182

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

Digitized by Google

MONTPELLIER, IMPRIMERIE CENTRALE DU MIDI
Ricateau, Hamelin et Cie.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

PUBLIÉE

PAR LA SOCIÉTÉ

POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

TOME SEPTIÈME

Janvier-Avril-Juillet 1875

(Avec un fac-simile et une carte)

MONTPELLIER

AU BUREAU DES PUBLICATIONS
DE LA SOCIÉTÉ
POUR L'ÉTUDE DES LANGUES ROMANES

PARIS

A LA LIBRAIRIE DE A. FRANCK
(VIEWEG, propriétaire)
67, RUE RICHELIEU, 67

M DCCC LXXV

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DES

LANGUES ROMANES

DIALECTES ANCIENS

MÉLANGES LATINS ET BAS-LATINS

J'ai réuni sous ce titre des documents en vers et en prose, transcrits à diverses époques,— du VIIe au XIe siècle. Comme ils reflètent souvent l'influence de la langue vulgaire, il nous a paru que les romanistes, ainsi que les latinistes, nous sauraient gré de les publier.

Ils sont au nombre de huit : 1° *Prières pour l'office du Samedi saint*, 2° *Hymne pour la fête de saint Pierre et de saint Paul*, 3° *Hymne abécédaire contre les Antitrinitaires*, 4° *Formule de confession*, 5° *Versus de die judicii et adventu Filii Dei*, 6° *Chant des pèlerins qui se rendaient à Rome*, 7° *Prose sur la résurrection du Christ*, 8° *Comment les Juifs étaient admis à prêter serment en justice* [1].

J'ai pensé qu'il fallait laisser, à la suite des documents auxquels elles se rapportent, les observations relatives au rhythme,

[1] Je remercie M. Revillout, professeur de la Faculté des lettres, et M. Besson, aumônier du Lycée, dont les indications m'ont été utiles.

167897 Google

à la phonétique et à la grammaire. Le contrôle sera ainsi plus facile pour le lecteur, et, comme les faits signalés sont peu nombreux et quelques-uns peu importants et cités seulement pour mémoire, il pourra relever lui-même et sans peine ceux qui l'intéresseront. Quant aux formes et aux acceptions nouvelles et rares, il m'a paru préférable de les grouper sur la même liste, de manière à présenter au lexicographe des matériaux tout façonnés et immédiatement utilisables.

I. PRIÈRES POUR L'OFFICE DU SAMEDI SAINT

Ces deux hymnes ont été extraites du ms. 13246 (*Bibl. nat.*), qui est au moins du VIIIe siècle [1]. Elles ne sont pas inédites, puisqu'elles ont été publiées par Mabillon, d'après ce même manuscrit, dans son *Museum italicum*, I, p. 319, 320. Néanmoins j'ai jugé utile de les réimprimer, parce que le premier éditeur ne semble pas en avoir aperçu le rhythme, car il en a disposé les strophes comme on fait des versets des psaumes, et parce qu'il ne s'est pas astreint à reproduire minutieusement toutes les particularités orthographiques du texte. Cette réédition aura donc l'avantage d'intéresser à la fois ceux qui s'occupent d'hymnologie et ceux qui étudient la philologie romane.

J'indique par M les variantes empruntées à Mabillon.

(F° **105**, r°.) *Incipit precis de eodem die* [2].

Portatus sum ut agnus innocens ad victimam,
Captus ab inimicis, ut avis [3] muscipola.

(F° **106**, r°.) Aperuerunt omnes ora sua contra me :
Dentibus fremuerunt querentes glutire [4] me.

Sibilantes [5] clamabant, et movebant capita,
Tractantes [6] de me ferre falsa testimonia [7].

Suspensum cruce damnant, fixum clavis ferreis,
Venditum a Judeis triginta [8] argenteis [9].

[1] Pour la valeur de ce ms., v. la *Romania*, n° 4, p. 483 et suivantes, et la *Revue des Langues romanes*, t. V, p. 103. — [2] Ms. *diei*. — [3] Ms. et M. *in* muscipola. — [4] Ms. et M *deglutire*. — [5] Ms. *sivilantes*. — [6] Ms. *tractantis*. — [7] Ms. et M *proferre falsum testimonium*. — [8] Ms. et M *propter* triginta. — [9] Ms. *argenteis*, M. *argenteos*

Digitized by Google

In latere confossus [1] gladio horrifico [2].
Illic confluit aqua [3] sanguine innoxio [4].

Omnes inundaverunt sicut aqua super me :
Demerso [5] in sepulcrum posuerunt [6] lapidem.

Intende, pie pater, et succurre miseris,
Pro quibus tam acerbis [7] adfligor suppliciis.

(F° 106, v°.) *Item alia de eodem die.*

A patre missus veni perditos [8] requirere,
Ab hoste captivatos sanguine [9] redimere.
Plebs dira abjecit me !

Predictus a prophetis [10] natus sum ex virgine [11] :
Adsumpsi formam servi dispersos colligere [12].
Venantes ceperunt me.

Mihi pro bonis mala reddita sunt plurima :
Adversus me dederunt [13] iniqua consilia.
Venditus [14] pecunia.

Coronam posuerunt spineam [in] capite [15] :
[Me] [16] sputis sordidatum inluserunt impie,
Adflictum crudeliter.

Cum noxios latrones [17] suspensus patibulo [18],
(F° 107, r°.) Amaro cibo pastus et acerbo poculo [19].
Traditus supplicio [20].

Quos veni [21] liberare, [hi] [22] accusaverunt me :
Flagellis verberatum cruce adfixerunt me,
Hasta [23] percusserunt me.

[1] Ms *confusus*. — [2] Ms. *honorifico*. — [3] Ms. et M. aqua *cum*. — [4] Ms. *sanguene innoxium*. — [5] Ms. et M. *dimersum*. — [6] Ms et M. *adposuerunt*. — [7] Ms. *acervis*. — [8] Ms. *perditus*. — [9] Ms. *Et hostem captivatus sanguenem*. — [10] Ms. *ad* prophetis. — [11] Ms. *virgene*. — [12] Ms *dispersus collegere*. — [13] Ms. *dedirunt*. — [14] Ms. *vindetus*. — [15] Ms. et M. *spineam coronam posuerunt capite* (*capili* M.) — [16] *Me* n'a pas été rétabli par M. — [17] Ms. et M. *Cum noxis latronibus*. Mais le rhythme exige sept syllabes, qu'on retrouve si l'on met à l'accusatif le régime de *cum*, solécisme toléré par la syntaxe mérovingienne. — [18] Ms. *patibolum*. — [19] Ms. *acervo pucolum*. — [20] Ms. et M. *suppliciis*. — [21] Ms. *vini*. — [22] M ne rétablit pas *hi*, nécessaire pour la mesure. — [23] Ms. *lancia*. On pourrait laisser ce mot, en synérésant *ia* de manière à ne le faire compter que pour deux syllabes.

Digitized by Google

Dimitte illis noxam [1], pater clementissime,
Peccata dele cuncta [2], et relaxa crimina.
Ignorant quid faciant [3]. 35

Ces deux prières ont été composées pour l'office du Samedi Saint. Elles comprennent chacune sept strophes. Celles de la première sont de deux vers, et celles de la seconde de trois vers rimant entre eux. Les vers appartiennent au rhythme iambique. Le premier hémistiche n'est que le décalque, moins la quantité, de l'hémistiche à césure *hephthémimère* du sénaire iambique (trois pieds et demi, soit sept syllabes):

Opus foret volare — sive linteo. (CATULLE.)
Portatus sum ut agnus,— etc...

De même, le second correspond au second hémistiche du sénaire iambique, quand cet hémistiche commence par la seconde moitié du troisième pied :

.... — *Innocens ad victimam*.
Phaselus ille — *Quem videtis hospites*. (CATULLE.)

De sorte que ce vers, composé des deux grands hémistiches du sénaire iambique, employés simultanément et non alternativement, constitue un vers d'une espèce nouvelle, qu'on peut appeler *septénaire iambique*, et qui est au sénaire ce que l'alexandrin, ou vers de douze syllabes, est au vers décasyllabique des anciennes chansons de geste.

Dans la seconde de ces deux pièces, le troisième vers, ou clausule, de chaque strophe, n'est que la répétition du second hémistiche.

Élision. — L'élision n'est pas pratiquée.

Enclitique.—*Me* devient enclitique sans attirer l'accent de la pénultième sur la dernière syllabe : cf. 4, 11, 17, 20, 30, 31, 32.

[1] Ms. *noxa*. — [2] Ms. et M. *Cuncta dele peccata*. — [3] Ms. et M. *faciunt*. J'ai rétabli *faciant*, non par scrupule de syntaxe, mais parce que l'auteur semble avoir cherché une même rime pour les trois vers de chaque strophe. Peut-être cette correction n'est-elle pas nécessaire, puisqu'il est impossible de ramener le premier vers à la rime des deux autres.

Digitized by Google

PHONÉTIQUE ET GRAMMAIRE

Em = *e* : *sanguenem* (sanguine), 16.

e = *i* bref atone : *vendetus* (venditus), 25 ; *sanguene* (sanguine), 10 ; *sanguenem* (sanguine), 16 ; *virgene* (virgine), 18.

Im = *em* long atone : *dimersum* (demerso), 12.

in = *en* long accentué : *vindetus* (venditus), 23 ; *vini* (veni), 30.

ir = *er* long accentué : *dedirunt* (dederunt), 22.

is = *es* final : *tractantis* (tractantes), 6.

Ol = *ul* bref atone : *muscipola* (muscipula), 2 ; *patibolum* (patibulo), 27 ; *pucolum* (poculo), 30.

Uc = *oc* long accentué : *pucolum* (poculo), 28.

um = *a* : *falsum testimonium* (falsa testimonia), 6.

um = *o* : sanguene *innoxium* (innoxio), 10 ; *dimersum* (demerso), 12 ; *patibulum* (patibulo), 7 ; *pucolum* (poculo), 28.

us = *os* final : *perditus* (perditos), 15 ; *captivatus* (captivatos), 16 ; *dispersus* (dispersos), 19.

us = *os* dans le corps d'un mot : *confusus* (confossus), 9.

V = *b* : *sivilantes* (sibilantes), 5 ; *acervis* (acerbis), 14.

Génitif ou datif en *ei* pour l'ablatif en *e* : de eodem *diei*, p. 7.

Ablatif ou nominatif en *a* pour l'accusatif en *am* : *noxa* (noxam), 3.

Sum sous-entendu : 3, 7, 28, 29.

Infinitif d'intention pour le subjonctif avec *ut*, ou le gérondif avec *ad*, ou le gérondif eu *di* avec *causa* : adsumpsi formam servi dispersos colligere (*ut* colligerem), 19.

Cf., pour cet emploi de l'infinitif d'intention, le *Dialecte poitevin au XIII*e *siècle*, p. 298.

II. HYMNE POUR LA FÊTE DE SAINT PIERRE ET DE SAINT PAUL

Cette hymne comprend neuf strophes, de cinq sénaires iambiques chacune. Les lois du rhythme, sinon celles de la quantité, sont bien observées. L'auteur ne s'est préoccupé ni de brèves, ni de longues, mais seulement de placer la tonique à la fin du premier hémistiche, avant la césure. Ce premier hé-

Digitized by Google

mistiche est invariablement composé de deux pieds et demi, ou du moins on n'est jamais forcé, comme cela a lieu parfois dans le sénaire classique, de placer la césure du vers, quand il n'en a qu'une, après le troisième pied ; le cinquième se termine toujours par une syllabe accentuée. Quant aux autres pieds, l'accent n'a pas de place fixe.

On retrouve exactement le même rhythme et la même disposition strophique dans le chant sur la mort d'Éric, duc de Frioul, ap. Edelestand du Méril, *Poésies populaires latines antérieures au XIIe siècle,* pag. 241.

Cette pièce est notée en neumes d'un bout à l'autre. Je l'ai extraite du ms. 4403. B. (fonds latin) de la Bibl. nationale, manuscrit qui date du VIIIe-IXe siècle. On retrouve certains passages de cette hymne dans quelques recueils imprimés. Cf., entre autres, Mone, t. III.

(**F° 95, v°**) Felis per omnes festum mundi cardines
Ahpostolorum prepollet halacriter
Petri beati, Pauli sacratissime.
Quo Cristus almo consecravit sanguine.
Ehcclesiarum deputavit principes.

Jh sunt holive bine coram Domino.
Et candelabra luce radiemcia,
Preclara celi duo luminariah.
Forcia solvunt peccatorum vincula.
Portans Holinppis reserant fidelibus.

Ahbent superna potestatem claudere
Sermones sedes, pandere splendenciah
Limina poli super alta sidera.
Liñgue heorum claves caeli facte sunt.
Larvas repellunt ultra mundi limites.

Petrus beahtus catenarum laqueo.
Cristo jubente, rupit mirabiliter.
Custos hovilis et doctor ecclesieh,
Pastorque gregis, conservator hovium,
Arcet[1] luporum truculentem rabiem.

[1] Le ms. donne, pour *arcet*, un mot que je n'ai ni bien lu, ni bien compris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Quodcunque vimclis super terra junxserit [1]
Ehrit in anstris religatum fortiter,
Et quod resolvit in terris arbitrioh,
Ehrit solutum super celi radium.
In fine mundi judex ehrit seculi.

Non inpar Paulus huic doctor gencium.
Ehleccihonis tenplum sacratissimum,
In morte conpar, in corona partices,
Anbo lucerne et decus ecclesiae,
In orbe claro quoroscant vibramine.

Oh! Roma felix que tantorum [2] principum
Expurpurata precioso sanguine,
Excedis [3] onnen mundi pulcritudinen,
Non laude tua set sagtorum meritis,
Quos cruentatis jugulasti gladiis.

Vos ergo modo, gloriose martires,
Petre beahte, Paule, mundi lilium,
Caelestis aule triumppales milite-,
Precibus almis vestris nos hab onnibus
Munite malis, ferte super hetera.

Gloria patri per inmensa secula,
Sit tibi, nate, decus et inperium,
Honor, potestas, sanctoque spiritui,
Sit Trinitatis salus individua
Per infinita seculorum secula.

Amen.

PHONÉTIQUE ET GRAMMAIRE

VOYELLES. — *Ans* = *as* : *portans* (portas), 10 ; *anstris* (astris), 22.

E = *i* final : *sacratissime* (sacratissimi), 3 ; *gloriose* martires (gloriosi), 36.

Em = *an* : *radiemcia* (radiantia), 7.

O = *u* : *quoroscant* (coruscant), 30.

CONSONNES. — *Gt* = *ct* : *sagtorum* (sanctorum), 34.

[1] Ms. *tricserit*.

[2] Ms. *tantarum*.

[3] Les quatre premiers vers de cette strophe se trouvent dans des recueils imprimés. Aucun ne donne la bonne leçon : *excedis*, ms. *excleli*

Digitized by Google

H parasite, 1° initial : halacriter, 1; holive, 6; holinppis, 10; heorum, 14; hovilis, 18; hovium, 19; hab, 39; hetera (œthera), 40.

2° final : Ih (hi), 6; luminariah, 8; ecclesieh, 18; arbitrioh, 23; ehleccihonis, 27.

3° médial : ahpostolorum, 2; ehcclesiarum, 5; ahbent, 11; beahtus, 16; ehrit, 22, 24, 25; beahte, 37.

Chute de *h* initial : *ih* (hi), 6.

N = *m* : *onnen* (omnem), *pulcritudinen* (pulchritudinem), 33; *onnibus* (omnibus), 39.

Chute de *n* devant une consonne : *saglorum* (sanctorum), 34.

Chute de *p* devant *s* : *partices* (particeps), 28.

Pp = *ph* : *triumppales* (triumphales), 38.

Quo = *co* : *quoroscant* (coruscant), 30.

Chute de *s* final : *quo* (quos) Cristus, 4; *superna* (supernas), 11; *laqueo* (laqueos), 16.

S final parasite : *sermones* sedes (sermone), 12.

S = *x* final : *Felis* (felix), 1.

T = *d* : *set* (sed), 34.

Génitif en *is* pour le génitif en *i* : Portans *Holinppis* (Olympi), 10.

III. HYMNE ABÉCÉDAIRE CONTRE LES ANTITRINITAIRES

Cette pièce se trouve dans le ms. 218 (IXe siècle) de l'École de médecine de Montpellier, entre le traité *de Vita contemplativa*, formellement attribué par le ms. à saint Prosper, et les épigrammes du même auteur. Ce n'est pas un texte de remplissage intercalé après coup, puisqu'il est de la même main que ce qui précède et que ce qui suit.

Une note (XIe siècle) écrite en marge de la première strophe donnait peut-être des éclaircissements sur ce point, mais le couteau du relieur en a retranché la plus grande partie ; et ce qui reste est trop peu de chose pour qu'on essaye de la reconstituer. Elle comprenait quatre lignes, dont les extrémités seules subsistent :

nus per al — i dige — pul — edit;

En l'absence d'indications contraires, il semble cependant

Digitized by Google

que le fait seul de rencontrer cette pièce au milieu des œuvres de saint Prosper permette de la lui attribuer; mais on ne doit le faire qu'avec une certaine réserve. Les épigrammes et les autres poésies du pieux écrivain rappellent, par leur correction et leur élégance, les œuvres classiques dont il s'était nourri. Ici rien de pareil. Les lois de la quantité sont systématiquement méconnues; celles mêmes de l'accentuation ne sont pas toujours observées. Jamais d'élision. La rime et la numération des syllabes dominent tout, comme dans la versification du moyen âge. Enfin le style, quoique animé d'un véritable souffle lyrique, est obscur, plein d'interversions et de constructions forcées, et l'on remarque dans les théories cosmogoniques de l'auteur quelques traces des croyances païennes, telles que le mythe de Charybde et de Scylla et celui des géants engloutis dans l'Etna; singularités qui ne paraissent guère imputables à un esprit aussi éclairé que devait l'être saint Prosper.

La seule supposition possible en faveur de l'attribution à saint Prosper serait qu'il aurait dérogé sciemment à ses habitudes de correction versifique, afin de se mettre à la portée des gens du peuple, suivant en cela l'exemple de celui qu'il avait pris pour modèle, de saint Augustin, qui composa contre les Donatistes une hymne abécédaire spécialement destinée aux illettrés (Edelestand du Méril, *Poésies populaires latines antér. au XIIe s.*, p. 120). Si on les compare entre elles, on remarquera que celle de saint Augustin est plus conforme aux habitudes populaires. L'élision n'y est jamais évitée; presque toujours *e* ou *i* forment diphthongue avec la voyelle qui les suit : ainsi, *palea* y compte pour deux syllabes; *quotidie,* pour trois. L'accent y est invariablement placé sur la même syllabe, la septième de chaque hémistiche, tandis que, dans l'*Hymne contre les Antitrinitaires,* l'élision est systématiquement évitée ainsi que la synérèse, et que l'accent rhythmique n'a pas toujours une place fixe.

Quel qu'en soit l'auteur, il n'en est pas moins vrai qu'elle est fort ancienne et qu'elle a dû être composée au plus tard au VIIe siècle, comme l'indique l'imprécation finale contre les *Antitrinitaires* (str. 23).

Comme cette pièce ne figure ni dans Mone, ni dans Ede-

Digitized by Google

lestand du Méril ; qu'elle ne se trouve pas désignée dans la note détaillée où ce dernier indique toutes les hymnes abécédaires à lui connues (*ibid.*, p. 120 et 121); qu'on ne la rencontre pas dans les éditions des œuvres de saint Prosper[1], et enfin que j'y ai relevé plusieurs formes non connues des lexicographes, j'ai le droit de la croire inédite et de la publier comme telle.

Il n'est pas superflu d'observer qu'elle est intéressante au point de vue de la tradition liturgique, puisqu'on y trouve déjà une version, peut-être la plus ancienne, du *Dies iræ* mis en vers.

Pour toutes ces raisons, et surtout parce qu'elle est parfois très-difficile à comprendre, j'ai pensé que je devais la traduire en entier et aussi littéralement que possible. Je prie les lecteurs compétents de m'indiquer les erreurs qui m'auront échappé.

Elle se compose de vingt-trois strophes, chaque strophe de douze vers octosyllabiques, rimant deux à deux et accentués sur l'antépénultième. Cette dernière condition n'est pas toujours remplie (voir les v. 3, 9, 10, 15, 17, 20, 38, 55, 74, 78, 99, 118, 122, 133, 139).

On remarque une seule fois un exemple certain de la synérèse de *i* avec une voyelle suivante : *promontoris* = promuntoriis, 72.

Deux strophes dépassent le nombre réglementaire : la première compte quatorze vers, et la dernière seize. Il est à remarquer que les vers, ajoutés ne sont pas nécessaires au sens, et même que les deux qui terminent la dernière strophe n'ont pas un rapport direct avec ce qui précède.

[1] Je profite de cette occasion pour remercier M. Bonnardot, qui a consulté pour moi les éditions de saint Prosper; complétant ainsi, dans les bibliothèques de Paris, les recherches que je n'avais pu qu'essayer dans celle de Montpellier.

Digitized by Google

Créateur élevé et ancien des jours, et non engendré, — il était sans origine à la base du premier commencement ; — il est et sera pendant les siècles des siècles, à l'infini. — A lui est un fils unique, le Christ et le Saint-Esprit, — coéternel [avec lui] dans la gloire perpétuelle de la divinité. — Ce n'est pas trois Dieux que nous exprimons, mais un seul Dieu que nous disons, — sauve la foi, en trois personnes très-glorieuses.

[Comme il est] bon, il a créé les Anges, les Ordres[1] et les Archanges, — la principauté et le siége des Puissances et des Vertus[2], — afin de ne pas laisser oisives la bonté et la majesté — de la Trinité, dans tout ce qui concerne les attributs de la générosité, — mais afin que leurs célestes priviléges eussent une occasion — de se montrer grandement par un effort efficace.

(F° 79, v°)

Altus [3] prosator[et] vetus
Erat absque origine,
Est et erit in secula
Cui est unigenitus
Coaeternus in gloria
Non tres deos depromimus,
Salva fide, in personis
Tribus gloriosissimis.

Bonus [5] creavit Angelos,
Principatum ac sedium
Uti non esset bonitas
Trinitatis in omnibus
Sed haberet caelestia
Ostenderet magnopere
Dierum et ingenitus
Primordii [4] in crepidine ;
Seculorum infinita.
Christus, et Sanctus Spiritus,
Deitatis perpetua.
Sed unum Deum dicimus,
Tribus gloriosissimis.

Ordines et Archangelos,
Potestatum et [6] Virtutum,
Otiosa ac majestas
Largitatis muneribus,
In quibus privilegia
Possibili fortimine [7].

[1] Locution empruntée à la technologie administrative et militaire des Romains, « les fonctionnaires *ou* les officiers d'un rang élevé », ce que nous appellerions « l'état-major. » Voy. Freund, à ce mot.

[2] Peut-être faut-il lire : *Principatus atque Sedes, Potestates et Virtutes*, et traduire « les Principautés et les Trônes, les Puissances et les Vertus. »

[3] Écrit d'abord *alius*, puis rectifié par le correcteur.

[4] Ms. *Primordii et in crepidine*.

[5] Changé en *bonos* par le correcteur.

[6] *Et* est de la main du correcteur.

[7] Ecrit d'abord *fortiminae*.

Digitized by Google

Des hauteurs du royaume du Ciel [et] du poste occupé par les anges, — de sa splendeur éblouissante, de sa ravissante beauté, — par son orgueil, était tombé Lucifer, qu'il avait formé ; — ainsi que les anges apostats entraînés par la même chute funèbre — que l'auteur de leur vaine gloire, — de leur perverse jalousie, — pendant que les autres restaient dans leurs principautés.

Dragon gigantesque, affreux, terrible et antique, — lui qui fut le souple serpent, plus habile que toutes — les bêtes et que tous les animaux les plus féroces de la terre, — il entraîna avec lui la troisième partie des astres dans le gouffre — de l'Enfer et de ses différentes prisons, — déserteurs de la vraie lumière précipités du Paradis.

Réglant du monde, au-dessus duquel il s'élève, et l'organisme et l'harmonie, — il avait fait le ciel et la terre, créé la mer et les eaux, — et aussi les germes des plantes, les arbres des

Caeli de regni apice,
Claritate profulgoris,
Superbiendo ruerat
Apostateque [1] angeli
Auctori [3] caenodoxiae.
Caeteris remanentibus
Stationis angelicae,
Venustate speciminis,
Lucifer, quem formaverat;
Eodem lapsu [2] lugubri
Pervicacis [4] invidiae,
In suis principatibus.

(F° 80, r°)

Draco magnus, teterrimus,
Qui fuit serpens lubricus,
Bestiis et animantibus
Tertiam partem siderum
Locorum infernalium
Refugas veri [5] luminis
Terribilis et antiquus,
Sapientior omnibus
Terrae ferocioribus,
Traxit secum in baratrum
Diversorumque carcerum,
Paradiso praecipites [6].

Excelsus mundi machinam,
Caelum et terram fecerat.
Herbarum quoque germina,
Praevidens et armoniam,
Mare, aquas condiderat,
Virgultorum arbuscula,

[1] Ms. *quae*.
[2] Ecrit d'abord *lapso*.
[3] Ms. *auctoris*.
[4] Ms. *pervicatis*.
[5] Ecrit d'abord *viri*. Le copiste s'est corrigé lui-même.
[6] Ms. *parasito praecipiter*.

Digitized by Google

bois, — le soleil, la lune et les astres, le feu et les choses nécessaires, — les oiseaux, les poissons et les troupeaux, les bêtes, les êtres animés, — l'homme enfin, le premier créé[1], désigné pour en être le roi.

En même temps furent faits les astres, lampes du firmament, — et les anges célébrèrent, pour ces créations admirables, — le Seigneur du monde immense, le constructeur des merveilles du ciel. — Dans un juste concert d'éloges, avec une voix infatigable — et des accords harmonieux, ils rendirent grâce au Seigneur, — par amour et de leur plein gré, et non par un [simple] don de la nature.

Nos deux premiers parents ayant été flattés et séduits, — pour la seconde fois tombe le Diable avec ses satellites. — L'horreur peinte sur leurs visages et le bruit de leur vol — consterneraient les hommes frêles, en proie à la crainte, — qui n'ont pas la force de contempler ce spectacle avec les yeux de la chair, — liés qu'ils sont maintenant par les attaches, par les chaînes de leurs ergastules.

Solem, lunam ac sidera,
Aves, pisces et pecora,
Hominem demum regere

Ignem ac necessaria [2],
Bestias, animalia [3],
Protoplastum [4] praesagmine.

Factis simul sideribus,
Conlaudaverunt angeli,
Inmense molis dominum,
Praeconio laudabili,
Concentuque egregio,
Amore et arbitrio,

Aetheris luminaribus,
Factura pro mirabili,
Opificem caelestium.
Debito et immobili;
Grates egerunt Domino,
Non naturae donario.

Grassatis primis duobus
Secundo ruit Diabolus,
Quorum horrore [5] vultuum
Consternarentur homines.
Non valentes carnalibus
Qui nunc ligantur fascibus,

Seductisque parentibus,
Cum suis satellitibus ;
Sonoque volitantium
Metu territi, fragiles,
Haec intueri visibus,
Ergastulorum nexibus.

[1] Adam.
[2] Ms *necessariam*.
[3] Ecrit d'abord *animalium* et rectifié par le correcteur.
[4] Une lettre grattée entre *protopla* et *stum*.
[5] *H* est en surcharge.

Digitized by Google

Celui-ci, supprimé du monde des vivants, a été précipité par le Seigneur, — qui, dans l'immensité de l'air, a disposé les épais bataillons de ses satellites, — troupe tourbillonnante de surveillants invisibles et impitoyables, — pour empêcher que, souillés par ses mauvais exemples et par [la vue de] ses crimes, — ni clôtures, ni parois, n'étant là pour les en séparer, — les hommes ne se livrasssent à la fornication sous les yeux de tous.

Les nuages charrient les tribus pontiques, hivernales, — hors des sources profondes de l'Océan, qui forment les trois quarts — de la mer, à travers la zone céleste et son tournoiement azuré, — pour favoriser les moissons, les vignes et les germes, — [les nuages] agités par les vents qui émergent des profondeurs où ils sont tenus en réserve [1], — et qui font évaporer les flots soumis à l'action des marées.

Hic, sublatus e medio,
Cujus aeris spatium
Globo invisibilium [2]
Ne malis exemplaribus
Nullis umquam tegentibus
Fornicarentur homines.
Dejectus est a Domino,
Constipatur satellitum
Turbido perduellium.
Inbuti ac sceleribus [3],
Septis ac parietibus,
Palam omnium oculis.

(F° 80, v°)

Invehunt nubes pontias
Tribus profundioribus
Máris (*sic*), caeli[5] climatibus[6],
Profuturas segetibus[7],
Agitate flaminibus
Quaeque paludes marinas
Ex fontibus brumalias
Oceani[4] dodrantibus
Ceruleis turbinibus,
Vineis et germinibus[8],
Tensauris[9] emergentibus.
Evacuant reciprocas.

[1] Expression biblique : Qui producit ventos de *thesauris* suis. Psalm. 134.7

[2] Glose interlinéaire : *bellum vel pugna*. Glose marginale : *duellum ideo* .. (?) *sunt p.t..tes*... (?) *una cum* (?) *arma* (?). Cette note a été maltraitée par l'usure et par le couteau du relieur.

[3] Glose interlinéaire : *peccatis*.

[4] Ms. *otiani*. Rectifié par le correcteur.

[5] Ms. *caelis*.

[6] Ms. *clematibus*. Rectifié par le correcteur.

[7] Ms *segitibus*.

[8] Ms. *germanibus*. Rectifié par le correcteur.

[9] Changé par le correcteur en *thesauris*.

Digitized by Google

Caduque et tyrannique et passagère [est] — la gloire des rois du monde présent, [et] abattue par Dieu d'un signe de tête. — Voici que les Géants gémissent sous les eaux, dévorés par un ulcère profond, — chose certaine, consumés par l'incendie et les supplices. — Harcelés par les Charybdes, étranglés par les Scyllas, — qui se gonflent, engloutis par les flots, il sont, de plus, broyés contre les écueils.

Les eaux qui sont liées aux nuages, le Seigneur les passe au crible, — afin qu'elles ne s'en échappent pas tout à coup, en brisant tous les obstacles à la fois. — De leurs veines, qui, abondantes comme des mamelles, — se dégorgent peu à peu à travers les conduits de ce sol, — qu'il fasse froid, qu'il fasse chaud, malgré la diversité des saisons, — toujours coulent des fleuves qui jamais ne tarissent.

Par les vertus divines du Grand Dieu demeure suspendu — le globe de la terre et le cercle qui entoure l'abîme im-

Kaduca ac tyrannica
Regum[1] presentis[2] gloria,
Ecce Gigantes[3] gemere
Conprobantur, incendio
Concitique Carybdibus,
Cillis[5], obtecti fluctibus,

Ligatas aquas nubibus
Ut ne erumpant protinus,
Quarum uberioribus
Pedetentim[8] natantibus
Gelidis ac ferventibus
Usquam influunt flumina

Magni Dei virtutibus

Mundique momentanea
Nutu Dei deposita.
Subaquis magno ulcere
Aduri ac supplicio[4].
Strangulati turgentibus
Eliduntur et scrupibus[6].

Frequenter cribrat[7] Dominus,
Simul ruptis obicibus;
Venis, velut uberibus,
Telli protractus istius[9],
Diversis in temporibus,
Numquam deficientia.

Appenditur dealibus

[1] Une lettre grattée entre *reg* et *um*.
[2] Ms. *presenti* Rectifié par le correcteur.
[3] Ms. *gignantes*
[4] Ms *suplicio*.
[5] Changé fort mal à propos en *cellis* par le correcteur. Il fallait *Scyllis*.
[6] Ms. *crupibus*.
[7] Ms. *crebrat*.
[8] Changé par le correcteur en *pedetenptim*.
[9] Il faut lire : *terrae per tractus istius*.

Digitized by Google

mense, — supporté par la forte main du Tout-Puissant. — Des colonnes, comme des leviers, le soutiennent; — promontoires et rochers sont ses solides fondements, — comme des piédestaux affermis et inébranlables.

Nul ne doute que dans les profondeurs de la terre ne soit situé l'Enfer, — séjour des ténèbres, des vers et des bêtes hideuses; — où brûle le soufre à la flamme ardente et dévorante; — où [retentissent] les rugissements des damnés, leurs plaintes et leurs grincements de dents; — où [se fait entendre] le gémissement de la géhenne, terrible et antique; — où [brillent] les flammes ardentes, où la fange immonde forme un horrible cloaque.

Au-dessous du globe, ainsi que nous l'avons lu, il y a, nous le savons, des habitants — dont le genou se plie souvent pendant les prières qu'ils adressent au Seigneur, — et auxquels

Globus terrae et circulus,
Suffultus Dei dextera[1]
Columnis velut vectibus
Promontoris[2] et rupibus,
Velut quibusdam basibus
Abyso magnae inditus,
Omnipotentis valida;
Eundem sustentantibus,
Solidis fundaminibus,
Firmatis, immobilibus[3].

Nulli videtur dubium
Ubi habentur tenebrae.
Ubi ignis sulphoreus
Ubi rugitus hominum,
Ubi gehenne gemitus
Ubi ardor flammaticus[4],
In imis esse Infernum,
Vermes et dirae bestiae,
Ardens flammis edacibus,
Fletus et stridor dentium,
Terribilis et antiquus,
Sitis[5], famisque[6] horridus.

(F° 81, r°)

Orbem infra, ut legimus,
Quorum genu precario
Quibusque inpossibile
Incolas esse novimus
Frequenter flectit Domino,
Librum scriptum revolvere,

[1] Ms. *Suffultu Dei idama.*
[2] Changé par le correcteur en *promunctoriis* (!)
[3] Ms. *immolibus.*
[4] Le *c* est retouché. On ne sait trop si le copiste a voulu écrire *flammatibus* ou *flammaticus.*
[5] Pour *silus.*
[6] Pour *famex* = fange

Digitized by Google

il est impossible de dérouler le livre écrit, — que tiennent fermé les sept sceaux qui portent l'empreinte du Christ, — ce livre que le même [Jésus] avait ouvert, quand il était ressuscité victorieux, — accomplissant les signes prophétiques de son avènement.

Tout d'abord le Seigneur fit le Paradis et y planta [des arbres], — [ainsi que] nous le lisons dans le très-noble exorde de la Genèse, — de la source duquel coulent quatre fleuves, — au milieu duquel, entouré de fleurs, [s'élève] l'arbre de la vie, — duquel ne tombent jamais les feuilles qui portent le salut aux nations, — duquel les délices [sont] ineffables et abondantes.

Qui s'est assis au pied de la montagne consacrée au Seigneur, [au pied] du Sinaï? — Qui a entendu les tonnerres au retentissement démesuré? — Qui [a entendu] résonner le fracas de l'énormité de la trompette? — Et qui a vu étinceler des tourbillons d'éclairs? — Qui [a vu] les flambeaux et les traits et les rochers s'entre-heurtant, — si ce n'est Moïse, Moïse le juge du peuple de Dieu ?

Obsignatum signaculis
Quem idem resignaverat,
Explens[1] sui praesagmina
Septem de Christo monitis,
Postquam victor extiterat,
Adventus prophetalia.

Plantatum a proemio[2]
Legimus in primordio
Cujus ex fonte flumina
Cujus etiam florido
Cujus non cadunt folia
Cujus inenarrabiles[3]
Paradysum a Domino
Genesis nobilissimo,
Quattuor sunt manantia,
Lignum vitae in medio,
Gentibus salutifera,
Deliciae[4] ac fertiles.

Quis ad condictam Domini
Quis audivit tonitrua,
Quis clangorem perstrepere
Quis quoque vidit fulgora
Quis lampades et jacula,
Preter Moysen. Moysen.
Montem consedit Sinai?
Ultra modum sonantia?
Inormitatis bucinae?
In gyro coruscantia?
Saxaque conlidentia,
Populi [Dei] judicem[5] ?

[1] L's de *splens* est en surcharge et de la main du copiste
[2] Ms. *premio*. Rectifié par le correcteur
[3] Ms. *ininnarrabilis*.
[4] Ms. *diliciae*.
[5] Ms. *judicem populi*.

Digitized by Google

Il est proche, le jour du Seigneur très-juste, du Roi des rois, — jour de la colère et de la vengeance, des ténèbres et du brouillard ; — jour des merveilles, des violents tonnerres; — jour de l'angoisse, du chagrin et du désespoir, — dans lequel cessera l'amour pour les femmes et le désir [qu'elles inspirent], — et les luttes des hommes et leur attachement aux choses de ce monde !

Nous nous tiendrons debout, pleins d'effroi, devant le tribunal du Seigneur, — et nous rendrons compte de toutes nos passions. — Et, voyant nos crimes placés devant nos yeux — et les registres de notre conscience ouverts en face de nous, — nous éclaterons en plaintes amères et en sanglots, — la matière nécessaire pour les œuvres [nous] ayant été soustraite.

Aux sons de la trompette merveilleuse du premier archange, — voleront en éclats les clôtures les plus solides et les enceintes des cimetières, — objets d'un vain luxe pour les hommes de la génération présente; — tandis que les os-

Regis regum rectissimi
Dies irae et vindictae,
Diesque mirabilium,
Dies quoque angustiae,
In quo cessabit mulierum
Hominumque contentio,

Prope est dies Domini,
Tenebrarum et nebulae.
Tonitruorum fortium,
Meroris ac tristitiæ !
Amor ac desiderium,
Mundi hujus et cupido.

Stantes erimus pavidi
Reddemusque de omnibus
Videntes quoque posita
Librosque conscientiae
In fletus amarissimos[2]
Subtracta necessaria

Ante tribunal Domini,
Rationem affectibus.
Ante obtutus crimina,
Patefactos in facie[1],
Ac singultus erumpemus,
Operandi materia.

(F° 81, v°)

Tuba primi archangeli
Erumpent munitissima
Mundi presentis frivola[3]

Strepente admirabili,
Claustra ac poliandria
Hominum luciscentia,

[1] Ms. *faciae*. Rectifié par le correcteur.
[2] Ms. *amarissimus*. Rectifié par le correcteur.
[3] Ms. *frigola*.

Digitized by Google

sements se réuniront de toutes parts pour reconstituer leur charpente, — et que les âmes éthérées iront à leur rencontre — et retourneront dans les demeures qui leur appartiennent.

Orion erre hors de sa station habituelle, pivot du ciel, — s'éloignant des Pléiades, la plus brillante des constellations, — parmi les extrémités de la mer, dans l'inconnu de la zone orientale. — A travers les détours déterminés de sa course circulaire, il reprend son ancienne direction, — se levant, après deux ans, constellation du soir en Occident.....
..... [1].

Le Christ [notre] Seigneur descendant du plus haut des cieux; — devant lui brillera du plus vif éclat l'étendard de la Croix, — les deux principales lampes [2] ayant été voilées; — les astres tomberont sur la terre comme les figues du

Undique conglobantibus
Animabus aethralibus [4]
Rursumque redeuntibus
Ad conpaginem [3] ossibus,
Eisdem obviantibus [5],
Debitis mansionibus. 115

Vagatur ex climactere
Derelicto Virgilio
Per metas Thetys [8], ignoti
Gyrans certis ambagibus
Oriens, post biennium,
Sumpta in problesmatibus (*sic*)
Orion caeli cardine [6],
Astrorum splendidissimo [7],
Orientalis circuli.
Redit priscis reditibus,
Vesperugo in vesperum, 120
Tropicis intellectibus.

Xpo de caelis Domino
Prefulgebit [9] clarissimum
Tectisque luminaribus
Cadent in terra sidera,
Descendente celsissimo.
Signum crucis et vexillum [10].
Duobus principalibus,
Ut fructus de ficulnea;

[1] Je ne comprends pas ce vers.
[2] Le soleil et la lune.
[3] Ms. *conpagine*.
[4] Ms. *etralibus*.
[5] Ms. *obiantibus*. Rectifié par le correcteur.
[6] Ms. *cardinae*.
[7] Changé par le correcteur en *astrorum plendens*. Ms *splendiens imo antrorum*.
[8] Ms. *titis*.
[9] Ms. *praefulgebat*.
[10] Ms. *vixillum*.

Digitized by Google

figuier; — et le monde, dans son étendue, sera comme le feu de la fournaise. — Alors dans les cavités des montagnes se cacheront les armées.

Pendant que retentit la pieuse mélodie des hymnes, — que les saints anges par milliers s'empressent et chantent, — ainsi que les quatre animaux tout pleins d'yeux, — avec les vingt-quatre bienheureux vieillards — dont la tête porte une couronne, [et qui sont assis] sous les pieds de l'agneau de Dieu, — la Trinité est louée à trois reprises et pendant l'éternité.

L'ardeur furieuse du feu consumera [nos] adversaires, — qui ne veulent pas croire que le Christ est venu de Dieu le Père; — tandis que nous nous envolerons à sa rencontre sur-le-champ — et que nous serons ainsi avec lui en des places différentes, — suivant la valeur de nos mérites, devant rester toujours — dans la gloire de nos récompenses, depuis les siècles jusqu'aux siècles. — Qui pourra plaire à Dieu, quand viendra la dernière heure, — après avoir troublé l'auguste symétrie de la vérité ?

Eritque mundi spatium	Ut fornacis incendium,	125
Tunc in montium specubus	Abscondent se exercitus.	
Ymnorum cantionibus	Sedulo tinnientibus,	
Trepidis[1] sanctis milibus	Angelorum vernantibus,	
Quattuorque plenissimis	Animalibus oculis,	
Cum viginti felicibus	Quattuor senioribus	130
Coronas admitentibus,	Agni Dei sub pedibus,	
Laudatur tribus vicibus	Trinitas aeternalibus.	
Zelus ignis furibundus	Consumet adversarios	
Nolentes Christum credere	A[2] Deo patre venisse,	
Nos vero evolabimus	Obviam ei protinus,	135
Et sic cum ipso erimus,	In diversis[3] ordinibus.	
Dignitate pro meriti,	Premiorum perpetui[4]	
Permansuri in gloria	A seculis in secula.	
Quis potest Deo placere,	Novissimo in tempore,	
Variatis insignibus	Veritatis ordinibus ?	140

[1] Ms. *tripidus*.
[2] *A* a été mis en surcharge par le correcteur, au-dessus d'une lettre effacée.
[3] Le groupe final *sis* a été écrit sur d'autres lettres effacées.
[4] Ms. *Dignitatem... meritis.. perpetuis*

Digitized by Google

PHONÉTIQUE ET GRAMMAIRE

Ae = *e* : *fortiminae* (fortimine), 13; *quae* (que), 17; *faciae*. (facie), 107.

an = *in* : *germanibus* (germinibus).

Ebr = *ibr* : *crebrat* (cribrat), 62.

em = *im* : *clematibus* (climatibus), 52.

I = *ae* : *telli* (terri = terrae), 65.

i = *ii* : *promontoris* (promuntoriis), 72 ; *primordii*, 2, qu'il faut lire *primordi* pour le besoin du rhythme.

ia = *ea* : *Otiani* (Oceani), 51.

il = *el* : *diliciae* (deliciae), 91.

in = *en* : ini*n*narrabilis (inenarrabiles), 91.

ip = *ep* : *tripidus* (trepidis), 128.

ir = *er* : *viri* (veri), 25.

is = *es* (p. *ex*) final : *famisque* (fames = famex), 79.

is = *us* final : *sitis* (situs), 79.

Probablement, dans l'original que le copiste du IXe siècle avait sous les yeux, le groupe *us* était tracé de manière à ce que la moitié inférieure de l'*s* formât le second jambage de l'*u*, combinaison qui, au premier coup d'œil, semble en effet représenter *is*.

it = *et* : *Titis* (Thetys), 118 ; *segitibus* (segetibus), 53.

ix = *ex* : *vixillum* (vexillum), 122.

O = *u* : *lapso* (lapsu), 17.

U = *a* : *animalium* (animalia). 30. Confusion de l'*u* et de l'*a* ouvert.

us = *is* : *tripidus* (trepidis), 128.

Gn = *g* : *gignantes* (gigantes), 58.

Chute de *h* initial : *armoniam* (harmoniam), 26.

Ll = *rr* : *telli* (terrae), 65.

Chute de *m* final : ad *compagine* (compaginem), 113.

M final parasite : *necessariam* (necessaria), 29, *animalium* (animalia = animalia), 30.

Nn = *n* : ini*n*narrabilis (inenarrabiles), 91.

P = *pp* : *suplicio* (supplicio), 59.

R = *s* final : *praeciptier* (praecipites), 25.

Chute de *s* initial devant le groupe *cr* : *crupibus* (scrupibus). 61.

Digitized by Google

S final parasite : *auctoris* caenodoxiae (auctori), 18; *caelis* climatibus (caeli), 52.

Chute de *s* final devant un mot commençant par une consonne : *presenti* gloria (presentis), 57, *suffultu* Dei dextera (suffultus), 70.

S médial parasite : *problesmatibus* (problematibus), 121.

s = *x* final : *famisque* (famex), 79.

T = *tt* : *admitentibus* (admittentibus), 131.

tt = *t* : *quattuor* (quatuor), 88, 130.

Chute du groupe *bi* : *immolibus* (immobilibus), 73.

Double confusion : *parasito* (paratiso = paradiso), 25.

Fausse analogie : *antrorum splendiens imo* (astrorum splendidissimo *ou* splendentissimo), 117.

Féminin pour le masculin : condi*c*tam montem (condictum), 92.

Infinitif pour le subjonctif : condiderat... hominem demum *regere* (ut regeret), 31.

IV. FORMULE DE CONFESSION

Ce document est intéressant à cause de sa barbarie même.

Il est extrait du ms. 136 (IXe siècle) de l'École de médecine de Montpellier.

(**F° 189, v°**) Confiteor tibi, Domine, et angelis tuis et sanctis tuis et a hnc (*sic*) sacerdote pecata mea, qualis ab infancia mea feci usque odie. Ego sum peccator, ego peccavi in fornichacione, in adulterium, in perjurium, in umicidium, in falsis locucionis, in ebrietate, in invidia, in detraccione, in memoracione, in somnilencia, in poluccione, in accidia, in cenedocia, in verba ociosa, in vagancia, in vana gloria, in avaricia, in pigricia, in superbia, in furtu, in cubiditate, in concupisciencia, [in] gula, in luxoricia, et de opus Dei quod neglienter feci. Istas vicias et alias multas perpetravi. Quod in mente mihi non venit[1]. Deinde precor te, Domine Jhesu Christi, et tibi, sacerdo, ut mihi injungeas penitencia.

[1] Il faut sous-entendre *Confiteor*.

Digitized by Google

PHONÉTIQUE

l parasite : in *concupisciencia* (concupiscencia).

i = *e* : in *accidia* (acedia).

Or = *ur* : in *luxoricia* (luxuritia).

U = *o* final : in *furtu* (furto).

um = *om* : in *umicidium* (homicidium).

B = *p* dans le corps d'un mot : in *cubiditate* (cupiditate). Cf. *cobetat* des Poëmes de Clermont.

Ca = *cca* : *pecata* (peccata).

cci = *ci* : in *accidia* (acedia).

cci = *ti* : in *poluccione* (pollutione).

cha = *ca* : *fornichacione* (fornicatione).

Chute de *d* final : — *a* hnc (ad hunc).

Ga = *ca* : in *vagantia* (vacantia).

Chute de *g* entre deux voyelles dont la seconde est un *i* : *neglienter* (negligenter).

Chute de *h* initial : usque *odie* (hodie), in *umicidium* (homicidium).

l = *ll* : in *poluccione* (pollutione).

Chute de *s* final : Precor.. tibi, *sacerdo* (sacerdos), ut, etc.

GRAMMAIRE

Accusatif pour l'ablatif : in adulterium, in perjurium, in umicidium,... in verba ociosa.

Déformation de la troisième déclinaison (féminine) sur le modèle de la première : in falsis *locucionis* (locutionibus). Cette forme supposerait un nominatif singulier, *locuciona*.

Masculin pour le neutre : pecata mea *qualis* (qualia) feci.

Flexion du subjonctif *eam* pour *am* : ut mihi *injungeas* (injungas) penitencia. Pour ce changement de *am* en *eam* ou *iam*, cf. *Revue des langues romanes*, t. V, p. 111.

De avec l'accusatif : et *de opus* Dei quod neglienter feci.

Anacoluthe : — Confiteor *tibi*.. et *a hnc* (ad hunc) sacerdote. — Deinde precor *te*, Domine... et *tibi*, sacerdo.

Digitized by Google

V. VERSUS DE DIE JUDICII ET ADVENTU FILII DEI

M. G. Paris a déjà signalé le titre de cette pièce dans les prolégomènes de son édition du Saint-Léger (*Romania,* n° 3, p. 274, en note). Elle figure dans le ms. 189 de la bibliothèque de la ville de Clermont.

L'écriture est semblable à celle du glossaire d'Ansileube qui remplit cet énorme in-folio, notamment à celle qui s'étend de la lettre K à la lettre L. Les vers sont écrits comme de la prose, avec cette différence, que la fin de chaque vers est marquée par un point, que les strophes sont séparées et que la première lettre de chacune est une majuscule.

C'est, à proprement parler, une version du *Dies iræ*. Elle est très-semblable à celle qu'a publiée M. de Coussemaker, d'après le ms. 1154 de la Bibl. nat. (*Histoire de l'harmonie au moyen âge,* p. 114), mais plus longue et généralement moins incorrecte. C'est à cause de ces différences, et parce qu'elles se complètent l'une l'autre, que j'ai jugé utile de la publier en entier.

Elle comprend treize strophes; celle de M. de Coussemaker, onze. Chaque strophe est de six vers. Les vers, composés dans le même rhythme trochaïque que le *Dies iræ* actuel, comptent huit syllabes, avec accent sur la pénultième. La rime porte sur la dernière syllabe. Elle est le plus souvent la même pour toute la strophe; quelquefois aussi elle ne porte que sur deux vers (str. 9).

J'indique par C les variantes empruntées à M. de Coussemaker.

VERSUS DE DIE JUDICII ET ADVENTU FILII DEI

1. Qui de morte estis redempti [1],
Et per crucem liberati,
Præcioso (*sic*) comparati
Sanguine filii Dei,
Sursum corda sublevate [2],
Et Jesum desiderate!

[1] C. *Quique de morte redempti estis.*
[2] C. *Preparate.*

Digitized by Google

2. Diem magnum formidate[1],
Quando mundum judicare
Christus, imperator caeli,
Venit [2] fulgens in virtute,
Et in magna claritate,
Regnum sanctis praeparare.

3. Cum, aperta astra caeli [3],
Fulgorans ab arce [4] patris,
Lucens [5] vultus Jesu Christi
Apparebit mundo omni [6].
Obviam volabunt sancti
Suo pio redemptori [7].

4. Cum [8] mundi rota ab igne [9]
Tota coeperit [10] ardere (*sic*).
Sive flamma concremare,
Caelum ut liber plicare,
Sydera tota cádere (*sic*),
Finem saeculi venire [11].

5. Cum [12] a voce regis magni
Resurgent omnes defuncti,
Recepturi unusquisque [13],
Prout gesserat in carne,
Et praesentabuntur omnes
Ante thronum majestatis.

[1] C. *Diem illum*
[2] C. *Venerit.*
[3] C. *Cum, aperta, cœli arce, — Fulgorans ab Oriente.*
[4] L'*e* de *arce* est cédillé.
[5] C. *Lucet.*
[6] C. *Mundus omnis.*
[7] C. *Ante pium redemptorem.*
[8] Après la strophe 3, on lit dans C :
Cum aperta cœli astra. — Usque ad terminos terræ — Cœperit tuba canere, — Sancti Archangeli Dei — Voce magna proclamare — Et electos congregare.
[9] C. *Cum ab igne rota mundi* (bonne leçon). — *Tota cœperit ardere, — Sœva flamma* (bonne leçon) *concremare.*
[10] Ms. *coepit.*
[11] C. *Finis* (bonne leçon).
[12] C. *Tunc ad vocem.* Cette strophe, dans C., vient avant la strophe *Cum mundi rota ab igne.*
[13] C. *Recepturus unusquisque, — Non solum de pravo facto, — Sed de verbo ocioso — Prout gessit in corpore.*

Digitized by Google

6. Dies ille[1], dies irae[2],
Dies nebulae et caliginis,
Dies tubae et clangóris (*sic*),
Dies luctus et tremoris,
Quando tenebrarum ignis[3]
Super cadit[4] in iniquis !

7. Qualis pavor tunc aderit[5],
Quando rex iratus venit[6],
Et Infernus apparebit,
Impiosque absorbebit[7],
Sulphur flamma atque vermes
Cruciabunt peccatores !

8. Quid acturi erunt mali[8],
Quando ipsi trement sancti,
Ante tantam majestatem
Jesu Christi filii Dei ?
Et, si justus vix evadit,
Impius ubi parebit[9] ?

9. Ibi angeli timebunt[10],
Archangeli formidabunt,
Throni atque Potestates,
Principatus et Virtutes,
Cherubin atque Seraphim,
Sive Dominationes.

[1] L'*e* de *ille* est cédillé.
[2] C. *Dies iræ, dies illa.*
[3] C *Quando pondus tenebrarum — Cadet super peccatores.*
[4] Écrit d'abord *cadat.*
[5] C. *caderit.*
[6] C. *venerit.*
[7] C. *Qui impios absorbebit.*
[8] C *Quid dicturi erunt pravi !*
[9] C *ibi.*
[10] Les cinq dernières strophes ne figurent pas dans C.; mais on y remarque les deux suivantes, qui ne se rencontrent pas dans le ms. de Clermont :

Non est locus evadendi, — Nec inducias petendi ; — Sed est tempus discutiendi, — Amara districtione, - Ubi, mente accusante, — Torquebuntur puniendi.

Jhesu Christe, salus mundi, — Tunc succurre, pie, nobis — Qui, cum Patre nunc te unum, — Atque cum Sancto Spiritu, — Adoramus verum Deum, — Salvatorem seculorum. — Amen.

Digitized by Google

10. Tunc sedente Jesu Christo
In aeternitatis throno;
Adstante coro sanctorum,
Omnium patriarcharum,
Prophetarum apostolorum,
Martyrum et confessorum.

11. Tunc videbunt omnes Christum
Pro omnibus crucifixum.
Quid[1] aderunt tum dicturi.
Qui se nolunt emendari[2]?
Et videbunt plagas ferri
In corpore Jesu Christi.

12. Nam quod oculus [non] vidit,
At neque auris audivit,
Nec in cor hominis ascendit.
Quanta Deus praeparavit
Sanctis suis, quos dilexit
Et de hoc mundo elegit!

13. Gloria aeterno Patri!
Laus honor Unigenito!
Spiritui procedenti
Virtus simul et potestas
Semper sit, et infinita
Per seculorum secula[3]!

OBSERVATIONS

Accentuation. — J'ai dit que la pénultième de chaque vers était accentuée. Cependant cette règle ne semble pas avoir été rigoureusement observée; v. str. 4, 5; 6, 2; 7, 1; 13, 2. Mais peut-être ces exceptions ne sont-elles qu'apparentes. Dans la str. 4, v. 5, *cadere,* équivalant au v. fr. *caeir* = *cheoir*, suppose *cadére* ou *cadíre*, et non le *cádere (sic)* du ms. — Dans

[1] Ms *qui*.

[2] Ecrit d'abord *emendare* Ces corrections sont du copiste. Il est à remarquer qu'il n'a ni biffé, ni pointé les lettres qu'il voulait remplacer. Il s'est contenté de mettre au-dessus ce qu'il regardait comme la bonne leçon. Ce respect pour des fautes présumées semble indiquer qu'il les trouvait toutes faites dans son original.

[3] Ms. *Per infinita semper saecula sul saeculorum*.

Digitized by Google

caliginis, str. 6, 2, l'accent est bien sur l'antépénultième, mais là encore la prononciation populaire rétablit la correction rhythmique : *g* entre deux voyelles, passant facilement au son mouillé, les deux *i* séparés par cette lettre ont pu se diphthonguer, et les deux syllabes posttoniques n'ont plus compté que pour une.—Dans *aderit,* l'accent devrait être normalement sur l'antépénultième; mais on peut attribuer aussi cette anomalie à l'influence de la langue vulgaire, qui conservait souvent au simple sa valeur propre, même quand il entrait en composition; cf. *j'élève,* de *élevo.* — *Unigenitum* pour *unigénitum* est peut-être une faute voulue et traditionnelle, comme *spirítum* pour *spíritum,* d'où le v. fr. *espirit.* — Quant à *saecúla* pour *saécula,* je ne sais comment l'expliquer.

Synérèse. — *ii* compte une fois pour une seule syllabe : Jesu Christi *filii* Dei. 8,4.

De même, les deux syllabes finales inaccentuées de *homines* n'en forment qu'une, 12, 3, probablement par suite de l'influence de la langue vulgaire, pour laquelle ce mot accentué sur l'antépénultième ne comptait plus que pour deux syllabes : [*hommes*].

Élision.— Sur vingt et un cas d'hiatus, l'élision n'a lieu que deux fois : 1, 1; 10, 5. Elle n'a pas lieu : 3, 1 ; 4, 1 et 4 ; 1 et 3 ; 6. 2 et 3 et 5; 7, 4 et 5 ; 8, 1 et 2 ; 9, 1 ; 10, 6 ; 11, 2 et 3 ; 12, 2 et 6 ; 13, 1.

Rime. — Quant aux rimes, on remarquera que l'*e* correspond souvent à l'*i* : 2, 3 et 4 ; 6, 2 et 3 ; 8, 3 et 4 ; 9, 5 et 6,— *es* à *is* : 5, et 6, — que *i, im, ae* correspondent à *is* : 3, 1 et 2 ; 6, 1 et 2; 9, 5 et 6, particularité qui doit être considérée comme le reflet d'une tradition plus ancienne, car les documents de l'époque mérovingienne nous offrent souvent des exemples de cette substitution de l'*i* à l'*e* final.

Phonétique. — *E* final = *i* : 4, 3 et 4. — Chute de *d* final : cum *a* voce (*ad* vocem) regis magni. 5, 1.

Grammaire. — Accusatif absolu : Cum, *aperta astra* (apertis astris caeli, – Lucens vultus Jesu Christi) — Apparebit mundo omni, str. 3. — Présent pour le futur : 2, 4 ; 6, 6; 7, 2 ; 8, 5. Cf. *Vie de sainte Euphrosyne,* p. 38. — Anacoluthe : str. 10 — str. 11.

Digitized by Google

VI. CHANT DES PÈLERINS QUI SE RENDAIENT A ROME

Cette pièce ne figure pas dans le recueil de Mone. Elle a été publiée par Edelestand du Méril (*Poésies populaires latines du moyen âge,* p. 56, 57). Il l'avait prise dans le ms. B de Clermont, n° 189 (XIe siècle).

Je la publie de nouveau, parce que j'en ai trouvé une version beaucoup plus développée, que j'ai extraite du ms. 5240 (XIe siècle) de la Bibl. nationale. Elle comprend trente-sept strophes, et celle d'Ed. du Méril sept seulement, chacune de trois vers hexasyllabiques rimant ensemble, avec accent le plus souvent, mais non pas toujours, sur l'antépénultième.

1. Audi nos, Rex Christe,
Audi nos, Domine,
Et viam nostram dirige!

Deus miserere,
Deus miserere,
Et viam nostram dirige!

2. O Trine et Une,
Cunctos nos protege,
In hoc sancto itinere. Deus.

3. Ducem nobis prebe.
Angelum adhibe,
Qui nos deducat ante te! Deus.

4. Dexteram extende,
Sinistram submove,
Ab adversis nos protege! Deus

5. Iter nostrum rege,
Ab oste (*sic*) defende,
Ad patriam reduc nosque! Deus.

6. Gloria eterne[1]
Maneat cum patre
In secula seculorum. Amen.

7. Celorum regina,
Fac nobis prospera,
Viantibus itinera. Deus,

8. Gentium domina.
Sis nobis previa.
In hac romana[2] semita. Deus.

9. O Christi genitrix.
Esto tu adjutrix,
Callidi hostisque victrix! Deus.

10. Roguamus (*sic*) te. Virgo,
Que Christum in alvo,
Portasti intemerato. Deus.

11. Ablue, Maria,
Servorum crimina,
A malo nosque libera! Deus.

[1] Ms. *eterna*. *Eterne* est adverbe.

[2] C'est de là que vient le nom de *roumieu* qu'on donne en Provence et en Languedoc aux pèlerins. Cf. dans Rabelais *romivage* = pèlerinage.

Digitized by Google

12. Audi nos, regina,
Audi nos, domina,
Pro nobis Christum exora! Deus.

13. Michail[1] (*sic*) signifer,
Ac Dei minister,
Prosperum fac nobis iter! Deus.

14. O princeps celestis,
Milicie regis,
Ipsum supplica pro nobis! Deus.

15. Pennifer nuntius,
Defensor celitus,
Sit nobis supplicantibus! Deus.

16. Christi arcangele,
Sis dux in hoc calle,
Sicut Raphahel Tobie! Deus.

17. Princeps angelorum,
Defer carmen precum
Ante To[nan]tis conspectum!
[Deus].

18. O Christi belliger,
Esto redux noster,
Ad remeciendum iter! Deus.

19. Sanctissime [Pet]re,
Dei apostole,
Tuos servulos prote[g]e! Deus.

20. Ecclesie pastor,
Famulis sis tutor,
Hac (*sic*) in ista via ductor! Deus.

21. O Simon Jahanna (*sic*),
Nostra salva membra
Ad carpenda itinera! Deus.

22. Cephas egregie,
A reatis solve,
Oratores[2] qui rogant te! Deus.

23. Archiclavis poli,
Servulis aperi,
Celestis januam regni! Deus.

24. Princeps duodeni,
Alumnorum chori,
Animas nostras custodi! [Deus.]

25. Eia! cum sodales
Exclamemus [omnes]
In preclare Rome[3] laudes! Deus.

26. Urbs, o sanctissima,
Nimis veneranda
Orbis urbium maxima! Deus.

27. Salve tu, inclita,
Circumquaque septa
Clusione mirifica! Deus.

28. Vos quoque corpora
Sanctorum plurima,
Avete Christi gratia! [Deus]

29. Necne suburbana
Valete opida (*sic*)
Quibus membra jacent sancta!
[Deus].

30. O Christi primates,
Cunctaque acies,
Multum salvete milies (*sic*). Deus.

31. Eia! carmen dulce
Reboemus clare
In almi Martini laude! Deus.

[1] Écrit d'abord Michael.

[2] Il est remarquable que saint Pierre soit invoqué comme patron des avocats.

[3] Ms. *romes*.

Digitized by Google

32. O presul insignis,
Multum laudabilis,
Da juvamen peregrinis! Deus.
33. Pater sanctissime,
Digneris tuere
Nosmet sacro munimine. [Deus].
34. Inclite confessor,
Sis nobis adjutor,
Undique nostri defensor. [Deus].
35. Tu presulum jemma (*sic*).
Nostra preconia
In alta defer ethera! Deus.
36. Martinum monachum[1],
Habere[2] patronum
Mereamur apud Dominum! Deus.
37. Gloria, rex Christe,
Sit tibi cum patre
Per spatium seculi omne!
38. [Tu, formator bone],
[Jube nos vivere]
[In regni tui lumine! Deus[3]].

VII. PROSE SUR LA RÉSURRECTION DU CHRIST

Cette pièce est extraite du ms. 425 (Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier), le même qui contient la fameuse ode notée (ode à Phyllis) dont il a été publié un *fac-simile* dans le *Catalogue des manuscrits des Bibliothèques des départements*, t. Ier. Elle a été écrite après le texte principal, mais par une main contemporaine. Elle date donc du XIe siècle, comme le reste.

Les notes sont les mêmes que celles de l'ode à Phyllis. Ce sont des points carrés dont la valeur paraît déterminée par la place qu'ils occupent au-dessus ou au-dessous de la raie tracée à la pointe sèche entre les lignes du texte.

Elle ne figure ni dans le recueil de Mone, ni dans ceux d'Ed. du Méril.

(F° I, v°) DE RESURRECTIONE

Ia Alleluia,
Turma, proclama[4] leta;
Ib Laude canora,
Facta prome divina,

[1] Ms. *monarchum*.
[2] Ms. *abere*.
[3] Cette strophe est empruntée à Ed. du Méril.
[4] Ms. *proclamat*.

Digitized by Google

I[a] Jam instituta
Superna disciplina,

II[a] Christi sacra
Per magnalia
Es quia de morte liberata.

II[b] Ut destructa
Inferni claustra.
Januaque celi patefacta !

III[a] Jam nunc omnia
Celestia.
Terrestria,
Virtute gubernat eterna.

III[b] In quibus sua
Judicia
Semper equa
Dat auctoritate paterna.

IV[a] Ab arce superna
Veniens ad ima [1],
Factus est, ex vulva
Virginis intacta
Caro nostra.

IV[b] Illustravit secla
Apparens perdita,
Manifestans sua
Et patris dogmata
Gloriosa.

V[a] Solvit ipse crucis ara
Nostra vincula,
Factus hostia
Immaculata.

V[b] Castra diremit iniqua
Virtute mira,
Suos superna
Vexit ad regna [2].

VI[a] Sic angelica
Et humana
Creatura
Christi morte pacificata.

[1] Ms. *imma.*
[2] Ms. *Suos ad superna vexit regna.*

Digitized by Google

VI[b] Ipse pro nostra
Passus noxa,
Levans [1] membra,
Surgit in vita sempiterna.

VII[a] Laudum pia vota
Solvat Ecclesia,
Chori [2] moderata
Resonet fistula
Voce laudiflua,
Mente pura,
Christi prelia
Copiosa.

VII[b] Christus quia nostra
Lavit peccamina,
Ac, morte perhempta,
Vivit in gloria,
Premia contulit
Caelestia,
Regna reddidit
Sempiterna.

VIII[a] Ipsi doxa
Honorifica
Sit in secula semper eterna,

VIII[b] Virtus summa,
Laus perpetua,
Honor et potestas, sine meta,

IX[a] Cui [3] [haec] nova
Cantica

XI[b] Depromit nostra
Vox celsa !

AEUIA.

Cette prose est très-curieuse à étudier au point de vue du rhythme.

Elle est monorime d'un bout à l'autre, sauf aux vers 5 et 7 de la str. VII[b].

Comme on peut s'en assurer en regardant le manuscrit. la

[1] Ms. *lavans.*
[2] Ms. *cori.*
[3] *Cui* est dissyllabique.

Digitized by Google

notation musicale concorde avec la division strophique que j'ai adoptée.

L'auteur ne paraît pas s'être beaucoup préoccupé d'établir une accentuation uniforme, car plus d'une fois des paroxytons riment avec des proparoxytons. Il s'est encore moins appliqué à observer les règles de la quantité. Quoique réduit au minimum, c'est-à-dire à la rime et à la numération des syllabes, ce rhythme n'en est pas moins souple et varié.

Il est à remarquer que les strophes II^{a}, ^{b}, se scandent de la même manière que les strophes VIII^{a}, ^{b}, et qu'elles ont la même notation musicale.

VIII. COMMENT LES JUIFS ÉTAIENT ADMIS A PRÊTER SERMENT EN JUSTICE

Le ms. 360 (XIe siècle) de l'École de médecine de Montpellier contient, sur le verso de son dernier feuillet, un court capitulaire où sont indiquées les formalités judiciaires auxquelles étaient soumis les Juifs quand ils se présentaient en jugement. L'en-tête *Ex decretis Karoli imperatoris* ne permet pas de douter que ce ne soit une épave de la législation carolingienne, mais n'indique pas auquel des empereurs ayant porté le nom de Charles on doit l'attribuer. Je n'ai rien trouvé, soit dans Chiniac, soit dans Pertz, soit dans dom Bouquet (loi des Wisigoths), qui rappelle les curieux détails contenus dans ce document. Sur un point cependant, une des lois éditées par Pertz donne un renseignemement qui concorde avec certaines formalités de notre capitulaire : je veux parler de la guirlande de ronces que l'on passait autour du cou du Juif admis à prêter serment. Il est probable, comme me l'a fait observer M. Germain, le doyen de la Faculté des lettres de Montpellier, que c'était là un souvenir de la couronne d'épines mise par les Juifs sur la tête de Jésus-Christ, pénalité symbolique qui était bien dans les idées de l'époque.

(**F° 189, v°**) 2. *Ex decretis Karoli imperatoris :* Si Judeus contra Judeum aliquod negotium habuerit, per legem suam se defendat ; si vero contra Christianum, Christianus si necesse fuerit, cum idoneis testibus super sanctorum pignora per sa-

Digitized by Google

cramentum aut cum ferro ignito se exoniet. Judeo vero circulus ex rubo in collo imponatur, et statim genua vinciantur, eique virga ex rubo quinque habens cubitos manuales aculeis plena, dum sacramenti finem fecerit, inter coxas acerrime pertrahatur, et taliter se exoniet si sanus evaserit. Quod si Judeus aliquod malefitium contra Christianum aliquem fecerit et exinde convictus fuerit, aut culleo parricidali insuatur, et in profundo gurgite proiciatur, aut igni comburatur.

Voici le passage auquel il est fait allusion plus haut. On verra qu'il s'accorde avec ce capitulaire sur le détail le plus piquant de ces puériles et cruelles formalités :

De sacramento Judeorum contra Christianos. Mitte rumice bis a capite in circuitu pedum ejus; ibi debet stare quando jurat sacramentum, et habere debet in dextro brachio quinque libros Moysi secundum legem, et si habere non potest secundum hebreum, tamen habeat latinitatem.

Pertz, *Monumenta Germaniæ historica (Legum, I*, p. 194).

GLOSSAIRE

Les mots précédés d'un astérisque ne se trouvent pas dans les lexiques.

* **B***rumalius, a, um,* d'hiver, hivernal, p. 18, v. 50. Doublet de *brumalis.* Cf. *militarius, a, um,* et *militaris, e.*

C*ircumquaque,* tout autour, p. 34, str. 27. Freund n'en cite qu'un exemple.

* *Climatibus,* p. 18, v. 52, doublet de *climatis,* seule forme citée par Freund.

* *Clusio, onis,* enceinte de remparts, p. 34, str. 27. Ne figure ni dans Freund, ni dans du Cange.

Condictus, a, um, consacré à, p. 21, v. 92. Acception nouvelle.

C*onglobo, as, are* (sens neutre), se rassembler, se grouper, p. 22, v. 113. Acception nouvelle.

C*um,* avec, employé avec l'accusatif : — *Cum* sodales exclamemus, p. 34, str. 25.

D*uodenus, a, um,* de douze : — Princeps *duodeni* chori, chef du chœur des douze Apôtres, p. 34, str. 24.

Du Cange cite quelques exemples du féminin singulier *duodena.*

Digitized by Google

F*amex, icis,* fange, p. 20, v. 79. A joindre aux rares exemples que citent les lexiques. — Le sens habituel «contusion, tumeur», ne paraît pas convenir ici aussi bien que celui que j'ai adopté.

* *Flammaticus, a, um,* de flamme, enflammé, p. 20, v. 79. Peut-être faut-il lire *flammativus.* Les lexiques ne donnent ni l'une ni l'autre forme.

Flecto, is, ere (sens neutre), se plier (en parlant du genou), p. 20, v. 81. Acception qui peut être considérée comme nouvelle ; car, dans les exemples cités par les lexiques, *flectere,* employé au neutre, a toujours le sens spécial de « se diriger d'un autre côté. »

* *Fortimen, inis,* effort : Ostenderet possibili *fortimine,* p. 15, v. 13. Cf. comme formation analogue [* *mollimen*], mollimentum. Il faut ajouter que *fortimen* suppose une forme verbale * *fortire,* d'où elle dérive directement, de même que **mollimen* de *mollire.*

G*rassatus, a, um,* flatté, trompé, p. 17, v. 38. Acception nouvelle. Freund ne donne pas d'exemple de ce mot employé, comme ici, au passif.

L*audifluus, a, um,* qui répand les louanges, p. 37, VII[a], 5. A joindre à l'exemple unique cité par du Cange.

**Luxoricia, æ,* luxure : in *luxoricia,* p. 26.

M*anualis.* — Habens quinque cubitos *manuales,* p. 39. Cette locution, *cubitus manualis,* coudée (?), ne se rencontre ni dans Freund, ni dans du Cange.

Monitus, a, um, qui garde le souvenir de (?) l'empreinte de(?) : Librum scriptum revolvere Obsignatum signaculis septem de Christo monitis, p. 21, v. 83. Acception remarquable, si mon explication est juste.

* **P***ontius, a, um,* maritime, p. 18, v. 50. Calqué sur le grec πόντιος.

Possibilis, e (sens actif), puissant, efficace : — Ostenderet magnopere *Possibili* fortimine. « Afin qu'il montrât par un effort efficace », p. 15, v. 13. Acception nouvelle.

**Praesagmen, inis,* présage, signe précurseur, p. 17, v. 30, p. 21, v. 85.

**Precis, cis* (nominatif), doublet de *prex, cis,* p. 6.

**Profulgor, oris,* éclat, p. 16, v. 15.

**Prosator,* créateur, p. 15, v. 1. Les lexiques ne donnent que

Digitized by Google

le féminin *prosatrix,* dont ils citent un seul exemple, extrait des gloses d'Isidore : *Prosatrix,* genitrix.

**Reatis* (p. reatibus) (?), condamnation, p. 34, str. 22.

Reboo, as, are (act.), faire retentir : — Carmen dulce *reboemus,* p. 34, str. 31.

Refuga, æ, transfuge, p. 16, v. 25. Cf. Du Cange.

**Scrupes, is,* rochers, écueils, p. 19, v. 61. Les lexiques ne donnent que l'adjectif *scrupeus, a, um.*

Sedium, ii (?) siége : Principatum ac *sedium* Potestatum et virtutum. « Le principat et le *siége* des Puissances et des Vertus », p. 15, v. 9. Les exemples cités par du Cange paraissent moins anciens.

Sive, synonyme normal de *vel,* se trouve devenir accidentellement synonyme de *et:* p. 4, 3 ; 9, 6. Le premier exemple est douteux. Exemple analogue, extrait du cartulaire de Baignes : Alduinus d'Esticiac, et fratres ejus Arnaldus *sive* Willelmus, atque Aimericus, 205.

**Somnilencia, o,* somnolence : in memoracione, in *somnilencia,* p. 26.

Spatium, suivi d'un nom au génitif, forme une circonlocution que l'auteur semble avoir affectionnée, car il l'a employée deux fois : Aeris spatium (= aer), p. 18, v. 45; mundi spatium (= mundus), p. 24, v. 125.

Truculens, tis, = *truculentus, a, um* : truculentem rabiem, p. 10, v. 20. Freund n'en cite qu'un exemple.

Vacantia, æ, oisiveté, σχολή : in *vagantia,* p. 26. Freund n'en cite qu'un exemple.

Verno, as, are, chanter (comme les oiseaux au printemps), p. 24, v. 128. Cf. l'exemple cité par Freund, d'après Ovide : *Vernat* avis, « l'oiseau reprend son chant. »

Viciæ, arum, p. vitia, vitiorum : istas *vicias* et alias multas perpetravi, p. 26. Pour le changement du pluriel neutre en féminin, cf. *armes* de *arma, orum.* Remarquez cet emploi de *perpetrare* avec *vitium,* littéralement « faire, commettre des vices. »

* *Virgilius, ii,* ou *Virgilium, ii,* les Pléiades (constellation), p. 23, v. 117. Les lexiques ne donnent que la forme féminine. *Vergiliæ, arum.*

A. Boucherie.

Digitized by Google

DOCUMENTS SUR LA LANGUE CATALANE

DES ANCIENS COMTÉS DE ROUSSILLON ET DE CERDAGNE

(Suite)

XXV

(1304)

Ordonament del pesador del pan

Xi. kls julii. — Ffo adordonat per En Pons d'Ur, batlle de Perpenya, de manament del S. Rey, que per totz temps d'aqui enant lo batle de Perpenya, ab conseyl dels consols, deja metre cascu ayn en la festa de Sent Johan de juyn I. bon home de la vila de Perp. qui pes lo pan cuyt qui a la vila de Perp. venra de fora vila, ni's pastara dins la vila per vendre; e que'l dit home bon aja c. s per salari, los quals pagen los cossols, e'l terts del pan que trobara merme del pes.

Item que'l dit bon hom qui en ayso sera assignat, que don lo pes en aquela forma que es escrit e ordonat al libre de la cort.

Item que al dit bon hom deja liurar lo dit batle I. saig, e mudar cascu ayn, e que'l dit saig aja de les romanents dos partz del pan la terssa part. (*Ordinacions,* I, f° 20, r°.)

Ordonament que hom puga trer sèu, pega o alquitra de la terra del senyor Rey, e altres causes, axi co's segueys

Xvi. kls septembris anno dni m. ccc. quarto.

Ffrater Jacobus de Olleriis et Petrus de Bardolio, procuratores illustriss. dni regis Majoric. dixerunt Poncio d'Ur bajulo Perpiniani, etc. (*Ordinac.,* I, f° 29, v°).

Ordonament de les mesures del blat, e del march dels argenters

Ffo adordonat que nul hom no gaus pesar ab march entro que aja pres patro d'aquell de la cort, e qui aquest manament passara estara a causiment del senyor.

Digitized by Google

Item pridie idus septembris, fo adordonat de part del batle, que tot hom dins VIII. dies aja afinades les mesures del blat ab lo mig carto de la cort.

D'aqui avant tot hom e tota femna en qui fossen trobades majors o menors, estaria a causiment del senyor.

(*Ordinac.,* I, f° 19, v°.)

L'acte de mariage de l'infant Sanche de Majorque et de Marie, fille de Charles II, roi de Jérusalem et de Sicile, célébré en Provence par Pierre, évêque de Vence, le 12 des calendes d'octobre 1304, rapporte les paroles que les deux futurs époux prononcèrent *in vulgari, ut ecce :*

« Ieu Sanchol, fill del clar seignor mon sen Iaime par la gracia de Dieu Rey de Mayorgas, doni mon cors per lial marit a vos Maria filla de haut seignor mon sen Carle per la gracia de Dieu Rey de Jerusalem et de Sezilia.

Et dicta domina Maria respondens dixit ad eum : Et ieu vos en resebe.

Et vice versa predicta domicella spectabilis D. Maria... dixit : Ieu Maria, filla de haut seignor mon sen Carle segon, per la gracia de Dieu rey de Jerusalem et de Sezilia, doni mon cors per lial molher a vos Sanchol fill del clar Rey mon sen Jaime per la gracia de Dieu rey de Mayorgas. *Et dictus Sanctius junctis suis manibus cum manibus dicte inclite Marie respondens dixit ad eam :* Et jeu vos en recebe [1] ».

Adordona e declara lo Senyor Rey, que cascun hom de Perpenya qui haja lauraso a[d I.] pareyl de bous en qualque terme de loch e de casteyl de Rosseylon e de Vallespir, que puscha aqui peyxer LX. besties, de menudes e de majors, senes pascher, e ayxi masex, segons mes o meyns, e a mig deume de carnalatge, aynels, ayxi com acostumat es : e no van en

[1] Ex publico urbis Mass. *tabul.* — *Gallia christiana,* tom. III, p. 197. *Instrum. eccles. Venciens,* n° 3.

Le provençal, que le rédacteur de ce document fait parler à l'infant Sanche, peut être retourné en catalan sans la moindre difficulté, moyennant quelques modifications orthographiques, telles que *eu* au lieu de *ieu, Deu, Jacme,* etc. Le catalan aurait dit aussi *don* et *receb;* mais il faut observer que le catalan vulgaire disait déjà au XIV[e] siècle, et dit encore aujourd'hui : *doni* (je donne), absolument comme dans l'ancien provençal.

Digitized by Google

com[p]te los aynels ni'ls cabritz del dit bestiar. Si empero lo dit hom de Perpenya tenia mes bestiar al dit loch oltre lo dit nombre, haja's avenir ab lo senyor del dit casteyl o loch, si el pescher es seu, o ab aquel de qui sia el pascher.

Item adordona e declara lo senyor Rey que cascun hom dels d'amont ditz puscha tener, per les dites laurasons a laurar, en cascun aper IIII. besties [e] 1ª vacha, e aqueyles peyxer e tenir als ditz casteyls e a les pastures d'aqueyls, e ademprar les pastures dels lochs vesinals ayxi co'ls habitans dels ditz casteyls, senes pasquer. Sal empero, que eyls no passen los casteyls o les eres dels lochs vesinals; e, si o fasien, que s'agen avenir del pascher ab los senyors d'aqueyls lochs vesinals, e ab aquels de qui seran los paschers.

E si alcun dels ditz homes de Perpenya haura laurason en dos casteyls vesinals, ayxi com En P. de Cornela ha a Vilanova [1] e ad Avalrri, e altre en semblant manera, e d'aqueyla lauraso havia part lo casteyl vesinal o les eres d'aqueyl, e anava laurar [2] aqueyles terres o laurason, que vaya per son camin dret e per aquel meteys se'n torn, quant hauran alarguat [3]; e no pasturen en loch, si no o fasia a les terres propries lurs. E si o fasia, que s'aja avenir ab lo senyor d'aqueyl loch vesinal, del pasquer.

Ffeyta fo aquesta ordonacion *viii. kls octobris anno dni m. ccc. quarto.* (*Ordinac.*, I, f° 71.)

Anno dni m. ccc. quarto.

Sequitur ordinacio actenus in villa Toyrii observata super facto preconitzacionis vini et solucione preconitzacionis ejusdem.

La crida de Toyr [4] deu tener e aver una empola que ten-

[1] Vilanova-de-Raho et Avalri, deux villages situés près d'Elne, au N.-O. Le second est aujourd'hui entièrement détruit.

[2] Le ms. porte *anava lauran* (allait labourant), qui se dirait très-bien aujourd'hui en catatan pour *labourait*. Mais il est probable que c'est une faute du copiste, car il existe de ce texte diverses copies, une, entre autres, de l'an 1366 (*notule* d'André Romeu, 1366, f° 14;—Arch. dép., B.115) et une autre du XVI° siècle (*Liber stillorum*. fol. 13), qui portent, la première, *anava laurar*, et la seconde *anava a laurar*.

[3] *Allargar lo bestiar* signifie encore aujourd'hui « faire paître le bétail », appliqué seulement au gros bétail.

[4] Thuir, chef-lieu de canton, à l'ouest de Perpignan. Le *Livre vert*, ou

Digitized by Google

gua .j. quarton de vin, e no mes; e deu aver per cridar, de quascu vixel de vin que crit e per aytantes veguades quo crit vin, j. quarton de vin del vin que crida, e no res als.

Item si crida camp o camps, o casa o cases, o altres causes no mobles o mobles, una per cabal, o does o tres o mes ensems, per vendre, e que tot sia de una persona, deu aver per la prumera crida que fara .j. diner, e no mes. E per quascuna de les autres crides que fara d'aqueles metexes causes, sia una o mes, que aura cridades, per aytantes veguades que les cridara deu aver mesayla, e no mes. E es cert que manumessedor o manumessedors d'una persona, o tutors d'alqun pobeyl, o curadors d'alqun adhult, o procuradors d'alquna persona o d'alqunes persones hereter o hereters ensems d'una heretat, qui fassen cridar, son enteses, quant a la paga de la dita crida, per una persona tantsolament.

Item si la crida crida bou, o ase, o mul, porc, o feda, o anyel, o autra bestia, o clau, o autra causa que aya[1] perduda, a acostumat d'aver per cascuna crida mesayla, e no res mes.

Item si crida noyrissa, o que no pass hom per alcun camp o camps o per alcuna autra possessio o possessions, meten[2] ban per alcuna raso, deu aver per quascuna crida .j. dr, e no res mes.

Item es acostumat que tot hom de la vila de Toyr e tota altra estrayna persona qui vuyla vendre fruyta, o pex, o porres, o cauls, o ayls, o cebes, o tota autra ortalissa, o qualque autra causa moble, a la vila de Toyr, que es acostumat que, senes requesta del baytle e de la crida, que ho pot fer cridar a .j. emfant, aquel que's vol, e dona-li so que's vol, e no n'es de ren tengut de donar a la crida ni as altre hom.

(Archives de la commune de Thuir, *Livre vert*, f° 16, r°.)

cartulaire municipal de Thuir, fait en 1315, peut être cité comme modèle de correction pour les textes catalans.

[1] Il faudrait sans doute *aya hom p.*

[2] « En mettant. »

Digitized by Google

XXVI

(1305)

Ordonament de maymondines e de morabatis e de esterlis [1]

Anno domini m ccc. quinto. — Ffuit ordinatum per Dom. Regem, quod de maymondina simplici recipiantur tantum v. sol. — Item de maymondina duplici x. sol. — Item pro morabatino amphorcino (lisez *amphoscino*) *vii. sol. — Item pro esterlingo iiii*or*. denarii.* (*Ordinac.*, I, f° 13, r°.)

Fo cridat *v. nonas julii anno dni m. ccc. v.* aixi com se seguex.

Mana lo balle del seyor Rey a totz los masalers, que negun no gaus metre en balanssa cor [2] una pessa per tornes, en carn que vendra a pes, sotz pena de x. s.

Item mana lo dit batle a totz los Juseus, que negun no gaus aucir negun bou, vacha, ni moton, ni altra bestia, sino a masel del Call o dins lurs barreres, sotz pena de x. s.

Item mana que negun masaler no aus vendre cabrit ni nuyla altre carn, sino en les taules que han acostumat, sotz pena de x. s. (*Ordinac.*, I, f° 39, r°.)

Anno dni m. ccc. quinto. iii. kls septembris.

Ffo adordonat per En Simon Cadeyl batle de Perpenya, ab conseyl e de volentat d'En Bñ Bosom, e d'En Ff. Oliba, e d'En P. Geli parayre, e d'En Bñ de Vernet peyrer, cossols de la vila de Perpenya, hauda primerament volentat e manament del senyor Rey :

Que d'aqui avant negu sartre, ni parayre, ni pelisser, no gaus retre vestidures, ni draps, ni paradures, ni peyls, que liuratz li sien en comanda per los venedors, als compradors d'aqueles causes ni ad altres [3] hom per eyl, entro que'l venedorsia pagat, e senes sa licencia. Lo qual venedor, sia draper

[1] Les noms des monnaies *maymondines* et *morabatins* sont d'origine arabe : celui du *morabatin amphoscius* vient d'un roi Alphonse de Castille ; *l'esterli* répond au sterling anglais.

[2] *Cor una pessa*, « rien qu'un morceau. »

[3] Il faudrait *altre*, et la lettre *s* n'a été amenée que par la voyelle initiale ou *h* muette du mot suivant

Digitized by Google

o parayre o pelisser o argenter o cedera[1], que escrischen o fassen escriure en lur libre, en presencia del sartre o d'aquel en qui les dites causes serien liurades en comanda: la qual escriptura, feyta en lo dit libre e feyta fer per lo crehedor, sia cresedora ayxi com escriptura publica.

E qui contre aquestes causes o alcuna d'aquestes fara, pagara de pena x. s, e estara arremenat a la Cort entro que lo comprador aja pagat lo preu al crehedor de les dites causes que li serien stades comanades per eyl.

(*A la suite*)

Ordonament que hom no fassa palers dins los murs veyls[2]

Mana lo batlle del S. Rey a tots cominalment, que nul hom no gaus fer paler ni ajustar paila, en nula casa que sia dins los murs vels, ni fora los dits murs en loch massa perilos.

E aqueyl qui o ffara, que perdra la paila, e'l denunciador aura'n lo terts. (*Ordinac.*, I, f° 29, r°.)

Pridie nonas octobris anno dni m. ccc. v.

Ffo adordonat per En Simon Cadeyl batlle de Perpenya, que negu no gaus vendre venimia del viyer[3] de Mayloles, d'Orla, de Canoes[4], de Toluges, del Soler, de Polestres ni de negu altre loc qui sia d'aquela part, sino a la plassa qui es prop l'alberch qui fo d'en Laurens Redon.

Item que negu no gaus vendre venimia de Bajoles, ni de Casteyl Rosseylo, ni de Saleles, ni de Cabestayn[5], ni de Vilanova[6], ni de nul autre loc qui sia d'aquela part, sino a la plassa que es acostumada de vendre, so es assaber, de la casa d'En R. Gavela entro al canto del alberch en que esta En Morrut sa-

[1] Il faudrait sans doute *ceder; cedera*, « ouvrière en soie. »

[2] Les *vieux murs* de Perpignan ne comprenaient que la paroisse Saint-Jean. La nouvelle enceinte, dont on ne connaît aucune mention avant 1287, comprit les futures paroisses Saint-Jacques, la Real et Saint-Mathieu, qui entourent la paroisse primitive Saint-Jean, à l'est, au sud et à l'ouest.

[3] Lisez *vinyer*, « vignoble. »

[4] Canohes, Toluges et le Soler, villages autour de Perpignan, à l'ouest.

[5] Cabestany, à l'est de Perpignan, patrie du troubadour Guillem de Cabestany.

[6] Vilanova-de-Raho.

Digitized by Google

bater; e del dit canto aval vers la Plassa dels Richs homes[1], negu no gaus vendre de la dita venimia dels dits lochs, ni negu no gaus vendre venimia de I. loch per altre. E aquell qui aquest manament passara, perdra la venimia e'l denonciador aura'n lo terts. (*Ordinac.*, I, f° 31, v°.)

Ordonament de la fusta e dels cayros e dels teules, que deuen cobrar aquels qui venut o an, si no son pagats, part totz altres crebedors

Die jovis ante festum Beati Anthonii anno dni m. ccc. v. Dns Rey voluit et ordinavit, etc. (*Ordinac.*, I, f° 20, v°.)

Ordonament de la lana, que hom no la gaus trer de Rosseylo ni de la terra del S. Rey, ni bestiar per tondre

Quarto idus febroarii anno dni m. ccc. v.

Ffo adordonat de part d'En Simon Cadeyl batlle, de manament del S. Rey, que no-y aja negu, per ardiment que aja, qui gaus trer de la terra del S. Rey, so es assaber, de Rosseylo e de Cerdayna e de Conflent e de Vallespir, per mar ni per terra, lana, ni bodrons, ni aynins, ni remes, ni neguna altra lana en peyl o senes peyl, ni lana filada ni a filar. E qui contre aquest manament passara perdra la lana e les peyls, de la qual pena lo denunciador aura la terssa part.

(*Ordinac.*, I, f° 17, r°.)

XXVII

(1306.)

Quinto kls madii anno dni m. ccc. vi.

Ffo adordonat per En Simon Cadeyl per manament del S. Rey, que negu hom d'aqui anant no gaus vendre la paralada[2] de la fusta pus avant de VII. s.

Item la miga parelada, oltre III. s VI. d, e I[a] fila doblencha oltre II. s.

E qui contre fara, perdra lo venedor la fusta e'l comprador lo preu, de la qual pena aura lo denunciador lo terts.

(*Ordinac.*, I, f° 20, r°.)

[1] La *Plassa dels richs homes* est aujourd'hui la place de la Loge.

[2] Lisez *parelada*, pour *parellada*.

Digitized by Google

Iii. kls madii anno dni m. ccc. vi.

Ffo adordonat de part del batlle d'amont dit, de manament del S. Rey, per so que frau no's poges fer, que nul hom de les terres del S. Rey qui aja bestiar no'l gaus tondre fora les dites terres del S. Rey, ans l'aja a tondre dins les dites terres. E qui contre fara, perdra la lana e'l preu valent, de la qual pena lo denunciador aura la terssa part.

(*Ordinac.*, I, f° 17, r°)

Ordonament dels alongers [1] que'l S. Rey fa ad alscuns, e'n qual[s] causes s'enten.

Xvi. kls julii anno dni m. ccc. vi. Cum nonnullis tam officialibus nostris quam creditoribus et debitoribus in dubitum (sic) *verteretur que debita intendimus elongare,* etc.

(*Ordinac.*, I, f° 35, v°.)

Pridie idus septembris anno dni m. ccc. vi.

Ffo adordonat per lo S. Rey, que negu jutge ordinari del S. Rey, que no lev messions de les partz ni altre, mes tant solament deja aver sert salari del S. Rey, de alcun feyt que li sia vengut d'avant, quant que'n fes composicio o no. E que aysso deja jurar al comensament del regiment de son uffici. E u contre aysso fara per si o per altre, que [pac] a quatre dobles e reta tot so que'n aura pres, e sia donat a la almoina del senyor Rey, et aquel que li o daria pac a tres dobles a la dita almoina, et encara que sien sotz mesi [2] a la pena de dret.

(*Ordinac.* f° 21, r°.)

Ordonament del bosch de Perelos [3].

Anno domini m. ccc. sexto.

Aquestes son les primeres crides, primerament a Opol e a Pereylos, e manament a Junegals [4].

[1] Sursis, délai.

[2] On trouve encore en catalan, au XIVe siècle, de fréquents exemples de pluriels masculins en *i*; ces pluriels se sont conservés dans le Capcir et le Donazan.

[3] Perellos, petit village du Roussillon, sur la frontière du Narbonnais, siége d'une vicomté. La commune de Perpignan y possédait une forêt dès le XIIIe siècle.

[4] Ginegals, ténement inhabité, à l'ouest de Perellos.

Digitized by Google

Aquest aordonament d'aval escrit feren los consols e'ls prosomes de Perpenya ab volentat del senyor Rey.

Auiatz totz que mana lo veger del S. Rey als estrayns e als privatz, que no n'i aga negu ni negu na, per ausar [1] que aja, que gaus talar ni ramar [2] a obs de bestiar en tot lo bosch de Pereylos ni d'Opol, sotz pena de LX. s. — *Item* nul hom ni nula femna no gaus metre bestiar, d'aquest dia present entro que X. ayns sien passatz, en la devesa que es termenada e enclausa dins aquestz termes, so es assaber : del Roue [3] d'Opol pujan per la teneson amont d'En R. Marti, e puxs puja ves ponent tro al cortal d'En Graciana, e d'aqui va tot dret tro a Coma Savina, e de Coma Savina puja per lo torrent amont que puja ves lo fren (*sic*) dels coloms ; e de les altres partz afronta ab lo bosch de Pereylos. E tot hom qui aquest manament passas, pagaria per bestia grossa XII. drs e per bestia menuda IIII. d.

A Tautaull, e Vingrau, e Tura [4], e Ribes autes, e Aspira.

Auiatz totz que mana lo veger del S. Rey a totz los estrayns e al[s] privats, que no n'i aga negu, per ausar que aia, que gaus talar ni ramar ni metre nul bestiar en lo bosch o garriga que es enclausa dins aquestz termes, so es assaber : del terme que es a XX. canes de Montpeller sobre I. gran quer [5] que ha en lo conch de Vingrau ribe lo cami rial a part de jos, e d'aqui va tot dret entro a I. terme qui es sobre lo cortal d'En R. Marti a II. canes de Montpeller, e d'aqui va ad autre terme qui es aqui epres [6] en la garriga, e d'aquel tro a Iª gran socha [7] d'autzina en que ha [Iª.] crou, e d'aqui tot dret tro a I. autre terme que es en la riba del pendent de la Coma dels Tors, e davala tro al sol de la dita coma, e d'aqui va tot dret entro al cap de la coma del cortal d'En Sach ; e pus, tot

[1] Audace. Ce mot est employé ailleurs comme adjectif.

[2] Cueillir de la ramée ou branchage.

[3] Rivière appelée aujourd'hui *lo Robul*.

[4] Tura, village entièrement détruit, sur la rive gauche de l'Agli, en face de Rivesaltes.

[5] *Quer*, rocher ; mot celtique.

[6] « Et proche » ; il faut sans doute *apres*.

[7] Souche, tronc. Le mot *elzina* ou *alzina* (chêne vert) est déjà employé en Roussillon au IXᵉ siècle ; il paraît se rattacher au berbère *zin* ou *:in*.

Digitized by Google

dret per la Plana de la Taxonera tro al cap del aygavers deves Espiran, e del dit loc ve tro a la Plana del Far, e de la dita plana va tota ceda tro [1] a la rocha del Morr, e del dit Mor va conclusen tot Pug Lebros ves Vingrau aytant co'l bosch s'esten ad aval, e torna al dit terme [2] que es xx. canes sobre'l quer dit que es en lo conch de Vingrau, en axi que'l cami rial roman tot fora la dita devesa. — E tot hom qui aquest manament passes, pagaria per taylar o ramar LX.s ses tota merce, e qui y men[aria] bestia, per bestia grossa XII d., e per menuda IIII. d.

E aquesta devesa del bestiar durara d'aquest dia present entro X. ayns sien passatz.

Item adordonaren los d'amont ditz prohomes, que en la tayla o tayles que hom fara en los ditz boschs negu bestiar no-y entre de X. ayns que la tayla o tayles seran feytes.

Item adordonaren per manament del S. Rey, que nul hom estrayn ni privat no gaus taylar, en los d'amont ditz boschs o deveses, barches ni nula autra fusta perta[n]yens ad autres vaxels de mar, sino tansolament en la tayla que sera adordonada per taylar l'ayn : e que en aqueyxa la pusquen talar e penre, on que la-y troben, ab que la taylen I. palm pres de terra.

Item adordonaren que negu hom no gaus taylar ni ramar ab negu ferrament en negu loch dels ditz boschs qui son estimatz per tayles e adordonats per deveses; exceptat tant solament, que homes d'Opol o de Pereylos pusquen taylar e penre manechs, dentals e autres asines d'aper, etagmatz [3] a lur us, on que les troben en la tayla que sera adordonada per fer l'ayn e no en negu autre loch dels ditz boschs, sino boyx que poden pendre a obs de cobrir on que lo-y troben, e le[n]ya secha a lur us tan solament, ab que no la'n porten ab besties.

Item adordonaren que les autzines e'ls autres arbres que ara son croades [4], ho hom hi croara, ho y senyara d'aysi avant,

[1] Le mot *ceda*, « soie » semble désigner ici « une ligne droite » et répond assez à la locution « suivre le fil de l'eau ».

[2] Borne, limite.

[3] Mot inconnu et sans doute mal écrit. On peut lire *e traginatz* (et traînés ou voiturés pour leur usage), qui du moins aurait un sens, ou plutôt *estimatz*

[4] Pour *croats?* (qui sont marqués d'une croix).

Digitized by Google

romangen tota ora, que nul hom d'aquels que y seran adordonatz per taylar ni autre no les [1] tayl ni desfassa los se[n]yals que y son.

La qual ordonacio, quant foren vengutz dels ditz lochs, los ditz prohomes mostraren e leseren [2] d'avant lo senyor Rey e son cosseyl, e Eyl volch e mana que tot so que'ls davant ditz avien adordonat axi co d'amont es escrit sia ferm e aiya tenguda per totz temps; et encara, a major fermetat, pausa aytal pena, que nul hom no gaus taylar ni ramar a negun loch dels d'amont ditz boschs o deveses sotz pena de LX. s, sino aquels qui seran adordonatz per fer les tayles, exceptatz aquels que d'amont avem nomenatz.

Item que negu hom no gaus metre bestiar menut ni gros, aixi co d'amont es dit, e, si ho fasia, pausa-hi tal pena que pag per bestia grossa XII. d e per menuda IIII.d; de la qual pena vol que n'aga lo bander que-y sera mes per son Veger, la maytat, e l'autra maytat que sia mig per mig entre Eyl e'l senyor de Pereylos, quant a sso que es del terme de Pereylos. Quant als autres lochs, vol que tota la dita meytat sia seua entro [3] que al re n'aja adordonat. (*Ordinac.*, I, f° 36-37.)

(*Publication pour la ferme des revenus royaux de Tautahull, annexée à l'adjudication faite le 2 des ides de janvier 1306.*)

Quis qui vuyla comprar la renda de Taltauyl [4] aura asegurar sso que-y prometra al senyor Rey, e paguar lo preu per termes, so's asaber la tersa part a Nadal, autra a Pascha e altra a la fi de l'ayn, — e que sia batlle e[dega] metre batlle per la sua ma sufficient.

Pero rete hom de la dita renda totes justicies criminals, e si per aventura diners ixien d'aqueles, que'l comprador que n'aga la VII[a] part, levades messions de juge e de scriva e d'avocat.

[1] Il faudrait *los*, se rapportant au masculin *arbres*, mais il est possible que, dans la pensée du rédacteur, *les* se rapporte au féminin *autzines*, de même que *croades*.

[2] « Ils lurent », de *legir* (lire).

[3] Mss. *entre que*.

[4] Tautahull, improprement appelé Tautavel par les documents officiels, est le dernier village du Roussillon près d'Estagell, sur les limites des pays de Fonollet et de Pierrepertuse.

Digitized by Google

Item ne rete hom aver trobat, e escauytes, e feus, e lausime d'aquels, e exils de perssones, e bans posatz per lo senyor Rey ho per ssos hoffecials, e comfiscacions, e reempssons d'omes e de femnes, e entesties, e exorquies, e acaptes e bens d'ireges.

E fem aquesta venda d'aquest sent Johan de juyn qui ve a tres ayns, sal dret d'altruy, si ges n'i a. E no volem eser tengut de guerra.

E enquara, que quis qui la compre, que aga a lixar les asines dels molis en aquela vallor[1] e en aquela condissio que les reebra. E enquara, que aga a lixar la vixela del celer en aquela condissio que la reebra, e enquara a retre l'arnes que reebra qui es al dit castel.

(Original. — *Procuracio real de Mallorca*, A, f° 64; archives du dép. des Pyr.-Or. — B. 21.)

Ordonament de les donzeles qui prenen marit sens voluntat de lurs parents

Tercio kls octobr. anno dni m.ccc.vi

Cum plures regni nostri... temerario ausu domicellas et proborum hominum filias seducendo, etc. *Tractatores vero talis motrimonii pena simili feriantur.*

E ya sia que tart[2] s'esdevengua que home sia desebut per femna o per femnes, en semblant cas tota hora, si s'endevenia, s'en seguescha semblant pena en els e'n totz aquels qui aurien tractat aytal matrimoni.

(*A la suite*)

Ordonament de les dones e donzeles, quines paradures e quins ornaments degen portar

Ordona lo senyor Rey de Malorcha, que neguna dona ni donzela de tota la sua terra de Rosseylo ni de Vallespir, ni del comtat de Cerdanya, d'aqui anant no gausen portar

[1] On a déjà vu que les scribes catalans du XIVe siècle doublaient souvent la lettre *l*, à la fin ou au milieu du mot, sans que rien puisse justifier cet usage. On a toujours dit et l'on dit encore en catalan *valor*, sans mouiller la lettre *l*.

[2] Ce mot signifie ici *rarement ?*

Digitized by Google

en nuyla vestidura aur, ni argent, ni perles, ni peres precioses ; sino tant solament que pugen portar, per lo tayl del cabes e de les escotadures dels cotz e de les flotxes e de les garnatxes e de les altres vestidures e'ls puxs[1] dels gardacors e de les goneyles, argent blanch o daurat plan o enbotit[2].

Item pugen portar en lo cabes III. o IIII. parels e mig o mes de membretz de argent dauratz, o botons, ab que no costen oltre XX.S, o altre ornament de ceda o d'als que costas meyns que aquest.

Item pugen portar maneges de camises obrades o garnides de seda.

Item que les donzeles pusquen portar una via de fres de lis o de vergeta que's ret dobla, part les escotadures, en les flotxes e garnatxes e cots e les goneles, e que pugen vestir mitats.

Item que neguna dona no gaus portar en manteyl afiblals (*sic*) d'aur ni d'argent, ni taixels, ni cadenes, d'aur ni encara d'argent, qui pesen oltre XII. onses. E, part ayso, pugen portar per lo tayl del manteyl d'enant[3], argent blanch o daurat plan o enbotit; e que en los taxels no aja perles, ni peres precioses, ni ermauts, que costassen mes que si eren d'argent, e que les cadenes no ajen mes de III. cames blanches, unisses e triades una de altra; exceptatz los botons e'ls taxels e'ls afferadors[4], que pugen esser daurats ; e puschen portar altres ornaments que costassen meyns que aquest[s].

Item que tota dona puga portar sauena d'aur o d'argent testa[5] ab seda, mas que no-y pusquen mesclar perles, ni peres precioses, ni negun sobre pausament d'aur ni d'argent, ni portar perles per garlandes ni per nuyla altra manera.

Item que neguna dona ni donzela no gaus portar en neguna manera, en capa ni en manteyl redon, aur ni argent ni perles ni peres precioses ni altre sobre pausament, sino tan solament per lo tayl d'avant e per lo capero e per les aletes, argent blanch o daurat, so es paletes e granels, o paradura enbotida

[1] Il faudrait *e als puyns* (pour *punys*).
[2] En relief, « gonflé. »
[3] Par-devant.
[4] *Affermadors ?* ou *afferradors*.
[5] Tissue.

Digitized by Google

d'argent daurada, valent al mes, en manteyl redon xxx. s, e en la capa al mes L. s.

Item que pugen portar, en lo peylot e'n lo cot e flotxes e garnatxes e en altres semblantz aquestes, botons e granels e pometes, o que's vulen, sol que no costen oltre xx. s entre tot; e'n la botonada puschen portar la paradura aytal co per lo cabes sera.

Item que no gausen portar neguna vestidura de drap d'aur ni d'argent ni de seda ni de velut, sino drap de lana, en lo qual entenem camalot, de qualque color se vulen, e serdat per folradura sots [1] altre drap de lana, e brials ab lista de grana; e que'l drap no sia traucat, ni entretalat, ni barrat. Empero sia listat, si's volen, de veta o de corda de seda.

Item que no porten pena de arminis.

E en aquestz capitols no entenem femnes soldaderes [2].

Item que les donzeles pusquen portar garlandes de perles o de que's vulen, de valor tro a xx. s e no mes; mas que neguna, pus aja marit, no gaus portar garlanda.

E ayso vol lo senyor Rey que sia observat per tots los homes e les fembres de les sues terres d'amont dites de vila, e per homes de sa casa e de son Conseyl.

Item ordona lo senyor Rey que nul hom ni donzela de vila, ni de son alberch ni de son Conseyl, no gaus d'aqui anant vestir, ni nula persona ad els vendre per vestir, drap ni vestidures de Fransa o d'altra terra que cost la cana de Montpeler oltre L. s Barcheñ, ni encara, si [eren] vestidures d'aytal drap o en que ages ornaments vedats, no les gausen vestir. Mas si es drap que sia feyt o adobat en les sues terres d'amont dites, no aja for; mes, que tots se ajen a vendre a cana de Montpeler, e que's canen jasen doble sobre tauler, e que s'i donen tornes aixi com a Montpeler. Mas, drap de li, e brus, e draps de cadirs stretz, se pugen vendre ad alnes aixi co es acostumat.

E'n ayso no entenem novies, ans vol lo senyor Rey que pugen portar aytal drap con volran.

Item que negu sartre ni altra persona no gaus talar ni cosir neguna d'aquestes causes vedades, sots pena de c. s Barch. qui seran partits aixi com d'aval se conten.

[1] Mot mal écrit et douteux; le ms. semble porter *jots*.

[2] « Soudoyées », femmes publiques.

Digitized by Google

Item que totes vestidures qui ara son feytes, en que ha garniment d'aur o d'argent, fres, o altres causes vedades de sus dites, sien desgarnides d'aysi a la festa de Ascencio de maig, e d'aqui enant que les puschen portar aytant com lur placia, servan la ordonacio d'amont dita quant als ornaments.

Item que les sauenes e altres ligaments de perles o d'als qui ara son feyts, se puschen portar aixi garnides con ara son, tro a la dita festa de Ascensio.

E en totes aquestes causes entenem Juseus e Juseues.

E qui contre aquestes causes vedades de sus dites fara, pagara de ban per cascuna vegada xxv. lbrs Barch. de les quals aura lo S. Rey lo terts, e la obra cominal del loch [1] lo terts, e'l acusador l'altre terts.

E aquesta pena se pagara del eixoal [2] de les dones cant a ayso que pert ayna eyles, e dels homes de so que a els pertayn.

Apres ayso, xiii. dies del mes de desembre en l'ayn de m. ccc. viii., etc. (*Ordinac.*, I, f° 25, v°—27.)

Xiii. kls novembr. anno dni m. ccc. vi.

Ffo adordonat de manament del s. Rey que d'aqui avant, cascun ayn, lo batle ab los conssols meten a pesar e a jutgar la carn del masel II. homes bos e dignes de fe, los quals sien renovelats cascun ayn a sent Johan de juyn.

(*Ordinacions*, 1, f° 39, v°.)

De fer deveses.

Pridie kls januarii anno dni m. ccc. vi. dominus Bern. Brandini judex curie vicarii, etc. (*Ordin.*, I, f° 69, v°.)

XXVIII

(1307)

Ordonament quals penyores son exceptades, que no son pe[n]yorades per deutes que hom deja.

Xvi. kls madii anno dni m. ccc. vii.

A declaracio de la ordinacio del senyor Rey feyta sobre'ls

[1] On voit que cette ordonnance n'était pas faite spécialement pour la ville de Perpignan, mais pour tous les lieux des comtés de Roussillon et Cerdagne.

[2] Ce mot est écrit ordinairement *eixoar*, ou *exoar*; on trouve même *exouar* (du latin *uxorium*, dot de l'épouse).

Digitized by Google

deutes a destre[n]yer, en la qual avia exceptades motes[1] de causes en general e en especial que no fossen pe[n]yorades ni preses per alscuns deutes, mana lo s. Rey que'n sien exceptades les causes que's segeixen.

Primo, tot lo bestiar arech[2], e vedels e polins qui segueixen lurs mares que aren ; — item, totes asines de arar e de cavar ; — item, cavals e altres cavalcadures de tots aquels qui les tenen ni les an acostumades de tener per lur honor e per lur cavalcar.

Item, armes de tot hom, si donchs no era hom qui les teng[u]es per vendre.

Item, vestidures, quals que sien, pus portades o vestides les aja publicament ; empero, apres mort d'aquel o d'aquela de qui serien les vestidures qui romases seran, pusquen aqueles vestidures esser liurades per la cort per sos deutes, aixi com altres causes qui liurar ho vendre se pusquen per deutes ; — *item,* draps de lits, aixi empero com comunament en ivern e en estiu los tenen e'ls an acostumats de tenir en lurs lits e de lurs compayns ; — *item,* asines de cosina de ferre e de fust, a esgart de la cort, segons la condicio de les persones ; — *item,* draps de lits, en general, de hostalers.

(A la suite)

Ordonament dels loguers dels alberchs, e'l loguer per quins termes se deu pagar.

Primo, car[3] alscuns contrasts e duptes venen en cort sobre alscunes costumes escrites e sobre alscunes usanses servades

[1] Pour *moltes.*

[2] Ce mot, que nous avons déjà trouvé avant cette date, dérive du latin *aratorius* et aurait dû, d'après l'étymologie, s'écrire *areth* plutôt que *arech* ; mais le catalan a changé le *t* en *c* ou *g*, et l'on dit au féminin : *una bestia ariega* (une bête de labour).

[3] Il existe quelques feuillets d'un manuscrit de la même époque que le *Livre* Ier des *Ordinacions* (1311), mais écrit avec beaucoup plus de soin et surtout plus correct. D'après les fragments qui se sont conservés, c'était un recueil d'ordonnances du premier roi de Majorque, et on y trouve la preuve que le livre des *Ordinacions* n'a donné qu'un extrait de l'ordonnance *de loguerìis hospiciorum.* En effet, l'un des fragments dudit mns commence ainsi, au haut de la page : *a son profit e pac ne hom so que deu. Item car*

Digitized by Google

no escrites, per loguers d'alberchs, declara lo senyor Rey que tot loguer d'alberch qui per pag[u]es se deja fer, que sia entes a pagar per II. pages de mig ayn en mig ayn si a cap d'ayn se fa, si altres covinenses donchs no avia entre aquel qui l'alberch penria a loguer ab aquel qui'l logaria, les quals covinenses sien servades. E que, per loguers dels alberchs, aquels de qui serán los alberchs pusquen usar de la costuma, e que sien pagats d'aqueles causes que trobaran al alberch, que sien empero d'aquel qui aura pres l'alberch a loguer, d'anant tots crehedors ni mulers ni altres.

Item, que tot alberch que sia logat ad I. ayn o mes, que dins lo temps, o apres VIII. dies seg[u]ens, degen aver denunciada sa volentat la I. al altre d'aquels, so es assaber, aquell de qui es l'alberch al logader que no'l li enten anant a logar, o lo logader a el, que no'l li enten pus anant a logar ni retenir. En altra manera, si dit no avia sa volentat la I. al altre dins lo temps d'amont dit, que, passat aquell temps, que sia entes que l'alberch sia refermat e relogat per l'ayn seg[u]ent per aquell loger que d'abans l'avia tengut, e pagat per ayn. Empero, entenem que'ls VIII. dies se degen pagar per lo logader ad aquell de qui es l'alberch, si'l desempara; e, si'l reten, l'ayn seguent sien comtats.

Quatuor ex causis conductor ab hosp[it]e fugatur:
hospiti si sit opus /, vel si domus reparetur,
canone detento perverse /, sive moretur.
Item si possessio locata vendatur, quia emptor potest habere.

alcuns contrasts e alcuns duptes venen en cort sobre alcunes costumes escrites e sobre alcunes usanses servades e no escrites per loguer d'alberch, que per pagues se deya fer. que sia entes a pagar per does pagues de mig en mig ayn, etc. Le texte est ensuite le même jusqu'aux mots *sien comptats*, après lesquels vient une ordonnance du 1er octobre 1307.

La suite du texte offre, d'ailleurs, les variantes suivantes. Pour le premier article : *no havia, — aquell qui — ab aquell qui'l li logaria — fossen cervades. — per loguer del alberch — d'avant tots autres cresedors e mulers en la vila de Perpenya.* Pour le second article : *a I. ayn ho a mes — seguents — haver — sa volentat e dita la un al altre — asaber d'aquel — l'alberch a loguer, que no li — enant a loguar, o'l logader ad ell que no'l enten pus a loguer retener. — si dita no havia — la un al altre — temps d'avant dit, que, passat aquell, que sia — refermat o relogat — d'abant l'avia tengut a pagar per ayn. — e, si'l reten, al ayn present sien comptats.*

Digitized by Google

(*A la suite.*)

Ordonament dels te[n]yeyres.

Adordonaren los sobrepausats dels parayres e dels te-[n]yeyres de la vila de Perpenya, per to[t] Rosseylo e per Cerdanya e per Vilafrancha de Conflent e per tota la terra del senyor Rey de Malorcha, que no sia negu te[n]yeyre qui gaus te[n]yer negu drap de lana a vert sino ab gauda.

Item que negu teyneyre no gaus te[n]yer negu drap adobar[1] a blau, si doncs no era sarga, sal de unes caus[s]es ; — e que no gaus teyner negu drap que sia d'altre color a negre, si doncs no devia esser negre de tot ; — e que negu no gaus te[n]yer negu drap de vermeyl a bruneta.

Item, que negu te[n]yeyre qui tenga[2] de peyrussa escarlatats ni rosses, no gaus maestregar neguns draps ab senra ni ab caus.

Item que negu teyneyre no gaus teyner negu drap que sia grog a vert, e que cascu teyneyre don les colors complidament als draps tot aixi com adordonat es per los dits sobrepausats ; — e que negu no gaus te[n]yer negu drap de lana a groc, sino ab gauda.

E qui contre aquestes causes fara qui d'amont son dites, pagara per pena per cascuna vegada L. s, de la qual pena aura lo denunciador ad obs del mester la maytat, e la cort l'altra maytat.

(*A la suite*)

Ordonament que cascu parayre aja asines de tirador[3], e que no toc les altres.

Ffo cridat de part del batle del S. Rey, que nul hom qui aja tirador o tiradors, aja ses asines complidament en aquell

[1] « Que nul teinturier n'ose teindre en bleu aucune étoffe à apprêter. » Ici, comme dans un autre texte déjà cité, *adobar* serait équivalent d'*adobador* (*Revue des lang. rom.*, V, pag. 97) ; mais M. Paul Meyer (*Romania*, 1874, pag. 313) pense que la leçon est fautive. Je le veux bien, et, dans ce cas, il faudrait lire ici : *tenyer negu drap ne adobar a blau,* ou bien *drap adobador a blau.* Cette faute, si faute il y a, se rencontre assez souvent dans les manuscrits catalans du XIVe siècle.

[2] *Tenga* signifie « tienne » (au subjonctif). Il semble qu'il faudrait *tenya*.

[3] Lieu pour « tirer » ou étendre les draps. Les *tiradors* des pareurs de

Digitized by Google

tirador e tiradors pertanyens, e que negu no gaus [tocar] ni penre autres asines senes volentat d'aquell de qui seran. Exceptat barra de cap, a tornar, si la trobava jasen en *los camps dels tiradors*: e'n altra guisa, no.

E qui contre fara caia en pena de II. s, de la qual pena aja la cort la maytat, e l'autra maytat agen los sobrepausats del mester, ad obs del cominal del mester de la pareyria (*sic*).

(*Ordinacions*, I, f°s 23 et 24.)

Ffo [1] adordonat de manament e volentat del S. Rey, que nul hom no gaus entrar en pocessio de compra que fassa de cens ni de possessions, en tro que avengut se sia ab lo senyor per qui lo cens o la pessessio se tenra.

E qui contra aquest manament passara, lo senyor per qui's tenra lo cens o la possessio que comprada auria, la's penria aixi com per comes. (*Ordinac.*, I, f° 10, v°.)

Ordonament en quals fires puscha hom esser g[u]isat, e'n quals fires no, per deutes

Idus junii anno dui m. ccc. vii. — Cum signifficatum fueri, D. Regi Maiorich. quod mercatores, etc.

(*Ordinac.*, I, f° 35, v°.)

Ordonament que no sien pagades messions al primer pleyt

Anno dni m. ccc. vii. in principio presentis mensis octobrist cum Bernàrdus de Aldiarde, etc. (*Ordin.*, I, f° 8, r°.)

Ordonament de portadores de lana, e de draps crus.

Sexto idus novembris anno dni m. ccc. septimo.

Adordona lo batle del S. Rey ab volentat dels sobre pausats dels tixedors e dels parayres, que d'aqui avant neguna portadora [2] no gaus pendre de son salari de una dobla [3], per portadures, cor II. drs del comprador, e del venedor altres II. drs;

Perpignan étaient situés près de l'église Sainte-Marie-du-Pont, sur la rive droite de la rivière de la Tet.

[1] Il y a une ordonnance royale sur le même objet, du 8 des cal. de mai 1307, dans le *Liber stillorum*, f° 133 (Arch. dép.).

[2] « Porteuse », commissionnaire.

[3] « Doublée, couple. » On a ajouté *da*, d'une autre écriture : *doblada*.

Digitized by Google

— *item*, que no gaus penre per corratadures de III. pugesals de lana, del comprador [e] del venedor, de cascu [sino] I. dr.

Item que nuguna portadora no gaus corratejar ni portar draps, ni lana filada ni a ffilar, entro que aja jurat a la cort em poder del batle, e dada fermansa de so que hom li liurara. E que neguna portadora no gaus fer (*sic*) draps de nul altre hom, sino d'aquel de qui sera, per so que no s'i fassa negu frau. E que ajen a jurar cascu ayn a Sant Johan de juyn em poder del batle, denant los dits sobre pausats, que no fassen contre los dits stabliments.

E qui contre aquestes causes o alcuna d'aquestes fara, pagara de pena per cascuna vegada v. s, de la qual pena auran la maytat los sobre pausats dels dits mesters ad ops del comu de lur mester, e l'altra la cort.

(*Ordinacions*, I, f° 21, r°.)

Ordonament dels esserments [1] a pendre per les vi[n]yes

Xviiii. kls januarii anno dni m. ccc. vii.

Ffo adordonat de part del veg[u]er e del batlle del S. Rey e manat als dins e als de fora, que negu resclauser [2] ni altre hom, d'aqui anant, no gaus levar ni penre de vi[n]ya ni d'altre loch exerments, entro se'n sia avengut ab aquell de qui seran. E qui contre fara, estara a causiment del senyor.

(*Ordinac.*, I, f° 31, v°.)

[1] Mns. *de les serments*.

[2] Chargé de faire ou de garder les *resclauses*, ou digues et barrages pour les ruisseaux d'arrosage.

(A suivre.) ALART.

Digitized by Google

PETIT TRAITÉ DE MÉDECINE

EN LANGUE VULGAIRE

Cet opuscule, transcrit au XIVe siècle, se trouve dans le ms. 503 de la Bibliothèque de l'École de médecine, où il occupe les feuillets 81, r° — 84, r°. Il contient aussi quelques recettes (*experimenta*) en langue latine, que je n'ai pas cru devoir en détacher.

Il appartient au dialecte normand, comme le prouvent les formes verbales *aez* = habeatis, *averez* = habebitis 42, *ad* = habet, et certaines particularités phonétiques telles que *u* = *o* tonique : su*u*r = sud*o*rem 5, part*u*z = per t*o*tum 5, peril*u*se = periculosa 6, s*u*lement = sola mente 6, etc.

Les règles des cas n'ont pas toujours été observées. Néanmoins je n'ai pas modifié le texte.

Au point de vue médical, ce traité n'a pas grande valeur, ainsi que me l'a fait remarquer mon confrère, M. le docteur Espagne.

(F° 81, r°) *Incipiunt experimenta egritudinum. Item de urina et de sanguine*[1].

1. Faites le malade estaler en un bacin, e puis pernez[2] lait de femme, e versez desure suef. Si il vait ad funz, murat ; se il remaint desus, si viverat.

2. Pernez leven, si li en ungnez lé mains. Pus se donez al chen à manger. Si il le mangue, si vivera ; si il nel mangue, si murrat.

3. Derechef pernez lard, si ungnez les pez al malade desuz, dès le talun desqu'as ortels. Puis si l jetez al chen, si il le mangiue[3], si vivera ; si il le reprend en sa buche e remet hors, si murat.

[1] Ms. sangine.

[2] Le ms. donne tantôt *pernez* en toutes lettres, tantôt *pnez* avec *p* barré = *per*.

[3] Ms. *manguie*.

Digitized by Google

4. Si les freres al malade enfreidissent, e le membre se retraie, e ambedeus les freres seient sustrait (?)[1], çoe signifie la mort.

5. Cele suur del mallade est bone, ki partuz le cors li ist, e en la fin de la suur nel prent mie la fevre.

6. La freide suur, ki li ist sulement envirun la face e envirun la teste, est periluse e sinifiez (f° **81**, **v°**) la mort hastive.

7. Li malades ki rent permi les narilles le manger e le beivre, e, si hom le pelet, nient ne respunt, mult est dutus.

8. Li malades ki ad les narriles aguës e les oilz enfundret e les temples déchéét (*sic*), les orailles freides e cuntreites, ço est signe de mort.

9. Li malades ki gist envers e estreint ses mains amunt, e puis laisset chaeir cuntre val, ço est signefiance de mort.

10. Li maledes ki se vultret el lit des chevez des qu'as pez, ço est mal signe.

11. Li maledes ki gist assiduelement muz, pez ço est mal.

12. Li maledes ki ad en la face levez cume lentilles u cume greins de colere, ço est signe mortel.

13. Li malades ki ad la lange primes clere, e puis enercist, e les levres pendantes, e le vis hisduz, e les mains e lez pez freit, ço est signe de mort.

14. Li malades ki gette lé oilz e le vis suvent ça e la tut entur li, cume forcenez, ço est signe de mort.

15. Li malades ki poi ad de salive, e ne pot estaler, ço est mal signe.

16. Li malades ki ne pot dormir, ço est mal signe.

17. Un poi dormir la meriene ço est bon e perfitable al cors. E le lunc dormir fait mut aschiver.

18. Urine clere, e ki ad une niule desus noant ensement cume oscurtet, cele signefie la mort proceine.

19. Urine ki est trubléé (*sic*) e melléé (*sic*), e desus une niule oscure, cele signifie la mort plus demurant.

20. Urine ki est blanche, e ad as funz melléé (*sic*) de sanc, mort signefie.

21. Urine ki est ruge e melléé (*sic*) cume lie n'est pas periluse.

[1] Ms. *susrtaat* (?).

Digitized by Google

22. Urine ki ad meene culur, ne blanche ne vermel, signefie la mort.

23. Urine ki est blanche, e ad culur de fel, e mordante, de trop juner est tele.

24. Urine ki ad culur cumme ruge vin, e es funs cumme lie, signefie traval del cors e seccheresce.

25. Urine de ruge culur signefie dulur de chef, e ne mie lunge fevre.

26. Urine ki n'est[1] muez per mutes ures, signefie la pere. E si ele se muet signefiez grevance entur les reins, pur la pere k' i il ad es reins.

27. Urine ki est tenve (f° 82, r°), e ad en miliu cumme greins de gruel, signefie frenesin, ço est hume ki pert le sen.

28. Urine, es feveres (*sic*) tres aguës, ki ad ensement cum lie, u niule escumuse, e culur cumme fel, peril signefie.

29. Urine, es fevres aguës, ki est neire desus e ad lie es funz, signefie frenesim.

30. Hume ki ad en la fevre neire urine[2], e ad lange[3] dure, e vomist vermel, la mort signefie.

31. Urine, as fevres aguës, ki en miliu ad une niule noant, e desus lie, e es funs nent, signefie frenesim senz peril.

32. Urine, as fevres aguës, ja seit çoe qu'ele seit mordante e pulente, si ele ad es funs cum lie e desus nule (*sic*), n'est[4] mie periluse, mais lunge enfermeté signefie.

33. Cil hume est seins ki ad l'urine blanche le matin à lever, e vermel entre prime e terce, e blanche derechef à haute nune, e al vespre vermeille.

34. Urine ki est asez clere, e n'ad nend de lie signefiez mal.

35. Urine quant ele ad blanche lie signefie santé.

36. Si alcuns ad le sanc vermel, e en miliu blanches gutes, ço signefie peril de mort procein.

37. E si li sancs est neir e as funz[5] se sedt, se signefie peril de ses amis[6] (?).

[1] Ms. *neist*.
[2] Ms. *urne*.
[3] Ms. *lunge*.
[4] Ms. *net*.
[5] Ms. *ad funz*.
[6] Ms. *amis*. Je ne comprends pas.

Digitized by Google

38. E si li sancs est plains de petiz pertuz e blanc, e ad vermeiles gutes, ço signefie lunge vie[1].

39. Li sanc ki ad desus tenve fleme e clere, desuz neir, e espès, e dedenz dur e ferm, ço signefie lunge vie.

40. Derechef li sancs ki est desus vermeil ensement cum une tenve crustele, dedenz gras (?) e neir el miliu cumme pulmun, e ad pertuz pleins de rimur[2], e s'aheit al vessel as funz, ço est signe mortel.

Ad dolorem dentium

41. Pernez la plantaine e arrement e sel, e triblez forment, e envolepez en un drap linge, e metez en la buche sur la dulur, e tenez lunges en vostre buche, si serrez sain.

Iceste medecine valt a nuvele plaie saner

42. Pernez un blef drapelet, si le buillez forment en vin od sel; puis k'i vus l'averez builliz, metez desur la plaie. Si l lassez illoc tres jurs. Le ters jur ostez de la plaie. Si lavez[3] la plaie de ewe caude. Si la plaie est des cutes des qu'al[4] chef (f° **82, v°**) dé deiz, u en la teste, e si ele est des genuls tresqu'al deus[5], u en la teste[6], u si il (*sic*) est de l'une cute desqu'al altre, idunc la lavez od albun del of. E quant vus l'averez ben lavéé (*sic*) mullez estupes en albun del of, si metez desure.

A plaie en trait

43. Pernez un vel uint de porc, e friez per sei en une paele. E dunc pernez peiz resine e pur encens e thimiene e un poi de cire[7] e de mel, si builez en une paele. Puis que vus avet iceste commixtiun faite, triblez tut ensemble en un morter. Puis le metez en sauf en une boste desque vu (*sic*) en aez à faire.

[1] Ms. *iue*
[2] Ms. *ruiur*.
[3] Ms *sil sauez*
[4] Ms. *delqua!*
[5] Il semble qu'on pourrait lire aussi *tres qu'asdens*.
[6] Ms. *stete*
[7] Ms. *descire*.

Digitized by Google

Derechef altre emplastre à tute manere de plaie

44. Pernez le jus de la racine del eble e de la feugere del cheine, e de la plantenne per vele mesure. Pus pernez del nuvel saim de porc, e de cire, e de mel, e de farine de segle, e builez tut ensemble e (*sic*) une paele, pus si l culez permi un drap, e metez en une boste.

As oilz malades ki mut curunt (?) e quisent

45. Cuisez latue en vin od sel dedens, lavez vos oils. VIII. jurs u. VII. Probatum est.

Contra squinanciam

46. Lana succida posita super squinanciam [1], frixa in butiro vel sanguine [2], maturat et rumpit apostema.

Contra immunditiam pannorum

47. Cum aqua ubi coquuntur fabe abluitur oleum, omnisque pinguedo.

Contra guttam [3] *ubicunque fuerit*

48. Pro gutta ubicunque fuerit in corpore: R. Edere terestris folia. c., grana piperis. c., folia ambrosii. c. pista simul, et fac potionem. Propinetur mane et sero per. v. dies, vel per. VI.

Ad petram frangendam

49. Cape pellem leporis, et reduc in pulverem, et da bibere et comedere homini juveni habenti petram.

Ad columbas capiendas manu

50. Accipe fel taurinum et commisse (*sic*) tertiam partem, et frumentum ex hoc temperatum appone columbis.

[1] Ms. *scignanciam*.
[2] Ms. *sanginem*.
[3] On lirait plutôt *guelam* ou *guctam*.

Digitized by Google

Al festre

51. Pernez une mesure de gros sel de Peito, e del vin vermeil, si l faites builir en un pot nef tant que il devenge sec. Puis si faites puldre dulgeie, si metez as pertus, si gara. Derechef pernez le culrage si l'ardez, e la pudre (*sic*) si metez ensement.

(**F° 83, v°**) *Experimentum sepissime approbatum*

52. Contra morsus vel puncturam venenosi serpentis vel animalis +. Protomanai paraclitus vel equalis patri. ya. talis filius est vita. +. ya. talis spiritus est remedium. +. caro crucis (**f° 84, r°**) repetens sanum.... d.[1] nt. paraclitus +. +. +. +.[2] Ista scribantur in manubio eburneo et incipiatur (*sic*) a ferro si sit cum cultello. Postea lavetur manubium cum aqua benedicta et detur aqua ad bibendum puncto vel morso, si sit presens, si non sit presens, detur ei qui venerit in nuntio suo.

Pro febribus

53. Ad frebres (*sic*) accipe pomum et divide in tres partes, vel accipe tres oblatas, et scribe in una parte pomi vel in una oblata. +. Jhesu. + fa. +. fel. In altera parte pomi vel in altera oblata. +. Jhesum. +. usyon. In tercia parte pomi vel in tercia oblata + Jhesum. +. Gramaton. Et da in prima die. +. Jhesum. +. fa. +. fel. In secunda die. +. Jhesum. +. Usyon. In terra die. +. Jhesum. +. Gramaton. +. et Deo dante liberabitur.

Experimenta probata

54. Encontre iresce pernez une espece ke ad nun cardemoine, si mangez. v. greins, u set, si vus ne corecerez vu (*sic*) le jur.

55. E quant vus seigner voldrez, mangez. v. greins u. vii. si vus ne gordera mie la veine.

56. Quant vus seingnez, metez à la plaie sel, si ne enflera pas le braz.

[1] Quatre lettres effacées avant le *d*.

[2] Une lettre effacée avant chacune des trois dernières croix.

Digitized by Google

57. Tres dies lune sunt in quibus malum est minuere : extrema dies lune Desembris, extrema dies lune Aprilis, et prima dies lune augusti.

58. Tres jurs de Lundi sunt ke sage home se gart de manger char de owe, nomeement le deren lundi de Averil, e le premerein lundi de Averil, e le derein Lundi de Decembre.

59. Si quis in. XVII. die mensis Martii dextro brachio minutus fuerit, et in. XI. die mensis Aprilis in sinistro, nunquam lumen oculorum amittet. Et qui in fine May. IIII. rel. v. die minutus fuerit, non patietur febrem in illo anno.

60. Luna V.ª X.ª XV.ª XX.ª XXV.ª XXX.ª non est oportunum minuere.

61. Pur Gutefestre pernez warence. I. mader, e le couperun de ruge cholet e canwe (?). I. henep, u la semence, e avence, e herbe Robert, chescun par (*sic*) oel peis. Si ferez ben boillir en bon vin blanc, e bevez la nuit chalt e le matin freit, si garra.

PHONÉTIQUE. — GARMMAIRE

Chute de la nasale : — E buillez tut ensemble *e* (en) une paele, 44.

Dédoublement de *r* s'opérant de la syllabe postérieure à la syllabe antérieure : — Ad *frebres* (febres), 53.

Chute de *s* final : — Dès que *vu* en aez à faire (jusqu'à ce que *vous*...), 43, 54.

Chute de *s* devant une consonne dans le corps d'un mot : — Si il est de l'une *cute* (custe = coste ?), 42. — N'*et* (n'est) mie periluse, 32. — De la feugere del *cheine* (chesne), 44.

Se = *ce* : — Comis*se* (p. commis*ce*), 50; Des*e*mbris (p. De*ce*mbris), 57.

Le *t* final de la 3ᵉ pers. sing. tombe ou persiste *ad libitum* : — Si vivera*t*, 1; si vivera, 2; si murra*t*, 2; 3. Si hom le pele*t*, 7. Vultre*t*, 10.

T final pour *z* : — Puisque vus *avet*, 43.

Z final pour *t* : — Partuz (partout), 5; signifiez (sinifiet), 6, 26; builliz (buillit), 41.

Anacoluthe. — Urine ki est blanche, e ad culur de fel, e [est]

Digitized by Google

mordante, de trop juner est tele, 23. — Li sanc ki ad desus tenve fleme e clere, [qui est] desuz neir e espès, e dedenz dur et ferm, ço signefie lunge vie, 39. — Urine ki ad culur cumme ruge vin e [ad] es funs cumme lie, signefie traval del cors e seccheresce, 24.

Cf. notre Mémoire sur le *Dialecte poitevin au XIIIe siècle*, p. 302.

Participe passé neutre : — Li malades ki ad en la face *levez* (levet = levatum) cume lentilles u cume greins de colere, 12.

Je suppose que la leçon correcte devrait être *levet*, employé neutralement, comme dans les locutions: « *passé* trois heures, il lui a *poussé* sur la figure comme des lentilles. »

Il ne faut pas tenir trop de compte du *z* final ; nous avons vu plus haut que le copiste le substituait volontiers au *t* final.

GLOSSAIRE

A*d*, à: — Si il vait *ad* funz, 1. Forme exceptionnelle.

Aguës, en parlant des narines : — Li malades ki ad les narriles *aguës*, 8.

Aheit (*s'*), s'attache, reste adhérent, 40.

Al, au, 2. *As*, aux, 3.

* *Aschiver* (?), 17.

* *Assiduelement*, continuellement, 11.

* *Avence* (?) Pernez e *avence* e herhe Robert, 61.

B*lef* (*un... drapelet*), bleu, 42.

* **C***holet* (?) Pernez warence. 1. mader e le couperun de ruge *cholet*, 61.

* *Commixtiun*, mixtion, 43.

Couperun, cime, extrémité supérieure, 61.

* *Crustele*, croûte mince, 40.

Culez, filtrez (actif) = *colate*, 44. Ni du Cange, ni Burguy n'indiquent ce sens.

* *Culrage* (?) Derechef pernez le *culrage*, si l'ardez, 51.

Cute, côte (?), 42.

D*é*, des : — Des qu'al chef *dé* deiz, 42.

Decheet (p. decheez), enfoncées : — Li malades ki ad... les temples *decheet*, 8.

Digitized by Google

* *Deus* = *dorsum* (?) : — E ei ele est des genuls tres qu'al *deus*, 42.

* *Dulgeie*. Puis si faites puldre *dulgeie*, 51.

E, et. Forme constante.

* *Enfreidissent*, v. neutre. 4.

* *Enfundret*, enfoncés, en parlant des yeux : — Li malades ki ad les narriles aguës e les oilz *enfundret*, 8. De **in-fundulatus*. *Fundulus* est en effet l'un des diminutifs de *fundus*, l'autre est **fundium*, qu'on retrouve dans *latifundium*, et qui a produit le v. français *fonz* ou *funz*, au cas oblique singulier =le français actuel *fonds*, et le verbe *foncer* = *fundiare*, tandis que *fundus* et *fundare* ont formé de leur côté *fond* et *fonder*. M. Littré croit que l'*r* de effondrer est épenthétique; il me semble qu'il est plus sûr d'y voir une transformation d'une *l* latine originelle : cf. titre = *titulus*.

* *Escumuse*, écumeuse, 28.

Littré ne donne pas d'exemple ancien pour *écumeux*.

Estaler, cracher, 1, 15.

* **F***a*, mot cabalistique, 53.

Festre, obl. masc. sing., fistule, 51.

* *Feugère*, fougère (?), 44.

Freres, nom. pl., les testicules, 4.

Friez, frottez : — Pernez un bel uint de porc e *friez* per sei en une paele, 43.

* **G***ordera*, gonflera : — Si vus ne *gordera* mie la veine, 55.

Cf. l'espagnol *gordo*, gras, obèse; *engordar*, engraisser.

* *Gramaton*, mot cabalistique, 53.

* *Gutefestre*, fistule = *gutta fistula*, 61.

Cf. la citation suivante, empruntée à du Cange (2. *Gutta*:) « *Gutta*, quam dicunt *fistulam*, generante, putredo quædam assidue stillabat. »

* **H***enep*, hanap, 61.

I = *ibi* : — Puis k'*i* vus l'averez builliz, 42. — Pur la pere k'*i* il ad es reins (que il *i* a es reins), 26.

* *Iresce*, colère, 54.

L*é* = *les* devant un mot commençant par une consonne, 2; devant un mot commençant par une voyelle, 14.

Cf. *le Dialecte poitevin au XIII*e *siècle*, p. 230.

Leven, levain, 2.

Lez = *les* : — les mains et *lez* pez, 13.

Digitized by Google

* **M***ader,* vase de bois : — Pur gutefestre pernez warence. 1. *mader,* 61. Cf. *Madre, mazre,* dans Burguy.

Maledes, malades, 9, 10, etc.... La première forme est moins employée que la seconde.

Membre, membre viril, nom. sing., 4.

Muz = motos : — Li maledes ki gist assiduelement *muz* pez (= motos pedes), ço est mal, 11.

On pourrait substituer *motis pedibus* à *motos pedes;* mais il ne faut pas oublier que, dans le bas-latin de l'époque mérovingienne, l'accusatif prenait très-souvent la place de l'ablatif absolu.

N*e mie,* non mie, nullement, 25.

Nent, néant, 31; *nend,* 34. Doublet de *néant,* qui suppose *ne-ens, tis,* à côté de *nec-ens, tis.*

Niule = nebula, 18. *Nule,* 32.

O*we* (ou *ouve*), oie (?) : — Tres jurs de Lundi sunt ke sage home se gart de menger char de *owe,* 58.

Par. Cette préposition est toujours écrite en abrégé, excepté au § 61, où elle figure en toutes lettres, *par.* J'ai pensé qu'il fallait conserver cette orthographe pour tous les autres cas.

* *Plantaine (la),* le plantain, 41; *plantenne,* 44. Littré n'en cite qu'un exemple : « dou plantain. »

Plus = non jam : — Urine ki est trublée e mellée, e de sus une niule oscure, cele signefie la mort *plus* demurant.

Pus, puis, lat. *post,* 2, 44 (deux fois).

* **R***imur,* fente (?) 40.

* *Robert (herbe),* 61.

S*auf (en),* en sûreté, 43.

Se = ce : — Pus *se* donez al chen, 2, 37.

Se, si (conditionnel) : — *Se* il remaint, 1. Partout ailleurs, *si.*

Sedt = sedet (?), 3e p. sing. de l'ind. prés. de *seoir,* 37.

T*himiene,* 43. Burguy ne cite que *tymiame,* qui se tient plus près de θυμίαμα.

Trait = trajecto (?), traversé, transpercé : — A plaie [saner] en *trait* (in homine trajecto ?), 43.

* **U***syon* = [ὁμο]ούσιον, 53.

V*ultret,* vautre, 3e p. sing. ind. pr., 10.

A. Boucherie.

Digitized by Google

NOTES CRITIQUES

sur quelques textes provençaux

I. -- LES DERNIERS TROUBADOURS DE LA PROVENCE [1]

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié l'excellent article consacré par M. de Tourtoulon à cette savante publication, dans le troisième n° de 1873 (t. IV, p. 386-403). Les notes suivantes pourraient s'y joindre comme appendice :

Pag. 30.

En Peire, per mon chantar bel
Ai de midons gans et anel,
Et mant autre non atressi
Agut de donnas per lur chant;
Et cel que contra chantar dis
Sembla ben c'ane rebuzan.

Notes de l'éditeur : « *V.* 3, *non :* corr. *don ;* — v. 4, *lur :* ne faudrait-il pas *mon* ? — v. 5, *dis :* il faudrait *di* pour la rime ; mais le vers entier m'est obscur. »

Je crois qu'il n'y a d'autre correction à faire que de changer *non* en *n'an,* et qu'il faut traduire : « ..... et maints autres en ont aussi eu de dames par leur chant, et celui qui parle contre le chanter, il semble bien qu'il aille radotant. »

Au deuxième couplet de la même pièce, M. Meyer propose de corriger *en formas* et *en forma* en *enfornas* et *enforna*. Une correction est-elle bien nécessaire? Pourquoi ne pas expliquer la leçon du ms. par un verbe *enformar,* qui signifierait *mettre à la forme,* ce qui conviendrait même mieux au sens et à quoi l'étymologie se prête parfaitement? — Le dernier vers est trop long d'une syllabe : je corrigerais *dones* en *doncs* ? Quant à *brezanejan,* j'en ferais deux mots, que j'écrirais *prezan enjan.* La substitution de la douce à la forte et l'omission sur les voyelles du trait suppléant la nasale sont, comme on sait, des accidents assez fréquents. Le vers précédent est, au contraire, trop court d'une syllabe. On le remettrait sur ses pieds en substituant a *auri,* dont le sens se devine en gros, mais que je

[1] Publiés par M. Paul Meyer. Paris, Franck, 1871.

Digitized by Google

ne sais comment expliquer, un autre mot connu et de signification précise que P. Cardinal a employé ailleurs, comme adjectif seulement, je crois, et qui est encore en usage comme substantif. Au moyen de ces changements, la pièce deviendrait en son entier parfaitement claire.

Pag. 42. *Daspols*, I, v. 29-30 :

> E Dieus, que venc per nostra mort ausir
> Sus en la cros, vuella mos precs auzir.

Note sur *ausir :* « *Sic,* corr. *per nostr'amor sufrir?* » — Je ne crois pas qu'aucune correction soit nécessaire et je traduis : « Et que Dieu, qui vint pour occire notre mort sus en la croix, veuille ouïr mes prières », phrase dont le sens mystique se laisse découvrir sans peine.

On a, d'ailleurs, d'autres exemples de cette expression dans la poésie provençale. Ainsi : *Vida, qui mort aucis* (Versus sancte Marie, *Chrestom.*, 20, 5);—*Et ab sa mort la nostra mort aucis* (Bernard d'Auriac, dans *Troubad. de Béziers* [1], p. 54); — *Ai! seigner Dieus cui non platz Mortz de negun pecador, Ans per aucire la lor Sofris vos la vostra en patz* (Folquet de Marseille, Mahn *die Werke der Troub.*, I, 325); *Avols vida val pauce qui mor gen Auci sa mort* (Pons de Capdeuil, ibid., 355); — *Regina del cel Don lo sant anhel... Nasquet don es morta Nostra mort* (Pièce anonyme publiée par M. Bartsch, *Denkmæler der prov. Literatur,* 71, 5-11).

[1] Sur cette méritoire publication de M. Gabriel Azaïs, V. un excellent, article de M. Paul Meyer dans la *Revue critique*, 2e semestre de 1870 pag. 144. J'y proposerai, en passant, quelques corrections : P. 13 : « Li nostre fallimen » ne peut être régime pluriel. Corr. *Que nons perdo* (?) Pour le même motif, la correction proposée pag. 72 est inacceptable. — P. 105. « *Monbelh* raia Ta veraia Beutatz. » Traduction : « ... Tant resplendit ta vraie beauté. » Il faut écrire : « Mon *Belh rai* a Ta veraia Beutatz », et traduire : « Mon *Beau rayon* (c'est le nom que le poëte donne à sa dame) a si vraie beauté » (*Ta* = *tantum* et non *tua*). Quant à *a* (*habet*) enclitique, c'est-à-dire privé de son accent pour former une rime féminine avec le mot précédent, il y a d'autres exemples de cette licence. Ainsi, dans Gir. Riquier, p. 70, v. 32 et 41, *far ha* rime avec *amára, afára, ára.* De même Peirol (Mahn, *die Werke*, II, p. 4) fait rimer *non ja* avec *calonja.* — P. 107 « Quar non sai melhor, Nis lia El mon bellazor. » Peut-être *ni l' i a* (avec *a* enclitique, comme tout à l'heure) = *et il n'y en a pas.* Cf. p. 132 : « pero major *lon* aten », où *lo* = *en* et ci-

Digitized by Google

Pag. 43. *Daspol,* II, v. 4:

Es [a l'] en torn si sarial compainhia.

Je proposerais de lire *sazial* (pour) *sezial.* Quant à [*a l'*], je ne voispas la nécessité de cette addition.

Pag. 44. *Daspol,* II, v. 24 :

Tant qu'en efern sera lur sebeutura.

M. Meyer dit en note qu'il faudrait au moins *sebautura.* Cette forme serait en effet moins éloignée de la primitive, mais *sebeutura* n'a rien d'impossible. La mutation de *ou* en *eu,* quoique plus rare que le changement contraire, se remarque quelquefois dans la langue moderne (ainsi en bas-limousin : *éu* = *ou* = *ovum*; — *béu* = *bou* = *bovem,* etc.) Il est intéressant de la constater déjà dans un texte du XIVe siècle.

J'en crois voir un autre exemple dans *pleu,* que je trouve dans la *Vie de sainte Enimie* (Bartsch, Denkmäler, 239, 22), et qui me paraît être un substantif formé de *pleure* pour *ploure: Vengro hi las gens a gran pleu. Les gens y pleuvaient,* comme nous dirions familièrement. Un morceau en prose du même recueil (317, 30), offre *bueous* pour *buous.* Cf. encore *meure*= *moure,* dans la version en prose de la Croisade albigeoise (ms. de Paris, dans Meyer, *Recueil,* pag. 114).

Pag. 44. *Ibid.,* v. 29 :

Que nos laison fort castel ni clauzura.

Note : « *nos* = *no nos.* » — Ce serait là, ce me semble, une contraction difficile à admettre. Pourquoi ce *nos* ne serait-il pas pour *no vos?* Dieu ne peut-il pas être considéré par le poëte comme le possesseur des châteaux et forteresses de ses fidèles ?

après la note sur le v. 241 de *Blandin de Cornouailles.*— P. 136 : « Don m'albir ques se perdo Quar ilh gazanho de quo... » Traduct.: « d'où je m'imagine qu'ils se perdent. » Erreur évidente, l'accent étant sur l'*o* de *perdo.* Puis *ques* pourrait difficilement à cette date signifier *qu'ils.* Corr. *qu'es en perdo...* = *que c'est en vain.* — A la page 54, dans une pièce de Bernard d'Auriac, il y a un exemple de la forme allongée de l'imparfait d'*esser* (*eravam*) que j'ai signalée (Revue, VI, 190) dans le roman de *Jaufre.*

Digitized by Google

Pag. 45. *Ibid.*, 55 :

Mes iels farai camjar cambras hostal.

M. Meyer a dit ailleurs (*Romania*, I, 268) qu'il faut lire *cambras ho stal*, ce qui est fort plausible. On pourrait penser aussi à *cambra 's hostal* (*chambre et logis*). Cf. p. 106, 29, *e so 's ben ver*, et encore, p. 104, 21, *no 'stia ;* p. 130, 59, *tota 'militat*.

Pag. 45, *Ibid.*, 67. *Prinser* n'est-il pas une faute d'impression pour *prinsep* ?

Pag. 47, 12.

E vuell esser so sospichos,
Quel gilos vei hom es a tort sovent ;
E s'ill era giloza et entent
Qu'en fezes tant quez acsem dezonor,
Amduy ensems quen mescles mal follor.

M. Meyer propose de corriger au premier vers *so* en *lo ;* au troisième, *e* en *que*. Pour moi, je pense qu'il faut, au premier vers, *sol* pour *so* ; au second, *que* pour *quel ;* au troisième, *eu* pour *et ;* au cinquième, *quens* ou, mieux, *ens* pour *quen*. Le sens devient, en effaçant la virgule du quatrième vers : « Je préfère être seul soupçonneux, parce que je vois qu'on est souvent jaloux à tort ; et si c'était elle qui fût jalouse, je comprends (ou je prévois) qu'elle en ferait tant, que nous aurions tous deux ensemble déshonneur, et que male folie nous mettrait aux prises. »

Au dernier couplet de la même pièce (p. 48, v. 31), au lieu de *deu* [*el*], je corrigerais *dev* [*em*], qui convient mieux avec *lor*, et je mettrais seulement une virgule après ce dernier mot. Le sens est : « Nous devons garder (veiller sur) leur faiblesse [afin de] n'avoir pas à rougir (*changer couleur*), si une prude femme vient à faillir », c'est-à-dire « afin d'éviter la honte qui résulte pour un mari de l'infidélité de sa femme. »

Pag. 52, 30.

Car Dieus e dreg an pres e mantenensa.

J'expliquerais ce vers autrement que M. de Tourtoulon (*Revue*, IV, 399), c'est-à-dire, je pense, à peu près comme

Digitized by Google

M. Meyer, considérant *an pres* comme un verbe dont *los consols* serait le sujet, et *e mantenensa* comme un régime indirect (*en m*).—Au vers suivant, je ne vois pas, je l'avoue, de motif suffisant d'admettre l'interprétation nouvelle que M. de Tourtoulon propose pour le mot *recrezensa*, puisque le sens général du passage n'en serait pas, en somme, sensiblement modifié.

Même page, V. 29 : *Tort fenial.* Peut être *feunial*, de *feunia*.

P. 55. *Jacmes Mote d'Arle.* V. 18 :

Siam aunitz, etc.

Je m'étonne que M. Meyer n'ait pas appelé l'attention sur cette forme *siam*, qui est non pas *simus*, ni *sumus*, comme on pourrait le croire au premier abord, d'après le provençal moderne, mais *eramus*. Je n'en connais que trois autres exemples[1] : *Flamenca*, v. 6073, *Tal ora fonnom siam certas de sa vida;* — *Sainte Agnès*, 1097, *Eus mou de vostra secta en que sias tut perdut ;* — *Plainte de Notre Dame* (dans Rouard, *Notice sur la biblioth. d'Aix*, p. 306), *Filh, vos sias de mi tot mon conort.* M. Bartsch, qui, par parenthèse (voir la note sur le vers cité de *Sainte Agnès*), paraît croire cette forme propre à ce dernier texte, en veut trouver un second exemple au v. 1115. Mais ici le subjonctif donne un sens bien préférable. Il faut seulement lire *no ssiam*. Pour le redoublement de l's en pareil cas, cf. v. 1192, *essant Aynes*= *e sant' A.*, et aussi, v. 1214, *quesses* pour *ques es*[2].

[1] En voici deux de plus que je trouve dans la *Vie de saint Honorat*, qui vient d'être publiée par M. Sardou : P. 2 a, *On siam conestable;* p. 28, *Siam cinc cenz o mays.* Dans les deux cas, le sens de *noûs étions* est certain.

[2] Signalons en passant deux ou trois autres erreurs dans cette publication de M. Bartsch, d'ailleurs si scignée, sur laquelle on peut voir un substantiel article de M. Paul Meyer, dans le n° du 18 septembre 1869 de la *Revue critique*. V. 366 *Con lo qi=avec celui qui*, et non *comme c.*— 824 et 1145. *Adesa puta fachuriera.* M. B. voit sans doute dans *adesa* l'impératif de *adesar*. Mais il faudrait, dans ce cas, l'article devant *puta*. Ne pourrait-on pas écrire *A ! de sa p.*, en français. *Ah! la p. ! Sa*, article féminin est une forme dont il y a maint autre exemple dans l'ouvrage.— 1008. *Ques il*, probablement faute d'impression pour *que sil.* — 1206. *S'a diz ques Aynes*.. M. Bartsch prend donc *diz* pour un participe ? Lisez *sa diz*. *Sa* est un renforcement de *so*, dont il y a d'autres exemples au XIVe s. et même au XIIIe. Ils abondent dans le poëme de G. Anelier,

Digitized by Google

P. 55, v. 3 :

C'als volontatz s'es dedins mon cors meza;
Perquel faray.

Je corrigerais *tals* et je transporterais le point-et-virgule au vers précédent. L'emploi de *per que,* au lieu de *que* seul, après *tal, tan,* etc., n'est point rare.

Pag. 55, v. 27 :

De mal seinhor vei sa jent qu'es apreza.

M. Meyer pense qu'il faudrait corriger : *E mals seinher,* etc. Je ne crois pas cette correction nécessaire. Le pléonasme DE *mal seinhor* SA *gent* n'est pas un cas isolé. De pareils exemples abondent dans les monuments du déclin de la littérature provençale. On en trouve même dans des textes fort anciens. Cf. au reste, p. 71, 3 : *E se d'amor connoisses son uzage;* p. 116, 12 : *Car d'aymans non sec lur lei.*

P. 56, 47 :

Et sill que fan als sieus contra dever.

Als sieus = *aux leurs.* Exemple des plus remarquables. Ceci est tout à fait étranger à la langue classique. C'est un emprunt direct au langage populaire. L'auteur était d'Arles, et c'est certainement ainsi qu'on y parlait de son temps, comme aujourd'hui (V. là-dessus ma Grammaire limousine (*Revue,* V, 172, 469).

P. 61, 6 :

Nieus n'engruissats nieus n'aplana s'esquina.

M. Meyer veut qu'on corrige *l'esquina ;* en quoi je ne suis

dont l'éditeur (M. F. Michel) a, par parenthèse, fait presque partout la même faute que M. Bartsch.—V. 1211. *Cressas,* que M. B. veut corriger en *fassas,* ne serait-il pas pour *cresas,* bien que ce mot se trouve encore au vers suivant? Le sens serait: « Avez-vous si peu de raison que vous soyez assez crédule pour croire que... ». *Creses* est déjà employé sans régime, au sens absolu de *croire, être croyant,* au v. 1197. — 1165. *E mangaran lo corps aqui.* Le ms. portait *la.* La correction malencontreuse de M. Bartsch l'a conduit à supposer qu'il en fallait encore une autre, et il propose *li chi* pour *aqui.* Il faut au contraire, et sans plus, remettre *la* à sa place. Le sens est: « et corbeaux la mangeront ici. »

Digitized by Google

pas de son avis. Cette forme de l'article, dont il y a un autre exemple plus loin (p. 99, v. 30 : *Car comprarai sa longua atendensa C'ai fagz de luy*), est, au contraire, à conserver soigneusement partout où on la trouve. Sur son origine, v. la *Revue,* V, 463.

P. 72, v. 26 :

> Movon per hueilhs, d'amor que c'om vos dia.

La virgule ne serait-elle pas mieux placée après *amor* ?

P. 72, v. 32. Ce n'est point le motif indiqué en note qui a pu empêcher le copiste d'employer l'article. Il pouvait écrire *trols*. Cf. au v. 47 *els,* et au v. 16 *hons,* si du moins il faut admettre ici l'opinion de M. Meyer. Mais j'aimerais mieux corriger *hon*.

F° 85, 23 :

> Si que de luy vezem que son cais crida
> Nostre pairon...

J'écrirais *ques on cais* et je traduirais « que lorsqu'il tombe il implore notre père. » Il pouvait s'être fait quelque confusion dans l'esprit du poëte entre Salomon et David.

P. 87, v. 58 : *El quosans Jop* doit être pour *el quos sans Jop (quos = cos =cors)*. Cf. dans la Vie de saint Honorat (Rayn., *Lex. rom.,* I, p. 573, 574) :

> De nouvel fay sermon del precios cors sant
> Que fom neps de Marsili.
> Complit c'auray la vida que fetz aquest cors sanz.

M. Bartsch, trouvant cette expression (*cors sans*) dans la complainte sur la mort du roi Robert, ne l'a pas comprise. Il imprime, tant dans ses *Denkmæler* (57, 11) que dans sa *Chrestomathie* (366, 5) :

> A sant Loys, ver cors, sans de Masselha.

Il faut évidemment écrire sans virgule *cors sans,* comme dans les exemples rapportés plus haut de la *Vie de saint Honorat*.

P. 96, v. 16.

> Ni tengua sa laus entieira.

Digitized by Google

Le ms. porte *se*, que j'aurais conservé. La correction de M. Bartsch, adoptée par M. Meyer, donne un sens fort peu différent et que je ne trouve pas preférable.

P. 104, 37-8 :

> Et s'as failhit, vas luy tant t'umilia
> C'an tos bels ditz l'apaya e l'enebria.

Je lirais *leve bria* et corrigerais *s'apaya*. Le sens serait « qu'il s'apaise et dépose sa colère ». Un substantif féminin *bria (briva)*, pendant et synonyme du masculin *briu*, est on ne peut plus légitime. De pareils couples abondent, comme on sait, en provençal. Quant à la chute du *v* entre *i* et *a*, on sait aussi qu'elle n'est pas rare. — On pourrait, à la rigueur, maintenir *l'apaya*, à la condition d'écrire *can*, qui serait pour *que*, ce qui n'est pas sans exemple. Mais je crois qu'il vaut mieux, comme M. Meyer, écrire *c'an* et adopter la correction que je propose.

P. 106. *Ibid.* V. 13.

> Mas non ho planc, que mais trobam valor.

Note : « Corr. *trob hom* ? » — Je ne vois pas que cela soit nécessaire. *Trobam* est très-satisfaisant et donne au fond le même sens que *trob'hom*.

P. 108. *En G. de Lobevier*[1], VI, 10 - 11 :

> La tersa es .j. pauc fada
> Cant hom per ellas deissent ;
> E non o sabon grazir.

Note : « *deissent* de *decenher*, et *ellas* = *ella se*. » — Ce serait, si du moins je saisis bien ici la pensée de M. Meyer, peu décent d'une part et de l'autre ne prouverait pas précisément la sottise. Et puis, outre que le *t* de *deissent* (sans parler de *ei*) ne s'expliquerait guère, si *ellas* est pour *ella se*, pourquoi *sabon* au pluriel? Je pense qne *deissent* veut dire simplement *descend*, et *ella, selles*. I. *pauc fada* à la vérité m'embarrasse ; mais il me semble évident que le sens est celui-ci : « La troisième (chosé à

[1] Le même poëte, probablement, qui figure dans les *Denkmæler* de M. Bartsch, sous le nom de *G del Olivier*. Deux des pièces publiées par M. Meyer se retrouvent, dans ce recueil, parmi celles de ce dernier.

Digitized by Google

quoi l'on connaît les femmes sottes) est... quand on descend (s'abaisse) pour elles, et qu'elles ne savent pas s'en montrer reconnaissantes. » Au vers suivant, je prends *quem* pour *qu'en* (cf. dans la même page *nim* pour *nin*) et je comprends : « aussi en rendent-elles beaucoup durs (c-.à.-d. *peu faciles, peu disposés*) à leur faire cet honneur. »

P. 112, 15 :

Sabrai s'est piusella.

Le ms. donne *si est,* que j'aurais conservé, la réunion de ces deux mots en une seule syllabe n'ayant à cette date rien d'extraordinaire. On a, du reste, de semblables synérèses des exemples bien plus anciens. Pour le même motif, j'aurais, pag. 43, v. 70, corrigé *leis* en *li es,* au lieu de *l'es.* Cf. 103, 5, *que si el es fols,* où *si el* ne font qu'une syllabe. De même *li o,* 104, 6, et ailleurs.

P. 116, 28. Ne faudrait-il pas corriger *nol plai?*

P. 119, 21 :

Qu'ieu solia portar solas am luy
Rauba d'estainh, fos uvern ho estieu
Aras mi ven portar solas de vaca.

J'ai déjà donné, dans un précédent numéro de la *Revue* (VI, 295) l'interprétation que je crois la vraie de ces trois vers. *Lieu,* en quoi je change *luy,* ne se trouve pas à la vérité dans les lexiques, avec le sens que j'attribue à ce mot (*liége*). Mais ce n'est pas une forme impossible ; on pourrait d'ailleurs la tirer directement de *leve,* dont le dérivé *leu* (aussi *lieu*). à qui l'on connaît déjà la signification de « poumon », a bien pu s'appliquer encore à un autre corps léger. Quant à *solas,* je pense que c'est ici la *sole* du pied, prise par métonymie pour la *semelle.* On pourrait aussi traduire par *souliers.* Alors *solas* serait pour *solars* = *sotlars.* La réduction de *rs* final à *s* est fréquente dans le ms. d'où cette pièce est tirée.

P. 120, 10. M. Meyer propose de corriger *mozent* en *m'aucis.* Je crois que c'est au contraire *mozent* qui suit qu'il faut modifier en *m'osent.* Le vers suivant doit être corrompu ; je propose de le rétablir ainsi : *vo me meti dins un trau. Trau* serait pour *trauc,* comme *guau* du vers précédent pour *guaug.*— Au vers 13, je corrigerais *enzà* en *tensa.*

Digitized by Google

P. 120, 29 :

A grân tort mi fay doler
Si fos pendut en un trau ;
S'anc pueis nulh ben ni reclau...

M. Meyer propose de changer *si* du second vers en *com*, *s'anc* du troisième en *qu'anc*. Je pense qu'aucune de ces corrections n'est nécessaire. Je transporterais le point-et-virgule après *doler* et je traduirais : « puissé-je être pendu, si jamais... »

P. 122. *Coblas*, I, 12 :

Perque von est claramens esclarzida.

Note : « Corr. *vos*. » — Il n'y a, ce me semble, rien à corriger : *von* est pour *vos en*, qui convient fort bien ici.

P. 126, 5. Au lieu de suppléer [*s*], j'aurais simplement, en mettant un point au vers précédent, écrit : *De respondre m'est t. p. c.*

P. 126, 17. *Da Guibert*, que M. Meyer propose de corriger en *en G.*, doit être pour *dan G.* Ce *dān (domine)* est dans *Sancta Agnes* (V. 1152), et probablement ailleurs.

P. 129, 12. *Alous* ici, et *athous* p. 71, 15 et 100, 6, n'auraient-ils pas dû être lus *alons* et *alhons* ? V. la *Grammaire* de Diez, trad. franç. II, 434. *Alons* est dans *Saint-Trophime*, où M. Bartsch (*Chrestomathie*, 383, 27) le change arbitrairement en *alors*.

P. 129,23. *Qu'ieyn*, que M. Meyer explique par *qu'ieu ne*, me semble être plutôt pour *qu'ieu mi*. *N* pour *m* final est fréquent dans le ms., par ex., p. 94, vv. 21 et 22, *hen* pour *em* = *e mi*.

C. CHABANEAU.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

DIALECTES MODERNES

POÉSIES DE DOM GUÉRIN, DE NANT

SOUNET SUR LOU VALOUN DE NANT [1]

Dous valoun, aimable séjour,
Dont l'aïgo lindo que te bagne
Non trove pas cap de campagne
Qu'égale aquelle de ton tour,

Perdouno s'aouze metre al jour,
Ambe mon esprit de montagne,
Tant de beutat que t'acompagne:
Aquo fau per marque d'amour.

Lon non te vey, dins mon oubratge,
Que coume d'arriés un nuatge
Ou coume à travers de rideux.

SONNET SUR LE VALLON DE NANT

Doux vallon, aimable séjour, — dont l'eau claire qui t'arrose — ne rencontre nulle campagne — qui égale celle qui est autour de toi,

Pardonne si j'ose mettre au jour, — avec mon esprit de montagne, — toute la beauté qui t'accompagne: — cela, je le fais pour marque d'amour.

On ne te voit dans mon œuvre — que comme derrière un nuage, — ou comme à travers des rideaux.

[1] Ce sonnet vient après la *Description de la ville et du vallon de Nant*, dans le ms. A. Il a dû probablement servir de préface et peut-être d'envoi à cette longue pièce.

Digitized by Google

Faudrié, per faire ta peinture
Coume la fache la nature,
Que mous dets fouessou de pinceux.

DESCRIPTION DE LA VILLE ET DU VALLON DE NANT

Piey que dins lou valon de Nant *(a)* ay pres naisence,
Vollé, per un effet de ma recounouicence,
Non pas per me douna glorio ny vanitat,
Craiouna lou tableu des traits de sa bautat.
Es vray q'ieu passaray veleu per temerary,
Percé que mon esprit es un pauc trop vulgary
Per pegne vitamen [1] et fa paretré al jour

Il faudrait, pour faire ta peinture — comme la nature la fit, — que mes doigts fussent des pinceaux.

DESCRIPTION DE LA VILLE ET DU VALLON DE NANT [2]

Puisque j'ai pris naissance dans le vallon de Nant, — je veux, par un effet de ma reconnaissance, — et non pour me donner vanité ou gloire, — crayonner le tableau des traits de sa beauté. — Il est vrai que je passerai pour téméraire peut-être, — parce que mon esprit est trop vulgaire—pour peindre vivement et faire paraître au jour — toutes les raretés d'un séjour aussi beau. — Mais, lors

[1] Lisez : *vivamen*.

[2] La *Description de la ville et du vallon de Nant*, intéressante pour la connaissance de l histoire locale, est la pièce la plus faible de dom Guérin : incorrections, redites, chevilles, constructions embarrassées, rien n'y manque. C'est à peine si l'on peut y glaner çà et là quelques vers heureusement frappés. Notre version ne se ressentira que trop des défauts de l'original ; pour atténuer un peu ceux-ci, il eût fallu employer le mode de traduction *à la belle infidèle*, si fréquemment usité au dix-septième siècle et si justement abandonné aujourd'hui. Nous n'avons pas cru devoir aller jusque-là. Tout au plus avons-nous supprimé quelques répétitions trop saillantes.

Digitized by Google

Toutes las raretats d'un tant poulit sejour.
Mais, quand tou lou pais blamarié mon oubratge,
Yeu vole, sans manqua, ly randre aquel oumatge.
Estime may passa per quauque presetous [1],
Que d'estré cresegut un ingrat oublidous.
Que ce quauque saven vol fa lou critiquairé,
Yeu ly diray qu'ay fach ce quel a degut fairé [2].
Veleu, et sans veleu, quauqué inouren babard
Dira, per me chouqua, qu'aquo n'es pas mon art,
Et que quaudrié q'ieu fous Ronsard ou Théophile [3],
Per fa la descritieu de nostre belle ville.
Aquo milhou me manque et m'en sabbé prou mal,
Per un tan bel subjet on ay pas de cobal [4].
Lou monde sap bé prou qu'on souy pas [5] philos (ophe) :
Qual pot faire un mantel sans obeire d'estoffe ?
N'importe, lous esprits plus subtils que lou mieu
Atribuaran tout a ma bonne intentieu.
Que ce quauque brouillon dis mal de ma besogne,
Yeu [6] ly dirai qu'es un fat, un moraut, un ibrougne.

même que tout le pays blâmerait mon œuvre, — je veux, sans y manquer, lui rendre cet hommage. — J'estime meilleur de passer pour quelque présomptueux — que d'être cru oublieux et ingrat. — Que si quelque savant veut faire le critique, — je lui dirai que j'ai fait ce que j'ai dû faire. — Peut-être (et sans peut-être) quelque bavard ignorant — dira, pour me choquer, que ce n'est pas là mon métier, — et qu'il faudrait que je fusse Théophile ou Ronsard — pour faire la description de notre belle ville. — Le meilleur me manque pour cela, et je m'en sais mal à moi-même. — Pour un aussi beau sujet, je n'ai nul cheval (*Pégase ?*) — Le monde sait bien assez que je ne suis pas philosophe ; — et puis, sans étoffe, peut-on faire un manteau ? — N'importe, les esprits plus subtils que le mien — attribueront tout à ma bonne intention. — Que si

[1] *Presetous.* On lit au-dessous et d'une autre main : *presomptous*, qui est la bonne leçon. — Le ms. B. donne : *per un presomtuous.* — [2] Ms B. : *ce que ai degut faire.* — [3] Ms. B. : que caudrio que fouguess Ronsard ou Theophilo. — [4] Ms B. : *yeu n'ai pas de cobal.* — [5] Ms. B. : *qué souy pas.* — [6] Supprimez : *yeu.*

Digitized by Google

Or donc per m'expliqua[1], sans q'ieu m'estende tant,
Yeu vous vau expliqua d'on ven lou non de Nant.
Non vollé pas serqua grande philosophie,
Per vous dire d'on ven son attimologie;
Son nom, sou m'es avist, ou mostro claromen.
Mais, per mieux m'espliqua, saurés premieiromen
Que lou plan de la ville ere tout esquatique,
Selon qu'ou a trouvat dins un titre autentique.
Aqui non vesias pas res plus a tout l'entour,
Q'une forme d'estan que durabe toûjour,
A cause que Dursou aquel temps inondabo
Partout aquel valon que tout aquo nadabo.
Mais per lors de paisans, egalomen pousats
De la bautat del lioc, cruserou de fouçats
Ambé tant de succés que, sans demoura gairé,
L'aigue se randiquet[2] al cours qu'on ly fay faire.
Piey tenguerou conseil, et, per toutes rasous,
Fouguet deliverat d'y faire de maisous (*b*),

quelque brouillon dit mal de ma besogne, — je lui dirai (*moi*) qu'il est un maraud, un homme ivre, un fat.

Or donc, pour m'expliquer sans tant m'étendre, — je vais vous rendre raison d'où vient le nom de Nant. — Je ne veux pas chercher une philosophie bien grande — pour vous dire d'où vient son étymologie ; — son nom, à mon avis, le montre clairement. — Mais, pour mieux m'expliquer, premièrement vous saurez — que l'endroit occupé par la ville était tout aquatique, — selon que je l'ai trouvé dans un titre sûr. — Là vous n'auriez rien vu de plus tout autour — qu'une sorte d'étang qui toujours durait, — parce que le Durzon inondait, à cette époque, — tout ce vallon et que tout était submergé.— Mais, pour lors, des paysans, poussés également — par la beauté du lieu, creusèrent des fossés — avec tant de succès, que, sans trop demeurer, — l'eau se rendit au cours qu'on lui fait suivre. — Puis ils tinrent conseil, et, pour toute sorte de raisons,— il fut délibéré d'élever des maisons (*en cet endroit*). — Et

[1] Pour éviter la répétition, lisez : *per comença*. — [2] Ms. B. : *se gandiguet*, leçon bien meilleure.

Digitized by Google

Et las nommerou Nant. Despiey l'on s'imagine [4]
Que nostre ville pren d'aqui [2] son origine ;
De sorte qu'aquel nom pren sa descrivatieu [3]
Del meme noun oustant [4], suivant mon opinieu (*c*);
Car, se lou congujas comme la regle ourdoune,
Trouvarés [5] nant al pluriel a la tierce persoune.
Vesés aqui d'on pren [6], suivant mon sentimen,
Nostre ville, son nom et son commençamen [7].
Nant est dins lou Rouergue, dins [8] l'ovesquat de Babre (*d*),
Et dependen d'un seignou qu'on porte pas lou sabre [9].
Et nautres revelan [10], per nom me trompa pas,
D'un abat qu'es seignou aut et mouïen et bas (*e*).
Dins la ville aux faubours a quattré cens familles (*f*),
De brabés compagnons e de poulides filles.
Toutes en général viven prou bous amits,
Amay sen, Dieux mercy, talomen catoulits
Que, de pau que n'aven qu'ne fede tarade
Enfecté lou troupel quand y serié mesclade,
La poulice de Nant an a jomay voulgut

ils nommèrent celles-ci Nant. On s'imagine, depuis, — que notre ville tire de là son origine. — De telle sorte que ce nom prend sa dérivation — du verbe *nare, no* (?), suivant mon avis ; — car, si vous le conjuguez, comme l'ordonne la règle, — à la troisième personne, au pluriel, vous trouverez *nant*. — Vous voyez là d'où, selon mon sentiment, notre ville prend — son commencement et son nom.

Nant est dans le Rouergue, dans l'évêché de Vabre ; — il dépend d'un seigneur qui ne porte pas le sabre ; — et, pour ne pas me tromper, — nous relevons, nous, — d'un abbé qui est seigneur haut, bas et moyen. — Dans la ville et dans les faubourgs, il y a quatre cents familles, — (*beaucoup*) de jolies filles et de braves compagnons. — Tous, en général, nous vivons assez bons amis ; — et nous sommes, Dieu merci, tellement catholiques — que, de

[4] Ms. B. : *despiey lou cing ozimo*. — [2] Ms. B. : *despiey*. — [3] Lisez : *desrivatieu*. — [4] Vers corrompu et qu'il faut probablement corriger ainsi : *Del verbe nare, no*. — [5] Lisez : *trouvas*. — [6] Lisez : *ven* avec le ms. B. — [7] Nous restituons ce vers, qui manque au ms. A., d'après le ms. B. — [8] Lisez : *et* avec le ms. B — [9] Supprimez la conjonction *et*. Le ms. B. donne : *que porto pas*. — [10] Lisez : *relevan*.

Digitized by Google

Que lou mendré hugounaut si sié jamay tegut;
Et despiey seguissen talomen aquel ordre (*g*),
Que nous farian grilla puleu que ne remordre [1].
....
Et que sou mestigats, percé que, sans menty,
(Le)ur ere trop fachus de se leva maty.
Leur [2] temple, que parés quiquon de bel incare,
Mostre be qu'es estat une cause fort rare ;
Lou bastimen es haut et de grande espessou,
Apuiat d'une tour d'une estreme groussou,
Que domine sur tout et fa veiré sa teste
Incomparabamen plus aut que tout lou reste [3] (*h*).
Aqui guardou lou corps del glorieux sant Sulpicé [4],
Que nous rand al beson un meveilloux [5] office;
Car, quand lou reclaman dins nostres affictieux [6],
Intercede d'abort per nautrés envers Dieux;
Et son interssisieu nous es tant fabourable,
Que sen deliverats d'un fleu que nous accable.

crainte qu'une brebis tarée — n'infecte le troupeau après qu'elle se serait mêlée à lui, — la police de Nant n'a jamais voulu —qu'il s'y soit tenu le moindre huguenot.—Et, depuis, nous suivons tellement bien cet ordre — que, plutôt que d'en démordre, nous nous ferions griller.

. . . . . .

et qui se sont adoucis parce que, sans mentir, — il leur était trop fâcheux de se lever matin. — Leur temple, qui paraît encore quelque chose de beau, — montre bien qu'il a été une chose fort rare : — le bâtiment en est élevé et d'épaisseur grande, — appuyé d'une tour d'une extrême grosseur, — qui domine sur tout et fait voir sa tête — incomparablement plus haut que tout le reste. — Là nous gardons le corps du glorieux saint Sulpice,— qui, au besoin, nous rend un office merveilleux ; — car, alors que nous le réclamons dans nos

[1] Il y a ici une lacune intentionnelle du scribe. Les vers qui suivent indiquent, ce semble, que dom Guérin prenait à partie ses confrères, non sans quelque malice apparemment. — [2] Lisez : *lou*. — [3] Il manquerait ici deux vers à rime masculine. — [4] Le ms. donne toujours : S^t^. que nous lisons *sant*. — [5] Lisez : *merveilloux*. — [6] Lisez : *afflictieux*.

Digitized by Google

Et ce que remarquan de plus miraculoux,
Es que, quand l'invoucan dins las grandes caloux,
Que lou poblé pertout cride de secoresse,
Nous obten, sans manqua, de plego ben espesse.
Aquel sant mouriguet dedins lou trauc d'un roc,
Fils de sant Benezet et bestit de son froc,
A dos leguos de Nant dins un pais sauvatge (*i*).
Aqui, quand fa gran caut, anan en roumibatge
En son corps benheuroux, et sen assegurats
(Que) raromen tournan sans estré pla mouliats.
Nant on a pas res plus de bel dins son enceinte;
Mais, sertes, la compagne es daus pertout plasente.
Cal donc que sourtiguan [1], vesen de raretats,
Toûjours descoubrisen de noubelles beutats :
Fore lou gran pourtal (*j*) aven une esplonade,
Aquo nomman lou Claux (*k*) dins lou calcadosam [2].
Despiguan nostre blatz percé qu'es del coumun.
Aqui vesen souven de jougaires en foule
Qu'a cops de palamas y fan couri las boules [3] ;

afflictions, — il intercède d'abord pour nous envers Dieu, — et son intercession nous est si favorable, — que d'un fléau qui nous accable nous sommes délivrés. — Et ce que nous remarquons de plus miraculeux, — c'est que, lorsque nous l'invoquons dans les grandes chaleurs, — lorsque le peuple partout crie de la sécheresse, — il nous obtient une pluie bien épaisse, sans manquer. — Ce saint mourut dans le creux d'un rocher, — fils de saint Benoît et vêtu de son froc, — à deux lieues de Nant, dans un pays sauvage. — Là, lorsqu'il fait grande chaleur, nous allons en pèlerinage — avec son corps bienheureux, et nous sommes assurés— de revenir rarement sans avoir été bien mouillés (*par la pluie*).

Nant n'a plus rien de beau dans son enceinte ; — mais, certes, la campagne est de tous côtés agréable. — Il faut donc que nous sortions. Nous voyons des raretés ; — nous découvrons sans cesse des beautés nouvelles. — Au dehors du grand portail, nous avons une esplanade, — que nous appelons le *Clos*, dans lequel — nous

[1] Ms. B.: *Cal doun que sourtiguen.*—[2] Ms. B. : *dins lou calodusum* (pour *dins loucal un cadun*)?—[3] Lisez: *la boule*

Digitized by Google

Aven aqui lou joc de paume et de valon,
Et las cartes fosen barailla dejout l'on ;
Un aubré sans pareil tout contre la sourtide,
Bastit al tour del tronc an de peyre causide [1].
Aqui dins lou mercat, que se ten lou digaux (*l*),
Trouvarés [2] de vi, de pan, de froumatge amay d'iaux.
De touzelle, froumen, de paumoule granade,
D'ordy, de cousegal e de belle sibade ;
De sial e de mil et de [3] force canabou,
D'als, de sebes, de nats, quant sen dins la sazou.
Las Sevenes, St-Jean, toutes [4] aquelles montagnes,
Venou crompa de blat et portou de castagnes ;
Car, sans nostre merquat, aquelles Sevenols
Non mangarian qu'aglan comme lous esquirols,
Perce que lou froumen qu'es dins leurs trestoullieires [5]
Non es pas suffisen per nourry les chambrieires.
Mais yeu m'estende trop, contre mon intentieu:
Me cal, sans differa, segui ma narratieu

dépiquons nos blés, parce qu'il est commun (*à tout le monde*). — Là, nous voyons souvent des joueurs en foule — qui font courir les boules à coups de mail ; — là, nous avons le jeu de paume et celui du ballon, — et nous faisons aller avec entrain les cartes sous l'orme : — un arbre sans pareil, tout en face de la sortie, — bâti de pierres choisies autour du tronc. — Là, dans le marché qui se tient le jeudi, — vous trouverez du vin, du pain, du fromage et aussi des œufs, — de la touzelle, du froment, de la paumelle grainée, — de l'orge, du méteil et de la belle avoine ; — du seigle, du maïs, beaucoup de chenevis ; — des aulx, des oignons, des navets, alors que nous sommes dans la saison (*propice*). — Les Cévennes, Saint-Jean et toutes ces montagnes, — viennent y porter des châtaignes et acheter du blé ; — car ces Cévenols, sans notre marché, — ne mangeraient que des glands comme les écureuils, — parce que le froment qui est dans leurs chaumes — n'est pas suffisant pour nourrir les servantes.

Mais, contre mon intention, je m'étends trop; — il me faut, sans

[1] Vers oublié, écrit par une autre main. — [2] Lisez : *trouvas*. — [3] Supprimez : *de*. — [4] Lisez : *tout aquelles*. — [5] Ms. B. : *Dins sos rostoulieyros*.

Digitized by Google

Per une raretat talomen admirable
Que la pluspart cresian que fougues un fable [1].
A cent passes del joc, abal dins un embaux,
Tout contre lou grand pont [2] qu'ay mensounat lou Claus,
Aven une gran fon dejoust une decente
Que mite [3] lou souleil quand verme et quand aumente ;
Et, quand al miech de juin torne creisé son cours,
Elle pareillamen se verme cade jour ;
De sorte que l'iver non rage que de goute
Et ramplirié d'estieu dins un jour dous cens boutes,
Et qu'on ou creira pas que vengue dos fes l'an
Veire se rage tant à Noel qu'à Sant-Jean (*m*).
Dedins un bastimen coume une froumotgeire
Aven un autre fon que val une glassieire ;
L'endrech es tant poulit que toutes l'admiran :
Son nom despiey longtemps es la fon de Peiran (*n*).
Se l'apetis vous pren de vieure d'aigue fresque,
Aqui lo trouvarés ou dins la Barbaresque.

différer, poursuivre ma narration — par une rareté tellement admirable, — que la plupart croiront que c'est un conte. — A cent pas du jeu, là-bas dans un enfoncement, — tout près de la grande place que j'ai nommée le *Clos*, — sous une descente, nous avons une grande fontaine — qui imite le soleil, lorsqu'il diminue et lorsqu'il augmente. — Car lorsque, au milieu de juin, il revient accroître son cours ; — elle, pareillement, diminue chaque jour. — De telle sorte que, en hiver, elle ne coule qu'à gouttes, — et qu'elle remplirait, l'été, deux cents tonneaux en un jour. — Et qui ne le croira pas, qu'il vienne deux fois l'année — voir si elle coule autant à la Noël qu'à la Saint-Jean.

Dans un autre bâtiment, comme une fromagerie, — nous avons une autre fontaine qui vaut une glacière : — l'endroit est si beau que tous nous l'admirons. — Son nom, depuis longtemps, est la fontaine du Peyran. — Si le goût (l'appétit) vous prend de boire de l'eau fraîche, — là vous en trouverez, ou bien dans la Barba-

[1] Lisez : *une fable*. — [2] Lisez : *grand plan*. — [3] Ms. B. : *qu'embizo*, qui envie, jalouse.

Digitized by Google

Aquo's un autre nom d'une fort belle fon
Qu'aven pres des moulis, tout contre lou gran pon ;
Son aigue de cristal nays aqui sous lou tieuré
Tant fresque, que, quant sort, tout esquas se pot vieuré.
Es vray qu'on va pas lion sans aveire secours,
Car Dourbie l'endavalle dins [1] son rapide cours.
Las fons qu'ay mensounat sou toutes à la vise,
Que jamay lou soleil on y toque pas vrise.
L'aigue de toutes tres es bouno que ravis [2] ;
On n'a pas q'un deffaut, que gaste nostres vis [3].
Lou gran pon qu'ay nommat on a que dos arquades ;
Jamay [4] non n'ay vist de milhou massounades.
Lou pillié qu'es al miech es fach tan finamen
Que dirias qu'n fustié la tirat al simen (*o*).
Lous baris sou pausats a dous coustats de ville,
Entourats daus pertout d'une plane fertille ;
Lou qu'es dessus lou Claux nomman lou bary naut,
Bastit dins un endrech ben poulit et ben caut.

resque. — C'est un autre nom d'une fort belle fontaine — que nous avons près des moulins, tout à côté du grand pont. — Son eau de cristal naît là sous le tuf calcaire, — tellement fraîche au moment où elle en sort, que c'est à peine si on peut la boire. — Il est vrai qu'elle ne va pas loin sans avoir secours ; — car la Dourbie l'emmène en descendant dans son cours rapide. — Les fontaines que j'ai nommées sont toutes à la bise (au nord), — et jamais le soleil ne peut les atteindre. — L'eau de toutes les trois est bonne à ravir. — Elle n'a qu'un défaut : c'est qu'elle gâte nos vins.

Le grand pont que j'ai nommé n'a que deux arcades : — jamais je n'en ai vu de mieux maçonnées. — Le pilier qui est au milieu est fait avec tant d'élégance (si finement), que vous diriez qu'un charpentier l'a tiré au fil à plomb.

Les faubourgs sont placés aux deux côtés de la ville,— entourés, de partout d'une fertile plaine. — Celui qui est en amont du *Clos*, nous l'appelons le haut faubourg. — Il est bâti dans un endroit

[1] Liscz : *en*. — [2] Ms. B. : *bouno a ravi*. — [3] Ms B : *Noun a que lou defaut de nous gasta lou vi*. — [4] Lisez : *E jamay*.

Digitized by Google

La paroisse es aqui ben dignamen servide (*p*)
Per doux boux capelans que ne tirou leur vide.
La ville es situade al mitan del valon,
(En) un endrech qu'es plan comme joch del va(lon).
La figure de Nant es quasy toute ronde;
Tout es ben muraillant, car la peire y abonde (*q*):
Sieix toures fan lou tour, d'une estreme nautou,
Qu'on brallou pas jamay d'un pas de leur cantou.
L'on pot sourty de Nant soulamen per tres portes:
Mais, per non menty pas, on son pas gaire fortes.
Lou castel abastial, qu'es un poulit sejour,
Es tout pres d'un pourtal regardant lou mietiour;
A tout[1] coustat l'on vey de tourés ellevades,
Plus hautes que l'oustal et daus pertout flancades (*r*):
Lou foussat, pla garnit de l'aige de Dursou,
Ben large e ben profont, antourou la maisou.
Mais tout ce que l'on vey dins aquelle demore
Non es pas à l'eguard de ce qu'on vey deffore;
Car, en sourten lou cap de la fenestre en ors,

charmant et bien chaud;— la paroisse est là servie bien dignement par deux bons prêtres, qui en tirent leur vie. — La ville est située au milieu de la vallée,— dans un endroit qui est uni comme un jeu de ballon. — La forme de Nant est presque ronde en entier;— tout y est ceint de murailles, car la pierre y abonde. — Six tours [2], d'une extrême hauteur y sont placées; — elles ne bougent jamais de leur coin d'un seul pas. — On peut sortir de Nant par trois portes seulement; — mais, à ne pas mentir, elles ne sont guère fortes. — Le château abbatial, qui est un agréable séjour, — est tout près d'un portail qui regarde le midi; — à chacun de ses côtés on voit des tours élevées, — flanquées de partout et plus hautes que le château;—le fossé, bien garni avec l'eau du Durzon, — entoure la maison; il est profond et large. — Mais tout ce que l'on voit dans cette demeure — n'est rien en comparaison de ce que l'on voit dehors, —car, en sortant la tête à la fenêtre, — on voit devant le nez des champs, des prairies, des jardins;—on contemple

[1] Lisez : *à sous*. — [2] Il y a ici un jeu de mots. Il faudrait traduire : *Six tours font le tour*.

Digitized by Google

L'on vey dovan lou nas [1] de camps, de prats e d'ors ;
L'on comtemple d'aqui la beautat de l'estradre [2] (*s*),
Ambe de grand nougies que servou de parade.
D'aqui l'on pot ausy, mais qu'on sian dins l'hivert,
Mille sorte d'ausels que chaqun fa son er.
Es un plazé rouial d'auzy guarda la notte
(Al) pinsart, al sinil, à la guaye linotte ;
Vous ausisés après poussa [3] subré lous ons
Lous pichots roussignols que fan mille fredons;
Et, se voulen sourty, pouden, lon de la rive
D'un canal qu'es guarnit aqui tout d'aigue vive,
Contenta nostre humou, toujour sus lou guason,
Canta, rire, dansa, dourmy s'on no beson;
Et [4] sans plus alongua, sans quita nostre fille,
Intrant [5] dins lou jardin del seignou de la ville.
Las filles van aqui per faire mille jots;
D'autres, en leurs gualans, per parla de leurs fiots.
L'herve fresque leur sert, a faute de cadieires,
Joust lous aubres fruchés plegats en espalieires (*t*).

de là la beauté de l'estrade,—avec les grands noyers qui lui servent d'ornement.— De là, bien que nous soyons en hiver, on peut ouïr — mille sortes d'oiseaux qui tous font leur air. — C'est un plaisir royal d'entendre garder la note — à la gaie linote, au pinson et au serin.—Vous entendrez également, posés sur les ormes, — les petits rossignols qui font mille fredons; — et, si nous voulons sortir, nous pouvons, le long de la rive — d'un canal qui est tout garni d'eau courante,—contenter notre humeur et, toujours sur le gazon, — chanter, rire, danser, dormir, si l'on en a besoin.— Puis, sans plus allonger, sans quitter notre file (prenant les choses à la file), —nous entrons dans le jardin du seigneur de la ville.—Les jeunes filles vont là pour faire mille jeux, — d'autres pour parler de leurs feux avec leurs galants. — L'herbe fraîche leur sert, à défaut de chaises, —sous les arbres fruitiers ployés en espaliers.

La ville, au dedans, n'a plus rien de beau— que l'église de celui.

[1] Ms. B. : *lous yols*. — [2] Lisez : *estrade*.— [3] Ms. B. : *possa*. Il faut probablement lire : *pausats* — [4] Ms. B. : *Mais sans plus allounga*. — [5] Ms. B. : *intren*.

Digitized by Google

La ville, per dedins, n'a pas res plus de bel
Que la gleise d'aquel que ten las claus del Cel.
Aquel temple es servit per dobze brabes mourgues,
Cad'un[1] ruban per froc, son comme de canonges.
Aro vau dins un mout, per non m'estendre tant,
Vous dire ce que fa tout l'ournamen de Nant.
Vous cal saupre qu'aven, pres d'un de nostres varis,
Un coullege fameux de peres douctrinaris
Que Pierrés de Mailac (*u*), baron de Maguallas,
Fondet per elleva lous enfans de Palas.
Las cinq classes s'y fan et la philosophie;
Non y manque res plus que la teologie.
En sourten del pourtal trouvas de regimens
De pichots enfantoux ambé leurs rudimens;
E lous autres que sou a la plus aute classe
Legissou Siceron et lous autres Horasse[2].
Yeu crese qu'ausiran dire quaque maty
Que las fennes de Nant parlaran lou laty;
Et que vieura dex ans veira qu' aquete[3] ville

qui tient les clés du Ciel. — Par douze bons moines ce temple est desservi. — Ils ont un ruban pour froc et sont comme des chanoines.

Maintenant je vais, pour ne pas m'étendre tant et dans un mot, — vous dire ce qui fait tout l'ornement de Nant. — Il vous faut savoir que nous avons, près d'un de nos faubourgs, — un collége fameux de pères doctrinaires, — que Pierre de Maillac, baron de Magalas, — fonda pour élever les fils de Pallas. — Ainsi que la philosophie, les cinq classes s'y font; — il n'y manque plus rien que la théologie. — En sortant du portail, vous rencontrez des troupes — de petits enfants avec leurs rudiments. — Les autres, qui sont à la classe la plus haute, — lisent Ciceron, et les autres Horace. — Moi, je crois que quelque matin on entendra dire — — que les femmes de Nant parlent le latin;— et qui vivra dix ans verra que cette ville — aura, et de beaucoup, plus d'étudiants que

[1] Lisez : *qu'an un*. — [2] Ms B. :

A la pus hauto classo
Legissoun Ciceron, Virgile, Ovide, Horaço.

[3] Lisez : *aqueste*.

Digitized by Google

Aura may d'estudians de bel cop que Lesquille [1],
Et dedins pau de temps aura may de renon
Que surpassabe Lard, la Fleche amay Tournon (*v*).
Apres avé parlat del coullegé des Peres,
Me cal dire quiquon del couven de las Meres (*x*):
S'on ne parlabo pas, m'appellarian ingrat.
Leur establimen [2] es dins mon consoulat.
Qual donques que satchas que son de Nostre-Dame,
Regides dignamen per une belle dame
Exate dins sa charge, et principalomen
Garde lous estatuts et regles del couben.
Sa bonne ecognomie es digne de louange.
Prudente en sas actieux, devote comme une ange,
E val tout [3] un tresor; car tout lou monde dis
Que leur pichot couben resemble un paradis.
Leur bastimen es fach subre lou roc del Tieuré
Et son protges del rieu quand voudran ana vieuré.
Tout leur apartemen regarde lou mietjour
Et podou fa veny l'aigue a la basse-cour.

l'Esquille ; — et que, dans peu de temps, elle aura plus de renom — que si elle surpassait l'Arc, Tournon et la Flèche.

Après avoir parlé du collége des Pères, — il me faut dire quelque chose du couvent des Mères : — on m'appellerait ingrat si je n'en parlais pas. — C'est dans mon consulat qu'est leur établissement. — Il faut donc que vous sachiez qu'elles sont de Notre-Dame, — régies dignement par une belle dame; — exacte dans sa charge, — elle garde les statuts et les règles du couvent ; — sa bonne économie est digne de louange. — Elle est dévote comme un ange, prudente dans ses actions; — elle vaut un trésor, car tout le monde dit — que leur petit couvent ressemble à un paradis. — Leur maison est bâtie sur le tuf calcaire. — Elles sont proches du ruisseau, lorsqu'elles voudront aller boire. — Tout leur appartement regarde le midi, — et elles peuvent faire venir l'eau à la basse-cour.

Après avoir parlé de la ville et des faubourgs, — des moines et

[1] Lisez : *l'Esquille* — [2] Lisez : *leur establissemen*. — [3] Ces trois mots sont restitués d'après le ms. B. Ils manquent au ms. A.

Digitized by Google

Apres ave parlat de la ville et des varis,
Des mourgues et curats, meres e douctrinaris.
Volle[1] entieiramen segui ma narratieu
De ce qu' ay entrepres dedins ma descriptieu.
Nostré valon es donc cavat[2] per dos rivieires
Bourdades d'aubrés nauts lou long de las aurieires.
L'une s'apelle Dourbie (*y*) que ven de Lesperou:
Dins aquelle se pren de peis que fa frayou;
L'autre nomman Dursou (*z*), qu'es fresque comme glasse,
Que sy trempas las mans, d'istieu, las vous senglasse:
Et l'iver, al grand frech, s' avés grep a las mans,
Vous remet tout lou sang comme l'aigue des bans.
Aquelle fon sourtis, sur la plate campagne,
D'une conque de roc al pe d'une montagne;
Piey ven lou long des prats et, sans se departy,
Jusques qu'es arivade al pon de Sant-Marty (*aa*).
Quand a passat lou pon, se partis en dous brasses,
Dont l'un fay sy grand saut à vint ou trente passes,
Ambé un musiquamen tan plozent et tant doux
Que pourrié deverty las plus negres humoux.

des curés, des Mères et des Doctrinaires, — je veux entièrement suivre le récit — de ce que j'ai entrepris dans ma description. — Notre vallon est donc creusé par deux rivières — bordées d'arbres élevés sur leurs bords. — L'une s'appelle la Dourbie et vient de Lesperou; — dans celle-là on prend du poisson à faire frayeur. — Nous nommons l'autre le Durzon; son eau est fraîche comme la glace,— (*tellement*) que si vous y trempez les mains, en été, elles s'y gèlent; — et l'hiver, par le grand froid, si aux mains vous avez l'onglée, — elle vous remet tout le sang comme l'eau des bains. — Cette fontaine sort, en plate campagne,—d'une conque de rocher au pied d'un mont, — puis elle vient le long des prairies. et sans se diviser, — jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au pont de Saint-Martin. — Quand elle a passé le pont, elle se partage en deux bras, — dont l'un, à vingt ou trente pas de là, fait un grand saut, — et en même temps un bruit si agréable et si doux, — qu'il pourrait distraire des plus noires humeurs. — Puis il va, de l'Estrade et de la

[1] Lisez : *Yeu vole*. — [2] Ms. B. : *lavat*.

Digitized by Google

Piey va long de l'Estrade et de la Condamine,
Fairé un autre grand saut abal a la Mouline.
Quand a passat lou pon s'en van dins un canal
Per faire travailla las boulzés et lou mal.
Apres, tout murmuran, couris comme une balle,
Mais non va pas [1] guaire lion, car Dourbie l'endavale.
L'autre bras va dins Nant, et boumis as coustats
De rieux per arousa lous jardins et lous prats.
Apres, tout murmuran, lou grand canal l'enfile [2]
Et va sans s'arestà fa lou tour de la ville.
Quand a fach aquel tour, s'endavalle tout lis
Et va faire tira [3] sieix rodes de moulis.
Apres se met dins Dourbie, dedins Tar [4],
Tar s'ajuste a Garoune et Garoune a la mar (*bb*).
Nant es plasat al miech de dos [5] autres montagnes :
L'une produis d'aglan et l'autre de castagnes;
L'autre qu'es drech [6] del Claux nomman Roque-Nontés.
(Aq)elle pren son nom d'aquel gran roc qui es;
L'autre qu'es al coustat, dedassay la rivieire,

Condamine, — faire un autre grand saut à la Mouline, là-bas. — Quand il a passé le pont, il va dans un canal — faire travailler des soufflets de forge et un martinet. — Après, tout en murmurant, il court comme une balle; — mais il ne va pas bien loin, car la Dourbie l'absorbe. — L'autre bras va dans Nant et vomit, sur ses côtés, — des ruisseaux pour arroser les jardins et les prairies. — Après, tout en murmurant, il enfile le grand canal — et va faire mouvoir (tirer) six roues de moulin. — Après, il se perd dans la Dourbie, et la Dourbie dans le Tarn; — Tarn s'ajoute à la Garonne, et la Garonne à la mer.

Nant est placé au milieu de trois hautes montagnes : — une produit des glands et une autre des châtaignes.—Celle qui est en face du *Clos*, nous l'appelons le Roc nantais : — elle prend son nom

[1] Il faut supprimer *pas* ou *non*.— [2] Ms. B.: *E piey tout douçoment lou grand canal enfilo*.— [3] Ms. B. : *bira* — [4] Ce vers doit être restitué ainsi :

Apres se met dins Dourbie et Dourbie dedins Tar.

— [5] Ms. B. : *tres aoutos* Nous suivons le ms. B. dans la traduction. — [6] Ms. B. : *la qu'es a drech*.

Digitized by Google

E de sorbes per tout a belles ramelades.
Non say non manque pas quantitat de coudons
De diverses faysous : de ponchuts et de rons [1] ;
D'amoures (*dd*) quauque pau e de cornies fort belles,
De peros de cinq cars, amay des muscadelos ;
D'engouisses, de gouials, minetes e fondens
Que portou pla lou nom : que fondou per las dens ;
D'estoupes bon cretien, d'autres belles perrasses [2] :
S'ieu l'as voulié conta, n'aurié may de cent rasses.
Per l'oulive qu'aven, non cal pas de moulis :
Mais, per de belles nois, aiso n'es lou pais ;
Quand van al Lenguadoc, or d'une gran fourtune,
S'on cridou : « Nois de Nant ! » on ne vendran pas une (*ee*).
Lou vi de Nant es bon, dalicat e frian,
(Ma)is n'es pas tant madur qu'aquel de Frontig(nan) (*ff*).

ches;— des nèfles (*grosses*) comme des œufs, avec cinq noyaux de dans ; — des figues aux abris, dans les vignes et les jardins; — des amandes à crever (*les sacs* (?)); des noisettes bien pleines — e des sorbes partout à beaux rameaux. — Il ne nous manque pas non plus quantité de coins — de diverses façons, de pointus et de ronds; — des mûres quelque peu et des cornouilles fort belles ; — des poires de cinq quarts, des musquées; — des poires d'angoisse, des *guillasses*, des menues, des fondantes, — qui portent bien leur nom (*puisqu'elles*) fondent entre les dents; — des triomphes (?), du bon chrétien et d'autres grosses poires. — Si je voulais les compter, j'en trouverais plus de cent espèces.

Pour les olives que nous avons, il ne nous faut pas de moulins; — mais, quant aux belles noix, c'en est ici le pays. — Lorsque (*les marchands*) vont en Languedoc, à moins d'un heureux hasard, — ils n'en vendront pas une, s'ils ne crient: « Noix de Nant ! » — Le vin de Nant est bon, délicat et agréable (*au goût*), — mais il n'est

[1] *Coudon ponchut*, ou coing-poire à forme allongée. *Coudon ron*, ou coing-pomme à forme arrondie. — [2] *Engouisse*, p. d'angoisse, bon chrétien d'hiver. *Gouials*, à Toulouse, *guillasso:* p. doyenné, peut-être gros gobon ? *Minettes*, p. menues, poire dauphine, poire demoiselle. *Fondens* sucré vert, verte longue, ambrette, virgouleuse. *Estoupes*, erreur du copiste, apparemment: est-ce le triomphe-de-Jodoigne, ou le St-Germain, d'hiver ?

Digitized by Google

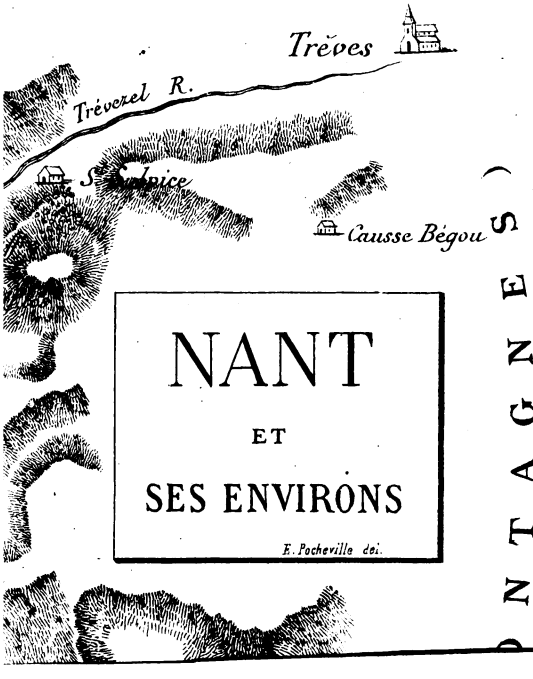

Digitized by Google

Digitized by Google

Nostres fennes souven ne fan las deliquades;
D'abort que l'an tastat, ne son[1] accoustumados.
Enfin vous vaille Nant per un sejour heuroux;
Que se quauque estiquit qu'on sié pas salutous,
Que sié fetble de nerfs, tout pallas et tout magré,
Ou be quauque gamat vengua aici changea d'ayré,
Vollé moury d'abort, se say demoré un an,
Qu'on sié gras coume un porc quand a mangeat d'aglan.

pas aussi mûr que celui de Frontignan. — Nos femmes souvent font les délicates (*à son endroit*); — mais, aussitôt qu'elles y ont goûté, elles y prennent coutume.

Enfin je vous donne Nant pour un séjour heureux, — que si quelque (*pauvre*) épuisé, qui ne soit pas sain, — qui soit faible de nerfs, tout pâle et tout maigre — ou quelque poitrine tarée, vient ici changer d'air, — je veux mourir de suite, s'il demeure un an ici — sans devenir gras comme un pourceau lorsqu'il a mangé du gland.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

(*a*) **Nant** (Aveyron), chef-lieu de canton de l'arrondissement de Millau, est situé dans une vallée qu'on a surnommée quelquefois « *le jardin du Rouergue.* » C'est un dépôt lacustre recouvert de prairies, de vergers et de terres cultivées. Le voyageur qui monte des plaines basses du Languedoc et franchit l'arête des Cévennes, soit aux cols du *Capelier* et de *Saucliéres*, soit vers le *Caylar* ou la *Vacquerie*, n'est pas peu agréablement surpris de rencontrer cette petite oasis, qui fait un si grand contraste avec les plateaux monotones et dénudés (*causses*) qui l'entourent de toutes parts. Son élévation au-dessus du niveau de l'Océan est de 505 mètres.

Des savants recommandables ont cru retrouver, à vingt-trois milles de Lodève et trente milles de *Segodunum* (Rodez), dans un village des environs de Nant, le hameau des *Cungs*, la station de *Condatomago*, placée sur la carte de Peutinger. Il y avait là, en effet, avant l'arrivée des moines, un grand confluent formé par les cataractes nantaises, tombant dans la Dourbie sur une surface de cinq cents mètres au moins. Plus bas, à peu de distance, est la conjonction du Trevezel et de la Dourbie (Walckenaer, *Géogr. anc. et comp. des Gaules, suivi de l'analyse géographique des itinéraires anciens*, Paris, 1839, t. Ier, Condatom). Il est vrai que des autorités aussi sérieuses retrouvent, et non sans quelque raison, l'ancienne

[1] Ms. B.: *y soun.*

Digitized by Google

station de *Condatomago* à Millau (*Emilianum*), au confluent de la Dourbie et du Tarn. (V. de Gaujal, *Essais historiques sur le Rouergue*, t. III, p. 109 et suiv. (Rodez 1819).

La vallée actuelle de Nant était autrefois, son nom le dit, un vaste étang ou marais. En 660, des religieux de l'ordre de Saint-Benoit vinrent s'y établir, sous la conduite d'un noble Aquitain, saint Amand, ancien évêque d'Utrecht et fondateur de l'abbaye de Moissac[1]; ils commencèrent leurs travaux de desséchement et jetèrent en même temps les fondations d'un monastère, autour duquel vinrent plus tard se grouper des habitations nombreuses. Ce premier établissement eut beaucoup à souffrir, soit des invasions des Sarrasins, soit des incursions normandes, soit enfin des guerres qui marquèrent le démembrement de l'empire de Charlemagne. En 878, Udalgarde, fille de Frédelon, comte de Rodez et de Toulouse, et son mari Bernard, seigneur de Rodez, le firent revivre. En juin 1135, le Pape Innocent II, par une bulle datée de Pise, et dont la copie existe aux archives de la paroisse de Nant, érigea le monastère en abbaye. Celle-ci devint commendataire en 1560, fut sécularisée en 1744 et définitivement supprimée en 1777.

Nant signifie encore torrent, cascade, cours d'eau, dans le langage de quelques vallées des Alpes. Cfr. les noms de lieu : Nans (Doubs), Nantua (Ain), Nant-surBouron (Et. sard.), Nantey (id.), Nant (Angleterre), Nantes (Loire-Inférieure), où passent de grands cours d'eau.

(*b*) Il est au moins étrange que dom Guérin n'ait pas un mot de souvenir pour les membres anciens de son ordre, à qui doit être reportée la véritable fondation de Nant.

(*c*) Dom Guérin, comme il l'avoue naïvement, n'a pas mis beaucoup de peine à chercher l'étymologie du nom de Nant. Il a pris l'opinion admise à son époque, opinion qui dure encore parmi le vulgaire, et dont l'application, par jeu de mots, se prend communément dans le vers de Virgile :

Apparent rari *nantes* in gurgite vasto.

(*d*) L'évêché de Vabre a été supprimé par le Concordat, comme ses voisins de Lodève, Alais, Uzès, etc.

(*e*) L'abbé régulier de Nant avait toute juridiction sur l'abbaye et ne la partageait avec personne, pas même avec l'évêque diocésain, le Pape Urbain V l'ayant exempté de la juridiction de l'ordinaire en 1362. Il était crossé et mitré, avait sur la ville de Nant haute, basse et moyenne justice, et nommait à dix-sept bénéfices situés dans les diocèses de Vabre, de Rodez, d'Alais et de Nimes; il siégeait de droit aux Etats du Rouergue.

Ses armes étaient d'or à la croix de gueules, chargée au cœur d'une mitre d'argent.

(*f*) Ce chiffre n'a pas sensiblement changé; car, de nos jours, sur les 3,425 qui forment la commune, Nant par lui-même n'en renferme que 1,500 environ.

1 V. sur ce point: *Histoire du Languedoc*, par dom Cl. de Vic et dom Vaissète, T. I, p. 348; *Gallia christiana*, t. I p. 253; *Annales du Rouergue*, par de Gaujal, T. I, p. 169; *Notice sur l'ancienne abbaye de Nant*, par M. l'abbé *** (Milhau, 1848), etc.

Digitized by Google

(*g*) Nant compte aujourd'hui dans son sein quelques protestants venus du dehors, et parmi eux, ironie de la destinée, le propriétaire actuel de l'ancienne abbaye.

(*h*) Arrivés dans un pays plongé sous les eaux, les bénédictins eurent d'abord à chercher un point culminant pour y établir leur demeure. L'église abbatiale occupe ce lieu élevé. La tradition rapporte, et l'examen des lieux confirme, que jamais les eaux de la vallée n'ont atteint le niveau du sol de cet édifice. C'est autour de lui, et en quelque sorte à son ombre, que se groupèrent successivement les habitations des moines et celles des familles qu'ils occupaient à leurs travaux d'irrigation et d'assainissement.

Cette église, récemment mais incomplétement restaurée, offre un exemple remarquable du style roman. Elle date du commencement du XIe siècle. (V. *Notice sur l'église abbatiale de Nant*, dans les *Mém. de la Soc. des lett., scienc. et arts de l'Aveyr.*, t. I, p. 167, par l'abbé Ravaille, actuellement curé de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris.)

(*i*) Hameau de Saint-Sulpice, dans les gorges de Trevezel, au-dessous de Trèves (Gard). (V. dom Beaunier. *Recueil historiq., chronolog. et topographiq. des archevêchés, évêchés, abbayes et prieurés de France*. Paris, 1726, t. I (Nant). On y exploite une mine de houille de médiocre importance.

La tradition locale rapporte qu'à la nuit tombante, le saint anachorète allumait son flambeau et se mettait en rapports de prières avec d'autres ermites du voisinage, saint Alban de Nant, saint Guiral ou Gérault de Roque-Feuille.

N'y a-t-il pas là une sorte d'écho des vieilles croyances druidiques, ou le souvenir presque effacé des perturbations volcaniques dont ce pays porte tant de traces ? Cette partie des Cévennes se rattache au système des soulèvements qui, à une époque relativement moderne, ont formé les plateaux de Belvezet et de la Blaquererie, remarquables par leurs basaltes et leurs roches granitiques; on retrouve celles-ci au Saint-Guiral et vers le Causse noir. Le Saint-Alban lui-même, formé par un double cône, offre l'image d'un très-ancien volcan.

(*j*) Nant, muni d'une enceinte, comme toutes les localités un peu importantes, au moyen âge, avait trois portes : le grand portail au nord, la porte de l'abbaye, flanquée de tours, donnant au midi sur la campagne, et la porte de l'*Airal* (aire), à l'ouest. Un *pourtalet*, ou poterne, existait à l'est, près de l'endroit où se réunissent les eaux des divers canaux de la ville, avant de descendre aux moulins.

(*k*) Le *Claus* est encore aujourd'hui la grande place où se donnent rendez-vous les oisifs, les joueurs et les marchands de passage. Elle est plantée — dans une de ses allées, qui longe la grande route et un canal d'eau vive — d'ormes séculaires, dont la tradition locale fait honneur à Sully. L'esplanade proprement dite, qui forme la grande aire à dépiquer le blé, est, dit-on, l'ancienne vigne de l'abbaye; un véritable *enclos* qui a donné son nom à l'ensemble de la place.

(*l*) Tout cela a bien changé. Le marché existe encore, mais les marchands ne se rendent plus à Nant; ils vont à Saint-Jean-du-Bruel, où les

Digitized by Google

bourses hebdomadaires du lundi sont de véritables foires. La position topographique de cette dernière ville, la route vers Trèves et Meyrueis et un courant habilement ménagé à partir de 1830, ont amené cette petite révolution locale.

(*m*) C'est la fontaine dite *du Claus*, située en contre-bas de la place. Elle a été maladroitement murée du côté de la campagne. Il n'y a, dans le phénomène qui excite si fort le naïf étonnement de dom Guerin, qu'un fait très-naturel, commun à toutes les sources qui viennent des profondeurs du sol.

(*n*) Aujourd'hui à peu près délaissée à l'extrémité du faubourg de la *Rouquette*, derrière la maison des P. doctrinaires.

(*o*) Ce pont, dit *le pont de la Prade*, fait communiquer entre elles les deux rives de la Dourbie. C'est un gigantesque travail pour un mince résultat. L'opinion locale attribue son érection aux Anglais (XVe siècle); mais il est assurément antérieur à cette époque, où l'on détruisait plus qu'on ne construisait. C'est peut-être l'œuvre des frères Pontifes, sous saint Louis et ses successeurs immédiats.

(*p*) L'église Saint-Jacques, patron de la paroisse, fut abandonnée en 1785, sous prétexte qu'elle menaçait ruine ; elle a été transformée en remise et affenage. L'église abbatiale est restée sous le vocable de saint Pierre ; c'est aujourd'hui l'église paroissiale.

(*q*) Le sol de la vallée de Nant est un puissant dépôt adventif de tuf calcaire produit par les eaux du Durzon. Tout autour les pentes des montagnes sont formées de marnes supraliasiques. Plus haut, sur le plateau calcaire du Larzac, percé de basaltes, au sud, et sur le plateau du Causse noir, au nord, règnent le bajacien et l'oxfordien. Vers Algue, à l'est, on trouve un bel échantillon du trias, avec ses marnes irisées. Dom Guérin a donc raison de dire que la pierre à bâtir abonde dans la contrée.

(*r*) Aujourd'hui, le château, les murs et les tours ont disparu.

(*s*) *Estrade*, riche plaine au sud de la ville, traversée par un très-ancien chemin gaulois ou romain (*via strata*), qui contournait l'ancien lac.

(*t*) Ce grand et beau jardin appartient à M. le comte d'Izarn de Fraissinet. La coutume dont parle dom Guerin s'est maintenue jusque vers 1830.

(*u*) En 1666, Pierre de Maillac, baron de Magalas (Languedoc) et seigneur de Beauvoisin, près Nant, avait donné entre vifs aux Consuls et à la ville de Nant une somme de trente mille livres, payable après sa mort, pour l'établissement d'un collége de Pères doctrinaires chargés d'enseigner la grammaire et les belles-lettres. Il y joignit, par donation testamentaire, les propriétés dites de Maillac, de Cazelles et de la Rivière, où les doctrinaires firent creuser plus tard le canal qui porte encore leur nom. (V. *Annales du Rouergue*, t. II, p. 444.) Ce collége disparut à la Révolution. Tous les efforts faits depuis pour le relever sont demeurés infructueux. Ses bâtiments abritent aujourd'hui les écoles primaires, les archives municipales, la justice de paix, etc.

(*v*) Tournon, la Flèche, l'Arc (à Dôle), l'Esquille (à Toulouse), célèbres colléges des jésuites.

(*x*) Le couvent de N.-D. était situé, dit-on, au milieu du Faubourg-Haut,

Digitized by Google

non loin de l'établissement actuel des Ursulines. Cet emplacement pourrait toutefois être contesté.

(*y*) La Dourbie prend sa source sur l'Esperou, à 1375m d'altitude. Elle reçoit peu après le Lengas et quelques autres cours d'eau, passe au village de Dourbie, qui lui doit son nom, et tombe comme un torrent à Saint-Jean-du-Bruel et à Nant, d'où elle s'infléchit, au nord, dans une gorge profonde, accidentée, laquelle sépare les deux plateaux calcaires du Larzac et du Causse noir, pour se jeter dans le Tarn, au-dessus de Milhau.

(*z*) Le Durzon sort du pied du Larzac, à environ six kilomètres sud-ouest de Nant, et vient se jeter dans la Dourbie à Nant même. On lui a trouvé, et non sans raison, une grande ressemblance avec le cours de la Sorgue, depuis la fontaine de Vaucluse jusqu'à l'Isle. C'est le Durzon qui formait l'étang primitif desséché par les moines bénédictins, en amont de la vallée; il reste encore quelques lagunes de ce dernier.

(*aa*) Pont, cascade, église de St-Martin-du-Vican, St-Martin-du-Bourg. Tout porte à croire que c'est là que descendit primitivement la colonie monastique conduite par saint Amand au VIIe siècle; la vieille route gallo-romaine qui longeait le pied des montagnes, au-dessus des plus hautes eaux de l'étiage, passait par ce bourg. L'église de Saint-Martin, entièrement construite de tuf calcaire, est un second exemple de l'architecture romane religieuse au XIe siècle. Le service religieux s'y est célébré jusqu'à nos jours pour les populations suburbaines de Fraissinet, du Liquier, du *mas* du Pré, de la Rivière, etc. C'est seulement vers 1835 que l'église actuelle de St-Martin a été élevée au *mas* du Pré, au centre de la nouvelle paroisse.

(*bb*) Cette description est minutieusement exacte. La séparation du Durzon au pont de St-Martin en deux bras différents, la subdivision de la branche de gauche, ou Nantaise, en mille petits ruisseaux qui portent en tout sens la fraîcheur; leur réunion à l'est et sous les murs de la ville, pour s'épancher en bruyantes cascades vers les quartiers bas, où se trouvent des moulins à huile et à farine, des scieries, des fabriques de drap, tout s'y trouve raconté avec la plus grande précision. Il faut en dire autant de la description de droite, dite *de la Condamine* ou *de la Mouline*. (V. le plan topogr.).

(*cc*) L'ermitage de Saint-Alban (800 m. d'élévation), lieu de pèlerinage plusieurs fois séculaire, qui s'effectue tous les ans le lundi de Pâques et où se rendent presque toutes les paroisses voisines. Les enfants du pays qui ont essaimé au loin aiment à se retrouver, de préférence, à cette époque parmi leurs proches. Un prêtre distingué du diocèse de Nîmes, et originaire de Nant, a fait le récit chaleureux de cette solennité. (V. *Un lundi de Pâques à Nant d'Aveyron*. Nîmes, Laporte et Attenoux, 1860, petit in-12.)

On s'occupe activement, en ce moment, de la reconstruction de l'ancienne église, qui menaçait ruine et qui était, du reste, insuffisante pour les besoins du culte.

(*dd*) A propos de mûres, nous devons faire remarquer que, selon la tradition locale, dom Guerin, envoyé fréquemment en mission dans les Cé-

Digitized by Google

vennes, passe pour avoir introduit à Nant et à St-Jean-du-Bruel la culture du mûrier.

(*ee*) A Montpellier, on a retenu ce cri :

A la noza de Nant,
Que se copa embé la man.

Aujourd'hui les belles et bonnes noix viennent de l'Isère et de la Drôme, sous le nom de noix de Grenoble. Nant s'est laissé ravir son ancienne renommée.

(*ff*) La vigne trouve dans les vallées de Nant et de St-Jean-du-Bruel sa limite extrême. Les derniers ceps sont immédiatement au-dessous de cette localité, au hameau de *Singleys*, à 535 m. d'altitude.

E. Mazel et H. Vrgoux.

Digitized by Google

LETTRES A GRÉGOIRE
SUR LES PATOIS DE FRANCE

(Suite du mémoire adressé à Grégoire par les Amis de la Constitution de Carcassonne)

APPENDICE
(Suite)

14e *Cantico*

ATTÉ D'ADOURATIU

Jous l'abric d'aquel misteri
Que curbix bostro grandou,
Ambes anjos bous reberi
Coumo l'souverain Segnou,
E dambes sants vous defferi
Tout houmatge, tout hounou.

ATTÉ DE RENOUNÇOMENT

Plazés, banitat funesto,
Bey causats moun afflictiu;
Dins aqueste jour de festo,
Troublex pas ma deboutiu.
Dius, per qui moun cor s'apresto,
Bol touto moun affectiu.

ATTÉ DE COUNFIENÇO

Grand Dius, bostro soulo absençe
Es moun pus cruel tourmen,
Et bostro santo presençe,
Moun pus doux soulatjomen;
Mais dins bostro jouissançe
Aurei tout moun countentomen.

ATTÉ DE DESIR

O Jésus, moun delici,
Pa sacrat, sant alimen.
Moun cor defail et sentici
Que se mor de languimen.
Ay! benex leu, moun suplici
Augmento a cado moumen.

ATTÉ D'AMOUR

Bostre grand cambiomen,
Dius homme, en alimen,
Merito pla que toutés bous aimen.
La fé nous appren
Ço que nous surpren,
L'amour ba fait, bey moun cor ba [coumpren.
Bostre grand, etc...

—O divino flammo,
Counsumax moun amo.
Que tout moun cor nou sio qu'em- [brasomen.
Bostre grand, etc...

—Nostre sentimen
Es egalomen
De bous aima toujour et tendro- [men.
Bostre grand, etc...

ATTÉ DE PROUTESTATIU

Per bous faire, grand Diu.

Digitized by Google

Un retour pus gratius,
Recebés bei nostros proutestatius.
Santos reflectius,
Puros affectius,
Dignos actius, sarex nostros cautius.
Per bous faire, etc...
Peleu que yeu morio,
Se de ma memorio
Sourtiox jamai, o bienfait ta precius.]
Per bous faire, etc...
Banitas, passius,
Plazés, ambitius,
Bei bous fasen nostris darniers adius.]

15° *Noué*

Joust aqueste feuillatge,
Benèts, pastourelets;
Joignés-bous al ramatge
Das tendres auzelets.
Canten l'efan aimable,
Le mestre de la mort,
Que nais dins un estable
Per cambia nostre sort.

Prengan nostros houletos,
Menen nostres moutous;
Ufflen nostros musetos
De cent millo cansous,
Celebren la naissenço
Dal fil de l'Eternel,
Qu'a-neit, dins la souffrenço,
S'es fait homme mourtel.

La puro gourmandiso
De la fenno d'Adam
Fousquet, per sa soutiso,
Causo de nostre dam.
Helas! trop curiouso,
Escoutec le serpen.
Despei es malhurouso
La raço que ne ben.

Le rey de tout le mounde
Y bol naisse humblomen.
Per laba l'home immounde,
Se met dins le tourmen.
Sa cour es fort mesquino;
Per soulatgea sous mals,
Sa persouno dibino
N'a que dous animals.

Glorio bous sio dounado,
Maire dal pur amour!
Sur la pailho couchado,
A Dieu dounats le jour.
Sans bres ny couberturo,
Per un tems rigourous,
L'autou de la naturo
Souffrix millo doulous.

Que tout se rejouisso
Sur terro et dins le Cel;
Le Dieu de la justiço
Nous douno un frut noubel.
Dins nostro joyo extremo,
Pourten-ly nostrés bes,
Et randen le Cel memo[1]
Jalous d'aques plazés.

16° *Traductiu de la Proso das Sans*[2]

Gleiso encaro militanto,
Dinn'espouso de Jesus,
Cantax d'uno bois puissanto
Le triumphe das elus.

[1] Le *ms.* porte par erreur : *Et rendant*.
[2] C'est une des belles proses de l'ancien Bréviaire parisien : *Sponsa*

Digitized by Google

Bey soulamnisan la festo
De toutes les sans dal Cel,
Ambe uno joyo celesto
Canten dounc tout ço pus bel.

Dal Cel fourmen-nous l'imatge;
O Jesus! bous y regnats,
Et sul celesté héritatge,
Biergeo-Maire, bous brillats.

Apres ben le cor das angeos,
Ministres de l'Eternel,
Que cantoun millo louangeos
Al Dius qu'a creat le Cel.

A lours santos arietos,
Sant Jean Baptisto s'units,
Patriarchos et prouphetos,
Tout respoun, tout applaudits.

Sur de sietges respectables
Les apostouls soun plaçats,
Les justes et les coupables
Per lour bouco soun jugeats.

La troupo martirisado,
Et de lour sang empourprats,
Per la bido qu'an dounado
Goustoun l'eternelo pax.

Les sants abesques a masso
Et les capelats fidels
Dins la glorio an uno plaço
Ambe lour dignes troupels.

De lour liris courounados
Las biergeos ban bers l'Agnel;
An el se soun counsacrados:
L'an per éspous eternel.

Toutis fourtunats de meme,
Randoun glorio al Tout-Puis-
Et dins le palais supreme [sant,
Cantoun Dius, qu'es tres cops
[sant.
Sants dal Cel, ô qu'ex hurouses!
Dius fa tout bostre bounheur.
Per nous debenex soignouses,
Gardats-nous de tout malhur.

Affin qu'à Dius pla soumesis,
Le serbiscan santomen,
Et qu' ambe bous sion admesis
A l'aima eternellomen. Amen[1].

17° *Traductiu de la Proso per lou jour dal Corpus* [2].

Sioun, toun Saubur, toun Mestre,
Toun Dius, toun Pastou, deu estre
De ta joyo le sujet.

Christi... pour la fête de tous les Saints (1er novembre). Le rhythme de la traduction est le même que celui de l'original.

[1] Cette prose nous a été dictée d'une manière parfaitement conforme au document par une bonne femme du quartier de la Trivalle, Marianne Chaffari, âgée d'environ quatre-vingts ans (Achille Mir.) — Elle est à comparer avec un autre traduction insérée par un ecclésiastique du diocèse de Carcassonne dans un *Recueil contenant les proses et hymnes des heures de Carcassonne*. Carcassonne, Gard'l-Teissié S. D. (mais probablement vers 1822); in-12, p. 189. L'auteur de ce recueil, qui souvent n'a fait que remanier des pièces plus anciennes, a littéralement copié les strophes I, IV, VI et VII du cantique envoyé à Grégoire (Alph. Roque-Ferrier).

[2] C'est encore une traduction, ligne pour ligne, de l'admirable prose *Lauda Sion*, attribuée à saint Thomas.

Digitized by Google

Canten dounc les pas bels [himnes,
Mais qu'unis saran prou dinnes
De rempli un ta grand oubjet?

Ah ! l'especial cantiquo,
Le pa sant que vivifico
Nous es proupousat abey.

Jésus, per un grand miracle,
Se douno dins le senacle,
Et countinuo despey.

Redoublen nostros louangeos,
Counsacren al Rey das angeos
La voix, le cor et l'esprit.

Car la gleiso, pleno d'admiratiu,
Soulamniso la santo institutiu
De l'auguste sacromen.

Le rit de la le ancienno
Pren fi dins la santo Ceno,
Nostro pasco es Jesus Christ.

Las figuros fan plac' à la bertat.
Et las oumbros cedoun à la [clartat,
Quand la le noubello ben.

Ço que fasquet en persouno,
Jesus à sa Gleis' ourdouno
De ba faire egalomen.

Cresen d'uno fe counstanto
Que l' pa dében sa car santo.
Et le bi soun sang precius.

Sans coumprene, sans ba beire,
Aissi qual fermomen creire ;
Le cambiomen ben de Dius.

Joux dibersos apparenços
Qu'an perdut lour subsistenços,
Jesus-Christ se ten boilat.

Sa car, soun sang alimento,
Et sa persouno es bibento
Joux cado signé sacrat.

On le pren senso partatge,
On le mangeo sans doumatge :
Soun cor n'es jamais destruit.

O paraulo counsoulanto !
Cadun, a la taulo santo,
Es nourrit de Jesus-Christ.

Bous et michans le receboun ;
Mais, hélas ! coussi le prenoun
Les qu'y ban indignomen ?

La bido es la part des dinnes,
La mort seguits les indinnes ;
Tremblats per l'ebenomen !

Quand l'oustio es dibisado,
Doutés pas dins la pensado,
La partido separado
Tant counten coumol toutal.

Si se fa qualquo fracturo,
Le sinne tout soul l'enduro ;
Le sacromen toujour duro,
Ne tiran un fruit égal.

Aychi aben le pa angelico,
Nostre Dius en biatiquo,
Das effans biando mistico,
As prouffanos interdit.

Isaac le representabo,
L'agnel pascal l'announçabo,
La manno le figurabo,
Et tout se trob' accoumplit.

Nostre pa per excellenço,
Jesus, siots nostro deffenço,
Et que bostro jouissenço
Sio un jour nostro recoumpenso
Dins le sejour éternel.

Digitized by Google

Bous que nous dounats le gatgé Fasets qu'ajan un partagé
De l'eternel héritatgé, Dins le séjour eternel,
Sourten d'aquel esclabatgé. Amen[1].

18e *Cantiquo*

Cado oubjet, dins la naturo,
Me rappelo soun autou :
Dins la mendro creaturo,
L'on recouneis sa grandou.
Si le cel, la terro et l'airé,
Eblouissoun nostris els,
Le brut de soun trouneyré et le foc de l'esclayré
Fan tremoussa de poau les plus fieris mourtels.

A l'aspect de qualquo plano,
D'un valoun ou d'un coutèu,
Moun el de plazé se fano
Sur un ta ritché tablèu.

Auzelets que, dins les bouscatgés,
En gazouillan louats le Creatou,
L'on bous enten, plenis d'ardou,
Nous diré dins bostris ramatgés :
Peccadous, per quinis houmatgés
Hounourats-bous un Dius ta bou?

19e *Cantiquo*

Ah! Jesus, bejats mas larmos, Ah! Jesus, bejats mas larmos
Mous regrets et mas allarmos. Et laissats-bous attendri.

(1) D'après un renseignement que je dois à M. Cros, l'auteur de cette traduction, M. Gazel, ancien prébendé du Chapitre de Carcassonne, né à Mazamet (Tarn), mourut le 11 avril 1809, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. M. Cros en possède un manuscrit, qui, sauf quelques différences insignifiantes, est conforme à la copie adressée à Grégoire. Elle m'a, de plus, été dictée par Marianne Chaffari, dont il a été question plus haut. (Achille Mir.) — Quelques vers de la traduction de l'abbé Nérie, *Recueil de divers chants d'église en vers patois*, 3e édit., Carcassonne, Labau, 1822, p. 57, semblent inspirés de ceux de M. Gazel. Voyez également la traduction insérée dans le *Recueil contenant les proses et hymnes du diocèse de Carcassonne*, p. 48 dont il a été parlé plus haut. Deux strophes de celle-ci (la 20e et la 21e) ont été prises au cantique qu'on vient de lire (Alph. Roque-Ferrier).

Le ms. de M. Cros donne aux deux derniers vers :

Fasets qu'ajan en partatge
Le séjour das sants dal cel.

Digitized by Google

Nou lancets pas bostros armos,
Recebets moun repenti.

Sé dedins l'indiferenço
Bibi despey ma naissenço,
Lassets pas bostro patienço,
O Diu, remplit de douçou !
De l'eternello souffrenço
Preserbats un peccadou.
Ah ! Jesus, etc...

Pur amour, dibino flammo,
Embrasats, brulats moun amo,
De mous jours filats la tramo ;
Siots, malgré bostro rigous,
Dous, dous.

20e *Cantiquo*[1]

Plés dal respect, mesclat de counfienço[2],
Qu'atten de nous, grand Dius, bostro presenço,
Instruits que nostre azilé és as pés de l'auta,
Criminels, daban bous gauzan nous présenta.

Aquo's a bous, Dius sant, Dius redoutablé[3],
Que tout mourtal deu s'aboua coupablé ;
Nous aus ba coufessan, et nostrés cors toucats
Inbitoun bostre amour d'effaça lours peccats.

Nani, moun Dius, en nous rés nou mérito[4] ;
Mais tout le Cel per nous bous soullicito ;
Agradax les soupirs de tant d'intercessous
Et gitats un cop d'el gratius sus peccadous.

[1] D'après un renseignement donné par M. Ernest Hamelin, ce cantique existe en français dans les éditions du P. de Montfort. Nous l'avons retrouvé en languedocien dans un recueil de cantiques à l'usage des enfants que l'on prépare à la première communion. Ce recueil, sans nom d'auteur (Carcassonne, Hérisson, an VIII, in-12), nous a été communiqué par M. Rebelle fils, de Carcassonne. Le titre de l'imprimé est *Exercici pén-dén la Mésso, sus l'airé : Adorons tou.* (Achille Mir.)

On le retrouve également dans un autre imprimé qui nous a été communiqué par M. Léotard, membre de la Société : *Excercicis et Cantiquos de pieta, en provençau, à l'usage dei Catéchismes* (Avignon, Tournel, 1782, in-16, p. 18 et suiv). Les quatrains 1, 2, 10 et 14 du cantique envoyé à Grégoire s'y lisent sans modifications bien sensibles, et il en est à peu près de même des 4e, 5e et 6e. Il existe encore en provençal, par l'abbé d'Isnard, chanoine sacristain de l'Ég ise collégiale de Salon, un *Exercice durant la Sainte Messe*, imprimé en 1702 et reproduit dans les *Variétés religieuses ou Choix de poésies provençales, avec notes* (Aix, Makaire, 1860, in-12, p. 65 à 79). Nous ne le mentionnons que pour mémoire, n'y ayant relevé qu'une parenté de fonds avec le cantique languedocien. (Alph. Roque-Ferrier.)

[2] Imprimé: *A l'Introïbo.* — [3] Imprimé: *Al Confiteor.* — [4] Imprimé: *Al Kyrie.*

Digitized by Google

Canten, effans, glorio a l'Estré Supremé [1],
Glorio a soun Fil, glorio a l'Esprit de mêmé,
Pax sur la terro a l'hommé animat per la fé.
Aimen toujoun, aimen, aquo's touto la lé.

Per proufita de bostrés sans ouraclés [2],
Esclairats-nous, dissipats les oustaclés;
Captibats dins la fé nostre esprit ambitius
Et que sa lé trioumphé en nostre cor bitius.

Cadun de nous ambé uno fé sincero [3],
Doucilé en tout, l'Ebangeli rebero;
De nostre dibin Payré aquo's le testomen.
Dreits, prestés à marcha, boulen fa ço que ten.

Tout boun crestia crei, sousten et pratico [4],
Ço que per tout la santo Gleizo espliquo;
Per ello bous parlats, soubereino Berat ;
Nostro rasou se ran à bostre autouritat.

Per repara dignomen nostr' ouffenço [5],
Bous ouffrissen l'Agnel ple d'innoucenço ;
Soun sang pot, soul, flechi bostré cor irritat
Et destourna le cop que nous es meritat.

Boulen tabés recouneiché en bostre Estre
Le Tout-Puissent et le Souberen Mestre ;
Pr'aquo le capela per nous, a bostre hounou,
Sur l'auta bous ouffrix le sang dal Redemptou.

Agradax dounc un ta grand sacrifici;
Lèu randex-bous a nostres bots proupici :
Le sang que bostre Fil a bersat sur la croux
Aro parlo per nous, randex-bous a sa boux.

Ba coufessan, nous aus n'en qu'impuissenço ;
Per bous paga cal de recouneissenço.
Mais bei que bostre Fil ben cautiouna per nous,
Qu'esque bous ajan fait, en quittis ambe bous.

Ay! labax-nous dins aquesto aigo puro [6];
De nostres corps doustats touto souilluro,

[1] Imprimé: *Al Gloria.* — [2] Impr. : *A l'Epitre.* — [3] Impr. : *A l'Ebangeli.* — [4] Impr. : *Al Credo.* — [5] Impr.: *A l'Ouffrando.* — [6] Impr. : *Al Lavabo.* (Achille Mir.)

Digitized by Google

Afin que nostros mas, en s'eleban bes bous,
Sion coumo las d'Abel dignos de sas fabous [1].

Per bous canta dignomen de louanjos [2],
Nous unissen al councert de las anjos,
Hurouses citouyens dal celeste sejour,
Amb ellis empressax, benen bous fa la cour.

Que nostros bonès de lour zelo animados [3]
Al tres cops sant, al Dius de las armados,
Cantoun incessomen : Glorio, salut, hounou !
Benit sio le que ben de la part dal Seignou.

Beillax toujour sus bostro Gleiso sancto [4];
Per bous, grand Dius, randex-la triumphanto :
Benissex, si vous plai, nostre premier pastou,
Le rey, nostre prelat, amay nostre ritou.

Pregan tabés per la troupo causido
Que bostre amour a sa taulo coubido;
Mettets aques effans joux bostro proutectiu,
E preparax lour cor pr'aquelo grand'atiu.

[1] L'imprimé donne ici les strophes suivantes :

Al Suscipe, Sancta Trinitas

Sus l'aire : Viens dans nous.

Un goujat :	*Uno fillo :*
Regardax d'un el proupici,	Quittax le sejour de glorio,
O Dius de majestat!	Descendex sus l'auta :
L'ouffrando dal sant sacrifici	De bostro Passiu en memorio,
Qué bous és présentat.	Tournax-bous immoula.
Qu'à bous soul ne sio l'hounou	Jesus, boux ex moun bounhur;
Qu'yeou sio pas pus peccadou;	Sans bous, nou y'a que malhur.
Que bous rend' un digne houmatgé,	L'enfer ero moun partatge,
Qu'efface moun peccat,	Si nou beniox mouri.
Qué ne debengu' un tendre gatje	Courounax bostro grand oubratgé,
De bostro caritat.	En bous tournan ouffri.

que l'on peut lire à peu près textuellement en français (surtout la première, dans les *Opuscules sacrés et lyriques à l'usage de la paroisse de St-Sulpice* Paris, Crapart, 1772, 4e partie, P. 99.

[2] Imp.: *A la Prefaço.*— [3] Imprimé : *Al Sanctus.*—[4] Impr.: *Al Memento das bius*

(Achille Mir.)

Digitized by Google

Preparen-nous al pus sant das spectaclés
Sion attentifs al pus grand das miraclés.
Un mourtal ba parla, e ja dal naut das cels [1].
Un Dius oubeissent descent joux nostres els.

Ay qu'ex bel [2]
Joux le misteri
Que reberi,
Innoucent Abel!
Sant'oustio,
Qu'abex pourtat
L'amnistio
De nostre pecat,
Pa de bido
Benazido,
Ount resido
Un coumoul precius
De perfectius,
En bous cresi,
En bous besi
L'homme Dius!

Sang precius! [3]
O noble gatje!
Digné ouvratje
De l'amour d'un Dius;
Foun de gracio
Pel cor tacat,
Qué bous plasio
Laba moun pecat.
O calici
De delici!
Tout proupici;
Tresor aboundous
Pes peccadous,
Que proufite
Dal mérite.
De bostros fabous!

Pel poplé sant qu'atten sa delibrenço [4]
Soullicitan, grand Dius, bostro clemenço;
De gracio, descendex dins un loc de doulou;
Per arresta sous plous, moustrax-bous : aquos prou.

Payré coumu, que cadun bous benisco [5],
Qu'à bostré noum, bostro boux, tout flechisco.
Regnax, nouirissez-nous; perdounan, perdounax,
Al mal, al tentatou sion pas abandounax.

Agnel de Diu qu'ex la cautiu dal mounde [6],
Sus peccadous que bostro gracio aboundé :
Al prex de bostré sang, bous nous abez croumpax;

[1] Les trois premiers vers de ce quatrain et le dernier du précédent sont restitués d'après l'imprimé communiqué par M. Rebelle. Ils étaient omis sur la copie adressée à Grégoire. — [2] Imp.: *A l'Élébatiu de la Santo Oustio, sus l'airé de la Museto de Calliroë. — Un goujat.* — [3] Impr.: *A l'Élebatiu dal calici. — Uno fillo.* — [4] Impr.: *Al Memento das Morts.* — [5] Imp.: *Al Pater* — [6] Imp.: *A l'Agnus Dei.*

Digitized by Google

Per courouna l'ámour, laissax-nous bostro pax [1].

Que soun, yeu, cendre, poussiero [2]
Et pouriero,
Près de bous, moun Dius?
Ieou rougissi
De counfusiu
Et fremissi
Dessus ma coumuniu.
Qué ma lenguo
Bous soustenguo.

Bous qu'ex soul appui dal fir-
[momen [3]!
Dal peccat, proufoun abimé [4]
De moun crimé,
Detesti l'hourrou;
Soun coupablé,
Soun peccadou;
Dius aimablé,
Bous n'ex que trop bou.

[1] L'imprimé donne ici :

Penden la coumuniu

Sus l'ayré de: Ay, qu'ex bel

Uno fillo

Pa sacrat, tout dins moun amo,
Bous reclamo
Per le cors d'un Dius,
En bous cresi
Soun sang precius :
En bous besi
Toutos sas perfectius.
Sa puissenço,
Sa substenço,
Tout es countengut al sacromen.
Ba coufessi,
Ba proufessi
Fermomen

Un gougeat

Joux l'abric d'aquel mysteri,
Bous reberi,
Moun Dius, moun Seignou,
Bous adori, moun Créatou;
Bous inboqui, moun dibin Redemp
]tou.
Que pot fairé
Per bous plairé
Un vil peccadou
Que n'a qu'un cor :
Bous ouffrici
Soun serbici
Per tresor.

[2] Impr.: *Uno fillo.*

[3] L'imprimé ajoute ici trois vers :

Ma feblesso.
Ma bassesso
(Me sur) pren.

et la strophe qui suit :

Un gougeat.

Dius d'amour
Per bous coumplaire
E bous faire
Un juste retour,
Bous soumeti
Tout moun amour
E proumeti
De bous aima toujour;
Digno flamo
De moun amo,
Foc de caritat, precius tresor,
Ay, de gracio,
Foun la glaco
De moun cor.

[4] Impr.: *Uno fillo.*

Digitized by Google

Moun cor plouro
A cado houro,
Yeou, detestarey ma trahisou,
Que bous plasio
Mé fa gracio
Dal perdou.

Pa sacrat, moun am'ardento[1]
S'impaciento
De bostr'alimen ;
Ressentissi
Fort bibomen
Le supplici
D'aquel retardomen.

Nou desiri,
Nou souspiri
Qu'après le bounheurd'aquel mou-
Benets estré [men.
Moun soul mestré
Bitomen.

Tout es finit, aquel grand sacrifici[2]
A nostres plours ran le Cel tout proupici ;
Les ouraclés d'un Diu soun toutis accoumplits,
La gracio nous descend, nostres bots soun remplis.

Benissex-nous, ô Dius, payré supremé[3] !
Dius qu'ex son Fil, benissex-nous de même !
Bous qu'ex de toutis dous le sant lien d'amour,
Benissex, embrasax nostrés cors per toujour !

21° *Hymné de l'Abent.*

Enfin arribo le tems tant desirat
Qu'à nostres paires fouguet prouphetisat,
Le siècle d'or, le plus bel atge :
Un Dius per nous ben se fa mainatge.

Tout es arido, benets, bellos sasous,
Rousado santo, respendets-bous sus nous ;
Cel, retengats pas pus le juste !
Terro, rand-nous lèu toun fruit augusté.

Bountat dibino, sans bous tout es perdut,
Salut dal mounde tant loungtems attendut ;
Un noubel ordre nous rappello,
Dounats-nous leu la vido éternello.

Beyren lèu naiche le Dius qu'a tout creat,
Le qu'a fait homm'en homme s'es transfigurat,
Le qu'a fait touto nourituro
Sara nourrit per sa creaturo,

[1] Imprimé : *Un gougeat.* — [2] Impr. : *A las Dernieros Ouraisons.* — [3] Imp. : *A l'Ite, missa est.* (Achille Mir.)

Digitized by Google

Louen le Paire, le Fil, le Sant Esprit ;
A salba l'homme cadun a councourrit.
Le Fil ben de la part dal Paire,
L'Esprit Sant fa qu'uno Viergeo es maire [1].

22° *Les Asès debastax, ou la Sourtido d'ol Seminari*

Poëme de M. Marcou [2]

(Ce poëme fut composé le jour où le séminaire prit ses vacances. Quelqu'un avait prétendu que le séminaire était un *basacle*; les supérieurs et les séminaristes prirent assez bien la plaisanterie, et l'auteur, qui dès lors prit le titre de doyen de ce chapitre de baudets, leur adressa ces vers en cette qualité. — *Note du ms*.)

Se n'abion pas agut le ker de nostro esquino
Autant dur que la pel das pus biels bourriquets,
Messieurs, los cops de pals et les cops de fouëts
Nous aurion desséquats coumo uno estarasino;
Et s'abion agut la poitrino
D'un poulet ou d'uno galino,
Y'aurio loun tens que les cussous
Nous rouségarion les palmous.
M'a calgut, ba sabex, chapitre benerable,
Bous bese souffri tout oungan
Sans poude me facha costo's bailets d'estable,
Que disi ? sans poudé jetta même un soul bram :
Un mourral touto la journado
Tenio ma boix emprisounado,
Mès, perqué bey me lou deffan,
A moun gousier bau douna tout le ban.
Logo-me dounc per bey, Goudouli, la bourriquo
Sur laqual' as cantat le chays et la barriquo,
Te mandaray cambal, de vi tant que bouldras;
Sabi, ségur, qu'aichi nou l'escoupissios pas.

Tu, qu'al despens de toun esquino,

[1] L'auteur du *Recueil contenant les proses et hymnes du diocèse de Carcassonne* a encore copié, p. 6 de son livre, les strophes I et IV de cette hymne (Alph. Roque-Ferrier).

[2] Il s'agit probablement de M. Marou, d'abord prêtre, ensuite professeur de philosophie au collége de Carcassonne et bibliothécaire de la ville. Né en 1769, mort en 1854, à l'âge de quatre vingt-cinq ans huit mois. (Achille Mir.)

Digitized by Google

T'es més rebendeyre de sal,
Grand Nicoulau, ensegn' a ma mus' enfantino
Le grand sali de Jubenal,
Per fairé proubisiou de tout le qué mé cal.
Capitaine engrisat de la band' asinalo,
Tu que despey pauc as boulgut
Q'aqueste seminari, ô Midas l'aureillut,
Per uno fabou specialo,
Fousquesse la collegialo
Dal basacle, ta cathédralo,
Rendi mous bourriquets à m'escouta fidels ;
Pr'aquo de lour ausido alando's pourtanels.
Quand Moussu 'l superieur, d'humou toujour méchanto,
Lébabo de sillos d'un pan,
D'un bricou may, s'abio agut fam,
Nous aurio secoutux dins sa torto garganto.
Quant, estroupat de la pel d'un moutou,
Tout douçomen coumo qui pano,
Benio se mescla pel troupel :
O ! pla malaut ero l'agnel
Que poudio s'escapa de sa griffo currado,
Sans qu'al mens, y daichès qualque bourril de lano !
O ! quand per corridors, de soun el furetier,
Descoubrissio calquus, coussi bous l'adoubabo !
Erex asségurats que bous endouloumbabo
D'uno grèlo de sal groussier.

Tabes, coumo un gousset, qu'aurion daichat defforo
La neit, al pus fort da l'hyber,
Le pauret que tridolo al pé de sa demoro
Demando en ganidan un boussi de coubert.
Nou sap que debeni ; cent cops grato, regrato,
La porto embe sa pato,
Et, per soun jaupadis, tacho de rebeilla
Soun mestre qu'enten roupilla.

Oh ! s'i benoun doubri, jusqu'à perdre l'alé,
Court, sauto en jaupillan, remeno la cougueto,
Et tout dins el reffouffo de plazé.
Atal soustren le camp d'aquesto galereto,
Taleu que l' roussinier nous dounara le ban,
E quand oublidarion le miral, l'espoulseto,
L'ase me couto s'y tournan.

Digitized by Google

Quoique de nostres mals n'ajo pas tengut taillo,
Counsentissi de perdre en aqueste moumen
Ço qu'a fayt en tout tems l'haunou de la grisaillo,
Le soul be que Midas me dounec en naichen :
Mas armariés, moun tout, moun bel pareil d'aureillo,
Se troboun un roussi, joux la rodo dal cel,
Dount ajount tant matat et la panso, et lo pel.
. . . . . .
Bey que per un boun pauc pausan nostro cadeno,
Nous tratoun ambe dignitat,
D'herbo fresqu' et de bren aben la grepio pleno,
Et jusquos al nectar d'al troupel engrisat,
Tout jusquos as cardous, tout nous es proudigat.
Es be may : de tout l'an, digus n'ęs estrillat
(Le broc en nous pelan brandits prou la poussiero) ;
Et bey, causo fort singuliero,
Tout nostre ker es emlisat,
Alusentit, espoulsetat ;
Le maquignoun le pus lurrat
Ne fa pas may la beillo de la fiero :
Atal m'an agut dit que tratoun les damnats
Dins les horres cachots de l'infernalo ribo.
Dins dous ou trés goubeletax
De qualqu'aigo seporatibo,
Négoun le soubeni de lour malhurs passats.
Mès per nous an bel fa : malgré lour farlabiquo,
Nou saré pas gourrat ! Soun un trop bel routié !
Quand me farion mamà [1] dins le flubé Léthé,
Jusqu'os a me rendre hydroupique,
Ma memorio toujours sario sur un boun pé.
Eh ! qu'uno aigo bouiex qu'ajessé la puissenço
D'effaça de mous mals la tristo soubenenço ?
Encaro das cops de bastous
Ey l'esquino touto doulento !
Encaro das caulets le mechant goust me tento
De reganta leus et palmous !
. . . . . .

[1] *Mamà*, boire sous l'eau à s'étouffer. (Achille Mir.)

Digitized by Google

III

Haut Languedoc (dialecte du Rouergue)

Les trois documents qui suivent, sur le patois *rouergas*, furent adressés à Grégoire par un homme alors inconnu, dont le nom devint bientôt fameux, par l'ex-capucin François Chabot, de Saint-Geniès. On ne saurait accueillir avec une entière confiance le témoignage de cet ambitieux, aigri par la misère et par la persécution ; toutefois les renseignements si précis qu'il donne sur l'état des esprits dans son département ne paraîtront peut-être pas sans valeur aux futurs historiens de la Révolution française, et les philologues verront avec plaisir quel était, en 1790, le sous-dialecte languedocien du Rouergue. Qu'il nous suffise d'ajouter un mot sur l'intérêt historique des deux lettres qu'on va lire. Elles impressionnèrent vivement Grégoire, le plus naïf et le meilleur des hommes ; il voulut connaître l'auteur de ces pages, et ne tarda pas à se laisser prendre par ses discours emmiellés comme par ses protestations hypocrites. Devenu, quelques mois plus tard, évêque constitutionnel de Blois, il choisit pour grand vicaire l'ancien gardien des capucins de Rodez ; et c'est comme député du département de Loir-et-Cher que Chabot siégea d'abord à l'Assemblée législative, puis à la Convention.

Département de l'Aveyron. — Municipalité, canton et district de Saint-Geniès, le 4 septembre, l'an II de la liberté.

RÉPONSE AUX QUARANTE-TROIS QUESTIONS PROPOSÉES PAR L'IMMORTEL GRÉGOIRE, DIGNE CURÉ D'EMBERMÉNIL ET DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

Généreux ami de l'humanité,

Il y a plus d'un an que je réfléchis sur les moyens de propager l'esprit des décrets de l'auguste Assemblée dont vous êtes un des principaux ornements. L'ignorance du peuple est peut-être plus propre à favoriser une contre-révolution que toute la rage des despotes étrangers et des aristocrates de tous les rangs. Je n'ai rien négligé pour dissiper les ténèbres de la plupart de mes concitoyens. Mais, si la confiance du peuple

Digitized by Google

me mettait dans le cas de lui apprendre tous les décrets de l'Assemblée nationale, l'autorité que les aristocrates ont su retenir sous le nouveau régime m'a interdit des explications en langue vulgaire qui me paraissaient ordonnées par un décret de nos augustes représentants. J'étais encore affublé des livrées de Saint François, et ce costume me mettait dans le cas de me faire écouter d'un peuple qui m'avait vu en chaire avec quelque satisfaction, et qui avait fait entendre les expressions de son mécontentement lorsque M. Colbert, notre évêque, m'honora d'un interdit pour avoir tonné contre le despotisme sur une place publique. Je demandai à la municipalité de Rodez la permission de faire à ce peuple, tous les dimanches, un catéchisme en langue vulgaire, pour lui enseigner la morale civile et religieuse d'après les décrets de l'Assemblée nationale; je n'eus qu'une réponse verbale d'un ajournement indéfini. Les menaces de mes confrères, ennemis de la Révolution, hâtèrent le moment de ma sortie du cloître, et je fus réclamé par une mère et une sœur que j'adore, parce que c'est à leurs épargnes et à leurs travaux que je dois une éducation dont je sens tout le prix. Elles partagent mes sentiments de patriotisme; il n'en fallait pas davantage pour me décider de (*sic*) me retirer auprès d'elles.

J'avais formé à Rodez une société des Amis de la Révolution, pour propager l'esprit de l'Assemblée nationale, et je puis assurer que cet établissement a été utile dans ce département. Nos adresses à nos concitoyens n'ont pas peu contribué à calmer les troubles dont nous étions menacés pour la perception de la dîme. Arrivé à Saint-Geniès, j'y trouvai peu d'amis sincères de la Constitution. Cependant nous eûmes le courage de braver l'opinion générale des citoyens, aveuglément soumis à toutes les idées de leur ancien maire, idolâtre du pouvoir exécutif et de tous ses agents, et contempteur de la nation, le véritable souverain. Il n'est rien que ce ci-devant maire, actuellement administrateur du district, quoique convaincu d'avoir cherché à allumer ici le feu de la guerre civile, il n'est rien, dis-je, que ce maire et ses créatures, qu'il s'était associées dans la municipalité, aient négligé pour soulever le peuple contre une société qui ne s'occupe que de son bonheur. Il y a eu des gens assez sages pour ne nous condamner qu'après

Digitized by Google

nous avoir entendus, et il n'y a que quelques mutins qui refusent encore une réunion de laquelle dépend ici le salut du peuple. La municipalité, d'accord avec les aristocrates de la ville, ont (*sic*) refusé jusqu'ici de lire les nouvelles au peuple, et le désir qu'il a de les entendre augmente tous les jours le nombre de nos auditeurs. Comme les trois quarts ne savent ni lire, ni écrire, je leur fais tous les dimanches, après dîner, une instruction morale en patois, et je leur explique ainsi les sages décrets de l'Assemblée nationale qu'il leur importe le plus de connaître pour s'attacher à la Révolution. Mais il n'est point de calomnies que l'on ne répande sur mon compte et sur celui de mes collègues pour détourner le peuple de nos leçons patriotiques. Ma sortie des capucins, qu'ils qualifient d'apostasie malgré le décret qui supprime les corps religieux, qui n'avaient que trop longtemps scandalisé l'Église par leur vie peu conforme à leur règle ; l'abstention à laquelle je me suis condamné de toute fonction ecclésiastique, pour ne pas m'exposer à un interdit arbitraire et, plus encore, pour me rapprocher de l'esprit primitif des premiers disciples des apôtres ; le refus que tous les prêtres ont fait de me confesser et de m'admettre à la communion laïque : tout leur sert pour soulever un peuple crédule et naturellement superstitieux, contre le plus zélé défenseur de ses droits dans ce département. Ainsi je crois qu'il serait digne des régénérateurs de cet empire de mettre sous la sauvegarde des lois tous ceux qui s'occupent de l'instruction nationale du peuple, et d'autoriser cette fonction sacrée.

Après ce court exposé, je vais répondre aux questions que vous proposez à tous les patriotes ; je n'ai d'autre talent que celui de la réflexion et d'une longue étude de la morale civile et religieuse, mais la Révolution était faite dans mon cœur et dans mon esprit avant l'année 1789. Pardonnez donc à mon patriotisme l'excès de ma témérité.

1° *L'usage de la langue française est-il universel dans notre contrée ; y parle-t-on un ou plusieurs patois ?*

R. A l'exception de quelques soldats retirés qui écorchent quelque peu la langue nationale, de quelques praticiens qui la parlent et qui l'écrivent presque aussi mal que les anciens militaires, de quelques ecclésiastiques qui prononcent toutes les

Digitized by Google

lettres et d'un très-petit nombre de ci-devant nobles ou négociants qui ne sont presque pas sortis de leurs foyers, tout le reste parle généralement le patois le plus grossier, et, à quelques petites nuances près, tous les habitants de ce département parlent à peu près le même langage. Sur environ 40,000 âmes qui forment notre population, il n'y en a peut-être pas 10,000 qui entendent le français, et pas 2,000 qui le parlent; 3,000 à peine sont capables de le lire.

2° *Notre patois a-t-il une origine ancienne et connue?*

R. — Nous n'avons point d'histoire de notre province. Celle du Languedoc est la seule où nous puissions trouver quelques recherches intéressantes pour notre département. Je ne l'ai pas sous les yeux, mais il me paraît y avoir lu que les colonies romaines opérèrent quelque révolution dans notre langage. Il ne paraît pas au moins avoir changé depuis le XIVe siècle. Il y a dans cette ville une confrérie du Saint-Sacrement qui date de la fin du XIIIe, et dont les chefs, trois prêtres artisans pour l'ordinaire, portent une mitre et une chape chacun pendant l'octave de la Fête-Dieu. Le curé fait, tous les ans, la nomenclature de tous les patriarches et des dons qu'ils ont faits à l'œuvre. Cette légende est en patois parfaitement conforme au nôtre jusqu'au XVIe siècle ; le reste est en français.

3° *Notre patois a-t-il beaucoup de termes radicaux, beaucoup de composés ?*

R. — Je crois que notre langue n'a point, ou presque point, de termes composés; mais j'en ferai une étude particulière pour répondre exactement à cette question.

4° *Y trouve-t-on des mots dérivés du celtique, du grec et du latin, et en général des langues anciennes et modernes ?*

R. — Quant au celtique, je doute que nous en ayons d'autres mots que ceux qui sont communs au français, à la seule terminaison près. Presque tous les mots patois du ci-devant Rouergue paraissent dérivés du latin et du grec. Quant au latin, la chose est si évidente, que nous avons plus de facilité à apprendre le latin que le français, et nous savons mieux la première de ces deux langues que la seconde. Cette phras

Digitized by Google

par exemple, *Ocouo ès un ouort (c'est un jardin),* a la plus grande analogie avec les mots correspondants du latin, *Hoc est unus hortus*. A l'exemple des Latins, nous ne mettons presque jamais le pronom qui sert de nominatif aux verbes. Ainsi nous disons: *Aïmé uno talo persouno, aïmos uno talo, aïmo uno talo, aïmon uno talo, aïmas uno talo, aïmou uno talo,* pour dire: *J'aime une telle personne, tu aimes, il aime, nous aimons, vous aimez, ils aiment.* De là vient qu'il nous est encore aisé d'apprendre l'italien, à cause de ses rapports avec le latin. Ce n'est pas que nous n'ayons beaucoup de mots dérivés du grec; et je me souviens qu'étant à Béziers pour faire mon cours de théologie, le principal du collége, M. Millet, vieillard qui sans doute a déjà reçu la couronne due à ses vertus et à ses travaux, me montra une grande liste de noms patois du Languedoc dérivés du grec. Or ces deux patois se ressemblent presque dans tous leurs mots, à l'exception de l'accent et de la prononciation. Mais, pour en citer un sur mille, je ne doute pas que le mot *mourré,* qui dans notre patois signifie *figure humaine,* ne dérive du grec μορφὴ, qui signifie la même chose. Au reste, cette analogie du grec avec le patois des ci-devant Rouergue et Languedoc ne sont (*sic*) autre chose que le français sans culture et sans règle. Au moins presque tous nos mots sembleraient dérivés du français, si le français pouvait être plus ancien que le patois, et tout le monde connaît les rapports qui se trouvent entre le français et le grec.

Les Anglais ont habité notre province ; mais je crois qu'ils ont emporté notre langue plutôt que de nous laisser la leur: il y a très-peu de mots dans Milton, seul auteur véritablement anglais, qui ait (*sic*) du rapport avec nos expressions. Ceux mêmes qui aujourd'hui, en Angleterre, se servent des expressions qui ont du rapport avec les nôtres les ont puisées dans les livres français. *Pluvious,* par exemple, en anglais, dérive du français *pluvieux* ou du patois *plujous,* car le vrai mot anglais de Milton est *raing*. Les mots originaux des deux langues ont leur source commune dans la langue mère celte ou teutonique, comme par exemple *meats* angl. et *mets* fr., et il en est de même du mot patois.

5. — Ces observations répondent à la cinquième question aussi bien qu'à la quatrième ; il me suffira d'observer que les

Digitized by Google

patois des départements voisins n'ont que quelques mots différant essentiellement des nôtres, et que le plus ou moins de grossièreté établit entre eux une différence sensible dans la prononciation plutôt que dans les mots. Ainsi le mot *queue* se dit ici : *uno coüo;* dans plusieurs endroits du département de l'Hérault, *uno cougo;* dans les départements du Lot et du Cantal, *uno co* et *uno cüo,* ainsi que dans le département de la Lozère, et tous ces patois paraissent avoir la même source que l'italien et le français.

6° — *En quoi notre patois s'éloigne-t-il de l'idiome national? N'est-ce pas spécialement pour le nom des plantes, des maladies, les termes des arts et métiers, des instruments aratoires, des diverses espèces de grains, du commerce et du droit coutumier?*

R. — Oui, les noms des plantes sont pour la plupart différents en patois et en français, ainsi que les termes des arts et métiers et des instruments aratoires. La nomenclature sera faite incessamment. En attendant, pour les grains, il suffit de savoir qu'il n'y a que l'avoine qui, en patois, n'a aucun rapport avec aucune langue vivante, ni avec le grec, ni avec le latin, ni avec l'hébreu ; elle s'appelle ici *lo cibado.*

7° — *Y a-t-il plusieurs mots pour désigner la même chose?*

R. — Non, notre patois est plutôt une langue pauvre qu'une langue luxurieuse (*sic*), et je ne connais pas de synonyme dans le rouergas.

8° — *Pour quels genres de choses, d'occupations, de passions, ce patois est-il plus abondant?*

R. — C'est pour l'agriculture et la fabrique de petites étoffes appelées serges et cadis, pour exprimer la passion de l'amour et de la colère, que nous sommes passablement riches dans ce patois.

9. — Nous n'avons que des mots empruntés du français, pour exprimer les objets intellectuels.

10 et 11. — Nous avons beaucoup de termes contraires à la pudeur, beaucoup de jurements et d'expressions particulières aux grands mouvements de la colère. Nos mœurs sont en général féroces ; elles ne sont pas assez respectées. La pauvreté

Digitized by Google

de la plupart des habitants les dispose à la séduction; et les petits dissipateurs des biens des pères avares, au retour de leurs colléges, portent la désolation dans la plupart des familles. La vie de la plupart des habitants de la campagne les accoutume de bonne heure à être les témoins des accouplements des bestiaux, et leur tempérament robuste leur fait bientôt éprouver le besoin de satisfaire au vœu de la nature. Les prêtres, plus bigots qu'éclairés, dans nos contrées, sont peu propres à perfectionner la morale du peuple. Il faut une réforme totale dans l'éducation ecclésiastique, pour charger les ministres de l'éducation nationale. D'ailleurs, ils ne voient qu'une fois la semaine leurs paroissiens, auxquels ils récitent un mauvais sermon d'un quart d'heure, et ils expliquent une demi-heure le catéchisme aux enfants, ou, pour mieux dire, ils leur inculquent la lettre du catéchisme sans leur en développer le sens. Se croyant encore le premier ordre du royaume, ils méprisent le bon paysan, qu'ils devraient se glorifier d'avoir pour père. Ils se communiquent rarement, et les plus misanthropes sont les plus estimés des ci-devant grands-vicaires. Les paroissiens tremblent à l'aspect d'un pasteur, qui ne paraît à leurs yeux que comme le sultan de Constantinople; et, fiers de s'être contenus en sa présence sans avoir mérité ses reproches, ils ne pensent le reste de la semaine qu'à leurs travaux, sans jamais voir le consolateur qui en tempérerait la rigueur.

12. — Nous n'avons que très-peu de termes et de locutions énergiques qui ne soient empruntés du français; il n'y a guère que le terme *pécaïré,* pour exprimer un sentiment de compassion, et dont il serait difficile de découvrir l'étymologie, ni de trouver de traduction dans l'hébreu, le syriaque, le grec, le latin, le français, l'espagnol, l'italien, l'allemand ni l'anglais. Ce terme *pécaïré* précède ordinairement aussi tous les refus que l'on fait avec indignation; il est très-expressif.

13. — Les finales sont communément consonnes, excepté les finales des infinitifs des verbes, qui finissent presque tous par *a* ou en *i*. Les adjectifs masculins se terminent généralement par une consonne ou un *é,* qui a un son très-différent de l'*é* français. Ce son semble participer à l'*é* fermé et à l'*e* muet des Français. Le féminin se forme en ajoutant *o* à l'ad-

Digitized by Google

jectif masculin fini par une consonne, ou en changeant l'*é* en *o*.

14. — Notre prononciation est sifflante, un peu accentuée et très-rude, quoiqu'elle le soit moins que dans le département du Cantal.

15. — Notre écriture a les mêmes caractères que le français.

16. — Notre patois varie d'un village à l'autre pour la prononciation ; car il y a d'ailleurs très-peu de mots différents, et ceux qui le sont ont toujours quelque analogie entre eux, et avec le latin et le français.

17. — Il n'y a point de ville dans ce département où les savants et les riches ne parlent patois, et c'est là la langue commune des artisans.

18. — J'ai déjà répondu à la 18e question ; il suffira d'ajouter que, à très-peu de chose près, le patois de notre département est le même que celui des départements de la Loire, de la Drôme, de l'Isère, des Hautes et des Basses-Alpes, du Var, des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, d'une partie des Pyrénées-Orientales, de l'Ariége, d'une partie des Hautes-Pyrénées, des Basses-Pyrénées, du Gers, de la Haute-Garonne, de Lot-et-Garonne, de la Gironde, du Lot, du Cantal et de la Lozère. La prononciation et quelques mots en font toute la différence. Le patois de la Charente, de la Charente-Inférieure et des départements au delà de la Loire, approche plus du français que le nôtre.

19. — J'ai répondu plus haut à la 19e question. Non-seulement les campagnards, mais les trois quarts des citadins, des habitants mêmes du chef-lieu du département, ne savent ni parler, ni écrire, ni lire le français.

20. — Tous les sermons de parade se font en français, et ceux qui l'entendent n'y assistent que rarement. Les prônes se font partout en patois, excepté à Rodez, à Villefranche et à Milhau, ainsi que les catéchismes; mais c'est par le plus grand abus, d'après ce que j'ai dit sur la question 18e. Il n'y a pas longtemps que j'ai brûlé trois ou quatre rames de sermons de Carême et d'Avent, dont j'avais hérité d'un bon vieillard capucin. Au reste, ces sermons n'étaient qu'une traduction patoise d'un vieux livre du XVIe siècle, intitulé *le Pédagogue chrétien*, l'antipode du christianisme, farci d'histoires fabuleuses et plus propres à discréditer la religion qu'à l'établir.

21. — Avant d'entrer en religion, j'avais un dictionnaire

Digitized by Google

patois et français, que je donnai à je ne sais quel de mes condisciples. Mais je crois qu'il serait aisé d'en trouver chez les libraires de Toulouse. Quant aux grammaires patoises, je suis fondé à croire qu'il n'en existe pas. J'ai fait à cet égard les plus exactes perquisitions, parce que je voulais m'occuper de former mes écoliers capucins à l'instruction des gens de la campagne, et travailler, en conséquence, à perfectionner la langue dans laquelle ils devaient parler.

22. — La plupart des noms écrits sur les tombeaux ouverts dans le XVIIe siècle et les précédents sont en patois. Mais je ne connais aucune inscription publique en cette langue.

23. — La plupart des actes anciens sont écrits en patois; nous avons quelques cantiques en cette langue, ainsi que des poësies de Goudouli, académicien de Toulouse, qui vivait au commencement de ce siècle [1]. L'ancien prieur de Pradines, habitant de Milhau, vieillard de plus de quatre-vingts ans, a fait des Géorgiques patoises et d'autres poësies.

24. — Les œuvres patoises de Goudouli et celles du prieur de Pradines ont des beautés inimitables; il y a surtout une idylle de Goudouli digne des plus grands maîtres. Il exprime un baiser qu'il fait durer trois heures d'une manière que nulle autre langue ne saurait rendre. Le mot patois est d'ailleurs très-propre à exprimer la passion, et il n'y en a pas de semblable dans aucune langue que je connaisse. Ce mot est *poutel* ou *poutou,* qui signifie *baiser,* mais d'une manière plus tendre et plus énergique. C'est un amant qui verse son âme dans le récipient de l'âme de sa maîtresse. Les Hébreux, qui avaient de semblables images, n'ont rien qui réponde à celle-ci.

25. — Les libraires de Toulouse doivent avoir ces ouvrages; j'ai été forcé de céder l'exemplaire que le prieur de Pradines m'avait donné de ses œuvres. La municipalité de Toulouse pourra facilement les procurer.

26 et 27. — Il y a un très-grand nombre de proverbes patois particuliers à notre province; ils se rapportent presque tous à la morale, et ils sont propres à retenir les habitants dans leurs provinces et à leur inculquer la prévoyance de la fourmi.

[1] Ceci est une erreur de Chabot. Le célèbre poëte toulousain naquit en 1579 et mourut le 10 septembre 1649. (A.R.-F.)

Digitized by Google

28. — Comme nos ministres ne savent guère que leur théologie de Colet et les Conférences d'Angers, qui distinguent les plus savants d'entre eux, ils sont forcés pour faire un prône de traduire ceux qui sont déjà imprimés en français. Ces traductions leur font patoiser certains mots français, et insensiblement notre langue a gagné depuis une vingtaine d'années. Nos négociants, qui à l'époque de ma naissance, en 1756 [1], n'étaient que des commis des négociants de Montpellier, font aujourd'hui le commerce pour leur compte, et sont par conséquent obligés de voyager ; ils ont contribué assez à la perfection de notre idiome, au moins pour la prononciation. Elle est la plus douce du département, après Milhau et Villefranche. Je n'ai cependant pas observé qu'aucun mot ait totalement disparu.

29 et 30. — Les questions 29 et 30 demandent un traité et feront le sujet d'une autre lettre, dans huit jours ou quinze pour le plus tard.

31. — On apprend d'abord aux enfants à lire le latin, puis le français dans l'*Instruction pour la jeunesse*, ou quelque livre semblable.

32 et 33. — L'éducation est plus négligée dans ce département que partout ailleurs [2] ; l'on n'a des maîtres que pour ceux qui les paient, et en général les paysans étaient trop grevés par la gabelle, les droits féodaux et les dîmes, pour envoyer leurs enfants à un maître d'école où l'on n'apprend d'ailleurs que le catéchisme. Les paysans les plus cossus se ruinaient quelquefois pour faire apprendre le latin à leurs enfants, afin d'en faire des prêtres. Aussi n'y a-t-il pas de départements qui en aient un plus grand nombre. C'était le curé ou le vicaire qui, pour gagner quarante sols ou un petit écu par mois, sans lequel ils auraient été à l'étroit, inspiraient aux pères d'acheter un rudiment à leur fils. Il les envoyaient dans

[1] On peut ainsi rectifier une erreur qui se trouve partout. La *Liste des Guillotinés* (n° 555) donne trente-cinq ans à Chabot lors de son exécution en 1794, et les Dictionnaires biographiques le font naître en 1759 ; on voit qu'il était plus âgé de trois ans.

[2] Il n'en est plus ainsi de nos jours, car on ne compte pas moins de 1,200 écoles primaires dans le département de l'Aveyron, et 150,000 habitants, sur une population de 400,000 âmes, savent lire et écrire.

Digitized by Google

deux ans en cinquième, et le père ne s'apercevait qu'à la fin de son imprudente crédulité.

34. — Les écoles ne sont surveillées par les pasteurs que pour l'article du catéchisme et des mœurs. Il sont bien aises que les maîtres et maîtresses d'école leur épargnent la peine de remplir eux-mêmes cette fonction honorable de leur ministère. En général, ils aiment le repos et la bonne chère.

35. — Les pasteurs de nos campagnes n'ont pas même de livres pour lire en leur particulier. La bibliothèque des savants consiste dans quelque prôneur ou sermonnaire et les Conférences mensongères d'Angers.

36. — La paresse des curés et vicaires s'étend à tous leurs paroissiens : ils ne lisent qu'autant qu'ils sont sur les bancs, c'est-à-dire jusqu'à la première communion.

37. — Les gens de la campagne ne connaissent que le *Chemin du Ciel* ou le *Pensez-y bien,* petit livre ascétique in-24, qui traite des quatre fins dernières de l'homme, et où l'on a inséré des fables indignes du christianisme.

38.—Nos paysans sont pleins de toute espèce de préjugés : ils croient aux sortiléges, à l'influence des astres, aux revenants ; leur dévotion est toute superstitieuse.

39, 40 et 41. — La révolution qui s'est faite depuis vingt ans dans presque tous les esprits n'a rien gagné dans nos campagnes, et très-peu dans nos villes dans la classe des artisans; nos mœurs ne paraissent ni plus, ni moins dépravées. Il est à craindre que ceux des campagnards et citadins qui se réjouissent de la Révolution n'aient pris le change sur l'anéantissement de la religion. Encore un pas, et ils n'en auront plus. Le reste est ennemi de la Constitution par le même principe, et le tout faute de solide instruction. Il faudrait des missionnaires patriotiques qui pussent apprendre aux uns et aux autres que la Révolution rend tout son éclat à la religion de Jésus-Christ.

42. — Les affections qu'inspire l'intérêt personnel domine[nt] les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des habitants de ce département; il y a très-peu de vrai patriotisme.

43. — Le despotisme des maires et des municipalités ne pèse que sur les bons patriotes. Les ecclésiastiques sont ici des idoles du peuple. Ils sont, en général, ennemis de la Révo-

Digitized by Google

lution, aussi bien que tous nos ci-devant nobles ; ils se sont coalisés ensemble avec nos administrateurs, quoique, avant 1789, ils fussent toujours en guerre.

Nota sur la question 32. — Nous avons à Saint-Geniès un collége-séminaire sous la direction de quatre bonaldistes, chargés d'ailleurs de faire des missions dans un très-grand nombre de paroisses, et par conséquent presque toujours absents, à l'exception du syndic. J'ignore quel est leur revenu ; mais je sais qu'ils l'augmentent tous les ans. Ils ont une cinquantaine de pensionnaires et quatre jeunes ecclésiastiques incapables de payer leur séminaire, auxquels ils donnent la simple nourriture pour enseigner les basses classes et être, dans le cours de l'année, promus à l'ordre du diaconat. Ils ont, en outre, une centaine d'externes. Il paraîtrait qu'étant fondés pour enseigner et ayant des fermes, des vignes, des rentes, etc., ils devraient ouvrir leurs classes gratuitement, au moins à tous les pauvres de la ville. Cependant ils ne reçoivent que ceux qui leur donnent cinquante sols par mois. Ceux qui sont capables d'en faire la dépense préfèrent les maîtres particuliers à un petit écu, et il n'y a que les artisans qui ont la fureur d'avoir un prêtre de leur famille qui envoient leurs enfants au séminaire, pour y apprendre assez mal quelque peu de latin, sous des ecclésiastiques qui, quelquefois, ne le savent [pas] eux-mêmes, et qui ne sont recommandables que par la pauvreté de leurs parents. De là l'ignorance crasse qui règne dans une ville de commerce qui, d'ailleurs, a produit des savants dans tous les siècles ; de là les trois quarts des citoyens actifs ne savent pas écrire, etc.

Voilà, digne et généreux ami de l'humanité, parfaite image de celui dont vous portez le nom ; voilà ce que j'ai cru devoir répondre d'abord à vos 43 questions. Si vous en avez besoin, je m'occuperai d'une grammaire et d'un dictionnaire étymologique. Mais, en attendant, je vais méditer les questions 29e et 30e, et je vous ferai part de mes réflexions par le plus prochain courrier. Trop occupé pour recopier mes lettres, même des adresses à l'Assemblée nationale ; trop pauvre pour avoir un secrétaire, j'espère que vous voudrez bien pardonner mon griffonnage. Mon temps est tout consacré à la patrie et absorbé par la défense que j'ai entreprise de tous les opprimés,

Digitized by Google

ou par l'instruction de la classe la plus ignorante du peuple. Ces motifs pourront me mériter quelque indulgence auprès du plus zélé défenseur des droits de l'homme et du plus intrépide constitutionnaire. Daigne le Ciel bénir tous les travaux que vous entreprenez toujours pour sa gloire, du moment qu'ils n'ont d'autre but que l'utilité des hommes qui sont son image ! Vous m'avez appris à ne respecter que la loi ; je suis donc, avec l'estime la mieux sentie et la fraternité la plus étroite, votre zélé concitoyen,

FRANÇOIS CHABOT, ci-devant P. AUGUSTIN,

Proffesseur (*sic*) et gardien des capucins de Rodez.

Digitized by Google

NOTICE SUR LE PATOIS SAINTONGEAIS

I.

Le saintongeais se parle, avec plus ou moins de pureté, dans une notable partie du département de la Charente et dans les trois quarts de la Charente-Inférieure. Son domaine pourrait être délimité assez exactement ainsi qu'il suit :

Au nord, une ligne droite tirée, d'un point moyen entre la Rochelle et Rochefort, à travers les cantons de Tonnay-Boutonne, Saint-Jean-d'Angély, Mâtha, Aigre, et finissant un peu au-dessous de Mansle: parcours sur lequel l'influence poitevine, à droite et à gauche, est passablement sensible [1]. Au levant, un arc de cercle, à peu près régulier, décrit de Mansle à Chalais, ayant son sommet à 10 ou 12 kilomètres d'Angoulême, sur les routes de Montbron, Marthon, Mareuil, où le dialecte limousin (langue d'oc) ne tarde pas à se faire entendre, et, graduellement, à régner sans partage. Au midi, une courbe légère, partant de Chalais, passant entre Montguyon et Saint-Savin et aboutissant à la Gironde, un peu en aval de Blaye; puis, de là à Royan, le cours du fleuve, suffisamment large pour que la rive droite n'ait rien à redouter de la rive opposée, toute gasconne. Enfin, à l'ouest, de Royan jusqu'au point de départ, placé près de la Rochelle, la barrière naturelle la plus puissante, l'Océan. Ajoutons à ce territoire l'île d'Oléron.

Le patois saintongeais, cependant, se parle aussi ailleurs que dans les deux départements que la Charente arrose. Au nord et au levant de la Réole (Gironde), on le rencontre, altéré s'entend, dans plusieurs communes formant un groupe

[1] *Dzus*, article contr. poitevin, pour *dés; i*, pron. pers., pour *je*, nous; *zy*, au lieu de *ji*, pron. pers. interrogatif; *gle* ou *le*, au lieu de *i*, *il*, pron. de la 3e pers.; *mé*, *té*, *ve*, pour *moué*, *toué*, *vous*; *te* (sujet), *ta* (régime), au lieu de *tu*, *toué*; la nasale *on* pour *an*, etc. — A ce propos, disons que les deux traductions de la parabole de l'*Enfant prodigue*, adressées en 1808, de Saintes et de Marennes, au ministère de l'Instruction publique, semblent avoir été écrites par deux Poitevins résidant depuis quelques jours au centre de la Saintonge. Celle de la Rochelle, en poitevin mêlé d'aunisien, est, quant au fond, une plaisanterie d'un bout à l'autre.

Digitized by Google

traversé par le Drot, petite rivière. Lamothe-Landeron et Montségur en sont les points les plus marquants [1]. C'est là, croit-on, une colonie fondée, il y a trois ou quatre siècles, par de nombreux émigrants de la Saintonge ou de l'Angoumois [2]. Les petits-fils auraient conservé de grands points de ressemblance avec leurs ancêtres. La Gascogne, qui les entoure, sans être parvenue encore à les submerger, les traite dédaigneusement de *Gavaches,* surnom que ses fils, à elle, établis le long des Pyrénées, s'entendent journellement jeter à la face par les Espagnols [3]. La colonie est la *Gavacherie*; son langage, le *gavache* (d'autres disent le *marotin* [4], réservant la désignation de gavache à la variété saintongeaise en usage aux environs de Guîtres et de Coutras, et appelant *blayaise* celle dont Blaye est le centre [5]).

Quelques traces du saintongeais seraient encore reconnaissables dans les campagnes du Canada, parmi les petits-neveux de ceux qui jadis y accompagnèrent leur compatriote, le Ro-

[1] Leurs traductions de l'*Enfant prodigue*, si exactes qu'elles soient, offrent chacune une trentaine de mots étrangers à la Saintonge.

[2] *Statistique monumentale de la Charente*, par J.-H. Michon, 1844-1848.

[3] *Tableau synoptique et comparatif des idiomes populaires de la France*, par Schnakenburg. Berlin, 1840, pag. 30.

[4] *Dialecte bordelais*. essai grammatical, par M. l'abbé Caudéran. Paris, Aubry, 1861. — Les psaumes rimés par Marot se chantèrent longtemps sur les rives du Drot, où la Réforme naissante avait été encouragée par Henri II d'Albret. Encore aujourd'hui, les habitants des environs de Montségur s'appellent Henriets, du nom de celui qui, au XVIe siècle, les aurait amenés là, du midi de la Saintonge. (Renseignement communiqué par M. J. Cholet, de Sauveterre-de-Guyenne.)

[5] En 1860, un de nos amis reçut de Cavignac (arrondissement de Blaye), petite commune située à douze kilomètres de la Charente Inférieure, une lettre passablement piquante, écrite dans un patois assez semblable à celui de Rouillac, Hiersac ou Vars (Charente). Elle était signée : « Un Gabey Saintongeouès, né-natif de la Gabacherie. » Cette dénomination était-elle exacte ? En effet, si Cavignac appartient aussi à la Gavacherie, que deviennent les délimitations géographiques établies par MM. Schnakenburg, Michon et leurs devanciers ? Il faudrait croire que, de Blaye à Lamothe-Landeron, tout ce qui ne parle pas le gascon est Gavache, et peut-être soupçonner l'existence d'une traînée saintongeaise non interrompue entre les arrondissements de Blaye et de la Réole... — Sur ce sujet, encore neuf, nous attendons des lumières de MM. de Tourtoulon et O. Bringuier, qui ont naguère étudié sur place cette limite des deux langues.

Digitized by Google

chelais Champlain. En 1860, une personne de notre connaissance, arrivant à Montréal, fut ébahie d'entendre le portefaix chargé de conduire ses malles à l'hôtel lui demander : « *C'est-i tout votre butin, m'sieu?* » — ***Butin*** pour bagages ! On n'eût pas mieux dit à Saintes ou à Royan.

Déjà M. Ampère[1] avait surpris l'expression — également nôtre, ne lui déplaise ! — de « poison d'enfant ! » sur les lèvres d'une Canadienne en colère contre son mioche, et il croyait y voir du parisien de la banlieue.

Enfin, — trace non moins précieuse de notre patois à l'étranger, — un homme très-digne de foi, ancien officier du premier Empire[2], a plusieurs fois raconté que, pendant la campagne de Prusse, il était tombé, avec son régiment, dans une bourgade dont les habitants, en grande partie, parlaient un français très-mêlé de santonismes : il voyait là un des funestes résultats des discordes religieuses qui avaient affligé la France pendant deux siècles ; il se représentait avec raison la Saintonge, après la révocation de l'édit de Nantes, fournissant une part considérable à l'émigration de protestants français, qu'accueillaient l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande.

II

Le parler rural de la Saintonge, son ***jabrail***[3], — comme on l'y appelle plaisamment (en aspirant très-fort le *j*) — est du français dont le fonds se retrouve en grande partie dans les textes des XIIe, XIIIe et XIVe siècles ; du français qui, depuis, n'a pas suivi la langue dans ses évolutions multiples. Le saintongeais est un *lanternois* qui a ralenti son pas; tandis que celle-ci, marchant avec les âges, se modifiant comme les idées et les mœurs, arrivait peu à peu à représenter le grand fait accompli de l'unité politique, intellectuelle, de la patrie.

Dès l'origine de sa formation, et jusqu'au moment où il s'est en quelque sorte immobilisé, quelles phases successives a-t-il traversées[4]? En second lieu, quelle a pu être son influence sur

[1] *Promenade de Paris en Amérique ;* Paris, Lévy, 1860.

[2] M. Dupuy, sous-préfet de Cognac sous la monarchie de Juillet.

[3] *Jabrail*, parler bruyant. Anglais, *jabber*?.. Ce ne serait d'ailleurs pas la seule trace de l'occupation anglaise en Saintonge.

[4] La question des origines ne nous semble pas mûre, tant s'en faut.

Digitized by Google

la littérature, jusqu'à l'époque (premières années du XVIIe siècle) où son empreinte cesse d'y être visible[1] ?

Tel n'est point l'objet de la courte étude que nous poursuivons en ce moment[2]. Nous ne voulons nous occuper que

Quels nombreux documents de toute sorte existent, qui pourraient servir de base à un tel travail ? Combien de vieilles chartes en langue vulgaire ont été découvertes ? Une douzaine au plus... Il est indispensable que les vieux meubles, les armoires vermoulues, permettent à la lumière de pénétrer leurs richesses manuscrites ! Il faut que les Sociétés historiques départementales provoquent de tout leur pouvoir la mise au jour de matériaux réclamés par la science ! Il faut qu'elles encouragent les chercheurs intrépides, qu'elles les récompensent !

[1] Pour ne citer que trois noms, Rabelais, le maître ès lettres anciennes et modernes, qui passa une partie de sa jeunesse en Poitou, à deux pas de la Saintonge, terre nourricière de certains de ses héros (voir l'édition Didot, annotée par MM. Burgaud des Marets et Rathery) : Bernard Palissy, l'artiste de génie qui fut, près de vingt ans, à Saintes, l'humble ouvrier que l'on sait, acharné à la découverte des émaux de couleur ; d'Aubigné enfin, l'écrivain batailleur, né à Pons, au centre des troubles religieux, reflètent tout particulièrement, selon nous, la persistance de l'élément saintongeais à affirmer le plus longtemps possible, dans la littérature française, ce qu'il y avait en lui de sève, d'originalité propres.

[2] Voici pourtant des bribes, qui ne sont point à dédaigner, d'une chanson satirique remontant aux guerres de religion. Un des membres de l'ancienne et honorable famille qui y est nommée au premier vers les a communiquées à l'un de nos amis, M. de Lacroix, avec prière d'essayer, dans ses pérégrinations à travers les campagnes, de compléter le morceau.

CHANSON CALVINISTE

Sais-tu, Compère, que, cheux nous, le baron d'Ar-
Amasse soudine et soudars ?
I disant qu'ol est peur aller en Périgord,
Peur assiéger in château-fort...
I se battrant coume je bine ;
I virerant putoût l'échine.
Ol est, ma fi, meux leux talents
De roiner lés pôres pésants !...
L'autre jour ol y avait in grand malingreux
Qui me dit : « Tue-me in de tiellés bœufs,
» J'en veux manger la langue... »
. . . . . .
Quand i prenant de quiau tabat,
I puant mês que dau verat !
L'autre jour i m'en firiant prendre.
Moun amit, o falit tout rendre :
Je me couchis dessur in banc
Et je regoulis jusqu'au bianc ! ..

Digitized by Google

de l'état actuel du patois saintongeais et ne citer que de écrits ayant au plus cent ans de date.

Avouons-le en commençant, le saintongeais, variété de la langue d'oïl, — comme son voisin le poitevin — ne brille pas par l'abondance ; le nombre de mots composant son vocabulaire (noms propres exceptés) roule sur quatre ou cinq mille. Il ne saurait se plier à tous les tons. Le manque de souplesse,

Je me rendis de belle allée
Cheux le compère Lavallée :
Je l'enchantis coume in cocu
Peur qu'i me prestit dix écus.....

Quelques-uns de ces vers n'offrent pas toute la régularité prosodique désirable; mais il s'en faut que la pièce manque de verve ; et, à part le démonstratif *quiau* au lieu de *quieû*, et l'imparfait du subj. *prestit* au lieu de *prestisse*, on la croirait écrite d'hier. M. le comte d'Ars, qui vient de mourir à Saintes, âgé de 88 ans, la tenait de son grand-père, qui l'avait entendu réciter par un vieillard du bourg d'Ars (Charente). C'était une chanson dialoguée entre deux paysans huguenots des environs de Cognac. Le baron qui y est critiqué était Josias de Brémond d'Ars, ami du duc d'Epernon. Sa femme, Marie de la Rochefoucault, y était, en revanche, louée comme fille de Fr. de la Rochefoucault, baron de Montendre, l'un des chefs du parti réformé. L'usage du tabac, récemment introduit en France, n'était pas, on le voit, du goût de l'auteur. Quant au « compère Lavallée», à qui le paysan avait emprunté dix écus pour payer ses contributions de guerre, il n'est peut-être pas autre que Lavallée, bourgeois de la petite ville de Pons (peu éloignée d'Ars), homme libéral et huguenot fervent, chez qui résida et mourut le pasteur poëte « Yves Rouspeau, Saintongeois. » (Voir *Histoire des Églises reformées de Pons, Gemozac et Mortagne*, par A. Crottet; Bordeaux, 1841.) La date supposable de la chanson est 1621, après la prise de St-Jean-d'Angély, lorsque Louis XIII, avec le gros de son armée, traversa l'Angoumois, se dirigeant vers le Périgord. (*Mercure de France*, 1621.) — Les couplets patois pleuvaient alors de l'un et de l'autre camp. M. E. Castaigne a publié naguère deux chansons satiriques encore plus vieilles, celle: *Ol yat in nic dan tieû prenier*, faite contre Jeanne d'Albret, et les couplets catholiques de *Jean Chauvineau*, avec la réponse protestante.— A l'époque des missions se rattache, selon M. Marvaud (*Études sur la ville et l'arrondissement de Cognac ;* Niort, Clouzot 1870), celle de l'*Ajaçon*, très-populaire en Saintonge, et que M. J. Bujeaud a citée, avec la musique, dans ses *Chants et chansons des provinces de l'Ouest ;* Niort, 1864. — Il y a vingt-cinq ans, les enfants de Cognac et des environs s'amusaient à réciter le couplet suivant, qui ne paraît guère plus jeune et qui diffère peu de celui qu'on lit dans le *Glossaire de l'Aunis*, par E. Meyer, p. 33:

« Tondut Barau-Mon à chevau — Peur aller voir lés z'Huguenó ; — Lés z'Huguenó l'avant battut ; — Téte pelé s'est en venut. »

Digitized by Google

il le tient du caractère même des *Ventres-Rouges*[1], qui le parlent. La note enthousiaste, par exemple, et la note religieuse lui font défaut, comme à eux. Il n'a pas de noëls, pas de cantiques[2]; il se prêterait mal à rendre les idées élevées, à décrire les grandes scènes de la nature. Il a la phrase claire, mais courte: une phrase qui suffit à de petites chansons, à de petits récits, tristes ou joyeux, à la causerie vulgaire, à la critique, à la dispute, à la colère..... La crainte de l'obscurité, dans le récit, lui suggère à tout propos l'emploi de formules explétives, provoquant d'abord le sourire de l'étranger, quand elles ne le fatiguent pas, mais bientôt goûtées de lui, comme expression toute naïve de mœurs franches et honnêtes. Les *sti qu'i dit*[3], *dit-i, qu'a dissit stelle, qu'i dissiyant, qu'alle avant dit, et doncque, oussi bin, vous pensez! vous parlez que... Ho dame non! Ah! voué donc! peut beunn! La même chouse*; *pas mais de reunn*, etc., etc., sont, en effet, des locutions qui, loin d'enlever à la narration son mérite, lui forment un cortége utile, modérateur, jouant le rôle des nombreux μὲν, δὲ, τε, κε, δὴ, ρα, ἄρα, γὰρ, ὡς ἔφαθ', ὡς εἰπῶν, ὡς ἄρα φωνήσας, dans la prose et la poésie grecques.

Cependant, hâtons-nous de le déclarer, presque jamais, dans la bouche du plus lourd campagnard, de la villageoise la plus casanière, on ne rencontre le patois saintongeais à l'état de condensation, de concentration, où l'ont porté MM. Van-

[1] Il y a soixante ou soixante-dix ans, les Saintongeais, allant aux foires en Angoumois ou en Poitou, s'annonçaient de loin par la couleur voyante de leurs gilets, descendant jusqu'à la moitié du ventre. «Voici les Ventres Rouges ! » disait-on.— Selon Bourignon, le sobriquet leur vint de la prédilection qu'ils montrèrent de tout temps pour la couleur rouge. (Voir *Recherches sur la Saintonge;* Saintes, A. Meaume, an IX.) Cet ouvrage, disons-le en passant, est imprimé sur un papier dans la pâte duquel on aperçoit, par endroits, ces mots: « De Boussac... à Cognac... », ou bien une petite tête de chevalier (comme un profil de François Ier) coiffée d'une toque que surmonte une fleur de lys.)

[2] Comparer la traduction de St Mathieu par Burgaud des Marets, si soignée qu'elle puisse être, avec les *Fables et contes* du même, édités par Didot. Ici, l'aisance complète ; là, une gêne évidente.

[3] En 1792, un régiment de volontaires, presque entièrement composé de Saintongeais, fut, d'après la tradition locale, baptisé le « Régiment des *Qu'i dit.* »

Digitized by Google

derquand (1780-1790), de Meschinet oncle (1792-1815), Burgaud des Marets (1849 à 1873), de Meschinet neveu, P. Jônain et maints virtuoses anonymes. Le Saintongeais est du minerai un peu plus brut que ne l'annonce le langage de ces charmants poëtes. Le français s'y mêle à forte dose ; un français que la prononciation rurale modifie selon des règles certaines ; qu'elle modifie parfois à ce point, que beaucoup d'étrangers prennent pour un jargon de fantaisie le langage qu'ils entendent dans les deux Charentes. Mais un dialecte dont les racines apparaissent dans les plus anciens monuments de notre littérature repousse aisément l'accusation de bon plaisir et de caprice. Oui, par-dessous l'enveloppe du français que la prononciation altère, le saintongeais laisse voir « un noyau sain et entier[1] », une originalité réelle, qu'un œil exercé est prompt à reconnaître. Il a ses locutions propres, sa grammaire, sa syntaxe, sinon imprimées, du moins vivantes et servant à l'usage quotidien de quatre cent mille individus, sur lesquels cent cinquante mille sont électeurs.

Quant à ses richesses connues, mises au jour, nous répétons qu'elles ne sont ni anciennes, ni bien grandes. Il n'est peut-être pas inutile de les rappeler, bien que ceux qu'elles intéressent en possèdent déjà la liste détaillée. Quelques-uns des noms sympathiques que nous allons prononcer devront probablement à «ces babioles », à ces « badinages[2]» de leur plume, d'échapper longtemps à l'oubli.

III

Au petit territoire correspond de la sorte un petit bagage. Dans la préface de son *Glossaire du Poitou, de l'Aunis et de la Saintonge* (Niort, 1867), M. L. Favre en a dressé un inventaire en trois pages, d'après des indications fournies par Burgaud des Marets. Que le lecteur veuille bien s'y reporter. Les catalogues de la bibliothèque Burgaud, édités par Mai-

[1] *Histoire de la langue française*, par M. Littré.

[2] Notre si regretté compatriote et ami Burgaud des Marets n'appelait pas autrement ses publications patoises, épuisées depuis dix ans et redemandées en vain par les nombreux appréciateurs de son talent si fin, si voisin de celui de La Fontaine.

Digitized by Google

sonneuve et Comp^e^, 1873-1874, y ont ajouté quelques plaquettes. Citons nous-même :

Un *Compliment en vers rustiques,* adressé en 1778 par les habitants de Bouteville (Charente), à M. Élie de Beaumont (voir *Bulletin de la Soc. archéol. de la Charente,* 2me série, t. I, 1856).

La *Saintongeoise à confesse,* chanson attribuée à M. Vanderquand, curé de Virolet, vers 1785, et publiée par M. P. Jônain dans l'*Union républicaine* de Saintes, 1850.

Le *Soldat réformé de 1792,* par l'abbé de Meschinet (voir *Biographie saintongeaise,* par M. P.-D. Rainguet).

La *Parabole de l'Enfant prodigue,* trois traductions adressées, sous le premier Empire, de la Rochelle, Saintes et Marennes, au ministère de l'Instruction publique ; deux autres traductions en gavache ou semi-saintongeais, adressées, à la même époque, de Montségur et de Lamothe-Landeron (arrondissement de la Réole).

La *Saint-Eutrope,* série de couplets caustiques, qu'on croirait dater de la fin du siècle dernier : ils sont de 1822 ; leur auteur, M. Ch. Magné, vient de les avouer en les signant C. M. dans l'*Union* de Saintes[1]. Plusieurs fois imprimés dans les feuilles de l'Ouest, ils sont toujours relus, toujours entendus avec un nouveau plaisir.

Le *Soldat de 1815,* chanson par M. de Meschinet, décédé à Saint-Jean-d'Angély, en 1848.

Robineau et son fils au petit séminaire de Montlieu, couplets (vers 1855) par M. l'abbé de Meschinet, professeur, neveu du précédent.

Vestiges du langage saintongeais, par P. Jônain ; études lexicographiques entremêlées de citations patoises. (*Union* de Saintes, 1850-1851.)

Le *Remarin,* complainte ; paroles et musique par le même ; Cognac, 1863.

Chants et chansons populaires de l'Ouest (Poitou, Saintonge), recueillis par J. Bujeaud ; 2 volumes, Niort, 1864.

[1] Nous déclarons préférer, comme plus franchement saintongeaises, les versions qu'on nous communiqua en 1850 et 1859, à cette dernière, dont certains passages paraissent avoir été altérés par des typographes normands ou parisiens.

Digitized by Google

L'*Évangile selon saint Mathieu,* traduit en saintongeais par Burgaud des Marets ; Londres, 1864, tirage à 250 exempl., non mis dans le commerce.

Le *Diable et la Crénoline,* du même (voir *Annuaire de Cognac pour 1866*).

Deux pièces de vers du même, dans *Jean qui pleure et Jean qui rit,* feuille hebdomadaire éditée à Jarnac, 1866-1867.

Les *Ouvriers vignerons* et *la Perote et le Jau,* du même, dans l'*Almanach des Deux-Charentes;* Cognac, 1869 et 1870.

Dictionnaire du patois saintongeais (suivi de chansons populaires), par M. P. Jônain; Royan, 1869.

Prophéties de Jean de la Vèze (patois de Vars, Charente), par J. Condat ; Bordeaux 1871.

A peurpous, par M. Geay-Besse (dans *Poésies françaises et saintongeaises*, par MM. Audiat, Geay-Besse, Giraudias et Maguier. Saintes , 1872). *Beurnard Palici*, par M. Geay-Besse, 1870.

Contes balzatois, par J. Condat. Bordeaux, 1874. .

Tel est l'ensemble des publications patoises que nous connaissons[1].

Avec beaucoup de patience et de temps disponible, on découvrirait certainement dans les journaux charentais, publiés depuis une trentaine d'années, un certain nombre de pièces légères, vers et prose, qui ajouteraient un précieux appoint à l'inventaire que nous venons de clore.

IV

Maintenant, il y a le vieux fonds littéraire, à demi exploré seulement, des chansons, refrains et *bals* populaires, dissé-

[1] Il en est d'autres, mais inédites, les unes antérieures à la Révolution et à peu près oubliées aujourd'hui de ceux qui les tenaient de leurs pères ou grands-pères; les autres enfouies depuis trente ans dans d'avares tiroirs. Un spécimen de ces dernières, en patois de Montlieu (Charente-Inférieure), nous fut communiqué naguère et nous charma sans réserve. L'auteur était M. l'abbé A. Rainguet, dont le frère a écrit la *Biographie saintongeaise.* Deux autres abbés, MM. Lacurie et de Mescbinet, auraient nous assure-t-on, chacun un gros portefeuille à ouvrir au public. La science philologique tirerait profit de semblables publications, en même temps que tous les amis de la littérature rustique y trouveraient un réel plaisir.

Digitized by Google

minés dans les villages et transmis aux petits-enfants par leurs grand'mères ; il faut les glaner, ces chants, dans les sillons, le long des haies, sous le toit de la ferme. C'est là une mine précieuse.

Nous ne méconnaissons, certes, pas le mérite de ces légers poëmes, adaptés à des mélodies quelquefois exquises ; nous les aimons, nous en avons même recueilli un certain nombre; mais, outre qu'il est rarement possible d'établir s'ils sont des créations propres au sol ou des importations, « soit lointaines, soit voisines », comme dit la ballade orientale, il n'y en a pas un sur vingt qui ait été composé en patois. La rime, cette pierre de touche souveraine, en témoigne. Il semble qu'on entende, la plupart du temps, un écho de l'Ile-de-France, mal dissimulé sous la prononciation locale. Qu'on veuille bien y prendre garde : le paysan sincère bannit le pur patois de ce qu'il chante comme de ce qu'il écrit. Le patois ! n'est-ce pas assez qu'il le pratique tout le long du jour, en stimulant au travail ses enfants et sa femme, son domestique et ses bestiaux? Chanter ! mais c'est un délassement aussi rare que délicat pour lui; chanter est un luxe qui réclame l'emploi du langage académique. Le chanteur, cela va sans dire, estropie le texte; il le charge de solécismes et de *cuirs* en *t*, en *s*, en *d*, en *n;* qu'importe ? il croit l'avoir bien prononcé, bien scandé ; on l'applaudit : c'est assez. C'est assez pour qu'il recommence !

Mais alors, qui donc a écrit, qui a aligné les rimes,—patoises celles-là,—de la *Saint-Eutrope*, de la *Saintongeouèse à confesse*, du *Soldat de 1815*, et certaines autres si gaies, si spirituelle s Qui ? On vient de le voir : des délicats de la ville, des curés de campagne (de tout temps portés vers les lettres rustiques), des châtelains, des fonctionnaires, des gens instruits enfin. Rimes spirituelles, en effet, rimes gauloises, pleines de couleur, de vie... Sans doute, mais presque jamais le paysan ne les lit, ou ne les chante. Et pourquoi ? Parce qu'elles sont toutes gouailleuses à son endroit. Ce qu'aime le paysan, ce sont de couplets à peu près français, qu'enchaîne les uns aux autres un récit sentimental. De satires, de facéties, il ne faut pas lui en parler, à moins que la proximité de la ville n'ait à la longue modifié profondément son caractère. Un citadin qui, à une noce de campagne, ne débiterait que du patois, serait

Digitized by Google

regardé de travers. En revanche, une jeune villageoise, mouchoir en main, entonnant : « *Hélas ! voilà bientôt six ans* », ou, comme nous l'avons entendu un soir, au dessert : « *Passant près d'un cimetière* », sera toujours sûre d'enlever les applaudissements.

A la fin de cette notice, que nous tâchons de rendre aussi succincte que possible, sans dommage pour le sujet traité, on trouvera, en appendice, avec leur musique, trois ou quatre échantillons variés de la vieille Saintonge chantante et dansante.

PIERRE LAGARENNE.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

GRAMMAIRE LIMOUSINE

CHAPITRE QUATRIÈME

TROISIÈME CONJUGAISON, OU CONJUGAISON ARCHAÏQUE

(Suite)

3e Classe. — Prétérit en *guet*

Le prétérit des verbes composant cette troisième classe a pour origine le parfait latin en *ui* ou *vi* (non précédé d'*i*), lequel dut être, comme je l'ai déjà expliqué, renforcé en *gui* par l'attraction normale du *g* devant l'*u* consonne. Cette forme de prétérit fut prêtée aussi à plusieurs verbes qui n'avaient pas dans le latin classique leur parfait en *ui, venir,* par exemple, déjà mentionné. Elle fut ensuite propagée, dans plusieurs dialectes, à beaucoup de verbes qui ne l'avaient pas reçue d'abord, du moins dans la langue littéraire, et dont un certain nombre, étymologiquement, y répugnaient. C'est ce qui a eu lieu en Provence, en Languedoc, en Quercy, non-seulement, comme je l'ai déjà noté, dans les verbes en *ir,* où la faute est commune au haut et au bas-limousin, mais encore dans la plupart de ceux de la troisième conjugaison, forts ou faibles dans le principe, que nous venons d'examiner. Ex.: *diguet, respoundeguet, espandiguet, perdeguet, meteguet, nasqueguet, pareisseguet, rendeguet, plaseguet, creseguet, seguiguet,* etc., etc [1].

La plupart des verbes de cette classe avaient déjà leur participe faible (*ú*) dans l'ancienne langue; mais tous avaient le prétérit fort : *c* = **guit* à la troisième personne, et, à la première, soit également *c,* soit *gui* atone.

[1] Dans les pays gascons, *gu* devient *squ* : *fasquèron* = *firent, mourisquet m*= *ourut, partisquet* = *partit.*

Digitized by Google

Le subjonctif présent avait une triple forme : *a* pur, *ia* ou *ga*. La première, *a*, était la flexion propre aux verbes provenant de la troisième conjugaison latine ; mais elle fut prêtée à la plupart de ceux provenant de la deuxième ou de la quatrième, dont le radical ne se terminait pas en *l* ou *n*. Ex.: *bevam = bibamus, escrivam = scribamus, metam = mittamus,* et aussi *mova = moveam, deva = debeam, óuvam = audiamus.* La flexion *ia* (lat. *iam* ou *eam*) appartenait proprement aux verbes en *īre* ou *ĕre* d'origine; mais les premiers, excepté ceux dont le radical se terminait en *l* ou en *n*, la rejetèrent, comme je l'ai déjà noté, pour adopter la flexion sèche de la troisième conjugaison latine. Quant aux seconds, presque tous la gardèrent; seulement, l'*i* y eut diverses fortunes :

a. — Il se consonnifia simplement en *y*, sans s'unir à la consonne antécédente : *ayam = habeamus, veya = videat, chaya = *cadeat.*

b. —Après *l* et *n* il s'unit à ces deux consonnes pour former *lh* ou *nh : remanha = remaneat, dolha = doleat, valha = valeat, venha = veniat, tenha = teneat.*

c. — Il se condensa en *j : aja, veja, chaja, deja = debeat, plaja = placeat;* ou en *ch : sapcha = sapiam, recepcha*[1] *= recipiam.* Cette dernière mutation ne se produisit qu'après les labiales muettes restées telles.

d. —Enfin il se durcit en *g*[2] : *venga = veniat, caga = *cadeat, dolga = doleat, tenga = teneat.* Cette dernière mutation se constate très-rarement dans la langue classique, et le limousin ne la connait pas. Elle est propre au Languedoc et aux pays voisins, où le goût pour ces flexions en *g* au subjonctif est si prononcé qu'on les a prêtées à beaucoup de verbes, par propagation à ce temps du *g* (normal ou anomal) du prétérit. Ex. : *que sentigue, que jouigue, que auzigue* (Nic. Fizes) *= que je sente, jouisse, ouïsse.* Cet abus était déjà fréquent, dès le XIVe siècle, à Toulouse et dans les contrées voisines, car les *Leys d'amors* constatent les doubles formes *beva* et *bega, mola* et *molga, cola* et *colga, mova* et *mogua*[3], dont les secondes, qui

[1] Forme exceptionnelle. — Ce verbe régulièrement prenait la flexion sèche et il l'a gardée chez nous.

[2] Cf. en italien : *salgo = salio, tengo = teneo, vengo = venio.*

[3] *Mogua* pourrait, sans doute, venir de *moveam* ; mais ce verbe avait

Digitized by Google

sont de vrais barbarismes, ont été évidemment formées d'après les prétérits *bégui, molgui, colgui, mogui.*

1. *Avei* = *habere.* Voir, ci-dessus, le paradigme et les observations.

2. *Beŭre* = *bibere.* Ind. prés. *beve;* subj. prés. *beve, bevam;* prét. *begué;* part. pas. *begu-udo.* Le parfait latin était *bibi,* d'où **bevi,* **begui,* et enfin *bégui, bec,* dans l'ancienne langue.

3. *Chalei* = *calere,* pf. *caluit.* Verbe unipersonnel inusité à Nontron, mais qui subsiste en bas Limousin et en plusieurs lieux du haut Limousin. Ind. prés. *chau;* prét. *chóugué;* part. *chóugu.* Subj. prés. *châlhe* ou *châlho.*

4. *Falei* = *fallere* pf. **falluit* pour *fefellit.* Même sens et même emploi que *chalei* (fr. *falloir*). Ind. prés. *fau;* subj. prés. *fâlhe;* prét. *fóugué;* part. *fóugu.*

5. *Couneitre (conoisser)* = *cognoscere,* pf. *cognovi.* Ind. prés. *couneisse;* subjonct. prés. *couneisse, couneissam;* prét. *couneigué,* part. *couneigu-udo.* La forme de l'infinitif paraît empruntée au français. La diphthongue *ei* (= *uei* = *oi*), où l'*i* provient du *c* transposé de *cognoscere, cognosco,* etc., a été chez nous propagée abusivement au prétérit et au participe, faute que la langue classique n'avait pas faite et dont le bas-limousin paraît s'être gardé.

6. *Coûre* = *currere.* Ind. prés. *coûre;* subj. prés. *coûre, couram;* prét. *courgué;* part. *courgu-udo.* Ces formes supposent que le parfait latin *cucurri* avait été remplacé par un autre tel que *currui.* L'ancienne langue offre *correc,* et au participe *corregut.*

7. *Deŭre (dever)* = *debēre,* pf. *debui.* Ind. prés. *deve;* subj. prés. *deve, devam;* prét. *degué;* p. p. *degu-udo.*

8. *Dóure (doler)* = *dolere,* pf. *dolui.* Ind. prés. *dolhe,* subj. pres. *dolhe, doulham;* prét. *dóugué;* p. p. *dóugu-udo.* L'*l* mouillée, conservée à la 1re pers. présent de l'ind., s'assèche aux autres personnes comme dans l'ancienne langue (*dolh* = *doleo, dol* = *dolet*).

rejeté l'*e*, car la forme classique constante est *mova.* On ne trouve ni *movia*, ni *moya*, ni *moja.* Il est donc plus probable que *mogua* a été formé abusivement sur *mogui*, comme je le suppose ici.

Digitized by Google

9. *Essei (esser)* ou *être (estre)* = * *essere*. Voir le paradigme et les observations.

10. *Jaire* et *jazei*[1] *(jazer)* = *jacere*, pf. *jacui*. Ce verbe n'est plus usité qu'à l'infinitif et au participe présent *jazen*, pris substantivement : *la jazen* = *l'accouchée*.

11. *Móure (molre)* = *molere*, pf. *molui*. Ind. prés. *móle*, prét. *mougué*, p. p. *mougu*.

12. *Eméure* (pour *emóure*) = *movere*, pf. *movi*. Forme du bas-limousin, où *óu* (= *ov*), comme on l'a déjà vu, devient *éu*. Je ne crois pas que ce verbe soit usité dans la contrée de Nontron. Prét. *emegué;* part. *emegu*.

13. *Pareitre* = *parescĕre*. La forme classique de l'infinitif est *pareisser*. Ind. prés. *pareisse;* subj. prés. *pareisse, pareissam* (*paresca* dans l'anc. langue); prét. *pareigué;* part. *pareigu*. Le prétérit, emprunté à *pareo*, était dans l'ancienne langue *parec* (= * *pareguit* = * *parevit* = *paruit*). Cf. *correc* et remarquez que l'*e* élidé dans ce dernier, après l'allongement (*courgué* pour *courregué*), a été maintenu dans *paregué*.

14. *Plaire (plazer)* = *placēre*, pf. *placui*. La forme *plazer (plazei)* subsiste comme substantif, de même qu'en français *plaisir*. Ind. prés. *plaze*, 3e pers. sing. *plâ* et *plai*, dualité de forme qui remonte à l'ancienne langue (*plas (platz)* et *plai*). Subj. prés. *plaze, plazam* (dans l'anc. langue *plassa* ou *plaja*). Prét. *plagué;* part. *plagu*.

15. *Plóure* (bas-lim. *pléure*) = *pluere*, pf. *pluit*. L'*u* avait développé un *v* devant lui (**pluvebat*, **pluvit*, cf. **fuvit* = *fuit*). Ind. prés. *plóu;* impf. *plouvio;* subj. prés. *plôve;* prét. *plougué* et *plóugué*, part. *plougu* et *plóugu*. En bas-lim., la mutation d'*o (ou)* en *e*, qui se remarque à l'infinitif, a lieu également ailleurs : *plevio*.

16. *Poudei (poder)* = * *potere*, pf. *potui*. Ind. prés. *pôde;* l'anc. langue avait pour cette première personne une seconde forme *posc* = **poxum* (par métathèse des éléments du *x*) =

[1] La riclhâno de l'ensei
Mêno l'aigo *jasei;*
La riclhâno de l'enmati
Mêno l'aigo a ple chami. (*Proverbe*)

« L'arc-en-ciel du soir mène l'eau coucher : l'arc-en-ciel du matin mène l'eau à plein chemin. »

Digitized by Google

possum. Subj. prés. *pèche* pour *puèche* = *puescha* de l'ancienne langue, qui avait aussi *puesca, posca, poscha*. Prét. *pougué* (anc. fort *poc*) ; part. *pougu*. Avec le radical du subj. présent nous avons formé à ce verbe un nouvel infinitif (*pechei*), que nous employons concurremment avec *poudei*. La même chose a eu lieu en Provence, où l'on trouve, à côté de *poude, pousque*. Cf. ci-dessus *ayâ* formé pareillement du rad. du subj. prés. de *avei (habere)*.

17. *Pounei (pondre)* = *ponĕre*, pf. *posui*. Ind. prés. 3e pers. *poun;* impf. *pounio ;* prét. *poungué ;* part. *poungu*. Ce verbe, dans l'ancienne langue, appartenait à la 2e classe ci-dessus, ayant gardé l'*s* du latin au prétérit et au participe. Je ne saurais dire à quelle époque remonte l'attribution que nous lui avons faite, à ces deux temps, des flexions en *g*. Dès l'ancienne langue, on lui trouve un subj. présent en *ga (aponga, exponga (Leys*, II, 398*)* à côté de la forme plus régulière en *na (apona, expona)*, qui seule reste chez nous. — L'ancienne forme de l'infinitif, *poundre*, ne subsiste plus guère que dans le futur et le conditionnel (*poundró, poundrio*).—Les composés de ce verbe, assez nombreux, comme on sait, sont tous aujourd'hui inusités, sauf, en bas-limousin, *reboundre*, qui se conjugue en tout comme *vendre*. Le participe *reboundu* subsiste seul à Nontron, dans ce dicton dont les enfants poursuivent par jeu et raillerie ceux de leurs camarades qu'on a tondus très-ras :

Toundu, reboundu,
Per toû quatre piau tu sirâ pendu [1].

18. *Prure (pruzer)* = *prurire*. Ind. prés. *pruze;* impf. *pruzio;* prét. *prugué;* part. manque. Je n'ai pas rencontré le prétérit de ce verbe dans l'ancienne langue. Je ne sais donc si le *g* y est d'introduction récente.

19. *Tenei* = *tenēre*, pf. *tenui*. Ind. prés. *tene* (anc. aussi *tenh, tenc,* à la 1re pers.). Imp. *te* [2], *tenê;* subjonct. prés. *tenhe, tenham;* prét. *tengué* (anc. fort *tenc* et *tec*); part. *tengu*. — Ici,

[1] Sur l'origine probable de ce dicton, qui appartient aussi au bas Limousin, voy. Béronie, au mot *reboundre*.

[2] Un savant helléniste, M. Theil, rapproche cette forme du τῆ homérisque, qui signifie la même chose (V. *Dictionnaire d'Homère, sub voc.*) ans prétendre, bien entendu, qu'elle en vienne.

Digitized by Google

mieux que dans la 2e conjugaison, se placerait *venî*, qui se conjugue et s'est dès le principe conjugué comme *tenei*, bien qu'il n'eût pas dans le latin classique son prétérit en *u*. Il n'en diffère qu'à l'impératif, 2e personne sing., où, au lieu de *ve*, qui serait la forme régulière, nous disons *vêque*[1], en haut-limousin *vâque*. A Tulle on dit *vêne*, plus analogue à *venî*, mais qui est néanmoins une forme anomale.

20. *Valei* = *valēre*, pf. *valui*. Ind. prés., 1re p. *vale* (aussi *valh* dans l'anc. langue). Subj. prés. *valhe, valham*. Prét. *vóugué* (anc. fort *valc*). Part. *vóugu* (anc. *valgut*).

21. *Voulei (voler)* = * *volēre*, pf. *volui*. Ind. prés. 1re pers. *vole* (aussi *volh* dans l'anc. langue), 2e pers. *volei (voles)* et *vouei*, à Tulle *vo (vols)*, 3e pers. *vóu (vol)*. Subj. prés. *vêlhe, velham* pour *vuelhe, am*. Prét. *vougué* (anc. fort *volc, volg*). Part. *vougu*. On voit que l'*l*, au lieu de se vocaliser devant le *g*, comme dans *valer*, est ici simplement tombée. En bas-limousin, il en est autrement : *vóugu* et non pas *vougu*.

Les verbes suivants n'ont à Nontron, pas plus que dans l'ancienne langue, leur prétérit en *guet*. Leur place est cependant ici, non-seulement parce qu'ils le font ainsi dans d'autres variétés de notre dialecte, mais encore parce que c'est aussi d'*ui* latin (classique ou vulgaire) que dérive leur forme nontronnaise.

22. *Reçabei* (aussi *recebre* qui est la forme classique), composé de *capere*, qui, je l'ai déjà dit, a passé, sous la forme *chabî*, dans la 2e conjugaison. Ind. prés. *reçâbe, reçabei, reço* ou *rece (recep)*. Subj. prés. *reçâbe*. Prét. *reçóubé* (anc. fort *receup*). Part. *reçóubu* (anc. *receubut*). Il y a hésitation entre *a* et *e* à certaines formes à flexion tonique de la 1re série (*reçabio, recebio*). — L'*óu* (= *éu*) du prét. et du part. provient de la métathèse de l'*u* qui est dans la flexion (**recepui* pour *recepi*). En bas-limousin, on dit *reçóugué, reçóugu*, qui sont des formes anomales créées après la transposition de l'*u* et où cette lettre est deux fois représentée, une fois dans la diphthongue *óu*, une deuxième fois dans la flexion *gué, gu*. — A côté de *receubut*, l'ancienne langue avait gardé un participe fort tiré

[1] *Véque* est peut-être pour *vé qui* = *viens ici*, les deux monosyllabes ayant été réunis en un seul mot et par conséquent sous un même accent.

Digitized by Google

de *receptus,* dont le féminin *recepcha* (cf. *escricha* = *scripta*) se lit dans les Cout. de Limoges, *Lim. hist.,* p. 630.

Un autre composé de *capere, apercebre,* se conjugue aujourd'hui chez nous d'une manière très-confuse ; quelques-uns le font rapporter à *segre,* d'autres lui prêtent les formes françaises. Il est du reste défectif et peu usité.

23. *Sabei* = *sapere,* pf. *sapui.* Ind. prés. 1re pers. *sabe* et *sai* (cette dernière forme ne sert plus que dans quelques locutions négatives : *ne sai quan, ne sai que*), 2e pers. *sabei,* 3e pers. *so* (Lim. *sé,* Tulle *sa*) = anc. *sap.* Subj. prés. *sâche, sacham* (anc. *sapcha*). Prét. *sóubé* (anc. fort *saub, saup*). P. passé *sóubu.* — L'*ó*u du prétérit provient ici, comme dans *reçóubé,* de l'attraction de l'*u* de la fluxion *uit.* En bas-limousin on dit *sóugué, sóugu,* comme *reçóugué,* et par suite de la même faute.

Avec le radical *sach* du subj. prés. nous avons formé à ce verbe un nouvel infinitif *sachei,* qui sert concurremment avec l'ancien. Cf. ci-dessus *péchei* et *ayâ,* formés de même respectivement des subjonctifs de *poudei* et de *avei.*

Dans l'ancienne langue, *saber,* outre sa signification la plus usuelle (celle du fr. *savoir*), avait conservé, mais seulement dans une acception métaphorique et morale, le sens primitif du lat. *sapere.* Ainsi, G. de Ross., v. 2811 : *E quan K. l'auzit, no lhi saub bo.* Il en est encore ainsi dans plusieurs variétés de la langue d'oc[1], y compris le bas-limousin, mais non pas dans la contrée de Nontron.

Remarque. — En provençal moderne, on a, tant dans ce verbe que dans *capere* et ses composés, propagé abusivement à l'infinitif et aux temps de la première série la diphthongaison qui, étymologiquement, n'a de raison d'être qu'à ceux de la seconde. Ex. : *saupre, chaupre,* etc. Il en résulte qu'ils ont partout dans ce dialecte le même radical. Le limousin, du moins à Nontron[2], conserve pure à l'infinitif la voyelle de ces verbes; mais, en cela moins régulier que le provençal, il propage la diphthongue au futur et au conditionnel : *sabei — sóubrai, reçabei — reçóubrai.*

[1] Il n'est pas rare d'entendre, en divers lieux du Midi, des gens vous dire, croyant parler français : *Ça me sut mal,* pour : *Cela me fut desagréable* ou *me fit de la peine,* ce qui dans leur langue serait aussi correct qu'expressif.

[2] Je crois que *saupre* se dit à St-Yrieix.

Digitized by Google

CHAPITRE CINQUIÈME

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

La plupart des observations qui composent ce chapitre s'appliquent à toutes les conjugaisons; quelques-unes sont moins générales, mais il y avait intérêt, pour la clarté autant que pour la brièveté, à les réunir. Je présenterai à part, dans deux sections distinctes, celles qui concernent les modifications de la voyelle radicale et les déplacements de l'accent tonique.

I. — Observations générales sur les divers temps

INFINITIF. — L'*r* finale des verbes en *ar, ir* et *er* (atone ou tonique), de l'ancienne langue, est toujours tombée pour ne reparaître qu'au futur et au conditionnel. — En bas-limousin, un *t* s'introduit parfois après l'*a* de quelques infinitifs (*fa, esta,* etc.) pour former liaison avec une voyelle subséquente : *fat oco* = *faire ceci.* Rappelons que, dans le même dialecte, l'*e* de *er* ne devient pas *ei,* comme chez nous, après la chute de l'*r* : *voler, voulé* et non *voulei.*

FUTUR ET CONDITIONNEL. — L'ancienne langue élidait l'*i* à ces deux temps dans plusieurs verbes en *ir,* particulièrement après *r* et *t.* Nous ne le faisons plus que dans les verbes *mourî* et *veni.* Mais nous continuons à élider l'*e* des verbes en *ei* (*er*), comme on fait en français l'*oi* correspondant : *sabei — sóubrai, reçabei — reçóubrai*[1]. L'*e* final des verbes en *re* disparaît aussi naturellement: *beüre—beürai.* — En haut et bas-limousin, l'*a* des infinitifs de la première conjugaison, perdant l'accent au futur et au conditionnel, s'y affaiblit en *o*: *minjà - minjorai.* — Pour la même cause, les infinitifs paroxytons de la troisième conjugaison qui ont à la pénultième *o* ou *ai* les affaiblissent respectivement en *ou* et *ei* : *mordre—mourdró, plaire—pleiró.* Ces deux derniers affaiblissements sont communs à tout le dialecte.

Lorsqu'après l'élision de la voyelle, l'*r* se trouve précédée de *l* ou de *n,* on intercale un *d,* et *l* se vocalise ; si la diph-

[1] Le simple *chabi* (anc. *caber*) a deux futurs, correspondant respectivement à ses deux infinitifs : *chabirai* à *chabir, chóubrai* à *chaber.*

Digitized by Google

thongue *au* résulte de cette vocalisation, elle s'affaiblit selon la règle en *óu* : *venir — venrai — vendrai ; valer (valei) — valrai — vóudrai. Voulei (voler)* a donné à la fois *vóudrai,* produit de la vocalisation de l'*l*, qui est usité en bas-limousin, et *voudrai*, forme nontronnaise, qui résulte de la chute de l'*l*[1] après insertion du *d*.

Les verbes en *nhei* font aussi leur futur par l'insertion d'un *d;* mais l'*n* perd la mouillure: *eitènhei — eitendrai*. Du reste, ces verbes (on en a du moins la preuve pour plusieurs) avaient dans l'ancienne langue un autre infinitif en *ndre*. A Tulle, où *ngere* a donné, non *nhe,* mais *nje,* l'*e* reste au futur : *planjerai*.

Les désinences du futur n'étant autre chose que les formes du présent de l'indicatif de *avei,* dépouillées aux deux prem. personnes du pluriel du radical *av,* je renvoie à ce qui a été dit ci-dessus de ces dernières. Il suffira d'ajouter qu'à Nontron et en haut Limousin, on préfère *am* à *em* à la 1re pers. du pluriel, et que l'*e* de la seconde pers. du même nombre s'est diphthonguée en *ei*[2], aussi bien à Nontron qu'à Limoges, bien que cette seconde personne, au présent d'*avei,* soit, à Nontron, restée en *e* pur : *avê* =*vous avez;* mais *chantarei* = *vous chanterez*.

Indicatif présent. *Sing.* 1re *pers.* — Tous les verbes, dans l'ancienne langue, sauf un très-petit nombre, avaient deux formes à cette personne, l'une sans flexion, l'autre en *i* ou *e*. La forme sans flexion était la plus usitée, du moins dans l'âge d'or de la langue. Mais la seconde ne tarda pas à prévaloir et elle est seule aujourd'hui en usage, sauf dans *sabei,* où *sai* persiste dans quelques locutions à côté de *sabe,* et dans quelques autres verbes où, manquant déjà dans l'ancienne langue, elle n'a pas été introduite ; ce sont *anâ (vau), fâ (fau), avei (ai), essei (sai)*. Des deux flexions *i* et *e*, la première est celle qu'on rencontre le plus souvent dans les anciens textes ; elle est en-

[1] Un autre exemple de chute de la consonne radicale se remarque dans *pourai*, qui se dit souvent pour *poudrai*.

[2] C'est du moins la prononciation la plus ordinaire; mais on prononce aussi quelquefois *é* : *v'óuré* = *vous aurez*. Du reste, la diphthongaison de l'*é* à cette personne remonte assez haut : des textes de Limoges du XVe s. offrent simultanément *eis* et *ez*. V. *Limousin histor.*, p. 405 (année 1416) : *gardereys, adjuvareys, eschivareys,* à côté de *sirez, farez, gardarez*. La même diphthongaison ne s'y remarque pas à la 2e pers. plur. des autres temps.

Digitized by Google

encore en usage sur quelques points extrêmes du territoire de notre dialecte, mais c'est la flexion *e* qui est de beaucoup la plus répandue. — 2e *personne*. Sa flexion étant en *a* dans la 1re conjugaison, elle l'y a toujours gardée; mais elle la perdait souvent dans l'ancienne langue aux autres conjugaisons (sauf l'inchoative) où cette flexion était en *e* : ainsi *partes* et *partz, moves* et *mous, sabes* et *sabs*. Les formes à voyelle flexionnelle sont les seules qui aient persisté chez nous, et en général dans tous les dialectes; nous ne disons donc plus que *pártei, dísei, sábei,* pour *tu pars, tu dis, tu sais*.— 3e *personne*. Régulièrement cette personne n'avait pu garder sa voyelle flexionnelle qu'à la 1re conjugaison où cette voyelle était *a,* et dans quelques verbes de la 2e (non inchoative) et de la 3e où, bien qu'elle fût *e* (*i*), une loi phonique particulière exigeait son maintien, par exemple après les groupes composés d'une muette et d'une liquide (*br.*, etc.). Il en est encore ainsi dans notre dialecte; seulement, la voyelle d'appui que nous donnons dans ce dernier cas, à la consonne ou aux consonnes finales du radical, au lieu d'être *e* comme dans l'ancienne langue, est *o,* d'après l'analogie de la 1re conjugaison. Ex.: *ofrir—ôfro; cubrî—queûbro; sufrî—seûfro; ôuvî—auvo; culî—queûlho* [1].

Dans les verbes où, selon la règle générale des deux dernières conjugaisons, la flexion de cette 3e personne est tombée, sa chute a entraîné, soit celle de la consonne précédente, soit d'autres modifications du radical. Si la flexion est précédée de deux consonnes, la dernière seule tombe, à moins que la première ne soit une *s,* auquel cas celle-ci, que l'ancienne langue avait conservée, tombe aussi : *rendre — ren; roumpre— roum; junhei — jun; planhei—plan*[2]; *mordre — mor; parti—par;* mais *flurî—floris = florescit*. Si une seule consonne précède la flexion, elle tombe également, excepté *r,* qui reste en état, et *l, v* et *c,* qui se vocalisent, le dernier seulement

[1] En provençal moderne, on a conservé en pareil cas l'ancien *e*. Mais on l'a prêté à beaucoup de verbes qui étaient autrefois et sont restés chez nous sans flexion : *rende, courre, respouende*, etc.

[2] Dans l'ancienne langue, les deux consonnes persistaient ensemble, c'est-à-dire que l'*n* restait mouillée à cette personne comme aux autres; mais on a vu dans la *Phonétique* que notre dialecte n'admet pas l'*n* mouillée en finale.

Digitized by Google

après *a*. 1° *Chute pure et simple : poudei - po ; batre— ba ; sabei — sa (so) ; segre — se ; tenei — te ; venî — ve ; cousei — cou.* Dans l'ancienne langue, en pareil cas, la consonne radicale, excepté *n*, tombait rarement et au contraire elle se renforçait: *poder—pot; segre—sec.* Par exception la chute de *d* a été compensée par la diphthongaison de l'*a* et de l'*e* précédent dans *vvi = vadit, creü = credit, veü = videt.* 2° *Vocalisation : l* devient *u* après *a, e, o,* et une diphthongue en résulte : *valei—vau ; voulei—vóu (*volit), dóure-dóu (dolet).* Après *u* il tombe ou se change en *r : bulî-bû* et *bur.* Pareillement *v* devient *u* et forme diphthongue après *e, i, o : deüre* (*devei*) *—deü, beüre* (*bever*) *— beü ; viure* (*vivere*) *viu,* d'où *vieu* et par réduction *veü* ou *vî ; mover-móu.* Par exception il est tombé après *a* dans *a* (*o*) de *avei.* Enfin *c* devient *i* après *a* dans *fai = facit, jai = jacet, plai = placet,* dont la seconde forme *platz (plas)* reste aussi encore usitée (*plâ*). — *Pluriel, 1re personne.* Aujourd'hui en *em* dans tous les verbes, sans exception. Sur la substitution de cette flexion à l'*am* étymologique de l'anciene langue, dans la 1re conjugaison, voir ci-dessus page 194 du t. VI. — 2e *personne.* Ici la 1re conjugaison reste distincte des deux autres, ayant gardé sa flexion propre, *â = as* (*atz*). L'*etz* des verbes en *ir* et en *er* a gardé à Nontron, selon la règle, son *e* sans le diphthonguer, ce qui y empêche toute confusion avec la 2e pers. du singulier, où au contraire la diphthongaison s'est normalement produite : *vendei = vendes*, mais *vendè = vendetz*. A Limoges, au contraire, comme je l'ai déjà observé, la diphthongaison se produit aujourd'hui au pluriel comme au singulier. — 3e *personne.* Le latin avait, pour cette 3e pers., trois désinences différentes : *ant* (*amant*), *ent* (*monent*), *unt* (*legunt*), qui devinrent respectivement en langue d'oc *an, en* et *on* ou *o*. La première resta toujours propre à la 1re conjugaison dans les dialectes (le languedocien, par exemple) qui la conservèrent ; mais les deux autres furent prêtées indistinctement aux verbes de toutes les conjugaisons. Le *Donat provençal* les mentionne comme également légitimes ; mais on voit par les textes que la flexion *o* paraît avoir été préférée dans l'âge classique de la langue. C'est encore celle du bas Limousin (*ou*); mais le haut Limousin et le Périgord limousin ne connaissent que *en,* employée déjà exclusivement dans le poëme de Boëce

Digitized by Google

et d'autres textes presque aussi anciens dont l'origine limousine paraît certaine.

Imparfait de l'Indicatif. — Le *b* de la flexion latine, toujours maintenu sous forme de *v* à la 1re conjugaison, disparut, dès le principe, dans les deux suivantes[1]. De là la forme nouvelle *ia* = *éam* ou *iéam*, l'*e* ayant subi la mutation en *i* ordinaire en pareil cas. Cette désinence, ici et, par conséquent, au conditionnel de tous les verbes, était dissyllabique à toutes les personnes et s'accentuait ainsi : *ía, ías, ía, iám, iátz, ían*. Mais aujourd'hui, grâce à la synérèse qui s'est toujours produite en pareil cas, elle est partout monosyllabique et l'accent ne repose plus nulle part sur l'*i* qui, de voyelle, est devenu consonne (*y*)[2]. Cette synérèse est ancienne dans la langue. Les œuvres en vers du XIVe siècle en offrent de nombreux exemples ; on en trouve même au XIIIe, et il y en a déjà deux ou trois dans Boëce, v. 66 : *volia tradar* (4 syllabes), v. 70 : *quel solient ajudar* (6 syllabes), v. 188 : *anz avia plus de mil* (6 syllabes). Cf. v. 193 : *no comprarïom* (4 syllabes). — Pour la 3e pers. du pluriel, l'ancienne langue avait, dans toutes les conjugaisons, trois formes, l'une en *an*, la seconde en *en*, la troisième en *on* (*o*). La première, seule étymologique, est seule restée à Nontron et à Limoges ; la 3e est seule usitée à Tulle ; la seconde, qui est celle des monuments les plus anciens de la langue, mais qui fut peu usitée dans l'âge classique, existe encore dans plusieurs cantons du Périgord.

Subjonctif présent. — J'ai peu de chose à ajouter aux observations déjà présentées ci-dessus, t. VI, pages 195 et 203. Dans l'ancienne langue, les 1re, 2e, et 3e pers. du singulier, ayant leur voyelle flexionnelle en *e* dans la 1re conjugaison,

[1] Quelques variétés du gascon ont conservé le *b* dans ces conjugaisons ; mais ce dialecte était considéré par les troubadours et les écrivains de l'âge classique comme une langue étrangère, et non sans raison, car il ne différait guère moins du limousin que le français ou l'espagnol. Voir là-dessus un passage très-explicite des *Leys*, II, 388, et se rappeler le *descort* de Raimbaut de Vaqueiras *aras quan vei verdejar*

Cela est si vrai que, lorsque la consonne précédente est *n* ou *l*, on peut écrire, et plusieurs, Foucaud entre autres, écrivent souvent *gna* (*nha*) et *lla* (*lha*) pour *nia* et *lia*. En voici un exemple du XIVe s. : *valha* = *valia* = *valebat* (Coutumes de Limoges, dans *Lim. hist*, p. 626).

Digitized by Google

la perdaient en général, selon la règle. Elles la gardent toujours aujourd'hui[1].—Contrairement à ce qui a lieu au présent de l'indicatif, on diphthongue presque toujours, à Nontron, l'*e* de la 2e pers. du pluriel, ce qui la rend identique, sauf l'accent, à la 2e du singulier : *que vou chantei = que vos chantetz.*— La 3e pers. du pluriel avait, dans l'ancienne langue, reçu, comme à tous les autres temps, outre les flexions *an* et *en*, la flexion *ou (o);* cette dernière reste seule usitée à Tulle (*ou*).

Dans des dialectes voisins, haute Auvergne, haut Quercy, Velay, on a laissé tomber en désuétude la 1re et la 2e personne du pluriel, et l'on se sert en place des personnes correspondantes de l'imparfait du même mode. C'est juste l'inverse de ce qui a lieu souvent en français dans le langage familier.

Impératif. — Dans toutes les conjugaisons, la 2e personne du singulier est semblable à la 3e du présent de l'indicatif; la 2e du pluriel à la personne correspondante de ce même temps: *chanto — chantâ; par—partê; te—tenê; ven—vendê; creü — crezê; fai—fazê.* Exceptez les verbes *veire,* qui fait *vei—vê* (anc. *veez*) et *avei, essei, sabei* et *dire,* qui tirent ces deux personnes du subjonctif présent : *ayo—ayâ; sio—siâ; sâcho— sachâ; dijo—dijâ*[2]. — Quant à la 1re pers. du plur., c'est, dans tous les verbes, à ce dernier temps qu'elle est empruntée.

Remarque.— Lorsque le verbe est accompagné de la négation, au lieu d'employer l'impératif, c'est, comme dans l'ancienne langue, du subjonctif que l'on se sert; seulement, à Nontron, on emploie exclusivement pour le pluriel la forme en *ei* (*ê*), réservant pour le singulier la forme en *ā,* qui, dans les autres emplois du subjonctif, y est, comme on l'a vu, inusitée ou peu usitée aujourd'hui. Ex. : *ne bevā pâ, ne minjā pâ, ne partā pâ;* et au pluriel : *ne bevei pâ, ne minjei pâ, ne partei pâ.* — Quelques-uns emploient aussi, du moins dans certains verbes, l'impératif avec la négation, à l'exemple du

[1] En bas-limousin, une trace de l'ancien usage est restée dans la locution *Diau vous aju!* et non *vous ajude = Deus vos * adjutet.*

[2] Remarquez que ces formes diffèrent de celles qui sont aujourd'hui usitées, ou exclusivement, ou le plus ordinairement, au subjonctif présent lui même. Cela vient de ce qu'elles se sont moins éloignées que ces dernières des formes primitives.

Digitized by Google

français ; mais cela est rare et contraire au génie de la langue.

PARTICIPE PRÉSENT. — La flexion *an*, qui en français fut, comme on sait, attribuée dès le principe aux verbes de toutes les conjugaisons, est restée en limousin, comme elle l'était dans la langue classique, et conformément à son origine, particulière à la première. Dans le provençal moderne et dans le languedocien, on a souvent, comme en français, confondu à ce temps la première conjugaison avec les deux autres, mais c'est alors la flexion de ces dernières (*en*) qui a prévalu [1].

Dans l'ancienne langue, selon la règle générale des adjectifs *communis generis*, le participe présent ne prenait pas la flexion féminine ; il reste dans la langue actuelle quelques traces de cet usage : *la jazen* = *la gisante*, c'est-à-dire *l'accouchée* [2] ; *uno badan* = *une criarde* ; *'nâ talhan* = *des ciseaux*. Par suite probablement d'une fausse assimilation, on fait aussi quelquefois, malgré son origine, l'adjectif *counten (contentus-ta)* des deux genres (*l'ei bien counten* = *elle est bien contente*), comme si c'était un participe présent.

En dépouillant le dictionnaire de Béronie, j'ai relevé quelques participes présents irrégulièrement formés sur l'infinitif : *fan*, de *far* ; *diren*, de *dire* ; *beren*, de *béure* ; *creiren*, de *creire* ; *veiren*, de *veire* [3]. Je ne sais si ces participes sont usités ailleurs qu'en bas Limousin, mais la variété nontronnaise n'en connaît pas de pareils ; les formes classiques *fasen, disen, beven, cresen, vesen*, y ont seules cours. Il en est de même en haut Limousin ; là pourtant on dit aussi *fan*.

PRÉTÉRIT. I. — Dans notre prétérit, tel qu'il est aujourd'hui constitué, trois personnes seulement sont conformes à celles de l'ancienne langue. Ce sont la 1re du singulier et la

[1] Signalons aussi, en passant, dans le dialecte languedocien, d'autres participes présents, irrégulièrement formés sur le radical du prétérit : *counouguen* = *connaissant* (Alais) ; *vouguen* = *voulant* (Montpellier), etc. Même faute à Montauban : *venguen, prenguen* = *venant, prenant*. Ce sont là de véritables barbarismes, que ceux qui écrivent dans les dialectes où ils ont cours devraient éviter.

[2] *Jazen* ne s'emploie plus que dans ce sens. *La jazen* avait autrefois son pendant dans *la levan*, qui ne se dit plus, et dont on trouvera plusieurs exemples dans un curieux document de 1436, inséré dans le *Limousin historique*, pag. 410 et suivantes.

[3] Les formes régulières *beven*, *cresen*, etc., persistent d'ailleurs à côté.

Digitized by Google

3e des deux nombres : dans la 1re et la 3e conjugaisons, *ei, é* (anc. *et* ou *ec*), *êren;* dans la 2e, *î, i* (anc. *it* ou *ic*), *iren*. A Tulle, ici comme dans tous les autres temps, la 3e pers. du pluriel est en *ou* (anc. *on* ou *o*), non en *en*. — La flexion *ei* des 1re et 3e conjug. se réduit souvent à *î*, ce qui la rend identique à celle de la 2e. — Les variétés de notre dialecte, qui, comme celle de Nontron, n'admettent pas l'allongement en *igu* aux verbes en *ir*, sont aussi les seules qui aient la série des flexions en *i*, disant par exemple, *senti*, où Limoges et Tulle disent *sentigué*.

On remarque assez fréquemment, en ancien français, l'élision de l'*r* flexionnelle des prétérits forts, particulièrement après *s*. Ex. : *misent*, pour *misrent (miserunt)*. L'italien a eu et conserve encore de semblables formes : *misono, feciono*, etc. On en trouve aussi dans notre vieille langue, non-seulement après *s*, mais encore après d'autres consonnes, surtout *g*. Ex. : *aucizo, saubo, vengon*. Ces formes paraissent n'avoir été particulières à aucune province. Je ne sais s'il en subsiste encore quelques-unes dans d'autres dialectes ; mais le limousin n'en a pas et ne peut en avoir, n'ayant pas, comme on l'a vu, conservé de parfaits forts.

II. — La 2e personne du singulier, la 1re et la 2e du pluriel, sont aujourd'hui, à Nontron, pour la 1re conjugaison et la 3e, *êrei, érem, êrei;* pour la seconde, *irei, irem, irei*. A Tulle, la finale est en *a : era, eram, era*. Les formes classiques en *es, em ; is, im,* ne sont pas encore tombées partout en désuétude ; ainsi dans quelques contrées de la Corrèze, du côté de l'est, la 1re et la 2e personne du pluriel sont en *em, es ; im, is,* selon les conjugaisons ; mais la seconde du singulier est en *eres, iris*. A Tulle même, au commencement de ce siècle, si l'on doit s'en rapporter à Béronie, les formes classiques auraient été encore les seules usitées, ou du moins les préférées. En effet, on ne trouve pas dans le dictionnaire de cet auteur un seul exemple des formes actuelles, et il y en a au contraire de très-nombreux des formes anciennes tels que *onen = nous aliâmes, meten = nous mîmes, ôuvin = nous oüîmes, = pregués = vous prîtes*, etc. Je n'y ai pas rencontré d'exemple de 2e pers. du sing.

J'ai déjà dit que *Gerard de Rossillon* offre en grand nombre de ces formes de prétérit en *era, ira*, et qu'il n'est guère per-

Digitized by Google

mis de leur attribuer, dans ce poëme, une autre origine que le plus-que-parfait latin. Il est remarquable que c'est toujours à la 3e personne du singulier qu'elles sont employées, et que précisément cette 3e personne est une de celles qui ne les admettent pas aujourd'hui et la seule dans tous les dialectes de laquelle cela soit certain. C'est là un motif de plus de douter que le plus-que-parfait latin ait aussi donné naissance aux personnes en *r*, dont nous nous occupons ici.

En dehors de *Gerard de Rossillon*, les plus vieux textes n'offrent que très-peu d'exemples de ces formes en *r*. Au XVe s. on trouve dans les *Joyas del gay saber*, *forec* et *foretz*, donné déjà par les *Leys d'amors* (II, 380) comme égal à *fos (fuistis)*, et dans le *Ludus sancti Jacobi* (v. 158 et 165), *declararam* et *declayraren*, signifiant tous les deux *nous déclarâmes* ou *nous avons déclaré*.

Les textes limousins des XIVe, XVe et XVIe siècles, que j'ai déjà souvent cités, n'offrent jamais pour le prétérit que les formes classiques. Les formes actuelles en *r* ne commencent à apparaître qu'au XVIIe siècle : *vouguerey = voulûtes; fugrey* (pour *fuguerey*) = *fûtes*, dans *Sainte Valérie; — nous nous embarqueren, nous ariberen*, dans les Lettres de Béchameil (Foucaud, édit. Ruben, pag. v).

Dans plusieurs cantons de la Haute-Vienne, de la Charente et de la Dordogne, entre autres ceux de Rochechouart, St-Mathieu, Confolens, Montbron, Montembœuf, Bussière, l'*r*, non-seulement des formes qui nous occupent, mais encore de la 3e personne du pluriel, est remplacé par un *t*. On dit, par exemple : *tu beguetei, nou beguetem, vou beguetei, i begueten = tu bus, nous bûmes, vous bûtes, ils burent*. Il en est de même dans la basse Auvergne, et cela au moins depuis le XVIIe siècle, comme on le voit dans des noëls de cette époque, où de semblables formes se rencontrent, par exemple : *fuguetei, diguetei, coumencetoun* (*Album auvergnat*, p. 144).

Outre ces formes en *et* (= *er*), j'en ai trouvé qui ne sont pas moins remarquables dans d'autres noëls du même pays, d'une date un peu antérieure (fin du XVIe siècle et commencement du XVIIe). Celles-ci sont en *em*... et toutes appartiennent à la 1re personne du pluriel; je ne saurais dire, par conséquent, si la 2e personne des deux nombres et la 3e personne

Digitized by Google

du pluriel admettaient aussi cette substitution de *m* à *r* : *entremen* = *entrâmes; anemen* = *allâmes*; *dounemen* = *donnâmes; troubemen* = *trouvâmes, aguemen* = *eûmes*; *contemen* = *contâmes; pregemen* = *priâmes* (Pezant, dans *Album auvergnat*, p. 76, 81, 82, 83).

Enfin, pour relever ici toutes les formes du prétérit que j'ai observées dans la langue d'oc, je mentionnerai celles où *g* dur remplace notre *r* et sur lesquelles M. de Tourtoulon a appelé l'attention dans le tome 1er de la *Revue des langues romanes*, p. 11 et 232. Ex. : *Aimèguem — nous aimâmes; venguèguem* = *nous vînmes*. Ces formes appartiennent au dialecte toulousain, bien qu'elles soient aujourd'hui inusitées à Toulouse même. Leur existence est attestée au XIVe siècle, non-seulement par la traduction de l'*Albucasis*, où M. de Tourtoulon (*loc. cit.*) les a signalées[1], mais encore de la manière la plus explicite par les *Leys d'amors*, qui, du reste, les condamnent, dans le passage suivant (II, 384-386) et dans quelques autres : « E devetz saber que en aquestas personas singulars e plurals se pecca hom soen, quar dizo alqu *mangegui, compregui, beguegui, anegui, figui, dissigui; tu feguist, dissiguist; cel disshec, beguec; nos disshiguem, begueguem, aneguem; vos disshiguetz, aneguetz, begueguetz, il dissiguero;* et enayssi de trops autres. Quar hom deu dir *yeu mangiey, compriey, begui, aniey, fi* (et alqu dizo *fezi*), *disshi; tu fist, disshist; cel dish, bec, manjec; nos disshem, fem, anem; vos dissetz, anetz, beguetz, manjetz; aycil manjero, disshero,* et en ayssi de lors semblans. » Les *Leys*, ni dans le passage que je viens de transcrire, ni dans aucun autre, n'offrent d'exemples de la substitution du *g* à l'*r* à la 3e pers. du pluriel. Il y a seulement, dans *disshiguero*, intercalation de *igu* entre le radical et la flexion. Mais cette substitution, si elle n'avait pas encore eu lieu à l'époque où cet ouvrage fut rédigé, ne dut pas tarder beaucoup à s'accomplir. La version en prose de la *Croisade albigeoise* en présente un très-grand nombre d'exemples (*secorreguen, defendeguen*, etc., etc.).

D'où proviennent les formes toulousaines en *g* et les formes

[1] Ces formes se rencontrent aussi dans les *Joyas del gay saber*, dans le poëme de G. Anelier sur la *Guerre de Navarre* et dans la version en prose de la *Croisade albigeoise*.

Digitized by Google

limousines et auvergnates en *t*, plus haut mentionnées ? J'ai expliqué ces dernières, dans la *Phonétique*, par une mutation de *r* en *t*. Les premières proviennent-elles pareillement d'une mutation de *r* en *g* ? Cela n'a rien d'impossible puisqu'on a d'ailleurs la preuve certaine que, dans quelques variétés du dialecte languedocien[1], ces deux consonnes permutent ensemble. Mais le rapprochement et la comparaison de toutes ces formes suggère pour les unes et pour les autres une explication différente de celles que j'ai déjà proposées. C'est que ni les formes en *r* ne proviennent du plus-que-parfait de l'indicatif ou du parfait du subjonctif, ni les formes en *g* et en *t* ne proviennent des premières par mutation de l'*r;* mais que les unes et les autres sont des créations diverses et indépendantes de l'instinct populaire, cherchant à la fois à régulariser un temps dont la constitution lui paraissait anomal[2] et à en distinguer toutes les personnes des personnes correspondantes des autres temps avec lesquelles elles pouvaient se confondre[3]? Il suffisait, pour obtenir ce résultat, d'introduire la syllabe que l'on jugeait caractéristique de la flexion du prétérit, parce qu'elle se trouvait dans l'une des personnes le plus fréquemment employées, entre le radical et la flexion des autres personnes. Cette syllabe fut presque partout l'*er* (ou l'*ir*) tonique, qui forme la partie essentielle de la 3e pers. du pluriel. Ainsi, dans cette hypothèse, de *vend ei* ou *vend i, vend est, vend em, vend etz,* on fit, sur le modèle de *vend eren* ou *vend eron, vend eri, vend eres, vend erem, vend eres*. J'ai déjà dit que le 1re pers. du singulier n'a pas reçu cet allongement en limousin et que la 3e ne l'a reçu nulle part; ce qui s'explique par ce fait que ni l'une ni l'autre ne pouvaient se confondre avec les personnes correspondantes d'aucun autre temps.

Au lieu de l'*er* de la 3e pers. plur., généralement adopté, ce fut, dans quelques variétés, la flexion de la 3e pers. du singulier que l'on emprunta pour allonger les autres. Cette flexion

[1] Voyez *Revue des langues romanes*, IV. 526, *souguel* = *sourel*.

[2] C'est ce même instinct populaire de régularité qui a fait *affaiblir*, depuis l'âge classique, c'est-à-dire depuis que la tradition ne fait plus obstacle à l'analogie tous les anciens parfaits forts.

[3] Ainsi *amem, ametz* étaient à la fois du prétérit et du subjonctif présent; *vendem, vendetz*, du prétérit et de l'indicatif présent.

Digitized by Google

était *ec* à Toulouse où le *t* étymologique permutait toujours, comme on le voit dans les *Leys d'amors,* avec la gutturale dure correspondante, qui, à son tour, si elle cessait d'être finale, s'affaiblissait normalement en *g*. De là, pour *cantar,* par exemple, et d'après *cant ec* les formes nouvelles *cant* egu*i, cant* egu*es, cant* egu*em, cant* egu*ets*, et la 3e personne du pluriel, *cant* egu*eron* ou *cant eguon* ; la 1re forme résultant de l'insertion pure et simple de *egu* (c'est la seule que mentionnent les *Leys*), la seconde de la substitution de *egu* à *er*.

Dans les parties du Limousin et de l'Auvergne où j'ai signalé l'existence des flexions en *et,* ce fut aussi, dans l'hypothèse dont je poursuis ici l'exposition, la 3e pers. du singulier qui servit de modèle ; ainsi sur *dans et,* on refit *dans* et*i* (?), *dans* et*es, dans* et*em, dans* et*es, dans eten,* par substitution, à cette dernière personne, du *t* à l'*r*.

Les formes auvergnates de 1re pers. du pluriel en *emen* = *em* que j'ai relevées plus haut ont sans doute une origine pareille à celle que je suppose ici pour les formes en *er.., egu..* et *et..*; je veux dire qu'elles doivent être de création populaire et résulter aussi du désir d'introduire une distinction sensible, à toutes les personnes, entre le prétérit et les autres temps. Le moyen employé fut ici le redoublement de la flexion à la 1re personne du pluriel et peut-être (j'ai déjà dit que les preuves me manquent) l'introduction de cette flexion comme suffixe entre celle des autres personnes et le radical.

En résumé, pour les formes de notre prétérit qui diffèrent des formes correspondantes de la langue classique, il y a trois explications possibles : ces formes proviennent soit du plus-que-parfait latin de l'indicatif, soit du parfait latin du subjonctif, sauf mutation de *r* en *t* ou en *g* en certains lieux ; ou bien elles sont le résultant d'une opération purement mécanique, consistant à introduire devant la flexion de toutes (moins une ou deux, selon les lieux) la syllabe caractéristique (*er, et* ou *ec*) de l'une d'elles. Laquelle de ces explications est la vraie ? Peut-être n'est-ce aucune d'elles exclusivement et faut-il préférer, selon les cas, l'une ou l'autre. Ainsi à Tulle, comme en Provence, où les désinences sont en *a* (*chonteram, chontera*), la première explication peut paraître la plus vraisemblable ; à Nontron, où ces désinences sont en *e* (*chantèrem,*

Digitized by Google

chantérei) et où, comme on l'a vu, d'autres motifs s'ajoutent à celui-ci pour faire écarter le plus-que-parfait de l'indicatif, on peut hésiter entre les deux dernières; enfin, dans les contrées qui ont *t* ou *g* au lieu de *r*, *chantetem* (Auvergne et Limousin), *canteguem* (Languedoc), c'est la troisième qui semble décidément la plus plausible [1].

1er IMPARFAIT DU SUBJONCTIF.— Nous n'avons pour ce temps, non plus que l'ancienne langue, que deux séries de flexions : l'une en *e* pénultième pour la 1re conjug. et la 3me; l'autre, en *i*, pour la seconde. Il en fut ainsi dès le principe; cependant le *Donat provençal* (pag. 16) indique pour la 1re conjugaison, aux trois personnes du pluriel, des formes en *a* (*cantes, cantesses, cantes, cantassem, cantassetz, cantassen* ou *cantasson*, et de même *ames... amassem...* [2]), et il s'en rencontre en effet quelquefois de pareilles dans les anciens textes, par ex. dans *Gérard de Rossillon*, dans *Jaufre* et dans le fragment de traduction de l'Ev. de saint Jean plusieurs fois cité.

En latin, la voyelle finale était *e* à toutes les personnes et à toutes les conjugaisons. La langue d'oc conserva cette voyelle, mais souvent aussi elle la remplaça par *a;* de là une double série de désinences *s* et *ssa*, *sses* et *ssas, s* et *ssa, ssem* et *ssam*, *ssetz* et *ssatz, ssen* et *ssan*. A la 3e pers. du pluriel il y avait, ici comme dans tous les autres temps, une autre forme en *on* (*o*), qui est restée à Tulle (*ou*).

On a vu par les paradigmes que la 2e série de ces désinences a été, en limousin, préférée à la 1re. Il faut excepter la 3e personne du singulier, où les désinences de la 1re série, conservées avec celles de la seconde, sont plus usitées que celles-ci [3].

[1] J'ignorais, quand j'écrivais ceci, que M. Diez (V. sa *Grammaire*, trad. franç., II, 304) avait déjà proposé cette dernière explication. C'est la seule qu'il adopte, tant pour les formes en *r* que pour les formes en *g*. L'autorité d'un tel maître me déterminerait facilement à la préférer moi-même dans tous les cas, si la voyelle flexionnelle était partout *e;* mais il me reste des doutes relativement aux formes en *ra*.

[2] Plus loin, p. 26, le *Donat* dit expressément que la série des flexions de ce temps, à la 1re conjug. comme à la 3e, est *es, esses, es, essem, essetz, essen* ou *esson*. Il n'est plus question de *assem, assetz*. — Les *Leys* ne mentionnent pas ces formes.

[3] Elles le sont exclusivement, à Nontron, dans la 2e conjugaison (*i*et

Digitized by Google

A Nontron l'*s* finale de ces personnes est tombée sans compensation ; à Limoges, sa chute a presque toujours été accompagnée de la diphthongaison de l'*e*.

Les plus anciens exemples que je trouve des formes en *ssa* sont dans le fragment de la traduction de l'Évangile de saint Jean, texte que je crois d'origine limousine, et qui n'en offre en *s* (= *ssem* ou *sset*) qu'à la 1re et à la 3e personne du singulier. — Les textes de Limoges (XIVe-XVIe siècle) n'ont, sauf un très-petit nombre d'exceptions, que des formes en *a*.

Dans l'ancienne langue, l'*e* pénultième atone de la 1re et de la 2e personne du pluriel s'élidait quelquefois après les gutturales. De là les formes telles que *acsem, acses* = *aguessem, aguessez*, qui sont fréquentes dans quelques textes.

2e IMPARFAIT DU SUBJONCTIF. — On a vu plus haut l'origine de cette 2e formé (*plus-que-parfait latin de l'indicatif*). Dans la langue classique, elle n'était employée qu'avec la signification du conditionnel présent ou passé. Aujourd'hui, dans les variétés de notre dialecte où elle reste usitée, son emploi ne diffère en rien de celui de la première forme et elle ne prend plus, comme celle-ci, la signification du conditionnel que dans les verbes auxiliaires employés comme tels, c'est-à-dire dans les temps composés : *vou nen guerâ ri* = *vous en eussiez ri*.

Je ne saurais dire si cette 2e forme de l'imparfait du subjonctif subsiste dans d'autres dialectes de la langue d'oc; je ne l'ai remarquée dans aucun des ouvrages composés en languedocien, provençal, gascon, etc., que j'ai pu lire. Même en limousin, son domaine paraît assez limité. On ne la rencontre jamais ni dans Béronie, ni dans les poëtes du haut Limousin, Foucaud, Richard et autres. Je n'ai pu constater son existence que dans quelques communes des cantons de Nontron, St-Pardoux-la-Rivière, Bussière, Montbron, Montembœuf et des cantons voisins de la Haute-Vienne. A Nontron même, on ne s'en sert pas.

La 1re et la 3e personne du singulier sont tombées en désuétude; c'est pourquoi je les ai placées entre parenthèses dans

non *isso*), à la 1re et à la 3e personne du singulier, ce qui est conforme à la langue classique, les verbes en *ir* paraissant n'y avoir jamais reçu à ces deux personnes la flexion *a* (*sentis* et non *sentissa*).

Digitized by Google

les paradigmes précédents. On les remplace par les personnes correspondantes du 1er imparfait, en *é* = *es*. Ex. : *vengué, venguéra, venguê, vengueram, venguerâ, venguéran.* Voilà comme, à Javerlhac par exemple, commune très-voisine de Nontron, on conjugue aujourd'hui l'imparfait du subjonctif de *venî.*

PARTICIPE PASSÉ. — On a vu que chaque conjugaison a, ici comme à l'infinitif, une désinence différente : *a* — *ado* la première, *i* — *ido* la seconde, *u* — *udo* la troisième. Cette dernière est *gu* — *gudo* dans les verbes qui prennent *g* au prétérit : *tengué* — *tengu.*

L'origine des flexions *á* et *í* est évidente. C'est *ātum* et *ītum* des conjugaisons latines correspondantes. Celle de la flexion *u* doit être cherchée, non dans le latin classique, qui, pour les 2e et 3e conjugaisons, fondues dans notre 3e, n'a que *ĭtum* et *tum*, mais dans le latin vulgaire. Il est probable que l'*ū* radical, qui, dans quelques participes de ces conjugaisons, tels que *minūtum*, précède la désinence, fut considéré comme flexionnel et qu'on le prêta à la plupart de ceux qui n'avaient que *tum* ou *ĭtum.*

Bien que nous n'ayons plus de prétérits forts, nous avons conservé un certain nombre de participes passés de cette catégorie. Je les ai signalés chacun en son lieu. Plusieurs, comme on l'a vu, font double emploi avec des participes faibles usités concurremment et auxquels ils sont, selon les localités, ou préférés ou sacrifiés.

II. — Modifications euphoniques de la dernière voyelle ou diphthongue radicale

On a vu, dans la *Phonétique* (chap. II et III), les lois qui règlent le maintien ou le changement d'état des voyelles et des diphthongues, et la différence de traitement qui résulte pour elles de la place de l'accent tonique. Comme cet accent, dans la conjugaison, est mobile et repose tantôt sur la flexion (*cant-ámus*), tantôt sur la voyelle ou diphthongue radicale (*cánt-o*), il s'ensuit fréquemment que cette dernière n'est pas la même aux formes à flexion atone qu'aux formes à flexion tonique. Je vais énumérer toutes les variations qui provien-

Digitized by Google

nent de cette cause, en suivant l'ordre alphabétique des voyelles et en notant au fur et à mesure celles que les textes nous permettent de constater dans l'ancienne langue. La voyelle ou diphthongue figurant en tête de chaque article est celle de l'infinitif, et, plus généralement, des formes à flexion tonique [1]; mais il est essentiel de remarquer que la voyelle primitive s'est souvent mieux conservée ou a subi des modifications moins profondes dans les formes à flexion atone. Régulièrement, ces dernières sont les trois personnes du singulier et la 3e personne du pluriel de l'indicatif présent, de l'impératif et du subjonctif présent [2]. Mais il y a fréquemment, comme on le verra plus loin, des infractions à la règle, la 2e personne du singulier étant sujette à avancer l'accent; la 1re et la 2e du pluriel, au contraire, à le reculer.

L'accent n'est pas la seule cause des modifications que nous étudions ici, mais il en est la principale, et, pour abréger, je ferai dans ce qui va suivre abstraction de l'autre. Cette autre cause, on l'a vu aussi dans la *Phonétique,* c'est la présence d'un *a* long (ajoutons ou d'un *a* nasal), même atone, à la finale. Sous l'influence de cet *a,* la voyelle ou la diphthongue tonique subit les mêmes affaiblissements que si elle perdait l'accent. Ex. : *î porte—tu pourtā ; î aigue — tu eigā ; î lauve — tu lóuvā ; î jeugue — tu jugā ; qu'î pourtan, eigan, lóuvan, jugan.* Ainsi tout ce qui est dit ci-après des formes à flexion tonique, dans le limousin moderne, doit être entendu également des formes à flexion atone en *ā* ou *an.*

[1] C'est toujours sur la prononciation nontronnaise que je me base, sauf à noter les différences que présentent les autres sous-dialectes.

[2] Il faut excepter les verbes en *i* inchoatifs, dont toutes les formes, sans exception, sont accentuées sur la flexion ou, ce qui revient au même, sur le suffixe *iss* qui la précède. — Dans la plupart des verbes de la 3e conjugaison, la flexion de l'infinitif est atone; mais la voyelle radicale y reste ordinairement la même qu'aux formes à flexion tonique, et, lorsqu'elle en diffère, la différence est due presque toujours à une autre cause que l'accent. Plusieurs verbes de cette 3e conjugaison modifient, comme on l'a déjà vu, au prétérit le radical du présent (ex.: *sabei — soubé*); mais cela tient aussi à une autre cause que l'accent, puisque cette modification radicale y affecte également, dans l'ancienne langue, et les formes faibles et les formes fortes (*saupetz* et *sauj*).

Digitized by Google

A

Nasale ou en position, cette voyelle ne subit de modification d'aucune sorte : *parti—parte; chantâ, chante.* Si elle est brève, elle s'allonge : *jăpâ — jâpe.*

En haut-limousin, la différence entre les formes à flexion atone et les autres est plus grande, parce que l'*a* bref s'y est affaiblie en *o : jopâ — jâpe;* plus grande encore en bas-limousin, parce que là l'affaiblissement atteint aussi l'*a* nasal et l'*a* en position : *chontâ — chante : porti — parte.*

E

L'ancienne langue diphthonguait en *ie* l'*e* tonique bref ou en position ; mais cela n'était ni général ni constant. Ex. : *ferir — fier ; servir — sierve ; segre — siec ; pregar — priec ; vestir — viest. Servî* est le seul verbe qui admette encore aujourd'hui cette diphthongaison dans notre dialecte, et cette dernière trace de l'ancien usage tend à disparaître[1]. Dans tous les autres verbes de cette catégorie, que l'*e* y soit originaire ou qu'il provienne d'un *i* latin, cette voyelle se borne à s'allonger sous l'accent, si elle est brève : *crĕdâ — crêdo; lĕvâ — lêvo; prĕjâ — prêjo ; plĕja — plêjo ; pĕlâ — pêlo.* Quelquefois elle reste brève, à Nontron du moins, même sous l'accent, ce qui a lieu principalement quand elle provient d'*i* latin : *sĕchâ — sécho ; fĕmâ — fémo ; gĕmâ — gémo ; vĕlhâ — vélho.*

I

La règle générale est que l'*i* reste le même sous l'accent qu'à côté : *nînâ — nîno (bercer) ; fĭblâ — fîblo ; eichĭvâ — eichîvo.* Mais il se diphthongue en *iê* dans *aribâ* (*ariêbe,* etc.), et se change simplement en *ê* dans *óublidâ* (*óublêde,* etc.)

OU

Les verbes qui ont *ou* aux formes faibles, comme *pourtâ,*

[1] Il faudrait à la rigueur ajouter *gietâ* (anc. *getar = gitar = jac'are*); mais, dans ce verbe, la diphthongaison, qui dans la langue classique n'affectait, selon la règle, que les formes fortes, a été depuis propagée à toutes, en sorte qu'il a partout aujourd'hui, sauf la différence de quantité, le même radical.

Digitized by Google

tounâ, poussâ, conservent cette voyelle ou la changent en *o* aux formes fortes, selon la source d'où elle provient.

a. — *Ou* reste *ou* :

1° Dans les verbes où il provient de *u* latin, parce que, comme on l'a vu dans la *Phonétique,* l'*u* tonique et l'*u* prétonique ont été traités de la même manière. Ex. : *sadoulâ — sadoule; eicoutâ — eicoûte; poussâ — poûsse; joutâ — joûte; poudâ — poude; counhâ — counhe.* Il faut excepter quelques verbes dans lesquels l'*ou* de cette origine a été faussement assimilé à celui qui provient de *ŏ* ou de *o* en position. Ce sont : *routâ — rôte (ructare); doutâ — dôte (dubitare); froujâ — frôje (* fructicare); soubrâ — sôbre (superare); troubâ — trobo (turbare); janoulha — janôlhe (* genuculare),* et peut-être deux ou trois autres ;

2° Dans les verbes où il provient de *ō* latin, parce que l'*o* long est devenu *ou* sous l'accent comme avant l'accent (Voir *Phonétique,* t. II, p. 199 et 200) : *coulâ — coule; labourâ — laboure; courounâ — couroune.* Il en devrait être ainsi, d'après la règle, dans tous les verbes où l'*ou* a cette source. Mais plusieurs ont été traités par analogie, comme ceux dans lesquels l'*ou* provient de *ŏ*. Tels sont *dounâ — dône ; counsoulâ — counsôle; arousâ — aróse.*

3° Dans tous les verbes où il provient d'*o* en position devant *m* ou *n,* c'est-à-dire d'*o* nasal, cet *o* étant toujours devenu *ou,* aussi bien sous l'accent que devant (V. *Phonétique*, t. II, p. 198). Ex. : *countâ — counte ; doundâ — doundę; mountâ — mounte ; toundem — toundre, tounde; noummâ — noumme; reipoundem — reipoundre, reipounde.*

4° Dans les verbes en *ounâ* (*onar* = fr. *onner*), formés avec des thèmes de substantifs, qu'ils nous viennent de l'ancienne langue ou que nous les ayons empruntés au français. Ex. : *boutounâ — boutoune; empoueisounâ — empoueisoune ; maçounâ — maçoune;* et de même *canounâ, fripounâ, chapounâ, feiçounâ* (*façonner*), etc. *Tounâ,* du latin *tŏnare,* et son composé *eitounâ*, ont été, par fausse analogie, traités de même : *ca touno* et non *ca tôno.*

b. — *Ou* devient *o* :

1° Régulièrement (V. *Phonétique, loc. cit.*) dans les verbes où il provient de *ŏ* ou de *o* en position, sauf, pour ce dernier cas, devant *m* ou *n*. Ex. : *prouvâ — prôvo, demourâ — demôro; loujâ*

Digitized by Google

— lôjo; coupâ — côpo; apouyâ—apôyo; poudei— pôde; doulio— dóu (= dol); aprouchâ — aprôche; mourî — môre; voulâ—vôlo; sounâ — sôno; tournâ — torno; troussâ — trôsso; foursâ—forso, pourtâ — porto; mourdu — mordre, morde; moûtrâ (mostrar) môtre; coûtâ (costar), côto [1]. On a vu ci-dessus une exception dans *tounâ — touno*. En voici deux autres : *roulâ — roûlo (rotulare); soudâ — soùdo (solidare)*.

2° Exceptionnellement, dans quelques verbes où il provient de *u* ou *o* latin. Pour les exemples, voir ci-dessus *a*, 1° et 2°.

3° Dans quelques verbes où l'*ou* provient d'une autre source que l'*o* ou l'*u* latin, soit qu'ils nous viennent de l'ancienne langue, soit que nous les ayons empruntés au français. Ex.: *envouyâ* (fr. *envoyer*) — *envôye; noudâ* (*natare*)— *nôde; fourjâ* (*fabricare*, fr. *forger*)—*forjo; acrouchâ* —*acrôcho; bourdâ*— *bordo; revîcoulâ* pr. *reviscolar* [2]) — *revîcôle; moucâ* — *môco*.

Remarque. — L'ancienne langue diphthonguait quelquefois dans ces verbes l'*o* bref ou en position en *uo* ou *ue* : *trobar — truep, truop; provar — prueva; mover — mueva, muova; doler— duelh, duolh; voler—vuelh, vuolh; poder—puosc, puesc; ploure — plueva*. Il ne nous reste de traces de ces formes à diphthongue qu'au subjonctif présent de ces trois derniers verbes, où l'ancien *ue* s'est réduit à *e* comme dans *le, fe, ne,* pour *luec, fuec, nuech*, etc. :

Voulei — vôle — vêlhe (= *vuelha*)
Poudei — pôde — pêche (= *puesca*)
Plôure — plôu — plêve (= *plueva*)

U

En général, *u* reste *u;* mais assez fréquemment il devient *eu* (voyelle, comme en français dans *jeune*). C'est ce qui lui arrive presque toujours quand il provient d'une autre source que l'*u* latin. Exemples de son maintien : *durâ — duro; purjâ — purjo; bulî — bur; curâ — curo; fumâ — fumo; jurâ — juro; bufâ — bufo; refusâ — refûso; pudî — pu; fugî — fû; brûlâ — brûlo.*

[1] *Mostrar* et *costar* sont pour *monstrare* et *constare;* mais, l'*n* étant tombée dans ces deux verbes, leur *o* a été naturellement traité comme l'*o* en position ordinaire, et non comme l'*o* nasal.

[2] Ce verbe existe en Saintonge sous la forme *rebicler*.

Digitized by Google

Ajoutons *purâ — puro*, où *u* = *o (plorare)*. — Exemples de son changement en *eu : remuda — remeudo* (le simple *mudâ* garde l'*u* partout); *eissujâ — eisseujo; pluma — pleumo* (on dit aussi *plumo*); *recula — requeulo; aluma — aleumo; sufrî — seufro.* Dans les suivants, *u* provient de *o*, de *i* ou *de a : durmî — deur; surti — seur*[1]*; dubrî — deûbro; cubrî — queubro; tucâ — teûquo*[2]*; juga — jeûgo ; truca — treûquo; chucâ — cheuquo; empluyâ — empleùyo ; sucrâ — seûcro* (on dit aussi *sucro).*

Remarque. — En bas-limousin, c'est en *uè* non en *eu* que se change l'*u* radical : *justa — juesto ; ojuda (*adjutare) — ojuèdo ; oluda — oluèdo.* Ceux de ces verbes où l'*u* provient de *o* latin avaient aussi, dans l'ancienne langue, de ces formes en *ue.* Il n'en reste à Nontron que *duer,* employé concurremment avec *deur (dormit).* Mais à Limoges, toutes les formes fortes de l'indicatif, de l'impératif et du subjonctif de *durmi,* sont en *e= ue : derme, der,* etc., et de même celles de *murî* (chez nous *mourî*) : *mêre, mer,* etc.

EI

Les verbes qui ont *ei* à l'infinitif, ou plus généralement aux formes faibles de la 1re série, ont *ai* aux formes fortes, et réciproquement. (V. *Phonétique,* chap. III, 3me section.) Quand, des deux diphthongues, *ai* n'est pas la primitive, *ei* provient de *e* ou de *es.* Ex : *eigâ (æquare) — aigo ; preitâ (præstare) praito; eitâ (estar)— aite; meila — mailo; peichâ — paicho; reibâ (fr. rêver) — raibo ; leissâ (laissar) — laisso ; beissâ (baissar) — baisso ; beilâ (bailar) — bailo,* à Tulle ; *teinâ (tainar) — taino ; eimâ (aimar*[3]*) — aimo.*

Lorsque *ei* est engagé dans la triphthongue *ouei,* il reste tel, à Nontron, à toutes les formes : *coueifâ — coueifo; boueissâ — boueisso; boueidâ — boueido; coueijâ — coueijo.* Mais à Limoges, le renforcement en *ai* a lieu dans ce cas comme dans les autres : *coueifâ — couaifo.*

[1] On dit aussi *sourti-sor.*

[2] On dit aussi *toucâ-tôco.*

[3] Cette forme *aimar* remonte au moins au XIVe siècle, comme on le voit par les *Leys d'amors* (II, 366), qui, du reste, ne la mentionnent que pour la blâmer. Le bas-limousin a conservé la forme classique en *a* (o) pur : *oma, ame.*

Digitized by Google

OU

Comme *ai* à *ei*, à *óu* des formes faibles correspond *au* dans les formes fortes ; c'est presque toujours cette dernière diphthongue qui est la primitive : *pósâ (pausar) — pause; dóutâ (dehaustare) — daute, lóuvâ (laudare) — lauvo*[1]*; tróucâ (traucar) — trauco; soutâ (saltar) — saute; chouchâ (calcar) — chauche; óuvî (auvir) — auve; pióulâ (piular) — piaulo; chóulhâ (sulhar) — chaulhe.*

Remarque. — L'affaiblissement de *ai* en *ei* et de *au* en *óu*, quand ces diphthongues ne portent pas l'accent, doit remonter assez haut dans notre dialecte ; mais il ne commence à se marquer dans l'écriture que vers la fin du XIVe siècle. Voici quelques exemples recueillis dans des textes de cette époque et du siècle suivant : *Leysset*[2]*, repousar* (Notre-Dame des Sept Douleurs, dans la *Romania* I, 409), et pareillement, dans le même texte, *empereiris, governeiris,* pour *emperairitz, governairitz; pleyra, beylat, abeissat, louvet, pouzar* (Coutumes de Limoges, *passim); ouvit, beylada.* (Relation du passage de Louis XI à Brives, 1465, dans *Bulletin de la Société archéologique du Limousin,* tome XIX).

III. — Déplacements de l'accent tonique

L'accent tonique n'est pas toujours resté, dans la conjugaison, à la place qu'il occupait en latin et qu'il avait conservée dans l'ancienne langue. Il s'est souvent porté tantôt en avant, tantôt en arrière. De ces déplacements, les uns sont certains et constants, les autres ne le sont pas. J'examinerai successivement les uns et les autres.

[1] *Lauvo-te, graulo, que degu te lauvo*, dicton qu'on applique aux personnes qui font leur propre éloge ; littéralement : *loue-toi, corbeau, puisque nul ne te loue.*

[2] Cf. dans le *Ludus S. Jacobi* (dialecte provençal, v. 305), *leyssaria.* Le provençal moderne affaiblit comme nous les diphthongues *ai* et *au* en *ei* et *òu* quand elles perdent l'accent. Dans d'autres dialectes de la langue d'oc, par exemple en rouergat, c'est en *oi* que *ai* s'affaiblit, mais non pas généralement. (Voir *Revue des langues romanes,* III, 355.)

Digitized by Google

A. — Déplacements certains

On a vu plus haut que, la flexion *ia* de l'imparfait des deux dernières conjugaisons ayant subi la synérèse selon une règle générale de la langue d'oc, cette flexion était devenue monosyllabique. La conséquence en devait être que l'imparfait de ces deux conjugaisons fût oxyton à toutes les personnes, comme il l'était déjà à la première et à la deuxième du pluriel; mais c'est le contraire qui s'est produit, c'est-à-dire que l'accent, qui avait quitté l'*i*, au lieu de se fixer sur l'*a* (*o*) final, a reculé sur le radical. Ex. :

Fouillo fâ soun gronié quan lou froumen *s'eycoudio* (vers de 12 syll.)
Qui n'o pas vougu quant ou *poudio* (vers de 8 syll.)
Que chossavo di 'n' eitoulio (7 syll.)
Qu'erio bien ce que li *foulio* (7 syll.)
Dau min qu'ei entau qu'i *pretendian* (8 syll.)
Au marchan la pé qu'i li *vendian* (8 syll.)

(Foucaud.)

Observons que, malgré le recul de l'accent, la voyelle radicale reste ici toujours la même, au contraire de ce qui se passe au présent de l'indicatif et du subjonctif; ainsi on dit *poudio* non *pôdio, voulio* non *vôlio*, etc. — Remarquons encore que ce recul de l'accent n'a jamais lieu au conditionnel. Ce temps, la syrénèse s'y étant naturellement produite comme à l'imparfait, reste par conséquent oxyton à toutes les personnes et dans toutes les conjugaisons : *voudrió, chantarió*, etc.

La même cause (synérèse nécessaire de deux voyelles consécutives), à laquelle s'est ajouté un instinct particulier de régularité ou, si l'on veut, d'uniformité, a produit également le recul de l'accent dans les verbes en *iâ, ouâ* (=fr. *ier, ouer*) aux formes à flexion sourde de leur conjugaison : *Desfie* de *desfiar*, par exemple, devenu *deifié*, a dû paraître irrégulier, et, pour le rendre normal, on a fait reculer l'accent sur la diphthongue initiale, qui s'est en conséquence renforcée en *ai*[1]; de là *daifie*, et pareillement *maifie* de *meifiâ, daivoue* de *deivouâ*,

[1] J'ai déjà mentionné deux autres exemples de semblable recul suivi du renforcement de la même diphthongue : *daife* = *desfau*, de *desfar; aite* = *estau*, de *estar*. Ce sont les seuls, en dehors des verbes en *iâ, ouâ*, où le phénomène se soit produit et eût lieu de se produire.

Digitized by Google

remércie de *remerciâ*, *súcie* de *suciâ* (fr. *soucier*), où *fie, voue, cie,* ne forment respectivement qu'une seule syllabe atone[1]?

B. — Déplacements incertains

Les seuls temps et, dans ces temps, les seules personnes où l'accent manifeste de l'incertitude et semble souvent hésiter entre la dernière syllabe et la pénultième, sont, d'un côté, le présent et l'imparfait de l'indicatif et du subjonctif; de l'autre, la deuxième personne du singulier et les deux premières personnes du pluriel. Partout ailleurs, il reste fixe et affectant toujours, d'une manière très-sensible et sans doute possible, la même syllabe, savoir :

1° La pénultième, dans les trois autres personnes des quatre temps qui viennent d'être mentionnés (observons qu'il s'agit, à l'imparfait de l'indicatif des deux dernières conjugaisons, de la pénultième *actuelle,* par exemple dans *vendio, vendian,* de *e* non de *i,* et que, à l'imparfait du subjonctif, première et troisième personne du singulier, la syllabe accentuée, sans que pour cela l'accent se déplace, peut être aussi la finale, ces personnes ayant à la fois des formes en *ê, î (= es, is)* et en *êsso (= essa).*

2° La finale, dans tout le futur et tout le conditionnel ;

3° La finale à la première et à la troisième personne du singulier du prétérit, et la pénultième dans les quatre autres personnes du même temps : *venguei, venguêrei, vengué, venguêrem, venguêrei, venguêren*[2].

[1] Cf. dans le latin vulgaire *monverunt* pour *monúerunt*, *trifolium* pour *trifólium*, *coóperio* et *áperio* pour *coopério* et *apério*, etc., où, après la synérèse de *ue*, *oi* et *iu*, on a reculé l'accent d'une syllabe afin que le mot restât proparoxyton. (V. là-dessus Gast. Paris, *Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française*, 38-39.)

[2] Accentuation nontronnaise, et très-régulière si, selon une des hypothèses proposées, ce temps vient du parfait latin du subjonctif. En bas-limousin, où la première et la deuxième personne du pluriel sont en *a*, (*vengueram, venguera*), l'accent, je pense, affecte cet *a* (régulièrement, si elles viennent du plus-que-parfait latin de l'indicatif), et il est possible que la deuxième personne du singulier, aussi en *a*, mais dans tous les cas originairement atone, y ait été assimilée à celle du pluriel, c'est-à-dire que son accent se soit porté sur la finale. Je n'ai pas assez dans l'oreille la prononciation de ce pays pour pouvoir présenter là-dessus autre chose que des conjectures.

Digitized by Google

On a vu par les paradigmes que, si l'on néglige l'accentuation, la 1re et la 3me personne du pluriel, d'une part; la 2e du singulier et la 2e du pluriel, d'autre part, se confondent toujours à Limoges, presque toujours à Nontron. Le déplacement de l'accent, lorsqu'il se produit, est probablement la conséquence de cette similitude, et il a pour résultat de la rendre plus complète. J'étudierai ce phénomène dans chacun des deux groupes successivement, mais il est bon de mettre d'abord sous les yeux du lecteur le tableau de toutes les flexions des quatre personnes dont il s'agit, dans les temps sus-énumérés, avec l'accentuation régulière.

	1re pers. du pluriel.	3e pers. du pluriel.
Ind. prés.	*chantém*	*chánten.*
— imparfait	*chantavam*	*chantávan*
—	*vendiám*	*véndian*
Sub. prés.	*chantám*	*chántan*
— Ier imparfait	*chantessám*	*chantéssan*
— 2e —	*chanterám*	*chantéran*

	2e pers. du singulier.	2e pers. du pluriel.
Ind. prés.	*chántă*	*chantà*
—	*finíssei*	*finissè*, à Limog. *finissei*
— imparfait	*chantávă*	*chantavà*
—	*véndiă*	*vendià*
Sub. prés.	*chántei*, ou *chántă*	*chantê, ei*, ou *chantâ*
— Ier imparfait	*chantéssă*	*chantessâ*
— 2e —	*chantéra*	*chanterâ*

a. — Première et troisième personnes du pluriel. — J'ai constaté que la 3e personne du pluriel ne déplace jamais son accent. C'est donc la 1re seule qui est ici sujette à cette modification, et elle la subit presque toujours. On pourrait même dire que le recul de l'accent y est aujourd'hui la règle, si l'on ne reconnaissait encore une certaine indécision dans ce mouvement.

Les temps où il se produit avec le plus de constance et le moins d'hésitation sont l'imparfait de l'indicatif (*chantávam,*

Digitized by Google

véndiam) et les deux imparfaits du subjonctif (*chantéssam, chantéram*)[1]. Viennent ensuite le présent du subjonctif et le présent de l'indicatif. Ce dernier est celui qui offre les exemples les moins rares et les moins douteux de la persistance de l'accent à sa place régulière et primitive. Mais là même cette persistance n'est pas constante; je veux dire que le maintien de l'ancienne prononciation n'exclut pas la nouvelle. Ainsi on dit, à peu près indifféremment, *pôdem* et *poudém, vôlem* et *voulém, seûfrem* et *sufrem*.

b. — *2e personne du singulier et 2e personne du pluriel.* — La tendance est encore ici au recul de l'accent, c'est-à-dire à l'assimilation de la 2e personne du pluriel à la 2e du singulier.

Cette tendance paraît déterminée, comme dans le cas précédent, par le désir, né de l'instinct de l'uniformité, de voir l'accent affecter toujours, dans un même temps, la même syllabe; mais, au lieu d'être ici, comme tout à l'heure, favorisée par l'influence dominante de la personne accentuée régulièrement sur la pénultième, elle se trouve au contraire combattue par la prépondérance de la personne à finale tonique, c'est-à-dire de la 2e personne du pluriel, qui étant, grâce à la politesse, beaucoup plus fréquemment employée que celle du singulier, a, par suite, à la fois plus de force de résistance et l'attraction.

La conséquence en est que, non-seulement l'accent de la 2e personne du pluriel ne recule pas toujours sur la pénultième, mais encore que celui de la 2e personne du singulier avance souvent sur la finale.

Il est très-rare que ni l'un ni l'autre de ces phénomènes ne se produise, c'est-à-dire que l'accent reste, dans chaque personne, à sa place primitive. Cela ne se voit guère qu'à l'indicatif présent des verbes de la 2e et de la 3e conjugaison, où, à Nontron du moins, la différence de flexion (sing. *ei*, plur. *ê*), en empêchant les deux personnes de se confondre, forme en

[1] Exemple du même recul de l'accent dans un texte ancien (*Jaufre*, Lex. roman, I, 134) :

> Entro qu'ieu dis que lai *anasem*
> Tait ensems e queus *n'amenassem*.

Je n'en ai pas remarqué d'autre.

Digitized by Google

même temps un obstacle à leur assimilation au point de vue de l'accent. Mais, là où cet obstacle n'existe pas, c'est-à-dire partout ailleurs, l'assimilation complète a toujours lieu.

A l'imparfait de l'indicatif et aux deux imparfaits du subjonctif, c'est la 2e personne du singulier qui paraît toujours imposer sa loi; en sorte que l'accent y recule à la 2e comme à la 1re personne du pluriel [1]. Ainsi nous disons plutôt *vou chantávā, vou véndiā, vou chantéssā, vou chantérā,* que *vou chantavâ, vou vendiâ, vou chantessâ, vou chanterâ.* Au présent de l'indicatif et du subjonctif, il y a moins d'uniformité; et, bien que le cas le plus fréquent soit celui de l'assimilation du pluriel au singulier, le contraire se produit aussi quelquefois, particulièrement quand, la flexion étant en *a*, la pénultième est une voyelle grêle et brève. Ainsi on dit *iou trôbe, tu troubâ;* mais au contraire *vou chántā, vou refûsā,* au lieu de *vou chantâ, vou refûsâ,* parce que, dans *chantā*, la voyelle est grave, et qui plus est en position, et que, dans *refusā,* elle est grêle à la vérité, mais longue.

Remarque I. —En traitant, plus haut, des modifications euphoniques du radical (section II du présent chapitre), j'ai rappelé que la présence d'un *a* atone, mais long ou nasal, à la finale, produisait sur la pénultième les mêmes effets que la perte de l'accent. On a déjà vu des exemples du même phénomène dans la déclinaison: *aigo — eigā; aucho — ouchā; râbo —robā* (à Limoges). Il ne faut pas perdre de vue cette influence de l'*a* final sur la pénultième, si l'on veut se bien rendre compte des mouvements de l'accent. Qu'on se garde donc d'attribuer à un déplacement de ce dernier l'affaiblissement de la voyelle tonique dans les formes où la flexion est *ā* ou *an*. Les deux phénomènes peuvent être simultanés [2], mais ils ne sont pas nécessairement connexes. Dans *tu leissā*, par exemple, la diphthongue radicale, bien qu'affaiblie, conserve l'accent; et,

[1] On remarquera qu'il en est de même en espagnol, en portugais et en catalan. Pour ne citer que l'espagnol, *amabamus, amabatis, — amassemus, amassetis, — amaveramus, amaveratis,* y sont devenus *amábamos, amábais, — amásemos, amáseis, — amáramos amárais.* — Il en est aussi de même en italien, mais seulement à l'imparfait du subjonctif : *amássimo, amaste.*

[2] Par exemple dans *tu troubá,* cité tout à l'heure

Digitized by Google

inversement, c'est sans se modifier qu'elle s'en empare à la 2e personne du pluriel *vou leissâ,* comme on prononce le plus souvent, pour *vou leissâ*. C'est tout le contraire, remarquons-le, à la première personne du pluriel, où le même transfert de l'accent sur la pénultième a lieu, mais où la flexion, n'étant pas en *a,* n'atténue pas les effets de ce déplacement; le renforcement normal de la diphthongue s'y produit, et *leissém* devient *laissem*.

Remarque II. —Je crois devoir répéter, en terminant, que les déplacements de l'accent tonique, étudiés dans ces deux derniers paragraphes, si assurés qu'ils paraissent souvent, ne peuvent néanmoins être constatés que rarement avec certitude. Il est presque toujours sensible à l'oreille que, même dans les formes où ils se produisent avec le plus de constance, l'accent n'a pas encore accepté définitivement sa nouvelle place et qu'il hésite entre celle-ci et la première, si bien que très-souvent il paraît presque impossible de déterminer sur quelle syllabe, de la dernière ou de la pénultième, la prononciation le fait porter. Aussi ne saurais-je dire à cet égard rien de certain ni d'absolu, rien surtout que je puisse donner comme applicable à toutes les variétés du dialecte, puisqu'il n'est pas rare de surprendre dans la bouche d'une même personne deux accentuations différentes de la même forme.

(A suivre.) C. Chabaneau.

Digitized by Google

HISTOIRE LITTÉRAIRE

DES PATOIS DU MIDI DE LA FRANCE

AU XVIIIe SIÈCLE

(Suite)

CHAPITRE TROISIÈME

Suite aux poésies légères: François-Toussaint Gros, de Marseille; J.-B. Coye, de Mouriés; Germain, de Marseille; les frères Rigaud, de Montpellier. — Poëtes et chansonniers du Béarn: Despourrins, Bordeu, etc.; Fables imitées de Lafontaine, imprimées à Bayonne.

François-Toussaint Gros (de Marseille) a longtemps passé pour le *prince des poëtes provençaux*. Ses vers, recueillis en un volume, pour la première fois en 1734, n'ont cessé d'être fort goûtés. L'auteur lettré varia beaucoup ses sujets et réussit suffisamment dans tous les genres, sans néanmoins s'élever jusqu'à l'originalité ; il dut surtout ses succès à la complète possession qu'il avait de sa langue maternelle. Aussi ne fut-il pas ingrat vis-à-vis du provençal, qu'il défendit chaudement dans la préface de son livre. Il disait à ceux qui pouvaient ne pas être de son avis :

Vous mespresas lou prouvençau,
Et meme mi tratas fouer mau
De ce qu'augi n'en faire usagi:
Sachez que parli lou lengagi
Qu'au brès ma maire m'a ensigna,
Que cade lenguo a sa beouta;
N'en trobi souven din la mieouno
Qu'un autre pourrie pas exprima dins la sieouno.
Ansin tau la cres pauro et la dis un jargoun,
Que sa prevencien es ben grando
Et soun ourgueil sense resoun.
Au resto, sabes-ti qu'es la lenguo roumando,
Ancieno, respectablo et maire en meme tems
De tous lei differens lengagis
Deis Ouriantaux Europens:
L'Espaignoou, l'Italien, li devoun seis aumagis,
Tout de même que lou Frances....

Digitized by Google

A tout bien considérer, Gros ne produisit que de petits vers adressés à ses amis, à ses Mécènes: épîtres louangeuses aux hommes, bouquets mignards aux dames. Otez de ce mince bagage littéraire le charme qui s'attache à l'heureux usage qu'il sut faire de l'idiome marseillais, et il ne restera que bien peu de chose de tant de flatteries banales et d'intimes causeries. Quand on veut y prendre des citations, on est vraiment embarrassé.

J'emprunterai à Gros quelques-uns de ses *Quatrains tirés de Salomon, — Quatrins tiras de Salomoun :*

Ren n'esgalo la sagesso !
Qu l'a, possedo un tresor,
Un tresor dount la richesso
Voou mai qu'aquello de l'or.

O qu'es bello ! Qu'es aimablo !
Huroux qu la counouiben !
Sa douçour es preferablo
Au faux esclat de l'argen.

Ello aluncho un couer doou vici
Et de soun camin impur ;
Li fa aima de la Justici
Lou draïoou drech et segur.

Ello l'animo et l'enflamo
D'un fuec pur et plen d'appas :
Aqueou qu'a so'n de soun amo
Siegue em'atencien sei pas....

Aux préceptes de la sagesse, le poëte oppose ceux de la folie, exprimés avec entrain dans ses chansons :

CANSOUN

Aimen lou vin et Marguarido,
Vieouren pas mens et plus countens.
Qu soou ben joui de la vido
Poou vieoure proun en pau de tems.

A jun fau pas boueno figuro;
Quand ai bugu, n'ai ges de sen,
Pouedi ges garda de mesuro :
Sieou vo troou fouel, vo troou pruden.

Digitized by Google

Sigues pas surpres de mi veire
Court de visto de jour en jour;
Aquoto es fouer facile à creire:
Studieou, buvi et fau l'amour.

Gousten lei plesirs de la vido,
Proufiten de nouestrei beous jours.
Helas ! nouestro courso finido,
Adieou lou vin et leis amours.

L'hymen voulie empoouta moun amo
Dins un ridicule proujét:
Mai din lou vin négui ma flamo.
Baccus voou ben uno mouillé.

Douna-m'à beoure à pléno taço !
Se de l'amour aima lou juec,
Senso vin moun couer n'es que glaço:
Quand ai bugu sieou tout de fuec.

La resoun à bello mi dire:
Fugés lou vin et leis amours.
L'escouti pas, n'en fau que rire:
Yeou voueli beoure, aima toujour.

Entre lou vin et la tendresso
Voueli partagea mei plesirs:
Baccus mi coumblo d'allegresso,
L'amour imple tous mei desirs.

Le poëte nous dira que, tandis qu'il avait cessé d'écouter les agaceries de la Muse, il la retrouve l'enjôlant de nouveau et l'entraînant à composer des fables :

Mai la pegoue, d'un toun maneou,
M'enbabouino, et meme fa ragi
Per que fassi jargounegea
Ei bestis un nouveou lengagi,
Coumo s'avieou estou goust en partagi,
Vo que de la Fountaino aguessi la beouta,
Lei gracis, la naiveta.

Nous prenons le premier apologue du recueil :

L'ESQUIROOU ET LA CASTAIGNO

Un Esquiroou troubet à jun
Uno Castaigno doou gros grun,
Lizo, fresco, couroue. Bon, dis dins soun lengagi,

Digitized by Google

Eissoto va ben, bouen couragi,
Veici tout just ce que mi foou
Per countenta ma fan et rampli ma bedéno.
Esquiroous, coumo cadun soou,
Eme pau cauvo fan calléno.
Tout jouïous s'en sesis, s'asseto encountinen,
Requauquillo sa coue, puis dins seis patos viro,
Reviro, sente, admiro
Esto Castaigno, et puis li calo un coou de dent.
Mai reneguet ben leou sa vido,
Quand la troubet touto pourrido,
Vermenoue, que noun valie ren.
Aquel Esquiroou nous apren
A pas jugea dei gens coumo eou de la Castaigno :
N'en vean souven
Qu'an lou défouero beou, dedintre es la magaigno.

Nous plaçons après Gros, mais à une certaine distance, Jean-Baptiste Coye (de Mouriés), au diocèse d'Arles. Né en 1711, il termina sa carrière, qu'un de ses biographes dit avoir été suffisamment heureuse, en 1777. Il avait vécu, ce semble, dans la culture des lettres ; longtemps après sa mort, un éditeur réunit en un volume ses poésies fort variées, mais sans grande valeur. De son vivant, Coye n'avait livré au public que deux de ses compositions : *le Délire,—lou Délire, poueme héroui-coumique,* — et la comédie du *Fiancé paré,— lou Novy para,* — qui lui attirèrent les applaudissements de la Provence, de tout temps si fort attachée à ses patois.

Coye a laissé des épîtres d'un tour aisé et sans prétention ; telle est celle qu'il adressa à l'abbé Ivan, prieur de Fourgues, son ami:

Moudéle deis bons Capelans,
Ami deis boneis repartidou,
Docte Préou, respectable Yvan,
Charmantou rimou deis vivans,
Que Dieou vous doune longou vidou
Et vous mantengue leis gougnouns.
Em' aquelou trougnou flouridou
Qu'embelissoun voste mentoun.

Coumou faraï per vous escreoure,
Quan voulé, que lou fague en vers,
Dins un tem que sieou las de vieoure,
Et qu'eyssugue millou revers !

Digitized by Google

Moun sang es geala dins meis venous
Et sieou tant sadou de moun sort,
Que regarde veni la mort
Coumou lou terme de meis penous.

Son père, sa mère, ont été frappés de paralysie ; sa maison offre la plus navrante peinture ; comment oserait-il espérer désormais de retrouver les inspirations du poëte ?

Jugea, dins un estat tan triste,
S'aï bezoun que lou Ciel m'assiste ;
Et se batte de carrirrouns
Qu'aboutiguount à l'Hélicoun.
Noun, noun, leis Fadous d'oôu Parnassou
N'inspiroun pas de malhuroux ;
Leis vers soun frè coumou la glaçou,
Quan leis rimaïre soun renous.
Pegazou, lou ratiè Pegazou,
Me refusou soun gran secour.
Trobe gès d'aqueleis beoux vazou
A yè poudè culli de flours :
Quan vole mounta su d'haoutour,
M'enfangue tougeou dins de gazou,
Et counstruise ni vers, ni phrazou,
Que noun endorme moun lectour.

Nous ne trouvons rien à prendre dans son *Ode sur la prise de Mahon,* datée du 28 juin 1756, tant cette pièce est au-dessous du louable patriotisme de l'auteur.

En 1781, Marseille perdait un de ses poëtes : Jean-Baptiste Germain. Il avait rempli l'emploi de secrétaire du consulat de France à Alger et avait écrit de précieuses observations sur le commerce aux Échelles du Levant. On le voit, Germain était un esprit distingué, qui, en cultivant la muse provençale, ne pouvait manquer de réussir.

On n'a pas cessé de citer la *Bourride des Dieux,* — la *Bourrido dei Dieoux*[1], — poëme qui parut en 1760 avec cette épigraphe :

Horaço, se l'aviés tastado,
Ben luen de l'ave blastemado,

[1] En Provence, on nomme *bourrido* une soupe aux œufs, à l'huile et à l'ail, dont il est fait grand cas.

Digitized by Google

L'oouriés douna toun amitié :
Oouriés miés estima ta testo courounado
D'un Rez d'Ailhet que de Loouzié.

L'auteur, avec un sans-façon que nous aimons, nous dit, dans un avertissement en tête de son ouvrage : « On le lira » peut-être avec quelque plaisir, si on en considère la fiction, » les traits singuliers et les saillies plaisantes dont il est semé. » La fable en est simple, mais variée dans les détails, la mo- » rale riante et les dieux peints d'après la mythologie. »

Les dieux, fatigués des monotones jouissances de la vie de l'Olympe, imaginent une partie de plaisir sur la terre ; toute la cour céleste se décide à contenter son envie, d'y aller goûter la célèbre *bourride :*

Dien qu'en piquan d'ailhet eme l'oli pasta,
Si fa la poumado couyento,
Qu'es uno droguo benfasento
Contro touto malignita.
Que fa (se voulez) l'halen fouarto ;
May que poou revieouda l'apetit quand es mouarto.
Quu pourrié la noun fa tasta ?

Apollon leur décèle le lieu où ils pourront s'en régaler à leur aise ; il connaît bien le terroir de Marseille, et, de celui-ci, la belle bastide de Saint-Tronc, appartenant à l'ami d'un troubadour de sa connaissance :

Qu'a de Prats, de Coulets, bello visto, uno Plano,
Qu'un fourniguié de Pins li servé de Cabano :
Veires la luégo d'un jardin,
De sentou ben may de durado
Que la Roso et lou Jooussemin,
Lou Muguet et la Ginouflado ;
Aqui li creisse lou Loouzié,
La Faligoulo en flous, lou Roumanieou soouvagi :
De Majurano, l'a un bouscagi,
Une leyo de Carroubié.....
E pui si regretas lou Nectar, l'Ambroisio,
Aquel ami dara uno grosso eigadièro
De soun vin renouma de la grand Darboussièro.

Apollon avait à peine cessé de parler que tous les dieux, jusqu'à la vieille sempiternelle Cybèle, se dirigent vers ce lieu fortuné. Dès leur arrivée, Jupiter dit :

Digitized by Google

. . . . . Eh ben, quu fa l'Ailhet ?
N'es pas lou tout, foou la Brandado ;
Quu de vaoutré sooura boulega lou pougnet ?
Tu, Venus, que fas l'enjuguido,
Ti siés cargado dooa mourtié :
Mouestro-nous que siés acoumplido
D'un gaoubi tria per tout mestié ;
Foou tout faire per l'amitié,
Et subrequetout en partido ;
Sabi qu'as agu fa (dins toun temp) la Bourrido.
Venus diguet alors oou bellas Cupidoun :
Moun fieou, douno-mi lou trissoun ;
Nymphos, prenez loü res, pella-mi quauquei venos,
L'Amour vous fara seis estrenos.

Après cette entrée en matière, que de scènes charmantes à la file ! Que de traits d'un esprit gai et contenu ! — Germain dira de Janus :

Que siés huroux, Janus, d'avé triplo machoiro,
Quand mangés d'un cousta, de l'aoutre pouèdes boiro !

Jupiter recommande à Hercule d'être discret :

Herculo paraisset emé sa peou tigrado
Coum'un cassaïre qu'a ben fam ;
Jupiter li diguet : « Ami, tenez-vous plan ;
Se dounas sur la limassado,
N'aven pas per uno beccado ;
Fagués pas lei boufins troou grand. »

La fin du repas arrive, et les divinités, trop bien repues, hésitent à reprendre le chemin du céleste séjour :

Lei Dieoux, enfin, las de mangea,
De ben beoure et de foulegea,
Roumperoun plat, ciéto, gandolo,
Fagueroun signé oou vieil Eolo
De destapa lou traou dei vens,
Per pousqué parti tous ensens.

Morphéo fasié la Caroigno ;
Su d'un hyroou coouca, redoun coum'un grapaou,
Estoufavo quaouquei badaou ;
Degun n'avié plus gés de troigno,
Lou pecheiret avié gava tout immourtaoü.
Lei Dieouvos, plenos de magagno,

Digitized by Google

S'estiravoun, avien la cagno,
De veire que foulié may mounta oou pus haou.

Lou grand boufet doou Ciel tardavo
Per pousqué gounfla lei nieoulas ;
Eolo si troubavo las,
L'ibrouigno Sileno racavo
Su l'estoumac d'Endemioun,
Quand Diano, per soun mignoun
Entre can et loup, su la bruno,
Enfustet soun habit de Luno :
Oou bru que fet, lei revillet ;
Lou Jour batet leou soun briquet,
Lei nieoulas embrassas benguerouu per groupados,
Ageuloupa lei Dieoux dintré sei lansoulados.
Alors leis immourtaoux (per leis oousi parla),
Jureroun que jamay s'eroun tant regala.

Certainement, Germain n'avait pas surfait son œuvre : elle méritait le succès que ses amis, gens de goût, lui avaient fait présager.

L'esprit cultivé de Germain nous fait arriver, par une sorte de transition naturelle, à deux des plus gracieux poëtes du bas Languedoc, les frères Rigaud, de Montpellier. Ils appartiennent, par leurs œuvres, autant à la fin du XVIIIe siècle qu'aux premières années du XIXe.

Auguste Rigaud se voua plus absolument à la muse vulgaire, qu'il eut le talent d'assouplir à une foule de fantaisies d'un ton léger, simple et toujours élégant. Les cadres variés de ses compositions témoignent d'une suffisante richesse d'invention ; presque toutes sont restées populaires.

Son petit poëme *les Vendanges de Pignan, — las Véndémias dé Pignan,* — fut composé en 1780. C'est là un piquant récit, gai, alerte comme la fête qu'il célèbre, car les vendanges sont plutôt des jours de plaisir que de travail :

.... As plésis dé Bacchus,
Savou jougné lous dé Vénus.

Aux premières lueurs de l'aube, le poëte stimule le zèle des vendangeurs :

La bèla et matinousa Aourora
Vèn dé boutà lou nas défora;

Digitized by Google

Daoura lous pibous élévas.
Véndémiairés, ounté restas?
Vénès véïré sus las flourétas
Brià mila et mila perlétas.
Anén, anén, déspachas-vous.
Enténdès-ti lous aoussélous
Coussi couménçou soun ramage?
Anèn, flétas, à l'ouvrage.

Tous, jeunes et vieux, accourent à cet appel en folâtrant :

Pioï, tout cantan ét tout dansan,
Vèn lou resta dé la jouinéssa.
Lous viels banissou la tristéssa,
Et, cantan d'anciènas cansous,
Boundinou couma dé moutous.

Bientôt le raisin mûr tombe sous des mains empressées :

Déssus la souca trop cargada,
Déjà la frugea és ataquada,
Quand lou printén, per soun rétour,
Dins lous pradés counduis l'Amour
Et rèn la natura counténta;
Alors l'abéïa diligénta
Dins lou calicé de las flous
Vaï poumpà las douças liquous
Qué formou soun méou délectable.
Aïh! qué per lors és agréable
Dé la veïré anà dé l'uïét
Sus la rosa ét sus lou muguét!
Dé méma nostrés véndémiaires,
Qué sou dé fort bons travaïaïres,
Ramplissou, vuidou sous pagniès :
Gés volou pas restà dergniès;
Et, tout cantan la cansounéta,
Chacun acava sa rénguéta.

Ici trouvent leur place les mille tours que les vendangeurs se jouent entre eux; espiégleries dont l'amour, on le pense bien, sait faire son profit.

Quand arrive l'heure du dîner, de nouveaux jeux attendent nos gais travailleurs; des groupes se forment, les amants cherchent à s'isoler du mieux qu'ils le peuvent :

Un paou pu yon, chout la ramada,
Dins sa manéta una Drioda

Digitized by Google

Exprima lou jus daou rasin ;
Un Satyré, d'un air badin,
En saoutan aoutour dé la bèla,
Vèn béouré la liquou nouvèla.
Oïh ! vésès couma és animat !
Régardas, quinte yol ènflamat !
La Nympha, touta éspaourugada,
Déjà sé sentis émbrassada,
Et lou Satyré vigourous
Ya déjà prés qaouques poutous...

Mais, avant que l'heure du travail sonne, l'un des vendangeurs entonnera la chanson des *Bouteiaïras,* couplets quelque peu risqués à la fin, pleins d'entrain, chantés sur l'air: *N'allez pas mordre à la grappe.* Nous nous contenterons de prendre les deux premiers :

Counouissès bé Margarida :
Margarida aviè quinze ans;
Era aïmabla, èra poulida,
Mais n'aviè gés dé galans.
Bon mati, prén sa poudéta,
Soun pagniè, soun déjunà.
Tout cantan, Margaridéta
S'én anava boutéïà.

L'Amour, qué véï la pichota
Et soun air indiférén,
Sé mord lou dét et dis : Bota !
Lèou cantaras aoutramén.
Couris, yé faï la cambéta,
Sus l'herba la faï toumbà.
Aïh ! paoura Margaridéta,
Per qu'anavés boutéïà ?

La journée finit comme elle avait commencé, par de gais ébats. Auguste Rigaud termine ainsi son appétissant récit :

Désatalén ma caréta ;
Ma journada aïci finis.
Ah! s'aviéï, Diou dé Cypris.
Plasegut à ma Roséta !...
Chut ! la vésé qué souris.
Moun Diou ! quintés yols couquis !
Bon, bon ! ma pastouréléta !
T'an agradat lous plésis

Digitized by Google

Dé Louis ét dé Liséta !
Suffit ; bon souèr, mous amis.

Ce ton dégagé, avec une pointe marquée d'érotiques intentions, resta toujours celui de cet aimable poëte. Ses chansons portent ce même cachet, que la distinction ne cesse d'accompagner et que la délicatesse des traits et des images fait parfaitement supporter. Quel est le Languedocien qui ne récite ou ne chante les couplets d'Auguste Rigaud à Mme Saint-James, première chanteuse du théâtre de Montpellier? C'est le triomphe de ce dialecte amolli par ses mignardises de prononciation : c'est aussi celui du poëte :

Daou charmé qué ta vouès opèra
Podé pas mé réndré résoun :
Trové pas rés déssus la terra
Pér té faïre coumparésoun.
De t'éscoutà faou moun délice;
Toun cant és tant bèl et tant dous,
Qué crésé véïré, quand t'aousisse,
Ta bouqua pléna d'aoussélous.

Souvén dins lou foun d'un bouscage
Mé souï trouvat aou més dé maï,
Per jouï d'un brillant ramage
Qué lou chantr'emploumat yé faï.
Lou cor a péna à sé défendre
Dé tant d'accords plés dé douçous;
Sé tu véniès t'y faïr'enténdré
Sériès couverta d'aoussélous.

Lou sérézin toujour brésïa,
Lou roussignoou faï sa cansou,
La linotta et la cardounïa
Fan égousilla lou pinsou :
Aqui l'un sibla, l'aoutré canta,
Aquél councer és bén flattous ;
Mais dins ta bouquéta charmanta,
Cantou lous pus béous aoussélous.

Das aoussélous l'uniqua affaïre
Es dé récérqua lou plési.
Savou s'aïmà, savou sé plaïre,
N'an pas toujour mèma désí.
La natura soula lous guida...
Sé mé crésés, imita-lous :

Digitized by Google

Ya pas dé pus poulida vida
Qué la vida das aoussélous.

Perqué ta voix és tan poulida ?
Diga, perqué cantes tan bén ?
Aquél qué t'a dounat la vida,
Té l'a-t-y dounada én cantén ?
Sans douté qué siès animada
Per quaouqu'ésprit mélaoudious,
Et la natura t'a fourmada
Per faïre embétj' as aoussélous.

Avant de nous séparer de ce spirituel poëte, disons un mot des *Bains de Silvanès, — lous Bans dé Silvanez,* — narration piquante qui mériterait de nous retenir plus longtemps. Dans ce badinage, qui n'a été imprimé que dans ces dernières années, A. Rigaud décrit, avec sa verve accoutumée, la vie que les baigneurs mènent dans cette station, où les plaisirs de toute sorte se marient si bien avec les soins de la santé. Les traits malins d'une satire toujours indulgente y sont nombreux et en rendent la lecture on ne peut plus attrayante.

Comme les charmants passe-temps des soirées, dans ces réunions, sont bien dépeints :

Anén-nous réndre à la véïada ;
Vénez, vénez, anen amoun
Nous réjouï dins lou saloun.
La malaouta bén réjouïda
Disou qu'es à mitat guérida :
En dansan, papus dé doulous.
Adïou la mèra ét las vapous.
Es lou moumén dé las charadas,
Das jocs, das gagés, das poutous.
Mais, vous prègué qué las cansous,
Méssius, siègou pas oublidadas ;
Amusén-nous, faguen lous baous.
Pénsén pas à nostrés oustaous.

Après Auguste Rigaud, son frère Cyrille vient s'offrir naturellement à notre appréciation. Lui aussi fut un agréable poëte dans sa jeunesse, lorsqu'il sut confier son talent à l'idiome natal, si bien approprié aux sujets dont il fit choix. Pouvait-il composer dans un autre langage *les Amours de Montpellier, — las Amours dé Mounpéïè ?*

Digitized by Google

Ce poëme est écrit dans le seul ton qui pût convenir à chanter les grisettes de Montpellier, cet essaim de jeunes et gracieuses filles qu'on ne voit nulle autre part aussi nombreux :

Ounté qué l'on pogué anà,
Dé fénnas on trouvarà,
Qué ségu fan gaou dé véïre;
Mais aquél mouré finét,
Aquél air dégageadét,
Aquél tan ménut corsage,
Aquél tan doucét léngage,
Sé trovou, sans flatariè,
Maï qu'en yoc à Mounpéïè.

On doit donc s'attendre à trouver cette fantaisie émaillée de peintures où l'amour en veste et en casaquin se fait bien valoir.

Que de détails attachants ! Deux amants, au début de leurs épanchements, sont excités aux tendres caresses par celles qu'échangent deux tourterelles. Le jeune homme, novice et tremblant, se risque enfin :

Amaï séguèssé crèntous,
Sus la poulida bouquéta
Dé la paouruga fiéta
Voou faïré quaouqués poutous.
Ela vouguèt s'ón défèndre :
Lou prémiè séguet raoubat,
Lou ségoun séguèt dounat ;
Lous aoutrés, lous laïssèt prèndre.

Cyrille Rigaud composa encore plusieurs chansons et romances dans l'idiome qu'il possédait si complétement. Vieilli dans le professorat, il se fait excuser par son éditeur d'avoir osé livrer à l'impression les aimables péchés de sa jeunesse. Qu'ils lui soient légers ! A nos yeux, ils rachètent tous les vers médiocres que le professeur de belles-lettres françaises rima dans la langue nationale. Les premiers lui seront un éternel honneur à côté de ceux de son frère, qui fut plus riche et plus contenu, l'un et l'autre ayant bien mérité de la muse languedocienne.

Nous arrivons à l'intéressante pléiade des poëtes béarnais, qui s'exercèrent à qui mieux mieux sur une foule de petits

Digitized by Google

vers, dans la chanson pastorale surtout, où semblaient les convier les mœurs des habitants de leurs belles montagnes et leur idiome gascon, doux à l'oreille, sans être néanmoins affadi.

Nous avons déjà trouvé la chanson pastorale inaugurée par de Larade au XVIIe siècle ; ce sera désormais le ton suivi par ceux qui, après lui, cultivèrent ce genre langoureux, dont le sujet obligé consiste à célébrer les amours des bergers ; redites éternelles que la forme et le rhythme seuls peuvent rajeunir.

C'est à Cyprien Despourrins que l'on doit le plus grand nombre de ces idylles ; plusieurs sont devenues populaires, et elles méritaient cet honneur, tant le poëte a pris soin d'éviter la recherche et les souvenirs classiques en exprimant les sentiments les plus naturels du cœur humain. Mais il s'en faut qu'il ne se soit jamais écarté de cette manière : combien de ses petits poëmes sont façonnés à la française, avec cet appareil de lieux communs qui leur enlève toute originalité, tout en leur faisant une place à part !

La plus estimée de ces naïves compositions, d'où l'art semble banni, est sans contredit celle que nous citerons la première, quoiqu'elle ait été souvent reproduite.

Un berger, seul dans les solitudes des hautes montagnes, fait entendre de douces plaintes et de tendres reproches en pensant à celle qui l'a cruellement abandonné :

La haüt, sus las moutagnes, ù pastou malurous,
Segut aü pè d'ù haü, négat dé plous,
Sounyabe aü cambiamen dé sas amous.

Cô leüyé, cô boulatyé, disè l'infourtunat.
La tendresse et l'amou qui t'èy pourtat,
Soun aco lous rebuts qui èy méritat ?

Despuech qui tu fréquentes la yen de conditiou,
Qu'as près ù tà haüt bôl, que ma maysou,
N'ey prou haüte enta tu d'ù cabirou.

Tas oüilhes dab las mies nou 's degnen plus mescla ;
Touns superbés moutous, despuchençà
Nou's approchen deüs mès, qu'ent'aüs tuma.

Digitized by Google

De richesses me passi, d'aünous, dé qualitat ;
You nou soy qu'ù pastou ; més 'ny a nad
Qué n'eüs surpassi touts en amistat.

Encouère qué sy praübé, dens moun petit estat,
Qu'aymi may moun berrèt tout espelat
Que nou pas lou plus bèt chapeü bourdat.

Las richesses deü moundé nou hen qué de turmen ;
Et lou plus bèt Seignou, d'ab soun aryen,
Nou baü pas lou pastou qui biü counten.

Adiü, cô de tigresse, pastoure chens amou ;
Cambia, bé pots cambia de serbidou,
Jamey nou'n troubaras ù taü coum you.

Une idylle, sans amour cette fois, qui n'emprunte rien aux traditions littéraires, est celle qui a pour objet les plaintes d'un berger qui a perdu la brebis préférée de son troupeau :

De la plus charmante anesquette,
Pastous, bienèt mé counsoula ;
Tantos pinnabe sus l'herbette,
Are nou léy aü cuyalà.

Quaüqué herum saübatyé
Bié dé la'm enlheba ;
Ou dilheü la boulatyé.
Hé tà se'm ha cerca.

You la'm guardabi sus la prade,
Penden la sesoun de las flous ;
You la'm hasy la plus besiade.
You la'm minyabi dé poutous.

Caresse, nou'ny a nade,
Qué n'abousse aü couraü,
Et, coum la plus aymade,
A pugnats qu'abé saü.

Deü bet troupèt dé mas anesques,
Aquere ben ère la flou ;
Lous qui bedèn sas làs ta fresques,
Cridaben : « O l'urous pastou ! »

Are you l'èy pergude :
Tan maü m'en sabera ;
Si leü nou'm ey rendude,
Bé'n serey mourt douma !

Digitized by Google

Anat, moutous, à l'abenture,
Quittat l'infourtunat pastou ;
Lou ceü pé de milhé pasture :
Tiét lou salié, tièt lou bastou.

Pastous de l'arribère,
Per acets prats, en bat,
Si'm troubadet l'agnère,
Qué la'm miét aü cledat.

Echo, qui chem cesse repètes
Lou triste plaing dé ma doulou,
Apren-mé dounc en quines crètes
Sey enpenade ma gaüyou.

Nou ya rouché, ni penne,
Qui, se sabèn moun hat,
Si counechen ma pene,
Nou'n abousen pietat.

Parmi les chansons de Despourrins, qui sont dans le goût français du temps, prenons la suivante :

Berouyne, charmantine;
Berouyne, lou mé sou,
Perqué 'n as tu tan de rigou?
Douce amourine,
Perqué 'n as tu tan d'amarou
Per toun aymadou ?

Lous Amous qué 't galanteyen;
Arré n'eüs té pot bira;
Aütour dé tu qué ban boula,
Et qué houleyen.
Mès qué n'eüs deynes escouta,
Qué nou bos ayma.

Lous Plasés qué 't dan la heste;
Lous Ris que y soun coubidats,
Et bitare qué 'ls soun paüsats
Dessus ta teste :
Mès quoan dé toun có soun cassats,
Bé soun desoulats.

En tu ha 't la pla besiade,
Lous bouquets soun cuelhuts,
Et lous claris que soun benguts
Ta da 't l'aubade.

Digitized by Google

Si dé grat nou sonn recebuts,
Quoan de soucings perguts !

Quin sé pot qué sies ta lière,
Tu qui as tan de douçou ?
En baganaüt lou Diü d'Amou
Qué 't hé ta bère,
Puch qué nou 't toque la doulou
De toun aymadou.

Bounsé dounc, la bère Lole,
Dens toun cô, dinque douma,
U dous soumelh pousque plaça
Lou qui 's desole,
Et qu'aü rebelh pousques ayma
Lou qui hès belha !

Le genre pastoral était tellement entré dans les goûts des Béarnais, que bien des esprits s'y essayèrent: l'un des descendants du maréchal de France de Gassion, — on ne sait pas au juste si ce fut le président ou quelqu'un de ses frères,—lui consacra deux sonnets, dans le genre des sonnets si savamment étudiés de Goudelin. Le suivant passe encore pour être la fine fleur des bergeries béarnaises :

Quoan lou printemps, en raübe pingourlade,
A heyt passa l'escousou deüs grauds rets,
Lou Cabiroü per boums et garimbets,
Saüteriqueye aü mieytan de la prade.

Aü bèt esguit de l'aübe ensafranade,
Prenen la fresque aü loung deüs arribets,
Mirailla és ba dehens l'aygue argentade;
Puch seü tucoï, hé cent arricouquets.

Deüs câs courrens, craing chic la clapiteye;
Eth se tien saüb : mès en tan qui houleye,
L'arquebusè lou da lou cop mourtaü.

Ataü bibi, chens tristesse, ni mieye,
Quoan ù bèt oueil m'ana hà per embeye,
Aü miey deü cô, bère plague leyaü.

On attribue au médecin Théophile Bordeu, de la vallée d'Ossau, l'auteur des célèbres *Lettres sur les eaux minérales du Béarn,* une chanson d'une allure quelque peu embarrassée,

Digitized by Google

qui rappelle de loin le ton obscur de la vieille *Canso* romane. Quelle était cette belle parente préférée de Bordeu, le médecin si tendre, en quittant ses proches ? Je ne sache pas que l'on ait cherché à violer le secret du poëte. Contentons-nous donc de l'hommage, sans connaître la divinité à laquelle il était adressé :

Pay, may, rays et sourines,
Berès-sos et nebouts,
Beü-frays, couziots, couzines,
Are ep counechi touts.

Cadu hère mérite.
En aqueste maysou :
Touts à regret qu'eüs quite
Hillot, lur serbidou.

Caücu 'm prègue de dise
Dab quaü me plazeri,
Et chens qu'arré desguise
Loquaü mey aymeri.

Moun cô tien lettres closes,
Qui yamey nous saüran,
Que quoan œiullets et roses
Las segues pourtaran.

Lous homis, touts amasse,
Baüdamen baü plaça :
A touts, Diü bé que hasse !
Qu'eüs bouille counserba !

Mey la madamiselles
Quin se pouyren mescla ?
Plus soun yeunes et belles,
Plus las caü sépara.

Ataü coum enter mille
Se coueilh la bère flou,
Ataü dens ma famille
Coueilherey moun amou.

Lou curious qui 'm demande
Tout haüt de m'esplica,
Per acô bém coumande
De nou jamey ayma.

Digitized by Google

Incounegude aymable,
Tu même n'at saüras;
Et per plà qui m'acable,
Moun secret n'es dist pas.

A moun atye, on endure
Taüs maüs, chens s'en benta :
La noueyt la plus escure,
Toustem qu'eüs deü cacha.

Pay, may, rays et sourines,
Beres-sos et nebouts,
Beüs-frays, couziots, couzines,
Hère qu'ep aymi touts.

Il est temps de nous arrêter dans ce dénombrement et de ne citer que les noms de Mesplés, de Hourcastrémé, de Bonnecoze, qu'un éditeur dévoué à la littérature béarnaise a placé, avec raison, à la suite de Despourrins, dont ils furent souvent les heureux imitateurs et les émules. Toujours est-il que nulle part, dans le midi de la France, la chanson pastorale n'eut autant de vogue que dans le Béarn du XVIIIe siècle.

Ce ne sera presque point nous séparer des poëtes que nous quittons, en fixant notre attention sur l'œuvre d'un fabuliste dont le nom n'a pas été encore définitivement fixé.

En 1776, paraissait à Bayonne un volume remarquablement imprimé, avec le titre gravé aux armes de cette ville et un portrait de La Fontaine en médaillon, entouré d'attributs en regard. Au titre, un second médaillon, presque intentionnellement déguisé dans les ombres, porte écrit : *Sumptibus* F. B. D'après M. le Dr François Batdebat, de Vic, petit-fils de François Batdebat, ce dernier, qui a été pris parfois pour l'auteur des Fables, n'en aurait été que l'éditeur. Personne ne peut être mieux informé que M. le Dr Batdebat, et il restera à trouver le nom du trop modeste imitateur de notre grand fabuliste. Les *Fables choisies de La Fontaine en vers gascons,— Fables causides de Lafontaine en bers gascouns,* — sont au nombre de cent seize.

Pour mettre le lecteur à même de comparer les imitations avec les inimitables originaux, prenons, dans cette *Comédie à cent actes divers,* des apologues qui soient dans la mémoire de tous nos lecteurs.

Digitized by Google

LA LÉITEIRE É LOU POT DE LÉIT

Perrète, le broye leitéire,
Dab un pot de léit frés tirat,
Plan pausat sus le cabedéire,
Un matin anabe au marcat.
Per drilla biste mé lauyéire,
Pres abé simple coutilloun,
Yaquete blanque, ibe drapéire,
Lou coulet, souliès chéns taloun.
Atau troussade, alérte é nete,
La balénte toute soulete
Hasé lou counde dab lous dits.
Trente tasses à chis ardits,
Mounten à tan : bé cau que croumpi,
A meigns que la corde ne roumpi,
Un cén d'éous per abe poulets.
Lous renards seran bien adrets
Si n'en éi trente pàs de réste.
Que si your d'obre ou your de héste,
Se coundi plan, chéns me troumpa,
B'en auréi quinze sòs dou pà.
Un porc croumperéi à le hale :
De glan, de bren é de goudale.
Qu'ou naurirei cinq ou chis mes.
Quén sera gros é de boun pes,
Qu'ou trouqueréi per ibe baque.
La baque que betérera,
E lou betèt que sautara,
Quén lou largueréi de l'estaque.
Sus aco Perréte ente haut
Llébe le came, é héi un saut;
E lou piché, chéns prene garde,
Que héi tabéi dus biroulets.
Lou leit, lous éous é lous poulets,
Tout s'en es anat en moustarde,
Lou porc, le baque é lou betet.
Com lou curé de Bagnoulét,
Touts que hém castéts en Espagne.
Couan d'esprits baten la campagne!
E couan de pècs mau-abisats
En projets se soun roueinats!

LA GRAOUILLE É LOU BÉOU

Sedude siou bord d'ibe arrouille,
Ibe moustouse de graouille,

Digitized by Google

Qui n'ére mé grane qu'un éou,
Espiabe le taille d'un béou
Qui pâché proche sur le lane.
Embeyant de bade auta grane,
Que s'ostire, en disen : Espiats,
Es pou, ma so? — N'en aprochats.
E'dés hingla. B'y soun adare ?
Disets, ma so.— Noun pas encouaro.
— N'en aurei cependén l'affroun ;
Prenets garde ; à le fin b'y soun ?
— Ni mé, ni meigns. Tant s'ére hinglade,
Que le pet se l'ère crebade.
Lou mounde es plei dequere yén
Qui crében à force de bén.

Tout cela est plein de bonnes intentions, sans doute ; mais il faudrait oublier le modèle, ou savoir se trop complaire aux choses patoises, pour y trouver de très-grands agréments.

CHAPITRE QUATRIÈME

La poésie patoise à Toulouse. Les productions légères y furent rares. — Le *Vigneron content*, chanson ; — Seré, Vers au premier président du Parlement ; — Pastiches attribués à Gui du Faur de Pibrac et à Goudelin ; — Chanson sur le ménétrier Poncet ; — le *Miroir toulousain* (*le Miral moundi*), poëme en vingt et un livres.

Tandis que le bas Languedoc et le Béarn se livraient à d'innocentes futilités poétiques, la poésie patoise suivait un tout autre cours à Toulouse ; on se récréait peu dans la vieille cité parlementaire, académique et dévote ! Les esprits y étaient contenus et peu portés aux libres aspirations du siècle.

Les productions légères y furent rares. En 1705, un rimeur badin, dont le nom ne nous a pas été conservé, y célébra, dans la chanson suivante, la richesse des dernières vendanges, que l'on avait crues d'abord compromises par une longue sécheresse.

LE BIGNAYROU COUNTENT

Soungen à fa trinqua le beyre,
Reboundan nostres pessomens,
En joyo passen les moumens ;
Y a may de bi qu'on nou pot creyre :

Digitized by Google

Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Cadun, ramplit de coubezenço,
S'esclafo per gaigna d'argen.
Yeu preni le tens coumo ben,
E dan le bi preni patienço:
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Que Mars pertout porte la guèrro,
Que boute tout dessus dejouts,
Que nou y ajo pilo ni crouts,
N'ey d'autre soüén que ma piccèrro:
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Que 's partisans sarren lour bourço,
Que 's guerriès de glorio sion ples.
Que 's galans sion dins les plases,
Le boun bi soul fa ma ressourço;
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Que 's marchans fascon banquorouto,
Que 's Percuraires pelen d'al;
Quan moun bentre 's ple coumo cal,
Tout moun soucy cour en derouto;
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Que les ministres d'Hypoucrato
Diguon que le bi blous fa mal;
El es un sirop pectoural
Que nouiris le corè la rato:
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Joüenesso, que l'amour goubérno,
N'emplouyets pas ta mal le tens;
Proufitats des douces moumens
Qu'on passo dins uno taberno:
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

D'ambe le Diu de la bereigno
Angan coumbatre per jamay;
E d'ambe les canous del chay.
Fascan-nous la guerro qu'enseigno:

Digitized by Google

Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Fad' aiguo, liquou malfoundido,
Flaquo nöüirisso des moutis,
Nou trebles jamay nostres bis
Que quan seren lasses de bido :
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins!

Coumo per forço 'l tens nous passo,
Le nous cal passa tour à tour ;
Passen à beure fèyt é jour,
Rigan è canten tous amasso :
Bibo, bibo, bibo le Diu des rasins,
Que nèguo toutis les chagrins !

En 1711, le dimanche gras, ramenant les *passe-temps carnavalesques,* si prisés au siècle précédent, le premier président au Parlement, de Berthier-Mailholas, agréait une prétentieuse mascarade de l'invention du sieur Seré. « Le bal étant chez » Monseigneur le Premier Président, le sieur Seré s'y rendit » avec quatre de ses amis, tous habillez dans le goût de nos » anciens Tectosages: il étoit précédé de quatre hautbois qui » jouaient la marche des *Moundis* (Toulousains), et suivi d'une » troupe de musiciens masquez. Il se plaça d'abord au milieu » du Cercle, qui étoit des plus distingués et des mieux choisis, » et, adressant la parole au digne Chef de notre auguste Sénat, » il prononça gracieusement son discours en vers toulousains... » *le Poble moundi à Mounseignou le Prumiè Presidèn.* »

Est-il besoin d'avertir que Seré accumula louanges banales sur louanges. Le président de Berthier venait de Pau, où l'avaient suivi les vœux des Toulousains :

Pau, que courreys bostr' equitat,
L'y fa del que l'ajats quitat ;
E quant boun angueguets l'afforo,
Nous autres cridaon biafforo;
Toutis, au podi proutesta,
Eron ples de l'aisso-m'esta.
Ni l'Oupera, dan sas Mandorros,
Ni les Coumediens, dan lours Gorros,
Ni les Ourbietans del Saly,
Ni las Obros de Goudouly,

Digitized by Google

Ni nostros ta jantios Moundinos,
Re nou nous poudio fa jouinos:
Nostre cor triste, ambe passiu,
Bous desirao per assiu.
Més, taléu que la Renoummado
La noubèlo auguèc semenado,
Que les bots qu'ablon faits per bous
Eron estadis toutis bous,
Que le Rey, coumoul de justiço,
Bouilho que Toulouso bous bisso
A la testo de soun Palays,
Labets tournèguen toutis gays.
Aro qu'ets sietat dins la plaço
Ount qualqu'autre de bostro Raço
A ta pla fayt bale las Leys,
Pel serbici de nostres Reys,
Qu'en santat Diu bous y mantengo;
E, per pla fini moun arengo,
Que le Cel claufisco de bes
Madamo, é la Filho tabes.

Je rapporte aux productions du XVIIIe siècle divers pastiches en vers, dans l'idiome toulousain, qui ont trompé quelques critiques.

Dans une dissertation déjà ancienne[1], j'ai démontré qu'une chanson attribuée à Gui du Faur de Pibrac, l'auteur des célèbres *Quatrains* et des *Plaisirs de la vie rustique,* qui l'avait supposait-on, composée sous l'inspiration de son violent amour pour Marguerite de Valois, reine de Navarre, dont il fut le chancelier, était écrite dans un langage incorrect, relativement récent, et dans une manière qui n'est nullement celle du XVIe siècle. Les deux derniers couplets le feront suffisamment comprendre:

Soun pas qu'un petit coumpagnoun,
Paoure seignurot de bilatge;
Mes boli demoura toutjoun
Dedins bostre reyal serbatge.

Del Nabarès, le jouen reyet,
Dits qu'es bostre marit et mestre;
Yeu soun pas que bostre baylet
Et tout moun bounhur es de l'estre.

[1] *Dissertation sur une chanson attribuée à Gui du Faur de Pibrac* dans les *Mém de l'Acad. des sc. de Toulouse*, 1852, série 4, tom. II p. 113.,

Digitized by Google

Je disais, à ce propos : « Dans quelle occasion cette chanson, » adressée à Marguerite, a-t-elle été composée? On peut croire » que le poëte a traité un sujet de pure fantaisie. Connaissant » ce que l'histoire raconte des amours de la reine de Navarre, » il aura voulu mettre en scène un des seigneurs de sa cour, » épris de cette princesse, de Pibrac peut-être, que l'on s'est » plu à représenter comme un de ses plus zélés chevaliers ser- » vants.

» Ce que nous apprend de Lafaille vient en aide à cette sup- » position ; l'annaliste de Toulouse dit: « *Il est certain qu'il y a* » *quelques preuves de la passion de Pibrac pour cette princesse.* » *Il se chante encore en ce pays une chanson gasconne, qui com-* » *mence:* « *Marguerite, mes chères amours, écoutez la chansonnette* » *qui a été faite pour vous* », *que la tradition dit être de la façon de* » *Pibrac*[1]. »

» Certainement, telle que nous la possédons, cette chanson » est postérieure à l'époque à laquelle de Lafaille écrivait son » histoire de Toulouse. On peut donc penser qu'un poëte du » XVIIIe siècle, s'inspirant de ce passage, aura repris ce su- » jet et l'aura traité dans le goût de l'idiome du temps.»

Là ne se borna pas cette déplorable tentative : des pièces de vers attribuées à Goudelin circulèrent longtemps après la mort du grand poëte. On crut, ou l'on fit semblant de croire à leur authenticité, tandis que la plus légère attention aurait suffi à es rendre à quelqu'un de ces faussaires dont le suprême bonheur consiste à mettre en défaut la sagacité de la critique littéraire.

Le premier, croyons-nous, qui se soit laissé prendre à cette mystification, est l'abbé Louis d'Aignan, vicaire général à l'archevêché d'Auch, qui en enregistra quelques-unes dans un volumineux recueil de documents historiques[2] restés manuscrits.

Goudelin avait célébré dans ses vers une beauté imaginaire,

[1] *Ann. de la ville de Toulouse*, tom. II, pag. 357.

[2] *Mémoires pour servir à l'histoire du diocèse et de la ville d'Auch*, 12 vol. (Bibliothèque d'Auch.)

Digitized by Google

sous le nom de Liris ; Liris, dont il nous a dit : « *Noum imaginat de mestresse, coumo Cloris, Philis, Floris* [1] ». De Lafaille, son biographe, a ajouté cette glose au commentaire de Goudelin lui-même : « Liris, dit-il, est le nom feint d'une maî» tresse poétique, car il n'en eut jamais de véritable, quoiqu'il » paraisse fort tendre dans ses vers [2]. » La tendresse de Goudelin était, en effet, une tendresse de tête, non de cœur; un prétexte à des compositions délicates, d'où toute passion se trouvait bannie. Que devient, dès lors, l'épitaphe de cette jeune Liris, à laquelle l'abbé d'Aignan a ajouté créance ? Goudelin l'aurait composée, pensait-il, et M. Dumège l'a répété [3], à l'occasion de la mort d'une tendre amie à laquelle il allait être uni.

La voici :

Nou cercas pas may sur la tèrro
Aquelo qu'ey cantat jouts le noum de Liris :
Descendudo del cèl, éro aissiu estrangèro;
Es tournado dins soun pays.

Ce ton suffisamment ému n'était certes pas celui de Goudelin, ni de son époque; l'idiome tranche du tout au tout avec celui du XVIIe siècle.

L'abbé d'Aignan a recueilli, en leur attribuant des dates précises, deux autres prétendues compositions de Goudelin. Dans la première,—elle aurait été de 1627,—le poëte, touchant alors à la cinquantaine, exprimait ses dédains pour la fortune: lui, avocat au Parlement, n'ira pas criailler aux audiences pour de l'argent; il aimera mieux attendre la mort inévitable, au choc des verres, en célébrant la bonne chère et l'amour.

Que tout cela est loin de la pensée, des sentiments de l'auteur du *Ramelet,* de ce gai convive qui ne manquait pas un

[1] *Las Obros de P. Goudelin: Countro-tu, libret, et per tu*, pag. 70.

[2] De Lafaille, *Lettre de M. XXX à un de ses amis à Paris*, en tête de certaines éditions des œuvres de P. Goudelin

[3] D'après M. Dumège, *Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, tom. IV, pag. 87, M. d'Aignan aurait ajouté foi à la mort d'une jeune personne de condition, aimée de Goudelin, et au sonnet en français que Goudelin aurait composé à cette occasion. Rien ne ressemble moins au français, si français il y a, de Goudelin, que celui de cette pitoyable imitation.

Digitized by Google

repas où l'amitié le conviait, qu'il animait de ses saillies; où plus d'une fois il s'oublia peut-être, mais qui chanta les plaisirs de la table sans forfanterie, en attendant d'exprimer les graves méditations que la pensée de la mort lui inspirera en des stances capables de remuer l'âme la plus stoïque.

Citons les vers apocryphes, qu'un peu de réflexion fera exclure des productions du XVIIe siècle. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'insister.

A MOUS AMICS

Se l'argen, pla gaignat et que s'en ba d'augido,
Serbissio brabomen per estira la bido,
De maytis, al palays, aniriey playdéja;
Cado joun m'entendrion crida, cascailhéja,
Et cado joun tabés, dedins ma dinharolo,
Farioy toumba l'escut et beleu la pistolo.
Alaro sé la mort, siô de joun, siô de neyt,
Benio per m'agaffa, de pès ou dins le lieyt,
En li dounan d'argen, beleu miéjo carrado,
Rembouyarioy pla leng aquelo descarado.
Més, on nou pot croumpa le joun, le mes, ni l'an:
Debès le negre clot quadun ba debalan;
Et, per so qu'es atal, bau pas à la persuto
D'un bonhur mal bengut que leau se met à futo
Beougan dounc, amiguets, sen sabe se douma
La mort, coussi quicon, d'un rebès de sa ma.
Nou nous tramettra pas oun soun loutjats les payres
Des arrières-aujols de nostros bieillos mayres;
Et fascan retrouni les arbouts d'alentour
Del noum de Carmantran et del noum de l'Amour.

La seconde pièce, portant aussi une fausse date, est de la même main. Je me contente de rappeler que Goudelin fut souvent invité à réciter des vers aux solennités des Jeux Floraux, au 3 de mai ; mais qui pourrait reconnaître dans ce langage embarrassé, en voulant être imitatif, le large idiome propre à notre éminent poëte ?

SOUNET DICTAT A LA MAYSOUN DE VILLO

LE 3 DE MAY 1641

Me fau biel; mès dabord que rebordis la prado,
Que le bosc retrounis del cant des auzelous,

Digitized by Google

Et que, per bous serbi l'audourouso ramado,
Tout le pays moundi se mirgailho de flous.

Labets, del très de may que tant et tant agrado,
Me soubent, Moussurs, et me rendi jalous
Des dictayres per qui l'auta de la Daurado
Benazis le presen may noble et may gaujous.

Les que ouèy dreytomen, ou per cop d'éscasenso,
Recebran las fabous de Madamo Clamenso,
Nou se negaran pas al riu del débrembié ;

Jamay le temps auriu nou flapara lour glorio ;
Et per toujours gandi lour dousseto mémorio,
Nostro Pallas l'escriu sul trounc de l'oulibié.

Tirons encore du recueil de D'Aignan deux épigrammes :

EPIGRAMMO

La néyt, Maubert fèc un fal pas,
Amb'un picharrou jouts le bras
Tout plé d'aquelo licou roujo
Que n'escupis pas nostro goujo.
Alabets, le nas esclafat,
Et le gardo-bi tout coupat,
S'escridet, de malo coulèro :
« Bacchus, que toutjoun as poupat
» Aquelo leyt de nostro terro,
» Per me remettre del grand cop
» Qu'a fayt de moun nas un esclop,
» Baillo-m'en un autro chicherro ! »

Mânes de Gondelin, pardonnez au rimeur qui vous a fait une pareille injure !

Le sixain suivant a encore moins de valeur :

EPITAPHO

Desempey sa sasou primaygo,
Jean n'abio jamay beugut d'aygo ;
Més, un cop, tant de bi prenguét
Qu'en passan le riu s'y neguèt,
Et la mort, aquelo embriaygo,
Dins aquel clot l'enfounsisquet.

Après ces méchants pastiches, pris au sérieux par l'abbé d'Aignan, venons-en à ceux que M. Dumége a mis au jour, en

Digitized by Google

leur accordant une entière confiance et en les encadrant, comme on devait s'y attendre, dans des broderies de sa façon, en les disséminant un peu partout.

SOUNET

Quan le soulel junenc clarejo sus tupèls,
Que las garbos, pes camps, soun de ros azagados,
Dins la prado, Liris ba mena sous troupèls,
Et la flou s'espelis dejouts sas pesegados.

Ja las Nymphos, la nèyt dins les rocs amagados,
Les Satyris cournuts, miéjis bestits de pèls,
La benen tourneja sur las herbos segados
Et danson en fasen tinda les quiscabèls.

Elis penson, sampa, qu'es aribado l'houro
Oun, lasseto del Cel, et per se fa pastouro,
Ambe nous aus Vénus se ben accoustuma,

Nou me n'estouni pas, car sur toutos caousido,
Ma Liris es autan, et belèu may poulido;
Mès soun cor es tourrat et nou bol pas ayma.

Les vers qui suivent ne valent ni plus ni moins que les précédents :

A MOUN BOUSQUET DE SENTAGNO

SOUNET

Creys et beni grandet, bousquetou de Sentagno,
Sens abé cap de poou que l'aouratge emmalit,
Ni l'ardento calou de l'estiu adalit
Te poscon jamay fa suffri qualquo magagno.

Obé, creys bitomen, prép de nostro mountagno;
Noun pas per jou, caïtiu et paoure pastourèl,
Noun pas per capela moun pichounet troupèl,
Ni tapauc le gandi de la nègro lagagno.

Per tout aco, bousquet, n'angos pas t'ennayra;
Per jou, per moun troupèl, fay so que te playra,
Mès creys per la beoutat que me ten en serbatge :

Car m'a dit et proumés, el a déjà loungtemps,
Que, quan nous tournara le muguetat printemps,
Bendra prendre le fresc jouts toun nayssen fuillatge.

Digitized by Google

Quel est le malavisé qui pourrait même entrevoir la grande manière de Goudelin dans de telles conceptions, conduites avec une visible indécision et en un langage récent et tourmenté ?

Mais voici qui appartient tout entier à l'imagination trop féconde du dernier historien de Toulouse : « C'est dans ce lieu » (Saint-Agne), qu'il (P. Goudelin) a composé une partie de ses » plus agréables poésies, et c'est aussi dans ce village que l'on » a retrouvé plusieurs de ses sonnets inédits, où la délicatesse » de l'expression ajoute encore au charme de la pensée[1]. »

Citons donc encore, d'après M. Dumège, quelques-uns des vers portés par lui au compte de Goudelin, plus mal choisis, s'il se peut, que les précédents. Ce sera d'abord une imitation de Tabourot :

Marty s'emmeno dejeuna
De sous amics, quatre et may siès,
Et nou despen que cinq dignès
Per les fa, sa dits, tampouna.
Jacquinot d'ambél fa dinna
De moundé pla may que Marty,
En fan d'argen mens desparty :
Mes digats que soun un palot
Se me perdets enta Marty,
Per me trouba chez Jacquinot.

Après cette rapsodie, vient le dialogue suivant, d'une facture toute moderne :

LE PAOURE ET L'HOME PIETADOUS

LE PAOURE

Moussur, al noum de la Biergeto,
Al noum des Sants et par l'amour de Diou,
Fasets, se bous play, l'aymounéto
Al paoure affamat et laitiou

L'HOME PIETADOUS

Attendets, moun amic; as gousses de la bordo
Ban douna leou lour pa de bren;
Jangolon dins le chay, cridon misericordo :

[1] Dumège, *Histoire des institutions de la ville de Toulouse*, 1846, in-8° t IV, p. 86.

Digitized by Google

Paoures bestious ! an pla talen....
Se ne resto, boun dounaren.
La caritat bol et proutesto
Que, soun pot, d'aquel pa bous aujats un retal ;
Mes, avant l'estrangé, acos es sans contesto,
Cal serbi las gens de l'oustal.

J'arrive jusqu'au bout de mon ingrate tâche, pensant accomplir un devoir, afin de ne plus laisser s'égarer les esprits à la suite de tant de fausses appréciations. M. Dumège a dit d'une chanson sans valeur, qu'il a intitulée *la Violette :* « Cette » chanson est attribuée, dans plusieurs manuscrits, à Pierre » Goudelin;[1]» il lui eût été certainement impossible d'en fournir les preuves. Voici textuellement ces deux méchants couplets

LA BIOULETO

Biouleto
Nenetto,
Toutjoun aoudourouso,
Aounou de Toulouso,
Beni m'embaouma.
Zephir te caresso,
E ma soulo mestresso
Me pot may charma.

Fresquetto,
Doucetto,
Quan ben dins la prado,
Ma Liris agrado
A toufis les èls.
Dins soun cant plus mendre,
Bous creiriots entendre
Le cant des angèls.

Toulouse, au XVIe siècle, eut deux ménétriers de grand renom : le *gentil* Mathelin et le *gaillard* Ponset, chez qui, au dire de Claude Odde de Triors, les étudiants de l'Université, « *ces nobles enfants Minervaux* », comme il les appelle, allaient « *gyroueter la volte*[2]. » Ce serait pour rappeler le souvenir de Ponset qu'auraient été composés, toujours à en croire M. Du-

[1] Dumège, *Institutions de la ville de Toulouse*, t. I, p. 407.
[2] *Joyeuses recherches de la langue Tolosaine.*

Digitized by Google

mège, les couplets suivants, qui ne peuvent passer pour appartenir ni au XVIe, ni au XVIIe siècle.

CANSOU

Le Printemps, l'Estiu et l'Autouno,
Que bal tant lorsque Mars la souno,
Et l'Hiber qu'a le nas fresquet,
Moussu Pounset
A toutjoun set.

Se d'un aucat, lebraut, ou poulo,
Bous l'imbitats à fa rigoulo,
D'oublidas pas le boun binet :
Moussu Pounset
A toutjoun set.

Se l'emmenats à la campagno,
Per fa dansa bostro coumpagno,
Nou debrembas pas le binet :
Moussu Pounset
A toutjoun set.

Ainsi, une anecdote sur la passion de Pibrac pour la galante reine de Navarre; le nom de Liris, nom poétique et de fantaisie, imaginé par Goudelin; le peu de soin que celui-ci, en vrai poëte, prit de sa fortune; son petit domaine de Saint-Agne, de jour en jour plus réduit; la réputation de grand buveur laissée par Ponset, ont suffi à fournir les sujets de cette longue suite de choses rimées que réclame le XVIIIe siècle, sans que la muse toulousaine ait eu à en retirer le moindre honneur.

Nous quittons enfin les petits vers, sauf à y revenir bientôt, pour nous intéresser à une composition de très-longue haleine, — tout un volume, — sur un sujet moral et religieux, conduite d'après un plan nettement arrêté: je veux parler du *Miroir toulousain — le Miral moundi, pouèmo en bint et un libre,* — imprimé à Toulouse en 1781.

Une difficulté se présente tout d'abord: qui fut le véritable auteur de cette œuvre, au moins considérable? Je vais en dire ce que j'en sais :

Le privilége du Roi du 17 avril 1782, placé à la fin du livre, dit textuellement : « Notre amé, le sieur Hillet, nous a fait

Digitized by Google

» exposer qu'il désirerait faire imprimer et donner au public » un ouvrage de sa composition, intitulé *le Miral moundi,* » poëme dans l'idiome gascon. »

Le poëme paru, il fut annoncé dans les *Affiches*, de Toulouse du 14 août 1782, avec cette indication : « Se vend chez » le sieur Hillet, bourgeois, rue Saint-Rome, bout de la rue » des Gestes. »

F. Dufour, dominicain et censeur royal, ne nomme pas l'auteur de ce poëme, « *écrit,* dit-il, en langue toulousaine, et qui » lui paraît en son genre un morceau de bonne littérature. »

Bonnefon, adressant un quatrain laudatif au poëte, a évité d'écrire son nom :

On ne peut, cher N...., qu'admirer ton ouvrage.

Mais il est vrai aussi qu'on a désigné comme auteur du *Miral moundi* un religieux, duquel je n'ai rien pu savoir: M. Dumège l'a nommé P. Napian[1]; et M. Pierquin de Gembloux, qui fit souvent un si maladroit usage des notes bibliographiques dues à l'invention de M. Dumège, a dit : Napian, P. doctrin[2]. Enfin M. Dumège a fini par écrire : le poëte Hillet ou Napian [3].

Arrivons à l'œuvre elle-même, à cet ouvrage « rempli, » comme le disait le rédacteur des *Affiches,* de morale et de » théologie ».

Ecrite dans un excellent langage, elle sert à bien fixer l'état de l'idiome toulousain à la fin du XVIIIe siècle; c'est le tour patois dans toute sa pureté triviale, sans que jamais la forme poétique vienne le relever. Dans ce travail didactique, l'auteur, terre à terre, dira, n'importe comment, toujours quelque chose :

Per fissa l'atentiu, per te bira la son,
Moun bers, coussi, coussi, dira toutjoun quicon.

Or, dans le cours de ses vingt et un livres, celui-ci s'est proposé de tracer de la vie humaine un tableau fidèle, *mi-*

[1] *Statist. gén. des départ. pyr.* Toulouse, 1829, 2 v. in 8, t. II, p. 314.
[2] *Hist. litt.. phil. et bibl. des patois* Paris, 1841, p. 298
[3] *Histoire des instit. de la ville de Toulouse.* 1846, 4 vol., t. IV, p. 4.

Digitized by Google

rain où chacun, en se regardant, découvrira les vices et les ridicules de son temps, et pourra ainsi s'améliorer en suivant les leçons qui en découlent.

Dans le prologue, après sa profession de foi catholique, après avoir « *jeté* », sans trop de façon, *son cœur au divin Esprit:*

Tè, tegiti moun cor; lebo-lé se te plai,

il s'adresse au Toulousain, dont il se fait le guide, dans l'espoir de l'amener à la perfection.

C'est d'abord la peinture du Paradis terrestre, avec les fantaisies connues, qu'il trace. Tout allait pour le mieux dans ce lieu de délices :

L'agnél sul quioul del loup se boutabo à chabal,
Pei le gaulem deju l'y lecabo le coual

Mais survint la chute des premiers parents et, avec elle, *le dégel* du siècle d'or :

Atal del siecle d'or coumencèc le degèl.

L'homme y laisse toute sa dignité :

L'homé faït à l'escur, quand banto la bezougno
Des parens amagats descluco la bergougno,
Dins uno tuto bibo en fourçan les tenous
S'espelis d'un yoou coüat et beleu bermenous ;
L'homé, l'homé ta fier, aquel mestre del moundé,
Que nou bouldra, tantos, que degus le segoundé.
Aro naïs en plouran, et n'a d'autré secours
Que nostro coumpassiu, sa fleblesso et sous plours.

Entré dans la vie par cette voie douloureuse, l'homme aura à lutter à tous ses âges contre les instincts vicieux : enfant, déjà plein de vanité, il résiste à ses parents. Suivez l'auteur dans le portrait, quelque peu chargé, qu'il oppose du fils d'un conseiller au Parlement à celui du fils d'un savetier :

Mès perqu'en sul prepaus d'aquelo suffizenço,
Que fa que bol abe per tout la préférenço ;
Bous boli diberti del fil d'un Counseillé.
Que me ben, tout escas, d'ambel fil d'un Grouillé :

Aquesté qu'a pres jour dedins uno barraco,
D'uno raço que put de paurièro qu'enraco,

Digitized by Google

Que manjo de mistras raromen soun sadoul,
Qualque cop de baudano et souben de pa soul,
Et, tout espélhoundrit, per se curbi la tésto,
Qu'emprounto un biél capél qu'un peilharot l'y présto ;
Que marcho pè descaus en hiber, tant que pot,
Et que s'y tén milhou qu'aquel que n'a faït bot,
Dount les paréns coumus soun de garraboutaïres,
Et le maï renoummats soun qualques encantaïres
Et que tabé n'aprén, per touto educatiu,
Que ço que cal sabé per fa sa bacatiu ;
Que nou parlo que pego et lignol et sabato,
Et mai qu'en ne parlan se palusso et se grato ;
Mostro dins tout ço qu'es soun inférioutitat,
Coumo le Moussureu sa superiouritat.

Bejats-le coussi marcho ambé sa mino hagardo,
Quand se beï rebestit de ta poulido fardo ;
Coussi porto le cap et coussi se tén drét.
Plaço, que le Moussu passo praquesté énd ét;
Diriots que sa cargat la raubo de soun paire,
Et que tabé s'a prés le sati de sa maire :
La goujo et le laquaï courren per le serbi,
Et le petit grapau s'y faïssouno à rabi :
Nou pren de nouïritut que ço que maï le flato,
Manjo de bèl pa blanc et de car que s'esclato:

Nou bèï d'un el risent et n'a de soucietat
Qu'amb'aquelis que soun coum'el d'un naut estat.
Perço qu'aquélos gens, uflats de lour noublesso,
Counton per mens qué rés le paure et sa bassesso.

De tout aco farcis soun imaginatiu :
Le gus et sous peilhots l'y faran coumpassiu ;
Nou le regardo pas, et s'au fa le capigno,
Et, s'attendets un pauc, beïrets que le graupigno.
Sourtissets-le deforo, ou l'effan courroussat
Ba s'en prene à bous aus de l'abe pas cassat ;
Dins sa maissanto himou fa le drac coumo quatre,
Et, per le fa cala, l'autre bous caldra battre !

L'enfant passe par les écoles, et le jeune homme arrive à la saison des amours. Notre moraliste aura là un beau champ d'observations à faire et de conseils à offrir. Il n'y manque certes pas :

Aro ben la Mestresso ambé tout l'attiral,
Qu'a coustumo d'abé quand bol fa maï de mal ;

Digitized by Google

Se soun pot sabourous coubido ta tendresso,
Et se soun el beziat palpugo ta jouenesso,
Ten, moun fil, ten toun cor, sarro d'ambé las mas,
Sarro d'ambé las dens, que nou t'escapé pas ;
Regardo le malhur qu'un fol amour carrejo,
Et sul malhur d'autrui fai t'en passa l'embejo.

De même qu'il a cherché à détourner le jeune homme des dangers de l'amour, il veut le préserver des systèmes philosophiques et le maintenir dans le giron de la foi religieuse la plus pure. Il conseille à son élève, ainsi protégé, de faire choix d'une honnête occupation. A ce propos, il se met lui-même en scène, et se plaît à proclamer son goût pour l'idiome toulousain :

A jou me plai d'escriuré en ma mairalo lengo.
Qui me bol, ou qui nou, que me laissé ou me prengo ;
Boli diré quicon del moundi que m'ei prés :
Le lati n'es pas grec, ni le moundi francés.
Cado lengo a soun tic, ambé sas beziaduros,
Soun sen, sas espressius, sas coulous, sas pinturos.

Le moundi me parés mai ritché et mai gaujous,
Le francés à bél tal mai paure et mai serious ;
A cado mot hardit bous fa la reberenço,
Le moundi tout estrous dits tout coumo s'au penso,
Et tal mot à Toulouso es poulit coumo un soou,
Qu'à Paris, s'èro augit, fario trambla de poou.

Coumpari le francés à la fillo moudèsto,
Qu'a pèno, per pudou, gauzo leba la tèsto.
Le moundi plus alerto, amb'el coumpai gascou,
Pano per tout ount pot ço que trobo de bou ;
Dins l'affrountat lati, dins la beziado grequo,
Al calel catalan fara brulla la mèquo.

A cette occasion, l'auteur ne sait pas s'arrêter ; à l'éloge du langage toulousain il associe celui de Goudelin, qu'il a pourtant si peu imité.

Vient ensuite le choix d'une profession ; il demande à celui qu'il a pris à tâche de diriger :

Digos-dounc que bos estre ? ou Bourgés, Negoucian,
Ou Mounge, ou Capela, Magistrat, Artizan ?
Banomen flatarios toun himou paressouzo,
La cal enluzenti per tant que sio rouillouzo.

Digitized by Google

Passant en revue les différentes positions, il s'arrête à faire un pompeux éloge des ordres monastiques. A ses propres conseils, il ajoute ceux d'un vieillard qu'il fait intervenir dans son récit. Celui-ci hait par-dessus tout l'hypocrisie :

Siots dounc sagés, effans, mès que bostro sagesso
Nous bous fasco pas prené uno routo traitesso;
Oun troumpan Dius et l'Homé, on ba de siec cap bat,
En se fan le bel noum d'hypoucrito acabat.

Enfin, comme couronnement de l'œuvre, arrivent les regrets d'un second vieillard, pleurant le temps de sa jeunesse follement dépensé :

Adiu, jantio jouenessso, adiu per tout jamai!
T'ei bisto que fugios per nou tourna pas mai :
Me laissos la doulou dins ta courto durado,
De t'abé soulomen en passant caressado;
Et quand ei mai crezut t'estregné fortomen,
Labets t'es abalido, helas! subitomen.
O tems desprouflat! ount sense retengudo,
En seguin mas passius, ma bido s'es foundudo.

Le poëme se termine par les vers suivants :

Mous amics, en pagan sous drets à la naturo,
Se soun toutis biardats debez la sepulturo;
Et m'an laissat tout soul en buto à millo mals,
Que desfizi tout homé à n'imbenta d'égals :
Ha! Mort! couro bendras per fini moun suplici?
Passo, marcho daban, garo que te seguissi.

J'ose espérer que mes lecteurs, après ces citations, ne trouveront pas trop sévère l'appréciation que j'ai plus haut formulée sur le mérite du *Miroir toulousain*.

(A suivre.) LE Dr NOULET.

Digitized by Google

LE SÉMEN-CONTRA DE MOUNRÉAL

Par l'abbé Philippe SAMARY

Voici une pièce de vers de l'abbé Philippe Samary que je crois inédite; elle a pour titre : *lé Sémen-Contra dé Mounréal, ou lé Pouéto Maurel désconcertat.* Or le poëte Maurel, berné dans cette satire, était un excellent chanoine du chapitre de Montréal (Aude), qui avait le malheur de commettre des vers plus que médiocres, et le plus grand malheur de les produire en public. Il adressa même deux odes à l'Académie des Jeux floraux, lesquelles, à son extrême surprise, n'obtinrent point le succès qu'il avait osé rêver. Un des collègues de Maurel, l'abbé de Berriac, tenta, pour adoucir ses regrets, de lui faire accroire que ses deux compositions n'avaient été éconduites que faute par lui d'avoir négligé une des conditions essentielles du concours; et, pour que l'illusion fût complète, il alla jusqu'à simuler une lettre qu'il fit passer aux yeux de l'abbé Maurel comme émanant de l'Académie toulousaine.

C'est sur ce sujet que roule le *Sémen-Contra de Mounréal*[1]. D'après les quelques lignes que M. de Labouisse-Rochefort a accordées à Ph. Samary, dans la *Préface des poésies languedociennes*[2], cet ecclésiastique aurait tenu un rang élevé parmi le clergé de l'ancien diocèse de Narbonne : d'abord curé de la Grasse, puis, à la Révolution, membre de l'Assemblée constituante, il devint chanoine et curé de la cathédrale de Carcassonne, fonctions qu'il conserva jusqu'à sa mort, arrivée le 8 novembre 1803; il était, à cette date, âgé de soixante-douze ans, étant né dans cette dernière ville le 7 février 1731.

Il semble que l'abbé Samary eût pris à tâche de tourmenter le chanoine Maurel; car, outre la pièce que nous produisons, il avait composé la *Maurelade*, comédie française, et un sonnet en patois que M. de Labouisse-Rochefort a publié[3].

Une sorte de facilité peu châtiée caractérise le *Sémen-Contra*, qui ne se fait remarquer par aucun bon côté littéraire; on y rencontre

[1] On donne le nom de *semen-contra* à des fleurs et des semences de plusieurs sortes d'armoise, employées en médecine en qualité de *vermifuges;* de là le titre significatif de la satire de l'abbé Samary.

[2] Une *préface* qui ne précéda pas de recueil. Toulouse, 1844, pag. 4.

[3] *Ibid.*

Digitized by Google

nombre de traits méchants, mais rien de ce qui constitue une ingénieuse et fine satire.

Au point de vue de l'état du patois carcassonnais, à l'époque à laquelle nous rapporte cette pièce, c'est-à-dire à quelques années avant la révolution de 89, elle nous a paru digne d'être conservée, et, à ce titre, de figurer dans la *Revue des langues romanes* [1].

Dr NOULET.

LÉ SÉMEN-CONTRA DÉ MOUNRÉAL

OU LÉ POUÉTO MAUREL DÉSCONCERTAT

Mé dision, hier, dins un oustal,
Q'un canoungé dé Mounréal
Boulguec fairé à l'Accadémio
Cadeu das fruits de soun génio.
Dé coumpousa fourmec dounc le proujet,
Diren pus bas sus qu'un sucjet.

D'abort sur soun buréou desplégec soun berbiatjé;
Per habilla propromen soun oubratjé,
Le chamarrec dé bersés franciscats
Et drollomen adounisats;
Per poudé gagna la courouno
Qué sul Parnasso Appoullon douno
Al qué sousten millou soun bol,
Dé Pégazo mountec sul col.
Nostro homé a dounc sentit l'aguillou de la glorio,
Se bol faire [uno] plaço al Templé de Mémorio.

[1] Nous publions le *Sémen-Contra* d'après un manuscrit de l'époque en notre possession. Ce manuscrit est suivi d'une courte note — qu'on lira plus loin — relative à l'incident qui motiva la composition de la pièce. Quelques corrections nous ayant paru nécessaires, nous donnons au bas de la page les leçons rejetées.

L'orthographe a été rigoureusement respectée, sauf pour l'*ü* que le manuscrit emploie dans les diphthongues *au, eu,* et dans quelques autres cas. Encore faut-il dire que cette orthographe n'est pas toujours régulière et raisonnée chez lui.

Digitized by Google

Aquel plan dins soun cap l'empacho dé dourmi ;
Le beiriox quado jour lébat dé boun mati.
A bel s'en ana al chor, aquel punt lé destourno,
Tant y a qu'un jour né sort. A soun oustal s'entourno,
Jetto soun surplis[1] d'un coustat,
De l'autré le bounet carrat ;
Dins un cantou planto l'aumusso
Et la soutano sé régusso ;
Fréto sas mas et s'escupis
Per préné bam, propromen à sous dits.

Douçomen, point dé bruch, chut, chut, laissaillé estaïré ;
Bengac pas y parla surtout dé cap d'affairé ;
Es oucupat, bol estré soul,
Et dé sa porto a poussat lé férroul.
Dédins soun cabinet, fermat coumo à la jaoulo,
Dessus un grand faoutul, asseit daban sa taoulo,
Préparo tout : ancro, plumos, papié ;
On bex aqui sur lé mestié
Tout ço qué cal per soun oubratjé
Et qué ba leou metré en usatjé :
L'enclumé per poudé fourgea
Le grand sutjet qué ba pastisseja ;
Uno peiro dount el aguso
Les traits d'esprit que ly fournits sa Muso ;
Uno réglo per adreita
Les bersés qué pouiron bouéta ;
Un pied de rey per las mésuros
Et fosso fial per las courduros ;
Dé cabillos en proufusiou
Et dé césuros proubisiou ;
Lé dictiounari de las rimos,
Un rabot ammé quascos limos,
Un gros cisel per dégroussi,
Dé pel de chagrin per pouli ;
D'estanaillos per las estivos,
Un penché per fa las sativos ;

[1] Ms.: *Surpelis.*

Digitized by Google

Un escairé per les quatrins,
Ambé un coumpas per les roundins [1];
Un tour mountat ambé sas rodos,
Un boun tournur per pla tourna las odos ;
Casqués dats ambé les cournets
Per poudé fairé dé sounets ;
Un mollé per las épigramos
Et dé papié set ou beit ramos ;
De bieillis auturs un amas
Et dé brouchuros un grand tas ;
Dé ciséoux per las découpuros,
Un dabanel per embrouilla ;
Dé couloux per fa las pinturos,
Ambé un pincel per barbouilla;
D'espissariés uno saliéro,
Per assasouna sa matiéro ;
Un martel per la martéla,
Dé colo per qué junté pla ;
Un papierat de flours de rétoriquo,
Ammél birou dount perço sa barriquo
Per fa les traoucs [2] dins les quals qu'ado flour
Posquo pla s'enjassa, per parétré à soun tour.
Les hiatus aqui soun à bélos phioulados,
Ya dé semen-contra trés ou quatré bouetados ;
Per dé soupirs et de badals,
Ny a per rampli plusieurs oustals.
On beix aqui d'instruments dé musiquo,
Ammé uno lanterno magico
Per fa bésé la rarétat
Et moustra la curiousitat.
On bez tabé plusiurs fabriquos
D'enguens per fréta las criticos,
Dé poudros per fairé boumi,
Dé syrops per fairé dourmi,
D'aoutros drogos per fairé riré.
Qué sabi, yeu, noun boli pas mai diré ,

[1] Ms.: *per fa les roundins.*
[2] On pourrait peut-être lire : *traouts.*

Digitized by Google

Car trop grand sario le trabal
D'intra dins un pus grand détal.

Les outissés dounc entindadis
Les ingrediens arrengadis,
Aqui lé pouéto noubel,
Per rimailla chamboto soun cerbel;
N'a qué bermino dins sa testo,
Talomen pla qu'oublido tout le resto.
Es talomen en trin dé trabailla,
Fa talomen soun esprit barailla,
Qu'a deja faït complimen à sa Muso
Et doctomen embé élo aqui s'amuso :
Trabaillo sensé sé pausa.
Lé beiriox lést à coumpousa ;
Car, coumo qui sémeno d'hercés,
Sur le papié jetto sous bersés ;
Lour dits : Arrenga-bous ; et, dins lé meme témps,
El ba rebiro tout : outissés, instruméns.
S'en es deja serbit ; enfin, dé soun enclumé,
Dé bersés mal fargats né sourtis un boulumé,
Dins le qual quado drogo a gardat so[u]n actiou
Sur quadun das lectoux, per fairé sensatiou.

Mouliéro fa mentiou d'un certain persounatgé
Qué quado jour, dins soun lengatgé,
Proso parlec, sans ba sabé;
Dé Mounréal le canounge tabé,
Dont la muso dins soun cos bouéto,
Noun sabio rés, et mai ero pouéto,
Jusquos à l'atge dé crante [1] ans,
Qu'un odo a fabricat sur le bounhur das sants.

Paourés sants! vous plandrio si n'abiots d'autro glorio
Qu'aquelo qué Maurel a més dins soun mémorio!
Aquos pas tout encaro: a sur la Créatiou
Dé quasqués mots rimats faït uno découctiou.

Fazés gratio, moun Dioux ! à l'indiscret manobro,

[1] Ms : *Quarante*.

Digitized by Google

Dé bostro Créatiou qu'a despaillado l'obro!

Aquos dounc le doublé sutjet
Qu'a trattat nostré aoutou ; mais rebengan al fait.
Sa Muso dounc s'és accouchado
D'aquelo bélo béssounado,
Quoiqué lé païré sio prou lèt;
Et tout dé suito es présentado
A toutis les belis esprits
Qué sé couneichoun en escrits.
Nostré canoungé crey d'abé gagnat bictorio
Et sourtis fort countént de soun laboratorio,
Rodo per tout, les bersés à la ma,
Et lé Chapitré en cos ba counbouca.
S'assembloun et lour dits : « Dessendi dal Parnasso ;
» De moux bersés, Messiurs, bous faou la dédicasso,
» Et mé direx, sans mé flata,
» Si per un prex soun digné de lutta. »
Toutis cridoun qu'oui ; sus aquel doublé oubratgé,
Tout, jusquos al budel, a dounat soun suffratjé.
Mais és haro questiou de le fairé parti,
As académiciens dé le fairé légi,
Perqué daban aquel tribunal redoutablé,
Nostré canoungé oubtengo un arrest fabourablé,
Qu'ourdouné qué sio courounat
Et qu'ajo lé prex destinat.

Lé pacquet es partit. Ramplit dé counfienço,
L'aoutou conto al segur dessus la récoumpenso ;
Créy pas dé s'y troumpa, penso pas que dégus
Posco y dama le pioun et y abé lé dessus.

A Toulouso, Calmel es soun coumissiounari ;
Sans estré doumiciliat,
Las odos es cargat
De pourta al sécretary [1].
Cami fazen sé passo un grand coumbat
En la presenço de l'abbat [de] Countésat :

[1] M. Delpi, secrétaire perpétuel de l'Académie (*Note du ms.*)

Digitized by Google

L'odo das Sants, aquélo péço raro,
A cops de puntgs un frater s'en emparo;
L'aoutro toumbo pel sol dabant un mangounié.
De suito la pren et la gardo;
Noun pas per la legi, car bal pas un digné,
Mé per estroupa qualqué sardo !

Cepandant lé pouéto ignoro-l' tristé sort
Dé soun escrit qué crey arribat à boun port.
Inquiet, impatiént, attend qualqué noubélo
D'aquélo productiou de sa docto cerbélo.
Escriou lettro sur lettro, et degus nou dis mot.
Dins soun négré chagrin sé mousségo le pot.
Qué fairé, sa dits el ? Soun ambitiou jalouso
L'a léou déterminat à parti per Toulouso.
Sé rand pel trés dé may à la distributiou,
Das academiciens per fa l'admiratiou.
Al Consistori pren séenço,
Bol l'illustra per sa présenço.
Per un effet de sa bertut,
Y démoro pourtant sans estré counescût.
Es prou countent d'estré à pourtado
Dé surpréné millou la brillanto assemblado,
Qué beira qu'acos el qu'a rampourtat le prex;
Mais, per malhur per el, tout se biro al rébex.

Sé légissoun aqui differentis oubratjés
Das accademiciens qué gagnoun les suffratjés.
Maurel es al néant : attend la Créatiou
Et nou s'en fa cap de mentiou.
Sé facho et dits qu'an faït uno bébuo ;
Que tout, hormis ço siou, es passat en rébuo ;
Lébo alabets les els dabant les assistants
Et souspiro ardomen per le Bonhur des sants.
Quado prex ya passat deja dabant lé mour,
Sans espoir de bésé venir soun tour.
Rougis, es furioux, escrumo dé couléro,
Dé besé qué soun prex s'enané en fumatiéro ;
Brumo, se plan, demando la rasou
Perqué l'an oublidat; que dins l'Accademio

Digitized by Google

Nou s'es legit rés de ta bou
Qué sa noubelo pouésio ;
Qué l'a moustrado à dé sabents
Qué y an faït fosso coumpliments.
Q'après tout nou s'en jaouto gairé [1],
En bésen qué tout ba per compairé et coumairé.

Attal el lour fa la lixou
Et sé rébiro sul talou.
S'en tourno à Mounréal sans abé bam de riré ;
De ço qué s'es passat noun gaouso pas ré diré.
Arribo cependant qué dins soun afflictiou
Y fan lusi lé lum de la consoulatiou :

Uno lettro récéou, finomen suppousado,
Per serbi de respounço à sa jérémiado.
Un quidam donc, un fin raïnard [2],
Dal secretairi prend lé noum et lé lengatjé,
Y mando qué, « si soun oubratjé
» N'éro pas arribat trop tard,
» Das accademiciens aourio agut lé suffratjé.
» D'aillurs, ajusto lé pendart,
» Quand l'an legit, touto l'Accademio
» A talomen bantat l'effort de soun génio,
» Qu'a dit que si l'oubratgé éro pu léou bengut,
» Sans cap de concurrent aourio lé prex agut;
» Que soun escrit pel fo[u]nds sur les autrés b'amporto,
» Mais qu'es pas estat courounat
» Per deffaout de fourmalitat ;
» Et qu'és prégat dé fairé en sorto,
» Per conserba l'hounou das accademiciens,
» Qu'autromen passarion toutis per d'arcadiens,
» Dé fa legi la lettro à toutos las persounos
» Qué sas odos an bist, parcé qué sount millounos
» Qu'aquélos qu'an agut le prex,
» Et que nou sio pas dit qu'an faït tout de trabex. »

Lé nigaoud, pensoit [3] pas que calcus se truffabo,

[1] Ms : *s'en jaouto pas gaire.*
[2] L'abbé de Berriac (*note du ms*).
[3] (*Sic*) pour *pensét.*

Digitized by Google

Qu'en accademicien exprés se deguisabo ;
Qué fasio le semblan del boulé consoula,
Per y fa lestomen la pillulo abala.
Ja l'abalec ; légis la susdito respo[u]nço
A toutis sous amits, ambé joyo l'announço :
« Ah ! pauré Mounréal, que sarios illustrat,
» Si mous bersés abio trés jours puléu mandat ;
» Si m'eri pas fisat à moun coumissiounary,
» Coumo me ba marquat Delpy, le secrétary ! »

Ba cregut coumo s'éro un articlé de fé.
Fier coumo un Artaban, nou se douto dé ré,
Cour toutis les oustals, troto per las carrieros
Ba le loung das camis, sul bord de las ribieros,
Et per tout arresto las gens
Per recebré lours coumpliments.
Al prés dé sous parents s'en ba faire un bouyatgé,
Per les felicita dal succés de l'oubratgé;
Mostro la lettro per garant
Qu'aoura lé prex dins un aoutre an.
Al miech de sa famillo enflat se glourifico :
« Y a pas de bel esprit qué me fago la nìquo
» Ambe yeu qui pourio paria ?
» Dé mon Bounhur das sants bejats l'alléluya;
» Es ta bel, qué tout soul merito la courouno,
» L'autro peço n'es pas men bouno
» Et qual abé moun imaginatiou
» Per né fa coumo yeu sourti la Créatiou.
» Pot tabé se banta, touto ma parentillo,
« Qu'en yeu best l'ornomen de touto sa famillo;
» Podi diré qué Dioux m'a faït tant de fabou
» Qué m'a dounat un esprit créatou
» Nou podi pas tabés, en conscienço,
» Enfoui les talents qu'ay despei ma naichenço. »

Countinuo dé té banta,
Maurel, mais lé plasé pot pas toutjours dura,
Al miech d'acqués transports de sa grando allegresso
Appren anfin, à noun poudé douta,
Qué tout aicho n'es qu'uno péço,

Digitized by Google

Qu'acos un tour qué y en jougat.
En pallissen se trobo dessillat.
Bejax couci nostré paouré canoungé
Se rebeillo coumo d'un soungé;
Sé fréto-z-els, es estourdit
Et démoro tout interdit,
Bex un paouc tards aquello coumédio
Qué y en faito jouga de part l'Accademio.
Se rétiro ches el, de hounto confoundut,
A croumpat desempey, sa disoun, un grand chut;
Es tout descouncertat: «A qui pourey m'en préné?
» Qui m'a jougat ta pla? coussi pouirey sousténé
» Dal moundé les régards? Pardi, soun pla palot,
» Sans babé counescut, qué m'ajoun faït capot.»
Ny praqu'ello pourtant! S'entourno sul Parnasso,
Bol encaro rima. Sa muso n'es pas lasso,
Et sous bersés per tout fan talomen baral
Qué la bermino assiéjo Mounréal;
Countro bent et maréo on lé bex s'escrima
En despit dal boun sens, malgré tout, à rima,

Coumposo dounc, brabé Maurel,
Rimaillo pla, nou perdos pas couratjé;
Soubeni-té soulomen de Calmel [1].
Nou bas pas tout perdut, car auras l'abantatjé
De bése qué to[u]n cousigné
Té mettra sur l'aoureillo à Pascos le laurié
Qué remplaçara la couroüno
Qu'al boun poueto [2] Appoullon douno.

L'abbé Samary, curé de Saint-Nazaire de la Cité, auteur de la pièce cy-contre, en a fait plusieurs autres pour tacher de guérir le chanoine Maurel de Montréal de sa manie de faire des mots rimés, en le tournant en ridicule. Mais tout a été inutile; Maurel continue encore à ennuyer le genre humain et à le fatiguer par l'abbondance de sa vermine qu'il répand de toute part. La pièce qu'on vient de lire n'est pas tout à fait une fiction: Maurel avait composé

[1] Son commissionnaire à Toulouse. (*Note du ms.*)
[2] Ms.: *Qu'as bouni s pouetos;* ce qui donne un vers irrégulier.

Digitized by Google

l'ode des Saints, qu'il faisoit passer en revuë et qu'on pouvoit assimiler a nos littanies ; il regardoit cette pièce comme le chef d'œuvre de son cerveau poétique. Non content de cette production, il avoit essayé d'en faire une autre sur la création du monde, et il la trouva bonne, puisqu'il eut la folie de l'envoyer à l'Accadémie des jeux floreaux, qui les mit toutes les deux sous le tapis, tant on les trouva mauvaises. La vérité est que Maurel, qui les trouvoit fort bonnes et qui esperoit d'etre couronné, se rendit à Toulouse aux jours marqués pour les prix, et s'en retourna fort mécontent à Montréal, dès quil vit qu'il n'avoit pas été couronné. Alors l'abbé de Berriac, qui ne manquoit pas d'esprit, tenta, pour le consoler, de le faire tomber dans l'illusion, en composant une lettre au nom de l'Accadémie de Toulouse, pour l'engager de continuer à travailler, à faire des vers, présupposant un deffaut de formalité dans l'envoy des deux odes que Maurel avoit addressées à Mr. Calmel son ami, mais qui n'avoit pas de domicile à Toulouse, pour les faire passer aux examinateurs ; et qu'en choisissant une autre personne qui eut domicile à Toulouse, il était sur d'etre couronné l'année d'après, tant l'Accadémie avoit trouvé ses ouvrages exellents : c'est le sujet sur lequel travailla Samary. (*Note du ms*)

Digitized by Google

POÉSIES POPULAIRES RELIGIEUSES DE LA CATALOGNE

Goigs, coblas, lamentos, cantichs, dialochs misteris, etc.

GOIGS

Sous le nom de *goig*, qui en réalité ne veut dire que *joie*, on chante en Catalogne et en Roussillon une foule de compositions religieuses qui toutes célèbrent les vertus de quelque saint, son pouvoir, l'influence dont il jouit auprès de Dieu et les bienfaits que l'on attend de son intercession. Ce sont de petits poëmes heptasyllabiques, presque toujours groupés par sixains, octaves ou dizains, et contenant de soixante à soixante-dix vers.

Les *goigs* imprimés l'ont été et le sont presque toujours sur une seule page, ayant à sa partie supérieure une gravure sur bois représentant le saint en l'honneur duquel il a été composé. Autour du saint se trouvent, avec forces combinaisons typographiques, carrés, losanges, vases de fleur, cyprès, ses titres, le nom de la ville qui le vénère spécialement et l'indication des indulgences accordées à ceux qui prient dans sa chapelle. On y lit quelquefois aussi, mais très-rarement, le nom de l'auteur

Presque tous les *goigs* roulent sur le même sujet. Après avoir dit du saint tout le bien que l'Église raconte de lui et celui que l'auteur se plaît à en raconter lui-même au nom de ses amis, de ses parents ou de ses compatriotes, vient la demande, énoncée en des termes d'une netteté et d'une franchise souvent bien grandes. On s'adresse à lui pour toutes les nécessités spirituelles et temporelles ; on le prie d'écarter de ceux qui le prient les contagions, la peste, la sécheresse, et surtout les maladies.

Ces prières ne sont pas toutes intéressées cependant. Celles qui sont adressées à la Vierge et aux saintes, par exemple, sont bien souvent des joies véritables, des *goigs* d'une simple et tou-

Digitized by Google

chante poésie. Il est même rare, dans celles-ci, qu'un sentiment d'égoïsme vienne contrarier ou arrêter les effusions poétiques du chanteur.

Dans les *goigs* à Jésus-Christ, il n'y a pas non plus trop de demandes matérielles. On le supplie d'envoyer la paix à ceux qui l'adorent ; de leur donner les vertus nécessaires pour ne pas pécher : la patience, la résignation, et tout au plus, d'une manière générale, la santé.

La nuance est délicate et vaut la peine qu'on la signale.

On adore Dieu, on croit en Jésus-Christ, on suit la Vierge au pied de la Croix ou vers le tombeau de son Fils, on narre les faits des saintes femmes, en leur adressant toute sorte de louanges et de remerciements. Vis-à-vis des saints, au contraire, on se sent plus libre pour exprimer ce que l'on attend de leur ntercession. C'est presque exclusivement à leur endroit que le *goig* catalan devient égoïste et intéressé.

La plupart de ces compositions appartiennent au domaine public, dans le vrai sens du mot. Sauf quelques exceptions, nul ne les vend, et personne ne les achète. On les sait par cœur pour les avoir entendues dès l'enfance, et on les apprend aux autres à force de les chanter soi-même.

Nous commencerons par celles qui sont adressées à Dieu: ce sont les moins nombreuses ; puis nous en transcrirons quelques-unes adressées à la Vierge Marie. Nous continuerons par celles où l'on chante les vertus des saints, en finissant par celles que l'on pourrait nommer pédagogiques, et qui ont pour but d'enseigner ou d'expliquer le mystère de la Messe, les Commandements de Dieu, ceux de l'Église ou les matières du catéchisme.

Les renseignements bibliographiques sur les *goigs* de la Catalogne sont peu abondants. Quelques-unes de ces compositions, nous l'avons dit plus haut, ont été imprimées; les autres ont été recueillies par nous et voient le jour pour la première fois[1].

[1] La bibliographie des *goigs* du Roussillon est aussi peu riche que celle de la Catalogne. Signalons cependant les *goigs dels ous*, recueillis par M. P. P. (P. Puiggari) en 1833, édités en 1865, avec une notice historique par M. Alart; Perpignan, Alzine; in-12, 15 pages, — et un *goig en alabança de Nostra Senyora dels Dolors*, etc., publié avec la musique

Digitized by Google

GOIG DE LA SANTISSIMA TRINITAT

Tout près du célèbre monastère de Poblet, le Saint-Denis des rois d'Aragon, s'élève le pittoresque village de l'Espluga, très-fréquenté de tout temps, principalement pendant l'été, à cause de ses eaux ferrugineuses. Dans son église paroissiale, on voit un *retaule* (haut relief) représentant la sainte Trinité. Ce fut probablement un habitant de ce petit village qui composa le *goig* que l'on va lire.

Sacra inefable Unitat
Digna d'eterna alabansa
Dáunos, Fe, amor y esperansa
Santissima Trinitat.

Etern imens gran senyor,
Inmutable, incomprehensible
Del Invisible y Visible
Omnipotent Créador;
Puix ab afectes d'amor
Publicam tal veritat.

Dáunos Fé amor y esperansa
Santissima Trinitat.

Un sol Deu en tres personas
Tot home deu confessar
Y que 'l Fill se va encarnar
De una Verge entre las donas
Que es una, dius y blassonas
En tres la Divinitat, etc.

Lo Pare se considera
Que de ningu proceheix,
Ni podia ferse Ell mateix
Essent persona primera.
Esta veritat venera
Forta la christiandat, etc.

Lo Fill en son naixement
Com a Deu, naix sense mare
Tot semblant al Etern Pare,
Puix naix de l'Enteniment.
Ferm lo christià y atent
Creu en tal realitat, etc.

Lo Esprit Sant y Senyor
Pren del Pare y Fill lo ser;
Procedent d'ells, per voler
Es centro de llur Amor,
Es ab ells en tot rigor
Un Deu, per idemptitat, etc.

Tant sant es lo Pare Etern
Com lo Fill y son amor
No hi ha major ni menor
En tan soberano Tern:
Si son tres en un gobern
Tenen una Santedat, etc.

Tant sublime y alt Mysteri
No podem gens aclarar
Sino ab similis suposar;
Un Senyor de tant d'imperi
Ompla ls 'cels y l' emisferi
Ab la sua Ynmensitat, etc.

(y compris une traduction en vers français par M. Sylvestre Vilallongue), p. 182 à 196 de la *Notice historique, religieuse, et topographique sur Forcaréal*, par l'abbé Tolra de Bordas; Perpignan, Saint-Martory, 1859, in-8°. Un membre de la Société, M. l'abbé Roux, curé à Banyuls-sur-Mer, a annoncé la prochaine publication d'un recueil des *goigs* populaires du Roussillon. Comme en Catalogne, certaines de ces compositions se vendent (imprimées) au profit des églises et des ermitages. Alph. Roque-Ferrier.

Digitized by Google

Als de l 'Espluga y devots
O' Trinitat molt sagrada,
Y à tots los qui us han votada,
Y als qui humils cumplan llurs vots,
Dáulos Fe Amor y Esperansa
Per vostra benignitat, etc.

GOIG DEL SANTISSIM SACRAMENT

Celui-ci se chante sans variation dans toutes les paroisses de Catalogne.

Christians tots de bon grat
Cantem molt devotament:
Per sempre sia llohat
Lo Santissim Sacrament.

Est es lo Pa divinal
Que baixá d'alla del cel
En lo ventre virginal
Per medi de Gabriel,
En lo qual s'es encarnat
Nostre Deu omnipotent.
Per sempre sia llohat. — Etc.

En lo portal de Betlem
Y en una pobre establia,
Nasqué — com tots bè sabem, —
Del ventre sant de Maria.
Aquest Sant Pa consagrat
Per nostre bon aliment.— Etc.

Los angels ab alegria,
Van per los ayres volant,
Y ab molt suau melodia
« Gloria in excelsis » cantant
Puix lo Pa del cel es nat
Pera donarse à la gent. — Etc

Los tres reys de nit y dia
Caminaren sens parar,
Tenint l'estrella per guia,
Pera poder lo adorar:
O ferint li de bon grat
Los seus dons devotament. — Etc.

Trenta tres anys en la terra
Estigué aquest sant Forment
Perseguint ab cruel guerra
A tota malvada gent;
Y pera ser asahonat
Un convit feu excellent. — Etc.

Quand ne fou l'hora arribada
Pera mostrar nos son amor
La cena santa y sagrada
Ordená lo Redemptor,
Volent, que l'Apostolat
En ella estigues present.—Etc.

En son cos converti 'l pa
Y en sa propia sanch lo vi
Y als apostols ne doná
Dihent: Recordáus de mi;
Que ma sanch y cos sagrat
Vos deix per heretament. — Etc.

Mira donchs, anima amada
Ab viva fé y ab bon zel,
Que en la hostia consagrada
Esta Aquell que hi ha en lo cel;
Qui no ho creu! será damnat
En lo infern eternament. — Etc.

Procurem, nets de pecat,
Rebrer tots tant gran Senyor,
Puix vehem sens es donat
Per tenir nos tant d'amor,
Que no hi haja cap malvat
Que lo rebia indignament

Digitized by Google

Tots ab lo cap inclinat
Digam molt devotament
Per sempre sia llohat
Lo Santissim Sacrament.

Les deux *goigs* qui précèdent, sans être des chefs-d'œuvre de style, expriment cependant avec assez d'élévation ces sentiments qui sont le soutien de toute civilisation, la croyance en un Dieu éternel, immuable, tout puissant, qui dans son amour pour la créature lui envoie un Rédempteur, son propre fils. La divinité de J.-C., son pouvoir surnaturel, y sont confessés avec clarté et sans distinctions pédantes ou subtiles.

GOIG DEL SAN CRISTO DE SALAMÓ

Salamó est un village situé entre Tarragone et Barcelone. L'image de N.-S. J.-C., que l'on y vénère, est très-populaire, surtout dans la province de Tarragone. Tous les pêcheurs, depuis le Vendrell jusqu'à Cambrils, lorsque les *mitjornadas* (vents du midi qui causent de grands ravages sur les côtes) les mettent en péril, ne manquent jamais de lui adresser des vœux[1].

[1] Ces vœux se traduisent souvent par des *ex-voto* d'une naïveté charmante.

Il en est un surtout qui, lorsque nous visitâmes la sainte image, nous fit sourire, et peut-être plus que sourire, car le sacristain, surpris, nous raconta immédiatement le pourquoi de sa présence dans le sanctuaire.

C'était une paire de souliers, plus que grands, qui, attachés par un bout de corde, avaient été placés près de l'image vénérée.

Un pêcheur de Tarragone que nous connaissions justement, étant tombé une nuit de sa barque à la mer, fit la promesse, s'il était sauvé, de venir rendre visite à N.-S. de Salamó *avec des souliers*.

Il faut savoir, à ce propos, que les pêcheurs de la côte catalane n'en portent jamais.

Il nagea je ne sais combien d'heures, et il fut sauvé par les pêcheurs d'une barque et par le pouvoir de N.-S.

Une fois chez lui, il se mit en devoir d'accomplir ses promesses ; mais ce ne fut qu'après force recherches qu'il put rencontrer une paire de souliers allant à ses pieds.

A peine se trouvait-il à la *Torre* des Scipions (à une heure de Tarragone), qu'il commençait à regretter d'avoir promis une chose si pénible ; mais, se rappelant que

« A sants y a minyons,
» No 'ls prometes que no 'ls dons.»

Digitized by Google

Voici le *goig* que l'on chante en son honneur :

Puig cantam vostras llahors
Ab la mayor devocio,
Socorreu vostres devots,
Sant Christo de Salamó.

En mans de Moros malvats
Estaba aquesta figura
Ultrajada y abatuda.
Causantho nostres pecats:
Ja, Senyor, aqui postrats
Vos ne demanan perdó.
Socorreu, etc.

De aquest poble un mercader
Ab l'ansia mes fervorosa
Aquesta perla preciosa
Va rescatar de Alger:
Redimit nos heu primer
Del poder de Faraó.
Socorreu, etc.

Ab un moro s concerta
Dihent que li donaria
La plata que pesaria
Eixa imatge que aqui está;
Ditxos es lo christiá
Que sab ferne estimació.
Socorreu, etc.

En la balansa posat
Cristo Deu omnipotent
Trenta diners d'argent
Es sols lo que va pesar :
Restá lo moro admirat
Y tot plé de confusió.
Socorreu, etc.

A vista d'aquell prodigi
Lo dit del peu li lleva
Mes lo vaixell se para
Fins unirse al Crucifixi :
Encara algun resquici
Queda de la incissió.
Socorreu, etc.

Arrivà ab felicitat
En aquest poble ditxos
Lo retrato precios
De Cristo Deu encarnat :
Aqui está per advocat
Per qui 'l tinga per patró.
Socorreu, etc.

No hi ha may necessitat
Que vos no socorregau,
Al afligit consolau,
Al malalt dau sanitat.
Del cel habeu devallat
Per la nostro protecció.

Puig que per los pecadors
Habeu pres mort y passió,
Socorreu vostres devots,
Sant Christo de Salamó.

(aux images des saints et aux enfants, il faut leur donner si on leur a promis.) Il continua avec force soupirs et gémissements.

Il s'arrêta encore à Alta-Fulla, se mouilla les pieds dans l'eau froide, et, se traînant péniblement, il arriva à Salamó. Là, une fois ses dévotions faites, il lui vint à l'esprit qu'il n'avait fait vœu que d'*aller* visiter le *Saint Christ* en souliers.Il les ôta aussitôt, les suspendit auprès de l'image (où ils sont encore), et s'en retourna chez lui nu-pieds, tout satisfait de s'être tiré à si bon compte d'un engagement aussi pénible.

Digitized by Google

GOIG EN ALABANSA DEL SACRATISSIM NOM DE JESUS

Alabem sens may parar
A Jesus, fill de Maria,
Que per cert no's pot trobar
Nom de major alegria

Tots los Sants, y tots los Angels
Estan ab gran reverencia,
Juntament ab los Arcangels
Devant la vostra presencia,
Alabant sens may parar
A Jesus, etc.

Los dimonis en lo infern
Estan tremolant de por
Ohint aquest nom etern
Del bon Jesus Salvador.
Y no deixant d'alabar
A Jesus, etc.

Tots los que estam en la terra
Peleant ab gran porfia,
En esta tan cruel guerra,
Que tenim de cada dia,
No 'ns cansem de reclamar
A Jesus, etc.

No hi ha armas, que espanten
Tant lo cor de l'Enemich,
Ni forsas que 'l desbaraiten
Com aquest Nom benehit,
No cessem donchs d'invocar
A Jesus, etc.

No hi ha mel tant saborosa
Com lo nom de Jesu-Crist,
Ni melodia mes gustosa
Per un home, qu'esta trist;
Que es ohir, y alabar
A Jesus, etc.

O Nom sobre tots los noms !
Sens Vos ningu 's pot salvar,
A Vos invoca tothom;
Favor nos vullau donar
Perque pugam arribar
A vos, bon fill de Maria,
Que per cert no's pot trobar
Nom de major alegria.

Dans les *goigs* qui précèdent, on vient de voir l'expression chrétienne de l'amour de Dieu.

On y chante la grandeur de Jésus-Christ, son pouvoir, sa bonté, la douceur de son nom, sans cependant oser lui parler des petitesses qui affligent l'homme.

Dans les *goigs* adressés à la Vierge Marie, sous différents noms, on sent que le poëte, se pénétrant bien de son caractère de fils, ose, comme on le fait avec sa propre mère, lui parler de choses trop peu importantes pour en entretenir le Dieu du ciel et de la terre, mais qui cependant le sont assez pour qu'il éprouve le besoin de s'en plaindre à une Mère aimante.

Dans l'un, on réclame des enfants pour les femmes stériles, et cette demande révèle peut-être le caractère masculin; car le paysan, outre le bonheur d'être père, a besoin d'enfants pour l'aider dans ses travaux; dans un autre, on prie la Vierge d'accorder aux mères des enfantements heureux.

Digitized by Google

Dans le *goig* à la Vierge de la Junquera, on demande la santé pour les seins des femmes et l'abondance du lait pour les mères. Dans celui de la Vierge du *Lladoner,* il s'agit des jeunes filles *faibles de constitution,* qui ont été guéries par sa grâce. Il faut le remarquer cependant, dans les *goigs* à la Sainte Vierge, les demandes sont encore humbles et accompagnées de louanges tout à fait désintéressées.

Nous verrons bientôt, dans ceux qui sont adressés aux saints et aux saintes, la bonhomie avec laquelle on charge tel saint de guérir le mal de dents, tel autre les névralgies. On ne leur demande pas même de guérir; mais, par une flatterie naïve, on leur dit : Glorieux saint, qui *guérissez* les moutons malades, ou qui avez soin des enfants en bas âge, ou qui rendez la vue aux aveugles, intercédez pour nous; et voilà le saint engagé vis-à-vis de ceux qui le prient.

GOIG EN ALABANZA DE LA IMATGE ADMIRABLE DE MARIA SANTISSIMA,

Trobada en la soca de un lladoner, venerada en la convent dels pares caputxins de la vila de Valls, del camp de Tarragona.

Maria, plena de gracia,
Mare de consolació,
Siau la nostra advocada
Verge santa del Lladó.

En lo llodoner estabau,
Quand vos van, Verge, trobar,
Molt hermosa vos mostrareu
Als qui os foren à adorar ;
Concedintlos ab prestesa
Llur devota petició
Siau la nostra advocada, etc.

Per tenir vos mes a prop
Va determinar la Vila,
En la principal iglesia
Posar vostra Senyoria·
Y molt pres vos ne tornareu
A la soca del Lladó
Siau, etc.

Tothom restá espantat
De que vos Verge sagrada
Vos ne anasseu del poblat
Al lloch hon vos han trobada ;
Y alli feren una iglesia
Per la vostra habitacio.
Siau, etc.

Quand l'iglesia fou finida,
Vos posaren al altar,
Pero vos Verge Maria
No us hi volguereu estar.
Al lladoner vos trobaren
Encara, ab admiració.
Siau, etc.

Tallaren lo lladoner
Pera fervos la capella,
Y com se veu ab plaher
Estiquereu anys en ella ;
Fins que los Religiosos
Feren la translació.
Siau, etc.

Digitized by Google

Lo Santissim sagrament
Prop de vos, Verge, posaren
Y molt confiadament
En lo altar vos collocaren;
Alabem vostra clemencia
Y esperem consolació.
Siau, etc.

No 's poden dir, ni contar,
Verge, vostras maravellas:
Malaltas venint donzellas
Curadas se 'n han tornat,
Per llur molta devoció.
Siau, etc.

Als esterils donau fills,
Y bon part a las prenyadas:
Si venen a vos humils
En nou dias nou vegadas,
Los donau, Verge sagrada,
Fruyt de benedicció,
Siau, etc.

Lo remey per la secada
Trobam en Vos, Verge pia;
Prenent vos per advocada
Donau pluja y alegria.
....
. .....
També senten lo favor
Los altres pobles del Camp
Y los qui mes lluny estan
Si us invocan ab fervor;
De tots sou intercesora,
Mare de consolació,
Siau, etc.

En los treballs de la guerra
Volian cremar la Vila
Y arribant lo general
Devant de vos, o Verge pia,
Confessá que vos Senyora
L'hi mudareu l'intenció.
Sian, etc

Ditxosa vila de Valls
Per lo bè que Deu t'envia,
Lo remey a tots los mals
Tens en Santa Maria
Posa en ella la esperanza
Y alcansaras son favor
Siau, etc.

Marseille, mars 1874.

(A suivre)

J. PIN Y SOLER

Digitized by Google

CHANTS POPULAIRES DU LANGUEDOC

Première Section

CHANTS DU PREMIER AGE

Deuxième Série

CHANTS POUR RÉVEILLER

Les chants pour réveiller se disent, ainsi que cette dénomination l'indique, lorsque l'enfant, étant placé sur les genoux de sa mère, au sortir du berceau, elle le remue et le fait sauter, jusqu'à ce qu'il ait ouvert complétement les yeux.

Ils imitent, comme nous le verrons tout à l'heure, pour arriver à ce résultat, tous les mouvements brusques ou fortement marqués qu'il est à la portée de l'enfant de pouvoir comprendre ; ces mouvements sont les motifs mêmes qui inspirent leurs paroles et leurs mélodies.

I. — Ces chants de la deuxième série n'ont aucun nom particulier. On ne se sert, pour les désigner, que des mots qui se disent quand on les commence : *arri-arri* ou *balalin-balalan,* pour ne citer que les deux sortes les plus répandues.

Il est vrai que l'on dit quelquefois *revelhets, revelhous* (ce que l'on pourrait traduire en français par réveillon, si ce terme, quoique de même origine, n'avait pas déjà une signification tout à fait distincte), de ce qu'ils se proposent de réveiller, de faire jouer et rire les enfants. Mais ces noms ne leur appartiennent aucunement en propre, puisqu'ils servent à désigner, en général, tout autre chant tendant à un résultat analogue, chant d'amour, chant pieux, etc. Ce que chante l'amant sous la fenêtre de sa maîtresse, pendant la nuit; ce qui répète

Digitized by Google

le clocheteur des trépassés pour faire prier pour les morts, etc., sont aussi des *revelhets* [1].

II. — *Arri* est le cri dont se sert pour faire avancer les ânes, les mulets, etc. [2]. L'un des grands poëmes de Mistral nous en fournit un exemple :

« Je fais, dit le comte Sévéran à Esterelle, la guerre au roi de France...—Tenez, ne vous souvient-il pas — d'avoir vu quelquefois, au loin et à la brune, — passer des mulets chargés de couffes, — avec des conducteurs criant : *Arri !* — mystérieux grimpeurs d'escarpements, — suivis d'autres, au lointain et dans l'ombre ? — C'est mon armée [3]....»

Arri, en tant qu'interjection, se trouve dans les glossaires languedociens de Sauvages, Cousinié [4], et dans les glossaires provençaux de Garcin, Avril [5], etc.

[1] *Revelhet,* avec l'acception de chant, ne se trouve que dans le petit glossaire de La Fare-Alais : *reveié,* sérénade. (*Las Castagnados,* p. 404.)
Celui de B. Floret, d'Agde, indique un sens plus général : *Revelhou,* réveille-matin. (*La Bourrido agatenco,* gloss.)

[2] V. la note complémentaire n° I.

[3] Fau, dis, la guerro au rèi de Franço...
Tenès, avés pas remembranço
D'agué vist, quauco fes, alin, au calabrun,
Passa de miòu carga d'ensàrri,
Emé d'arriaire cridant : *Arri !*
Misterious escalo-bàrri,
Segui d'autre, emai d'autre, eilalin dins l'oumbrun ?

Es moun armado..
(*Calendau,* ch. II. p. 61 65.)

Arri se trouve aussi dans Rabelais (*Gargantua,* liv. Ier, chap. XI) : « Harry, bourriquet ! » Mais il n'y a pas à douter que ce ne soit là un de ses nombreux emprunts au langage de notre province. Il y aurait à former un glossaire curieux des mots qu'il a pris à notre languedocien.

[4] *Ari,* ou *à* très-long · hâï, cri qu'on fait aux ânes pour les faire avancer. Rabelais dit sans façon : Arri, bourriquet ! Les Italiens le disent de même. En espagn., *harre;* en celtique, *ari,* âne. (L'abbé de Sauvages, *Dictionnaire languedocien-français,* 1820, in-8°.)

Arri, arri, adv. Çà, çà ; debout, debout. C'est ce que l'on dit pour exciter au travail. — *Arri, arri ! — Arri, aï !* interj., cri qu'on fait pour faire avancer les ânes. (Couzinié, *Dictionnaire de la langue romano-castraise* Castres, 1850, in-4°.)

[5] *Arri,* marche donc. *Arri moun ai.* Il me fait escrimer pour l'engager

Digitized by Google

III.— Le refrain ordinaire des chants de cette série est *la-la*[1], syllabes très-souvent employées également pour les séries suivantes. On en use aussi quand on ne veut que vocaliser, comme nous l'avons indiqué pour les nénies.

La rapidité monosyllabique de cette expression en explique le choix pour des chants qui doivent avoir nécessairement de la vivacité et de la gaieté[2]. Nous avons déjà remarqué que *nenna*, qui est tout nasal, convenait mieux à ce qui était lent, triste.

Dans Perse, le verbe *lallare*[3] s'applique tout spécialement au chant des nourrices :

> Et similis regum pueris pappare minutum
> Poscis, et iratus mammæ *lallare* recusas ?

Il se peut que, de même que nous avons rattaché nos *nennas* aux *næniæ* antiques, il y ait, par tradition, quelque lien entre nos chants de cette série et le *lallus* latin cité par Ausone[4]; dans ce cas, il faudrait reconnaître une même origine au *laldótto*[5] italien, aux *lullabies* du Nord.

IV.— D'où l'expression habituelle *fà lalla, fà lallera:* sauter, se réjouir, chanter gaiement.

à agir. (Garcin, le *Nouveau Dictionnaire provençal-français*. Marseille, 1823, in-8°.)

Arri, interj., allez. C'est le cri que l'on adresse aux ânes pour les faire aller en avant et aux négligents pour les exciter. (J.-B. Avril, *Dictionnaire provençal-français*. Apt, 1839, in-8°.)

[1] Voir les chants XXXIX et XL.

[2] *Lallo, as*. n. 1. Verbum est exprimens voces nutricum, quibus somnum infantibus conciliant : quia litteram *l*. facile puelli pronunciant. (J. Facciolati, *Totius latinitatis Lexicon*, etc. Lipsiæ, 1839.)

[3] Satire III. v. 17.—Cf. Mater antiquum referens mammæ lallare, congeminet. Hieron., p.14, n° 3, et Ducange, *Glossarium ad scriptores mediæ et infimæ latinitatis*, v. LALLARE.

Le scholiaste de Perse donne pour origine à ce verbe l'exclamation indiquée ci-dessus : Nutrices infantibus, ut dormiant, solent dicere sæpe : *lalla, lalla, lalla*; aut dormi, aut lacte. (*Vet. schol. ad Persii* III, 17.)

Les formes modernes de ce verbe : allemand, *lallen;* italien, *lallare*, etc tout en s'appliquant au langage, en indiquent cette indécision ou ce balbutiement qui est particulier à l'enfance.

[4] Nutrices inter lemmata,—lallique sommiferos modos — suescat peritis fabulis. (Ep. 16. 90.)

[5] Il y avait déjà en grec λάλος, *garrulus, loquax*.

Digitized by Google

Elle ne s'applique pas seulement à l'action de la nourrice remuant et égayant son petit, elle se dit aussi des grandes personnes, quand elles agissent, chantent ou dansent avec frivolité [1].

V. — Nous avons déjà fait connaître la raison qui explique l'emploi du chant, lorsqu'on veut faire reposer l'enfant ; l'emploi du chant pour le réveiller a une raison analogue.

En effet, par le mouvement animé, précipité, de la nouvelle mélodie, la mère n'a d'autre désir que de donner au mouvement rhythmique de l'organisme de la petite créature un caractère du même genre. C'est la vie même qui commence avec cette agitation régulière, qui en est en quelque sorte l'apprentissage, et, quoiqu'elle soit fort indécise encore, elle n'en accuse pas moins ses premiers essais par quelque chose de plus rapide, de plus marqué [2].

L'esprit de l'enfant reçoit, de cet emploi du chant populaire, des impressions joyeuses qui influent profondément sur son esprit et modifient en général son humeur pour toute la journée qui va suivre. Le monde ne se présente ainsi à lui que sous un aspect riant, qui l'attire et l'engage [3].

[1] En voici un exemple pris dans un vieil auteur :

Més bejats coussi l'homé es escarié, boulatgé !
Al loc, quand a patit, de ne fa boun uzatgé,
Et de remercia Diu que l'a rebiscoulat,
Se se bei foro d'anxio al dela del balat,
Desoublido soun bot, se bouto à *fa lallero*,
Cargo d'autris affas, et bogo la galèro !

(*Le Miral moundi*, p. 14-15, et le glossaire, p. 35.)

[2] Si des animaux on passe à l'homme, on trouvera que la musique est de tous les lieux, de tous les temps et de tous les âges L'enfant au maillot se calme aux chants grossiers de sa nourrice. J'ai vu des enfants extrêmement susceptibles d'impressions musicales changer de contenance et montrer tout à coup une physionomie triste et joyeuse, selon l'impression de l'air que l'on exécutait près d'eux. (A.-E. Choron et A. de Lafage, *Nouveau Manuel complet de musique vocale et instrumentale;* Paris, T. III, p. 156).

[3] Il est à remarquer que ce que nos nourrices font par instinct, le père de Montaigne le faisait par un raisonnement qui revient à peu près à ce que nous avons dit ci-dessus :

« Car, entre autres choses, il auoit esté conseillé de me faire gouster la science et le deuoir par vne volonté non forcée, et de mon propre desir, et d'esleuer mon âme en toute douceur et liberté, sans rigueur et con-

Digitized by Google

VI. — De là, pour cette seconde série, des chants de plusieurs sortes, qui imitent tour à tour :

1° Le mouvement du cheval (V. les chants I à XXXV),
2° Du saut (nos XXXVI à XLII),
3° De la scie (nos XLIII à XLV),
4° Des cloches (nos XLV à LIV),
5° D'un bateau (nos LX à LXII),
6° D'une charrette (n° LXIII),
7° D'un moulin (n° LXIV).

Il y a de plus, comme nous l'avons déjà vu pour les nénies, une sorte intermédiaire, formée par la réunion de plusieurs d'entre elles ou de quelques-unes de leurs parties. (V. les nos LXV à LXVIII.)

Dans toutes, l'allure générale a un caractère plus rapide et plus gai que celui des chants de notre première série. Il n'y a de différence essentielle, entre les diverses sortes, que celle-ci : dans les trois premières, le mouvement se produit de haut en bas et de bas en haut, par saccades; tandis que, dans les trois autres, au contraire, il se fait de gauche à droite et de droite à gauche, par balancement.

VII. — Celles-ci s'emploient surtout quand il s'agit de petites filles, naturellement plus délicates, plus posées; les autres, destinées aux petits garçons, ont en effet quelque chose de leur caractère hardi, bruyant.

traincte. Ie dis iusques à telle superstition, que parce qu'aucuns tiennent que cela trouble la ceruelle tendre de ses enfants de les éueiller le matin en sursaut, et de les arracher du sommeil (auquel ils sont plongez beaucoup plus que nous ne sommes) tout à coup et par violence, il me faisoit esueiller par le son de quelque instrument, et ne fus iamais sans homme qui m'en seruist Cet exemple suffira pour en iuger le reste, et pour recommander aussi et la prudence et l'affection d'vn si bon père.» (Les *Essais de Michel, seigneur de Montaigne*. Paris, M.DC.XLIX, in-8°, liv. I, chap. xxv, pag. 142.)

Il nous serait très-facile de citer de nombreux exemples de cette influence tour à tour calmante et excitante du rhythme. C'est une observation qui remonte à la plus haute antiquité, que la lenteur de la mesure ralentit la fougue de notre être, tout comme sa rapidité l'excite.

Cicéron, dans un passage conservé par Boëce (*de Musica*, l. I, c. I, p. 1372 : éd. Basil, 1870), nous cite ce fait d'un musicien qui, après avoir excité certains jeunes gens par un mode rapide, les apaisa, à la demande de Pythagore, en revenant à une mesure lente, à des tons graves.

Digitized by Google

Le mouvement du cheval, du saut, de la scie, qui exige de la force et de la volonté, est plus facilement supporté par l'homme ; le mouvement des cloches, d'un bateau, d'une charrette, d'un moulin, qui va sans effort une fois la première impulsion donnée, convient mieux au contraire à la femme. Il y a déjà dans ce choix, qui au premier abord paraît inconscient, une indication de leur manière d'aller et d'agir dans la vie, quand ils pourront le faire par eux-mêmes.

Nous trouverons des différences tout aussi marquées entre les chants destinés aux garçons et les chants destinés aux filles, dans plusieurs de nos autres sections.

Le chant du cheval, l'*arri-arri*, qui fait de l'enfant un petit cavalier à une époque où il ne sait pas même encore se tenir debout, appartient évidemment à une éducation plus virile que la nôtre. Nous ne serions pas étonnés qu'il n'y eût là un indice d'une très-haute antiquité. Chez les nations barbares, toujours préoccupées de guerres et d'aventures lointaines à main armée, il était indispensable que l'enfant fût exercé au maniement des armes et du cheval dès ses plus jeunes années. C'est là, ce nous semble, qu'il faut chercher l'origine probable de nos *arri-arri*.

VIII.— La plus commune de ces sortes est celle qui reproduit le mouvement du cheval.

Les versions en sont très-nombreuses, et d'autant plus intéressantes qu'elles s'attachent à marquer tous les accidents du petit voyage que l'enfant est supposé faire. On peut les classer de la façon suivante, qui tient compte de leurs principales différences :

1° Il y a tout d'abord l'*arri-arri* qui est la marche même du cheval (Ch. n^{os} I au XIV);

2° L'*arri-arri* composé, qui allonge ou entrecoupe le motif ordinaire par un récit sur saint Jean, saint Laurent ou les Juifs, ce qui n'a d'autre but que d'accroître la durée ou l'intérêt du voyage (n°s XV à XXIII);

3° Une variante importante, dans laquelle, tout en maintenant le récit et le chant, on supprime le début *arri-arri* (n°s XXIV à XXIX);

4° Le boute-selle, *lou bouto-sello*, qui est l'annonce que l'on se met en route (n° XXX);

Digitized by Google

5° L'*I*, *i*, le départ même, commençant par le cri qui fait aller le cheval (n°s XXXI et XXXII) ;

6° L'imitation des diverses allures du cheval (n°s XXXIII et XXIV) ;

7° Le ferrement et le déferrement du cheval, accidents assez ordinaires (voir n° XXXV) ;

8° Enfin une sorte composée, qui réunit toutes les précédentes et n'en forme plus qu'une seule. (V., à la fin de la série, les n°s LXV et sq.)

IX. — Une étude détaillée de nos *arri-arri* nous fournirait des observations curieuses ; nous nous bornerons aux plus saillantes.

Leur motif général, tout naturellement, est un petit voyage.

Pour qu'il ait lieu, on s'adresse directement, soit au petit cheval[1], soit même au cavalier[2], qui ici n'est autre que le petit garçon que l'on fait chevaucher.

L'exclamation *arri-arri* se trouve placée presque toujours au commencement[3]. Elle est quelquefois aussi au milieu[4] et à la fin[5]. Dans un seul cas, elle n'est qu'à la fin[6]. On emploie aussi, mais rarement, l'exclamation ou équivalent *i-i, io-io*[7].

Ce voyage se fait pour trois raisons principales. La première est une raison d'utilité : on va en tel lieu déterminé pour acheter du sel[8] ou prendre une charge de terre[9].

[1] Ch Ier et sq. La dénomination varie beaucoup : *chival* (I, II et sq.), *chivau* (II, VI, XXII, XXIII), *chabal* (XIV), *çobal* (X), *chavalou* (III et sq.), *chivalet* (I et sq.), *cabalei* (XXXII).

La monture, du reste, n'est pas toujours un cheval. C'est aussi quelquefois un âne (*bourriquet*, XI, XII, XXXI ; *grisoun*, XIV ; *roussi*, LXVI, LXXXIII), une jument (*cabalo*, XIV) ; un poulain (*pouli*, VI et XXXIII).

Plusieurs chants indiquent diverses montures (XIV, VI, XXXIII, XIV, etc.), ce qui varie les agréments de la route.

[2] Voir ch. IV et XVI, partie C.

[3] Voir ch. I à XXIII.

[4] Ch. VI, X et XI.

[5] Ch. V.

[6] Ch. XXVIII.

[7] Ch. XXXI et XXXII. — Au LXVI, *allé-allé* n'est qu'une corruption du français *allez-allez*, traduction de notre *arri-arri*.

[8] Ch. V, VI, X et sq.

[9] Ch. XXIII, XIV et sq.

Digitized by Google

La seconde est de plaisir : on se rend à une foire quelconque [1]; on y achètera divers objets pour amuser le petit : des lanternes, un sifflet, un petit âne [2]; ou bien encore on se propose devoir en route des choses impossibles, telles que, par exemple, des chats labourer et des pies faire des fouaces [3].

Enfin, avec la troisième, il ne s'agit rien moins que d'aller à la guerre [4]. — Dans quelques chants, le petit cheval ayant perdu ses fers en route, ce projet est réduit à néant.

X. — Ceux des *arri-arri* qui touchent au récit nous offrent des aventures assez singulières, dont le sens est difficile à établir ou même à saisir.

Voici ce qu'on peut en tirer de plus raisonnable :

Le voyage a lieu, parce que le lendemain ce sera la Saint-Martin [6] ou la Noël [7], c'est-à-dire le jour où l'on a l'habitude de tuer le porc, de le saler et par conséquent de faire fête. Il faut donc, de toute nécessité, que l'on aille acheter ou chercher le sel que l'on emploiera pour les salaisons [8] et se pourvoir en même temps des autres victuailles du festin [9].

On énumère, en conséquence, toutes les bonnes choses que l'on aura à manger : du bon pain, du froment, des confitures, du miel [10]; ou ce qu'on aura à boire : du bon vin blanc surtout [11], qui sera servi dans une tasse d'argent.

Sur la route que l'on parcourt, on voit arriver, en longues files, venant assister à la fête et y figurer en forme de rôti et de ragoût, des bœufs, des vaches, des poules, des chapons [12].

[1] Ch. I, II, XI, XXXIV. — Voyez aussi la note complémentaire II, n°2.
[2] Ch. VI, IX, XII, XXXI V.
[3] Ch. XII.
[4] Ch. VIII, III et IV.
[5] Ch. I et II.
[6] Voir ch. XX.
[7] Ch. XV et sq.
[8] Voir ch. V et sq.
[9] Voir ch. XV et sq.
[10] Ch. XIII, XV, XVI, XVII, XVIII, etc.
[11] Ch. XIII et sq.
[12] Ch. XVI, XV, XVIII à XX. — Même énumération dans les chants catalans; voir la note complémentaire n° II.

Digitized by Google

XI. — Le reste est plus embrouillé. A ce récit principal on en mêle un autre qui a pour héros un saint, saint Laurent [1].

C'est lui qui fait le voyage, et d'une façon assez étrange encore : il saute dans un jardin [2], y trouve un âne mort [3], de sa peau se fait un vêtement [4], et de ses os un chalumeau [5]. Il se met en route, tout en jouant, et s'en va jusqu'aux portes de saint Jacques (au-delà des monts [6]).

Le chant XVII indique deux portes : celle de France et celle d'Aragon [7]. Elles sont appelées *portos de san Jan,* portes de saint Jean, dans le XVI [8].

Là, il prie saint Jean de vouloir bien ouvrir, pour laisser passer de longues files de bœufs, de vaches, de poules, etc., qui vont célébrer la Saint-Martin [9].

Saint Jean s'y refuse ; il donne pour prétexte que sa femme est en couche [11]. Elle met au monde *petit Jan*, le petit Jean [12], le maître, celui qui tire la charrette.

On voit que tout cela est assez incohérent, et qu'il serait difficile d'en tirer un sens bien précis, en dehors de faits généraux [13].

XII. — Ces faits, d'ailleurs, ne sont pas toujours attribués à saint Laurent. Le héros est quelquefois saint Clément [14], saint

[1] V. ch XVIII, qui dit *en* et non *sent. sant.* — Les XIX et XXVII le nomment simplement *Laurens*, sans qualification ; de même que V et XVII, LXV, disent *Janet* pour *sant Jan*.

[2] V. chants XV à XIX.

[3] Id.

[4] Ch. XVI, XVII, XIX. Le XV dit *curbèls* (cribles.)

[5] Ch. XV à XIX.

[6] Ch. XV.

[7] La *porto d'Argou* est encore indiquée dans le ch. V.

[8] V. aussi XIX, qui dit *portos*, au pluriel, ainsi que le XX.

[9] Ch. XVI et 19

[10] Ch. XX.

[11] Ch. XXIV.

[12] Id.

[13] Les versions catalanes (v. note complémentaire II, n°s 7 et 19) ne contiennent pas ce récit spécial. Les longues files de bœufs, vaches, etc., s'y trouvent aussi, pour passer le saint chemin, *lo sant camí*, mais c'est pour fêter la Noël.

[14] V. le ch. XXI.

Digitized by Google

Jean [1], un nommé Sauclaire [2], un nommé Cadet [3], ou même tout simplement une poule [4].

De toutes ces nouvelles attributions, la plus remarquable est celle qui met en scène saint Jean, avec le rôle principal, le rôle actif, alors qu'il n'avait tout d'abord ainsi que nous l'avons vu ci-dessus, que le rôle secondaire [5]. Les situations sont intervertées : c'est lui qui voyage, qui frappe à la porte, et c'est saint Laurent qui refuse d'ouvrir.

Dans le ch. LXV, il y a toutefois une confusion curieuse à noter : c'est saint Jean qui frappe *à las portos de sant Jan,* et il se parle en se nommant.

Il y en a un autre où c'est le chanteur même qui se substitue à saint Laurent [6].

Remarquons, en passant, que le chemin parcouru, pour aller aux portes de saint Jacques [7] *en la,* et de saint Jean, ou autrement aux portes de France et d'Aragon [8], n'est autre chose que ce fameux chemin de saint Jacques, parcouru tant de fois par les pèlerins, au moyen âge. Aussi une version catalane l'appelle-t-il *lo Sant Camí* [9]. Il est dit que le voyageur laisse à ces portes son bourdon, ce qui s'accorde bien avec notre remarque.

XIII. — Nous avons dit qu'il y avait une autre sorte de récit dans lequel il était question des Juifs. Dans tous, il s'agit de les combattre, ou plutôt de disputer avec eux et probablement de les convertir. En conséquence, la marraine fait

[1] Ch. XXVII et LXV. Il y est fait allusion dans d'autres, V, XVII et LXV.
[2] Ch. XX.
[3] Ch. LXV.
[4] Ch. XXIV.
[5] Ch. XXVII.
[6] Ch. LXVII,
[7] Ch. XV.
[8] Ch. V et XVII.
[9] Note complémentaire II, n° 8. Il n'est pas difficile de reconnaître dans ces portes, l'une de France, l'autre d'Aragon, la porte de Saint-Jacques et la porte de Saint-Jean, les *ports* ou passage des Pyrénées, qui conduisent de Saint-Jean-Pied-de-Port à Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est toutefois tout ce qu'on peut en conclure.

Digitized by Google

présent à l'enfant d'un livre de matines[1], c'est-à-dire d'un livre de prières chrétien.

Muni de cette arme, il va contre eux, les combat et est battu[2]. Les Juifs, en signe de dérision, le font monter sur un âne *bleu,* qui à son tour rue et le jette dans un fossé[3]. Mais ce n'est pas là encore la fin des mésaventures du petit combattant. Il y est mordu ou mangé par de vilaines bêtes de toute sorte[4], un gros poisson, un dragon, etc.

On ne voit guère quelle peut être la signification de ce chant, à moins qu'il ne s'agisse de donner à l'enfant une profonde horreur du peuple maudit. Nous partagerions volontiers cette dernière opinion. Dans des contrées où les Juifs ont toujours été en nombre et puissants, c'est la seule probable.

Remarquons toutefois que, dans deux versions[5], il ne s'agit plus de combattre les Juifs, mais un certain Espagnol ; le reste est de même façon.

XIV. — Les chants qui viennent après les *arri-arri* ne sont pas assez variés, assez nombreux pour chaque sorte, pour donner lieu à des observations importantes. Nous placerons parmi les notes, sans trop insister, celles que nous aurons à faire

Nous ferons remarquer seulement, au sujet des chants composés (LXV à LXVIII), qu'ils citent des versions importantes, curieuses, que nous n'avons pas dans notre collection, prises isolément[6]. On aimerait à savoir, de même que pour quelques variantes[7] de valeur qui s'y trouvent mêlées, si on les dit à part ou si l'usage en est perdu.

[1] V. les chants XXVI, XXIX, etc. — Tous disent *matinos.* Quelques versions donnent au contraire *machinos,* machines (ch. XXI, XXIX), ou *boutinos,* bottines (ch. XXII, XXIII.)

[2] Ch. XXII à XXVI.

[3] *Id.*

[4] *Id.*

[5] Ch. XXIX et XXIII, note.

[6] Il y a un petit chant à faire sauter (LXVI, part. D), un *arri-arri* (LXVI. part. G), et deux autres couplets sans analogues (LXVI, part. I et LXV. part. G).

[7] Il s'agit de deux variantes du chant qui concerne les enfants de Montpellier (LXVII, part. D, et LXVIII. part. G ; cf. avec le ch. LX).

Digitized by Google

XV. — Musicalement, l'*arri-arri* et ses analogues ne sont que la suite de la *nenna* et du *som-som*. Le rhythme, dans cette série tout comme dans la première, a cela de facile à observer qu'il repose sur deux notes.

Seulement, comme à l'action paisible du sommeil il substitue l'action accidentée de l'existence, le chant change d'allure tout comme il a changé d'inspiration. Sans cesser d'avoir encore une certaine lenteur [1], il devient plus rapide ; il était doux, tranquille, uni ; il se présente heurté, coupé, bruyant. Le rhythme domine [2]

XVI. — Nous avons vu, dans les chants de la précédente série, que la mélodie reposait en entier sur l'intervalle de seconde majeure ; c'est aussi ce même intervalle qui constitue, à lui seul, le fond mélodique des chants de la deuxième, et même des trois séries suivantes, ainsi que nous aurons à l'observer [3].

On pourrait donc appeler, ce nous semble, ces deux notes caractéristiques, « la formule radicale des chants du premier âge », sorte de canevas ou de thème, sur lequel s'exerce l'imagination populaire, en le variant par de légères broderies.

XVII. — Les nombreuses versions que nous avons pu donner du chant à endormir prouvent quelle en est l'étonnante richesse. D'une simplicité extrême tant qu'elle se borne à son élément radical, elle s'embellit peu à peu par quelques voca-

et de deux variantes de la *careto* (LXVII, part. G, et LXVIII, part. B ; cf. avec le ch. LXIV).

[1] Nos chants de la deuxième série vont du 60 au 138 du métronome.

[2] De tous les moyens employés par l'art musical, pour émouvoir notre sensibilité, le plus puissant est, sans contredit, le rhythme, dont l'influence agit le plus vivement sur les masses, même à leur insu. (De Beaulieu, *du Rhythme, des effets qu'il produit et de leurs causes*. Paris, Dentu, s. d, in-8°, p. 2.)

Pour les effets du rhythme, voir, du reste, tous les dictionnaires de musique, J.-J. Rousseau, Castil-Blaze, Escudier, Lichtental, etc., qui donnent des exemples aussi curieux que décisifs.

[3] Il va de soi que nous n'avons pas à tenir compte des exceptions, comme qu'elles puissent se produire.

Digitized by Google

lises qui enveloppent et déguisent si bien la pauvreté du fond, qu'il en devient presque méconnaissable.

Dans cette 2e série, au contraire, à cause même de la différence du but à atteindre, la forme radicale subsiste seule; pas le moindre ornement.

Aux douces inflexions de la voix, à la molle accentuation des temps, au mouvement régulier du berceau, succèdent le rhythme fortement accusé [1], les sauts, les saccades. La voix s'élève, prend peu à peu plus d'intensité, entrecoupe ou interrompt le chant par quelques cris joyeux.

Le mouvement, relativement modéré au début, s'accélère d'une façon graduelle, parcourt tous les degrés du métronome, pour arriver au *prestissimo* le plus rapide, jusqu'à ce qu'enfin, la force et la respiration venant à manquer à la mère tout aussi bien qu'à l'enfant, le tout se termine par une saccade plus brusque, un bond plus élevé, l'exclamation la plus folle.

XVIII. — Quant aux modifications du mouvement et à l'augmentation progressive de la sonorité, nous avons pensé qu'il nous suffisait de les indiquer d'une manière générale, sans qu'il fût besoin de surcharger la lecture par les mêmes détails incessamment répétés :

Les mouvements brusques, ou saccades, se produisent :

[1] Ici, comme dans beaucoup d'autres cas semblables de la poésie populaire, le rhythme est le chant presque à lui tout seul. Cela a lieu presque toujours quand on se propose un effet de mouvement ou de marche. La raison en est donnée par la science musicale :

« En écoutant, dit D. Beaulieu, les coups réguliers frappés sur une enclume, le bruit des fléaux retombant tour à tour sur le blé, les diverses batteries du tambour, et même, sans cet auxiliaire, les pas cadencés d'une troupe bien disciplinée, l'on éprouve ce sentiment que produisent l'ordre et la régularité, et qui remue, agite, entraîne. Les effets du rhythme, dans le mouvement, sont tellement incontestables qu'ils n'ont pas nécessairement besoin du secours de la mélodie, comme on le voit par les exemples que nous venons de donner Quelques sons disposés sans art, sous le rapport mélodique, un seul même, un simple bruit inharmonique, tel que celui produit par la plupart des instruments de percussion répété plusieurs fois, suivant certaines formes rhythmiques, peuvent produire la plus forte impression. » (D. Beaulieu, *du Rhythme, des effets qu'il se propose et de leurs causes*. Paris, Dentu, s. d., in-8°, pag. 4.)

Digitized by Google

1° Au commencement même du chant, qui se fait d'une façon très-vive, fort alerte ;

2° A chaque fin de couplet, ou même à chaque fin de phrase ;

3° Mais surtout, et avec un redoublement d'énergie, à la dernière note.

Tout cela, il n'est pas besoin de le dire, est un peu *ad libitum*. Dans beaucoup de circonstances, le chant est continu et la saccade ne se produit guère qu'à la fin. Dans d'autres, au contraire, elle se produit presque à tout instant, à chaque mot [1].

XIX. — On comprend aisément que tout cela est fort peu musical, et partant très-difficile, sinon impossible, à constater et à noter par les signes graphiques usuels.

Nous avons cependant essayé de le faire, en marquant, aussi exactement que nous l'avons pu, l'élévation moyenne de la voix à chaque saccade ou interruption du rhyhtme, par une note étrangère à la tonalité exprimée clématiquement [2].

XX. — Ici encore, comme dans la 1re série, l'accord entre l'inspiration musicale et le motif qui l'a amenée est parfait, malgré sa spontanéité. Il y a quelque chose d'admirable dans cet instinct de la mère à savoir approprier à ses chants les formes et les airs qui conviennent très-certainement le mieux à leur nature.

Tendant à donner à l'enfant une certaine animation, ils ont su, tout en conservant les mêmes caractères musicaux, assujétir la mélodie au double mouvement qu'ils indiquent. De plus, leur tissu musical est entrecoupé, à de courts intervalles, par des soubresauts de voix et de mouvement, que la musique est à peu près aussi impuissante à rendre que la parole [3].

[1] V. notamment les ch. XXXIII et XXXIV, sur les différentes allures du cheval

[2] Nous en avions déjà un exemple, du reste, dans le volume de Kastner :

« Aussitôt que le cri, dit-il, est le produit d'un mode de vibration appréciable, il est du ressort de la musique, et alors il peut être facilement noté. Il faut, pour cela, que le son en soit suffisamment soutenu et atteigne un certain degré d'intensité. » (*Les Voix de Paris* Paris, 1857, in-4°, p. 34.

[3] La différence de vitesse et de lenteur, établie dans un ordre régulier quelconque, constitue ce qu'on nomme le *rhythme* en musique. C'est par

Digitized by Google

Il est évident que tout cela est spontané, naturel, et doit remonter à une haute antiquité [2].

A. MONTEL ET L. LAMBERT.

I. — ARRI, ARRI, CHIVALET

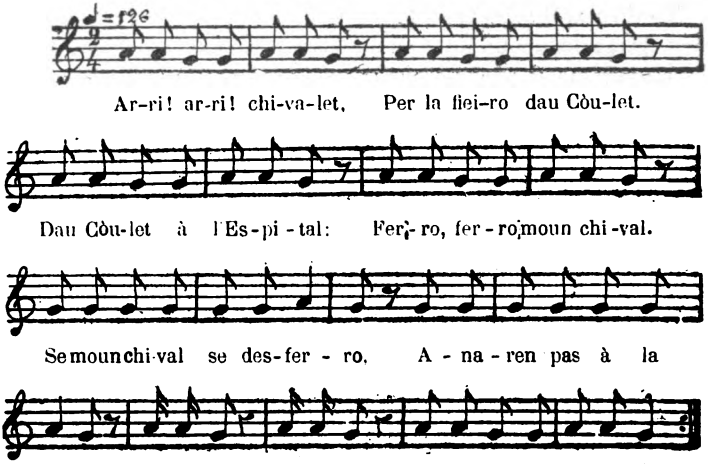

1) Arri ! arri ! chivalet,
Per la fièiro dau Coulet.

2) Dau Coulet à l'Espital :
Ferro, ferro moun chival.

le rhythme que cet art excite les plus vives émotions, et l'action de ce rhythme est d'autant plus puissante qu'elle est plus prolongée » (G.-J. Fétis, *la Musique mise à la portée de tout le monde*, 3e éd. Paris, 1847 pag. 98.)

[1] La préoccupation de marquer la mesure dut, en effet, précéder de beaucoup le désir de varier la mélodie :

« On peut assurer que le rhythme a été le premier moyen dont on s'est servi dans l'enfance de la musique, pour rendre agréable à l'oreille une succession de sons qui, par elle-même, n'était qu'insignifiante. Le degré de sensation agréable produit par cette répétition rhythmique se trouve en partie confirmé par l'usage des tambours introduit dans la milice. » (P. Lichtental, *Dictionnaire de musique*, trad. par D. Mondo. Paris, 1839, v. RHYTHME.)

Digitized by Google

3) Se moun chival se desferro,
Anaren pas à la guerro.

4) Patratric ! patratrac !
Moun chival s'es desferrà !

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), petit cheval, — pour aller à la foire du Coulet.

2) Du Coulet à l'Hôpital : — ferre, ferre, mon cheval.

3) Si mon cheval se déferre, — nous n'irons pas à la guerre.

4) Patratric ! patratrac ! — moun cheval est déferré !

Recueillie et notée par M. Albert Arnavieille, d'Alais, qui l'intitule *Cansou que se canto en faguen sautà lous enfants sus lou ginoul.*

1. — Pour le mot *arri*, voyez notre note complémentaire n° III, ainsi que le n° IV, sur le langage propre aux muletiers. Les notes complémentaires I et II donnent quelques détails sur les *arri-arri* dans le nord de la France et à l'étranger.

Patratric-patratrac est l'onomatopée qui exprime le bruit d'une chute faite en courant, principalement celle d'un cavalier. (V. ci-dessus, ch. II et le III, *patatri-patatra*, qui a perdu le *c.*) *Patri-patra* est celle du trot du cheval. (V. de Sauvages, *Dict. lang.*, v. cit.)

II. — AUTRE

1) Arri, arri, chivalet,
A la fieiro dal Coulet.

2) Dal Coulet à l'Espitau,
Ferro, ferro moun chivau.

3) Se moun chivau se desferro,
Anaren pas à la guerro.

4) Patratric ! patratrac !
Moun chivau es desferrat !

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon petit cheval, — pour aller à la foire du Coulet.

2) Du Coulet à l'Hôpital : — ferre, ferre mon cheval.

3) Si mon cheval se déferre, — nous n'irons pas à la guerre.

4) Patratric ! patratrac ! — mon cheval est déferré !

Version de M. le pasteur Liebich.

Digitized by Google

III. — ARRI, ARRI, CHIVALOU

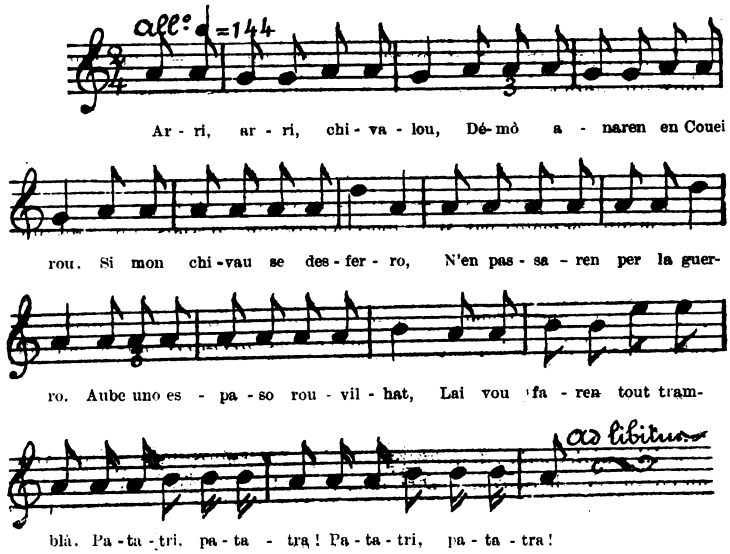

1) Arri, arri, chivalou,
Demò anaren en Coueirou [1].

2) Si moun chivau se desferro
N'en passaren per la guerro.

3) Aube uno espaso rouvilhat,
Lai vou faren tout tramblà.

4) Patatri ! patatra ! (*bis*)

1) *Arri* (marche) (*bis*), petit cheval, — demain nous irons au Coiron [1].

2) Si mon cheval se déferre, — nous irons faire la guerre.

3) Avec une épée rouillée, — nous ferons tout trembler.

4) Patatri ! patatra ! (*bis*)

V. de M. Chaussinand, de Coux (Ardèche).

[1] Le Coiron est une montagne volcanique de l'Ardèche.

Digitized by Google

1 — Variante du début, même provenance :

Arri, arri, mon chivau,
Demò anaren à la sau.

Arri (marche) (*bis*), mon cheval, — demain nous irons chercher du sel.

IV. — ARRI, ARRI, CABALIÉ

1) Arri, arri, cabalié,
De Castros à Mountpelié ;

2) De Mountpelié à Marselho,
I tiraran l'aurelho ;

3) De Marseilho à Pezenas,
I tiraran lou cap dal nas.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), cavalier, — de Castres à Montpellier ;

2) De Montpellier à Marseille, — on leur tirera les oreilles ;

3) De Marseille à Pézenas, — on leur tirera le bout du nez.

Version de Carcassonne, d'après M. Achille Mir. — Au mot *aurelho*, on tire l'oreille à l'enfant ; au mot *nas*, le nez.

Nous trouverons ci-dessous des versions ayant à peu près les mêmes expressions, mais dans lesquelles il s'agit d'une barque et non pas d'un cheval. (V. le chant LX et ceux qui suivent.)

V. — AUTRE

1) Arri, arri, de la sal,
Que demà sarà Nadal !

2) Ne béuren de bon binet
A la tasso de Janet.

3) A la porto de Françó
Daissèt sa balanço;
A la porto d'Argou
Daissèt soun gourdou.

4) Arri, arri, etc.

Digitized by Google

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — que demain ce sera Noël.

2) Nous boirons de bon petit vin — dans la tasse du petit Jean.

3) A la porte de France,— il perdit ses balances; — à la porte d'Aragon, — il perdit son bourdon.

4) *Arri* (marche), etc.

C'est une variante de la précédente, également recueillie à Carcassonne par Achille Mir.

1.—Après le couplet de l'*arri-arri*, on intercale aussi le deuxième couplet *Sant Laurent*, etc., en tout semblable à celui du n° XVII, jusqu'au vers

E das osses caramels.

VI. — ARRI, ARRI, MOUN CHIVAU

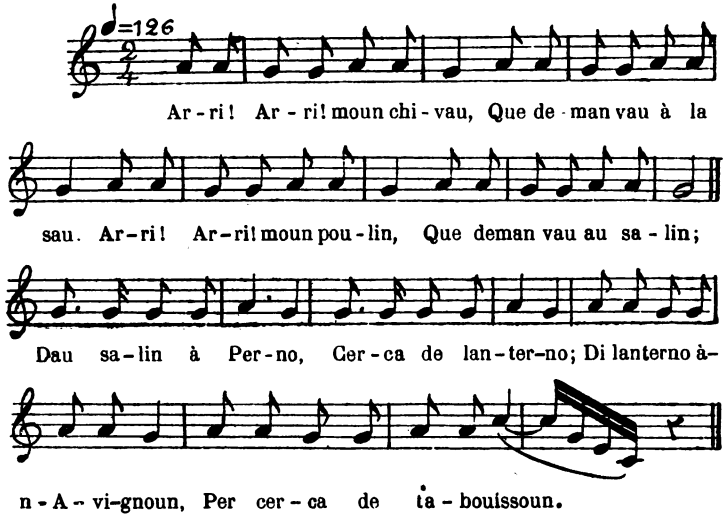

1) Arri ! arri ! moun chivau !
Que deman vau à la sau.

2) Arri ! arri ! moun poulin,
Que deman vau au salin :

3) Dau salin à Perno
Cercà de lanterno;

Digitized by Google

4) Di lanterno a-n-Avignoun
Per cercà de tabouissoun.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon cheval, — que demain je veux aller chercher du sel.

2) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon poulain, — que demain je veux aller aux salins;

3) Des salins à Pernes, — chercher des lanternes;

4) Des lanternes, à Avignon, — pour chercher de la jonchée.

Communiquée par Louis Roumieux, et revue aussi par lui pour la notation musicale, faite par M. Victor de Laruelle, de Nîmes.

La version a été recueillie à Orange (Vaucluse).

Cf. dans Coussemaker, *Chants populaires des Flamands de France* (Gand, Gyselynck, 1856), p. 396 : MON HOMME JEAN. — Il en cite de nombreuses versions étrangères, qui, tout en rappelant nos *arri-arri*, sont loin toutefois d'en avoir les caractères définis.

VII. — AUTRE

1) Arri! arri! moun chivau,
Deman anarèn à Crau;

2) Pourtarèn un gros coutèu
Per tuà Anno-Isabèu.

3) Anno-Isabèu es morto :
Lou cat à la porto,
Lou chin à la fenestro,
Deman faran festo.

1) *Arri* (allez), *arri* (allez), mon cheval, — nous irons demain à la Crau;

2) Nous apporterons un gros couteau — pour tuer Anne-Isabeau.

3) Anne-Isabeau est morte : — le chat à la porte, — le chien à la fenêtre, — demain feront fête.

Version recueillie par Louis Roumieux, de Beaucaire.

Digitized by Google

VIII. —AUTRE

1) Arri, arri, moun chivau ;
A la guerro ieu m'en vau.

2) Pourtarèn un gros coutèu
Per tuà dono Isabèu;

3) Isabèu la parpelouso
Qu'a de merdo à sa fielouso.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon cheval; — à la guerre je vais.

2) J'apporterai un gros couteau — pour tuer Isabeau,

3) Isabeau la châssieuse, — qui a de la m.... à sa quenouille.

Cette petite chanson a été recueillie à Maillane par F. Mistral, qui a bien voulu nous la signaler.

Elle est du même genre que la précédente. — Quelle est cette Isabeau contre laquelle notre bon peuple du Midi paraît avoir tant de rancune ? On ne peut avoir sur ce point que des conjectures; peut-être s'agit-il de celle que les Parisiens appelaient, par un sentiment de même genre, la grande gorre, Isabeau de Bavière.

IX. —AUTRE

1) Arri ! arri ! moun chivau ;
Que deman anan à Sault.

2) Anaren à Perno
Querre de lanterno;

3) De lanterno et de siblet
Per amusà lou nanet.

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), mon cheval; — demain nous irons à Sault.

2) Nous irons à Pernes — chercher des lanternes;

3) Des lanternes et des sifflets — pour amuser le petit.

V. provençale, d'après M. Pin y Soler (*Revue des langues romanes.*

Digitized by Google

tome I, p. 120), sans en indiquer toutefois la provenance ; il y a ajouté la version catalane, qui commence absolument de la même façon :

Arri ! arri ! cavalet, etc.

X. — ARRI, ARRI, MOUN ÇOBAL

1) Arri ! arri ! moun çobal,
Doumò n'irèn ò lo sal.

2) Arri, arri, moun pouli;
Doumò n'irèn ol mouli.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon cheval ; — demain nous irons (chercher) du sel.

2) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon poulain ; — demain nous irons au moulin.

Version du Périgord, envoyée par M. Justin Landes, de Sarlat (Dordogne). Le mot *sal*, dans une contrée où il n'y a pas de salines, et qui est même fort éloignée de la mer, lui fait croire qu'elle est d'origine provençale.

XI. — ARRI, ARRI, BOURRIQUET

1) Arri, arri, bourriquet,
A la fièro (*bis*);
Arri, arri, bourriquet,
A la fièro de Buzet.

2) Croumparèn un saumiret
Per nou'n anà à la fièro;
Croumparèn un saumiret
Per la fièro de Buzet.

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), bourriquet, — à la foire (*bis*); — *arri* (allons), *arri* (allons), bourriquet, — à la foire de Buzet.

2) Nous achèterons un petit âne — pour aller à la foire ; — nous achèterons un petit âne — pour aller à la foire de Buzet.

Version envoyée par M. Paul Barbe et recueillie à Buzet (Haute-Garonne).

Digitized by Google

XII. — AUTRE

1) Arri, arri, bourriquet,
Aniren à Castanet [1];

2) De Castanet à Sant-Subra [2],
Be les gats à laurà,
Les agassos
Fà fougassos,
Les agassous
Fà fougassous,
Pes petitis mainatjous.

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), bourriquet, — nous irons à Castanet:

2) De Castanet à Saint-Subra, — voir les chats labourer, — les pies — faire des fouaces, — et les petites pies — de petites fouaces, — pour les tout petits enfants.

Version de Toulouse ; communication de M. le Dr Noulet

XIII. — ARRI, ARRI, DE LA SAL

1) Arri, arri, de la sal,
Que deman sarà Nadal.

2) Manjarèn de bon panat
E béurèn de bon binat
Dins la tasso de l'argen,
Se Dius ou bol, l'an que ben.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — car ce sera Noël demain.

2) Nous mangerons de bon pain — et nous boirons de bon vin — dans la tasse d'argent, — s'il plaît à Dieu, l'année prochaine.

Version de E. Gleizes, d'Azillanet (Hérault). — *Panat* et *binat* se disent ici pour *panet* et *binet*, comme on dit *aucat*, *agraulat*, etc, pour *auquet*, *agraulet*, etc.

[1-2] Castanet est un chef-lieu de canton, près de Toulouse, et St-Subra un faubourg de Toulouse, sur la rive gauche de la Garonne.

Digitized by Google

XIV. — M'EN BAU A PARIS

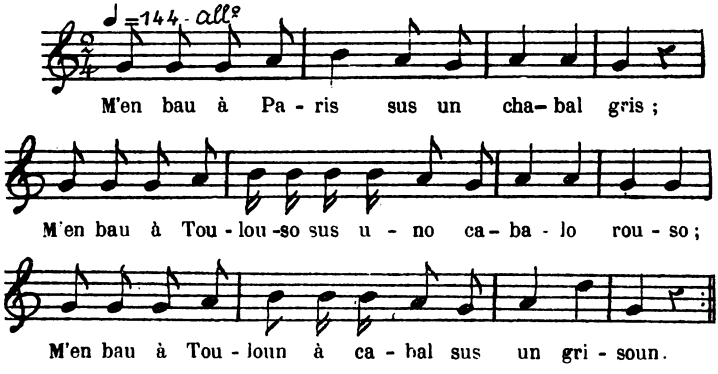

1) M'en bau à Paris
Sur un chabal gris ;

2) M'en bau à Toulouso,
Sus uno cabalo roujo ;
3) M'en bau à Touloun
A cabal sus un grisoun.

1) Je vais à Paris — sur un cheval gris;
2) Je vais à Toulouse — sur un cheval rouge ;
3) Je vais à Toulon — à cheval sur un grison.

Cette version nous a été remise par Mlle Marie Lambert, de Belesta (Ariége).

XV. — ARRI, ARRI, A LA SAL

1) Arri, arri, à la sal,
Que demà sarà Nadal.

2) Ne bùourèn de boun bi blanc
Dins las tassos de l'argen.
Bielho, bielho, douno-m'en ?

3) San Laurens ne sauto à l'ort,
Ni trobo un ase mort.

Digitized by Google

S'en arrinco soun coutèl
E le planto per la pèl:
De la pel ne fà curbèls,
E des osses caramèls.

4) S'en ba caramelejà
Per las portos de sent Jacques en la.

5) Trobo biòus e bacos,
Galinos e sabatos,
Capous en esperous.

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), au sel, — car ce sera Noël demain.

2) Nous boirons du bon vin blanc — dans des tasses d'argent. — Vieille, vieille, donne-m'en ?

3) Saint Laurent saute dans le jardin, — il y trouve un âne mort. — Il affile son couteau — et le lui plante dans la peau: — de la peau il fait des cribles, — et des os des flûtes.

4) Il s'en va, tout jouant de la flûte, — aux portes de Saint-Jacques au delà (des monts).

5) Il trouve bœufs, vaches — poules et savates, — chapons avec ergot (ou éperons).

Envoi de Mlle Marie Lambert de Belestà (Aude).

1) *Argent* se prononce à la française et rime avec *blanc*, ce qui n'empêche pas qu'on ne le fasse rimer aussi avec *en*, comme quand on le prononce à la languedocienne.

XVI — AUTRE

1) Arri, arri, de la sal,
Que demà serà Nadal.

2) Manjaren de coufimen
Dins la tasso de l'argen.
Bielho, bielho, douno-m'en ?

3) Sant Laurens mountét à l'ort,
Ie troubèt un ase mort:

Digitized by Google

De la pèl faguèt mantèl,
E das osses caramèl;

4) S'en anèt caramelan
A la porto de sant Jan :
Sant Jan, doubri-me,

5) Qu'aici passo bióus et bacos ?
Galinos e sabatos,
Sabatos et sabatous :

6) Tiro t'en-lai que sios merdous !

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — car ce sera Noël demain.

2) Nous mangerons de la confiture — dans la tasse d'argent. — Vieille, vieille, donne-m'en !

3) Saint Laurent monta au jardin — et y trouva un âne mort : — de la peau il se fit un manteau, — et des os une flûte.

4) Il alla, tout en jouant, — à la porte de saint Jean : — saint Jean, ouvre-moi !

5) Ici passent bœufs et vaches, — et poules et savates, — et savates et pantoufles.

6) Ote-toi de là, que tu es merdeux.

A ces derniers mots, la personne qui tient l'enfant fait semblant de le jeter trois fois à la renverse, répétant trois fois le vers.

La version est de Saint-Pons-de-Thomières (Hérault) et a été écrite par M. Melchior Barthez.

1. — Une version de Bédarieux, due à Rosalie Aymés, n'en diffère qu'en ce que, à la fin, on fait sauter l'enfant, en disant :

Civada !

XVII. — AUTRE

1) Arri, arri, de la sal,
Que demà sarà Nadal.

2) Ne beùrèn de bon binet
A la tasso de Janet.

Digitized by Google

3) Sant Laurent sautèt dins l'ort,
I trapèt un ase mort:
De la pèl
Faguèt mantèl
Et das osses caramèl.

4) A la porto de Françó,
Daissèt sa balançó;
A la porto d'Argou,
Daissèt soun gourdou.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — que ce sera demain Noël.

2) Nous boirons du bon petit vin — dans la tasse du petit Jean.

3) Saint Laurent sauta dans le jardin — et y trouva un âne mort: — de la peau — il se fit un manteau, — et de ses os une flûte.

4) A la porte de France, — il laissa ses balances; — à la porte d'*Argou* (probablement *Aragou*, Aragon), il laissa son bourdon.

Version communiquée par M. Achille Mir, de Carcassonne (Aude).

1) — La fin est la même que celle du numéro V.

XVIII. — AUTRE

1) Arri ! arri ! à la sal
Que demà sirà Nadal:

2) Que bùourèn de boun bin blanc
A la tasso de l'argent.
Bielho, bielho, douno-m'en !

3) I farèn passà Laurens.

4) En Laurens sautet à l'ort,
N'i troubet un ase mort.

5) Aici passou biòus e bacos,
E galinos en sabatos,
E capous en esperous:

6) Be-t'en al diaple, cùou merdous !

Digitized by Google

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — que ce sera demain Noël.

2) Nous boirons du bon vin blanc — dans la tasse d'argent. — Vieille, vieille, donne-m'en !

3) Nous y ferons passer Laurent.

4) Saint Laurent sauta dans le jardin, — il y trouva un âne mort.

5) Ici passent bœufs et vaches, — et poules avec des savates, — et chapons avec des éperons.

6) Va-t'en au diable, cul merdeux !

Version dite par Catherine Pinaud, de Belesta (Ariége).

1. — Au verset 3, on dit :

Aco faren per sant Laurent,

ce qui, du reste, ne rend pas le sens plus clair.

2. — Au verset 4 :

Sant Laurens s'en sauto à l'ort,
I troubèc un ase mort.
Si n'arinco soun coutél,
I le planto pèr la pèl.

Saint Laurent sauta dans le jardin, — il y trouva un âne mort. — Il aiguisa son couteau — et le lui planta dans la peau.

3. - Au dernier verset :

Tira darrè, Francès merdous.

Retire-toi en arrière, Français (ou François) merdeux.

4.— *Blanc* rimant avec *argent*, *m'en*, *Laurens*, indique ici une influence de la prononciation française dont nous trouverons de nombreux exemples.

XIX. — ARRI, ARRI, A LA SAL

1) Arri, arri, à la sal,
Que deman serà Nadal.

2) Ne beurèn de bon binet
A la tasso de Laurens.

3) Laurens s'en anèt à l'ort,
Atroubèt un ase mort :

Digitized by Google

De sa pèl fagué 'n mantèl,
E das osses caramèl.

4) S'en ba tout en caramelan
A las portos de sant Jan :

5) Sant Jan, durbis-me !

6) Aqui passou biòus e bacas,
E sabatous.

7) Tra-te la que sios merdous !

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — car demain ce sera Noël.

2) Nous boirons de bon petit vin — dans la tasse d'argent.

3) Laurent alla au jardin — et y trouva un âne mort : — de sa peau il fit un manteau,— et de ses os une flûte.

4) Il va, tout en jouant, aux portes de saint Jean :

5) Saint Jean, ouvre-moi !

6) Là passent des bœufs et des vaches, — et des savates.

7) Ote-toi de là, que tu es merdeux.

Version recueillie à Nissergues (Hérault) et communiquée par le frère Philippe Miquel, de Bédarieux.

XX. — ARRI, ARRI, DE LA SAU

1) Arri, arri, de la sau,
Que deman serà Nadau.

2) Manjarèn de bon froumen
A la plaça de l'argent.

3) Sauclaires sautèt à l'ort,
Ie troubèt un ase mort :
De la pèl ne fai un mantèl,
De la testa un caramèl.

4) S'en vai-tout caramelan,
A las portas de Sant Jan ;

Digitized by Google

5) Sant Jan, doubri-me,
Que farèn la Sant-Marti !

6) Aici passa bióus et bacas
E galinas per estables,
De capous per esperous.

7) Ai tres iòus, manjèn-ne dous!

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), allons chercher du sel, — demain ce sera Noël.

2) Nous mangerons de bon froment,— échangé avec notre argent.

3) *Sauclaire* sauta dans le jardin — et y trouva un âne mort : — de la peau il se fit un manteau, — et de sa tête une flûte.

4) Il alla, tout en jouant, — à la porte de saint Jean :

5) Saint Jean, ouvre-moi, — que nous ferons ensemble la Saint-Martin !

6) Ici passent bœufs et vaches, — et poules à travers l'étable, — et chapons à éperons.

7) J'ai trois œufs, mangeons-en deux.

Version de Henri Bouquet, de Montpellier.

XXI. — ARRI, ARRI, A LA SAU

1) Arri, arri, à la sau,
Que deman sarà Nadau.

2) Ne béurèn de boun binet
A la tasso d'argentet ;
Manjarèn de boun froumen
Dins la tasso de l'argent

3) Sant Clament sautèt à l'ort,
Ie troubèt un ase mort.

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), au sel; — demain ce sera Noël.

2) Nous boirons de bon petit vin — dans une tasse d'argent (fin) ; — nous mangerons de bon froment — dans une tasse d'argent.

Digitized by Google

3) Saint Clément sauta dans le jardin, —il y trouva un âne mort.

De Millau (Aveyron), chantée par Pauline Poujol. — Le reste est le même que ci-dessus.

XXII. — ARRI, ARRI, MOUN CHIVAU

1) Arri, arri, moun chivau,
Per deman anà en Crau.

2) En Crau, à Berro,
Cargarèn de terro.

3) Ma meirino m'a achetà
De matinos de cinq sòu,
Per coumbatre li Jusiòu.

4) Li Jusiòu m'an coumbatu,
M'an jità sus l'ase blu ;

5) L'ase blu a reguinnà,
M'a jita dins lou valà.

6) Dins lou valà i'aviè uno grosso bestio,
M'a manjà touto la testo ;
I'aviè un gros peissoun,
M'a rousigà tout lou geinoun :
I'aviè uno grosso galino,
M'a manjà touto l'esquino.

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), mon cheval, — pour aller demain à la Crau.

2) De la Crau à Berre, — prendre une charge de terre.

3) Ma marraine m'a acheté — (un livre de) matines de cinq sous, pour combattre les Juifs.

4) Les Juifs m'ont combattu, — ils m'ont jeté sur un âne bleu.

5) L'âne bleu a rué — et m'a jeté dans un fossé.

6) Dans ce fossé, il y avait une grosse bête — qui m'a mangé toute la tête: — il y avait un gros poisson, — qui m'a mangé tout

Digitized by Google

le genou ; — il y avait une grosse poule, qui m'a mangé toute l'échine.

D'après Mme Marthe Reboul, d'Arles-sur-Rhône.

XXIII — AUTRE

1) Arri, arri, mon chivau,
Deman anarèn à Crau;
2) En Crau, en Berro,
Cargaren de terro.

3) Ma mairino m'a achetà
De boutinos de cinq sòu
Per combatre lou Jusiòu.

4) Lou Jusiòu m'a coumbatu,
M'a fichà sus l'ase blu.

5) L'ase blu a reguinnà,
M'a fichà dins lou valà.

6) I'aviè uno grosso bestio,
M'a manjat touto la testo ;
I'aviè un gros dragoun,
M'a manjà tout lou ginoun !

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), mon cheval, — nous irons demain à la Crau.

2) A la Crau, à Berre, — prendre une charge de terre.

3) Ma marraine m'a acheté — des bottines de cinq sous — pour combattre les Juifs.

4) Les Juifs m'ont combattu — et m'ont mis sur un âne bleu.

5) L'âne bleu a ruè — et m'a jeté dans le fossé.

6) Il y avait une grosse bête, qui m'a mordu à la tête; — il y avait un gros dragon, — qui m'a mordu au genou.

Le chant terminé, la nourrice contrefait la grosse bête et le dragon de la légende, et fait semblant de manger la tête et le genou de l'enfant.

Comparer cette version à celle donnée précédemment, parmi les petites compositions populaires.

Digitized by Google

1) Moun paire m'a dounat cinq sòus
Per achetà un Espagnòu.

2) L'Espagnòu a coumbatu.
M'a fichà dins lou valat

3) L'ase blu a reguinnat,
M'a fichà dins lou valat.
I'a agut quatre agnelous
Que m'an manjat lous artilhous.

1) Mon père m'a donné cinq sous — pour acheter un Espagnol.

2) L'Espagnol a combattu — et m'a jeté sur un âne bleu.

3) L'âne bleu a rué — et m'a jeté dans un fossé.

4) Il y avait quatre petits agneaux,—qui m'ont mangé les petits orteils

Ces trois versions nous viennent d'Arles et nous ont été transmises par M. Clair Gleizes.

XXIV. — PLOU E FAI SOUREL

1) Plòu e fai sourel.

2) La galino sauto al mèl;
Del mel sauta al ouort.

3) A troubat un ase mort :
De la pèl ne fai un mantèl,
De la testo un caramèl.

4) S'en vai à sant Jan,
Tout caramelan :

5) Sant Jan, doubre-mi ?
N'ou farai, pardi,
Que ma femno a fà l'efon
Que l'appelon petit Jon.

6) Petit Jon lou mestre,
Tiro la carreto.

IL PLEUT ET IL FAIT SOLEIL. — 1) Il pleut et il fait soleil.

2) La poule saute au mil, — du mil au jardin.

Digitized by Google

3) Là, elle trouve un âne mort : — de sa peau, elle se fait un manteau; — de sa tête, un chalumeau.

4) Elle va à saint Jean, tout chalemelant.

5) Saint-Jean, ouvre-moi ! —Non, je ne le ferai, pardieu, pas,— car ma femme a enfanté celui qu'on nomme petit Jean.

6) Petit Jean le maître, — tire la charrette.

Version recueillie par M. le pasteur Liebig, à Saint-Maurice-de-Casevielle (Gard).

XXV. — MA COUSINO JACQUELINO

1) Ma cousino
Jacquelino
M'a achetà uno machino
De cinq sòus
Per combatre li Jusiòu.

2) Li Jusiòu m'an coumbattu,
M'an jità sur l'ase blu.

3) L'ase blu a reguignà,
M'a jità dins lou valat.

4) Dins lou valat i'aviè un peissoun,
M'a rousigà moun geinoun.

5) I'ai jità uno pèiro blanco,
I'ai crebà sa panço.

1) Ma cousine — Jacqueline — m'a acheté une machine — de cinq sous — pour combattre les Juifs.

2) Les Juifs m'ont combattu, — ils m'ont jeté sur l'âne bleu.

3) L'âne bleu a rué — et m'a jeté dans un fossé.

4) Dans ce fossé il y avait un poisson, — qui m'a rongé le genou.

5) Je lui ai jeté une pierre blanche,— qui lui a crevé la panse.

Communiquée par M. Louis Roumieux et recueillie par lui à Orange (Vaucluse).

Digitized by Google

XXVI. — MA MEIRINO PAPELINO

1) Ma meirino
Papelino
M'a croumpà' ni matino
De cinq sòu ;
M'a meinat vers li Jusiòu.

2) Li Jusiòu m'an pas vougut,
M'a menà vers l'ase blu.

3) L'ase blu m'a reguinà,
M'a jità dins un valat

4) Ounte i'avié un gros peissoun ;
M'a curà tout lou ginoun.

MA MARRAINE PAPELINE. — 1) Ma marraine Papeline — m'a acheté un livre de matines — de cinq sous ; — elle m'a mené aux Juifs.

2) Les Juifs ne m'ont pas voulu ; — elle m'a mené à l'âne bleu.

3) L'âne bleu a rué — et m'a jeté dans le fossé,

4) Où il y avait un gros poisson,— qui m'a rongé tout le genou

Version de Maillanes (Bouches-du-Rhône), que F. Mistral a bien voulu recueillir pour nous.

XXVII. — SANT JAN

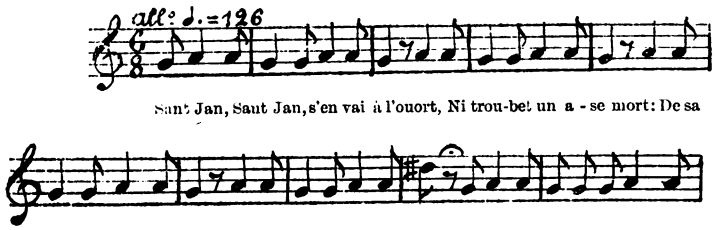

Digitized by Google

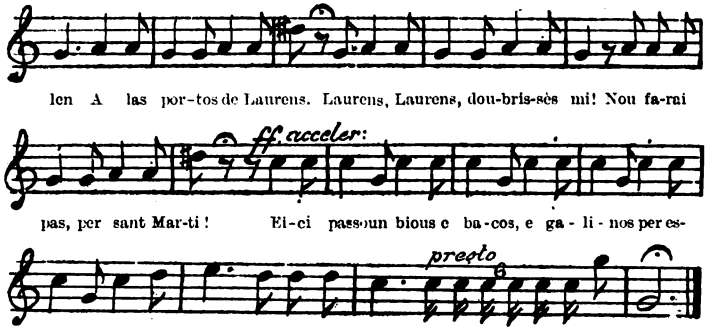

1) Sant Jan (*bis*) s'en vai à l'ouort,
Ni troubèt un ase mort;
De sa pèl faguè'n mantèl,
De sa qùio caramel!

2) Sant Jan tout 'en vai caromelen,
A las portes de Laurens.

3) Laurens, Laurens, doubrissès-mi!
Nou farai pas, per sant Marti!

4) Eici passoun biòus et bacos,
E galinos per estacos,
E capous per esperous;
De très iòus, ne manjarai dous!

1) Saint Jean (*bis*) s'en va au jardin, — il y trouva un âne mort: — de sa peau il fit un manteau, — et de sa queue une flûte.

2) Saint Jean s'en va, tout en jouant de la flûte, — aux portes de Laurent.

3) Laurent, Laurent, ouvre-moi! — Je ne le ferai pas, par saint Martin.

4) Ici passent bœufs et vaches, — et poules avec des attaches, — et chapons avec des éperons; — de trois œufs, j'en mangerai deux!

Dictée à M. de Laruelle par M. Martel, du Vigan (Gard), et notée par lui.

Digitized by Google

XXVIII. — SANT LAURENT

1) Sant Laurent sautèt à l'ort,
Atrapèt un ase mort :
De la pèl faguèt mantél,
Das osses un caramèl.

2) S'en anèt caramelà
Per toutos las portos de Françó.

3) Aqui passo bióus e baquos,
E galinas e sabatos,
Sabatos e sabatous.

4) Arri, arri, toutes dous!

1) Saint Laurent alla au jardin — et y trouva un âne mort : — de peau il se fit un manteau, — des os une flûte.

2) Il alla en jouer — à toutes les portes de France.

3) Là passent des bœufs et des vaches, — des poules et des savates, — des savates et des chaussons.

4) Tous les deux, *arri* (allons)! *arri* (allons)!

Version recueillie par M. Etienne Gleize, d'Azillanet (Hérault).

XXIX. — MOUN PAIRI

1) Moun pairi 'mbé ma mairino
M'an achatà 'no machino,
Uno machino de cinq sòus
Per coumbatre l'Espagnòu.

2) L'Espagnòu ai coumbatu,
M'an achata 'n ase blu.

3) L'ase blu m'a reguinna,
M'a fa tra dins lou valat.

Digitized by Google

4) Lou valat s'es trouva ple,
M'a fa crebà moun saquet.

1) Mon parrain et ma marraine — m'ont acheté une machine, — une machine de cinq sous, — pour combattre l'Espagnol.

2) L'Espagnol m'a combattu ; — on m'a acheté un âne bleu.

3) L'âne bleu a rué, — il m'a jeté dans le fossé.

4) Le fossé était plein ; — il m'a crevé mon petit sac.

Version communiquée par M. Albert Arnavielle, d'Alais (Gard).

XXX. — BOUTO-SELLO

1) La cambo mi fa mau,
Bouto sello (*bis*) ;
La cambo mi fa mau,
Bouto sello à moun chivau.

Boute-selle. — La jambe me fait mal, — mets la selle, mets la la selle ; — la jambe me fait mal, — mets la selle à mon cheval.

Envoyée par M. Victor Bourrely, de Rousset (Bouches-du-Rhône).

XXXI. — I ! I ! BOURRIQUET

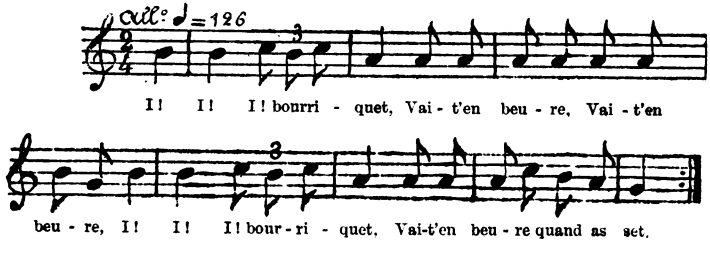

I! i ! i ! bourriquet,
Vai-t'en béure(*bis*) ;
I ! i ! i ! bourriquet,
Vai-t'en béure quand as sèt.

Digitized by Google

La petite bourrique.—Hue ! hue ! hue! petite bourrique,—va-t'en boire (*bis*) ; — hue ! hue ! hue ! petite bourrique, — vas-t'en boire quand tu as soif.

Version envoyée par M. Achille Mir, de Carcassonne, et notée par lui.

XXXII. — IO, IO, CABALEI

Io! io! cabalei,
Cent de poumos au deney,
Cinq à la brigualhe.
Adichats, canalhe !

Hue ! hue ! petit cheval,— on a cent pommes pour un denier,— cinq pour de la petite monnaie. — Adieu, canaille !

Version du Bazadais, communiquée par M. l'abbé Deydou, de Bordeaux. — Comme chez nous, le trot est simulé par le mouvement des jambes.

XXXIII. — FERRA, FERRA MOUN CHIVAL

1) Ferra, ferra moun chival,
Per deman anà aval ;

2) Ferra, ferra moun pouli,
Per deman anà aissi.

3) Au pas ! Au trot !! Au galop !!!

1) Ferre, ferre mon cheval, — pour demain aller là-bas;

2) Ferre, ferre mon cheval, — pour demain revenir ici.

3) Au pas ! au trot !! au galop !!!

L'enfant étant à califourchon sur l'un des genoux, on imite successivement, en précipitant le mouvement à chaque fois, les trois allures du cheval.

Version de Montpellier, très-connue. Dictée par Mme Ancette.

1.— Notre dévoué collaborateur, Victor Bourrely, de Rousset (Bouches-du-Rhône), nous fait souvenir d'une autre façon d'imiter les diver-

Digitized by Google

ses allures du cheval, qui, quoique ne formant pas un chant, mérite d'être rapportée à cause de son originalité.

La mère ou le père, après avoir placé l'enfant sur les genoux, ne le fait sauter tout d'abord que très-lentement, en disant sur le ton de la causerie ordinaire :

1) Li damo van au pas !
Les dames vont au pas.

Puis, en pressant la mesure, tant pour le mouvement que pour les paroles :

2) Lei moussu van au tro !!
Les messieurs vont au trot.

Et enfin, en allant avec une extrême rapidité :

3) Lei paisan à galop, à galop, à galop !!!
Les paysans vont au galop, au galop, au galop.

Elle est en usage aussi dans tout le Languedoc. Le dernier membre de phrase se chantonne, à peu près de la même manière que le dernier vers du chant donné ci-dessus.

XXXIV. — A GALET

1) A galet,
Moun chivalet,
A la fieiro de Bousquet.

2) Anarèn à la fieiro,
Un plèn sac de nieiro:

3) Anarèn à Bousquet
Cercà la fieiro dòu droullet.

LE GALOP. — 1) Au galop,— mon petit cheval, — pour aller à la foire du Bousquet.

2) Nous irons à la foire — (chercher) un plein sac de puces ;

3) Nous irons au Bousquet, — acheter des jouets pour le petit garçon.

Communiquée par M. C.-H. Ardouin, de Nimes.

Digitized by Google

XXXV. — FERRA, FERRA, MOUN CHIVAL

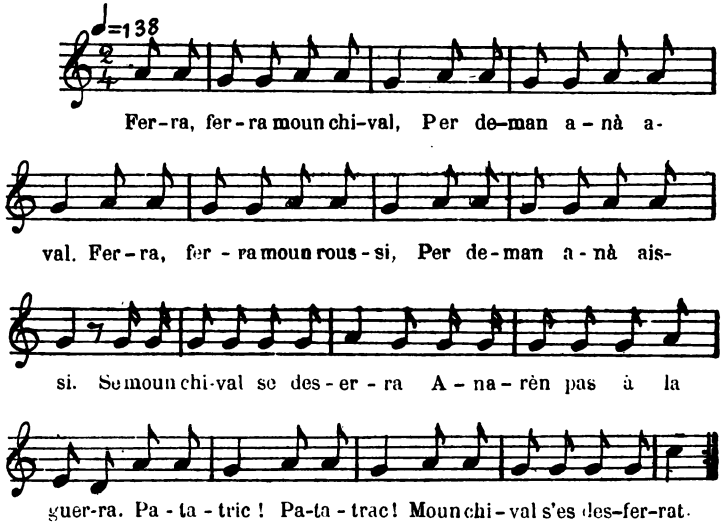

1) Ferra, ferra moun chival,
Per deman anà aval.

2) Ferra, ferra moun roussi,
Per deman anà aici.

3) Se moun chival se desferra,
Anarèn pas à la guerra.

4) Patatric! patatrac!
Moun chival s'es desferrat!

1) Ferre, ferre mon cheval, — pour demain aller là-bas;

2) Ferre, ferre mon roussin, — pour demain revenir ici.

3) Si mon cheval se déferre, — nous n'irons pas à la guerre.

4) Patatric! patatrac! (onomatopées),—mon cheval est déferré.

Version de Montpellier, très-connue.

Digitized by Google

XXXVI. — LOU SAUT

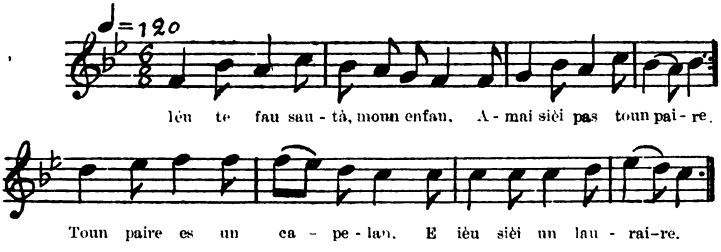

1) Iéu te fau sautà, moun enfan,
Amai siéi pas toun paire.

2) Toun paire es un capelan,
Et iéu siéi un lauraire.

3) Iéu te fau sautà, moun enfan,
Amai siéi pas toun paire.

Le saut.— 1) Je te fais sauter (sur mes genoux), mon enfant,— et pourtant je ne suis pas ton père.

2) Ton père est un prêtre, — et moi, je suis un laboureur.

3) Je te fais sauter, mon enfant,— et pourtant je ne suis pas ton père.

Se dit dans tout le département. Nous avons entendu ce couplet à Montpellier, à Lodève, à Gignac, etc. — La jambe droite, reposant sur le genou gauche, soulève l'enfant, par le balancement du pied de bas en haut, et le fait sauter.

Ce chant se dit pour rire, et il n'est pas un paysan qui ne le répète pour s'égayer. — Il n'en dénonce pas moins le côté satirique de leur esprit.

XXXVII. — LOU SAUT

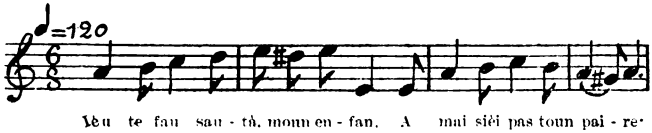

Digitized by Google

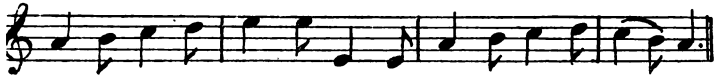

1) Ieù te fau sautà, moun enfan,
Amai siéi pas toun paire.

2) Siés l'enfan d'un capelan :
Vai lou dire à ta maire ;

3) Ieù te fau sautà, etc.

Le saut. 1) Je te fais sauter (sur mes genoux), mon enfant, — et pourtant je ne suis pas ton père.

2) Tu es le fils d'un prêtre : — va le dire à ta mère.

3) Je te fais sauter, etc.

Version d'Avignon, dictée par Mme veuve Gilbert.

On trouve cet air noté, avec quelques petites différences, dans la *Clé du Caveau*. Paris 1816, 2e éd., no 507, sous le timbre :

Rendez-moi mon écuelle de bois.

XXXVIII. — AUTRE

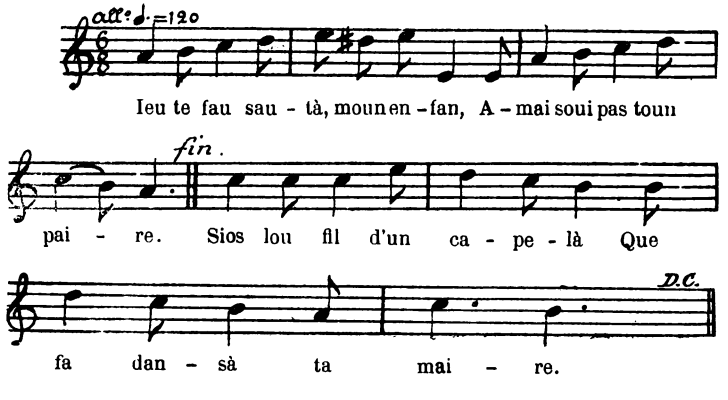

1) Ieu te fau sautà, moun enfan,
Amai soui pas soun paire.

Digitized by Google

2) Siòs lou fil d'un capelà
Que fa dansà ta maire.
Ieu te fau sautà, etc.

3) Disou que tu es trop blanc,
Per lou fil d'un lauraire.
Ieu, etc.

4) Pr'aco sios moun goujat,
A ne creire ta maire.

5)Iéu te fau sautà, moun enfant,
Ieù me cresi toun paire.

6) Bal pla mai ba creire atal,
Que pensà lou countrari ?
Ieu, etc.

7) Me trobi belcop milhou,
D'ab' aquelo cresenço.
Ieu, etc.

LE SAUT. — 1) Je te fais sauter, mon enfant, — quoique je ne sois pas ton père.

2) Tu es le fils d'un prêtre — que fait danser ta mère.

3) On dit que tu es trop blanc,—pour être le fils d'un laboureur.

4) Cependant tu es mon fils, — si j'en crois ta mère.

5) Je te fais sauter mon enfant, — je me crois ton père.

6) Il vaut mieux croire ainsi — que penser le contraire.

7) Je me trouve beaucoup mieux — d'avoir cette croyance.

Du Narbonnais ; version communiquée par le docteur Guibaud, résidant à Belesta (Ariége).

Les deux derniers couplets sont dits en chantonnant, comme un récitatif, sans suivre l'air de près Les paysans ajoutent volontiers de ces plaisanteries à leurs chansons, sans s'astreindre à aucune sorte de mesure et de rime ; nous avons cru devoir conserver celles-là quoiqu'il soit évident qu'elles n'appartiennent pas au texte original. Nous en trouverons d'autres exemples.

Le refrain *Ieu, te fau sauta*, se répète deux fois au 1er couplet; mais seulement une fois à la fin des autres.

Digitized by Google

XXXIX. — SAUTO, PELHAU

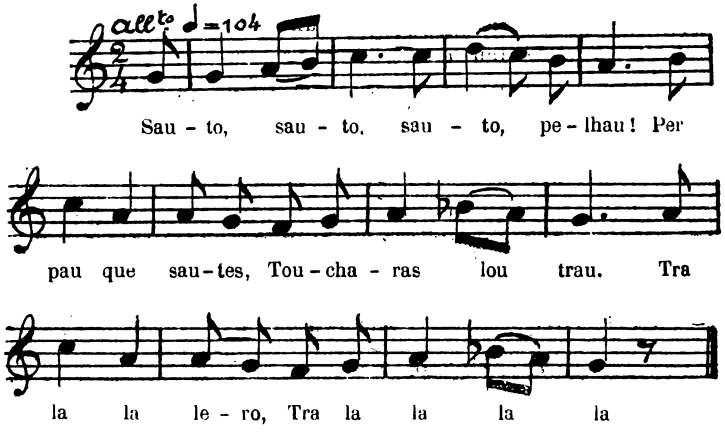

1) Sauto (*ter*), pelhau.
Per pau que sautes,
Toucharas lou trau.

2) Tra la la lero
Tra la la la.

1) Saute (*ter*), petit poulet ! — Pour si peu que tu sautes,— tu toucheras la poutre du plafond.
2) Tra la la lero, tra la la la.

V. de H. Chaussinand, de Coux (Ardèche.)
Se dit en élevant l'enfant dans les bras.

XL. — CHARMANTOUN

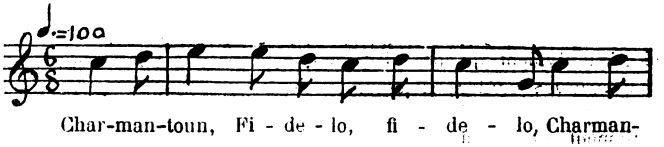

Digitized by Google

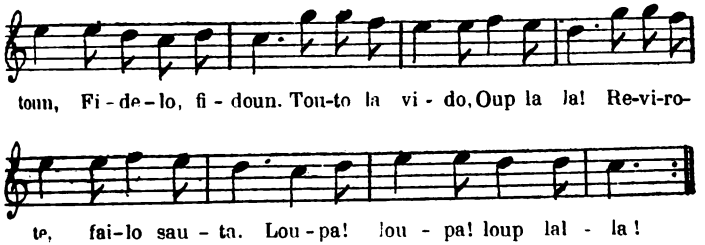

1) Charmantoun
Fidelo, fidelo;
Charmantoun
Fidelo, fidoun.

2) Touto la vido
Oup, la, la!
Reviro-te, fai-lo[1] sautà.
Loupa, loupa, loup lal la.

1) Petite fille charmante, — et fidèle, fidèle ; — petite fille charmante, — et fidèle, fidèle.

2) Toute la vie, — *Oup la la!* — Retourne-toi, fais-la sauter. — *Loupa! loupa! loup, lala!*

Envoyée par Mlle Marie Lambert, de Belestà (Ariége.)

C'est pour apprendre à sauter. Après avoir croisé les jambes, on place l'enfant sur le pied qui est en l'air, et, en le tenant par les mains, on le balance et on le fait sauter, en chantant le couplet qui précède.

XLI. — LA MÈRO

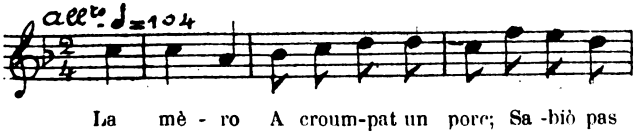

[1] On dit *fai-le*, si c'est un garçon

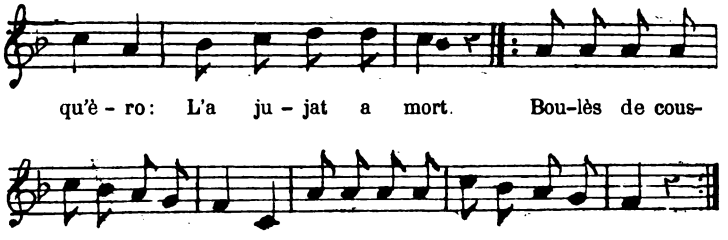

1) La mèro
A croumpat un porc ;
Sabiò pas qu'èro :
L'a jujat a mort.

2) Boulès de coustèlos,
Doumaisélos ?
Boulès de tripous,
Soun pès maçous ?

1) La mère a acheté un cochon ;— elle ne savait pas ce qu'il était: — elle l'a condamné à mort.

2) Voulez-vous des côtelettes, — demoiselles? — Voulez-vous de petites tripes, — elles sont pour les maçons ?

Recueillie à Carcassonne par Mlle Amélie Mir ; notation musicale faite par M. Achille Mir.

XLII. — SABO, SABO

1) Sabo, sabo,
Pèl de crabo (*bis*)
Pèl de biòu,
Binto quatre, dos-e-nòu.

2) Se te bos pas dessabà,
M'alassi pas de sabà.
Saba que dessabaras,
Atant que iéu siogue las.

Digitized by Google

1) Frappe (*bis*), — peau de chèvre, — peau de bœuf, — vingt-quatre, dix-neuf.

2) Si tu ne veux pas cesser de frapper, — je ne cesserai pas non plus. — Frappe [que tu frapperas], — jusqu'à ce que je sois las.

Vers. d'Azillanet-en-Minervois (Hérault), communiquée par M. Etienne Gleise.

XLIII. — LA RESSA

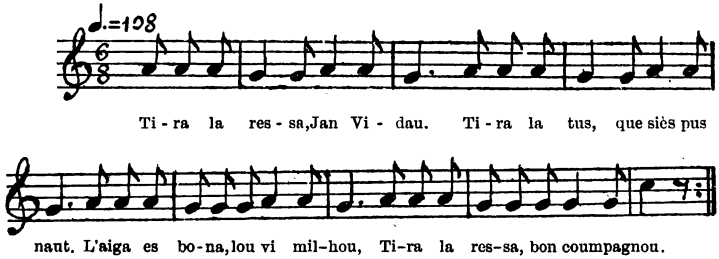

1) Tira la ressa, Jan Vidau.
— Tira-la, tus, que siés pus naut.

2) — L'aiga es bona, lou vi milhou,
Tira la ressa, bon coumpagnou.

LA SCIE. — 1) Tire la scie, Jean Vidal ? — Tire-la, toi, qui est plus haut placé ?

2) L'eau est bonne, le vin est meilleur; — tire la scie, bon compagnon.

Très en usage à Montpellier, et par conséquent connue de tout le monde. — C'est un dialogue entre le maître scieur de long (*lou ressaire*) et son ouvrier (*lou coumpagnou*).

L'enfant, placé sur les genoux, est balancé de droite à gauche et de gauche à droite, en imitant les mouvements alternatifs de la scie.

1. — Une version toute semblable nous a été communiquée, pour la Lozère, par M. le pasteur Liebich. Nous n'y remarquons de différence qu'au second vers.

La trempo es bono, lou bi milhou...

Digitized by Google

La piquette (litt., le vin trempé) est bonne, le vin meilleur...

Il y a ici un jeu de mot : *trempo* (trempe du métal), et *trempo* (vin trempé), ce qui permet de penser que cette variante appartient à la version originale.

2. — Celle qui nous a été communiquée par M. le pasteur Fesquet, de Colognac (Gard), porte au dernier vers :

Tiro-la, tus, moun coumpagnou.

3. — Version d'Arles (Bouches-du-Rhône), d'après Marthe Reboul.

Rasso, rasso, meste Jan.
Tiro-la, tu que siés, pus grand !

XLIV. — SÉTERA

1) Sétera,
Séterou,
Gagna guèra,
Manza prou,
Laissa rien à soun chatou.

2) Tira la séta, fraéra Jan?
Tira-la, tiu, que sa plus grand?
Sétera, etc.

Le scieur. — 1) Le scieur, — le petit scieur, — ne gagne guère, — mange assez, — et ne laisse rien à son petit.

2) Tire la scie, frère Jean : — Tire-la, toi, qui es plus grand.

3) Le scieur, etc.

Recueillie aux Chamalières (Velay), par M. Victor Smith, d'après Sophie Giraud, femme Jacques Alibert.

Notre collaborateur remarque qu'il ne sait « s'il faut placer parmi les berceuses ou les chants du réveil le petit chant du *Scieur de long*, auquel se complaisent certaines nourrices; interrogées, elles ne seraient peut-être pas plus instruites, et répondraient sans doute qu'elles ne s'inquiètent guère de la vertu de ce chant, et le chantent quand il leur en prend fantaisie. »

Il est certain, comme nous l'avons dit, que le classement de ces chants est assez difficile, les nourrices confondant assez volontiers les genres, à cette seule condition que le chant réponde au but qu'elles se proposent.

Le chant du *Scieur de long* pourrait, à la rigueur, se placer parmi les chants de métier ; si nous l'avons mis avec les chants du premier âge,

Digitized by Google

c'est que l'emploi presque constant que l'on en fait, soit pour réveiller, soit pour amuser, en l'appliquant à plusieurs jeux enfantins, nous obligeait à tenir compte de l'usage le plus ordinaire. Dans la section des chants de jeux, nous en trouverons un autre emploi spécial.

1— Il nous indique pour variante le petit couplet :

Séten, méten,
De farino de froument.

Après ces deux vers, Mariannette Vincent, femme Alibert, également des Chamalières, ajoutait ce que nous venons de citer ci-dessus.

XLV. — TIRO LA RESSO

1) — Tiro la resso,
Paire grand ;
Douono de pan
A tous efans.

2) — Douono-l'in tu,
Que siès pus grand ;
Douono-l'in tu,
Chapèu pounchu.

1) Tire la scie, — grand-père; — donne du pain à tes enfants.

2) Donne-leur-en, toi, — qui es plus grand : — donne-leur-en, toi, — chapeau pointu.

Version recueillie à Coux (Ardèche), par M. H. Chausinand.

XLVI. — LAS CAMPANAS

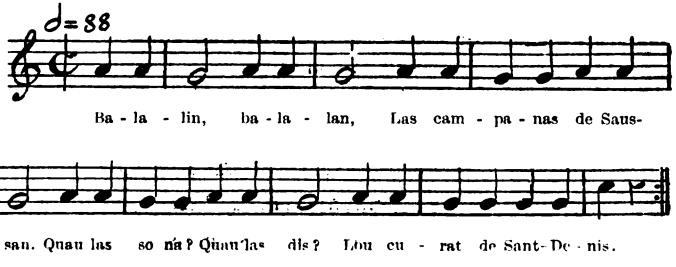

Digitized by Google

1) Balalin, balalan,
Las campanas de Saussan.
Quau las sona ? quau la dis?
Lou curat de Sant Denis.

Balalin, balalan, — les cloches de Saussan. — Qui les fait sonner ? — Qui la dit (la messe) ?— Le curé de Saint-Denis.

Très-connu à Montpellier. Ces couplets se disent en imitant le va-et-vient des cloches. *Balalin-balalan* n'est que l'onomatopée de leur mouvement et de leur bruit.

1 – Le nom de lieu cité amène forcément beaucoup de variantes. On ne dit *Saussan*, à Montpellier, que parce que le village ainsi nommé est dans le voisinage. Dans les autres parties de l'Hérault, on dit, de la même façon, *Paulhan, Servian, Poupian,* etc.

2— Le troisième vers se dit quelquefois ainsi :

Et la messa, quau la dis ?

3—Version d'Arles-sur-Rhône, d'après Marthe Reboul.

1) Balalin, balalan,
Li campano soun à brand.

1) Balalin, balalan, — les cloches sont (vont) à toute volée.

4— Sur les mots *balalin, balalan,* et les onomatopées du même genre dont on va trouver ci-après des exemples, voir notre note complémentaire n° V, placée à la fin de cette série.

XLVII. — BALALIN, BALALAN

1) Balalin, balalan,
La campana de Sant-Jan.

2) Quau la sona ? Quau la dis ?
Lou curat de Sant-Denis.

3) Quau sona lous classes ?
Lous quatre courpatasses.
Quau porta la caissa ?
Lou cat ambe sa maissa.

Digitized by Google

Quau porta lou dòu ?
Lou pèiròu.

1) *Balalin, balalan,* — la cloche de Saint-Jean. — Qui la fait sonner? Qui dit (la messe)? — Le curé de Saint-Denis.

2) Qui sonne le glas? — Les quatre corbeaux. — Qui porte la caisse? — Le chat avec sa mâchoire. — Qui porte le deuil? — Le chaudron.

Se dit à Montpellier. — Cf. *Revue des langues romanes*, tom. V, p. 121, avec deux petites variantes. Dans le même article, M. Pin y Soler donne la version catalane.

Le 3e fragement se dit en récitatif, par demandes et par réponses, alternativement. — Les deux premiers se chantent; c'est l'air que nous avons déjà donné.

XLVIII. — JAN DOU PORC

Quau es mort ?
— Jan dou Porc.
Quau lou plouro ?
— Lou rei mouro.
Quau lou canto ?
— La calandro.
Quau lou ris ?
— La perdrix.
Quau n'en viro à brand ?
— Lou quiéu de la sartan.
Quau n'en porto dòu?
— Lou quiéu dou peiròu.

JEAN DU PORC. — 1) Qui est mort? — Jean le Porc. — Qui le pleure? — Le roi maure. — Qui chante les prières? — L'alouette huppée. — Qui en rit? — La perdrix. — Qui sonne les cloches? — Le cul de la poêle. — Qui porte deuil? — Le cul du chaudron.

Version de Maillanes (Bouches-du-Rhône), publiée par F. Mistral dans la *Romania* (2e livraison, t. 1, p. 110).

1 — Version de la province de Saluces, publiée aussi par F. Mistral, dans la même revue, même page :

Digitized by Google

Qui est mort?
— Jouan de l'Ort.
Qui lo souterra?
— Jouan de la Guerra.
Qui lo ploura?
— Soua signoura.
Qui lo bala?
— Soua cavala.
Qui le chanta?
— Souo chanet.

JEAN DU JARDIN. — 1) Qui est mort ? — Jean du Jardin. — Qui l'enterre? — Jean de la Guerre. — Qui le pleure? — Sa veuve. — Qui le porte? — Son cheval. — Qui chante les prières? — Le petit chien.

2.— Cette dernière se lie plus directement au récit comique de la mort de *Jan de l'Ort*, que nous avons publié dans la *Revue des Langues romanes*, tome II, p. 217.

3 — A propos de ces petits chants qui concernent Jean de l'Ort, M. Victor Smith nous adresse les observations suivantes, qui nous paraissent très-dignes d'attirer l'attention des personnes compétentes.

« N'est-il pas remarquable, dit-il, qu'en Provence et en Piémont (Voir les chants communiqués à la *Romania* par F. Mistral, t. Ier, p. 110), on chante un dialogue qui se rapproche beaucoup du nôtre, et cette similitude ne donne-t-elle pas à croire que ce chant cache quelque légende qui ne sera peut-être pas impénétrable le jour où de nombreux recueils de chants populaires permettront de rétablir en leur entier les chants dont chaque province ne possède guère que des fragments ? Ce père des jardins, à qui on réserve de la chair de chien, n'est pas loin de ressembler au dieu Pan, que la légende fait mourir sous Tibère[1], qui, durant sa vie, passait pour se nourrir de chiens, et à qui des chiens étaient immolés aux fêtes des Lupercales[2], qu'en février on célébrait en son honneur. J'indique ce trait de ressemblance sans y appuyer, et je prie le lecteur de ne pas attacher trop d'importance à cette remarque. Le sens, encore secret, d'un chant répété sur des points si divers ne me paraît nullement indigne d'être recherché. »

XLIX. — BALANLI, BALANLAN

1) Balanli, balanlan,
La clocheto de vé le Champ.

[1] Plutarque, *Œuvres morales*, chap. des Oracles qui ont cessé, dans l'édition d'Amyot, ed. de 1606. Cette légende est tom Ier, p. 719-720. — [2] Plutarque, *Œuvres mêlées*. Traité des demandes des choses romaines : même édition, voi II, tom IIe, p. 226 et p. 239-240.

Digitized by Google

2) Quau es mort? Jan de l'Ort.
Quo l'enterro? Sa cavalo.
Quo le sei? Son chapé.
Quo le pura? Sa centiuro.
Quo le meno? Sa meneno.
Quo le plan? Soun bouné blanc.

BALANLI.— 1) *Balanli, balanlan,* — la clochette dans les champs.

2) Qui est mort? — Jean de l'Ort. — Qui l'enterre? — Sa cavale. — Qui le suit? — Son chapeau. — Qui le pleure? — Sa ceinture. — Qui le mène? — Sa marraine — Qui le regrette? — Son bonnet blanc.

Dit par Marie Farigoule, de Vorey, à M. Victor Smith.

Le *Champ* est ici pour St-Pierre-du-Champ, village situé à peu de distance de Vorey.

1. — Notre collaborateur ajoute la note suivante à sa communication, pour ce qui concerne le Velay :

« Le chant accoutumé du réveil, le *balanli*, s'emploie lui même (tout comme celui du *Scieur de long*) avec une certaine indifférence; la nourrice le murmure un peu à tout heure et souvent hors de propos. Il débute par un petit couplet et se poursuit par un petit dialogue, tantôt chanté, tantôt parlé; on le nomme tantôt chant, tantôt conte. » (Lettre du 4 septembre 1874.)

La même observation peut s'appliquer à nos contrées. C'est pour ce motif que nous avions cru devoir placer tout d'abord les petites pièces analogues parmi nos *Contes populaires*.

L. — AUTRE

1) Balanli, balanlan,
La clocheto de vè Sindzau[1];
Lou batelou soun mà de fau.

2) Que lèi e mort? Paere de l'ort.
Que ou a dit? Paere petit.
Qui douneron? De chair de chi.
Ou la prendron? Vè Choméli[2].

[1] Yssingeaux. — [2] Chomélix, bourg de la Haute-Loire, qui faisait autrefois partie de la haute Auvergne.

Digitized by Google

3) Vè Choméli,
L'en a gi.
Vè Sant-Arera[1],
L'en a guèra.
Vè Salençou,
L'en a prou.
Vè Viverou[2],
L'en a un plen perròu.

Balanli. — 1) *Balanli, balanlan,* — la clochette de vers Yssingeaux; — le sonneur est mort de faim.

2) Qui y est mort? — Le père du jardin. — Qui l'a dit? — Le père petit. — Que lui donnait-on? — De la chair de chien. — Où la prenait-on? — A Chomélix.

3) Vers Chomélix, — il n'y en a point. — Vers St-Hilaire, — il n'y en a guère. — Vers Salençon, — il y en a assez. — Vers Riverole, — il y en a un plein chaudron.

Dite par Marie Filhol, de la Roche-en-Régnier (Haute-Loire), à M. Victor Smith.

LI. — AUTRE

1) Balanli, balanlau,
Las clochetas de vé Singeau
Souénoun toutos au mé d'abrio.

2) Quos es mort? Jan dos Ort.
Quo l'enterra? Sa casaqua.
Quo le sué? Son chapé.
Quo le pura? La grenoulha.
Quo le chanta? Lou grapau.
Quo le laissa? Sous esclos.

[1] Saint-Hilaire en Forez. — [2] Viverols, du Puy-de-Dôme, était aussi autrefois de la haute Auvergne.

Digitized by Google

Quo ou a dit? Jean petit.
Quo douneroun ? Chamba de chi.
Ou n'en prendroun ?
Ve Salençou, i'en a prou.

1) *Balanli, balanlau*,— les clochettes de vers Yssingeaux, — elles sonnent toutes au mois d'avril.

2) Qui est mort? Jean des Jardins. — Qui l'enterre? Sa casaque. — Qui le suit? Son chapeau. — Qui le pleure ? La grenouille. — Qui le chante? Le crapaud. — Qui le laisse? Ses sabots. — Qui l'a dit? Jean le petit. — Que lui donnait-on? Des jambes de chien. — Où les a-t-on prises?— Vers Salençon, il y en a assez.

Version de Mme Vincent, femme Alibert, de Chamalières (Haute-Loire), recueillie par M. Victor Smith.

LII. — DIN-DAN

1) Din ! dan ! *(bis)*
Las campanos de Sant-Jan.

2) Cal las sono ? Cal las dis ?
Lous efans del paradis.

DIN-DAN ! — 1) *Din-dan ! (bis)*— les cloches de Saint-Jean ?

2) Qui les fait sonner ? — Qui dit (les prières) ?— Les enfants du paradis.

Se dit à Nissergues (Tarn), d'après la communication du frère Philippe Miquel, de Bédarieux.

LIII. — TRIN-TRAN

1) Trin, tran,
Las campanos de Gourdan.

2) Qui lai souno ?
Jano la bouno.
Qui las rebat ?
Le nostre goujat.
Quia de mort?

Digitized by Google

Le nostre porc.
Qui l'a ensebelit?
Le ritou de Sant-Olix.
Qui ten les candelous?
Les nostris porcelous.

1) *Trin, tran,* — les cloches de Gourdan.

2) Qui les sonne? — Jeanne la bonne. — Qui les résonne? — Notre garçon. — Qui donc est mort? — Notre porc. — Qui l'ensevelit? — Le curé de Saint-Olix. — Qui tient les petits cierges? — Les petits pourceaux.

Version due à Mlle Marie Lambert, de Belestà (Ariége).

LIV. — TIN TAN

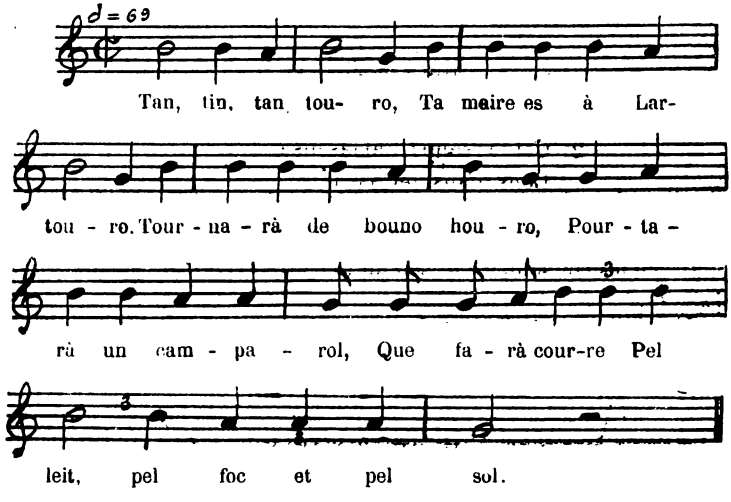

1) Tan, tin, tan, touro,
Ta mairo es a Lartouro.
Tournarà de bouno houro:
Pourtarà un camparol,
Que farà courre
Pel leit, — pel foc — et pel sol.

Digitized by Google

Tan, tin, tan, toure, — ta mère est à Lectoure. — Elle reviendra de bonne heure — et apportera un champignon,— qu'elle fera courir — sur le lit, — à travers le feu — et sur le sol.

Nous a été signalée par Mlle Marie Lambert, de Bélesta (Ariége).
Le dernier vers a trois saccades, tout comme le dernier vers du n° XXX.

LV. — Dandau

1) Dandau de vè Gunère,
Dandau de vè Saint-Pâ.

2) Lai maridoun la filho
E la plaçoun tant mâ.

3) Mon pere me marito
Un biou jour de messou.

4) Ma dona par ma soumma.
Un plèn panè d'ignou.

5) Mon panè vali guéra,
Mous ignòu croton tou.

6) Ei là ! mon mariaze
Vai bèn à requiouroun.

Dandau.— (1 *Dandan* vers Dunières,— *dandan* vers Saint-Pol.

2) On y marie les filles, — on les y place mal.

3) Mon père me marie — un beau jour de moisson.

4) Il m'a donné pour dot (littér. somme)—un panier plein d'oignons.

5) Mon panier ne vaut guère, — mes oignons gâtent tout.

6) Hélas ! mon mariage — s'en va à reculons.

Chantée par Benoite Epalle, femme André Freycinet, de Moulas, paroisse proche de Saint-Just-de-Malmont, en Forez; recueillie par M. Victor Smith.

Digitized by Google

LVI. — DANDIN, DANDAN

1) Dandin, dandan,
Quatre selos, quatre bancs;
Uno pitito nausilho
Per amusà notro filho;
Un pitit chavau blanc
Per ebattre notre effant.

1) *Dandin, dandan*, — quatre selles, quatre bancs; — une petite noisette — pour amuser notre fille; — un petit cheval blanc — pour amuser notre garçon.

Version de St-Paul d'Eyjeau (Haute-Vienne), transmise par M. le baron d'Aigueperse. La fin de ce *dan-din* ou *dan-dan* se lie à nos *arri-arri*.

LVII. — DEMAN ES DIMENGE

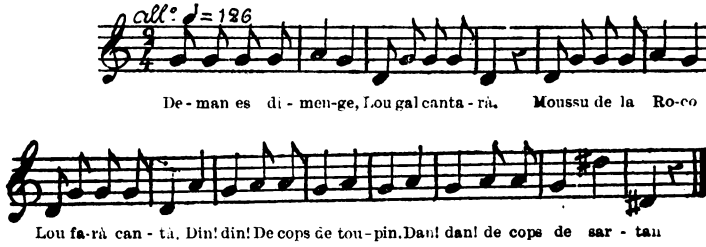

1) Deman es dimenge,
Lou gal cantarà.
Moussu de la Roco
Lou farà cantà.

2) Din ! din !
De cops de toupin.
Dan ! dan !
De cops de sartan !

Digitized by Google

C'est demain dimanche, — le coq chantera. — M. de la Roque — le fera chanter. — *Din ! din !* à coups de tessons. — *Dan ! dan !* à coups de poêle.

Nous a été communiquée et chantée par Mlle Anaïs Privat, de Nîmes (Gard).

LVIII. — LAS CLOÇOS DE MOUNTAUBAN

1) Las cloços de Mountauban,
Soun toumbados dins l'estan

2) Que z'o fà ?
Lou ra.
Que z'o di ?
Lou fermi.

Les cloches de Montauban. — 1) Les cloches de Montauban — sont tombées dans l'étang.

2) Qui l'a fait ? — Le rat. — Qui l'a dit ? — La fourmi.

Version indiquée par M. Justin Landes, de Sarlat (Dordogne).

LIX. — PLAU, PLAU, MANICLAU

1) Plau, plau, maniclau,
La campano de Cailhau,

2) Qui la souno ?
Lou ritou de Carcassouno.
Qui la fà ?
Lou ritou de Palajà.

1) Il pleut, il pleut, maréchal. — La cloche de Cailhau,

2) Qui la fait sonner ? — Le curé de Carcassonne. — Qui la dit (la messe) ? — Le curé de Palaja.

V. de l'Aude, recueillie par Eusèbe de Salles (*Poésies et rimes patoises*, pag. 337).

Digitized by Google

LX. — LOUS ENFANTS DE MOUNTPELIÉ

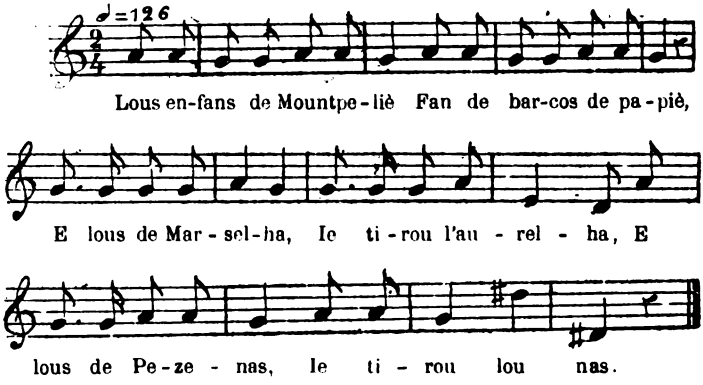

1) Lous enfans de Mountpeliè
Fan de barcas de papiè ;

2) E lous de Marselha
Ie tirou l'aurelha,

3) E lous de Pezenas
Ie tirou lou nas.

Les enfants de Montpellier. — 1) Les enfants de Montpellier — font des barques de papier.

2) Ceux de Marseille — leur tirent l'oreille :

3) Ceux de Pézenas — leur tirent le nez.

Très-populaire à Montpellier et dans l'Hérault, où il n'est pas d'enfant qui ne le sache. Version due à Mme Ancette.

Au premier distique, on balance l'enfant sur les genoux, comme s'il était dans une barque agitée ; au second, on lui tire l'oreille ; au troisième, on lui tire le nez.

Ce couplet satirique, si nous ne nous trompons pas, remonte à une date assez ancienne.

Ainsi qu'on le remarquera, c'est un chant de moquerie contre les gens de Montpellier (*lous enfans de Mountpeliè*, comme on dit dans le pays) et leurs navires. Il fait évidemment allusion à une dispute qu'ils auraient eue avec les gens de Marseille et ceux de Pézenas, dans laquelle ces derniers auraient eu le dessus.

Digitized by Google

Or il faut remonter aux XIIIe et XIVe siècles pour trouver à Montpellier une importance quelconque en fait de marine, et l'histoire ne cite, pour ces époques, qu'un seul événement qui ait pu donner lieu à cette allusion.

Des mariniers de Marseille ayant fait supporter des dommages à ceux de Montpellier, nos compatriotes en vinrent à des représailles. Le débat fut long, puisque, commencé en 1249, à Saint-Jean-d'Acre, il ne fut terminé qu'en 1257. Les Montpelliérais, quoique ayant des armateurs fort riches, étaient moins exercés et moins experts en fait de navigation que les Marseillais. Il est clair que le couplet, qui est évidemment d'origine provençale, se moque d'eux et de leurs navires, de leurs barques de papier.

Il n'est cependant juste qu'en partie. Il résulte des documents que nos archives possèdent encore, que les Montpelliérais furent loin d'avoir le dessous, et que, lorsqu'on en vint à un accord, ils durent payer en retour une très-forte somme ; ce qui prouverait que leurs représailles avaient été plus vives et que leurs mariniers n'étaient pas aussi inhabiles, avec leurs barques de papier, que le dit la chanson.

L'affaire se termina par la médiation du comte Charles d'Anjou, dans son palais de Brignoles, le 9 juillet 1257. Après avoir examiné les pleins pouvoirs de Philippe Ancelme et Jean Vitaud, syndics de la commune de Marseille, et ceux de P. de Combes, R. Marc, Jean de Caza, Hugues Faber, Bernard de Rocaroia, Pedegrin de Castanet, Bertrand Arnald, envoyés des consuls de notre ville, il condamna la ville et les particuliers de Montpellier à payer à la ville et aux particuliers de Marseille, en raison des dommages, injures et meurtres commis[1], la somme de 60,000 sous royaux[2] à différentes dates, moyennant quoi il y aurait paix entre les deux communes comme auparavant.

La charte de cet accord se trouve encore dans notre grand Chartrier. Cf. Germain, *Histoire de la commune de Montpellier*, tom Ier, pag. 41 ; D. Vaissete, *Histoire générale de Languedoc*, III, preuv. 529. — Nous avons aussi toutes les quittances du payement de la somme.

Le débat avec Pézenas, relatif aux priviléges des foires, eut lieu à la même époque, mais fut de peu de durée.

LXI. — AUTRE

1) Lous efans de Mountpeliè
Fan de barcos de papiè.

[1] *Ab universitate vel hominibus singularibus Massilie occasione injuriarum, dampnorum vel homicidiorum, sibi in Aquis Mortuis vel alibi ubicumque extra mare vel ultra mare, usque in hodiernum diem.* (Louvet, *Inv.*, arm. A, cass. X, n° 6).

[2] *Sexaginta milia sol. regal. eorum per terminos infrascriptos.* (Louvet, *Inv.*, arm. A, cass. X, n° 6).

Digitized by Google

2) S'en van à Marselho,
Tira-li l'aurelho !

3) S'en van à Pezenas,
Tira-li lou nas !

Autre. 1) — Les enfants de Montpellier — font des barques de papier.

2) Ils vont à Marseille, — tirez-leur l'oreille!

3) Ils vont à Pézenas, — tirez-leur le nez!

Se dit à Alais (Gard). Recueillie par M. de Laruelle, d'après M. Martel.

On voit ici un exemple des graves modifications que subit le chant populaire : tandis que, dans la version de Montpellier que nous venons de citer, ses habitants ont le dessus sur ceux de Marseille et de Pézenas, dans cette version d'Alais, au contraire, ce sont eux qui supportent la peine.

La version de la Lozère (ch. LXII) donne raison à celle-ci ; la version de Nîmes (ch. LXIII), à l'autre.

Dans la version de Beaucaire (LXVIII), les enfants de Marseille et de Pézenas se tirent à eux-même l'oreille et le nez.

La version de Carcassonne (ch. IV) et une deuxième d'Alais (ch. LXVII) ont seulement rapport à l'habitude que l'on a, en chantant ces petits couplets, de tirer l'oreille et le nez du petit enfant.

On voit quel fond on peut faire sur des éléments aussi variables.

LXII. — AUTRE

1) Lous efons de Montpelliè
Fòu de marqos de papiè;

2) Et lous de Marselho
Lous lus tiro l'aurelho;

3) E lous de Pezenas
Lous lus tiro lou nas.

1) Les enfants de Montpellier — font des *marques* de papier;
2) Et ceux de Marseille — leur tirent l'oreille ;
3) Et ceux de Pezenas — leur tirent le nez.

Version de Saint-André-de-Lancize (Lozère), communiquée par M. le pasteur Liebich.

Le mot *marqo* pour *barco* n'est évidemment qu'une confusion, tout comme ci-dessus *machino* pour *matino* (V. ch. XXV et XXIX.

Digitized by Google

LXIII. — AUTRE

1) Lis enfan de Mountpeliè
Fan de barco de papiè.

2) Per anà à Marsilho,
Tiron lis aurilho ;

3) Per anà à Touloun,
Tiron di cop de canoun.

AUTRE. — 1) Les enfants de Montpellier — font des barques de papier.

2) Pour aller à Marseille, — ils tirent les oreilles;

3) Pour aller à Toulon. — ils tirent des coups de canon

Dite à Arles-sur-Rhône, d'après Mme Marthe Reboul.

LXIV. — LA CARETO

1) Ma mairino a fa l'enfant,
Que l'apelo petit Jan.

2) Petit Jan ! neneto,
Tiro la careto.

1) — Ma marraine a fait un enfant. — qu'on appelle petit Jean.

2) — Petit Jean ! *neneto,* — tire la charette.

Due à Mlle Anaïs Privat, de Nîmes (Gard).

1. — V. une version approchante qui se trouve dans le chant composé, n° LXVIII, partie C, qui vient de Beaucaire.

2. — Celle du chant d'Alais, § XVI, en diffère un peu .

Pichot Jan, moun méstre, — tiro la careto.

Digitized by Google

LXIV. — LOU MOULINIÉ

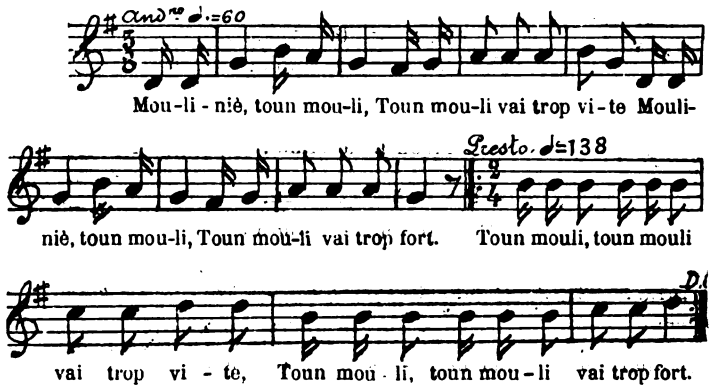

1) Mouliniè, toun mouli,
Toun mouli vai trop vite.
Mouliniè, toun mouli,
Toun mouli vai trop fort.

2) Toun mouli (*bis*) vai trop vite,
Toun mouli (*bis*) vai trop fort.

3) Mouliniè, etc.

Le Meunier. — 1) Meunier, ton moulin, — ton moulin va trop vite; — meunier, ton moulin, — ton moulin (*bis*), va trop fort.

2) Ton moulin (*bis*) va trop vite; — ton moulin (*bis*) va trop fort

3) Meunier, etc.

Notée et recueillie par Mlle Anaïs Privat, de Nimes.

Au couplet, on fait tourner rapidement les mains l'une autour de l'autre; au refrain, on les fait tourner en sens inverse, mais très-rapidement.

Cela se chante aussi en faisant une sorte de ronde, à la fin de laquelle on se prend les mains en crochet, et en tournant ainsi deux à deux.

1. — Il en existe une version française à peu près semblable:

Meunier, ton moulin,
Ton moulin va trop vite;

Digitized by Google

Meunier, ton moulin,
Ton moulin va trop fort.
Ton moulin (*bis*) va trop vite;
Ton moulin (*bis*) va trop fort.

On peut comparer cette petite mimique au chant du *Meunier*, en romaïque, cité par M. Emile Legrand (*Chansons populaires grecques*, CXX.) Nous renverrons, avec lui, au chant antique de Pittacus (*id.*, p. XXXIII), qui ne paraît guère avoir été qu'une chanson d'enfant ou de gens du peuple.

LXVI. — ARRI, ARRI, DÈ LA SAL

A 1) Arri, arri, de la sal,
Que demà sara Nadal,
E bèuren de bon binet
A la tasso de Janet.

B 2) Janetou sautèt dins l'ort,
I'atroubèt un ase mort :
De las pèls faguèt mantèl
E das osses caramèl.

3) Caramelin, caramelan,
A las portos de sant Jan :
Sant Jan, dourbissés-me !

C 4) Bous meni uno filho
Qu'a qu'un ped
E courris coumo un lebriè ;
Un goujat qu'a qu'uno ma
E me manjo tout le pa !

1) *Arri* (allons), *arri* (allons), au sel, — que ce sera demain Noel, — et nous boirons du bon vin — à la tasse du petit Jean.

2) Le petit Jean sauta dans le jardin, — il y trouva un âne mort : — de la peau il fit un manteau, — et des os un chalumeau.

3) (Il s'en va) chalemelant, chalemelant, — aux portes de saint Jean. — Saint Jean, ouvrez-moi !

4) Je vous amène une fille — qui n'a qu'un pied — et qui court

Digitized by Google

pourtant comme un levrier ; — un garçon qui n'a qu'une main, — et qui pourtant mange tout le pain !

De Carcassonne, version recueillie par M. Achille Mir.

Nous marquons par des capitales chaque partie de ce chant composé, ainsi que de ceux qui suivent.

La partie A se rapporte au type ch. n° V et sq., la partie B au type n° XV et sq. La partie C n'existe pas dans notre collection, séparément, et nous indique le type d'une espèce distincte.

LXVII. — AUTRE

A 1) Arri, arri, de la sal,
Que demà sarà Nadal !

2) Ne beuren de bou binet
Dins la tasso de l'argent.

B 3) Quand Catet sautèt dins l'ort,
Trapèt l'ase mort :
De la pèl faguèt mantèl
E das osses caramèl.

4) S'en anèt caramelà
A toutos las portos de Françó.

5) Aqui passo
Biòus et bacos,
E galinos e sabatos,
Sabatos e sabatous,
Bourretos al quioul fouirous.

C 6) *Alé, alé,* cabalhé,
De Castros à Mountpelhè,
De Montpelhè à Mazamet !
Arri, arri, bourriquet !

D 7) Sauto, sauto ! moun cor sauto :
La roujou ben à ma gauto
E lou foc à moun cerbèl,
Mai s'eirisso tout moun pèl.

Digitized by Google

E 8) Lou roussi picq à la prado,
La femmo d'amour es fado,
Lou falset ba s'esprumi,
La lebre fa soun cami.

AUTRE.— 1) *Arri* (marche), *arri* (marche), au sel,— que ce sera demain Noël.

2) Nous boirons du petit vin — dans la tasse d'argent.

3) Quand Cadet sauta au jardin, — il trouva l'âne mort :— de la peau il se fit un manteau, — de ses os un chalumeau.

4) Il s'en alla chalemeler — à toutes les portes de France.

5) Là passent bœufs et vaches,— et poules et savates,— [grandes] savates et petites savates, — génisses au cul foireux.

6) Allez, allez, cavalier,— de Castres à Montpellier, — de Montpellier à Mazamet ! — *Arri, arri*, bourriquet !

7) Saute, saute ! mon cœur saute : — la rougeur vient à ma joue, — et le feu à mon cerveau, — et mes cheveux se hérissent.

8) Le roussin frappe (du pied) dans la prairie, — la femme est folle d'amour, — le fausset s'écoule, — le lièvre s'enfuit (*litt.* : fait son chemin).

Version d'Azillanet, en Minervois (Hérault), transmise par M. Etienne Gleise.

Voyez, pour les parties A et B, les ch. V et XV, comme ci-dessus; les parties C, D et E n'existent pas séparément dans notre collection. On peut rapprocher toutefois C du ch. IV, et D du ch. XXVI et sq.

LXVIII. — ARRI, ARRI, BERNASSAU

A 1) Arri, arri, Bernassau,
Per la fieiro de Nadau !

2) De Nadau au bon fourment,
De la tasso à l'argent.

B 3) De l'argent anère à l'ort,
N'en trouvère un ase mort :

4) De sa pèl n'en faguère un mantèl,
De sa cougo un calamel.

Digitized by Google

5) M'en vau tout calamelant
A la porto de sant Jan.

6) Sant Jan, drièbo-me?
— Noun farai pas, per ma fe !
Que ma femmo a fa l'efant
Que s'apelo petit Jan.

C 7) Pichot Jan, moun mestre,
Tiro la carreto;

8) Car ma femmo es morto :
Vau barrà la porto.

D 9) Mous efants soun à Mountpeliè,
Que fan uno barco de papiè,
Per anà à Marséio
Me fa tirà moun auréio,
E à Pezenas
Me fa tira moun nas;
A Mountèl
Me fa tira moun artèl.

1) *Arri* (marche), *arri* (marche), Bernassau ! — allons à la foire de Noël.

2) De Noël au bon froment — et de la tasse à l'argent.

3) De l'argent j'allai au jardin, — où je trouvai un âne mort :

4) De sa peau je me fis un manteau, — de sa queue un chalumeau.

5) Je m'en vais tout chalemelant — à la porte de saint Jean.

6) Saint Jean, ouvre-moi ! — Je ne le ferai, par ma foi ! — car ma femme a fait un enfant — qui s'appelle petit Jean.

7) Petit-Jean, mon maître, — tire la charrette.

8) Car ma femme est morte; — je vais fermer la porte.

9) Mes enfants sont à Montpellier, — où ils font une barque de papier, — pour aller à Marseille — me faire tirer l'oreille ; — pour aller à Pézenas, — me faire tirer le nez; — à Montel, — me faire tirer mon orteil.

Version de A. Arnavieille, d'Alais (Gard.)

1. — Comparez A au chant V, B au ch. XV, C au LXIII, D au ch. XL et sq.

Digitized by Google

LXIX. — DIMAN ES DIMENGE

A 1) Diman es dimenge,
Lou gal cantarà :
Moussu de la Roco
Lou farà cantà.

2) Din ! Din !
De cops de toupin.
Dan ! dan !
De cops de sartan.

B 3) Ma meirino a fà l'enfant,
Que s'appello petit Jan.
Petit Jan ! nanèto
Tiro la careto.

C 4) Lis enfant de Mounpeiè
Fan de barco de papié;
Lis enfant de Marsiho
Se tirou l'auriho ;
Lis enfant de Pézenas
Se tirou lou nas.

1) C'est demain dimanche. — le coq chantera. — M. de la Roque — le fera chanter.

2) *Din ! din !* — à coups de tessons de pot. — *Din ! dan !* — à coups de poêle à frire.

3) Ma marraine a fait un enfant, — qu'on a appelé petit Jean; — Petit Jean ! tire la charette.

4) Les enfants de Montpellier — font des barques de papier; — les enfants de Marseille — se tirent l'oreille ; — les enfants de Pézenas — se tirent le nez.

Version communiquée par M. Louis Roumieux, consul d'Espagne, à Beaucaire (Gard)

2.— Comparez A à LXVII, B à LXIII et G à XL et sq.

Digitized by Google

NOTES COMPLÉMENTAIRES

De la deuxième série

I

LES *ARRI-ARRI* DU NORD DE LA FRANCE

Les pays de langue d'oil n'ont pas d'*arri-arri* proprement dits : on y trouve cependant des chants analogues à ceux que nous avons donnés.

1. — Une version, venue de l'Ile de France (environs de Paris et de Versailles), et communiquée par M. Ernest Hamelin, parle du bridement du petit cheval, que nous n'avons pas dans nos versions du Midi.

Bride ! bride ! bride ! bride !
Mon cheval n'a qu'une bride ;
Nous irons à Dreux
Pour en avoir deux.
Au pas ! Au trot !! Au galop ! ! !

Les derniers mots, *au galop!* se répètent indéfiniment, en faisant sauter le petit jusqu'à épuisement de souffle et de force.

2. — M. Delayant, bibliothécaire de la Rochelle (Charente), nous fait connaître un petit chant qui se rapproche fort de notre ***Viage à Paris*** (V. n° XIV.)

Pour réveiller l'enfant, nous dit-il, on croise les jambes, on le place sur le pied qui est en l'air, puis on le fait sauter en chantant:

1) A Paris (*bis*),
Sur un petit cheval gris

2) A Marans (*bis*),
Sur un petit cheval blanc.

Et ainsi de suite, tant qu'on trouve un nom de localité rimant avec une couleur. Comme l'enfant est alors éveillé, ce n'est pas d'ordinaire lui qui se lasse le premier.

3. — Les différentes allures du cheval se retrouvent dans une version de Coux, près Privas (Ardèche), due à M. Chaussinand ; elle appartient aux limites des deux langues.

Digitized by Google

Le cheval de bon papa.
Quand il trotte, il va au pas.
Au pas (*bis*)
Au galop (*bis*).

4. — Une seconde version, de même provenance, n'a point d'analogue parmi celles du Languedoc :

A dada, mon chevalet;
Quand il trotte, il fait un pet :
Prout ! (*ter*).

Dans le langage enfantin français, *dada*, c'est le cheval et aussi le nom de l'*arri-arri*, tout comme son analogue *dodo* l'est du sommeil et de son chant.

5. — Les trois allures, ainsi que le ferrement (v. n° XXXIII) se retrouvent encore dans un petit chant qui se dit encore en Lorraine, la Franche-Comté et les Vosges.

Forre, forre — mon tchouva,
Pou demain ollai ai lai sa ;
Forre, forre — mon roncin,
Pou demain ollai à vin.
Lou pa ! lou trot ! ! lou galop ! ! !

Cf. Abel Hugo, *France pittoresque* ; Paris 1833, I, p. 314.

6. — Une version de Challignac (Charente), chantée par feu M. Longueteau, est remarquable en ce qu'elle fait intervenir, non plus un petit cheval, mais un petit agneau :

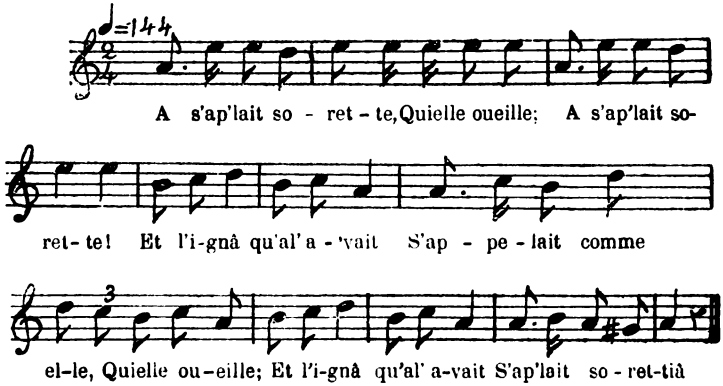

Digitized by Google

A s'ap'lait sorette,
Quielle oueille;
A s'ap'lait sorette!
Et l'ignà qu'al' avait
S'appelait com'elle,
Quielle oueille;
Et l'ignà qu'al'avait
S'appelait sorettià!!

Elle s'appelait blondine (saure), — cette brebis; — elle s'appelait blondine! — Et l'agneau qu'elle avait — s'appelait comme elle, — cette brebis; — et l'agneau qu'elle avait — s'appelait blondinet!

Renseignement dû à Mme veuve Boucherie; notation musicale faite sous sa dictée. Se dit aussi en faisant sauter ou chevaucher l'enfant sur les genoux.

7. — Le chant des cloches se dit également dans l'Ouest :

Don! dan!
La grande cloche de Marans!
Qui la sonne? etc.

Cf. J. Bugeaud, *Chants et Chansons populaires de l'Ouest*. Niort, 1866, p. 24.

II

LES *ARRI-ARRI* A L'ÉTRANGER

Il est fort probable que les *arri-arri* existent chez tous les peuples d'origine latine, tout comme les *nennas*; malheureusement nos renseignements à cet égard se réduisent à bien peu de chose.

1. — En voici tout d'abord une version du Roussillon, qui nous servira de transition entre ceux du Languedoc et ceux de Catalogne:

Arri, arri, borriquet,
Que dema irem à Ceret,
De Ceret à la mountanya,
Visque, visque la Carmanya!

Version communiquée par M. Alart, archiviste des Pyrénées Orientales.— Il ignore ce que veut dire le mot *Carmanya*.

2.— Version catalane publiée par M. Pin y Soler:

Arri, arri, cavallet,
Anirém à San-Benet,

Digitized by Google

Comprarém un conillet,
Per dinar, per sopar,
Per la nena, no n'hi haurà.

V. *Revue des langues romanes*, tom. V, 1re liv., p. 120-121.

3. — F. Maspons y Labros (*Jochs de la infancia*; Barcelone, 1874, p. 10) en cite deux, l'une analogue à notre nº XI:

Arri, ruquet,
A la fira ! (*bis*)
Arri, ruquet,
A la fira de Poblet.
A dinà, à sopà,
A la fira ! (*bis*)
A dinà, à sopà,
A la fira hem d'arrivà.

4. — La seconde, analogue au nº XXXXIV:

Arri, arri, tatanet !
Anirém à sant Benet ;
Comprarem un panallet,
Per dinà, per sopà,
Per en Francisco no n'hi ha.

On dit aussi, au premier vers :

Arri, arri, caballet;

Ce qui reproduit exactement le début de l'*arri-arri* chez nous. Ces chants se disent de la même façon que dans nos contrées. d'après des renseignements dus à MM. Albert de Quintana et Mila y Fontanals.

5. — Il donne aussi une version du chant des cloches :

Bim, bom,
Las campanas de Salom ;
Tocan à festa,
Y fan bim, bom.

Loc. cit., p. 14.

6.—On en doit une seconde, également catalane, à M. Pin y Soler

Ning! nong!
Las campanas de Salon.
A qui enterran ?

Digitized by Google

A Candelas,
Que s'en riu?
La perdiu.....
Iou! Iou! iou!

V. *Revue des langues romanes*, tom. V, 1re livr., p. 121.

7— Dans un autre chant catalan que nous devons à M. Albert de Quintana, de Toroella de Montgri, le petit cheval est malade et ne peut plus aller.

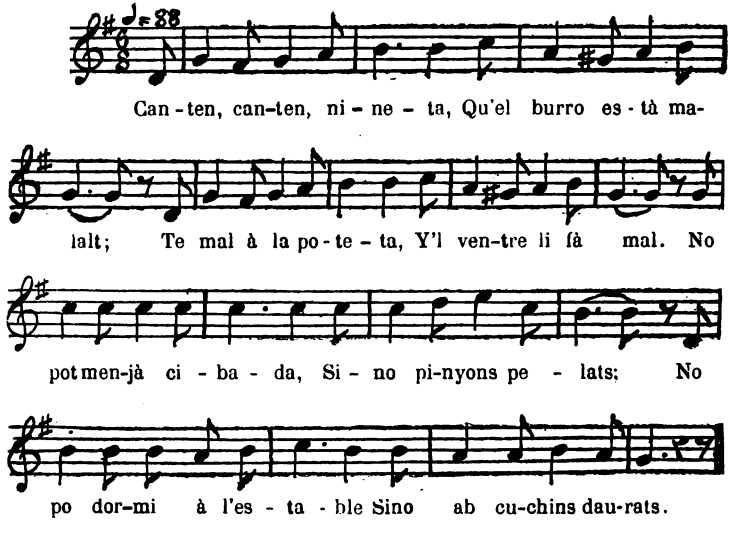

Canten, canten, nineta,
Qu'el burro està malalt:
Te mal à la poteta,
Y'l ventre li fà mal.
No pot menja cibada,
Sino pinyons pelats;
No pot dormì à l'estable,
Sino ab cuchins daurats.

Chantons, chantons, petite fille, — que notre âne est malade; — il a mal à la patte,— et le ventre lui fait mal. — Il ne peut manger l'avoine, — il lui faut des amandes (de pin) pelées; — il ne peut dormir à l'étable,— si ce n'est sur des coussins dorés.

8—Dans le Recueil de Maspons (*Jochs de la infancia*, Barcelone.

Digitized by Google

1874, pag. 63) se trouve une version toute pareille, sauf au premier vers, qui est ainsi qu'il suit :

Ploreu, ploreu, ninetas.

9.—Le catalan a aussi des chants semblables à nos énumérations de ce qu'on voit en chemin. En voici deux exemples, empruntés également à Maspons, et que l'on peut comparer, le premier, à notre n° XVI.

Lo dia de Nadal,
Posarem lo porch en sal,
La gallina à la pastera,
Lo pollí à dalt del pi;
Toca, toca, Valentí,
Que ja venen bous y vacas,
Y gallinas ab sabatas.
Lo vicari ha fet turrons,
La gineu'ls ha tastat:
Ay que son dolsos.
Ay que son salats.

(P. 64).

10. — Et le deuxième, à notre n° XXVII.

Fum, fum,
Xamaney a amunt,
Trobaràs un capellà
Que't darà un bossi de pà
Y una carbasseta ab vi,
Per passà aquest sant camí;
Correran bous y vacas,
Y gallinas ab sabatas;
Correu, correu, minyons,
Que la teta fa turrons.
Lo vicari 'ls ha tastat.
Diu que son un poch salats.
Ay'l brut, ay'l porch,
Ay'l cara de pebrot.

(P. 64.)

Indépendamment des détails communs, il y en a d'autres, d'autant plus précieux qu'ils expliquent certains passages assez obscurs de nos versions languedociennes et provençales. Ainsi, le début de la première version :

Digitized by Google

Lo dia de Nadal
Posarem lo porch en sal,

nous fait savoir pourquoi on va chercher ou acheter du sel, à *Nadal* : c'est pour saler le porc. L'énumération :

Que ja venen bous y vacas,
Y gallinas ab sabatas.....
Correran bous y vacas,
Y gallinas ab sabatas....

qui se dit aussi dans nos chants, est une allusion au festin qui se fait le jour de cette fête et auquel ces animaux prennent part, sous orme de victuailles.

11. — D'après les renseignements qu'a bien voulu nous communiquer M. le commandeur Nigra, l'Italie du nord a des chants analogues à notre *arri-arri*, quoique n'en portant pas le nom. Tout comme pour les nénies, il constate la ressemblance de la mélodie, ainsi que l'identité du fond et de la forme.

Cf. G. Bernoni, *Canti popolari Veneziani;* Venezia, Fontana-Molini, 1872.

Tu, tu, tu, tu,
Cavallo, etc.

12. — Il nous signale aussi l'un des chants des cloches qui se disent en Piémont :

Danda,
Dalanda,
Martin l'é sensa gamba, etc.

Il y en a beaucoup d'autres. Cf. Bernoni, *loc. cit.*

Din-don,
Campanon, etc.

Nous aurions d'autres Notes complémentaires à ajouter, tant pour cette série que pour la série précédente; l'abondance des matières nous oblige à les renvoyer à la prochaine livraison.

(A suivre) A. Montel et L. Lambert.

Digitized by Google

ÉNIGMES POPULAIRES DU LANGUEDOC

DE L'ÉNIGME [1] POPULAIRE

Le livre des *Juges* rapporte que, lors de ses noces, Samson ne trouva pas de meilleur moyen pour divertir ses hôtes que cette énigme qui lui fut suggérée par le souvenir du lion qu'il avait tué près de Thamnatha, et de la gueule duquel il avait retiré, quelques jours après, un rayon de miel :

« De celui qui dévore est venue la nourriture,
» Du fort et du cruel est venue la douceur [2] »;

énigme que ses convives, après sept jours de réflexion et de recherches, expliquèrent de la manière suivante :

« Rien n'est plus doux que le miel,
» Rien n'est plus fort que le lion [3]. »

Le naïf parallélisme de la demande, ainsi que le contraste établi entre l'idée de douceur, tirée du miel, et celle de force et de cruauté, tirée du lion, décèlent évidemment le caractère de l'énigme rustique [4].

[1] *Devi gna*, en languedocien ; *'nni ninu*, en sicilien ; *indovinello*, en italien. — [2-3] *Juges*, ch XIV, v. 14 et 18 — [4] Il n'entre pas dans mon sujet d'étudier l'énigme savante, dont l'histoire littéraire est aussi ancienne que compliquée ; qu'il me suffise de mentionner en passant celles que l'on trouve dans le chapitre XXX des *Proverbes de Salomon*, qui, selon l'*Ecclésiastique*, XLVII, 17, avait « renfermé des énigmes dans une multitude de paraboles ». On a en France les recueils de Sylvain, de Berthelin, de Bourcelier, etc.; la Bibliothèque de l'Arsenal (papiers de Conrart) possède la copie de celles qui couraient le Paris littéraire du XVIIe siècle, (Voir à ce sujet le *Cabinet historique*, 1874, XXe année, pag. 175) Les poëmes du moyen âge renferment souvent des énigmes, et l'on peut lire dans les œuvres du marquis de Santillane celles qu'il échangeait, en vers, avec Juan de Mena. L'*Anthologie picarde*, publiée dans la *Revue*, I i I,]311, en contient quelques-unes qui ne sont pas sans mérite. Le Hollandais J de Bisschop en a inséré trois cent onze en latin moderne dans son *Chorus Musarum;* Lugduni Batavorum, 1700, in-12. Jean de Cahanes en compo-

Digitized by Google

Il en est de même de la question que, dans la légende de la famille de Laius, la sphinx [1] thébaine adresse à Œdipe :

« Il y a sur la terre un être vivant à deux pieds qui en a quatre, trois, et une seule voix. Seul, il peut changer de forme, et c'est lorsqu'il a le plus de jambes qu'il va le moins vite [2],

et à laquelle ce dernier répond que l'homme, dans sa première jeunesse, va sur quatre pieds; que, dans sa vieillesse, il prend un bâton qui devient ainsi sa troisième jambe, et que c'est lorsqu'il se traîne par terre, dans son enfance, que sa marche est aussi lente qu'embarrassée.

On trouve encore, dans la *Vie d'Ésope*, quelques traits (celui sur la langue, la chose à la fois la meilleure et la plus mauvaise) qui ont vraisemblablement une origine semblable; il faut en dire autant du grand temple appuyé sur une colonne entourée de douze villes, ayant chacune trente arcs-boutants, autour desquels se promènent, l'une après l'autre, une femme blanche et une femme noire. Cette énigme des sages d'Égypte, que le Phrygien renvoie aux petits enfants de son pays, n'est pas inconnue à la littérature populaire moderne, et il serait facile d'en relever çà et là de nombreux exemples [3].

A en juger, enfin, par divers indices, l'ancienne Italie eut aussi des énigmes de ce genre, et son plus grand poëte n'a point dédaigné de s'approprier deux de ces naïfs amusements de l'enfance. Qu'est-ce, en effet, que les vers adressés en manière de défi dans la troisième églogue de Virgile :

> Dic, quibus in terris, et eris mihi magnus Apollo,
> Tres pateat cœli spatium non amplius ulnas,

si ce n'est un vieil *indovinello* des pâtres du Mantouan, con-

sait en provençal à peu près à la même époque. En Espagne, en Italie et même en France, certaines publications périodiques n'ont pas encore perdu l'habitude d'en donner à leur dernière page. — [1] Sphinx est d'ordinaire masculin en français. Cependant l'usage semble revenir de désigner au féminin ce monstre à figure de femme. — [2] On lit cette énigme dans un fragment d'Asclepiade de Tragile, cité par Athénée, *Deipnosoph.*, X, et reproduit dans les *Fragmenta historic. græcor.*, édit. Didot, III, 305. Quelques *indovinelli* italiens l'ont conservée. — [3] V. Pitré, *Canti popolari siciliani*, II, 64; Bernoni (modifiée pourtant), *Indovinelli popolari veneziani*, 3, etc. V. plus loin, P. 329, l'énigme languedocienne sur la langue.

Digitized by Google

servé encore aujourd'hui à l'état de lieu commun par la poésie populaire du Languedoc [1], de l'Espagne et de l'Italie?

L'énigme rustique ne fut pas seulement connue des Hébreux, des Grecs et des Romains. Avant d'arriver aux peuples de langue néo-latine, il faut en constater l'existence en Bretagne d'abord, et ensuite sur un petit territoire d'idiome hellénique formé à l'extrémité de la Calabre italienne, par les neuf pays de Martano, Calimera, Castrignagno, Melpignano, Zollino, Martignano, Corigliano, Soleti et Sternatia [2].

Toutes réserves faites sur l'origine plus ou moins contestée de quelques-unes des pièces du *Barzas Breiz*, on ne peut s'empêcher de voir de véritables énigmes dans les questions que le conducteur de la tournée de l'*Aguilaneuf* adresse à ceux auxquels il va réclamer des étrennes le lendemain de la Noël :

« — Dites-le-moi : qui porte sa chair sur sa peau ?

» — C'est le vieux guéret retourné qui porte sa chair sur sa peau.

» — Qui furète et furète toujours dans la maison ? Quelle est la dame devenue servante et qui a perdu fleurs et perles?

» — Celle-là est un balai (de genêt) dépouillé de ses fleurs dorées.

» — J'ai dans mon courtil un petit arbre dont l'écorce vaut mieux que la tige,

» — Sor. écorce fait du linge blanc. Celui-là est un plant de chanvre.

» — J'ai un autre arbre auprès de l'étang, avec un petit nid sur chaque branche, et un petit œuf dans chaque nid, et cent mille sont éclos le même jour...

» — Je vais vous le dire à pleine bouche.. C'est un chêne, c'est un chêne tout chargé de glands.

» — J'ai encore une maisonnette couverte en chaume, avec un

[1] Voyez-en plus loin, p. 334, trois exemples. — [2] Sur la langue et la poésie populaire de ce petit pays, on peut consulter : Comparetti, *Saggi dei dialetti græci dell' Italia meridionale;* Pise, 1866, in-8°, XXVIII-106 pages; Morosi, *Studi sui dialetti greci della Terra d'Otranto;* Lecce, 1870, in-4°, VIII-214 pages; Emile Legrand, *Tragudia ke paramythia tis Kalabrias* (Chansons et contes populaires de la Calabre), extraites presque toutes des ouvrages de MM. Comparetti et Moroi; Paris, 1870 in-8°, XII-55 pages. Les énigmes citées plus loin sont empruntées à M. Morosi, M. Legrand ne les ayant pas comprises dans son recueil.

Digitized by Google

petit seuil de pierre... elle a plus de cent mille chambres, où il y a plus de cent mille demoiselles.

» — Ces demoiselles-là sont vos abeilles [1].

Si j'ai cité presque toutes les énigmes de ce chant, que l'on aurait tort de croire entièrement breton, puisqu'on le retrouve avec le même thème, la même coutume et le même refrain, dans le nord de la France aussi bien que dans le Limousin et la Gascogne[2], c'est pour montrer combien les procédés de la poésie populaire varient peu, même à des distances considérables. L'idée bizarre du vieux guéret qui porte sa chair sur sa peau reparaît dans deux *devignas* languedociennes [3]; le petit arbuste dont l'écorce vaut mieux que la tige rappelle un proverbe cévenol [4] qui peut aisément se transformer en énigme; et la formule de l'arbre ayant des nids à chaque branche avec un petit œuf dans chaque nid, par laquelle on désigne un chêne chargé de glands, dans le chant breton, se modifie pour être appliquée à la grenade [5] dans le midi de la France, et en Sicile à la noix.

Quoique les énigmes gréco-calabraises rapportées dans le livre de M. Morosi soient peu nombreuses (sept en tout), elles présentent avec celles de l'Italie, avec celles surtout de la Sicile et de la Vénétie, des ressemblances telles [6], qu'on pourrait se demander si elles n'ont pas été empruntées purement et simplement à l'un de ces deux pays. Celles sur l'œil et les arches du pont :

« Il n'est point pourceau, et il a des poils; — il n'est pas miroir, et il regarde, — il n'est pas le ciel, et il pleut. »

[1] De la Villemarqué, *Chants populaires de la Bretagne*, 6e édit., pag. 445 et suivantes. En Bretagne, certains récits superstitieux sur les nains présentent encore des enigmes. V. à ce sujet : *Tradit. et superstitions de la Basse-Bretagne*, par M. Le Men, *Revue celtique*, I, 229. — [2] Voir les exemples fournis par M. d'Aigueperse, cité Villemarqué, p. 452; Cenac-Moncaut, *Littérature populaire de la Gascogne*, 280; Edelestand du Méril, *Poésies inédites du moyen âge*, p. 340 (cinq couplets agenais qu'il fait remonter au XVe siècle), etc. M. Mary Lafon, *Histoire du midi de la France*, I, 24, rapporte la traduction française de quelques couplets semblables, chantés aux environs de Tonneins. — [3] Voir page 336. — [4] *Es un mariage de cambo, la femelo vau miel que lou mascle.* — [5] Voyez plus loin page 330. — [6] Elles ont été signalées, Pitré, *Canti*, etc., II, 66, 73 et 78

Digitized by Google

« J'ai trois frères; ils se poursuivent, se poursuivent et ne s'atteignent jamais »,

sont textuellement les mêmes en Sicile. D'autres y existent, sinon pour la signification, au moins pour le thème, qui ne varie guère. Une enfin sur le lumignon (*lucignolo*) :

« Je connais un être qui boit son propre sang et qui mange ses propres entrailles [1] »,

a son équivalent exactement semblable dans cette *devigna* du bas Languedoc :

De qu'es acò? de qu'es acò :
Que bieu soun sang e manja sas tripas?

C'est là une coïncidence peut-être tout à fait fortuite, mais qui m'a semblé dans tout les cas curieuse à relever.

Grâce aux nombreux travaux de poésie populaire publiés chez elle depuis vingt à vingt-cinq ans, l'Italie est aujourd'hui, de tous les pays de langue latine, celui où l'on a recueilli le plus d'exemples de l'énigme rustique. Dans l'impossibilité de tout citer et, il faut le dire aussi, de tout connaître, je mentionnerai seulement les *indovinelli* réunis en 1871 par M. Pitré, dans le second volume de ses *Chants populaires siciliens ;* ceux, en partie napolitains,— ils ont été notés à Spinoso dans la Basilicata et à Airola (ancien territoire de Bénevent), — qu'on lit dans la grande collection de MM. Casetti et Imbriani[2]; la publication spéciale consacrée par M. Bernoni, il ya quelques mois à peine, à ceux de la Vénetie [3], et enfin les *Canti popolari marchigiani* de M. le professeur Gianandrea.

[1] Voyez le texte gréco-calabrais, Morosi, *Studi*, etc., 79, 80. Il serait facile de grossir le nombre de ces rapprochements.— [2] *Canti et racconti del popolo italiano*, publiés sous la direction de MM. Comparetti et d'Ancona ; *Canti delle provincie meridionale*, par MM. Casetti et Imbriani ; Turin, Loescher, 1872, in-8 (2 vol.); les deuxième et troisième de la collection. — [3] *Indovinelli popolari Veneziani*; Venise, Antonelli, in-12, 16 pages. M. Pitré avait élagué de son recueil un certain nombre d'énigmes à double sens qui ont été depuis imprimées par M. Liébrecht dans le *Jahrbuch, XII*, 337. Il ne m'a pas été possible d'en prendre connaissance; mais, si j'en juge par ce qu'en a dit (*Romania*, avril 1872, 263) M. G. Paris, juge compétent en pareille matière, la non-publication de ces *indovinelli* n'aurait pas été à regretter.

Digitized by Google

Les énigmes de Spinoso et d'Airola sont peu nombreuses, comparativement à celles de la Sicile et de la Vénétie : treize en tout ; encore faut-il tenir compte et des variantes du même sujet, et de celles de la même idée appliquée à des significations différentes. Ainsi que celles de la Sicile, elles prêtent quelquefois à des équivoques en apparence fâcheuses, au fond innocentes. Ce sont les mêmes sujets, du reste : le coq, la lettre, les arches du pont, etc. Je ne vois à citer parmi elles que celles sur le rasoir et la lune, assez spirituelles d'invention toutes les deux :

— 'Na s firrechia
Faci giuvini à li viecchi.
— 'U rasulo (Cas. et Imb., II, 74.)

Rittori e 'ddutturati,
Ci jè la vecchia a ra 'nu mese nata.
— 'A luna. (Cas. et Imb., II, 74.)

Il se pourrait que l'énigme savante eût à revendiquer quelques-uns des *indovinelli* vénitiens; tout au moins faut-il reconnaître qu'elle a influé sur leur rédaction. A tout prendre cependant, la situation topographique de Venise et son isolement de la terre ferme expliqueraient ce côté particulier du recueil de M. Bernoni. Plusieurs des énigmes qu'il y a réunies ont de l'agrément et de la naïveté. Ainsi, par exemple, celles de la neige, de l'autel et des quatre roues de chariot :

Alta dama de palazzo,
Casco in tera e no me mazzo ;
Bianca son, e negra me fazzo,
E tuti me tol su per spazzo (Bern., 10.)

Alto, altin,
Fato de piera, coverto de lin. (Bern., 11.)

Mi gô quatro sorele : tute le se core drio, e nessuna se ciapa (Bern. 12)[1].

[1] A comparer, pour l'idée, avec l'énigme sur les arches du pont en Sicile et dans la Calabre grecque. Cf. également, Bernoni, 8 (énigme 25) avec Pitré, II, 67 (n° 846) ; Gianandrea, 296. sur le bœuf.

Digitized by Google

Citons encore celles sur la fumée et le rateau :

Alto, altin
E tuto soprafin :
Alto andava
E tera no'l tocava. (Bern., 6.)

Ghe xe uno che va per monti e per montagna,
E' l tira i denti come 'na cagna. (Bern., 12.)

De tous ces *indovinelli,* ceux de la Sicile sont les plus simples et les plus naïfs, ceux qui réalisent le mieux le type de l'énigme rustique. C'est tantôt la mer, que l'on représente comme une nappe longue et large, que ne peuvent posséder ni le roi, ni le Pape, les deux termes les plus élevés de la puissance, dans la poésie populaire de l'Italie; le coq, qui n'est pas roi et qui porte la couronne, qui n'est pas chevalier et qui porte l'éperon, qui n'est pas non plus sacristain et qui cependant appelle à matines; la cloche, qui, du haut d'une grande fenêtre, jette une voix de mort sans boire ni manger; le bois, figuré sous diverses couleurs : vert, lorsqu'il est arbre; noir, lorsqu'il est charbon; rouge, lorsqu'il brûle au foyer; blanc, lorsqu'il meurt, réduit à l'état de cendres. C'est encore l'écriture, que l'on assimile à une noire semence jetée par les champs, énigme et comparaison qui semblent avoir été communes autrefois à la France et à l'Italie[1].

[1] Voici quelques-unes de ces énigmes (p. 65, 67, 73, 78 et 79) :

Aju 'na tuvagna longa e lata
'Un la po accattari nè 'u Re, nè 'u Papa.

'Un è re e avi la cruna,
'Un è camperi e avi spruna,
'Un è saristanu e sona a matutinu.

Cavalieri nun è ed ha li spruna,
Nun è re e porta curuna,
Nun è roggiu e sona l'uri.

Supra 'na finistrazza
Cc'e 'na quaqquarazza,
Nè mancia, nè vivi :
Jetta vuci di muriri.

Virdi nasci
Niuru pasci,
Russu spica
Biancu mori

Digitized by Google

Il faut dire cependant, pour être entièrement juste, que M. Pitré n'a pas hésité à limiter ses choix et qu'il a eu la bonne pensée de rejeter tous les sujets qui prêtaient à double sens ou à des interprétations licencieuses. Malgré ces suppressions, le recueil de M. Pitré n'en est pas moins le plus considérable, puisqu'il compte cinquante-huit *indovinelli*.

Les énigmes des *Canti popolari marchigiani* semblent participer de l'agrément de celles que contient l'ouvrage de M. Pitré. Elles ont été recueillies par M. le professeur Gianandrea, sur le territoire des deux anciennes Marches d'Ancone et de Fermo. Ce dernier a noté aussi un exemple de ce que j'appellerai l'*énigme multiple*, genre un peu mixte, dont les *Canti popolari siciliani* avaient déjà donné des échantillons fort curieux. Après avoir épuisé les ressources assez bornées de l'érudition populaire en matière d'histoire sacrée ou profane, celui qui propose l'énigme demande quelle est la chose qui boit l'eau et produit le vin, celle qui de loin regarde toute nation, etc. :

Trova chi beve l'acqua, e porta 'l vino,
E chi vede la gente da lontano ;
Trova qui senza gambe fa cammino;
Trova qui senza luce fa un grand chiaro.

A quoi celui qui est ainsi provoqué répond:

La vite beve l'acque, e porta 'l vino ;
'l sole vede la gente da lontano;

Bianca muntagna e niura simenza
E l'omu chi simina sempri penza.

Cincu l'annanti,
Unu 'u pungenti,
Li terri bianchi
E niuri li frumenti.

Voyez plus loin, p. 338, l'énigme languedocienne sur l'écriture. Les énigmes sur la grenade et la noix sont également les mêmes en Languedoc et en Sicile :

Milli ronni (*dames*) 'intra un castennu
Nun cc 'e porta nè purtennu ;
La sò porta è lu cutennu (*couteau*) (Pitré, II, 70.)

La nanna di stuppa
La matri 'icannedda;
Avi quattru figghi 'n cammisedda. (Pittré, II, 71.)

Digitized by Google

La nave senza gambe fa cammino;
La luna senza luce fa un grand chiaro. (Gian., 193.)

Voici, des énigmes proprement dites, trois spécimens assez ingénieux. La première s'applique à la mouche, la deuxième à une lumière, la troisième (elle est, je crois, connue en Béarn) au gland et au pourceau :

Morella, morettina,
Passa 'l mare senza barca.
Passa i monti senza scala,
—Va a tavola col fijo del re.
Chi c'indovina è mejo de me. (Gian, 301.)

Io ci ho 'na cosa
Larga come un'amandola
Che rischiara tutta la càmbora. (Gian., 303.)

Pendolì, che pendolava,
Rosichì, che rosicava
Sci non era 'l pendolì
Se moria rosichì

Dormicolo dormia,
Pendicolo pendia;
Cascò pendicolo,
Svegliò dormicolo.
(Gian, 297 [1].)

Il n'existe, — à ma connaissance du moins, — aucun livre sur les énigmes populaires de la Catalogne, et à plus forte raison sur celles du Roussillon, pays que de si étroites affinités d'idiome rattachent à l'ancien comté de Barcelone. En attendant qu'un travail complet soit entrepris sur les lieux mêmes, une communication obligeante de MM. l'abbé Roux, à Banyuls-sur-Mer, et J. Pin y Soler, me permettra de combler partiellement cette lacune. D'après les renseignements que je dois à ce dernier, presque toutes les *devignas* du Languedoc et de la Provence ont leurs équivalents en Catalogne et dans les pays circonvoisins. On lira plus loin les variantes catalanes de nos énigmes languedociennes. Celle-ci, sur le feu, est la seule qui, jusqu'à présent, me paraisse étrangère à ce côté des Pyrénées :

(1) Le recueil de M. Gianandrea contient encore, p. 302, une version de l'énigme sur l'écriture :

Campo bianco, somenta nera.
Due (*les yeux*) ne guarda, e cinque (*les doigts*) ne mena

Digitized by Google

Per tot lo mon se posa
Y a la mar no s'osa.

Cette autre, sur une sorte de dévidoir catalan :

Quatre estudiants van per un cami
Y no 's poden aconseguir,

procède de la même idée que celle sur les arches du pont dans la Calabre grecque, en Sicile et dans la Basilicate. Une observation semblable peut être faite a propos de l'énigme suivante, qui appartient aux montagnes du Roussillon et qui n'est qu'une variante de la précédente :

— Quatre pares per un cami
May se poden desconseguir.
Qu'es axo ?— Lo dabanell.

Dans le curieux et intéressant travail qu'ils ont publié ici même [1], travail où se trouve signalée pour la première fois l'existence d'énigmes en langue d'oc, MM. Montel et Lambert ont remarqué que Mme de Sévigné donnait, dans une de ses lettres, une véritable énigme populaire. Ce serait un labeur très-ingrat, mais peut-être utile, que celui de relever, dans les choix d'énigmes savantes, dans les recueils de proverbes, et surtout dans les livres de la littérature du colportage, les énigmes françaises à origine rustique [2]. Le cadre restreint

[1] *Revue*, IV, 304 et suiv. — [2] En voici quelques-unes purement françaises, extraites d'un imprimé qui me tombe sous la main : ***Les Soirées amusantes. Recueil nouveau et varié d'historiettes curieuses***, etc. Taillard-Jaunet, à Guincourt, par Attigny (Ardennes), 1856, in 16. Elles se trouvent mêlées à d'autres d'origine plus ou moins savante :

— » Qu'est-ce que Dieu ne voit jamais, un roi rarement et un paysan souvent ?

— » Son semblable (p. 472).

— » Qu'est-ce qui devient plus grand à mesure qu'on en ôte ?

— » Une fosse (p. 479).

— » Qu'est-ce qui vit sans corps, — qui entend sans oreilles, — qui parle sans bouche et que l'air seul fait naître ?

— » L'écho (p. 483). »

Ne serait-ce qu'à raison de son étrange bizarrerie et comme un échantillon des fantaisies de l'imagination populaire en pareil sujet, il serait difficile de négliger l'énigme suivante, véritable monstre du genre :

« Le né deux fois (*le coq*) va éveiller le demi-mort (*le prêtre qui sommeille*); le demi-mort va sonner le corps sans âme qui a été baptisé (*la*

Digitized by Google

de ces quelques notes m'empêche de signaler autrement qu'en passant la nécessité d'une recherche de ce genre. Qu'il me suffise de dire que, de même qu'elles ont fourni au Midi une foule de chants : *Il était un petit navire; — Perrette, elle se lève; — En revenant des noces,* etc., les provinces de langue d'oil nous ont donné en même temps quelques-unes de leurs énigmes. Des cinq que l'on va lire, trois ont été recueillies à Gignac par M. Hubac; les deux autres l'ont été à Montpellier par une personne qui ne put me renseigner sur leur provenance. Dans toutes, le corps de l'énigme est resté français, tandis que l'interrogation et la réponse ont été empruntées à la langue d'oc :

De qu'es acò ? De qu'es acò :
Prêtez-le-moi si vous ne l'avez pas,
Et ne me le prêtez pas si vous l'avez?
— Un baçadel. (E. H.)

De qu'es acò ? De qu'es acò :
Je suis ceux que je suis,
Mais je ne suis pas ceux que je suis;
Car si j'étais ceux que je suis,
Je ne serais pas ceux que je suis?
— Una carreta.

— De qu'es acò? De qu'es acò :
Je suis couvert de peau de bête,
Cependant je ne suis pas bête.
A Messieurs et à Mesdames je me fais porter ?
— Un libre. (E. H.)

De qu'es acò ? De qu'es acò :
Je suis un petit enfant
Qui vient de l'Orient.
Je porte une couronne sur la tête;
Devine ce que je puis être[1] *?*
— Un girofle. (E. H.)

De qu'es acò ? De qu'es acò :
Je suis un petit enfant
Venu de l'Orient;
Je reste couronné
A la table des grands[2] *?*
— Un girofle.

— De qu'es acò ? De qu'es acò :
Un cabinet à trois ouvertures,
Chacun y porte ses ordures;

cloche); il va ensuite dans le sein de sa mère (*l'Église*) et il y mange son père (*il communie*). »

Elle m'a été dite à Clermont-l'Hérault. Peut-être, en cherchant, la retrouverait-on dans quelque livre de la littérature du colportage. — [1-2] La pre-

Digitized by Google

Qui est-ce qui les reçoit?
— Lou capelan.

A part leur adoption par la poésie populaire du Midi, il n'y a, ce me semble, rien de bien intéressant dans ces énigmes *bilingues*. Ce sont des jeux de mots sans la moindre valeur.

Il me reste à donner quelques détails sur la *devigna* langue docienne et sur la provenance de celles que l'on va lire.

Herder rapporte[1] que les Orientaux ont un tel penchant pour les jeux d'esprit, qu'ils s'assemblent souvent dans le seul but de proposer et de deviner des énigmes. M. Pitré, parlant de celles de la Sicile, dit[2] qu'elles sont le passe-temps ordinaire des gens de la campagne, qui, assis autour du feu après leur travail, consacrent de longues heures à en expliquer et quelquefois aussi à en composer. Il serait peut-être exagéré d'affirmer qu'il en est de même en Languedoc; cependant il n'est pas rare de voir les enfants se réunir et se provoquer les uns les autres par cette interrogation : *Que devignes pas de qu'es acò? de qu'es acò?* usitée aux environs de Montpellier; ou bien par celle de : *De qu'es acò? de qu'es acò?* employée à Gignac et dans le restant du bas Languedoc. Celui qui ne résout pas d'une manière satisfaisante les questions qu'on lui adresse ainsi est tenu de racheter son peu de savoir par une amende qui consiste le plus souvent en billes à jouer.

Il est inutile de dire combien varient à chaque village, et quelquefois à chaque famille, les *devignas* rustiques. C'est à ce point qu'on pourrait noter à Montpellier, — où ces jeux d'esprit commencent à être dédaigneusement rejetés par les enfants, — trois et même quatre variantes des énigmes sur l'olivier, le toit et la charrue. Il est encore pour elles une autre source d'altérations et de modifications dont il faut tenir compte : c'est que telle ou telle formule de langage, telle ou telle métaphore : *lou liech de las agassas* (les arbres), *la clau que dourbis touta sarralha* (l'argent), *la capa dau sourel* (le ciel), *las cinq sardinas* (les doigts de la main), *lou nis de la*

mière de ces énigmes est la version de Gignac ; la seconde, celle de Montpellier.— [1] *Hist de la poés. des Hébr.*, pag. 459.— [2] *Canti pop Sicil.*, 141.

Digitized by Google

serp (la misère), par exemple, deviennent de véritables *devignas,* lorsqu'elles se traduisent en interrogations[1].

Au point de vue du langage, les énigmes publiées ci-après relèvent de quatre nuances dialectales différentes. Celles qui sont précédées de la lettre A appartiennent au sous-dialecte de Montpellier; j'en dois plusieurs à une vieille servante, Mme veuve Richard, aujourd'hui âgée de plus de soixante ans; celles marquées B, au sous-dialecte de Gignac et de ses environs. M. Émilien Hubac, qui a donné à la *Revue* les versions du *Lauraire,* de *Mitat de Gal* et de la *Pel d'Ase,* voulut bien les réunir l'an dernier. La seule énigme C vient de Clermont-l'Hérault. Les trente énigmes D sont dues à M. Chauvet, de Vendémian, qui me les communiqua à peu près à la même époque. Il les tenait, me disait-il dans une lettre, d'une servante octogénaire, morte vers 1812, et qui lui avait affirmé les avoir entendu répéter dans son enfance, à elle, vers 1730-1740; enfin celles marquées D, et dont le dialecte est celui du bas Quercy (aujourd'hui département de Tarn-et-Garonne), m'ont été envoyées par M. Mary-Lafon, de Montauban. C'est un devoir pour moi de leur en adresser tous mes remerciements en terminant cette notice.

Alph. Roque-Ferrier.

1er mars 1875.

ÉNIGMES POPULAIRES

A. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que found la cira
E manja la fanga[2]?
— Lou sourel[3].

[1] L'énigme populaire se complique encore et fournit quelquefois matière à conte, ainsi qu'on peut le voir par le récit gascon que M. Cénac-Moncaut a publié en le défigurant, pag. 50 du livre : *Littérature populaire du Languedoc* (*Où se trouve le centre du monde? Quel prix vaut la personne de M. le marquis?* etc.), questions que l'*Armana prouvençau* de 1874, pag. 33, attribue, je ne sais pourquoi, à Mgr de Mazenod) — [2] *Fanga*, boue. — [3] V. L. Alègre, *Armanà prouvençau*, 1867, pag. 46 :

De qu'es acò qu'en même tèms
Found la ciro e 'ndursis la bouvo?

Digitized by Google

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que ven de l'ourisoun
E qu'es round couma un fourmajou?
— Lou sourel. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Que caufa la terra
E que l'esclaira sans lanternas?
— Lou sourel. (E. H.)

A. — Que devignes pas de qu'es acò?
De qu'es acò:
Round, round couma una boula,
Que fai lou tour de Magalouna?
— La luna. (Ve R.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Madama sanja de figura
E se passeja à la frescura [1]
Sans cors, cambas, ped, ni mountura?
— La luna. (Ch.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que fo quatre quarts
E que digus n'o pas jamai pesat?
— La luna. (E. H.)

A. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Petassat e repetassat
Que l'agulha i'a pas passat [2]?
— Lou ciel quand es nibou [3].

-- Es lou soulèu! Veici lou sèns
Aro qu'aquesto enigmo couvo, etc.

[1] *Frescura*, fraîcheur. — [2] V. la version publiée par MM. Montel et Lambert (*Revue*, IV, 306). M. Chauvet nous a communiqué postérieurement une version semblable, recueillie à Vendémian. L'énigme elle-même existe ainsi en Catalogne :

— Un llansol apedessat
Punta d'agulha no hi tocat.
— Los nuvols.
(Communiqué par M. Pin y Soler).

[3] Substantif et adjectif, *nuage* et *nuageux* Littéralement : *le ciel lors qu'il est nuageux.*

Digitized by Google

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que fo couma vòu,
E que se voulès parlà d'el vous fo menti?
— Lou tems. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que monta l'aiga au ciel sans farrachs[1]?
— L'arc-en-ciel[2]. (E. H.)

B. — Que devignes pas de qu'es la prioundou[3] de la mar?
— Un jet de peira.

— Que devignes pas de qu'es l'aussada[4] dau ciel?
— Un cop d'iol, (E. H.)

A. — Que devignes pas de qu'es acò?
De qu'es acò :
Que n'a pas ni car, ni osses,
E que courris per lous bosses?
— Lou vent[5]. (Ve R.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Laugè, laugè couma una plouma
E qu'aten d'aicis à Rouma?
— Lou vent. (Ch.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que persouna pot pas arrestà?
— Lou vent. (E. H.)

A. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Un grand valat[6]
Qu'es pas jamai agoutat[7]?
— La mar[8].

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Pansas plenas deçai, delai,

[1] *Farrat*, seau. — [2] Gallicisme qui tend de plus en plus à supplanter les substantifs : *arcolan, arcana* et *ècla*. — [3] *Prioundou*, profondeur. — [4] *Aussada*, hauteur. — [5] Les brouillards, selon la version de M. E. Hubac, de Gignac. — [6] *Valat*, fossé. — [7] *Agoutà*, épuiser, tarir, égoutter. — [8] La mer se nomme *lou grand valat*, dans le langage populaire.

Digitized by Google

Milantas[1] cougas[2] qu'enplenou mai ?
— La mar e las ribieiras. (Ch.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que voumis sans avere manjat?
— La mar, que garda pas res. (E. H.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Vira[3] deçai,
Vira delai,
Vira-me a-n-ounte vourràs
Noun un cami me priva ràs[4] ?
— L'aiga. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'en boi pourtariò cent quintaus
E que porta pas una clau ?
— L'aiga. (E. H.

A. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que ven à quintau
E s'en vai à tarnau[5] ?
— Lou mau[6].

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que passa couma l'oumbra ?
— La vida de l'ome[7]. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que vesen pas,

[1] ***Milanta***, un million, un grand nombre. — [2] ***Couga***, queue. — [3] ***Virà***, tourner. — [4] Littéralement : *tu ne me priveras pas de chemin*. — [5] ***Tarnau*** (ternalis), un gros ou une dragme, huitième partie de l'once. (Sauvages, *Dict. lang.* II, 302.) — [6] V. la version publiée par MM. Montel et Lambert (*Revue*, IV, 306). On en retrouve la trace à l'état de proverbe : Voitoire, *lovs Movtets gvascovs*, pag. 33, prov. 536; la *Bugada*, pag. 65; de Sauvages, *Dict. lang.*, II, 384; Garcin, *Dict prov.*, pag 361, etc.; V. aussi *Rev.*, V, 631. C'est encore un proverbe en basse Bretagne. V. *Prov. et dict de la basse Bretagne*, par M. Sauvé, *Revue celtique*, II, 85. — [7] Quoique cette définition soit celle des plus anciennes philosophies, je ne me suis pas cru autorisé à rejeter l'énigme elle-même. On sait que la tradition populaire ne dédaigne pas d'emprunter souvent à la tradition savante.

Digitized by Google

Que nous pesa a nous assucà [1] ?
— L'age. (Ch.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Tout bon ou tout michant?
— La lenga. (Ch.)

B. D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'a tout ne cau?
— Un noum. (E. H.-Ch.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Round, round couma un diniè,
Que fo mai de cami qu'un cavaliè ?
— L'iol. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Long, long couma una lata [2],
Que regagna [3] las dents couma una cata (E. H.)
— Una arounse [4].

E. — Qu'es acò qu'a rude paire,
Rudo maire
E douço filho ?
— Va sabi : un peloc [5] de castagno (M.-L.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Negra, negra couma una Mora;
Blanca, blanca couma una nora [6] ?
— Una castagna. (Ch.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Quatre doumaiseletas
Que se tenou dins sas cambretas?
— Una nouga [7]. (Ch.)

[1] *Assucà*, assommer, faire mourir. — [2] *Lata*. longue perche, latte, gaule. — [3] *Regagnà*, montrer les dents. — [4] *Arounse*, ronce. — [5] *Peloc*, coque ou enveloppe épineuse de la châtaigne. — [6] *Nora*, belle-fille, bru — [7] *Nouga*. noix. V. la version publiée par MM. Montel et Lambert, *Rev.*, IV, 305. —M. Mary Lafon, de Montauban, nous a communiqué une autre énigme sur le même fruit, qu'il ne nous a pas été possible d'insérer, à raison du double sens qu'elle présente.

Digitized by Google

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Cinq cents doumaiseletas,
Caduna dins sa cambreta?
— Una mieugrana [1]. (E. H.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Mila doumaiseletas,
Chacuna dins sa cambreta ?
Una mieugrana [2]. (Ch.)

A. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Grand, grand couma un oustau [3];
Pichot, pichot couma un dedau [4];
Dous couma lou mèu,
Amar couma lou fèu ?
— L'oulieu, l'ouliva e l'oli [5].

A. — Que devignes pas de qu'es acò ?
De qu'es acò :
Grand, grand couma un oustau ;
Pichot, pichot couma un dedau?
— L'oulieu e l'ouliva (Vve R.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Dous couma lou mèu,
Amar couma lou fèu?
— L'oli e l'ouliva (E. H.)

[1] *Mieugrana*, grenade. — [2] Fabre d'Olivet, *le Troubadour*, I. 196, a poétisé ainsi qu'il suit la version du Gévaudan :

Souy una reina courounada
Prest-à far de milla enfantetz.
Vos-ti saûpre lor destinada ?
Jouves soun blancs, viels soun rougetz.

Il donne en même temps, p 194, celle-ci sur la marguerite, dont je n'ai pu retrouver l'équivalent populaire :

De ficilhetas d'un blanc de latz
Embaroun d'or una courouna
Que d'una sancta oundro lou noum,
De las flours yeû souy la milbouna.

[3] *Oustau*, maison — [4] *Dedau*, dé à coudre. — [5] V. la version recueillie par MM. Montel et Lambert, *Rev.*, IV, 305, et que l'*Armana prouvençau* reproduisit en 1874, p. 102.

Digitized by Google

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Un grand pelicandiè [1]
Embé toutes sous pelicandous
Qu'òu la cresta rouja ?
— Un ceriè [2]. (E. H.)

E. — Qu'es acò que n'a pas cap ni cuguio
E fa 'no bestio que court?
— Va sabi : un iòu. (M. L.)

A. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Una pichota bouèta blanca
Que s'oubris e noun se tanca [3] ?
— Un iòu [4].

A. — Que devignes pas de qu'es acò ?
De qu'es acò :
Ma mère m'a fait en chantant;
Je suis tout habillé de blanc
Depuis les pieds jusqu'à la tête :
Je ne suis ni homme, ni bête?
— Un iòu [5]. (Vve R.)

E. — Qu'es acò ? Qu'es cabirounat [6],
Recabirounat,
Que jamai fustiè [7] i'es pas passat ?
— Va sabi : un nieu d'agasso [8]. (M.-L.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que quand avès semenat disen :
Se venou, vendran pas ;
Se venou pas, vendran?

[1] *Pelicandiè*. marchand de peaux. — [2] *Ceriè*, cerisier. — [3] *Tancà*, fermer. — [4] Cette énigme me fut dite par un enfant (le jeune J.-G.) qui l'avait apprise à Sommières. Je l'ai retrouvée dans une version catalane que je dois à l'obligeance de M. Pin y Soler :

— Una capseta blanca
Que s'obra y n'os tanca ?
— Un ou.

[6] V. la version de MM. Montel et Lambert, *Rev.*, IV, 305 — [6] *Cabirounat*, chevronné. — [7] *Fustiè*, charpentier. — [8] *Agasso*, pie.

Digitized by Google

— Lous pijouns, quand avès semenat de vessas[1] (E.H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'o un cors
E qu'o pas ges d'osses?
— Un verme. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Que vira la couga
A-n-ounte qu'ane?
— L'escarabissa. (E. H.)

A. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Que sans saupre parlà
Toujour canta?
— La cigala[2].

B. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Que, sans beure ni manjà,
Quita pas de cantà?
— La cigala. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'au mes de mai
Fo grand bruch aicis, ailai.
E que dis à sa maire :
Vai-t'en, vai?
— Las abelhas quand issamou dau brusc[3]. (E. H.)

E. — Qu'es acò que va à l'abeurado[4]
Sans jamai i prene boucado.
— Va sabi : l'esquillo[5]. M.-L.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò:
Que sembla un biòu

[1] *Vessa*, vesce. L'idée de l'énigme est un jeu de mots sur *venou*, mot qui peut s'appliquer en même temps aux pigeons et aux vesces. On traduit à la fois : *s'ils viennent* (les pigeons) et *si elles poussent* (les vesces)

[2] On retrouve la trace de cette énigme dans un passage des *Folies*, de Sage, p. 80 de l'édition des *Poëtes gascons* ; Amsterdam, 1700, in-12 :

Nautres noun sen pas de cigalos,
Que canten sans saupre parla.

[3] *Brusc*, ruche. — [4] *Abeurado*, abreuvoir. — [5] *Esquillo*, clochette.

Digitized by Google

E qu'es pas un biòu?
— Una vaca. (E. H.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'a la testa d'un ase,
La couga d'un ase,
Las cambas d'un ase,
L'esquina e lou pèu d'un ase.
E qu'es pas un ase?
— Una sauma[1]. (Ch.

A. — Que devignes pas de qu'es acò?
De qu'es acò :
Qu'es per lou camp
Emé sa gorja badant?
— Una cabana de pastre. (Vve R.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Laurat[2] e relaurat
Que jamai l'araire[3] i'o pas passat!
— Lou tieulat[4]. E. H.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Una costa[5] laurada
Que la relha[6] i'es pas passada?
— Lou teulat. (CH.)

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :

[1] *Sauma*, ânesse. Ces deux énigmes sont évidemment l'expression de la même idée appliquée à deux animaux différents. Voici une version roussillonnaise de la première, que je dois à M. l'abbé Roux, de Banyuls, membre de la Société :

Ten la pel com un bou
Y es pas cap bou.
Qu'es axo?
— Une vacca.

— [2] *Laurat*, labouré. — [3] *Araire*, charrue. — [4] *Tieulat* et *teulat*, toit. Variante catalane communiquée par M. Pin y Soler.

— Un camp laurat
Avon la relha no ha passat?
— La teulada.

[5] *Costa*, côte, coteau. — [6] *Relha*, soc de la charrue.

Digitized by Google

Un cantiè [1] 'nregat
Que l'aissada [2] i'a pas passat ?
— Lou teulat. (Ch.

A. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que vai e que ven
Sans jamai sanjà de plaça ?
— Una porta [3].

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Tablèu parfet ai naturèl,
Sans pintres, coulous ni pinçèl.
— Una fenestra. (Ch.)

C. — I'o quicon de round couma un crubèl
Que vira la gorja daus [4] lou ciel ?
— Un pous [5].

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Long, long couma un courdèl,
E round, round couma un crubèl [6] ?
— Un pous. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Un rodou [7] ounte lou ciel
Es pas pus grand qu'un crubèl ?
— Lou founs d'un pous. (Ch.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Tant que lauras, garda-lou ;
Quand lauras pas, presta-me lou [8] ?
— Un araire. (Ch.)

[1] *Cantiè*, carré de jardinage. — [2] *Aissada*, houe jardinière — [3] *Les Soirées amusantes* donnent, p. 485, cette énigme française :

— Qu'est-ce qui va, qui vient, et qui ne quitte pas sa place ?—Une porte.

[4] *Daus*, vers.— [5] Énigme recueillie en 1874 à Clermont-l'Hérault. L'interrogation diffère de celle de Gignac. Cf. l'*indovinello* suivant des *Canti popolari marchigiani*, p. 300.

Largo come 'n corvello,
Lungo come 'n budello.

[6] *Crubel*, crible. — [7] *Rodou*, lieu, endroit.— [8] Jeux de mots sur *lauras*, qui signifie à la fois *tu laboures* et *tu l'auras*.

Digitized by Google

D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que fo cent lègas, e mai se cau,
Sans jamai sourti de soun trau ?
— Un ijèu. (Ch.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que n'o ni ped, ni talou,
E que courris couma un diablatou ?
— Una bola. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que tant que vira fo de tours ?
— Una baudufla [1]. (E. H.)

B. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Long, long couma un cami ;
Round, round couma un toupi,
Que servis per moussur fa jouï ?
— Un candèl de lana. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò:
Round, round couma una pouma ;
Long, long couma d'aicis à Rouma ?
— Una boubina de fieu. (Ch.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Vira deçai, vira delai,
Que se coufla tant e mai ?
— Una escagna [2] de fieu. (Ch.)

(*B.*) — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'a quatre bechs
E que pot pas becà?
— Un lensòu [3] plegat (E. H.)

(*L.*) — Qu'es acò que quito sas tripos [4]
Per anà beure?
— Va sabi : la coucero [5]. (M.-L.)

(*B.*) — De qu'es acò? De qu'es acò :

[1] *Baudufla*, toupie. — [2] *Escagna*, écheveau. — [3] *Lensou*, drap de lit. — [4] *Tripos*, entrailles, le bas-ventre. — [5] *Coucero*, couette, lit de plume.

Digitized by Google

Qu'o la car defora
E la camisa dedins?
— La candèla. (E. H.)

L. — De qu'es acò qu'a la camiso
Sout la pèl?
— Va sabi : la candèlo. (M.-L.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que se moca sans moucadous ?
— La candèla. (E. H.)

L. — Qu'es acò que mounto naut coumo un pilië
E que tendrió pas un dinié?
— Va sabi : lou fum. (M.-L.)

B. D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que bieu soun sang e manja sas tripos ?
— Un lum que crema (E. H.-Ch.)

B. D. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Que doumai n'i'o, doumens pesa?
— Un curbèl [1]. (E. H.-Ch.)

A. — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'es assetat sus un banquet
E qu'a de fioc jout soun cueulet ?
— Una marmita. (Vve. R.)

A. — De qu'es acò ? De qu'es acò:
Qu'a un ventre e un col
E qu'a pas ges de caps [2] ?
— Una boutelha.

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò:
Que sourtis d'una bouca
Per dintrà dins una autra ?
— Lou pan que sourtis dai four. (Ch.)

L. — Qu'es acò qu'es negret deçà,

[1] Un crible en peau ; plus il perce de trous, moins il pèse. — [2] *Cap* tête.

Digitized by Google

Negret de là
E rouget de la couito ? [1]
— Va sabi : l'oulo. (M.-L.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò:
Que damoussa [2] soun fioc
Quand n'o trop ?
— Un toupi [3] que vessa [4]. (E. H.)

B. D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Qu'o cinq traucs e una couga ?
— Un escaufa-liech. (E. H., Ch.)

E. — Qu'es acò qu'ambel nas fougilho [5]
E ambel ped tiro las roisses [6] ?
— Va sabi : l'agulho. M.-L.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que tout lou jour manja de car
E que la nioch bada ?
— Un souliè. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Ple lou jour, vouide la nioch ?
— Lou souliè. (Ch.)

A. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Bourrut defora,
Bourrut dedins,
La boutifarra [7] i'es dedins ?
— Un debas [8].

B. D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Bourrut defora,
Bourrut dedins,
Aussa la camba, met-la dedins.
— Un debas [9]. (E.-H., Ch.)

[1] *Couilo*, queue. — [2] *Damoussà*, éteindre. — [3] *Toupi*, pot ; *oulo*, même signification. — [4] *Vessà*, déverser, verser. — [5] *Fougilhà*, fouiller. — [6] *Roisses*, racines — [7] *Boutifarra*, boudin, et par extension la jambe. — [8] *Debas*, bas. — [9] Version catalane communiquée par M. Pin y Soler :

Pelut defora, pelut dedins,
Alsa la cama y fica-la dins ?
— La nutja.

Digitized by Google

D — De qu'es acò? De qu'es acò :
Qu'a lous iols barrachs lou jour
E douberts la nioch ?
— Un courset. (Ch.).

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que trabalha amb lous iols fermachs
E se pausa amb lous iols douberts ?
— Un courset. (Ch.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que n'o pas ges de cougas ?
— L'argent, pertau qu'es round. (E. H.)

A. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Camp blanc semenat negre,
Tres biòus butou la relha ?
— L'escritura.

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que parla d'amesura que se pausa ?
— Una letra quand se fo. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Coubert de pèl n'es pa 'na bestia ;
Ple de fiolhas, n'es pas un aubre ;
Marcha pas, mais se fo pourtà ?
— Un libre[1]. (Ch.)

A. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Gara la bestia qu'es aqui,
Porta soun fais sans lou senti ?
— Un boussut.

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que porta soun fais sans lou senti ?
— Un boussut. (E. H.)

Cf. la version identique des *Canti popolari marchigiani*, p. 299 :

Pelosa de fôra, pelosa de drento,
Alza la gamba, e mette la drento.

[1] V. plus haut, p. 323, la version française recueillie en Languedoc.

Digitized by Google

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que manja lou ferre sans dents ?
— Lous carrals d'un marechal. (E H.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que dau viel s'en fo de nòu ?
— Lou ferre viel. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? de qu'es acò :
Madama l'enblancadeta
Plegada dins soun liechet :
Moussu ie toca la maneta,
La prend e s'en vo ?
— Un fourniè que prend la pasta per l'enfournà. (E H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò,
Que per se moustrà,
A travès soun ventre ven passà ?
— Lou vi que raja [1] d'una bouta. (Ch.)

E. — Qu'es acò que passo l'aigo
Sans oumbro ?
— Va sabi : lou soun de la campano [2]. (M.-L.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Un oustau sans cheminieira,
Sans terralha [3] e sans cremalieira,
Qu'entreten fossa feniants
E nourris fossa gourmands ?
— Una glèisa [4]. (Ch.)

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que mai plourou,
Mai el canta ?
— Un capelan que fo'n entarrament. (E. H.)

[1] *Rajà*, couler. — [2] *Campana*, cloche. *Les Soirées amusantes*, p. 481, donnent la version française suivante :

Qu'est-ce qui passe sous le soleil sans faire de l'ombre ? — Le son de la cloche.

[3] *Terralha* ou *tarralha*, vase de terre cuite ou de grès

[4] V. la version publiée par MM. Montel et Lambert, *Revue*, etc., IV, 306 C'est l'énigme que répètent de préférence les esprits forts de village. On voit par là que son origine rustique est assez douteuse.

Digitized by Google

B. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que tout lou jour es negre
E que la nioch es blanc ?
— Un capelan quand se cocha. (E. H.)

D. — De qu'es acò ? De qu'es acò :
Que metou 'n gal sus lous clouquiès
E laissou las poulas as galiniès ?
— Per que lous iòus se copou pas en toumbant de tant naut.
(Ch.)

B. — De qu'es aquela bestia qu'es la pus fina ?
— Aquela que se daissa pas agantà [1]. (E. H.)

Digitized by Google

LA CIGALA E LA FOURNIGA [1]

Un jour, au pus fort de l'estieu,
Sus una aubeta, au bord dau rieu,
Una cigala cascalhava
Embé tant de redou,
Que de l'animaudou
Tout lou cors ressautava.
Dins aquel tems,
Una fourniga
Fasiè l'araire courriguent,
De la garriga
Ounte es cavat soun fourniguiè,
A la pus procha bladariè,
E chaca fes, à la passada,
L'animau alucrit,
Sens quità lou courri,
Escampava quauca lengada
(Tant que teniè res d'enmaissat).
La fourniga es pas tant bestiassa

LA CIGALE ET LA FOURMI

Un jour, au plus fort de l'été, — sur un peuplier blanc, au bord du ruisseau, — une cigale chantait — avec tant d'ardeur, — que du petit animal — tout le corps était ébranlé. — Dans ce temps, — une fourmi — faisait le va-et-vient [2] — de la garrigue, — où est creusée sa fourmilière, — au champ de blé le plus voisin, — et chaque fois, en passant, — l'animal avaricieux, — sans cesser de cheminer, — jetait quelque coup de langue — (toutes les fois qu'il ne tenait rien entre ses dents). — La fourmi n'est pas si simple —

[1] Languedocien, sous-dialecte de Montpellier (Lansargues et ses environs.

[2] Littéralement : *qui faisait la charrue courante*.

Digitized by Google

D'ana desclavà la mourdassa
Quand ten sa proia, acò se sap.
Quoura cridava : « Eh be ! pecaire,
» Prendren pas peca à champouirà ? »
D'autres cops : « Se dis que l'araire
» Enrega drech quand lou bouirat
» Canta la cansouneta. »
Pioi : « Zou ! zou ! canta, ma migueta;
» Cantà tout l'estieu à l'oumbreta,
» Es un traval ben agradieu !
» Per ma fe, s'era tant gagnieu
» Couma es plasent, end'aquela obra
» Ieu te fariei manobra;
» Mais, couma lou que vai cantant
» Tard ou à tems bramarà fam,
» Aime mai encavà, per vieure,
» Pulèu qu'aiçai avé lou pieure[2]
» E manlevà 'ncò dau vesin. »
N'escoupiguèt tant, à la fin,
Que la cigala ansin brandida,
Pas trop que s'endeven mousida
(Aven chacun noste sanet),

que d'aller desserrer la mâchoire — alors qu'elle tient sa proie : cela se sait.

Tantôt elle criait : «Eh bien ! certes,— nous ne prendrons jamais peine à travailler aux champs ? »—Puis une autre fois : On dit que la charrue — sillonne droit quand le bouvier — chante sa chanson.» — Ensuite : « Allons ! allons ! chante, ma petite amie ! — Chanter tout l'été à l'ombre — est un travail bien agréable. — Par ma foi, s'il donnait autant de gain— que de plaisir, à cette œuvre,— j'apporterais aide. — Mais, comme celui qui va chantant — tôt ou tard criera famine, — j'aime mieux enfouir pour vivre, — que d'être misérable et emprunter chez le voisin.

Elle en dit tant, enfin, — que la cigale ainsi secouée, — et qui n'est pas trop endurante — (nous avons chacun notre vivacité), —

[2] *Avé lou pieure* se dit d'une personne malade ou pauvre. Le *pieure* est un petit insecte qui ronge les filets des pêcheurs.

Digitized by Google

Cala soun cant un moumenet,
E ie ven : « Perdequé m'agaires ?
» Te deve-ti quicon ?
» De que t'ai fach, respond ?
» Belèu t'en dòu que lous cantaires
» De vieure amoun aguen poudé,
» Couma tus à l'ime dau det.
» E crese ben qu'es toun espera :
» Voudriès que mourrejesse terra,
» En rebalant gran e granoun;
» Mais ieu n'ai de besoun
» Que de sourel e d'aire,
» E la natura, en bona maire,
» Sens esperas m'aprouvesis :
» N'ai à flac, n'ai à grameçis.
» D'aqui qu'afrechoulida e muda,
» Dau tems fugissent las cosous,
» M'ane rescondre à la sournuda,
» Vestida d'un cruvèl terrous.
» Mais se dins ma baumeta
» La fam fai sentre soun pessuc,
» Saupràs, o fournigueta!
» Qu'au mens la cigala a viscut. »

interrompt son chant un moment. — et lui vient : « Pourquoi me cherches-tu querelle? — Te dois-je quelque chose? — Que t'ai-je fait? Réponds? — Peut-être il t'est déplaisant que les chanteurs — aient pouvoir de vivre là-haut — sans souci de rien. — Je sais bien ce que tu désirerais pour eux : — tu voudrais que je me traînasse sur la terre — en charriant grains et pepins — mais moi je n'ai besoin que de soleil et d'air, — et la nature, en bonne mère, — m'en pourvoit sans efforts. — J'en ai à satiété, j'en ai à profusion. — jusqu'à ce que, froide et muette, — du temps fuyant les rigueurs, — j'aille me cacher dans l'obscurité, — vêtue d'une chrysalide terreuse. — Mais si, dans ma petite retraite, — la faim fait sentir sa morsure, — tu sauras, ô fourmi ! qu'au moins la cigale a vécu. »

Elle dit, et de sa chanson — elle fait de nouveau retentir les enclos — que dorent les blés mûrs ; — et les moissonneurs qui mois-

Digitized by Google

Dis, e de sa cantada
F'ai mai ressounti la clausada
Que daurejou lous blats madus.
E lous segaires que segavou,
E las ligaires que ligavou,
De lassige e de set renduts,
En ausissent soun sèga-sèga,
A l'obra mai tout se boulèga,
Cansoun en vèla, espantoulhats,
E de longa escarabilhats.

A. LANGLADE.

sonnaient, et les lieuses de gerbes qui liaient,—de fatigue et de soi épuisés, — en entendant son chant continu, — se remettent tous ensemble à l'œuvre. — chantant à voiles déployées — et réjouis pour longtemps.

A. LANGLADE.

Digitized by Google

UNO FLOU MAIENCO [1]

Fai-me quicon, felibre ? — E que vos que te fague ?
Te sos be miralhado, amai souventos fes !
Adounc, que tu vos mai ? que faire que te plague ?
Toun miral t'a pas dich que noun te manco res ?

A la primo de l'age, o ma belo poutouno !
Tu, ramplido de biais, de graço e de boun grat,
Fresco coumo un rousiè tout-escàs que boutouno,
Toun miral t'a pas dich qu'as tout à toun agrat ?

Tu, pleno d'avenenço, e galoio, e risento,
Degourdido, amistouso e d'un boun natural,
E que tant te rousigo e tant te despoutento ?
Toun miral t'a pas dich qu'as tout ço que te cal ?

Tu, jouvo coumo d'aigo e d'uno belo caro,
Braveto coumo un sòu, senado e de dets d'or :

UNE FLEUR DE MAI

Fais-moi quelque chose, félibre !.... — Et que veux-tu que je fasse ? — Tu t'es bien regardée dans ton miroir, et même bien des fois ! — Que veux-tu donc de plus ! Que faire qui te plaise ? — Ton miroir ne t'a-t-il pas dit qu'il ne te manque rien ?

A l'aube de la vie, ô ma belle mignonne ! — toi, remplie d'ingénieuse adresse, de grâce et de bon gré ; — fraîche comme un rosier dont le bouton naît à peine ; — ton miroir ne t'a-t-il pas dit que tu as tout à souhait.

Toi, pleine d'avenance, et joyeuse, et riante, — légère, d'amitié caressante et d'un bon naturel, — quelle chose à ce point te ronge et te trouble ? — Ton miroir ne t'a-t-il pas dit que tu as tout ce qu'il te faut ?

Toi, jeune comme l'eau et de belle mine, — bonne comme un sou.

1) Languedocien, sous dialecte de Béziers et de ses environs.

Digitized by Google

Que noun posques aveire e que vos mai encaro ?
Toun miral t'a pas dich que tu sos un tresor ?
E que tant te desfauto, ô ma gento Louiso ?
Belèu saique voudriòs l'estanc amai la mar ?
E que tant carcagno e que tant te desfriso ?
Toun miral t'a pas dich qu'aviòs mai que ta part ?

— Fai-me quicon, felibre ! — Ah ! soi pas devignaire.....
E que vos que te fague ? — E ço que tu voudràs !...
— Migo, vos que te cerco un poulit calignaire ?...
Toun miral t'a pas dich qu'à moulous tu n'auràs ?

— Nou ! quand à moun miral ieu restessi penjado,
Ço que me destermeno, el jamai m'ou dirà !
Lou trauquessi des els mai que mai aflijado,
Las amours qu'ai perdut, noun me las moustrarà !. .

— Ah ! ço que te desfaute e que tu tant aimavos !...
Qu'as tant poutounejat e de neit e de jour !
As bèl te miralhà mai qu'oun te miralhavos,
Acò's finit per tu per li faire un mamour !

ayant des doigts d'or, sensée, — que veux-tu de plus encore que tu n'aies déjà ? — Ton miroir ne t'a-t-il pas dit que tu es un trésor ?

Enfin, qu'est-ce qui te manque, ô ma gentille Louise ? — Peut-être voudrais-tu l'étang avec la mer ? — Qu'est-ce qui tant te tourmente et tant te déconcerte ? — Ton miroir ne t'a-t-il pas dit que tu avais plus que ta part ?

— Fais-moi quelque chose, félibre !... — Ah ! je ne suis pas devin...— Et que veux-tu que je te fasse ?...— Eh ! ce que tu voudras... — Ma mie, veux-tu que je te cherche un bel amoureux ?...— Ton miroir ne t'a-t-il pas dit que tu en auras à foison ?

— Non ! quand à mon miroir je resterais suspendue, — ce qui me tourmente, il ne me le dira jamais, — le percerais-je des yeux tant et plus affligée. — Les amours que j'ai perdues, il ne me les montrera point !....

— Ah ! ce qui te manque et que tu aimais tant !... — que tu as couvert de baisers et la nuit et le jour ! — Tu as beau te mirer plus que tu ne te mirais, — tu ne l'embrasseras plus jamais !

Digitized by Google

No ! noun la veiràs mai, ta pauro e bravo mairo !...
Coumo l'astre del jour elo a fach soun tremount !...
As bel dire, as bel fa... te miralhà, pecaire !
La pauro jais en terro, e soun amo es amoun !...

JUNIOR SANS

Non, tu ne la verras plus, ta bonne mère ; — comme l'astre du jour elle a fait son couchant —Tu as beau dire, beau faire...te Mirer, hélas !—La pauvre repose dans la terre, et son âme est là-haut !

JUNIOR SANS

Digitized by Google

BROUIAMEN[1]

A MADAMISELLO....

L'amour n'est que plus doux après les démêlés,
Et l'on s'en aime mieux de s'être un peu brouillés.
(TH. CORNEILLE).

Bello chatouno, digo dounc,
Tant de brassado e de poutoun
T'an rèn leissa dins la memòri ?
De noste amour rousen e pur,
De noste amour, noste bonur,
Digo, t'ensouvèn plus l'istòri ?

La niue, souto ti ridèu blanc,
Quand dormes, innoucènto enfant,
L'amour te dis rèn à l'auriho ?
Quand dormes, un sounge d'amour
Te dis pas que t'ame toujour,
Que ta fougno me desvarlo ?

BROUILLERIE

A MADEMOISELLE....

L'amour n'est que plus doux après les démêlés,
Et l'on s'en aime mieux de s'être un peu brouillés
(TH. CORNEILLE).

Dis, belle jeune fille, — Tant d'embrassements et de baisers — ne t'ont rien laissé dans la mémoire ? — De notre amour pur et frais comme rose, — de notre amour, notre bonheur, — dis, ne te souvient-il plus l'histoire ?

La nuit, sous tes rideaux blancs, — quand tu dors, enfant innocente, — l'amour ne te dit-il rien à l'oreille ? — Quand tu dors, un rêve d'amour — ne te dit pas que je t'aime toujours, — que ta bouderie me tourmente ?

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.

Digitized by Google

E quand vihes sènso sounja,
Entèndes pas voulastreja
Quaucarèn dintre ta chambreto?
Es moun amo que te seguis,
Es moun amo que se languis
Que repasses tis amoureto;

Es moun amo e moun tèndre cor
Que volon lèu faire l'acord;
Es moun amo que t'ai dounado,
Es moun paure cor toujour tiéu :
Es tóuti dous qu'un sort catiéu
N'a treboula la destinado.

Repasso-lèi, nòstis amour.....
Quant de bèu vèspre e de bèu jour !
T'ensouvèn plus? Souto la touno,
La luno claro nous vesié,
E, sounjarello, sourrisié
Quand nous fasian uno poutouno !

E qu'èro bon lou serenau
Quand lou prenian sus toun lindau !
Nòsti dos tèsto se clinavon
L'uno vers l'autro, e nous disian
Em'afecioun, de mot bèn plan,

Et, quand tu veilles sans rêver, — n'entends-tu pas voltiger — quelque chose dans ta chambrette? — C'est mon âme qui te suit. — c'est mon âme qui languit — que tu penses à tes amours ;

C'est mon âme et mon tendre cœur — qui veulent tôt faire l'accord ; — c'est mon âme que je t'ai donnée ; — c'est mon pauvre cœur, toujours tien ; — ce sont tous les deux dont un sort méchant — a troublé la destinée.

Penses-y à nos amours.... — Combien de beaux jours et de belles soirées! — Ne te souvient-il plus? Sous la tonnelle, — la lune claire nous épiait, — et, rêveuse, elle souriait — du baiser que nous nous donnions.

Et que la fraîcheur du soir était bonne, — quand nous la respirions sur le seuil ! — Nos deux têtes se penchaient — l'une

Digitized by Google

E nòstis amo tresanavon !

Toun rire espelissié lou miéu,
E moun regard dintre lou tiéu
Emé delice se negavo ;
E tóuti dous nous belavian,
De long moumen nous teisavian,
E, tout soulet, l'amour parlavo !

Ah ! noste cèu es esta blu !...
D'aquéu bèu tèms t'ensouvèn plu,
Que, quand me rescontres, amigo,
Regardes d'un autre cousta ?
Adounc, toun amo n'a garda
De tant d'amour pas uno brigo ?

Ah ! lou jour que nous sian brouia
Ere segur desmemouria !
Lou trop de bonur m'aclapavo.
Mai se sabies mi treboulun,
Bello fachado, e mi plourun,
Pèr iéu, tourna, te fariés bravo.

Lou mes de mai es de retour ;
L'amour sourris permei li flour,
Lou cor s'esmòu.... O ma tant bello !

vers l'autre, et nous nous disions — affectueusement des mots bien bas, — et nos âmes tressaillaient!

Ton sourire épanouissait le mien, — et mon regard dans le tien— avec délice se noyait, — et tous deux nous nous contemplions ; — nous nous taisions de longs moments,—et tout seul l'amour parlait.

Ah! notre ciel a été bleu! — De ce beau temps ne te souvient-il plus, — que, quand tu me rencontres, amie, — tu regardes d'un autre côté ? — Alors donc ton âme n'a gardé — de tant d'amour pas un seul reste ?

Ah! le jour où nous nous sommes brouillés, — assurément j'avais perdu la mémoire : — le trop de bonheur m'écrasait. — Mais, si tu connaissais mes troubles, — belle fâchée, ainsi que mes pleurs, — derechef pour moi tu deviendrais bonne.

Le mois de mai est de retour : — l'amour sourit parmi les fleurs.

Digitized by Google

Tout s'amo, tout canto e tout ris...
Ve ! li dindouleto à si nis
Tournon, amourouso e fidèlo !

Fai coume éli, revèn à iéu ;

Tourno esgaia moun cor plantiéu ;
E, coumo uno aigo risouleto,
Coulo entre si dos ribo en flour,
Entre mi bras, o mis amour !
En pas coulara ta videto !

Car vole plus la treboula :
Saras l'eigueto dóu vala,
Bello, puro, amado, clarido ;
La flour, l'aubre e l'aucèu sarai :
T'embaumarai, t'assoustarai,
Te cantarai, o ma poulido !

Anfos Tavan.

Castèu-nòu-de-Gadagno, 1ª mai 1861.

— le cœur s'émeut !... O ma si belle ! — Tout s'aime, tout chante et tout rit.... — Vois ! les hirondelles à leurs nids — retournent. amoureuses et fidèles !

Fais comme elles, reviens à moi ; — reviens égayer mon cœur plaintif ; — et, comme une eau rieuse — coule entre ses deux rives fleuries, — entre mes bras, ô mes amours ! — en paix coulera ta jeune existence ;

Car je ne veux plus la troubler ; — tu seras l'eau du ruisseau, — belle, pure, aimée, limpide. — Je serai, moi, la fleur, l'arbre l'oiseau : — je t'embaumerai, je t'abriterai, — je te chanterai, ô ma charmante !

Alphonse Tavan.

Châteauneuf-de-Gadagne, 1er mai 1861.

Digitized by Google

LAGREMO

A moun counfraire C de Vilo-novo-d'Esclapoun

Jouvènto, tis iue blu se soun nega de plour ;
De lagremo an raia de ti bloundi parpello,
E sus ti gauto roso as senti la cremour
De dos perlo de fio que t'an facho plus bello.

Toun fichu lóugeiret, qu'acato mau l'amplour
De ta peitrino blanco, ardido e redounello,
Insensible, a begu la courouso liquour !
Acò sachènt, iéu pènse à ma set que barbèlo !..

Ah ! basto ie fuguèsse ! Ah ! basto à ti geinoun,
Aguèsse recassa, chourla dins mi poutoun,
Ti regounfle d'amour, ti larmo de tendresso !

Enebria d'aquéu vin, me sariéu leva fort,
E, prenènt dins moun amo uno part de toun cor,
Mi vers aurien garda l'aflat de ti caresso !

Anfos Tavan.

Marsiho, 18 mars 1875.

LARMES

A mon confrère C. de Villeneuve-Esclapon

Jeune fille, tes yeux bleus se sont noyés de pleurs ; — des larmes ont jailli de tes paupières blondes, — et, sur tes joues roses, tu as senti la brûlure—de deux perles de feu qui t'ont rendue plus belle.

Ton fichu léger, qui recouvre mal l'ampleur — de ta poitrine blanche, hardie et ronde, — a bu, insensible, la brillante liqueur ! — Sachant cela, je pense à ma soif pantelante.

Ah ! plût au Ciel que je fusse là ! Ah ! plût au Ciel qu'à tes genoux — j'eusse recueilli, j'eusse bu dans mes baisers — le trop-plein de ton amour, tes larmes de tendresse !

Enivré de ce vin, je me serais levé fort ;— et, prenant dans mon âme une part de ton cœur, — mes vers auraient gardé la douceur de tes caresses !

Alphonse Tavan.

Marseille, le 18 mars 1875.

Digitized by Google

LA CANÇO DE CATALUNYA[1]

Jo conech una donçella
Tant gentil com no n'hi ha:
Va vestida de pagesa,
Y es de cor sençill y franch.

Per mirall té blavas onas,
Hont s'hi véu tant com es gran;
Y del sèu cabell son pinta
Las crestas del Montserrat.

Coronada va d'espigas
Y de pàmpols del rocam:
En las mans té una filosa,
Y'l fus ple de cotó blanch.

En lo coll du'l relicari,
Imatge de un *rat-penat*,
Y estampat en la faldilla
Un escut ab *quatre pals*.

LA CHANSON DE CATALOGNE

Je connais une jeune fille, — gentille comme on ne peut plus. — Elle va vêtue en paysanne; — elle a le cœur naïf et franc.

Elle prend pour miroir les ondes bleues, — où elle se voit de toute sa grandeur. — Le peigne de sa chevelure — est la crête du Montserrat.

Elle va couronnée d'épis — et des pampres du rocher. — Elle tient en ses mains une quenouille; — elle a le fuseau rempli de coton blanc.

Elle porte au cou un reliquaire — avec l'image de la *chauve-*

[1] Catalan du comté de Barcelone. (Petit Ampurda.)

Digitized by Google

. . . . . .
Com la nina n'es pubilla,
Tots s'hi volen maridar :
Ella fila, canta y mira
Las guspiras de la llar.

Li recordan las grandesas
Que la feren immortal. . . . . .
Jorns de glória que passaren;
Mès. . .¿ qui sab? si tornaran ?

Avuy té la caputxeta
De puresa verginal,
Y las rojas barretinas,
Y la fe dels que se n'van.

Un galan que la enamora,
— Per ell sempre'l cor li bat; —
Y una santa que la inspira,
Que jamay li faltará.

. . . . . .
Y'l fus balla; las espigas
Del sèu front ne plouhen blat,

souris[1]. — Et sur sa jupe est imprimé — l'écusson aux *quatre pals*[2].

Comme la jeune fille est héritière, — tous veulent l'épouser. — Elle, elle file, chante et regarde — les étincelles de son foyer.

Elles lui rappellent les grandeurs qui la firent immortelle, — jours de gloire qui passèrent; — mais... qui sait?... S'ils revenaient ?

Aujourd'hui, elle a sa *caputxeta*[3] — de pureté virginale. — Elle a [*pour elle*] les rouges *barrétines*[4] — et la foi de ceux qui s'en vont.

[*Il est*] un amoureux qui l'enflamme — (pour lui, le cœur lui bat toujours), — ainsi qu'une sainte qui l'inspire — et qui jamais ne l'abandonnera.

[1] La chauve-souris est le cimier des armes de Catalogne et d'Aragon. — [2] Les quatre pals des armes d'Aragon. — [3] Coiffure blanche des femmes catalanes. — [4] Coiffure des paysans catalans

Digitized by Google

Y la sava dels verts pámpols
En las tinas bull a mars.

.....

Al galan que la enamora,
Tots li diuhem lo *traball;*
Y la santa que la inflama
Té per nom la *llibertat.*

Del galan viurá la vida
Sens donarli may descans:
Qui la llibertat li toqui,
Mare santa!... Dèu li val!!....

ALBERT DE QUINTANA.

Torroella-de-Montgri, 22 d'agost de 1869.

.....

Et le fuseau danse et les épis — de son front laissent pleuvoir le blé, — et la séve des pampres verts — est une mer bouillonnante dans la cuvée.

.....

L'amoureux qui l'enflamme, — tous l'appellent le *travail*, — et la sainte qui l'inspire — a pour nom la *liberté*.

Elle vivra la vie de l'amoureux — sans jamais lui donner de repos. — Celui qui touche à sa liberté. — sainte Mère!... que Dieu l'aide!

ALBERT DE QUINTANA

Torroella-de-Montgri, 22 août 1869.

Digitized by Google

LOU PARTAGE DE LA TERRO [1]

« — Prenès lou moun, dis Jòu, dès aro en eretage,
En perdurable aloc ieu lou done as mourtaus.
Mais, sens vous chamalhà, fasès-ni lou partage
Emb de sentiments frairenaus. »

Adounc cau o de mans soun aisiment percasso ;
Per acó jouves, viels, fòu toutes un esfos :
Lou lauraire des camps las richessos amasso,
Lou noble casso dins lou bos.

Lou merchand si fournis de ce que pourrò vendre ;
De vi coursat e bo l'abat s'apourvesis ;
E, per deimà, lou rei de cadenos fo tendre
En travès des pounts, des camis.

Tout èro partajat despiei fosso. Per chèstre
Adounc ven soulament d'un reiaume loundan
Lou troubaire, qu'ai las ! vei pas rès sens un mèstre,
Pas res à prene embé la man.

LE PARTAGE DE LA TERRE

« Prenez le monde, dit Jupiter, dès à présent en héritage ; — en éternel alleu je le donne aux mortels. — Sans vous quereller, faites-en le partage — avec des sentiments fraternels. »

Alors tout ce qui a des mains se met en chasse ; — jeunes, vieux, tous font un effort dans ce but : — le laboureur des champs amasse la richesse ; — le noble chasse dans le bois ;

Le marchand se munit de ce qu'il pourra vendre ; — l'abbé s'approvisionne de vin corsé et bon ; — pour la dime, le roi fait tendre des chaînes — au travers des ponts, des chemins.

Tout était partagé depuis longtemps. — A travers champs arrive seul alors, d'un royaume lointain — le poëte qui, hélas ! ne voit rien sans un maître, — rien à prendre avec la main.

[1] Languedocien (Cologna et ses environs).

Digitized by Google

« — Guai ! guai ! soui relaissat ! lou sort mi destermeno
E pamens de tous fils ieu soui lou pus fizel ! »
Dins lous aires ansin el espandis sa peno,
Eu cridant vès lou Rei del Ciel.

« — Se de la fantasiè quites pas lous ribages,
A ieu, li respond Jòu, t'en prengues pas sens pus.
Quand partajavou bes, bonos terros, pesages,
Ount eres dounc ? » — « Eh ! près de tus !

» Moun iel ero estacat à ta caro devino,
Moun aurelho d'amoun ausissiè lous acords !
Ah ! perdouno end'aquel que ta lus enlumino,
S'oublido d'en bas lous tresors. »

« — De que fa ? dis lou dieu : m'òu pres prado flourido,
E vendemios e blats, e colos e bos verd ;
Mais, se vos dins moun ciel emb ieu passà ta vido,
Per tus serò toujour doubert.

(Imité de Schiller.) FESQUET.

« Malheur ! malheur ! je suis abandonné, le sort m'accable, — et cependant, de tes fils, je suis le plus fidèle. » — Dans les airs ainsi il répand sa peine, — en criant vers le Roi du Ciel :

« Si de la fantaisie tu ne quittes pas le rivage, — à moi, répond Jupiter, ne t'en prends pas sans plus ; — quand on partageait les biens, les pâturages, les bonnes terres, — où étais-tu donc ? » — « Eh ! près de toi !

» Mon œil était attaché à ton visage divin, — mon oreille écoutait de là-haut les accords. — Ah ! pardonne à celui qu'illumine ta lumière, — s'il oublie les trésors d'en-bas. »

« Que faire ? dit le dieu : ils ont pris les prairies fleuries, — les vignes, les blés, les collines, les bois verts... — Mais, si tu veux dans mon ciel avec moi passer ta vie, — pour toi il sera toujours ouvert.

FESQUET.

Digitized by Google

LOUS DESTORBIS

DEL MARIAGE DE BIBAL

Un Sauvianen, noumat Bibal,
Rapatin per escais, à forço de trabal,
Ero vengut lou pus gros del vilage.
Quand perdèt paire e maire, ero encaro mainage,
E n'agèt per tout eretage
Qu'un ermàs.... Lou roumpèt, lou metèt tout en frun,
I plantèt uno vigno, e, tant pla trabalhado
La teniò, tant souvent fumado,
T'ant neto de l'agram e del marrit nieirun,
Que li fasiò sieis muechs per sestairado.
Amb l'argent de soun vi, d'autros vignos croumpèt,
Amai de terros dins la plano
Qu'i pourtavou luserno e grano ;
Un bel oustal se bastiguèt.

Mais s'èro pas, nostre trimaire,
Avisat que lou tems va toujour soun cami ;
E, quand coumtèt sous ans, vegèt, un bel mati,

LES CONTRE-TEMPS

DU MARIAGE DE BIBAL

Un habitant de Sauvian, nommé Bibal, — *Rapatin* par surnom, à force de travail,— était devenu le plus riche du village.— Quand il perdit père et mère, il était encore enfant, — et il n'eut pour tout héritage — qu'une friche. Il la défonça et la mit en poussière, — y planta une vigne, et, si bien travaillée — il la tenait, si souvent fumée, — tellement purgée du chiendent et des mauvais insectes, — qu'elle lui faisait six muids par sétérée. — Avec l'argent de son vin, d'autres vignes il acheta, — et même des terres dans la plaine,— qui lui donnaient graine et luzerne ; — une belle maison il se construisit.

Mais il ne s'était pas, notre rude travailleur,—aperçu que le temps va toujours son chemin ;— et, quand il compta ses années, il vit

Digitized by Google

Que, per n'avé quaranto, i'n mancavo pas gaire.
« Après ieu, qual aurà moun be tant pla pignat
(Se diguèt)? Mous nebouts ? Un amb uno bagasso
Vieu coumo un gourrinas; trovo la terro basso ;
Acabariò dins pauc ço qu'ai tant espargnat.
L'autre a voutat per lou partit countràri,
Dis be qu'acò' s pas ; mais, sens el
E lous seus, sariò del Counsel :
Sabi qu'a pourtat lou noutàri.
Ma neboudo? Ah ! segu, pla braveto es Françoun ;
Mais en se maridant porto pas pus moun noum.
Mas vignos, mous maiols, mas belos coundaminos,
Se dirà que sou de Bedrinos,
De Mas ou d'Auriol ; atal de moun oustal,
Bastit per *Muratel* en pèiro de Bèucaire :
Degus dirà pas pus qu'es l'oustal de Bibal ! »

Acò li counveniò pas gaire ;
E, de soun loung rasounament
La counclusieu fouguèt per lou mariage,
Que del paire as efants fa passà l'eretage,
Quand lou boun Dieus benis lou sacrament.

un beau matin,— que, pour en avoir quarante, il ne lui en manquait guère. — « Après moi, qui aura mon bien, qui est en si bon état — (dit-il en lui-même)? Mes neveux? L'un, avec une femme de mauvaise vie — vit comme un libertin ; il trouve la terre basse: — il achèverait dans peu ce que j'ai tant épargné.— L'autre a voté pour le parti contraire. — Il dit bien que cela n'est pas ;— mais sans lui—et les siens, je serais du Conseil :—je sais qu'il a porté le notaire.—Ma nièce? Ah ! c'est une bien brave fille que Françon;— mais elle ne porte plus mon nom en se mariant. — Mes vignes en rapport et celles que j'ai plantées depuis peu, mes belles *condamines*, — on dira qu'elles appartiennent à Bédrines, — à Mas ou à Auriol. Il en sera de même de ma maison, — bâtie par *Muratel* en pierre de Beaucaire : — personne plus ne dira que c'est la maison de Bibal.»

Cela ne lui convenait guère ; — et de son long raisonnement — la conclusion fut pour le mariage, — qui du père aux enfants fait passer l'héritage, — quand le bon Dieu bénit le sacrement.

Digitized by Google

Prep de Sauvian, uno noblo familho
Viviò dins un paure castèl.
Lou paire, un encian coulounèl,
Amb el aviò' no gento filho,
Qu'en calinant apelavo Bibi.
Ero en peno per la cabi;
I poudiò pas dounà ges de verquieiro.
E, vuei que lou mariage es tout-ben-just un troc,
Filho sens dot se cabis la darnieiro,
Se resto pas penjado al croc.
Un amic à Bibal parlèt de la filheto :
« Prendrai pas, dis aqueste, uno filho sens res
E que me pourtariò per dot que soun mesprés;
Endacon mai cerquen uno nouvieto. »
— « Ah ! se la couneissiòs, parlariòs pas atal
(Dis l'amic) : es, crei-me, la femno que te cal;
La noublesso vol d'or, e l'or vol de noublesso. »
Lou prenguèt per la vanitat,
E li'n fusèt tant pla lou fum à la cabesso
Qu'à tout fouguèt counsent... L'afaire es arrestat.
Moussu Bibal, vestit à la modo darnieiro,
Frisat, gantat, rette coumo un paissèl,

Près de Sauvian, une noble famille— vivait dans un château délabré. — Le père, ancien colonel, — avec lui avait une gentille fille — que, par câlinerie, il appelait Bibi. — Il était embarrassé pour l'établir : — il ne pouvait lui donner aucune dot; — et aujourd'hui que le mariage est un véritable troc,—fille sans dot s'établit la dernière,—si elle ne reste pas pendue au croc. — Un ami à Bibal parla de la fillette. — « Je ne prendrai pas, dit celui-ci, une fille qui n'a rien,—et qui ne m'apporterait pour dot que son mépris. — Ailleurs cherchons une jeune fiancée. » — « Ah ! si tu la connaissais, tu ne parlerais pas ainsi, — dit l'ami; c'est, crois-moi, la femme qui te convient. — La noblesse veut de l'or, et l'or veut de la noblesse. » Il le prit par la vanité, — et il lui en monta si bien la fumée à la tête — qu'il consentit à tout... — L'affaire est arrêtée. — Monsieur Bibal, habillé à la dernière mode, — frisé, ganté, raide comme un pieu, — une canne à la main et le lorgnon dans l'œil, — la chaîne

Digitized by Google

Uno cano à la ma e lou lourgnou dins l'uel,
La cadeno à la boutounieiro,
Va per lou prumiè cop veire dins soun castèl
Madoumaiselo de Rivieiro.

Es vengut tout ple d'ardiment;
Mais, tre veire la castelano
Amb soun èr de grandou, la vergougno l'escano.
E gauso pas li dire un mot de coumpliment.
Aquesto es pamens gracieuseto.
Quand parlo soun bel francimand,
Qu'aprenguet, jouvo, à Sant-German.
Creiriàs d'ausi 'no serineto.
Bibal resto mut e candit,
Sap pas ount n'es; la pòu lou gagno
De faire rire la coumpagno
Amb soun francés apaisandit.
Envan l'amic que l'acoumpagno
Cerco à lou fa parlà, resto tout entreprés
Sus soun sèti plantat, sans poudre dire res.

Acò coupèt net lou mariage:
La filho vourguèt pas d'un mut:
E Bibal, coumo èro vengut,
Amb l'amic tournèt al vilage.

à la boutonnière, — va pour la première fois visiter dans son château — Mademoiselle de Rivière.

Il était venu plein de hardiesse; — mais à peine a-t-il vu la châtelaine, —avec son air de grandeur, que la timidité le prend à la gorge, — et il n'ose pas lui dire un mot de compliment. — Celle-ci est cependant gracieuse. — Quand elle parle son joli français, — qu'elle apprit jeune à Saint-Germain, — on croirait entendre une serinette. — Bibal reste muet et interdit; — il ne sait pas où il en est; la peur le gagne — de faire rire la compagnie, — avec son français de paysan. — En vain l'ami qui l'accompagne — cherche à le faire parler; il reste tout entrepris, — sur son siége planté, sans pouvoir rien dire.

Cela rompit le mariage: — la fille ne voulut pas d'un muet: — et Bibal, comme il était venu, — avec l'ami revint au village. — De

Digitized by Google

De se veire libre èro fol,
Sa bouco ero pas pus barrado ;
Mais sa camiso ero trempado :
« Aimariò mai virà 'n airol;
Que d'i tournà », diguèt al camarado.

E cerquèt dins lou vesinat
Uno filho à mitat paisando ;
(Vouliò pas cap de Francimando).
Causiguèt Marietou, l'ainado de Bernat,
Un mainagiè que, per verquieiro,
Proumetèt un bel camp al tarren d'Ourpelieiro.
Per el, riche coumo la mar,
La dot èro, segu, pichouno ;
Mais la filho èro galantouno,
Aviò la gauto fresco e l'uel coumo un lugar.
D'un autre ero un pauc amourouso ;
Mais sa maire i prouvèt qu'ambé lou *Rapatin*
Pourriò pourtà de raubos de satin,
E fouguèt pas refastignouso.

Tous es reglat e counvengut,
E la familho es ataulado.
Bibal, qu'à soun coustat a la gento mainado,
Aquesto fes resto pas mut.

se voir libre il était fou (*de joie*) ; — sa bouche n'était plus fermée, — mais sa chemise était trempée. — « J'aimerais mieux retourner une airée — que d'y revenir, » dit-il à son camarade.

Et il chercha dans le voisinage une fille à moitié paysanne ; —(il ne voulait plus d'une fille élevée à la française). — Il choisit Mariette, l'aînée de Bernard, — un petit propriétaire qui, pour dot, —promit un beau champ au terroir d'Orpeillères. — Pour lui, riche comme la mer, — la dot était certainement petite, — mais la fille était gentille — et avait l'œil (*brillant*) comme l'étoile du matin. — D'un autre elle était un peu amoureuse ; — mais sa mère lui prouva qu'avec le *Rapatin* — elle pourrait porter des robes de satin, — et elle ne fut pas dédaigneuse.

Tout est réglé et convenu — et la famille est attablée. — Bibal, qui à son côté a la gentille jeune fille, — cette fois ne reste pas

Digitized by Google

N'es pas que digue à sa vesino
Cap de douçou, coumo fòu lous galants;
Mais parlo de vignos, de camps,
De sous vaissèls e de sa tino,
Qu'i pot caupre milo lairans:
De soun miol e de sa faleto,
Que tiro à s'esfatà quand es à la carreto,
E d'un proucès, enfin, gagnat per un toural
Que lou juge de pas aviò dich coumunal.

E tout lou mounde l'escoutavo.
El, en babilhant, noun cessavo
D'engouli coumo un loup, de beure coumo un trauc...
Mais s'arresto sul cop en manjant de lebraut;
Sa grando maisso es alandado
Coumo la d'un baudroi foro l'aigo salado;
Deven tant rouge qu'un pinaut!
Vol parlà, mais semblo que miaulo....
S'es levado touto la taulo.
» Es uno ataco, dis Merlat,
Un surgian, prep d'el ataulat. »
E sourtis subran sas lancetos,
Sus soun nas planto sas lunetos

muet. — Ce n'est pas qu'il dise à sa voisine — aucune douceur, comme le font les amoureux;—mais il parle de vignes, de champs,— de ses tonneaux et de sa cuve,— qui peut contenir mille tinettes de vendange ; — de son mulet et de sa mule grise,— qui tire à se déchirer les flancs, quand elle est attelée à la charrette, — et d'un procès, enfin, qu'il a gagné pour un tertre — que le juge de paix, avait dit être communal.

Et tout le monde l'écoutait. — Et, en babillant, il ne cessait pas — d'avaler comme un loup, et de boire comme un trou.... — Mais il s'arrête tout à coup, en mangeant un morceau de levraut : — sa grande bouche est ouverte — comme celle d'une baudroie hors de l'eau salée; — il devient aussi rouge qu'un grondin; — il veut parler, mais il semble qu'il miaule. — Ils se sont levés, tous ceux qui sont à table. — « C'est une attaque, dit Merlat, — un chirurgien près de lui attablé. » —Et il sort aussitôt ses lancettes,—

Digitized by Google

E se sarro per lou sannà.
Mais el al col lou quicho à l'escanà
E li fa sinne qu'à la maisso
Es lou mal. Lou surgian s'abaisso,
Per gueità s'un os del lebraut
De la garganto a pas barrat lou trauc.
E de que vei?... Dos rengos alignados
De falsos dents qu'un ressort fa jougà
E ten doubertos ou tancados.
L'òutis ven de se desmargà;
Lou ressort s'es tibat entre las dos gengivos,
E Bibal, que soufris las vivos,
Pot pas pus lou faire plegà.

Auriò vourgut s'amagà joust la napo.
Tout lou mounde risiò joust capo.
E la filheto, sens pietat,
Vourguèt pas d'un viel desdentat.

Per aveire tengut la bouco trop barrado,
Lou prumiè cop, quand anèt al castèl,
E l'aveire trop alandado,
En segound lioc, e moustrat soun rastèl,
Atal Bibal manquèt, cado fes, lou mariage.

met ses lunettes sur son nez — et s'approche pour le saigner. — Mais lui, au cou, le serre à l'étrangler — et lui fait signe qu'à la bouche — est le mal. Le chirurgien se baisse — pour regarder si un os du levraut — du gosier n'a pas bouché l'ouverture. — Et que voit-il ? Deux rangées alignées — de fausses dents, qu'un ressort fait jouer — et tient ouvertes ou fermées. — L'outil vient de se détraquer; — le ressort s'est tendu entre les deux gencives; — et Bibal, qui souffre *comme un cheval qui a* les avives enflées, — ne peut plus le faire plier.

Il aurait voulu se cacher sous la nappe. — Tout le monde riait sous cape, — et la jeune fille, sans pitié, — ne voulut pas d'un vieillard édenté.

Pour avoir tenu la bouche trop fermée, — la première fois, quand il alla au château, — et l'avoir trop ouverte, — en second lieu, et montré son râtelier, — ainsi Bibal manqua chaque fois son ma-

Digitized by Google

Restèt garçou ; mais fouguèt pas pus sage,
Se cal crèire lous Sauvianens.
A Toulouso anèt lèu per croumpà d'autros dents :
Aqui trouvèt de pelerinos
Qu'i mangèrou maiols, vignos e coundaminos ;
Vendèt atabé soun oustal,
E mouriguèt à l'espital.

Lettou, se vos metre en pratico
Ço que prou claroment t'aprend
Moun conte, en sa doublo rubrico,
Primo, siagues pas lou que prend
Femno qu'es mai que de soun reng ;
En segoundo, de pòu d'auvári,
Se sos sens dents e desanat,
Te moustraràs ome senat
En demourant celibatàri,
Sens te laissà, coumo Bibal,
Rousigà del marrit bestial
Qu'al vielhun se prend d'ourdinàri.

Gabriel Azaïs.

Castèl de Clairac, 17 mai 1875.

riage. — Il resta garçon: mais il ne fut pas plus sage, — s'il faut croire les habitants de Sauvian.— A Toulouse, il alla bientôt pour acheter d'autres dents. — Là il trouva des pèlerines — qui lui mangèrent ses vignes jeunes et vieilles, et ses *condamines ;* — il vendit aussi sa maison — et mourut à l'hôpital.

Lecteur, si tu veux mettre en pratique — ce qu'assez clairement t'apprend — mon conte dans sa double rubrique, — ne sois pas, premièrement, celui qui prend — femme qui est plus que de son rang ; — en second lieu, de peur de mésaventure, — si tu es sans dents et défait, — tu te montreras homme de sens— en demeurant célibataire, — sans te laisser, comme Bibal,— ronger par ces méchantes bêtes — qui à ce qui est vieux s'accrochent d'ordinaire.

Gabriel Azaïs.

Château de Clairac, 17 mai 1875.

Digitized by Google

OURAÇI ASSOULANT VERGIL

(ODE XXIV, LIVRE I)

Cau pourriè, regretant uno testo tant caro,
De plourà mai e mai pareisse vergougnous?
Ajudo-nous, ô Muso, en nosto engoisso amaro,
Tus que tenes de Jòu la flauto e lou cant dous.

Quentil o virat l'iel. L'ounou, la vertat nudo,
La fe blouso e lou drech que passo per soun fil,
Troubaròu-ti jamai la me mo bevengudo
Qu'òu troubado acò de Quentil?

Car toun amic, Vergil, lou qu'o bon cor lou plouro;
Mais fosso coumo tus pourtaròu pas soun dòu.
Lou sones, lou ti cau, lou biales à touto ouro!
Van plagnun! Per toujour l'aviè pas bailat Jòu.

Ai las! Our fèu devi, qu'en Traço embé sa liro
Fasiè marchà tras el lou cassenat espés[1]

HORACE CONSOLANT VIRGILE

(ODE XXIV, LIVRE I)

Qui pourrait, regrettant une tête si chère, — paraître honteux de pleurer tant et plus? — Aide-nous, ô Muse! en notre amère angoisse, — toi qui tiens (*en don*) de Jupiter la flûte et le chant suave.

Quintilius n'est plus. L'honneur, la vérité nue, — la foi pure et le droit qui passe pour son fils, — trouveront-ils jamais la même bienvenue — qu'ils trouvèrent chez lui?

Car ton ami, Virgile, celui-là le pleure qui a bon cœur; — mais beaucoup, comme toi, ne porteront pas son deuil. — Tu l'appelles; il te le faut, tu le désires à toute heure! — Vaine plainte! Pour toujours Jupiter ne l'avait pas donné.

[1] Languedocien (Colognac et ses environs).

Digitized by Google

Pourriè pas arrestà soun oumbro qu'orro viro
Mecres vès lous negres avés.

Be rette de soun jorg dins la demoro escuro,
Aro que l'o butat, de plourà que sertis?
Aco's du, sabe be ; mais que, soumés, enduro
Sa doulou, pareis sage e soun mau endourmis.

T'ESQUET.

Hélas ! Orphée le divin, qui en Thrace, avec sa lyre, — faisait cheminer derrière lui l'épaisse chênaie. — ne pourrait pas arrêter son ombre que. (*toute*) triste, — Mercure dirige vers les noirs troupeaux.

Bien dûrement de sa verge, dans l'obscure demeure, — maintenant qu'elle l'a poussé, à quoi servirait de pleurer ? — Cela est dur, je le sais; mais celui qui, soumis. endure — son deuil. (*celui-là*) paraît sage et endort son malheur.

FESQUET.

Digitized by Google

LA MORT[1]

A MOUN AMI TEODOR AUBANÈU

L'ai visto davans iéu, la negro descarado,
E l'orro segnouresso emé sis iue cava
Avié l'èr de me dire : « Es l'ouro, cambarado !
» Dóu terrèstre bonur te sies bèn proun gava.
» An ! d'aut ! qu'ai pas lou tèms, e moun obro es sacrado !»

— O Mort ! à te segui siéu lèst, se Diéu lou vòu.
Es verai qu'ai agu de bèu jour dins ma vido ;
Mai tambèn que de plour, de magagno e de dòu !
Espèro encaro un pau... Ta voues, que me couvido
A la niue dóu toumbèu, crèi-me, noun me fai pòu.

Mai regardo, crudèlo : ounte es ma pauro feno ?
Ma poulido Anaïs e mi fiéu adoura ?
E ma bello Mirèio ? e ma gènto feleno ?
E mis ami courau que ma mort lagnara ?...

LA MORT.

A MON AMI THÉODORE AUBANEL.

Je l'ai vue devant moi, la sombre dévisagée, — et l'horrible souveraine de ses yeux sans orbite — avait l'air de me dire : « C'est » l'heure — camarade ! — Du terrestre bonheur tu t'es bien assez » repu. — Allons ! vite, car je n'ai pas le temps, et ma mission est » sacrée. »

— O mort, je suis prêt à te suivre, si Dieu le veut. — En vérité, j'ai eu de beaux jours dans ma vie; — mais aussi que de pleurs, de tourments et de deuil ! — Attends encore un peu... Ta voix, qui me convie — à la nuit du tombeau, crois-moi, ne me fait pas peur.

Mais regarde, cruelle : où est ma pauvre femme ? — ma charmante Anaïs et mes fils adorés ? — Et ma belle Mireille ? et ma jolie petite-fille ? — et mes amis de cœur que ma mort affligera ?...

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.

Digitized by Google

Qu'au-mens ie digue adiéu ; pièi, siéu à tu sèns peno. —

Mai elo : « Eh ! que m'enchau ta feno e tis enfant ?
» Es l'ouro... » — E si dos man passido e descarnado
S'aubouravon vers iéu, e sis os cracinant
M'èro avist que fasien : « D'aut ! toun ouro es sounado ;
» Ai fam de tu, moun bèu, e garo quand ai fam !...»

Davans mis iue nebla fusavon milo trèvo ;
Sus moun front sentissiéu lou glas de soun alen.
D'ùni me sourrisien, nuso e bello coume Evo ;
D'àutris, espeiandrado e leidasso tout plen,
Venien escramacha moun cor de si man grèvo.

Oh ! queto proucessioun !... Em'un signe de crous
I fantaumo un moumen fasiéu prene la cousso ;
Mai revenien subran, pus orre e mai afrous.
N'aviéu la tressusour. Coume un lum que s'amousso,
Ma vido s'abenavo, e disiéu langourous :

— O Mort ! encaro un jour, un jour de mai ; espèro ;
Ma feno e mis enfant van veni, li veirai.

— Qu'au moins je leur dise adieu ; puis je suis à toi sans peine.
Mais elle : « Eh ! que m'importent ta femme et tes enfants ? — » C'est l'heure... » — Et ses deux mains flétries et décharnées — se levaient vers moi, et ses os en craquant — semblaient me dire : « Allons ! ton heure a sonné ; — j'ai faim de toi, mon beau, et gare lorsque j'ai faim !... »

Devant mes yeux troublés mille ombres défilaient ; — sur mon front je sentais leur haleine glacée. — Les unes me souriaient nues et belles comme Eve ; — d'autres, couvertes de haillons et repoussantes on ne peut plus, — venaient m'écraser le cœur de leurs mains pesantes.

Oh ! quelle procession !... D'un signe de croix, — je mettais un instant les fantômes en fuite ; — mais ils revenaient aussitôt plus horribles et plus affreux. — Une sueur froide m'inondait : comme une lampe qui s'éteint, — ma vie s'achevait, et je disais d'une voix plaintive :

— O mort ! encore un jour ; un jour de plus ; attends ; — ma femme et mes enfants vont venir, je les verrai. — Alors, sans regret,

Digitized by Google

Alor, sènso regrèt, vai, quitarai la terro
E, pèr ana vers Diéu, countènt te seguirai...
Mai la Mort, o malur ! risié de ma preiero.

Li trèvo entanterin, mudo e farandoulant,
Landavon de-countùnio, estranjo mescladisso
D'esfraious fantasti e d'angeloun galant,
Qu'au passage atendien moun amo vouladisso,
Pèr saupre quau l'aurié, de Diéu o de Satan.

Tout-d'un-tèms, de-que vese? — Un enfant blound e rose,
Frisa coume un dianoun, poulit coume lou jour,
Espelis — (tau se vèi de-fes giscla dóu Rose
D'entre lis erso bluio uno risènto flour) —
E vai dre vers la Mort: — « Tu noses ! iéu, desnose.

Ie fai, — sorre, envai-t'en ; mestreje : siéu l'Amour !
De moun felibre ama vos embrisa la vido.
Es miéune ; l'auras pas encaro, es pas soun tour.
Ve, crento que sus éu pauses ta man avido,
Inmourtau dins soun cor m'embarre pèr toujour...»

Atupido e fasènt milo tros de sa daio,
'Méli trèvo la Mort s'esvalis coume un fum.

va, je quitterai la terre, — et, pour aller vers Dieu, content je te suivrai... — Mais la Mort, ô malheur ! riait de ma prière.

Les ombres, cependant, muettes et faisant la farandole, — se succédaient toujours, étrange mêlée — d'êtres fantastiques et d'anges gracieux, — qui attendaient au passage mon âme prête à s'envoler, — pour savoir qui l'aurait, de Dieu ou de Satan.

Tout à coup, que vois-je ? — Un enfant blond et rose, — bouclé comme un *dianon* [1], joli comme le jour, apparaît — (tel on voit parfois surgir du Rhône, — du milieu des vagues azurées, une riante fleur) — et va sus à la Mort. — « Tu lies ! moi, je délie;

« Ma sœur, lui dit-il, retire-toi, je commande ici : je suis » l'Amour ! — De mon poëte aimé tu veux briser la vie. — Il est » mien, tu ne l'auras pas encore ; ce n'est pas son tour. — Vois, » de peur que sur lui tu portes ta main avide, — immortel dans » son cœur je m'enferme pour toujours... »

[1] On appelle ainsi à Nimes les petits Amours qui entourent la Diane de la Fontaine.

Digitized by Google

Soulet l'Amour restè ; dintre moun cor dardaio,
E me sènte revièure à soun divin perfum...
Tambèn, vole toujour camina dins sa draio,

Ama, toujour ama, qu'es la vido, o moun Diéu!
Coume lis auceloun amon dins la ramiho,
Amarai dins moun nis, ounte de-longo viéu
L'amour sant, l'amour pur, l'amour de la famiho ;
Pièi, se vèn mai la Mort, agués pieta de iéu!...

L. Roumieux.

Bèu-caire, 16 de mars de 1875
(29en anniversàri de la mort de ma pauro maire).

Consternée et faisant mille pièces de sa faulx, — avec les fantômes la Mort s'évanouit comme une fumée. —Seul, l'Amour reste; dans mon cœur il rayonne, — et je me sens revivre à son divin parfum... — Aussi je veux toujours cheminer dans sa voie !

Aimer, toujours aimer, car c'est la vie, ô mon Dieu ! — Comme les petits oiseaux aiment sous la feuillée, — j'aimerai dans mon nid, où vit sans relâche — l'amour saint, l'amour pur, l'amour de la famille ; — puis, si la Mort vient encore, ayez pitié de moi !...

L. Roumieux.

Beaucaire, 16 mars 1875 (29e anniversaire de la mort de ma pauvre mère).

Digitized by Google

LA PARTENÇO DE REGINÈU [1]

(TIRA DÒU CANT PROUMIÉ DÒU POUÈMO : *li Carbounié*)

Au lum que Diéu alargo i mounde,
Mi proumié cant, iéu li semounde :
Soulèu, rèi de l'azur, au front dóu troubadour
Que toun dardai en ausso bounde;
Car siéu qu'un cigaloun que canto i' a tres jour
Subre lis amelié dou gigant Mount-Ventour.

Canto, moun cor! Que toun aubado
Plaigue à la bello desirado!..
Quand l'aubre s'espandis, s'escampo lou perfum:
Lou rin di colo souleiado
Noun dounara jamai un degout d'amarun.
Anen, canto, moun cor, de l'aubo au calabrun!

Canto li grand fourèst de roure,
Nesco e baus, toumple fousc e moure.
E canto mai, s'as proun d'alen, lou Carbounié
Qu'a defendu li quatre tourre

LE DÉPART DE RÉGINEL

A la lumière que Dieu déverse sur le monde, — j'offre mes premiers chants.— Soleil, roi de l'azur, au front du troubadour— que tes rayons par ondes bondissent; — car je ne suis qu'une jeune cigale qui chante, il y a trois jours, — sur les amandiers du Mont Ventour gigantesque.

Chante, mon cœur! Que ton aubade—plaise à la belle désirée!.. — Quand l'arbre s'épanouit, le parfum se répand ; — le raisin des collines ensoleillées — ne donnera jamais une goutte d'amertume. — Allons, chante, mon cœur, depuis l'aurore jusqu'au crépuscule!

Chante les grandes forêts de chênes, — la Nesque et les rochers abrupts, les abîmes sombres et les sommets! — Et chante encore, si tu as assez de souffle, le Charbonnier — qui a défendu les quatre

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.

Digitized by Google

De Sant-Lambert ; e tant que dintre l'Adranié
E li bos de Ventour trevè la loubarié,

Éu noun aguè cesso ni pauso.
Oh ! jamai trop vertu se lauso
E jamai trop lou mau poudrié se cabussa !
Pèr l'eiglavas i'a ges d'esclauso:..
Se la frucho es maduro, anen, fau l'espoussa :
L'aubre espalancarié.. Moun cor, pos coumença.

Subre lou païs di pourracho
Emai dis amelo pistacho,
Au trelus de Ventour, s'enauro Sant-Ternié.
Aqui lis ome n'an fa pacho
Qu'emé l'ounour. Soun pastre o bèn soun carbounié.
E iéu vole canta la flour dóu mountagnié.

Nascu subre la nauto colo
Ounte sèmpre l'auro fignolo
E di fourèst de pin carrejo li sentour,
Reginèu es soun noum. L'auriolo
Que vole bouta 'u front de l'enfant dóu Ventour,
De l'arc-de-sedo aura l'inmènse e l'esplèndour.

tours — de Saint-Lambert ! Aussi longtemps que les loups ont hanté l'Adranié — et les bois du Ventour,

Lui n'a eu ni trêve, ni repos. — Ah ! la vertu ne sera jamais trop louée !.. — Le mal ne sera jamais trop abaissé !.. — Pour le torrent il n'y a pas d'écluse..— Si le fruit est mûr, il faut le cueillir; — l'arbre en serait ébranché.. Mon cœur, tu peux commencer :

Au-dessus du pays des asphodèles — et aussi des amandes pistaches, — à l'orient du Ventour, s'élève Saint-Trinit. — Là, les hommes ont fait un pacte — avec l'honneur. Ils sont pâtres ou charbonniers. — Et moi, je veux chanter la fleur de ces montagnards.

Né sur la haute colline — où sans cesse la brise chante — et des forêts de pins emporte les senteurs, — Réginel est son nom. L'auréole — que je veux mettre au front de l'enfant du Ventour — aura de l'arc-en-ciel l'immensité et la splendeur.

Digitized by Google

De sa negro cabeladuro
Lis aneloun, coume oundo puro,
Coulon sus sis espalo e molon si countour.
Rèn qu'à sa fièro estampaduro,
A soun iue fèr e dous, à si sèt pan d'autour,
L'on vèi que Reginèu es na dins lou Ventour.

Darrié li négri barricado
Que fan li nàutis embancado
Recuberto de pin, de mèle emé de liéu,
Fourèst d'ome e de loup pouplado,
Creissié lou bèu jouvènt que cante. Franc li niéu,
Lis aiglo, lou ferun emé li tron Diéu,

Que passon, volon, restountisson,
E franc lis iue que lou nourrisson,
Lis iue d'uno chatouno, éu counèis degun mai.
I'a ges de lèi que lou regisson.
Coume subre lou mount s'enauro lou grand frai,
Viéu libre au plen souléu que l'inoundo de rai.

E s'enchau que lou rèi eissege,
E que s'apelle Louis Sege ;
Jamai sis argousin vendran lou redeima.

De sa noire chevelure,—les boucles, comme une onde limpide,— collent sur ses épaules et dessinent leurs contours.— A son allure fière, — à son œil fauve et doux, à ses sept pans de hauteur, — l'ont voit que Réginel est né dans le Ventour.

Derrière les noires barricades — que font les hauts rochers abruptes,—couverts de pins, de mélèzes et d'ifs,— forêts d'hommes et de loups peuplées,— croissait le beau jouvenceau que je chante. Hormis les nues, — les aigles, les bêtes fauves et les tonnerres de Dieu,

Qui passent, volent, retentissent;— hormis les yeux qui le nourrissent,—les yeux d'une jeune fille, il ne connaît rien autre —Il n'y a point de loi pour le régir. — Comme le grand frêne s'élève sur le mont, — lui vit libre en plein soleil qui l'inonde de rayons.

Et il se moque que le roi geigne, — et qu'il s'appelle Louis Seize; — jamais ses argousins ne viendront lui prendre double dîme. —

Digitized by Google

Tres bàrri a soun païs fourege :
Li baus escalabrous, li bregand abrama
E de troupèu de loup que soun sèmpre afama.

Pamens sa barbo fouletino,
Que sus li bout se revechino,
Retrasènt dos parpello andalouso, adeja
Fai sus si bouco claro oumbrino.
Peréu dintre soun cor l'amour a pouncheja ;
E coume noun se pòu, sènso agué vouiaja,

Prendre femo au païs, éu laisso
Li mount menèbre e vai i baisso.
Adiéu la bèn-amado ! adiéu gènto cansoun,
De quand, pousta sus l'antibaisso.
Davans soun èstro ansin trasié sa languisoun !
Soun voulame lusènt es lèst pèr la meissoun,

E vai parti... Dintre li roure
I'a dous chin-loup, tenènt lou mourre
Entre si pato rufo ; alounga sus lou ro,
L'iue claus à mie, gardon lou moure
Ounte dormon si mèstre. I barjo an quatre cro,
E malur pèr lou loup que s'aventuro trop !

Trois remparts à son pays sauvage : — les rochers scabreux, les brigands avides— et des troupeaux de loups toujours affamés.

Cependant sa moustache follette,—qui sur les bouts se relève,— semblable à deux sourcils d'Andalouse, déjà — sur ses lèvres jette une ombre claire. — Dans son cœur aussi l'amour a point; — et comme l'on ne peut, sans avoir voyagé,

Prendre femme en ce pays,—lui, laisse les monts sévères et s'en va à la plaine. — Adieu la bien-aimée ! Adieu gentilles chansons, — quand, posté sur la colline— devant la fenêtre (de sa belle), il disait ainsi son *languissamen !* — Sa faucille éblouissante est prête pour la moisson ;

Il va partir... Sous les chênes— il y a deux chiens-loups; ils tiennent leur museau — entre leurs pattes; allongés sur le roc,—l'œil clos à demi, ils gardent la montagne — où dorment leurs maitres. Ils ont à leurs mâchoires quatre crocs. — et malheur au loup qui trop s'aventure !

Digitized by Google

Estendu davans la brasiero
D'uno fumouso carbouniero,
Vounge ome soun aqui plega dins si mantèu.
Soul, aplanta dins la sourniero,
Lou front clin coumo l'an li jouini pinatèu,
Acouida sus soun bouis, lou valènt Reginèu

Escouto emé respèt soun paire
Que dis : « Gardo-te di troumpaire
Que rodon eilalin, e que jamai ti bras
Peresous reston sèns rèn faire.
Travaio, e de tis obro. enfant, tant que viéuras.
N'en auras lou cor siau e nous ounouraras.

Ai di. Vai, parte, e te souvèngues
Que fau, enfant, que nous revèngues ;
Car ta maire es dins l'age, e, pecaire, se viéu,
N'es que pèr tu. Vai, e mantèngues
A la fàci dis ome, autant aut coume un liéu,
Toun front ounte, en plourant, pause un poutoun. Adiéu !»

E boufè l'auro di mountagno
Dins li sanguin. Quand toumbo eigagno,
S'aubouro aquéu vènt fres ; alor touti li flour

Étendus devant le brasier — d'une fumeuse charbonnière, — onze hommes sont là, ployés dans leurs manteaux. — Seul, debout dans la nuit sombre, — le front incliné comme un jeune pin, — accoudé sur son bâton de buis, le vaillant Réginel

Écoute avec respect son père, — qui lui dit : « Garde-toi des trompeurs — qui rôdent là-bas ! Que jamais tes bras — paresseux ne restent sans travailler. — Travaille, et aussi longtemps que tu vivras, par tes œuvres, enfant, — tu auras la paix dans le cœur et tu nous honoreras.

J'ai dit. Va, et souviens-toi, — enfant, qu'il faudra revenir; — car ta mère est avancée en âge, et, pauvrette, si elle vit, — ce n'est que pour toi. Va, et maintiens, — à la face des hommes, aussi haut qu'un if, — ton front sur lequel en pleurant je dépose un baiser ! Adieu !

Et la brise des montagnes souffla — dans les cornouillers. Quand la rosée tombe, — ce vent frais se leve; alors toutes les

Digitized by Google

Que lou grand souleias magagno,
Pecaire, duerbon lèu si fueio, e la frescour
Li reviéudo subran. L'eigagno es sa liquour.

Mourdè si bouco cremesino,
E, se trasènt sa limousino
Fieramen sus l'espalo, avancè lou jouvènt
De vers soun paire. La presino
D'uno broco de pin qu'aflamavo lou vènt
I'aluminè la caro, e diguè tout-d'un-tèms :

« Perqué plouras ansin, moun paire ?
Lou sabès proun que se pòu gaire
Prendre femo au païs sènso agué trafica
Touti li plano dou terraire
De la richo Prouvènço, e sarié se manca
S' au païs dou soulèu noun m'anave educa.

» Sènso coumta ço que la terro
Bèn mai qu'eici sarié prouspèro,
E li gour de la mar aboundous en peissoun ;
Sènso coumta lis isclo fèro,
Plano inmènso, sèns fin, que servon de presoun
I camarguen blanquet, i biòu negre e feroun,

fleurs — que le grand soleil a flétries, — pauvrettes, ouvrent vite leurs feuilles, et la fraîcheur — les ravive aussitôt. La rosée, c'est leur liqueur.

Il mordit ses lèvres cramoisies, — et, rejetant fièrement sa limousine — sur l'épaule, le jouvenceau — s'avança vers son père. La résine d'une branche de pin, que le vent — enflammait, illumina sa figure. Il dit aussitôt :

« Pourquoi pleurer ainsi, mon père ? — « Vous savez bien que l'on ne peut — prendre femme en ce pays, avant d'avoir visité — les plaines du territoire — de la riche Provence. Et je serais coupable — si au pays du soleil je n'allais pas m'instruire.

» Sans compter que la terre — bien plus qu'ici est productive, — et les gouffres de la mer abondants en poissons ; — sans compter les îles sauvages, — plaines immenses, sans fin, qui servent de prison — aux chevaux blancs de Camargue, aux taureaux noirs et farouches

Digitized by Google

» Alin, parèis, l'ome travaio
E s'acamino sus la draio
Que meno au lum de Diéu touto l'umanita.
D'enterin qu'un segnour badaio
Au founs de soun palais, lou pople, emé fierta,
Crido sous si balcoun : Vivo la liberta !

» E demouran dins la sourniero.
Lou nas dins nòsti carbouniero,
Vesèn voula lis aiglo, ausèn brama li loup.
Nosto destrau toumbo l'éusiero
Toutì li jour de l'an, e pièi au trepadou
De la mort arriban, l'esprit viege de tout !

» E, iéu m'envau ounte es lou lume :
Courre à la mar coume lou flume.
Mai, sus lou noum de Diéu, jure que revendrai !
Qu'à moun entour pulèu s'alume
La negrasso fourèst : voulountié cremarai,
Se dins lou mount Ventour dève tourna jamai ! »

Saludant touto la coumpagno,
Sus lou versant de la mountagno,
Fasènt d'estràngi bound, s'endavalo subrau.
Dins la vau daruno e caseagno

» Là-bas, l'homme travaille — et s'achemine sur le sentier — qui mène à la lumière de Dieu toute l'humanité. — Pendant que le seigneur bâille — dans son palais, le peuple fier — crie sous ses balcons : Vive la liberté !

» Et nous demeurons dans l'obscurité, — le nez dans nos charbonnières. — Nous regardons passer les aigles, nous entendons hurler les loups, — notre hache abat les chênes—tous les jours de l'an, et puis au seuil—de la mort nous arrivons, l'esprit vide de tout.

» Et moi, je m'en vais où est la lumière.—Je cours à la mer comme le fleuve. — Mais, sur le nom de Dieu, je jure que je reviendrai. — Qu'à mon entour, plutôt, s'allume — la noire forêt : volontiers je brûlerai, — si je ne dois plus jamais retourner dans le Ventour. »

Saluant toute la compagnie, — sur le versant de la montagne, — en faisant des bonds étranges, il descend aussitôt. — Dans la

Digitized by Google

La clapeirolo. Alor, dóu pounènt au levant,
Di loup espavourdi l'on ause plus qu'un bram.

E, descatant si limousino,
A la lusour de la presino,
Li carbounié d'alin lou seguisson dis iue.
Pièi i'a plus que l'escuresino.
E, coume d'erso negro, amount s'ausson li piue
Dintre lou cèu clafi d'estello. Oh! bello niue!

De tèms en tèms, subre l'auturo,
Davans li loup que la fam furo,
S'envolo en brounzissènt un grand vòu de perdris;
E pièi s'endor mai la naturo.
E l'on vèi dins lou cèu vaste que trelusis
Li grand mèle afoudra, semblant de crucifis.

Quand fuguè liuen, l'amo esmougudo,
Lou jouvènt, de sa plagnitudo
Faguè clanfi li piue e li còu e li vau.
Lou cèu seren, la soulitudo,
A soun cor amourous, pecai! faguèron mau;
E, languissènt, clinè soun front contro lou bau.

Alor passè dintre soun amo

vallée roule et tinte — la blocaille. Alors, du ponant au levant, — l'on n'entend plus qu'un hurlement des loups épouvantés.

Et, soulevant leurs manteaux, — à la lueur de la résine, — les charbonniers là-bas le suivent des yeux. — Bientôt il ne reste que l'obscurité. — Et, comme des vagues noires, là-haut les pics — s'élancent dans le ciel étoilé. Oh! belle nuit!

Par intervalles, sur la hauteur, — devant les loups que la faim dévore, — s'envole avec fracas une grande volée de perdrix. — Et la nature s'endort encore. — Et l'on voit dans le ciel vaste, éblouissant, — les grands mélèzes foudroyés, semblables à des crucifix.

Quand il fut loin, l'âme émue, — le jouvenceau, de sa plainte — fit retentir les pics, les cols et les vallées. — Le ciel serein, la solitude — à son cœur amoureux, pauvret, firent mal; — et, languissant, il incline son front contre le rocher.

Digitized by Google

De l'aut amour l'ardènto flamo.
Car diguen qu'eilamount, sus lou piue, dins l'azur,
Laisso aquelo que soun cor amo :
Chatouno de quinge an, fru quasimen madur
Que, de retour d'alin, Reginéu, me bonur

Culira dins sa flour. Pastresso,
N'a panca senti l'amaresso
D'aquesto tristo vido. O moun Diéu ! segur noun.
Just un dimenche, après la messo,
Reginèu ie faguè, pèr rire, dous poutoun.
D'Anouncïado la chatouno porto noum.

Elo es bloundo coume uno estello,
E, coume en touti li piéucello,
Sus soun visage lèu s'acampo la roujour.
Soun un pau fèro si prunello,
Coume li de tout gènt nascu dins lou Ventour.
Sa bouco es óudourouso; es dóu rousié la flour.

Ah ! coume acò i'èro penible !
Eu qu'avié lou cor tant sensible
De s'enanai meissoun, peralin, peralin.
Pamens fau que la car se gible.

Alors dans son âme a passé — l'ardente flamme de l'amour vrai. — Car il faut dire que là-haut, sur le sommet, dans l'azur, — il laisse celle que son cœur aime : — jeune fille de quinze ans, fruit presque mûr — que, de retour de là-bas, Réginel, avec bonheur,

Cueillera dans sa fleur. Bergère, — elle n'a pas encore connu l'amertume — de cette triste vie, o mon Dieu! non . — Un dimanche, après la messe,— Réginel lui a donné, pour rire, deux baisers. — D'Annonciade la fillette porte nom.

Elle est blonde comme une étoile, — et, comme à toutes les pucelles, — sur son visage vite monte la rougeur. — Elles sont un peu fauves, ses prunelles,— comme celles de toutes gens nés dans le Ventour. — Sa bouche est odorante; elle est du rosier la fleur.

Ah ! comme il lui était pénible, —lui qui avait le cœur si tendre, — de s'en aller faire les moissons là-bas, là-bas ! — Cependant il faut que la chair soit domptée. — Alors, de la douleur il reprend le chemin, — le jouvenceau amoureux. Parmi les térébinthes,

Digitized by Google

Alor de la doulour endraio lou camin,
Lou jouvènt amourous. Dintre li petelin,

Lis argelègre e li badasso,
Éu vai. Subran lou baus s'estrasso
E chimarro lou cèu à vint cano d'autour.
Dins l'asclo negro coume aurasso
I'a'n draiòu que li loup traficon en plen jour,
Tant lou rode es marrit, espaventable e sour.

Entre que rintro dins lou founze,
Ausis, dirai, coume lou vounze
De l'auro dou revès que boufo dins li liéu,
O bèn d'un liuen clouchié li brounze
Toutis à brand. Malur! que sara, Segne Diéu?
L'enfant dou Mount-Ventour cren degun, sarnibiéu !

E, trepejant dins li genèsto,
Eu fai tres cop subre sa tèsto
Vira gaiardamen soun gros bastoun de bouis,
E s'avanço coumo tempèsto
Qu'es dins li plan dóu cèu pourtado pèr lou Fouis!

.....

Félis Gras.

Les genêts épineux et les thyms, — il va. Tout à coup le roc est entr'ouvert— et se dessine sombre à vingt cannes de haut sur le ciel. — Dans la fente, noire comme l'orage, — il y a un sentier où les loups passent en plein jour; — tout l'endroit est mauvais, épouvantable et sombre.

Aussitôt qu'il rentre dans le sentier profond, — il entend comme le bruissement — de la tempête qui souffle dans les ifs, — ou bien d'un lointain clocher tous les bronzes en branle. Malheur! Que sera-ce, Seigneur Dieu? — L'enfant du Mont Ventour ne craint rien, *Sarnibieu!*

Et, foulant sous ses pieds le genêt, — il fait trois fois sur sa tête — tournoyer son gros bâton de buis, — et s'avance comme l'orage — qui est porté dans les plaines du ciel par le vent d'occident!

.....

Félix Gras.

Digitized by Google

LOU RETRA[1]

I

I'a'n retra dins ma chambro, e, quand moun cor es las
E que ploure, vers éu m'alande et n'ai soulas.

E, de-longo, davans sa fàci gravo e bello,
En estàsi, moun amo, e tresano e barbèlo :

Ma bouco sus la siéu pauso un poutoun. — Soun iue
Me pivelo, — estrassant li nivo de ma niue .

De soun front majestous, dous rai gisclon : *Mirèio*
E *Calendau,* — dous rai que l'amour soul coungrèio :

Es la patrìo, es lou soulèu, es l'estrambord ;
Es la liberta santo e l'eterne desbord ;

E, cencha de trelus, dins li vesprado sauro,
Es Petrarco adourant la bèuta de sa Lauro.

LE PORTRAIT

I

Il y a un portrait dans ma chambre, et, quand mon cœur est las — et que je pleure, à lui je m'ouvre et j'en ai soulagement.

Et toujours devant sa face grave et belle, — en extase, mon âme tressaille et soupire.

Ma bouche sur la sienne pose un baiser. Son œil — me fascine, déchirant les nuages de ma nuit.

De son front majestueux deux rayons jaillissent: *Mireille* — et *Calendal;* deux rayons que l'amour seul enfante.

C'est la patrie, c'est le soleil, c'est l'enthousiasme ; — c'est la liberté sainte et l'éternel épanouissement.

Et, ceint de rayons, dans les blondes soirées, — c'est Pétrarque adorant la beauté de sa Laure.

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône.

Digitized by Google

De la Prouvènço es éu la puro encarnacioun ;
Es lou prèire, gardant la fe de la nacioun ;

Es lou fio dóu verai s'empurant dins lis amo,
Car lou soufle de Diéu, à soun entour, eissamo ;

Car porto noste ounour clavela sus soun cor,
Car nòsti pitre emé lou siéu baton d'acord ;

Car dins li nèblo ounte Paris nous empestello
E souto lou nivèu que nous giblo, — es l'estello !

II

Davalo de toun cadre, en aquèst jour de dòu,
Oh ! vène vers iéu, fraire, — ai l'amo que me dòu ;

E tre que vers mis iue vires toun regard, Mèstre,
L'espèro de sa lus agouloupo moun èstre,

E de mi plour la font s'agoto, e tournamai
Ausisse dins moun sen canta lou mes de mai.

E, de l'amour que mè rousigo au founs de l'amo,

De la Provence il est, lui, l'incarnation pure ; — il est le prêtre gardant la foi de la nation ;

Il est le feu du vrai s'allumant dans les âmes ; — car le souffle de Dieu autour de lui tourbillonne ;

Car il porte notre honneur cloué sur son cœur ; — car nos poitrines avec la sienne battent d'accord ;

Car dans les brouillards où Paris nous enferme — et sous le niveau qui nous courbe, il est l'étoile.

II

Descends de ton cadre en ce jour de deuil ; — oh ! viens vers moi, frère, j'ai l'âme qui souffre.

Et aussitôt que vers mes yeux tu tournes ton regard, maître, — l'espérance de sa lumière envahit tout mon être.

Et de mes pleurs la fontaine se tarit, et de nouveau — j'entends dans mon sein chanter le mois de mai.

Et, de l'amour qui me ronge au fond de l'âme, — de nouveau vers la flamme je m'élance passionné.

Digitized by Google

Tournamai me gandisse, abrama, vers la flamo ;

E, pausant sus toun front moun front endoulouri,
Te countèmple... e d'acò n'i'a proun pèr me garì.

E tu, fiéu d'Apouloun, que dins nosto Iounìo,
As de tis epoupèio escampa l'armounìo ;

Tu, prènes ta zambougno, e' mé si dous acord.
Encantes la doulour que bousigo moun cor.

Ansin n'es de la mar quand la brefounié reno,
Se lou soulèu parèi, la mar tourno sereno.

De Caliope, ansin, lou fiéu celèste antan
Amansissié lis ome e li tigre, en cantant;

E, de-longo, davans ta fàci gravo e bello,
En estàsi, moun amo, e tresano et barbèlo !

Jan Monné

Marsiho, lou 2 de nouvembre 1874.

Et, posant sur ton front mon front endolori, — je te contemple, et avec cela j'en ai assez pour me guérir.

Et toi, fils d'Apollon, qui dans notre Ionie — as jeté l'harmonie de tes épopées ;

Toi, tu prends ta lyre, et par ses doux accords — tu enchantes la douleur qui me bouleverse le cœur.

Ainsi en est-il de la mer quand la tempête gronde ; — si le soleil paraît, elle redevient sereine.

De Calliope ainsi le fils céleste, autrefois — adoucissait, en chantant, les hommes et les tigres.

Et toujours devant ta face, grave et belle, en extase, — mon âme tressaille et soupire.

Jean Monné.

Digitized by Google

POÉSIES COURONNÉES AU CENTENAIRE DE PÉTRARQUE[1]

I. - CONCOURS PROVENÇAL

Pièces de vers en l'honneur de Pétrarque

A PETRARCO, PER SOUN CINQUEN CENTENARI [2]

O prince de la pouësìo,
O caste e sublime amourous,
Qu'à Vau-cluso vint ans l'amour tenguè febrous
Dins l'amarun e l'ambrousìo,
Pas mai que d'avé vist la ciho
De Lauro un jour pregant davans Diéu mort en crous !

O moun bèu, o moun dous Petrarco,
D'abord, o moun mèstre italian,
Qu'à toun grand souveni m'estaco mai d'un liam,
Iéu tout pichot e tu mounarco ;
D'abord que la muso m'enarco,
Qu'un aut amour també tèn moun cor badaliant,

M'agrado, vers lou ro sauvage
De mounte gisclo lou sourgent
Desempièi cinq cents ans cantant toun noum tant gent,
Per te moustra moun fièr servage,
De segre iuèi lou roumavage
Que das païs roumans buto la noblo gent.

Zóu ! que fresigue ma zambougno,
O zambougnaire, en toun ounou !
E te diras, amount, que soun pas morts, oh ! nou !
Tous vièls troubaires à grand pougno ;
Sempre lou grel sort de la bougno,
Lou felibre au troubaire aro fai cadenou

Zóu ! que lou felibre te cante !
Car tu qu'au nostre Gai-Sabé

[1] Des pièces en langue d'oc, nous ne publions que celles qui appartiennent à des membres de la Société. — [2] Languedocien, sous-dialecte d'Alais. Premier prix du concours provençal : vase de Sèvre donné par le Ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

Deves belèu ta trobo e toun amour també,
Nado autro voues que mièl t'encante !
E digo ! quante autre soun, quante
Per toun amo trevant e lou sause e l'abet

De Vau-cluso, au souspir de l'auro,
Sariè pus melicous plesi ?
Es pa' qui lou parla que t'embriaigo à lesi,
Quand de la labro de ta Lauro,
Toumbo dins toun cor e lou lauro,
E iè boujo l'amour, en coumbour, deglesi ?

L'amour !... oh ! la terriblo causo
Per lou cor que i'es coundana !
D'aquel be celestiau, d'aquel mau de dana
Quau pot aprigoundi l'encauso ?
Oh ! per atrouba l'ardit qu'auso
Lucha 'mb'un tau martire e lou vincre, ounte ana ?

A tu, Petrarco, aimaire ilustre !
Qu'es bello la que t'a ravi !
De la fenno tèn mens que dau blound serafi
Raiva d'aut sus un blanc balustre ;
E de la veire en tant bèu lustre
L'amires en estasio e n'as lou cors rafi.

L'aimes, la sauro dono Sado,
L'aimes e n'en siès esfraia ;
Per la fuge, en païs estrange as varaia,
Que de ta flamo es oufensado ;
Mès sempre l'as dins ta pensado
E vers toun astre d'or siès lèu mai adraia.

L'aimes e cremant de l'avedre,
La demandes d'amount, d'aval ;
La demandes au riéu, à l'ecò de la val,
Au levantas coumo au souledre :
La naturo entièiro vos redre
De l'immense desir de toun cor en traval.

Ah ! paure de tu ! vai ! tresano,
Ah ! prègo e plouro longo-mai,
La bloundo das iuèls blus à tu sara jamai !....
Per tu pamens soun cor ie sano,
T'aimariè... mès sa vertu sano
La riblo a soun devé : qu'es elo espouso e mai.

Oh ! fraso que pode pas dire,

Digitized by Google

Que m'ard la lengo e lou parla :
Estrema sa doulou sens voulé l'assoula,
Beni soun mau e lou maudire,
Se desbounda dins lou martire,
E vers l'amour esters e divin s'envoula!...

Aqui toun trinfle, aqui l'eisemple
A segre, e, Petrarco inspira,
Ço qu'abro toun engènio e lou fai souspira
En estrambord que iéu countemple,
Aqui ço que t'a fach un temple
Mounte lou delembriè vendra sempre espira.

De-qu'es, farot e bèu de croio,
D'avé fa pourado pertout,
D'avé vist papo e rèi t'ounourant mai que tout,
Te fa largo aculiençe e roio,
E d'un lausiè de belaroio
Lou pople au Capitòli estela ta grandou ?

De-qu'es l'ingrato poulitico
Mounte s'alargo toun esprit ?
Per tout ço qu'as raiva, per tout ço qu'as escri
Sus l'Italio et Roumo antico,
Te vèn glorio patrioutico ;
Per t'aima, t'amira, te lausa, i'a qu'un crid !

Tout acò mor, tout acò passo,
Acò's la pousso dau cami,
Que s'escabarto un cop que vous sès endourmi
Dins lou clot de la terro basso.
Mès de tu ço que soul trespasso
Lous ages e lous tems, ô moun Petrarco ami !

Es toun amour per ta Laureto ;
E de Lauro viéu lou renoum
Dins l'immourtalita, Petrarco, de toun noum ;
E, tant qu'alenara l'aureto,
Dau felibre la vouès pas breto
Celebrara Petrarco et Lauro d'Avignoun.

E ma cantagno aici s'abouco,
Qu'espinche, iëu d'amour urous,
Au printems renadiéu e luièn dau mounde aurous,
Lauro e Petrarco sus lus bouco,
A l'oundo qu'aboundouso abouco,
A Vau-cluso chourla lous coubles amourous !

Albert ARNAVIELLE.

Digitized by Google

A PETRARCO [1]

I

Desplego toun drapèu, o pople prouvençau !
Anen, que de l'Amour es dubert lou missàu ! —
Vène béure la santo joio,
Tu que de l'univers siès rèi, car ti cansoun
Au mounde trefouli baion la fernisoun
E l'estrambord emai la voio !

Lauro, emé sis iue dous, sèmpre atrivo li cor,
E Petrarco toujour escampo sis acord
Per soun amigo casto e blouso :
Dins si trelus d'antan Avignoun resplendis,
E sus noste Miejour lou printèms s'espandis,
Couchant lis aurasso neblouso !

Vau-cluso dins l'azur briho coumo un soulèu ;
Lou Capitòli duerb si porto : — o pople, lèu !
Vène t'enebria d'ambrousio !
Ti felibre, abrama de poutouno e d'amour,
De sis amo ispirado an larga la cremour
Dins un desbord de pouësio !

Aubouro-te, patrio ! — o Coumtesso, à ti ped
Toun pople tremoulant se clino emé respèt,
E, davalant de l'Empirèio,
Petrarco te courouno, — e nosto amo sourris,
Car es vuei qu'Italio, e Prouvènço, e Paris,
Maridon Lauro emé Miréio !

II

Dins lou cor d'Avignoun aubre d'amour planta,
Tourna-mai portes flour. — E tu, Lauro, o bèuta,
Divino escandihado, espèro !
Estrasses noste dòu, e sies lou pur simbèu
Que reviéudo nosto amo e ie mostro dóu bèu,
Dins lou prougrès, l'aubo prouspèro !

Ah ! laisso s'enaura moun delire vers tu,

(1) Provençal, sous dialecte d'Avignon et des bords du Rhône. Deuxième prix du concours provençal : gravure (d'une valeur de 100 fr.) donnée par le Ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

O Petrarco ! — moun pitre a creba l'èstre estu
Que l'encadeno dins l'aspresso:
Abrasama, ferouge, à tu m'estacarai ;
E béurai toun alen, e te descatarai
Moun amo pleno d'amaresso !

La doulour que me poun, soulet la pos gari ;
Rousigo-me, soulèu d'amour, fai-me mouri
Souto lou fio que me grasiho ;
La toumbo tèn ma migo, e la vole ! — E moun cor
Souspiro, nuech e jour, coume tu vers la mort,
E la mort noun barro mi ciho !

Laisso-me sus toun front pausa moun front cremant ;
Laisso-me dins tis iue nega mis iue ! — Bramant,
Sus ma vido la niue soumbrejo....
Petrarco, pouësio, o soubeiran soulas !
Descato-me toun cor, car toun cor es un vas
Ounte l'amour au founs clarejo !

III

Apouloun duerb soun tèmple, e Petrarco aparèi :
O pople, clinas-vous, éu de l'amour es rèi!
Iéu, que siéu d'amour countemplaire,
Iéu, vese toun front blous, divin enamoura,
E de-longo vers tu mis iue soun auboura,
Vers tu, celèste pivelaire !

Toun amour es plus founs que lou cèu e la mar !
Dins tu noun i'a plus rèn ni d'escur, ni d'amar,
E brihes ansin qu'uno estello ;
Dins tu la joio canto, — e pos, sènso temour,
A Lauro, i pèd de Diéu, dire tout toun amour
Car i'a plus rèn que l'empestello !

Dins toun cor subre-bèu i'a plus rèn de mourtau ;
Li cresten de la terro e dóu cèu li frountau,
Dins uno santo fernesio,
Tresanon a ta voues melicouso ! e toun iue
Es un uiau de fio que travèsso la niue,
Esbrihaudant de pouësio !

Ta pouësio es coume un mes de mai flouri :
Es lou mèu que garis li cor endoulouri ;
Es uno poutouno de flamo
Que vuejo dins li veno e trebau e soulas :
Es la calanco fresco ounte anan, quand sian las,
Viéure d'amour e de calamo.

Digitized by Google

IV

I'a mai de cinq cents an que Vau-cluso encanta
Trefoulissié, Petrarco, à toun divin canta ;
E, coume uno aubo d'esperanço,
Qu'aubouro dins l'azur sa vivo resplendour,
Dins nòsti cor, enca, de ta sublimo ardour,
Mounto la siavo remembranço !

E de la font que vèi ta caro riseja
Di tousco perfumado, ounte vèn clareja
Lou front de ta divino Lauro,
S'eisalo un inne caste, un suau recounfort ;
Es tu, soulèu d'amour, que mescles ti rai d'or
A sa cabeladuro sauro ;

Es tu qu'i plano d'Arle, au tèms de la meissoun,
Di calignaire fas espeli la cansoun ;
Emé ta liro encantarello
Enfades nòstis amo e nous pivelles ! — Tu,
Siès lou fièr Calendau courouna de vertu,
E Lauro es la fado Esterello !

Elo es la Glòri : — tu, vas vers elo, amourous !
Es la Fe : —vers soun lum t'alandes, arderous !
Es la Bèuta : — tu siès li crèire !
Elo es nosto Prouvènço, — e sian rejouveni
De vèire lou passat que trais sus l'aveni
Tout lou trelus de nòsti rèire !

E nous autre, Petrarco, inefablo lusour !
A ti pèd nous clinan, pèr béure à toun eissourg,
Aquel amour que Diéu soul douno ;
E, coume es de l'amour que vèn la liberta,
O rèi d'amour, venèn de l'inmourtalita
Sus toun front pausa la courouno !

Marsiho, jun 1874.

Jean Monné.

Sonnets sur Pétrarque

LI DOUX TRIOUNFLE[1]

Un jour, — soulenne jour qu'a retengu l'Istori, —
Folo d'entousiasme e declamant si vers,

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône, Rameau d'olivier offert par la *Société des langues romanes*.

Digitized by Google

Roumo pourtè Petrarco au tèmple de Memòri
E lou courounè d'or au noum de l'univers.

Pèr lou pouèto urous jour subre-bèu e flòri !
En tout païs, di dous cousta de l'Aigo-vers
Dóu globe ; de pertout, de l'Adrè, de l'Avers,
Soun grand noum brusiguè dins un inne de glòri !

E Lauro à Santo-Claro, en Avignoun, bessai
Pregavo entandóumens, au devé sèmpre mai
Fidèlo, e vinceiris dóu tentatour inmounde.

O Vertu pouderouso ! o sublimo foulié !
Lauro, simplo, coumplis lou prefa journadié,
A l'ouro que Petrarco estrementis lou mounde !

M. Frizet.

Ais, 4 de jun 1874.

A PETRARCA [1]

Se dau grand Miquel-Ange aviei lou saupre-faire,
D'un roucàs barroullat das acrins dau Ventous,
Fariei un estatuia au desard auturous,
Couma las gaubissiè lou divin escultaire.

Sa man guerla tendriè la lira dau troubaire,
L'autre moustrant dau cèl las claras prefoundous ;
Sa courouna sariè de roure, rams e flous,
Emblème dau savent, dau tribun, dau cantaire ;

Piei sus lou ped-estal fariei contra una font,
Jout un lauriè, l'Amour que ploura e se rescond,
Emb'aicò 'n letras d'or : — Italian de naissença,

A l'inmourtalitat s'agandiguèt d'un saut ;
Lous Franceses l'an dich sieune per la sapiença,
Mais de cor sempre, sempre, es estat Prouvençau.

A. Langlade.

Lansargues (Erau).

[1] Languedocien, sous-dialecte de Montpellier (Lansargues et ses environs. Une gravure offerte par le Ministre de l'instruction publique.

Digitized by Google

LA COUMETO[1]

Dins li planuro celestialo
I'a de coumeto, pèr moumen,
Que passon, viageiris reialo,
Marcant de grands evenimen.

D'un rèi de l'art l'oumbro inmourtalo,
Dóu founs dóu latin fiermamen,
S'avanço à majestous cop-d'alo
Vers un nouvèu courounamen.

— De toun cros a mounta, Prouvènco,
Un cant petejant de jouvènço
Qu'a fa ressauta li nacioun,

E l'amo ardènto de Petrarco
Dins l'aire azuren passo... e marco
Ta superbo resurreicioun!

A. VIRDOT.

Marsiho, 13 de Jun 1874.

A PÉTRARCO[2]

Mentre que la cieutat vesino[3]
Dèus Papas ero lou sejour,
Petrarco, l'auvias net e jour
La nosto lengo lemousino!

Ati prengueras 'quelo ardour
Que bourlavo dins ta peitrino;
Ati puseras ta doutrino;
Ati couneigueras l'amour!

Salut à las Musas parentas!...
Loung-tems, loung-tems endiferentas,
Anè se parlou, cor dubert:

Talèu que las fuelhas revènou,
Eital s'apèl', eital s'avènou,
Lous aucelous muts tout l'iver.

J. ROUX.
Curé à Saint-Sylvain (Corrèze).

Nòu de mai 1874.

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône. Première mention honorable : Médaille de bronze donnée par la ville d'Avignon.

[2] Limousin, sous-dialecte de Tulle. Deuxième mention honorable : une médaille de bronze offerte par la ville d'Avignon. — [3] La ville d'Avignon.

Digitized by Google

A PETRARCO [1]

À toun grand festenal, un felibre que lauro
Ven cantà las cansous qu'a retengut de cor,
Das rieus, das passerats, das brouts que frego l'auro
Dins Cesse, ount s'ausissiò roufla lou sou dal cor;

Quand dono Adalaïdo, autant belo que Lauro,
Per touto la Prouvençò èro lausado en cor
Das jouglaires, das pros, que per aquelo sauro
Aurion toutis dounat lour vido sens rancor.

Se l'aviòs couneigudo, ô cansouniè Petrarco !
I'auriòs dounat l'amour prigound jusqu'à la Parco
Que te counsumiguèt, à tu, jusqu'al toumbel.

Sus lou naut ped-estal de glorio ount l'as daissado,
Veirion, en plaço de ta Laureto de Sado,
La fineto mouliè de Rougè-Trincobel.

E. GLEIZES

Azillanet.

Sonnets traduits de Pétrarque

SONNET CXLII [2]

L'auro gènto que fai colo e vau tant courous,
E reviéudo li flour en aquest bos oumbrous,
Ah! coume à soun alen suau la recounèisse!
En peno em' en renoum dève pèr elo crèisse.

Pèr èstre ounte, tant las, moun cor se pauso urous,
De moun païs touscan fuge l'aire óudourous;
E pèr alumena ma nieu fousco, me drèisse,
E cerque moun soulèu! L'espère: vai parèisse.

En éu esprovo tant e de tàli douçour,
Que pèr forço vers éu me recoundus Amour;
Fugi, pièi es trop tard, tant m'esbléujo e m'escraso!

[1] Languedocien (Azillanet et ses environs). — Une mention au rapport.

[2] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône. Premier prix : couronne d'olivier en argent, offerte par la Société archéologique de Béziers.

Digitized by Google

D'alo me sauvarien ; d'armo, noun. — Mai lou Cèu
A peri me coundano i rai d'aquéu soulèu
Que de liuen m'estransino, e que de près m'embraso.

Rose-Anaïs Roumanille.

SOUNET CXXXI [1]

Aro, cèu, terro, vènt, tout se taiso eiçabas ;
Bèsti fèro, auceloun, la souem leis encadeno ;
Lou Càrri viro au cèu dedins la nue sereno
E dins soun gourg la mar sèns erso jais en pas.

Viéu, pènsi, brùli, plóuri, e ma bourrello, ai las !
De-longo m'es davans — trop agradivo peno !
La guerro es moun ista, de lagno e de dòu pleno.
— E pamens pènsi à-n-elo !... e n'ai qu'aquéu soulas !

Ansin dôu meme eissourg eis aigo fresco e lindo
Vèn lou dous e l'amar que sèmpre me nourris ;
Ansin la memo man me pico e me garis,

E pèr que sènso fin eici soufrìgui ansindo,
Dins un jour milo còup mouèri e tóurni mai viéu :
Las ! que moun garimen es luen, bèn luen de iéu !

V. Lieutaud.

Marsiho, lou 10 de jun 1874.

SOUNET CCXXXI [2]

La vido s'enfugis e noun s'arrèsto uno ouro,
La mort despachativo à grand pas vèn darrié ;
Lou passa, lou presènt e l'aveni parié
Ablasigon moun amo, e la paureto plouro ;

Lou souveni pèr iéu es uno orro tempouro ;
E l'espèro me poung coume un ardènt guespié ;
Triste sort ! E pamens uno chato poudié
Esvali de moun sen lou mau que me desflouro.

[1] Provençal, sous-dialecte d'Aix, deuxième prix : une gravure donnée par le Ministre de l'instruction publique.

[2] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône, troisième prix : médaille d'argent offerte par l'Académie du Gard.

Digitized by Google

Lauro, revèn à iéu ! Mai se vese lou port,
Ounte lume e bonur clarejon dins li fueio,
Ma nau recaup li tron, lou maïstre e la plueio;
E dins un vira-d'iue m'atrove liuen dóu bord :
E raive enca d'amour, felicita, benèstre,
Quand, d'esfrai, moun pilot esclapo l'aubre mèstre !

Alphonse TAVAN

Marsiho, 5 jun 1874.

SOUNET CCLXI[1]

En pensado ravit al sejour abitat
Per la que cèrqui, las ! e nou trobi sus terro,
Aqui demest d'esprits d'un mounde sens auriero,
La vegeri pus bèlo amé mens de fiertat.

Me prenguent per la ma, diguèt : « Dins la clartat,
» Amic, saràs un jour amé la que t'aspèro !
» Es ieu que t'ei causat tant d'ancios e de guerro ;
» Ma vido s'atudèt à peno à sa mitat.

» Moun bounúr caupriò pas en cap d'umano testo.
» Veni, voli tu soul e moun vèl qu'aval resto,
» Moun poulit cors mourtal, l'idolo de toun el. »

Oh ! coussi se taisèt en largant sa maneto !
Al sou d'aquelo vous que teniò de l'angeto,
De pla pauc s'en manquèt que demourèsse al cèl !

A. MIR.

[1] Provençal, sous-dialecte d'Avignon et des bords du Rhône : Deuxième médaille d'argent offerte par la Société littéraire de l'Aveyron.

Digitized by Google

II. — CONCOURS MIXTE

(Français, provençal, italien)

Pièces sur Clémence Isaure

CLEMENÇO ISAURO[1]

I

Avès panca fini, pouèto malancòni ?
Enfèton, vesès pas ? tóuti vòsti sinfòni
E vòstis èr d'enterro-mort ;
Lou pople, vuei, sourris de vòsti lòngui mino :
Dóu tèms que pantaias, éu, plus sage, camino !
E cour après li louvidor !

Es passa lou bèu tèms que lou mounde, en plenaire,
Escoutavo atentiéu l'auto voues di troubaire
E prenié goust à si cansoun;
Lou tèms qu'uno nacioun trasié cresènço e glòri,
Amor que dins soun sen cantavo e fasié flori
Un fiéu ardènt de l'Elicoun !

Lou Prougrès a marcha : nosto epoco aferado,
Pèr un travai mourtau afebrido, furado,
A pas lou tèms de vous ausi !
Tout resclantis dóu brut que fan nòsti machino :
Lou Proufié soul es diéu, a pèr tèmple l'Usino ;
Lou Vedèu d'or es pas gausi.

Adounc, paure pouèto, esclapo ta zambougno :
D'enfant devèngues ome, e n'agues pas vergougno
De ti semblable e de toun tèms !
Descende dóu Parnasse e lèvo uno boutico :
Emai que saches bèn engana la pratico,
Saras un grand ome e toustèms.

II

Ansin iéu escoutave aquelo voues renouso,
E moun amo enterin pantaiavo, amourouso
Dóu viéi tems, de l'antico amour ;

[1] Languedocien, narbonnais (Escales et ses environs). Troisième mention honorable : médaille de bronze offerte par la ville d'Avignon.

Digitized by Google

E toun noum, ô Clemènço, à mi bouco espiravo,
E pensave à Gantèume, à Garsendo la bravo,
Nòsti rèino de court d'amour!

A tu, Clemènço, à tu que dins nosto Prouvènço,
— Alor que resplendènto e forto de jouvènço,
Escalustravo l'univers. —
Traguères li tresor que Toulouso nous douno ;
Car vouliés que toujour i'aguèsse de courouno
Per engarlandà li bèu vers!

Ah! cènt fes benura, lou valerous troubaire
Que d'aquéu tèms venié, plasènt e lausenjaire,
A ti pèd, Rèino, se clina!
Em'un balans de tèsto escoutaves soun dire,
E piéi de la flour d'or, bèn mai, de toun sourrire,
Soun cant nouvèu èro estrena.

Qu'èro bèu! de pertout e violo e mandoulino
Tradusien de l'amour la douço treboulino,
E li souspir e li regrèt;
O bèn dóu serventés, que sus li tèsto vibro,
La noto siblarello anavo, ardido e libro,
Destapa tóuti li secrèt!

III

O Clemènço! regardo! Avèn plus rèn di paire :
Lis ome soun marchand, e li femo... n' i'a gaire
Que di pouèto agon soucit!
Eli pamens que Diéu, permei li creaturo,
Mandè pèr faire ama la Bèuta, la Naturo,
Tout ço qu'ispiro l'esperit.

Li femo!... Ah! parlen-n'en! Aquéli que, valènto,
Se sauvon de l'ourrour dóu toumple qu'atalènto,
Jouino la mort li pren souvènt!
O de desesperanço e de cregnenço presso,
— O souveni pèr iéu toujour plen d'amaresso! —
Van s'embarra dins un couvènt!

Mai d'aquéli que, sajo e forto en noste mounde,
Reston senso trempa dins lou fangas inmounde
Lis amour noble de soun cor,
E que, fiero di vers e di siuen di Felibre,
Coume tu, vers lou Bèu guidon soun esprit libre,
Soun engèni, sis estrambord ;

D'aquéli n'avèn plus, o Clemènço!... Dins l'erso
Que sus lou siècle passo e derrabo e reverso

Digitized by Google

Tout ço qu'à l'artisto sourris,
Lou femelan se perd, cercant ço que cascaio,
Ço que briho lou mai, e soulamen pantaio
Di fanfarlucho de Paris.

IV

O Clemènço, au secours! ô rèino toulousenco!
Quito pèr un moumen li demoro rousenco,
Ounte toun sèti es enaussa;
Vène, que soustendras nosto amo segrenouso!
Vène, qu'enlusiras nosto epoco neblouso
De la resplendour dóu Passat!

Vène, que vujaras dintre lou cor di femo
Un pau de la passioun e de la grandour semo
Qu'espandiguères eiça-bas!
Ie dounaras un pau de la voio sanico
Que fai li caratère o que li purifico;
Vène, nous li reviéudaras.

Alor dóu Gai-Sabé veirés la nouvello èro
S'espandi, counsoula lou bon que desespèro
E dis Art e de la Vertu.
E di Troubaire encian la presènto linèio
Cantara dins sis inne, en lengo de *Mirèio*:
Clemènço Isauro, glòri à tu!.....

V

Que dise? Moun esprit, pecaire! s'embarluco,
E, tout amourousi dóu bèu pantai qu'aluco,
S'esperd en vano raivarié;
Fau canta dins un mounde afoula d'óupulènci;
Fau, mau-grat li desden, mau-grat lis insoulènci,
De tóuti se creire parié!

Mai enterin, pamens, de fes que i'a, ma Muso,
Liuen di draiòu coumun à s'esgara s'amuso
E raivassejo à l'infini;
O Clemènço! au jour d'uei tristasso, desoulado,
E, pèr lou vènt de mort que gingoulo, jalado,
Se souleio à toun souveni!

M. Frizet.

Pesmo, 28 de jun 1874

Digitized by Google

A CLEMENÇO ISAURO

Ma Muso prend lou van e, de joio folhasso,
S'escrimo d'escalà las cimos dal Parnasso :
Çantourlejo coumo l'aucèl
Vouldrò, de soun bufal, fa resclacà lous aires
Dal noum sacrat d'Isauro, estèlo das troubaires,
Que nous sourris vei dins lou cèl.

Salut ! tres cops salut ! renoumado Prouvençò !
Tu que dal gai-sabé restes la Prouvidençò,
Douno-me l'ouspitalitat !
Terro aimado de Dieus, tu qu'as lou grand cantaire,

Mistral !.... podi parlà la lengo de ma maire
Al soulel de la libertat !

Atal n'es pas pertout, rèino de l'armounìo ;
Es countro toun agrat, segur, que ta patrìo
Nous raubèt un jour las tres flours ;
La Muso d'O gemis, tracado, vergougnouso,
E las oumbros das set troubadours de Toulouso
Fugissoun bagnados de plours.

Es bruch que Goudouli, qu'al Capitoli brilho,
Demest lous illustrats, frounsis toujour la cilho.
Coumprenès quunt es soun regrèt !
Sens faire de liçous as sabents Manteneires,
Pensarés coumo ieu que de nostes grands reires
Deurion mai gardà lou respèt.

En memorio de l'ort de la gaio-sapiençò,
En memorio dal brès de la casto Clemençò,
En memorio de Goudouli,
O juges toulousencs ! devès dourbi la porto
As felibres de vei ; nosto lengo es pas morto :
Vieu, revieu, l'antic parauli !

Astre brilhant e pur de la cieutat moundino,
Perdounaràs, siouplet, à ma Muso mutino
Aquel amargant boutadis.
Aro pèr tu moun cor à dous batants s'alando ;
Escouto lous soupirs que d'aici-bas te mando
As nautismes dau Paradis

[1] Languedocien, narbonnais (Escales et ses environs). Mention honorable : une médaille de bronze offerte par la ville d'Avignon.

Digitized by Google

Patrouno dal Miechour, bel ange de Toulouso,
Tout l'univers couneis e ta ma generouso,
E tas penos, et tas amours !
Sus terro as jitat l'or coumo un blat de semenço :
Tres flours an espelit, e la gaio-sapienço
Reviscolo à sous belis jours !

La cour d'amour, per tu noblement presidado,
Revelhavo l'esprit de touto la countrado :
Cent troubaires venion, ardents,
Armats dal tambourin, à la sasou nouvèlo,
Brigà soucis, ulhet et roso muscadèlo,
De ta ma celastials presents.

Joust tous dets fremissiò la liro oucitanico,
E lous anges, al cèl, cessant touto musico,
Tenion l'alé per t'escoutà ;
Cantaves la pietat de la Vierjo al Calvèro,
Mouto as pèds de la Crous qu'a sauvado la terro,
La Crous que n'as fait toun autà.

Vai, la pousteritat, que te ten benerado,
A la Maire de Dieus sap qu'ères counsacrado,
Dal jour qu'aviòs lou dol al cor ;
Darriès, tristes adieus as plasés de la vido,
Amours, doulous, regrets, coulombo ensannousido,
V'as tout dit dins toun « *Planh d'amor !* »

Das moundes estelats ount toun amo raiouno,
Ausiràs-ti la vous, pouderouso patrouno,
D'un felibre d'O mesquinèl ?
Lous grands cantres an dreit d'esperà ta garlando :
Clemenço, per tout pres, ma Muso, bas, demando
Un simple regard de toun el !

A. Mir.

Pièces sur le jardin de Pétrarque

RESPÈT EIS ÒUCELOUN [1]

Lou matin, quand dins lou bouscàgi
Se revihon leis òuceloun,
E cantoulien dins lei brancagi,

[1] Provençal, sous-dialecte d'Aix et de ses environs — Une médaille de bronze, offerte par la Société d'horticulture de Marseille.

Digitized by Google

Leissas-li canta sei cansoun.
Leissas-leis en pas e tranquile :
Anès pas li faire de mau.
L'a rèn sus terro d'inutile :
Diéu leis a mes perqué lei fau.

Dins leis aubrihoun dei pradèlo
Mounte soun nis es escoundu,
Es la pichouno Filoumèlo
Qu'avans jour avès entendu.
Canto lou matin e lou sero,
Canto la nue, finquo quand plòu ;
Anessias pas, se vous espero,
Manda de pèiro au roussignòu.

Charro touto la matinado,
La bouscarlo dins l'aubrespin,
E dóu caire de la taiado
Lou quinsoun canto dins lei pin.
Lucre, verdoun e courrentiho
Jargounejon dins lou travès,
E la cardelino babiho
Sus la pouncho deis òuciprès.

L'a piei la gènto dindouleto,
Que va tant vite que lou vènt,
Lou pinparrin e l'alauveto,
E tant d'autre que canton ben.
N'ai vist de milo, m'en rapèli,
Sus lei coutau, dins lei valoun.
Diéu lei nourris, dis l'Evangèli,
Es pas de nautre qu'an besoun.

N'en entendès de touto sorto
Quand l'aubo dóu matin pareis ;
Dins un vira d'uei soun pèr orto,
Sèmblo que saludon soun rèi.
S'espandisson dins lou campèstre :
Vèion quand sias enca 'ndourmi.
Sai pas, iéu, coumo poudès estre
Lou pus souvent seis enemi.

Que pouescon, lei paurei bestiéuno,
Piéuta, canta tout soun sadou !
Es pas vouestro sa vido, es siéuno:
Leissas-lei viéure finquo au bout.
Coumprenès que la Prouvidènci,
En li dounant proun qualita,

Digitized by Google

Vòu pas que pèr sa penitènci
Fagon rèn autre que canta.

Fidèle ei lei de la naturo,
Voulastron pèr mount et pèr vaus,
E manjon, pèr sa nourrituro,
Lei bèsti que vous fan de mau.
Vautre, dins vouesto ingratitudo,
Lei presiguas, tiran furiéus,
A travès boues e soulitudo,
'Mé l'aubalesto o lou fusiéu.

Avès tort. Diéu, dins sa sagesso,
En tout creant a fa tout bèn.
Toujour fidele à sei proumesso,
Counservo soun obro en tout tèms.
Mai se, perdènt l'ensouvenènci,
L'ome oublido soun Creatour,
Pèr lou puni, sa Prouvidènci
Oublidara l'ome à soun tour.

Tout se coumpenso, tout s'ajudo
Dins l'ordre de la creacieu ;
Mai la balanço un còup roumpudo,
S'en siegue la revoulucieu.
Se fès la guerro à l'óucelino,
Siegue l'iver, siegue l'estiéu,
Lei mousquihoun e la vermino
Quauque jour nous manjaran viéu.

L'a de verita, dins la vido,
Que noueste esprit coumpren jamai;
Pèr proun que siègon esclargido,
Souvent fau que diguen *bessai*.
Quand dins lei terro desoulado,
Vian la vigno que pousso plus,
S'es de chiroun que l'an rouigado,
Sabès-ti d'ounte soun vengu ?

L'a tant d'aubre de touto meno
Que pauc-à-pau vian desperi !
Lei savènt prenon fouesso peno,
Mai li 'mpachon pas de mouri.
Coumo que sié, siguen pus sàgi ;
Aguen un pauc mai de resoun,
E troubaren noueste avantàgi
A respeta leis óuceloun.

V. Bourrelly,
de Rousset, par Trets (Bouches-du-Rhone).

Digitized by Google

MÉLANGES ET BIBLIOGRAPHIE

Irabis = tu iras. — Dans un précédent numéro (V, 114), j'ai eu occasion de citer un futur purement roman qui datait du VIIe-VIIIe siècle, *daras* = **darabis* on *darabes* = *dare habes*. *Darabis* est hypothétique, mais seul peut expliquer le passage de *aare habis* à *daras*. Depuis j'ai rencontré un exemple de cette forme intermédiaire; elle figure dans un ms. de Virgile (n° 253 de la Bibliothèque de l'École de médecine de Montpellier), parmi des gloses interlinéaires de la 4e Géorgique, gloses qui contiennent bon nombre de particularités lexicographiques que j'ai recueillies et que je publierai plus tard.

J'ai pensé que les romanistes me sauraient gré, en attendant, de leur communiquer celle-ci, qui est l'une des plus intéressantes.

Dans la 4e Géorgique, Aristée, embusqué sous les voûtes où Protée vient se reposer, se précipite sur celui-ci au moment où il s'endort, et pousse un grand cri :

Cum clamore ruit magno. (v. 438.)

Notre glossateur, qui sans doute se trouvait là, rapporte les paroles qu'Aristée a prononcées et les reproduit en note au-dessus du texte :

Dicens : « Non inde tu *irabis*, fello ! » — « Disant : « Tu ne t'en *iras* pas d'ici, félon ! »

Comme on le voit, *irabis* = *ir*|*e h*|*abis*, représente bien la forme intermédiaire qu'on était en droit de supposer pour aller de *ire habes* à [*tu*] *iras*.

Cette glose est du Xe siècle.

A. Boucherie.

Du C dans les langues romanes, par Charles Joret, ancien élève de l'Ecole des hautes études, professeur agrégé au lycée Charlemagne. — Paris, Franck, 1874; gr. in-8°, xx-344 pages (formant le 16e fascicule de la Bibliothèque de l'Ecole des hautes études).

Un bon travail sur les finales en espagnol, inséré au tome Ier, p. 444-56, de la *Romania*, avait déjà signalé, il y a deux ans, le nom de M. Joret à l'attention des romanistes, et révélé chez lui une remarquable aptitude pour les recherches phonétiques. Les espé-

Digitized by Google

rances que ce premier essai avait fait concevoir sont pleinement réalisées par la publication de l'ouvrage important dont on vient de lire le titre. Tout n'y est pas également solide ; mais partout s'y fait remarquer, à côté de connaissances très-étendues, sinon toujours aussi profondes et aussi sûres qu'il le faudrait, une grande pénétration mise au service de la meilleure méthode. L'auteur est particulièrement louable en ceci, qu'il a cherché dans la physiologie le principe des divisions de son ouvrage, et qu'il a d'un bout à l'autre fait marcher, comme il le dit lui-même, les renseignements historiques et l'explication physiologique des sons.

Une analyse, même très-sommaire, du livre de M. Joret, m'entraînerait beaucoup au delà des limites qui me sont ici assignées. Je me bornerai à reproduire le résumé que l'auteur a fait lui-même de son livre (p. 337-8), et dans lequel les principaux résultats de ses recherches sont énumérés. Je placerai à la suite un petit nombre d'observations sur quelques points de détail.

« On trouvera peut-être que j'ai exposé bien longuement les transformations du *c* : leur diversité, l'incertitude qui régnait sur quelques-unes d'entre elles, les questions multiples qu'elles soulèvent et que j'ai dû examiner; tout cela, je l'espère, servira à excuser les longueurs d'un travail que je n'ai pu faire plus court de peur de le laisser incomplet... Les transformations générales du *c* vélaire[1] en *g* et en *jot* étaient assez bien connues, mais on avait à peine abordé ses changements successifs en la série *c* (palatal), *tch*, *ch* ; *ts*, *s*, *z*, *θ* et *ð*, ou *f* et *v*, dont plusieurs même étaient complétement ignorés. Que de lacunes aussi présentait l'histoire du *c* palatal[2] ! Le point de départ en était controversé, sa double modification en spirantes sourdes et sonores dans les idiomes occidentaux à peine entrevue, et la naissance du son *θ* et *ð*, considérée comme ancienne, alors qu'elle est essentiellement moderne. On n'avait pas non plus, que je sache, — sans doute faute d'avoir comparé ce qui s'est passé dans les langues romanes à ce que nous présentent les autres idiomes indo-européens, — rattaché à une même cause les transformations du *c* vélaire et du *c* palatal en chuintantes et en spirantes dentales, ce qui permet d'en expliquer si facilement la filiation. J'ai essayé de montrer qu'il n'y faut voir que le résultat du

[1] C'est celui dont le son se forme en arrière du voile du palais et se fait entendre devant *a*, *o*, *u*.

[2] Le *c* palatal se forme en avant du voile du palais : on l'entend dans *qui*, *quel*, ou dans le latin *facere*. *dulcis*, si l'on prononce ces mots comme faisaient les Romains, c'est-à-dire *fakere*, *dulkis*.

Digitized by Google

passage de la gutturale à la série dentale, passage dont l'état plus ou moins complet [1] explique les divers degrés de transformation, *c* (palatal), *tch* ou *ts*, *ch*, *s*, etc. On trouvera peut-être aussi que j'ai jeté quelque lumière sur la naissance tardive et si extraordinaire de la spirante gutturale en espagnol. Quant aux deux dialectes, le picard et le normand, dans lesquels j'ai cru devoir, comme complément naturel, sinon nécessaire, de ces recherches, étudier le traitement des gutturales, si les caractères du premier étaient déjà connus, ceux du second, à ce point de vue du moins, avaient été à peine soupçonnés; il me semble avoir démontré d'une manière irréfutable qu'ils sont identiques à ceux du picard, connaissance qui sera peut-être de quelque utilité dans l'étude ou le rétablissement des textes normands. »

P. 22. « Tandis que *c* palatal devient *tch* ou *s*, *z*; que *c* vélaire devient parfois *tch* ou *ch*, *q*, soit vélaire, soit palatal, maintenu sans doute par l'*u* qui l'accompagne, a conservé le plus souvent le son guttural que perdait le *c*. Ex.: *car* (quare), *qui*. » Ceci n'est pas particulier au *q* : c'est l'application d'une règle générale qui veut que l'*u* (l'*u* consonne du latin), qu'il suive une consonne ou qu'il la précède, exerce sur cette consonne une influence préservatrice. Voir, pour ce qui concerne le *t*, l'intéressant article de M. G. Paris sur *fade* (= *vapidus*, non *fatuus*) dans les *Mémoires de la Société de linguistique de Paris*, I, 90. P. 43-44. « Dans les mots où il est restée médial, le *c* vélaire a presque partout, en provençal, fait place au *g*; je ne connais que le mot *secret* où il ait persisté. » Il faut y joindre *auca*, *rauca*, *pauca* [2], où l'on remarque, de même que dans le français *rauque* et dans les dérivés italien, portugais et espagnol (tous en *c*) de *paucum*, cette influence de l'*u* dont je viens de parler, influence qui n'est autre que celle qu'exercerait à la même place une consonne franche [3]. P. 47, *ec* est donné comme une désinence provençale de noms de lieu. C'est une erreur évidente. Le seul exemple cité est le nom d'une ville (*Ruffec*) située

[1] *Sic.* Ceci me donne l'occasion de noter que M. Joret est loin de se montrer aussi bon écrivain que savant linguiste. Son livre laisse beaucoup à désirer au point de vue du style et de la forme en général.

[2] Peut-être aussi *traucar*.

[3] Remarquons que l'*u* (comme toute consonne) garantit en effet la consonne suivante d'*affaiblissement*, c'est-à-dire de changement de degré, mais non, absolument, de toute modification. Ainsi le *c* des mots cités plus haut est devenu *ch* dans les dialectes de la langue d'oc où la gutturale devant *a* n'est pas soufferte; mais ce *ch* n'a pas passé au *j*, comme dans *fija*, *verruja*, etc.

Digitized by Google

en pays de langue d'oïl. P. 45. « Le *c* médial latin, devenu final, persiste toujours en provençal. » Erreur implicitement corrigée plus loin (p. 52), sans que l'auteur se soit aperçu de la contradiction. La vérité est que le *c*, tant vélaire que palatal, loin de persister toujours, se change assez souvent en *i* : *lai, plai, jai, verai*, etc. P. 51-53. Des transformations du *ca* médial en provençal, M. J. ne mentionne que *ga* et *ya*, oubliant *ja* qui est à *ga* comme *cha* est à *ca*. *Ya* est tout à fait exceptionnel. Je ne le connais que dans trois ou quatre mots. M. J. transcrit par *miya* le *mija* (ainsi écrit par M. P. Meyer) du v. II de Boëce, et il en déduit cette série : *micam, mica, miga, miya, mia*, ajoutant que le *c*, lorsqu'il était précédé d'un *i* étymologique, a ainsi fini par disparaître dans un grand nombre de mots. C'est une erreur ; il n'a disparu que par exception, et jamais d'une manière constante ni définitive. Ainsi la langue moderne ne connaît généralement ni *dia* (*dicam*), ni *mia* (*mica*), ni *fia* (*fica*). C'étaient là probablement des formes dialectales ou purement poétiques, des licences. Ces trois mots sont en limousin *dijo, mijo, fijo*, selon la règle générale du *c* médial. Il n'y a dans ce dialecte, parmi les mots mentionnés par M. Joret, que *amica* où le *c* soit tombé, mais seulement dans la forme très-familière *mio* (monosyllabe), à côté de laquelle persistent *mîyo* et *amijo*, beaucoup plus usitées. P. 55. Il n'est pas vrai, comme le croit M. Joret, que le *t* du groupe médial *tr* tombe en provençal : il se vocalise absolument comme celui du groupe *tl* (*paire, fraire, maire, emperaire, peira, veire*), et probablement moyennant la même mutation préalable en *c*. P. 63. C'est à tort que M. J. donne comme remplaçant *t* le *c* des formes provençales *valc, moc, cazec, correc, parec*. *C* ici représente la finale *guil* (*valc* = * *valguil*). P. 157. M. J. explique de la manière la plus confuse les formes provençales telles que *platz* (= *placet*), *fetz* = (*fecit*). Le groupe *c't*, dit-il, s'y est changé, non en *st*, comme dans *amistat* ; mais en *tz*, lequel s'est réduit parfois à *z* ou même à *s*, ou encore a fini par disparaître ; c'est ainsi que *fecit* (*fec't*) est devenu dans cette langue *fetz, fez, fe*. » Tout cela est inexact ; l'étude chronologique des textes montre que *c* (non *c't*) donna d'abord *z*, et que ce n'est qu'ensuite que, la valeur (*ts*) de ce signe s'étant effacée, on le doubla d'un *t* pour figurer plus exactement la prononciation, qu'il ne paraissait plus représenter. P. 170. Substitution de *h* à la gutturale. Cette substitution, dont M. J. ne rapporte que des exemples espagnols et wallons, se remarque aussi parfois en Gascogne, mais y est plus rare que celle de *h* à *f*. Ex. : *Hontaud* = *Gontaud* (commune de Lot-et-Garonne). P. 172. Aux exemples cités, M. J. aurait pu ajouter le pr. *penche*, qui vient à l'appui de sa thèse, à savoir que les formes esp., telles

Digitized by Google

que *pente, enleco*, ne doivent pas être expliquées par un changemen de *c* en *n*, mais par une nasalisation de la voyelle, consécutive ou concomitante de la chute du *c*. P. 188-196. *Transformation du C vélaire dans les dialectes provençaux*. Tout ce qui est dit ici sur la distribution géographique de *ca* et de *cha* dans l'ancienne langue d'oc manque absolument de rigueur et de netteté. Les poésies des troubadours, dont M. Joret a fait la principale base de ses recherches, sont, dans l'état où elles nous sont parvenues, des documents d'un mince secours pour la solution de la question qu'il avait à résoudre. Que peut prouver la prédominance de *ca* dans les poésies de Bertrand de Born, lorsque c'est au contraire *cha* qui prédomine dans celles de Giraut de Borneil, né et *domicilié* à trois lieues de distance, et que c'est cette dernière prononciation qui règne seule aujourd'hui à Hautefort comme à Excideuil ? P. 212. Parlant du changement de *c* vélaire et palatal en *f* ou *v*, qu'il constate dans le dialecte savoyard de la Maurienne, M. Joret en donne les exemples suivants : *fin* = *canem*, *fal* = *callum*, *vamba* = *camba*, *peve* = *picem*; et il ajoute : on trouve de même en béarnais *parrofia* = *parrochiam*. Je ne nie pas la possibilité d'une pareille mutation; mais je pense que la forme *parrofia*, qui n'est point spécialement béarnaise, mais qui doit être commune à tout l'ouest de la langue d'oc (c'est du moins la seule que connaissent le Périgord et le Limousin), je pense, dis-je, que cette forme provient, non de *parrochia*, mais de **parroquia*, comme en v. français *mendif* de **mendiquus* pour *mendicus* (cf. *antif* de *antiquus*). *Parroquia* est dans une charte languedocienne de 1165 (Meyer, *Recueil d'anciens textes*, p. 167), et c'est ainsi qu'on prononce encore dans le pays, ce qui ne serait pas, d'après les lois mêmes exposées par M. Joret[1], si le *chi* originaire n'avait pas d'abord passé par *qui*. D'autres exemples de *c* (*ch*) devenu *qu* sont l'italien *pasqua* et, en latin vulgaire, les formes **jusquiamum*, **squirolum* = *hyosciamum*, *sciurolum*, qui me sont précisément fournis par M. Joret lui-même (p. 86). P. 214. M. J. oublie le provençal parmi les idiomes qui présentent le phénomène anomal de la substitution d'une gutturale explosive à l'*i* consonne. Ex.: *tenc* (*teneo*), *tenga* (*teneam*), et de même *venc, venga*. Ces formes de subjonctif en *ga* (= *iam* ou *eam*), étaient et sont restés en très-grand usage dans le dialecte languedocien (Voir *Leys d'amors*, II, 398). P. 302. A propos de *mire* et *grammaire*, M. J. suppose, après la chute du *c*, celle du *d*, puis l'intercalation d'une *r* (*medicum, miede, mire*), comme, dit-il, dans *remire* (*reme-*

[1] Ex : *baci* = *bacchinon*; — *braz* = *bracchium*.

Digitized by Google

dium), *omecire* (*homicidium*). Ne serait-il pas plus simple et tout aussi légitime d'expliquer ces formes par un changement direct de *d* en *r*? On sait que la mutation inverse n'est pas rare; l'italien, par exemple, a *fiede*, *chiede*, etc.; le languedocien, *misèda* = *misèra*, *paduda* = *parura*, etc. (Voir *Revue des langues romanes*. I,123.) P. 304. « Le groupe *l'c* ne se rencontre que dans les dérivés espagnol, provençal et français de *delicatum* (*delgado*, *delgat*, *delgié*). » M. J. oublie au moins *holgar*, esp. de **follicare*. P. 312. J'expliquerais autrement que M. J. l'*i* des formes françaises et provençales *naissant*, *naissen* et semblables. Il croit à un développement du son *i* devant *s*; je pense que cet *i* n'est qu'une transformation du *c*, après métathèse des éléments de *sc*. Lui-même cite plus loin les formes de l'ancien français: *dexendre*, *poixons*, et l'on en trouve de pareilles dans le latin vulgaire, par exemple: *dixindat* = *descendat*, *axsenderit* = *ascenderit* (P. Meyer, *Recueil d'anciens textes*, p. 15 et 18). *Deissendre* du provençal se serait ainsi formé de *dexendere*, comme *coissa* de *coxa*. P. 316. Les modifications de *cl* citées ici comme spéciales à quelques variétés des dialectes de la Normandie et de la Lorraine, se remarquent aussi sur d'autres points du territoire français. Ainsi *cll* (et aussi *gll*) ou, selon l'orthographe que j'ai adoptée, *clh* et *glh*, remplacent constamment en limousin *cl* et *gl* dans certaines positions; en saintongeais, non-seulement *cl*, mais tous les couples composés d'une muette ou de *f* et de *l*, résolvent cette liquide en *i*: *fiamme*, *piante*, etc. P. 333. M. J. ne mentionne que trois modes de résolution du groupe *nct*, oubliant celui qui résulte de l'union du *c* devenu *i* avec l'*n*. Les voici tous les quatre. Je prends pour exemples *sanctum* et *punctum* en provençal: 1° *c* tombe: *sant*; 2° *c* devenu *i* se transpose pour s'unir à l'*a* ou à l'*o* en diphthongue: *saint*, *point*; 3° *c* devenu *i* s'unit à *n* pour former une *n* mouillée: *sanh*, *ponh*; 4° *c* devenu *i* s'unit à *t* après métathèse, pour former, en se renforçant, le son *ch* (*tch*): *ponch*.

C. Chabaneau.

G. NIGRA. — Fonetica del dialetto di Val-Soana (Canavese) (Extrait de l'*Archivio glottologico italiano*)

On sait depuis longtemps que M. le commandeur Nigra ajoute à une illustration si légitimement acquise dans les travaux de la politique les mérites les plus distingués du littérateur et du philologue. Aujourd'hui l'éminent diplomate a bien voulu communiquer à la *Société des langues romanes*, qui a l'honneur de le compter au nombre de ses membres correspondants, une étude des plus intéres-

Digitized by Google

santes, récemment publiée par lui dans l'*Archivio glottologico italiano*, le savant recueil dirigé par M. le professeur Ascoli.

Cette étude a pour titre : *Fonetica del dialetto di Val-Soana.*

Le dialecte en question est parlé par une population de 8000 ou 9000 habitants, dans la vallée qui prend son nom du torrent la Soana et dans quelques communes voisines, le tout faisant partie du Canavais, dans l'arrondissement d'Ivrée, province de Turin. « Le dialecte du Val-Soana touche de trois côtés, dit l'auteur, aux dialectes canavais, et il est séparé, au N. et au N -O., par une série de sommets alpins presque inaccessibles, des dialectes de la vallée d'Aoste, avec lesquels il a néanmoins une affinité assez proche.... Il forme un des anneaux distincts de la chaîne qui rattache les dialectes italiens subalpins, d'un côté aux dialectes français et provençaux, et, de l'autre, aux dialectes ladins de la section d'Occident. »

Des notions géographiques et ethnographiques ouvrent la publication de M. Nigra, qui donne à ce sujet de très-intéressants détails, avec une précision dans laquelle se fait facilement sentir l'impression attendrie de la première enfance.

Vient ensuite un exposé des caractères phonétiques du dialecte val-soanais, établis d'après les données du système adopté et recommandé par M. le professeur Ascoli, notamment dans ses *Saggi ladini*, et dans les *Schizzi franco-provenzali*, dont la première partie vient d'obtenir, avec tant de distinction, le premier prix dans la section de philologie au concours de la Société.

Les caractères spéciaux de cette variété du dialecte piémontais sont indiqués avec la netteté la plus grande ; les conclusions qui en résultent sont présentées avec autorité, et, dans la longue énumération des formes grammaticales et des mots rassemblés à l'appui des règles émises, rien qui ne soit déduit scientifiquement.

Jetons un rapide coup d'œil sur quelques-unes des nombreuses parties de la *Fonetica del dialetto di Val-Soana* qui nous paraissent intéressantes, et, en particulier, sur celles qui relatent des rapports directs et étroits entre certaines formes de ce dialecte et le français d'une part, et le provençal d'autre part. Disons en passant que ces ressemblances ne sont pas seulement idiomatiques, mais encore littéraires, et que bien des chants légendaires du Piémont ont des rapports très-certains de descendance ou de consanguinéité avec les chants populaires de la Provence.

L'*ü* (*u* lombard) existe tel que nous le prononçons : *ün*, *üna*, *füm*, *nü*, contrairement à la prononciation *u* (ou) de l'italien. — L'*a* tonique et atone (italien), précédé de consonne palatine, tend à se changer (sauf exceptions) en vocale palatine *e* ou *i* : *bânér*, bagnare, baigner ; *mingér*, mangiare, manger ; *songér*, sognare, songer. *Alt* se

Digitized by Google

réduit en *aut: áutro*, altro, autre ; *sáut*, salto, saut. — L'*l* atone (près d'une autre voyelle) se change en *j*, avec une persistance qui se retrouve dans les groupes *lj*, *kj*, *jt*.—Signalons des cas curieux du changement de l'*l* en *r* : *Arp*, Alpe, Alpes ; *parpéjra*, palpebra, paupière ; et de l'emploi concurrent de l'*l* et de l'*r*, accident qui a lieu aussi dans les montagnes du S.-O. de la France : *mortér* et *mortél* ; *ral*, raro, rare ; *arblo* ou *arbra*, albero, arbre. — La translation de l'accent fait que certains mots paroxytons seraient devenus oxytons : *copà*, coppa, coupe ; *luná*, luna, lune ; *caretá*, carretta, charrette[1]. — Une particularité sous-dialectale à remarquer : l'*e* qui précède *n* se change, dans certaines communes, en *a* : *fan-fen*, fieno, foin ; *tan-ten*, tempo, temps. — Comme dans le génois et presque tous les dialectes de l'Italie du Nord (où se retrouve aussi la prononciation de l'*ü* déjà signalée) on trouve la diphthongue *eu* avec sa pronon-

[1] M. Boucherie nous communique à ce sujet l'observation suivante :

« M. Nigra, dans son savant et méthodique travail, cite, p. 51, un grand nombre de mots à terminaison féminine qui auraient reporté l'accent sur leur finale originellement atone; tels sont : *traulá*, *fiolá*, *femelá*, *liiná*, etc. C'est là un fait si extraordinaire, qu'on ne saurait prendre trop de précautions pour le constater. Pour moi, je soupçonne que ce phénomène est identique à celui qu'on a déjà signalé dans le dialecte limousin actuel, lequel fait tellement sentir les finales atones, quand elles sont longues, qu'on est tenté de croire qu'il déplace la tonique. « C'est là fréquemment une pierre d'achoppement pour les étrangers, observe M. Chabaneau (*Revue des langues romanes*, t. V, p. 184), et aussi pour les indigènes, lorsque, sans une connaissance suffisante de la prosodie, ils se mêlent de rimer. » Cependant, quand on se tient sur ses gardes, et surtout quand on compare la prononciation de deux mots qui s'écrivent de la même manière, mais qui sont originellement, l'un paroxyton, l'autre oxyton, on doit s'apercevoir que le premier, le paroxyton, retient la voix comme en suspens sur la pénultième ; tandis que, dans l'oxyton, cette même pénultième, rapidement prononcée ainsi qu'une véritable atone, est sacrifiée à la dernière syllabe, sur laquelle la voix s'élève en même temps qu'elle s'arrête. Que l'on prenne, par exemple, dans le dialecte de Val-Soana, deux doublets homographiques, qui, d'après M. Nigra, devraient être homotoniques : *porta* = lat. *portam* et *porta* = lat. *portatum*, et qu'on les fasse prononcer l'un après l'autre par un habitant de cette localité, en étudiant l'effort vocal qu'exige chacun d'eux ; il me paraît difficile qu'il n'y ait pas entre les deux prononciations une différence suffisamment sensible et qui devra s'expliquer comme je viens de le faire, c'est-à-dire par la persistance de l'accent latin. »

La vérification demandée peut paraître un peu minutieuse, mais M. Nigra ne s'en étonnera pas, car il sait mieux que personne qu'en phonétique — comme en diplomatie — deux précautions valent mieux qu'une.

Digitized by Google

ciation française: *laveur*, *fjeur*, *càleur*, *doleur*, *odéur*, *serviteur*, etc.; ces mots sont, du reste, purement français.

Arrêtons ici cet examen très-sommaire, dont la poursuite nous conduirait trop loin si nous voulions relater toutes les particularités curieuses qui frappent le lecteur à chaque ligne d'un vocabulaire très-long et extrêmement complet.

Le travail de M. Nigra se termine par un curieux chapitre, dans lequel sont réunies de nombreuses formes d'un langage particulier employé par les habitants du Val-Soana, sorte de *pracrit*, si l'on peut ainsi dire. C'est une langue conventionnelle, formée, tantôt par la modification des mots, qui sont altérés systématiquement, soit par l'addition d'une syllabe supplémentaire constante (le *javanais* de la bohême parisienne), intercalée au milieu des mots ou placée à la fin, soit par une déformation plus ou moins complète du mot lui-même ; — tantôt par un procédé tropologique ou métonymique ;— tantôt enfin par l'emploi des nombreux termes de véritable argot que toutes les langues, « ces gueuses fières auxquelles il faut faire l'aumône malgré elles », trouvent dans leurs bas-fonds et quelquefois à leur surface.

Citons comme exemples, dans chacunes de ces catégories : cic*orl*a (cica), cant*orl*et (cantet), cet*orl*et (cetet) ;— Bertü*sci* (Alberto), Giacü*sci* (Giacomo) ; — *cárba* (carbone), *nâpa* (napoleone, pièce d'or), *emme* (mille, la lettre M) ; *Morga* (Monaco, moine : cf. le provençal *morgue*) ; — *lombard* (soleil), *lombarda* (lune) (figures tirées de la position de la Lombardie, placée à l'orient par rapport au Val-Soana, et qui trouvent leur équivalent dans la désignation *bourguignon*, donnée au soleil dans certains dialectes de la France) ; — *gráta* (rogna, gale), *barüfa* (battaglià, bataille) ; — *brüna* (nuit ; argot : brune), *maggio* (maître ; argot : még), *garga* (parole ; italien : gergo; français : jargon) ; etc., etc.

On voit, par les courts détails qui précèdent, le soin qui a été apporté à la préparation et à la rédaction du travail qui nous occupe, la compétence de l'auteur en même temps que la valeur de ses consciencieuses recherches.

Comme dans toutes les curieuses monographies publiées par les philologues français et étrangers, on acquiert ici la conviction que les grandes lignes des langues ne sont pas seules dignes d'étude. Il faut descendre dans les détails, examiner de près les variétés et ne rien négliger dans les nuances mêmes de chaque dialecte : c'est dans ces nuances qu'on retrouve, avec le génie divers des peuples, les affinités ou les ressemblances amenées par la communauté originaire des races, le voisinage géographique ou le contact des rapports et des intérêts. Le travail considérable de M. Nigra est, comme

Digitized by Google

les excellentes recherches du même auteur sur les contes et chants populaires, inspiré par ces principes ; aussi n'est-il pas seulement plein d'intérêt au point de vue de la linguistique et de la philologie, mais encore, et surtout, comme un important document pour l'étude comparée et raisonnée des langues de la famille romane. Et qu'il nous soit permis de le dire en terminant : l'union et la confraternité des peuples de même race se cimentent et se consolident grandement par ces études, qui sembleraient, au premier abord, n'intéresser qu'un groupe restreint d'initiés.

E. D. A.

Lou Rouman d'Arle, fragment de poëme provençal inédit, publié par V. Lieutaud, bibliothécaire de la ville de Marseille. In-8°, 1873.

Ce fragment a été découvert par M. l'abbé Lieutaud, dans un ms. du XVIIIe siècle de la bibliothèque d'Aix. Il provient du même poëme dont le roman de *Tersin*, publié par M. Paul Meyer dans la *Romania* (I, 63-68), a probablement été tiré. Mais *Tersin* et *lou Rouman d'Arle* diffèrent en ceci, que *Tersin* est une translation en vraie prose (de la fin du XVe siècle, probablement) de la partie du poëme original que l'auteur a voulu reproduire, tandis que *lou Rouman d'Arle* paraît n'être que le poëme lui-même simplement transcrit, avec force omissions et interpolations, sans compter les bévues, par un scribe ignorant. Si l'on fait abstraction des fautes contre l'orthographe ou la grammaire, la forme primitive est en beaucoup d'endroits conservée sans altération sensible, et elle se laisse ailleurs assez facilement rétablir. Aussi l'éditeur s'est-il trouvé tout naturellement conduit à en essayer partout la restitution. Les corrections qu'il propose ne sont pas toujours heureuses, et, en plusieurs endroits, il modifie inutilement, parfois même au détriment de la correction et du sens, des passages qu'il n'avait presque qu'à transcrire [1].

[1] Justifions ces critiques par quelques exemples : Vv. 40-42. L'empereur, parlant à un seul homme, ne peut dire : *Vos autre digatz-mi.* Il fallait :

L'emperaire mandet.... (un hémistiche rimant en *ar*)
Lo[s] plus viels home[s] d'Arle e va lur demandar:
[Ar] digas [mi] vos autre.. ..

Vv. 97-99. Le texte porte : « Si l'emperador si part d'aqui ja non o volran far que non crezon en Dieu idolas nan orant mas lo bons homs san Trofeme els nan fort menassat », que M. L. modifie ainsi :

Digitized by Google

En réunissant les données fournies par *Tersin* et par *lou Rouman d'Arle*, on arrive à cette conclusion, qui est aussi celle de M. Lieutand, que le poëme dont ces deux récits ont fait partie devait être tout simplement une histoire légendaire, dans la forme des chansons de geste, de la ville d'Arles et de son territoire. Nous en avons peut-être le commencement dans le *Roman d'Arles*. Dans tous les cas, la plus grande partie de ce roman devait précéder, dans le poëme primitif, ce qui est devenu l'histoire de Tersin. Ceux qui voudront comparer les deux récits reconnaîtront facilement que les cent vingt premiers vers du roman manquent dans *Tersin* ; que, du vers 121 au vers 160 (paragr. 1 et 2 de *Tersin*), les deux récits concordent pleinement ; mais que, à partir de là, il y a dans *Tersin* une lacune dont nous ne pouvons apprécier l'étendue, à cause de

D'aquis part l'emperaire, ja far non o volgran,
Qu'els non crezon en Dieu, idolas van orant
Lo bons homs sant Trofeme los va fort menassant.

Le sens de ce dernier vers, comme le contexte l'indique d'ailleurs suffisamment, est tout l'opposé du véritable. Il fallait au premier vers conserver le tour conditionnel du texte : « Si l'empereur s'en va.... » *l'olgran* est au conditionnel, non au futur, et ne peut rimer avec de participes présents, sa finale étant atone. Ces trois vers doivent être rétablis (en les rattachant de préférence à la laisse en *ar* qui précède) :

Si l'emperaires part, ja non o volran far,
Que non crezon en Dieu, idolas van orar,
Mas lo bon sant Trofeme els van fort menassar.

V. 93. M. L. substitue à *feses* du texte un *fassatz* encore moins régulier Il fallait simplement corriger *fases* (pour *faselz*). Même faute au v. 100. — Vv. 121-2. Le texte porte : « Motz foron Sarrazins ad Arle avitar quar viron quels milhos sen son annats. » M. L. : « Motz vengron Sarrazin ad Arles habitar Quar viron quelh melhor à Roma van anar. » *Avitar* doit plutôt, ce me semble, être corrigé en *ajustat*, d'où :

Mot foron Sarrazin ad Arle ajustat
Quar viron quel melhor [a Rom'] en son annat.

V. 159. M. L. : « Et aqui s'arresteron ». Le texte porte *sacretieron*, qui doit être corrigé *s'acetieron*. Cf. *Tersin*, fin du paragr. 2 : « Et aqui se sont aceytas. » Je terminerai cette note en faisant remarquer que c'est à tort que M. L. a transposé le passage qui forme les vers 123-132 de sa restitution. Ce passage est, dans le ms., parfaitement à sa place. Les princes qui y sont mentionnés ne sont pas, en effet, des princes sarrazins ; ce sont ceux, au contraire, qui furent dépossédés par les Sarrazins. Cf. le passage correspondant dans *Tersin*, paragr. I.

Digitized by Google

l'état incomplet dans lequel le *Roman d'Arle* nous est parvenu, mais qui est au moins de 30 vers, puisque le roman s'arrête au vers 190 sans avoir encore introduit en scène le personnage de Tersin. Je ne pense pas que cette lacune soit beaucoup plus considérable. Aussi, en ajoutant à ce qui nous reste du *Roman d'Arle* les paragraphes 3 à 8 de *Tersin*, est-il probable qu'on aurait une idée à peu près complète du poëme entier.

C. Chabaneau.

Fragments d'un mystère provençal découverts à Périgueux, publiés, traduits et annotés par Camille Chabaneau.—Périgueux, Dupont, 1874. 16 pages in-8°. (Extrait du *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*).

En rendant compte ici, dernièrement (t. VI, p. 630) du *Bulletin, de la Société historique et archéologique du Périgord*, où le travail dont on vient de lire le titre a paru, j'ai annoncé qu'il en serait fait un extrait pour la *Revue des langues romanes*. C'est cet engagement que je remplis aujourd'hui.

Les fragments dont il s'agit, au nombre de trois, faisaient partie d'un mystère des *Innocents*, ou de la *Nativité*. C'est le plus ancien échantillon connu jusqu'ici de la poésie dramatique provençale, car ils remontent au XIIIe siècle.

Ils forment en tout vingt-deux vers appartenant à un même rôle qu'ils composent, selon toute apparence, en entier. Chacun d'eux est précédé d'une, deux ou trois syllabes qui sont probablement les dernières que prononçait l'interlocuteur du personnage. Trouvés dans un trou de mur de la cathédrale de Périgueux, où ils étaient bloqués depuis six siècles, ils furent communiqués à M. de Mourcin, qui les publia, en septembre 1853, dans le *Chroniqueur du Périgord et du Limousin*, mais d'une manière inintelligible, et en y joignant une traduction qui, loin de pouvoir être d'aucun secours, n'est qu'un tissu des plus grotesques contre-sens [1].

[1] M. de Mourcin avait mieux mérité dans sa jeunesse des études romanes. Il est l'auteur d'un mémoire sur les *Serments de Strasbourg*, qui, pour l'époque où il parut (vers 1810, je crois), n'est point méprisable. Je n'ai pas cet ouvrage sous la main, et les souvenirs qui me restent d'une ecture rapide et déjà ancienne sont peu précis ; mais telle est l'impression qui m'en est demeurée. Le système de la déclinaison romane y est au moins entrevu. — Je noterai, à cette occasion, que, s'il faut s'en rapporter à une notice manuscrite que j'ai vue à la Bibliothèque de Périgueux, c'est à M. de Mourcin que la Bibliothèque Nationale devrait d'avoir conservé le ms. de Nithard qui contient le texte des *Serments*.

Digitized by Google

Mon édition de ces fragments est donc la deuxième. N'ayant pu m'en procurer le ms. original, dont la trace paraît perdue, j'ai constitué mon texte en comparant à la copie de M. de Mourcin une autre copie, un peu moins incorrecte, provenant de Prosper Mérimée, et que M. Milà y Fontanals, qui l'avait à sa disposition, a bien voulu, par l'obligeant intermédiaire de M. de Tourtoulon, me communiquer.

Il suffira, après l'analyse sommaire et les explications qui précèdent, de reproduire ici la partie principale de ma publication, c'est-à-dire le texte même des fragments. J'indique au bas des pages les leçons de M. de Mourcin (A) et celles de Mérimée (B), lorsqu'elles diffèrent de celles que j'admets. A la suite on trouvera un petit nombre de notes qui ont pour objet de justifier deux ou trois corrections, différentes de celles que j'avais faites en premier lieu aux mêmes endroits, ou de proposer quelques nouvelles conjectures.

MORENA PREPOSITO

dan.
Seneschalc, greu m'es qu'eu i an.
Si no agues cocha[1] tan gran
Lo reis com a, jes no i anera[2]:
Trop pusc greu levar de la terra.

MORENA REGI

..... relhat[3].
Reis[4], venguz soi a la tua cocha.
Meilh soi pesans c'una grans[5] socha;
Septant'ans a no m'eichii[6] fors,
Ni aura nol[7] feira per ton cors;
Ma dissen me lit eu privat[8]
Que perdre deus tot ton regnat.

[1] *Sitie .. agres* A. *ages coita* B.— [2] *Auera* A. *lo rei* B.— [3] En tête du second fragment : *relhac* A et B. — [4] *Al trua* A. *venguts* B.— [5] *Grand* A. — [6] *Mei chit* A. *meschit* B.— [7] *Maura nos* A et B.— [8] *Ma dix en me liten pregat* A. *Madits en me liten privat* B.

Digitized by Google

MORENA CUM REGE[1]

..... pon los om.
Reis, pos[2] tu coseilh quesut m'as
D'aiso don tan iraz[3] te fas,
Darai lot[4] segon mon alvir,
Quar tenguz[5] te soi d'obedir.
No ti farai perlonjamen[6].
Agacha sai, a me enten[7] :
Eu te coseilh[8] fasas aucire
E lhiorar a cruel martire[9]
Toz[10] los efans de ton regnat
Que son de tres ans en sai nat[11];
Mas eu lauvi laiches los[12] femes,
Quar tu seras d'aqueus to[t] quites[13].
respond[14].

NOTES

Le *dan* qui figure en tête du premier fragment est probablement *damnum*. En tête du second, les deux copies donnent *relhac*, que M. G. Paris, dans un compte rendu très-bienveillant qu'il vient de faire de ma publication[15], suppose, avec beaucoup de vraisemblance, être une mauvaise lecture de *relhat*, qui serait la fin de *aparelhat*. Quant à *pon*, dans *pon los om*, qui précède le troisième fragment, c'est sans doute la fin d'un mot tel que *depon* (*on les dépose*), ou tout autre composé de *ponere*.

V. 6. Ce vers, contrairement à ce que j'avais dit, ne manque pas dans la copie de Mérimée. M. Milà, qui l'avait omis dans la transcription qu'il m'a donnée, m'a depuis averti de cette omission.

[1] En tête du troisième fragmen : *rege* manque dans B.—[2] *Por* A et B.— [3] *Graz* A. *irat* B.— [4] *Loc* A.— [5] *Tenguts* B.—[6] *Per lons amer* A.— [7] *Amer einrer* A.— [8] *Ente* A. *coseill* B.— [9] *Elhioror a c. martyre* A. — [10] *Tos* A. *Tots* B. — [11] *Qui* A. *enlesvat* A et B. — [12] *En lanui* A et B. *laisches les* B.— [13] *toquites* A et B — [14] *Respond* manque dans B.

[15] *Romania*, IV, 152. Cet article complète mon propre travail par des considérations qui me semblent pleines de justesse sur l'originalité que, pour la forme et pour le fond, nos fragments semblent indiquer dans le drame chrétien du midi de la France. La conclusion est que la dramaturgie provençale s'est développée spontanément et librement et n'est pas une imitation de celle de la France du Nord.

Digitized by Google

On y lit *grans*, leçon conforme à ma restitution, et qui confirme ce que j'avais avancé de la correction grammaticale de nos fragments.

V. 7. ***Eichii.*** Les deux copies terminent le mot en *chil*. J'avais, dans mon premier texte, simplement rejeté le *t*. Il aurait mieux valu le remplacer, comme je le fais aujourd'hui, par *i*. C'est certainement cette dernière lettre que Mérimée et de Mourcin auront prise l'un et l'autre pour un *t*. Le redoublement de l'*i* final tonique de la 1re personne du singulier, est un phénomène dont il y a bien d'autres exemples. Il est constant dans la Traduction de l'Évangile de saint Jean (Bartsch, *Chrest.*, 7-16). Ainsi, 15, 1: *eissii* (deux fois) et *venguili*; 15, 33 : *issii* encore; 16, 17: *tramesii*, etc. J'ai trouvé de pareilles formes (*saubii*, *tenguii*, *chaiqii* (pour *chaiguii*) dans un autre texte limousin que je publierai prochainement.

V. 8. Les deux copies portant *maura* (pour *niaura*, évidemment), j'ai cru devoir conserver *aura*, qui est, d'ailleurs, la figuration la plus exacte de la prononciation de *aora*, si, comme la mesure l'exige et conformément à l'usage moderne, on fait ce mot de deux syllabes. Cf. d'ailleurs *pauruc* = *paoruc*.

V. 11. J'avais fort mal lu et compris ce vers. Me persuadant trop facilement, d'une part, que *por tu coseilh* devait être lu *port u c.*, et ne pouvait que signifier *j'apporte un conseil*, et, de l'autre, que *mas* était l'adverbe *magis*, je m'obstinais à voir une faute dans *que sut*, qui, ainsi divisé, contribuait à m'égarer ; ce qui m'avait induit à essayer une correction qui ne me satisfaisait point et qui, en effet, ne valait rien. M. Paul Meyer m'ayant obligeamment indiqué le vrai sens, avec la correction qui devait le rétablir (*Reis, pos* (au lieu de *por*) *tu coseilh quesut m'as*), je m'empressai d'adopter celle-ci et je la conserve. Peut-être cependant serait-il préférable de maintenir *por*. Je n'hésiterais même pas à le faire, si l'accord des deux copies pouvait être une garantie suffisante de leur exactitude sur ce point. *Por*, en effet, pour *pos*, ne serait point une forme inadmissible. Il y en a d'autres exemples (j'en ai vu deux dans la *Vie de sainte Énimie*), et la même mutation de l'*s* finale en *r* se remarque encore dans *mar* (= *mas*) et dans *mor* (= *mos*, forme affaiblie du même *mas*), dont les exemples abondent dans le ms. de Paris de *Gerard de Rossillon*, ms. qui, d'après M. Paul Meyer, aurait été exécuté en Périgord. J'ajouterai qu'aujourd'hui, dans la même contrée (du moins dans la partie septentrionale), l'*s* finale, lorsque, contrairement à la règle, elle ne tombe pas, se change en *r*. C'est ce qui arrive, par exemple, dans les mots *pus*, *anis*, empruntés au français, et que l'on prononce généralement *pur*, *anir*.

Digitized by Google

V. 20. *En sai nat.* Les deux copies portent *enlesvat*, que j'avais d'abord corrigé en *eslevat*. M. Gaston Paris m'a objecté qu'une pareille faute dans le ms. serait surprenante, et il propose *ences* (pour *anceis*) *nat*, correction qui m'a suggéré celle que j'admets aujourd'hui dans mon texte. Je retiens *nat*, qui est excellent et qui est probablement ce qu'il fallait lire ; mais je ne saurais accepter *ences* pour *anceis*, et je propose à la place *en sai*. Que *sai* ait pu être lu *les* à la fois par Mérimée et par M. de Mourcin, c'est ce qui ne paraîtra nullement surprenant, si l'on fait attention à ce que les deux copies accusent de leur part d'ignorance, aussi bien en paléographie qu'en provençal. D'ailleurs ces copies, si elles ne nous présentent aucun autre exemple de *e* pris pour *a*, nous en offrent d'autres de la confusion de *l* et de *s*, et de celle de *s* et de *i*. Ainsi, v. 4, tous deux ont lu *nos feira* au lieu de *nol feira* ; v. 3, Mérimée a lu *meschit* où de Mourcin a lu *meichit*, qui (sauf le *l* pour *i*) doit être la leçon du ms. ; et de Mourcin, à son tour, a également pris *i* pour *s*, quand il a si étrangement travesti en *per lons amer* le *per-lonjamen* du vers 15.

V. 21-22. Ces deux vers ne riment pas, ou, s'ils riment, ils sont trop longs l'un et l'autre d'une syllabe. Dans ce cas, on remettrait facilement le premier sur ses pieds en réduisant *lauvi* à *lau*, ou en supprimant *eu* ; mais je ne vois pas comment on rétablirait le second. Faut-il, si l'on ne doit pas corriger en *tot quites* le *toquite* des deux copies, l'écrire *t'o quites* (*tibi hoc quietasset*)? ou bien le *t* initial y est-il une mauvaise lecture pour *c* et faut-il lire *ço qu'i tes* (*hoc quod ibi tenes*)? Mais, dans l'un ou l'autre cas, comment le tout pourrait-il former un sens satisfaisant et se construire grammaticalement? Je laisse à de plus habiles le soin de résoudre le problème et de réduire ces deux vers aux lois de la rime et de la prosodie. Le sens du premier paraît d'ailleurs certain et ne saurait être modifié par la suppression de la syllabe qu'il a peut-être en trop [1] ; celui du second (*car de ceux-là tu seras tout quitte*, c'est-à-dire *tu n'auras rien à craindre*) n'est que conjectural ; mais ce doit bien être en gros le véritable, et je ne pense pas qu'il puisse être beaucoup changé par la correction à intervenir.

Camille CHABANEAU.

[1] Je dis peut-être, parce que je ne suis pas sûr que *femes* soit oxyton, bien qu'il y ait beaucoup d'apparence.

Digitized by Google

Recherches sur le patois de Genève, par Eug. Ritter, professeur à l'Université de Genève. — Genève, imprimerie Ramboz et Schuchardt. 1875 (Extrait du tome XIX des *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.*)

L'auteur a voulu faire la bibliographie et, jusqu'à un certain point, l'historique du patois de Genève. Il donne quelques textes, dont le plus ancien date du XVIme siècle. On y remarque la fameuse affiche attribuée à Jacques Gruet. M. Ritter faire observer que la langue des anciennes chartes diffère très-sensiblement du patois actuel, non pas de Genève, qui n'en a plus, mais des environs de cette ville. Il observe encore, ce qui complète et précise cette différence, qu'elles ont été écrites en français de langue d'oïl; particularité très-remarquable, quand on songe que le patois de cette province appartient à la langue d'oc. Comme M. Ritter ne cite pas de passages à l'appui, ceux qui, comme moi, n'ont pas à leur disposition les textes auxquels il renvoie sont obligés de s'en rapporter à lui. Ajoutons que l'impression qu'on retire de cette lecture est favorable à l'auteur. A. B.

Victor Balaguer, *Poesias completas*.— Madrid, Airibau, 1875. In-12, 412 pages [1]

On vient de publier à Madrid une nouvelle édition des poésies de Victor Balaguer. Ces quatre cents pages de vers sont toute une biographie : la biographie d'un vrai poëte, d'un homme pour qui la poésie n'est ni un métier, ni un passe-temps ; elle est l'essence même de son être, l'instrument naturel et sublime que Dieu lui a donné pour semer ses idées et accomplir sa tâche en ce monde.

Le vers et la prose coulent de ses lèvres et de sa plume également harmonieux, également limpides, séduisant et entraînant, sans que l'auteur semble se soucier d'autre chose que du résultat final qu'il poursuit. Trop naturellement artiste, trop grand artiste pour être ciseleur de mots et polisseur de phrases, il jette fièrement ses idées au grand soleil de sa patrie, avec l'étincelante forme que son esprit leur a donnée de prime-saut, dédaignant de se mirer dans son œuvre et de s'occuper d'elle pour elle-même.

Trois mots, qui sont à la fois la devise du *Consistoire* des Jeux

[1] La traduction castillane de ces poésies a paru à la même librairie, en un volume. du même format.

Digitized by Google

Floraux catalans et l'épigraphe du volume dont je m'occupe, trois mots : *Patria*, *Fides*, *Amor*, résument la vie du *Trovador* de *Montserrat* et marquent les divisions de son œuvre.

Lo Llibre del amor forme la première partie du volume. Les lecteurs de la *Revue des langues romanes* ont gardé le souvenir d'une pièce dont ce recueil eut la primeur, et que nous retrouvons dans le nouveau livre. Au lieu de cent lignes merveilleuses, supposez un éblouissement de cent cinquante pages; imaginez ce que l'esprit peut rêver de plus chatoyant, de plus enflammé, de plus mâle, de plus terrible : des ardeurs, des colères, des caresses, des enthousiasmes, des extases, les mille nuances, enfin, de cet éternel, de cet infini sentiment de l'amour, et vous aurez une idée de ces chants splendides, dont les derniers datent d'hier, *Psaumes d'amour*, légendes gracieuses ou terribles, exquises aubades, récits galants à la manière des anciens troubadours, dont Balaguer, le poëte des idées modernes, a su s'approprier le faire délicieusement naïf.

Je n'ose choisir au milieu de ces richesses. Je ne puis cependant résister au plaisir de citer ces deux strophes, qu'on dirait écrites par Arnaud Daniel :

¡ Oh ! vina ab mi, d'amor la mès garrida
Jo vull passar la vida,
De desitj suspirant, d'amor planyent,
Jo vull morir besant tos mórbits brassos,
Que de mon cos sòn llassos,
Trovas cantant en tendre languiment.

Canten altres del or y las grandesas,
Las frívolas bellesas,
Que no m'han d'arrancar ni un sol suspir;
Jo vull tant sols viurer per tu, senyora,
Y al arribar ma hora,
Pus d'amor he viscut, d'amor morir [1].

[1] Viens avec moi, toi, d'amour la plus belle, — je veux passer ma vie — soupirant de désir, me plaignant d'amour. — Je veux mourir baisant tes bras langoureux — qui enlacent mon corps, — chantant des vers avec tendre *languiment*.

Que d'autres chantent de l'or et des grandeurs — les vaines beautés, — elles ne m'arracheront pas un soupir. — Je ne veux vivre que pour toi, ô ma dame! — Et, quand viendra mon heure, — puisque d'amour j'ai vécu, d'amour je veux mourir.

Digitized by Google

Et ces imprécations mises dans la bouche d'Ausias March :

¡Jo sò!.. ¡ Feriu !...¿ Per cuánt, tempestats feras,
Guardau los llamps?...¿ Qué mès voleu?...¡ Feriu!
Jo'us sentiré gronxarme falagueras,
Si en la nit de la tomba m'adormiu.
Després de mi, solcar vull las esferas,
Banyantme en tempestats. Mas vestiduras
Serán núvols flotants, los llamps mas galas...
A córrer las alturas
Portáume, vents, del uracá en las alas[1] !

Après avoir lu les pages brûlantes du *Llibre del Amor*, l'esprit s'arrête plus calme sur *lo Llibre de la Fe*. Ces strophes pieuses ont été écrites dans les intervalles de recueillement d'une âme agitée par de nobles passions. Le livre débute par la première pièce que l'auteur ait composée en catalan : c'est un chant *à la Vierge de Montserrat*, daté du 1er mai 1857, hymne à la fois religieux et patriotique :

Com soldat que, fugint á tota brida,
Las armas vá per lo camí llansant,
Aixís jo pèl camí d'aquesta vida,
A trossos lo mèu cor he anat deixant.

Vérge de Montserrat, casta *madona*,
Perla de las montanyas y dels cels,
A qui 'ls ángels per fèr una corona
Arrancaren del cel un puny d'estels;

Ta grandesa, Senyora, no repare
Si avuy te parla en catalá ma veu,
Qu'el catalá es la llengua en que ma mare
Me ensenyá un jorn á benehir á Dèu[2].

Le dernier livre, *lo Llibre de la patria*, occupe plus de la moitié

[1] C'est moi !... Frappez !... Pour quel moment, tempêtes farouches, — gardez-vous vos éclairs ? Que voulez-vous de plus ?.... Frappez !... — Il me semblera que vous me bercez mollement, — si vous m'endormez dans la nuit du tombeau. — Dépouillé de moi-même, je veux sillonner les sphères célestes, — baigné dans les tempêtes. Mes vêtements — seront les nuages flottants, les éclairs seront ma parure.... — Là-haut, ô vents ! emportez-moi sur les ailes de l'ouragan !

[2] Comme un soldat qui, fuyant à toute bride, — s'en va jetant ses armes le long du chemin, — ainsi, sur le chemin de cette vie, — j'ai laissé mon cœur par lambeaux. — Vierge de Montserrat, chaste madone ! — perle des montagnes et des cieux ! — à qui les anges ont fait une couronne — en arrachant du ciel une poignée d'étoiles, — que ta majesté, ô Reine ! ne s'offense, — si aujourd'hui ma voix te parle en catalan. — Le catalan est la langue dans laquelle ma mère — m'apprit jadis à bénir Dieu.

Digitized by Google

du volume. La patrie tient, en effet, la plus large place dans le cœur de Victor Balaguer. On en trouve la preuve à chaque page de ce volume, qui est, je l'ai déjà dit, une vraie biographie.

En 1857, Balaguer, épris de l'idiome de la Catalogne, comme il l'était déjà de son histoire qu'il avait écrite [1], de ses sites qu'il avait parcourus, de ses mœurs qu'il avait étudiées, de ses légendes qu'il avait apprises, Balaguer débute dans la littérature catalane par la pièce dont nous venons de donner un extrait, et qui fut comme son baptême littéraire :

En ma terra, 'l *trovador*
Me diuhen *de Montserrat*,
Perqué en llahor de la Verge
He fèt ressonar mos cants,
Perqué en la vellas legendas
De ma terra m'he inspirat,
Perqué sols canto á ma pátria,
Y recordo al poble esclau
Qu'es hereu de menyspreadas,
Pero santas llibertats [2].

Dès cette époque, en effet, chaque vers du poëte est inspiré par le fier et beau pays que les Catalans appellent *la terra*. On y sent circuler l'amour de « ces rives délicieuses, plaines couvertes de fruits et de rosiers, où les brises murmurantes apportent sur leurs ailes les senteurs de la mer et l'encens des orangers », plages tout imprégnées du souvenir « des nuits embaumées qui donnaient force au cœur et soulagement à la pensée [3]. »

Mais pour lui, la conception de la patrie n'est pas étroite et exclusive. Si, dans *los Quatre Pals de sanch* ou dans quelques autres pièces, il s'élève avec force contre la centralisation castillane, il est

[1] Les *Bellezas de Cataluña*, publiées en 1853, in-4°, sont comme l'esquisse de l'*Historia de Cataluña*, qui devait paraître de 1850 à 1863, 5 v. gr. in-8.

[2] Dans mon pays, on m'appelle le roubadour de Montserrat, — parce que, en l'honneur de la Vierge, — j'ai fait retentir mes chants ; — parce que, dans les vieilles légendes, — de ma terre je me suis inspiré ; — parce que je ne chante que ma patrie, — et je rappelle au peuple esclave — qu'il est l'héritier des libertés méprisées — et pourtant saintes.

[3] O costa catalana ! riberas delitosas !
Pobladas de planuras de fruytas y roscrs,
Vos portau en lurs alas las brisas remorosas
Del mar ab los aromas, lo incens dels taronjers.
. . . . . .
Tas platjas me recordan las nits embalsamadas
Que al pit donavan forsa y al pensament soport.

Digitized by Google

Espagnol sans cesser d'être Catalan. Mieux encore, en chantant Ausias March, il chante la *patrie limousine*, c'est-à-dire tous les pays de langue d'oc; et, lorsque l'Italie jette un cri d'indépendance, fils de la race latine, il court prendre place au milieu de ceux qui combattent les Allemands. Il célèbre dans ses *Eridanias* les succès de la France et de l'Italie sur la race germanique.

Plus tard, lorsque, mêlé aux luttes politiques, il vient, proscrit, chercher un asile auprès des félibres, il se sent encore dans son pays, et il chante avec un amour filial cette belle terre de Provence:

Terra la mès regalada
Que hi puga haver en lo mòn;
Com lo tèu no hi ha, Provensa,
Cel mès blau ni mès hermòs;
Ni brisas mès delitosas,
Ni mès perfumadas flors,
Ni mès seductoras ninas,
Ni mès dolsos trovadors.

¡Oh terra de prometensa!
Oh ben amada Provensa!
Dèu te guarde de tot mal!
¡Viva Provensa! ¡Viva En Mistral!

N'es en ta terra estimada
Cada camp un pom de flors,
Un niu d'amors cada mas,
Cada aucell un rossinyol;
N'es abrassador y ardent
Com lo d'Africa 'l tèu sòl,
Y cada 'sguart de tas ninas,
Tota una ratxa de foch[1]

Bientôt la révolution éclate en Espagne, un trône s'écroule, un autre s'élève, et l'auteur des *Eridanias* croit voir le salut de son pays dans le prince que la frégate *le Numancia* amène des rives

[1] Terre la plus suave — qu'il puisse y avoir au monde; — il n'y a, ô Provence!—ciel plus bleu ni plus beau que le tien, — ni brises plus délicieuses, — ni fleurs plus parfumées, — ni filles plus séduisantes, — ni plus doux troubadours. — O terre de promesse! — O bien-aimée Provence! — Dieu te garde de tout mal! — Vive Provence! Vive Mistral! Sur ta terre chérie, — chaque champ est un bouquet de fleurs,—chaque maison un nid d'amour, — chaque oiseau un rossignol; — il enveloppe et brûle,— ton soleil, comme celui d'Afrique,— et chaque regard de tes filles — est un rayon de feu.

Digitized by Google

italiennes. A bord du navire qui approchait des côtes catalanes, le poëte, montrant la terre à son nouveau roi, s'écrie :

Duch d'Aosta, ¿ no veus, no veus aquellas serras
Que all lluny alsan sos pichs per sobre la mar blava ?
Salúdalas, oh rey! que allí las tens, son ellas...
Salúdalas, oh rey ! las costas de ma pátria !
Perfums tenen d'amor y brisas aromosas,
Y en tot lo mon non hi ha bellesas mès nomadas,
Ni mes arrogants cors, ni mès generós poble,
Ni mes nobles instints, ni gestas de mès fama,
Ni de mès dolsas nits las frescas delitosas,
Ni de un sol mès ardent las cremadoras flamas [1].

Comme au temps des légendes, le troubadour est appelé aux plus hautes positions de l'État, le poëte devient ministre, et, avec les grandeurs, arrivent les désillusions et les amertumes. Fidèle jusqu'à la dernière heure, il voit son roi descendre du trône.

¿ Te'n vas, oh rey ? ni tots te coneguereu
Ni tú tampoch la Espanya has conegut [2].

Le canon de la guerre civile gronde, les plus nobles causes, la liberté, l'indépendance des provinces, sont compromises et souillées :

¡ Oh llibertat. una sobrevinguda,
Eixint del jas de donas bordelleras,
S'ha vestit ta gonella d'escarlata
Y t'ha gitat del temple.
Al calor de las lluytas fratricidas
Lo canó trona y s'extremeix la terra....
¡ Oh llibertat ! ¡ oh pátria ! ¡ oh malhauradas
Visions de somnis vérges [3] !

[1] Duc d'Aoste, ne voyez-vous pas, ne voyez-vous pas ces montagnes — qui au loin élèvent leurs pics au-dessus de la mer bleue ? — Salue, ô roi ! les voilà... ce sont elles... — Salue, ô roi ! les côtes de ma patrie ! — Elles ont des parfums d'amour et des brises embaumées, — et dans le monde il n'y a pas beautés plus renommées, — ni cœurs plus fiers, ni peuple plus généreux, — ni plus nobles instincts, ni plus glorieux faits, — ni de plus douces nuits les fraîcheurs délicieuses, — ni d'un soleil plus ardent les flammes dévorantes.

[2] Tu t'en vas, ô roi ! tous ne t'ont pas connu, — et toi, tu n'as pas connu l'Espagne.

[3] O Liberté! une aventurière,—sortant de la couche des filles de joie,— a revêtu ta robe d'écarlate — et t'a chassée du temple.— Au feu des luttes fratricides, — le canon tonne et la terre frémit... — O Liberté ! O patrie ! O malheureuses — visions des songes vierges !

Digitized by Google

Tels sont les derniers mots du livre : ce ne seront pas, nous l'espérons, les derniers vers du poëte.

Donner une idée parfaitement exacte de ce volume est impossible. Chaque pièce doit être considérée dans son ensemble, et le livre lui-même, bien que formé en apparence de pièces isolées, dont plusieurs n'ont pas plus de six vers, dont une seule dépasse huit pages, est un tout où la Catalogne se peint dans sa beauté physique, dans sa langue, dans son esprit, dans son histoire, depuis les temps de la *reconquista* jusqu'aux luttes politiques de nos jours.

Pour une œuvre de cette nature, l'auteur avait à sa disposition un merveilleux instrument. De tous les dialectes de la langue d'oc, le catalan, le plus cultivé et par conséquent le plus apte à exprimer les idées modernes, est en même temps, par ses formes et par son vocabulaire, le plus propre à reproduire dans toute leur fraîcheur les conceptions poétiques du moyen âge. Nous ne croyons pas qu'un autre dialecte ait conservé à un égal degré certains traits caractéristiques de la langue des troubadours, tels que la tendance à la contraction, qui réduit certaines personnes des verbes à la seule syllabe accentuée ; l'emploi des enclitiques, ou plutôt la réunion par synérèse d'un mot avec la dernière syllabe du mot précédent : *jo'us* (monosyllabe), pour *jo vos ; vingué' l pare*, pour *vingué lo pare ;* enfin certains mots à peu près intraduisibles, tout à fait analogues à ceux qui donnèrent à la phraséologie des troubadours sa physionomie toute spéciale. On a pu remarquer, par exemple, dans les citations qui précèdent, des expressions telles que *de desitj suspirant, d'amor planyent... trovas cantant en tendre languiment... que al pit donavan forsa al pensament soport... terra de promelensa*, etc., qui semblent dater de sept siècles, bien qu'elles soient irréprochables au point de vue de la langue actuelle. Ce n'est pas un des moindres charmes des œuvres de Balaguer, que le talent avec lequel le poëte sait reproduire la couleur des vieux âges, sans cesser d'être lui-même.

Il donne une nouvelle preuve de cette faculté d'assimilation dans les pièces provençales de son recueil. Après s'être approprié la langue des félibres, il n'a pas craint de la ramener par moments aux antiques procédés prosodiques issus de la poésie populaire et trop abandonnés chez nous. Si la poésie catalane a conservé tant de séve, de vigueur, de souplesse ; si elle se prête avec une égale facilité à tant de genres divers, elle le doit surtout à l'innombrable quantité de mètres et de formes auxquels sa versification peut se plier : vers de neuf, de onze, de treize pieds, avec une syllabe muette à la césure ; vers assonancés, vers sans rime ni assonnance, tira-

Digitized by Google

des féminines non rimées, triples rimes croisées, etc. Victor Balaguer a transporté avec bonheur quelques-uns de ces genres dans la poésie provençale Voici, par exemple, le *mandadis* de sa *Cansoun dóu matin :*

Tèndro dindouleto — que voles pèr l'aire,
Cercant l'infini,
A lagènto damo — qu'abito Bèu-caire
Porto un souveni !
I'e diras : « Madamo, perlo dóu terraire,
Caro de poutoun
E soulèu de roso, — d'un paure troubaire
Vaqui la cansoun. »

Dans *lo Llibre de la pátria*, la *Mort de Beziès* et la *Bataio de Muret* sont écrits en vers de sept syllabes, dont les masculins seuls sont assonnancés; les lecteurs de l'*Armana prouvençau* se souviennent de ces énergiques récits, pleins de colère et de douleur :

Nouvello soun arribado
De la ciéuta de Beziès.

Oh ! maucourànti nouvello,
Negro coume negro niue !
Quand lis ausis, lou vescomte,
Rèsto pale e mourtinèu,
Demando soun chivau negre,
Mounto e part coume lou vènt.

Zóu ! zóu ! zóu ! moun chivau negre !
Lando coume lando l'èr !
.... Noun raconto l'istòri
Un plus grand chaple de gènt,
Car lou sang que vuei davalo
Di carriero de Beziès
Fai, de long de la campagno,
Courre un flume rouginèu !

Mais c'est trop insister sur un livre qu'il faut lire. Par ce temps de divisions et d'incertitudes, les actes et les rêves toujours généreux de l'auteur peuvent être diversement appréciés ; mais le lecteur impartial, décidé à se tenir au-dessus des petitesses de la politique, reconnaîtra avec nous que ce volume, plein d'enseignements, réchauffe le cœur, élève l'âme ; il fait admirer le poëte, il fait aimer l'homme.

C. J. T.

Digitized by Google

Picambril, poëme toulousain en quatre chants, par Paul Barbe; précédé d'une lettre provençale de Louis Roumieux. Paris et Toulouse, 1875, in-8°, 150 p. (Traduction française en regard).

Picambril est l'œuvre de l'un des membres les plus dévoués de notre Société. On ne se serait pas attendu à voir l'auteur estimé de la *Vérité sur la langue d'O* traiter avec tant de verve un sujet aussi léger. M. Barbe, avoue du reste, dès la première page, que c'est pour égayer les rares moments de loisir que lui laissaient, pendant la dernière guerre, ses graves fonctions de capitaine de la garde mobile, qu'il a écrit son poëme, sans y attacher d'importance et comme un simple délassement d'esprit.

Per me delassa de ma peno
E de moun fatigous trabal,
Ei rimalhat de pauro meno;
Més o preni per ço que bal.

Picambril est une étude bien réussie de mœurs villageoises; les caractères sont bien étudiés et bien rendus: les types de *Couyoulet* et de *Marmando*, surtout, sont d'une saisissante vérité; tous ceux qui ont habité de petites localités reconnaîtront certainement l'exactitude avec laquelle sont dépeints ces importants de village. Quant au portrait de *Picambril*, nous ne pouvons faire mieux que de le laisser présenter par l'auteur lui-même:

Aro, garats aquiu sa pintruro fidèlo:
Ero groussas, grandas e fort à proupourciu;
Figuro roundo, èl gris, gorjo larjo mès bèlo;
Nas dount él abio pres pla mai que sa pourciu:
Toutjoun rasat de fresc; pel negrenc, roujo aurelho;
Bentre naissen, poumpils à la formo parelho
A dous pals, auta bels d'en naut coumo d'en bas;
Mas à douna d'embejo as *Roumèns* de theatre;
Degueino de luttur, falourd à se fa battre...
Sinnes particuliès? Oun n'en couneissio pas.

Nous n'essayerons pas de suivre l'auteur dans la narration des nombreuses aventures (souvent un peu gauloises) par lesquelles il fait passer son héros, depuis son voyage à Paris jusqu'au jour de son mariage avec *la belo Girmèno;* cette analyse se trouve d'ailleurs toute faite, en tête même de l'œuvre, et de la façon la plus spirituelle, par Louis Roumieux, qui répond à la dédicace de l'auteur par une longue épitre en vers, où la verve bien connue du *felibre de la Tour Magno* lance les plus brillantes gerbes de sa vive

Digitized by Google

imagination et tire en l'honneur de son ami un véritable feu d'artifice, où l'esprit et la gaieté pétillent à chaque strophe.

Disons en terminant que le jury réuni au mois de mars dernier, pour examiner les pièces envoyées au Concours ouvert par la Société pour l'étude des langues romanes, a cru devoir mentionner au rapport le poëme de *Picambril*, quoiqu'il ne fût pas dans les conditions du programme, qui n'admettait que des œuvres inédites.

L. L.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE DE LA LANGUE D'OC

PENDANT LES ANNÉES 1872, 1873 ET 1874

—

(DIALECTES MODERNES)

1872

A BOULÉGA ! cansoun patoiso (6 couplets). *Avignon, Roux.* In-4° à 2 col., 1 p.

A BOULÉGA ! cansoun patoiso contro li petroulur d'Avignoun (7 couplets). *Avignon, Seguin.* In-4° à 2 col., 1 p.

ALMANACH historique, biographique et littéraire de la Provence, fondé et dirigé par Alexandre Gueidon. Année 1872 (17e année). *Marseille, Gueidon.* In-8, 40 p. 1 fr.

ALPHABET-POULICHINELLO en vers prouvençaoux; par A. C. de R. *Draguignan, Laugier.* In-12, 11 p.

AMIC (l') dou pecatour. *Nice, Gauthier.* In-16, 39 p.

ARMANA nouviau das pésans et dô paure monde obligè de travaillâ pa vivre. *Moulins, Fudez.* In-18, 69 p. 4 saós.

Patois mélangé de langue d'oil et de langue d'oc.

ARMANA prouvençau pèr l'an de Diéu 1872, adouba e publica de la man di Félibre. (An dès-e-vuechen dou félibrige). *Avignoun, Roumanille.* In-12, 112 p. 60 c.

BESSI (Jules). Lu Marcian de maion e lu Usurie. Satira nissarda, (vers). *Nice, Caisson et Mignon.* In-4°, 1 p.

BESSI (Jules). La Tina de li fada, poëma en catre cant, en vers niçart. *Nissa, Caisson e Mignon.* In-8, 103 p. 1 fr.

BIDAL, *le musicien d'Issel.* Le Faoure de Ferrals, famuso anecdoto coumiquo tirado del repertori de Baillan, de Pugigné, et rimado per soun petit-fill. *Castelnaudary, Labadie.* In-12, 24 p.

Ce cahier, le 5e des *Farces de Vidal* (pagin. 97 à 120), se vend 30 c chez l'auteur, à Castelnaudary.

Digitized by Google

Bouitia (P.). Uno matinado a la Dévilièro (vèrs). *Marseille, Barlatier-Feissat.* In-8, 16 p.

Bourrelly (Marius). Fables de la Fontaine en vers provençaux (imitation libre, avec à-propos actuels). *Marseille, Gueidon.* In-8, 294 p. et portr. 5 fr.

Brossard. L'Ami Simoun, chansonnette, suivi de Faï-Lèou, blague provençale créée par le même. *Draguignan, Guibert.* In-8, 4 p.

Bugadiera (la), lava touti li semana lou linge dai Mensoneghié, giournal critic e satiric en lengua nissarda. 1re annada, no 1, 27 outobre 1872. *Nice, Caisson et Mignon.* In-fo à 3 col., 4 p. Un numéro, 5 sentima.

Nouvelle publication périodique.

Cabalgado del 7 mars 1872. Discours rimat bendut per lous membres del cerclé de l'Union, al proufit de la souscriptiou nationala, per X.., membre del cerclé. *Béziers, Delpech.* In-8, 7 p.

Carbonel (André). Lou Joyous Marseilhès. Recueil dé cansouns, romanços et cansounettos prouvençalos et francesos. (Les Filles de nuit. Ma Toinette. Dous mots su Marseilho. Perqué m'as quitta. L'Enfant de la liberta). *Marseille, Lamorte.* In-8, 8 p. 25 c.

Chansons (les) du Carrateyron; opuscule rarissime en langue provençale du XVIe siècle, avec une notice bibliographique. *Nice, Gay.* In-18, 43 p.; *tiré à* 100 *exempl.*

Chauvier (Th.) *de Bargemoun.* Lei Vilajouaso (vers). *Draguignan, Laugier.* In-18, X-82 p.

Déglamaïré, no 1. Lou Sant Ermito, ou lou Dangier de la fréquentatien dei fumello émé lei caloutin. *Draguignan, Laugier.* In-8, 8 p. 25 c.

Nouvelle publication périodique.

Etrennes poétiques de 1872, ou Épisodes de la paroisse Saint-Vincent en 1871; par G. D..., 18e année. *Bordeaux, Coderc et Degréteau.* In-8, 16 p.

Sommaire: *la Crèche, Mansio, Angèle et Vert-Vert, Cora, Counsoulatiouns, Respounse, Poisson d'avril.*

Gelle. Lou Retour de la Républiquo. Lou Rénard et la Clouquo (chansons). *Agen, Bonnet.* In-12, 11 p.

Grimaoud (Louis). Leis Adiou doou versificatour. *Hyères, Souchon.* In-8, 2 p.

Guillaume (Luc). Adiou, Rabagas (chanson). *Marseille, Doucet.* In-8, 2 p.

Judici (Micoulau). Lei Fioli, lettro prouvençalo. *Marseille, Doucet.* In-8, 8 p.

Michel, *originaire de Gigean.* Lou Cansouniè daou vilachié. Musa royalista. *Lunel, Cros.* In-8, 11 p.

Digitized by Google

Mistral (Frédéric). Mireille, poëme provençal, avec traduction littérale en regard. 6e édition, rev., corr. et augm. *Paris, Charpentier*. In-12, VIII-511 p. 3 fr. 50.

Noulet (Le docteur J.-B.). Les Pierres de Naurouse et leur légende. *Toulouse, Douladoure*. In-8, 7 p.

Extrait des *Mémoire de l'Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse*.

Petit (Jean), *ouvrier tailleur de pierres*. La Muse creusoise. Essais en patois marchois *Guéret, Ve Bétoulle*. In-12, 24 p.

Phocéen (le). Recueil de chansons provençales et françaises, par Michel Capodure, nos 1 et 2. *Marseille, Doucet*. In-8, 16 p.

Nouvelle publication périodique.

Racho (Lou) médecin, coumédio, par l'outur dou Manovro amourous. *Cette, Clamouse*. In-8, 20 p. 30 c.

Roch (Hippolyte). Lous Laguis d'un pastourel (*les Chagrins d'un pastoureau*). Idylle en langue d'oc. Musique de Jules Imbert, avec accompagnement de piano. *Paris, Colombier*. 3 fr.

Musique vocale.

Romania, recueil trimestriel consacré à l'étude des langues et des littératures romanes, publié par Paul Meyer et Gaston Paris. No 1, janvier 1872. *Paris, Franck*, in-8, 128 p. Abonnement : un an, Paris, 15 fr. ; départements, 18 fr.

Nouvelle publication périodique.

Roumanille (J). Lis Entarro-chin, galejado boulegarello (emé traducioun franceso vis-à-vis). *Avignoun, Roumanille*. In-12, 55 p. 30 cent.

Sans (Junior), *félibré de la Navéto*. A la Franço, ma mairé, à ma noblo patrio. *Béziès, Granié*. 7 p.

Talenne (Honoré). La Candello (chanson). *Marseille, Doucet*. In-8, 2 p.

Vouloun, *councierge à la garo de Canno*. Affaïre Troppmann, assasin de Pantin sur la famillo Kinck, lou 19 oou 20 septembre 1869. *Antibes, Marchand*. In-12, 47 p. 60 c.

1873

Almanach historique, biographique et littéraire de la Provence, fondé et dirigé par Alexandre Gueidon. Année 1873 (18e année). *Marseille, Gueidon*. In-8, 40 p., 1 fr.

Armana nouviau das pesans, etc., par le père Barre. Texte français et patois (2e année, 1873). *Vichy, Bougarel*. In-16, 152 p., 8 sous.

Patois mélangé de langue d'oïl et de langue d'oc.

Armana prouvençau per l'an de Diéu 1873, adouba e publica de la

Digitized by Google

man di Felibre (an dès-e-nouven dou felibrige). *Avignoun, Roumanille.* In-16, 112 p. 60 c.

Arnavielle (Albert). Volo-Biòu, poëme en trois chants, illustré par Aristide Arnavielle. *Alais, Martin.* In-8, 2 fr.

Aubanel (Teodor). A-n-uno Veniciano (vers), avec traduction française en regard. *Montpellier, Ricateau, Hamelin.* In-8, 7 p.

Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Azaïs (Gabriel). Vincent de Bataille-Furé, poëte béarnais. *Montpellier, Ricateau, Hamelin.* In-8, 8 p.

Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Barbe (Paul), *de Buzet (Haute-Garonnne).* Ensaj, en formo de dialogo, sul las lengos en general et lours prencipalos attribucius. *Toulouso, Douladoure.* In-8, 130 p.

Barbe (Paul), *de Buzet (Haute-Garonne).* La Vérité sur la langue d'O, précédé de considérations historiques, philosophiques et philologiques. *Paris, Maisonneuve.* 2 vol. in-12, 20 fr.

Tiré à 200 exemplaires.

Barthès (Melchior), *pharmacien.* Glossaire botanique, languedocien-français-latin, de l'arrondissement de Saint-Pons (Hérault); précédé d'une étude du dialecte languedocien. *Montpellier, Ricateau, Hamelin.* In-8, 267 p. 5 fr.

Bessi (Jules). Lu Faus Amic, satira. Lu Nom dai douse usurié ch'aven a Nissa, satira. *Nice, Gilletta.* In-4°, 2 p.

Bessi (Jules). Villa de Nissa. Lou Carnaval de 1873. Poesia dédicada au comitat. *Nice, Impr. administrative.* In-f°, 1 p.

Bibliothèque patoise de M. Burgaud des Marets, livres rares et précieux, la plupart avec reliure de Capé et de Trautz-Bauzonnet; impressions sur peau de velin, papier de Chine et de couleur (vendue le 5 mai 1873 et les onze jours suivants, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris). *Paris, Maisonneuve,* 1873. 2 parties in-8.

(3561 numéros).

Bidal, *le musicien d'Issel.* Las Farços, dédiados à la populaço. *Castelnaudary, Labadie.* In-12, 24 p. 30 c.

Ce cahier, le 6e des *Farces de Vidal,* est paginé 121 à 144.

Bigot (A.) Li Bourgadieiro, poésies patoises (dialecte de Nimes). 5e édition. *Nimes, Clavel-Ballivet.* In-12, 295 p. 3 fr. 50 c.

Bounet, *de Bellagardou (Gard).* Soulitudou, poesiyou patoijou. *Paris, Mourgues.* In-8, 8 p.

Brémond (Paulin), *agriculteur à Goult (Vaucluse).* Cançounetto dédiado ei Meiçouniès; la Révolution française de 89; récit d'un militaire qui a perdu son bras à Gravelotte; les Désirs du peuple. Chansons populaires. *Cavaillon, Grivot-Proyet.* In-4 à 2 col., 2 p.

Bresson (l'abbé). Lou Ramelet di pelerin santen. Nouveau recueil

Digitized by Google

de cantiques et prières en l'honneur des saintes Maries Jacobé et Salomé. *Avignon, Aubanel.* In-18, 36 p. et vign.

Bresson (l'abbé). Lou Ramelet di Sant Genaire. Nouveau recueil de cantiques en l'honneur de saint Gens. Nouv. édit. *Avignon, Aubanel.* In-18, 20 p.

Bringuier (Octavien). Lou Roumieu, legenda dau tems das comtes de Prouvença. *Paris, Franck.* In-8, 46 p. 1 fr. 50 c.

Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Brossard. Leis Peissounieros de Saint-Laourent, chansounette ; Anen Fradari, blagua. *Draguignan, Gimbert.* In-8, 4 p.

Brunet. Anciens Proverbes basques et gascons, recueillis par Voltoire et remis au jour par M. Gustave Brunet. Nouv. édit., rev., augm. et suivie de notes et renseignements inédits, *Bayonne, Cazals.* In-8, 31 p.

Tiré à 134 exempl.

Chalosse (Pierrinoun dé). Histouere dou Badinguet, lou gus d'empereur (un faous Bonaparte), qui a régnat sur la France penden dèze-houeyt ans, sous noum de Napoléon III. *Bayonne, Ve Lespès.* In-32, 48 p.

Clédat (J.). La Comtesse de Montignac, poëme humoristique en patois périgourdin, avec le texte français en regard et des notes explicatives. *Périgueux, Ve Requier.* In-8, IX-38 p. 75 c.

Coulazou (G.), *mécanicien dé Mounpéïè.* La Famïa Fougassa, ensach de vers patouèsés. *Montpellier, Boehm.* In-12, 15 p. 20 c.

Devon, Testamen daou carnaval (chanson). *Alais, Martin.* In-4° à 2 col., 1 p.

Espagne (Adelphe). Proverbes et dictons populaires recueillis à Aspiran. *Montpellier, Coulet.* In-8, 48 p. 3 fr.

Félix (Paul). Las Fados én Cévénos, poëme languedocien. *Alais. Brugueirolles.* In-8, IV-382 p. et portr. 4 fr.

Fizes (Nicolas). L'Opéra de Frountignan, obra galoya, accoumpagnada de découratieous de théâtre e de symphonias escarabillades (1679), publié (avec une notice par M. Léon Gaudin) d'après un ancien ms. inédit, et suivi de quelques autres poésies patoises, également inédites, du même auteur. *Montpellier, Seguin.* In-8, 120 p 4 fr.

Tiré à 100 exempl. Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Fraysse (Ferdinand), *de Nimes.* Ecétéra. cansounetto. *Nîmes, Roucole.* In-8, 4 p.

Gelu (Victor). Lou Garagai, chanson provençale, avec glossaire et notes. *Marseille, Camoin.* In-8, 61 p.

Guisol (François). Lou Péoui revengut ; segounda reimpression e courrigiada. *Nice, Verani.* In-4° à 2 col., 1 p.

Digitized by Google

Guisol (François). Lou Ricordatevi dau 1814 au 1871. Poèma istouric en vers nissart. *Nice, Verani.* In-8, 16 p.

Jasmin (Jacques), Extraits de ses œuvres. *Paris, Colombier.* In-8°, 8 pages.

Lamaysouette (l'abbé P.) L'Imitatiou de Jésu-Christ, traduside en béarnés. 2e éditiou, aümentade de la misse, de toutes las brespas, y de las anciennes prégaries béarnéses. *Pau, Vignancourt.* In-32, xxvii-552 p.

Langlade, *de Lansargues.* La Viradona, avec une introduction par M. Ch. de Tourtoulon. *Montpellier, Ricateau, Hamelin.* In-8°, 28 p. 1 fr. 50.

Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Luc. Lou Paouré Mouar (chanson). *Marseille, Doucet.* In-8, 1 p.

Mir (Achilo), *d'Escàlos.* Lou Paychérou. *Carcassonne, Polère,* In-8, 19 p.

Monin (le docteur F.). Étude sur la genèse des patois, et en particulier du roman ou patois lyonnais, suivie d'un essai comparatif de prose et de prosodie romanes. *Paris, Dumoulin.* In-8, viii-159 p.

Montagnac. Perretto (imitation de Lafontaine). *Cahors, autog. Castanet.* In-f°, 1 p.

Montel et Lambert. Petites Compositions populaires, recueillies et publiées par Achille Montel et Louis Lambert. 1er fascicule. *Paris, Franck.* In-8, 100 p., 3 fr.

Littérature populaire du Languedoc.—Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Mozobrau (Jose) *de Soulegna.* La Limouzina. Deuxième libre de chansou en potouei limousi nimai en francei. *Limoges, Ve Ducourtieux.* In-12, 180 p.

Négrin (Émile). Œuvres poétiques. T. 8. Les Poésies provençales. 2e édit., revue et consid. augm. *Nice, Verani.* In-8, xxxvi-322 p. 3 fr. 75.

Nimois (lou), journal littéraire et d'annonces, mita francés, mita patois. 1re année, n° 1, 9 mars 1873. *Nimes, Lafare,* In-4°, à 2 col. 4 p. Un n°, 10 c.

Nouvelle publication périodique.

Nouvé (li) de Saboly, de Peyrol et de J. Roumanille; em'un bon noumbre de viei nouvé que se canton en Prouvenço. Edicioun nouvello, revisto coume se déu. *Avignon, Roumanille.* In-12, viii-160 p. 75 c.

Peise (F.) Leis Talounados de Barjomau eme aquelleis de Cascaveau, seguidos de leis Amours de Mise Coutau, coumedio en un acte; tout acot acampe et mes a l'hounour deis gens per un autre

Digitized by Google

galegeaire que li dien. Tresièmo editien. *Draguignan, Latil* In-12. 242 p. et 51 dessins.

Pélabon (Louis), *de Toulon.* Magaou et Canoro, vo lou Proucès daou pouar, comédie en un acte et en vers provençaux. Pièce revue et corrigée. *Toulon, Casteix.* In-8, 24 p.

Petit (le) Rabagas. Vers patois, par le doyen des cadichonnes bordelaises. *Bordeaux, Bord.* In-8, 3 p.

Reboul, *comique provençal.* Lei Fioli, cansounetto provençalo. *Toulon, Laurent* In-8, 4 p.

Robert (E.). Lou Miracle de la Saletto, critiquo en vers patois. *Avignon, Gros.* In-12, 16 p.

Roumieux (Louis). Cansou nouvialo, pèr lou mariage de M. G. de Caramajor, d'Argié, emé de damisello Mario Fosso, de Bèu-caire (avec traduction française). *Nimes, Roumieux.* In-8, 7 p.

Roux (Francès), *curat de Banyuls-de-la-Marende.* Catalanes y catalanades (parla rossellonés). Primer llibret. *Espira-de-l'Agly, Jammet.* In-18, 207 p. 2 fr.

Sans (Junior), *félibré de la Naveto.* Epitro IV. *Béziès, Granié.* In-8, 16 p.

Sans (Junior), *félibré de la Naveto.* Pregario pèr moun pichot efant Ramound. *Béziers.* In-4°, 1 p.

Terris (l'abbé Paul). A Nostro-Damo de Santa, cantico di Coumtadin, A Frédéri Mistral. *Carpentra, Athenosy.* Pet. in-4° à 2 col., 3 p. Cart., 20 c.

Air de Saboly noté.

Terris (l'abbé Paul). Li Coumtadin à Nosto-Damo de Lourdes. *S. L.* In-4°, 1 p.

Cantique.

Terris (l'abbé Paul). Li Coumtadin a Nostro-Damo de Lourdo. *Carpentra.* In-8, 2 p.

1874

Almanach du Sonnet pour 1874. Sonnets inédits, publiés avec le concours de 150 sonnettistes. *Aix, Remondet-Aubin.* In-16, VI-200 p. 2 fr.

Contient des sonnets en langue d'oc.

Almanach historique, biographique et littéraire de la Provence, par Alexandre Gueidon. Année 1874 (19e année). *Marseille, Gueidon.* In-8, 40 p. 1 fr.

Almanach (lou béritable) dous paysans. Guide dous électeurs 1874. *Bordeaux, Dabadie.* In-16, 64 p.

Aragon. Un poëte cévenol, à propos de l'idiome languedocien.

Digitized by Google

Laurent Cabanis. Notice lue à l'Académie de Montpellier, le 17 février 1873. *Montpellier, Boehm.* In-8, 33 p.

Extrait des *Mémoires de l'Acad. des sciences et lettres de Montpellier.*

Armagna cevenòu per lou bel an de Dièu 1874. *Alès, Brugueirolle.* In-12, 80 p. 50 c.

Armana gascoun, 1874, abêque les pèces de bers patois : lou Rebenan, e Acclamatiouns ; par Th. Blanc. *Bordeaux, Samie et Lignac.* In-16, 32 p.

Armana prouvençau pèr lou bèl an de Diéu 1874, adouba e publica de la man di Félibre (an vinten dou felibrige). *Avignon, Roumanille.* In-16, 112 p., 60 c.

Azaïs (Gabriel). Las Vesprados de Clairac, amb'un avans-prepaus de J. Roumanille. *Avignon, Roumanille.* In-16, xxi-290 p. 5 fr.

Tiré à 300 exemplaires.

Balaguer (D. Victor). Lo Trovador de Montserrat, poésias ; edició completada ab totas las composicions fins avuy ineditas. *Madrid, Aribau y Cia.* In-12, 414 p.

(Contient un certain nombre de pièces en dialecte provençal.)

Bessi (Jules). Estrenna 1874 dou poéta nassionnal nissart. Poesia, satira, canson, comedia, epigrama, fabla, etc., en lenga franssesa e nissarda. *Nice, Gauthier.* In-8, 63 p.

Bidal, *le musicien d'Issel.* Las Farços, dediados à la populaço. *Castelnaudary, Labadie.* In-12, 24 p. 30 c.

Ce cahier, le 7e des *Farces de Vidal*, est paginé 145 à 168.

Bladé (Jean-François), Contes populaires recueillis en Agenais. Traduction française et texte agenais; suivi de notes comparatives, par M. Reinhold-Kohler. *Paris, Baer.* In-8, iv-168 p.

Blanc, *dit la Goutte.* Poésies en patois du Dauphiné. Coupi de la lettra. Dessins de M. de Rahoult, grav. de M. E. Dardelet. Préface et glossaire par Michal-Ladichère. *Grenoble, Baratier frères et Dardelet.* In-4o, xi-21 p.

Boissier (Auguste), glossaire du patois de Die (Drôme). *Valence.* In-8, 47 p.

Publié par la Société d'archéologie et de statistique de la Drôme.

Castella (J.), *moulinié.* Mous farinals, pouësios patouësos. *Montauban, Forestié neveu.* In-12, 332 p. 4 fr.

Catalogue des livres composant la bibliothèque de feu M. Moquin-Tandon, membre de l'Institut (vendue le 20 avril 1874 et les trois jours suivants, rue des Bons-Enfants, 28, à Paris): 1re partie, sciences, botanique; 2e partie, patois français. *Paris, Labitte,* In-8, 88 p. (769 nos).

Chastan (Auguste). Commode, empereur romain, satire aristo-

Digitized by Google

phanisée ; suivie de poésies en français et en patois régulier, simplifié. *Nyons, Bonnardel.* In-12, 59 p.

Cinquante chants pyrénéens: 36 airs béarnais, 12 airs basques, 2 airs des Pyrénées-Orientales (avec traduction française), recueillis, chantés et publiés par Pascal Lamazou, avec accompagnement de piano par Auber, Allard, Barthe, J. Cahen, F. David, A Durand, L. Diémer, Ch. Gounod, Lacome, Marmontel, J. Massenet. Maton, Poisot, H. Reber, H. Salomon, J. Schulhoff, Tellefsen, J.-B. Wekerlin. Dessins de G. Doré. 2e édit. *Paris. P. Lamazou.* 20 f.

Musique vocale.

Courtais (P.) Dolsuras. La Pedregada y la Dotzena d'en Pau XIII: poemas comics. *Montpellier, Ricateau, Hamelin.* In-8. 16 p. 60 c.

Diez (Frédéric). Grammaire des langues romanes. 3e édit., ref. et augm. *Paris, Franck.* In-8. *Tom.* 1er *traduit par A. Brachet et G. Paris* (2 *fasc.*). *Tom.* 2, *traduit par A. Morel-Fatio et G. Paris* (2e *fasc.*).

Eyssette. Secous! cant poupulari i grandi Santo. *Nimes, Roucole.* In-8, 3 p.

Fesquet (le pasteur P.). Proverbes et dictons populaires recueillis à Colognac. *Paris, Franck.* In-8. 34 p. 1 fr. 50 c.

Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Fraysse (Ferdinand), *de Nimes.* Lis Escritéou. — Satyro d'imou. *Nimes, l'auteur, au bureau de l'Agence lyrique gratuite.* In-8, 4 p.

Gaillard (Augier), *Rodier de Rabastens en Albigéz.* L'Apocalypse, ou Révélation de saint Jean mise en vers françoys, avec les deux premiers Pseaumes de David, l'Oraison dominicale en langue d'Albigéz, et autres belles choses. Tule, Arnaud de Bernard, 1589. In-8, 27 p., port. photogr.

Réimpression tirée à 50 exempl., par les soins de M. Soulice. Pau, imp. Veronese. In-8. *Extrait du Bulletin de la Société des sciences, lettres et arts de Pau,* 2e *série, T.* 3.)

Gerbaud. Grenoblo malherou ; bibliographie. *Grenoble, Maisonville.* In-8, 7 p.

Extrait de *l'Impartial dauphinois* du 16 février 1873.

Ginoux (Irénée). Notice sur M. Jules-Amédée Canonge, homme de lettres, membre honoraire de l'Académie du Gard. *Nimes, Clavel-Ballivet.* In-8, 28 p.

Extrait des *Mémoires de l'Académie du Gard.*

Jules-Amédée Canonge, né à Nimes le 17 mars 1812, mort dans la même ville le 14 mars 1870, est l'auteur de *Brune-la-Blonde,* poëme en ve s provençaux. *Avignon, Roumanille.* 1868. In-32.

Gouget, *membre du Cercle d'Avignon.* Arrivado de noste bon rei (chanson). *Avignon, Seguin.* In-8, 2 p.

Guisol (F.), Lu Esploatur dau nouastre beù païs. *Nice, Gilletta.* In-4e à 2 col., 1 p.

Digitized by Google

Hermitte (Marius). Lou Fanaou de Jean dei Goudée, cansoun prouvençalo, accoumpagnado dé Drolo dé Républiquo. *Marseille, Bernhein.* In-4° à 2 col., 4 p.

Joret (Ch). Du C dans les langues romanes. *Paris, Franck.* In-8, 344 p.

Biblioth. de l'Ecole des hautes études, sciences philologiques et historiques, 16° fascicule.

Jouine (li) viel, tirado satiriquo escricho spécialomen per li mazet ou aoutré réunion, par J. L. *Alais, Trintignan.* In-8, 3 p.

Lachmann (E.) Quatre motets et noël forézien, avec accompagnement d'orgue ou d'harmonium. *Paris, F. Mackar,* 1 fr. 50.

Musique vocale.

Langlade. Souveni de moun amic Refoussat (avec trad. franç.), vers. *Lunel, Cros.* In-8, 15 p.

Lavergne (Bernard), *ancien représentant du peuple.* Les Trés Prétenduts, counté adressat at paysans del Tarn. *Albi, Nouguiès.* In-8, 9 p.

Lavergne (Bernard), *ancien représentant du peuple.* Lou 24 maï racountat as paysans. *Albi, Nouguiès.* In-12, 40 p.

Lieutaud (V). Notes pour servir à l'histoire de Provence, N° 9: Proverbes topographiques provençaux. N° 10 : les Péages du comté de Forcalquier au XIIIe siècle. *Marseille, Boy fils.* In-8, 24 p.

Louviset, *de Nimes.* Vivo Enri cinq ! A M. L.-N. Baragnon (chanson). *Nimes, Roucole.* In-8, 4 p.

Martelly (F.). Lei Dous Poutoun. Tablèu campèstre ; avec traduction française en regard. *Toulon, Laurent.* In-8, 17 p.

Montanyes règalades (air populaire du Roussillon) ; traduction. nouvelle en vers français, par X. *Perpignan, Falip-Tastu* In-4°, 2 p.

Montel et Lambert. Contes populaires, recueillis et publiés sous la direction de MM. Achille Montel et Louis Lambert. 1er fascicule. *Paris, Franck.* In-8, 108 p. 3 fr.

Poésie populaire de Languedoc. — Extrait de la *Revue des langues romanes.*

Moun blan drapèou ! chanson, par J. B. *Nimes, Roucole.* In-4, 1 p.

Pélabon (Louis), *de Toulon.* La Peste de Toulon en 1721, poëme provençal en quatre chants, dédié à cette cité de Lorgues, en mémoire de leurs anciennes et fraternelles relations. *Toulon, Castex* In-8, 56 p.

Ramelet de la Santo Baumo, cantico prouvençau e preiero a l'ounour de santo Madaleno. *Avignon, Aubanel.* In-12, 24 p.

Roque-Ferrier (Alphonse). Notice sur Aimé Atger. *Montpellier. Ricateau, Hamelin.* In-8, 8 p.

Extrait de la *Revue des langues Romanes.*

Aimé-Marie-Mathieu-Pierre Atger, né à Montpellier le 3 février 1813,

Digitized by Google

mort dans la même ville le 6 février 1874. Il a été secrétaire de la Société des langues romanes de 1870 à 1874.

ROUMANILLE (J), Au sacra cor de Jésus-Christ, avec accompagnement de piano par Dumont. *Avignon, Roumanille.* Grand in-8, 20 c.

Musique vocale.

ROUMANILLE (J). Lis Entarro-chin, galejado boulegarello (emé traducioun franceso vis-à-vis). Sièisenco edicioun, ilustrado de 16 estampo pèr Charle Coumbe de Diéu-lou-fet. *Avignon, Roumanille.* In-8°, 55 p. 5 fr.

Tiré à 350 exempaires.

ROUMANILLE (Roso-Anaïs). Jo flourau d'Avignoun (20 de juliet 1874). L'Aura Gentil sounet CXLII de Petrarco, traductioun prouvençalo. *Avignon, Séguin.* In-8, 4 p.

SABATIER. Chansons hébraïco-provençales des juifs comtadins, réunies et transcrites par E. Sabatier. *Nimes, Catélan.* In-12, 22 p.

SABOLY (Nicolas), Noël! Noël ! Noël inédit, traduit et mis en musique, sans accompagnement, par Ch. Soullier. *Paris.*

Musique vocale.

SAGE (Daniel). Les Folies (las Foulies dau Sage de Mounpelié.) Reproduction de l'édition de 1700, collationnée sur les textes de 1636, 1650 et 1725, et augmentée d'une préface par Aubert des Ménils. *Montpellier, Coulet.* In-8, XLVII-219 p. et 1 gravure. 12 fr. 50.

Collection des Cent Quinze de la Société des bibliophiles languedociens, tiré à 252 exemplaires.

SMITH (Victor). Chants de pauvres en Forez et en Velay. *Paris, Franck.* In-8°. 22 p.

Extrait de la *Romania.*

SOCIÉTÉ des sauveteurs médaillés de l'Aude. Assemblée générale annuelle du 23 novembre 1874. *Carcassonne, Polère.* 1874. In-8, 28 p.

(Contient p. 18 à 21 une pièce de poésie par M. Achille Mir: *As brabes camarados saubadous.*

TERRIS (l'abbé Paul). Pétrarque. Ode qui a obtenu la médaille d'argent de l'Académie du Gard, aux jeux floraux du Centenaire. 18-20 juillet 1874. *Carpentras, Prière.* In-18, 20 p.

Les pages 15 et 20 contiennent 3 sonnets en provençal.

TRADUCTION des Vrais Délassements, en patois, d'un enfant de la Haute-Loire. *Saint-Etienne, Montagny.* In-8, 84 p.

VINT SOUNET prouvençau, tira de l'*Amanach du Sonnet*, 1874. Em'uno lettro prefaci. *Aix, Vᵉ Remondet-Aubin.* In-8, IX-XXVIII p.

Tiré à 83 exempl.

Digitized by Google

PÉRIODIQUES

Romania, 12.P. 433. P. Meyer, *Étude sur une charte landaise de* 1268 *ou* 1269. Intéressant échantillon d'une variété du dialecte gascon, accompagné de savantes observations. Je ne sais si M. M. n'a pas méconnu (ligne 16) le vrai sens d'*aolho*. Je crois voir dans ce mot * *ovicularius* (*W. l'aolho = Guilhaume le berger.*) Si ma conjecture est fondée, on aurait là l'exemple le plus ancien que je connaisse d'une forme très-remarquable qu'a prise le suffixe *arius* [1] dans plusieurs contrées du Languedoc et sans doute ailleurs. Je n'ai eu jusqu'ici occasion de la constater que dans le Rouergue et le Gévaudan. Dans ces deux contrées, le *ier* du français et de la langue d'oc classique est très-souvent *io*. Ex.: *granio, premio, berladio.* — L'*ao* de *aolha, aolho*, dont M. Meyer ne se rend pas compte, me paraît devoir être considéré comme une variante orthographique de *au*, variante indiquant peut-être aussi une nuance phonique (diérèse de la diphthongue). *Ovelha*, réduit à *olha*, forme restée dans plusieurs dialectes (bas-limousin, etc., *oulho*) diphthongua en le renforçant, dans le dialecte gascon, conformément à une habitude de ce dialecte [2], son *o* initial, d'où *aulha* qui

[1] M. Meyer est d'avis que ce suffixe devient *erius* dès l'époque préhistorique des langues romanes. Il faudrait alors expliquer par un retour à l'*a* les formes en *ia, ias*, que présentent plusieurs textes languedociens du XVe siècle, publiés par la *Revue des langues romanes* (tom Ier, 295: *Viguia*, 297: *Mazelias*, tom. II, 20 : *Olevias*, 12: *bovias*, tom. IV, 299: *premia*). C'est probablement de ces formes en *ia* que dérivent celles en *io* ci-dessus mentionnées, par un affaiblissement de l'*a* tonique analogue à celui qu'on remarque dans l'*o*, auquel s'est réduit en tant de lieux l'*a* (*an = anus* ou *anis*) de l'ancienne langue (*mo, pe, crestio*, etc.). Remarquons cependant que, par suite sans doute d'une fausse analogie, c'est non-seulement à *ier = arius*, mais encore à *ier* de toute autre origine, que correspond le *io* dont nous nous occupons ici Exemple: *mestio* (*mestier*), *moulho* (*molher*), *papio* (*papier*). — *L'aolho* de l'exemple ci-dessus est peut-être un nom propre, et, dans ce cas, l'individu qui le portait pouvait être originaire d'un des pays où cette prononciation s'était introduite.

[2] Autres exemples : *aunou* (*honor*), *aublida, aubedi, daune* (*domina*), *aufri* (*offerre*), *aupera* (*opérer*), *aufici*. Cf. dans l'ancienne langue classique : *aucir = occidere*, et en languedocien moderne, *au = o* (*hoc*). *aus* (*toison*) = *ovis*, etc.

Digitized by Google

est encore en béarnais, sauf l'affaiblissement de l'*a* final, la forme courante. — *Sarc*, que M. M. marque du signe du doute, doit être un instrument de culture. C'est l'origine du diminutif *sarceu* (*sarcel*) = *sarcloir*, qui existe dans le limousin et sans doute ailleurs. L'épithète *escapoers* qui accompagne *sarcs* (ligne 12) me paraît devoir être rapportée au verbe *escapolar*, mentionné par l'abbé de Sauvages (*escapoula*) et signifier *tranchants*. *Sarc escapoer* serait donc une houe. En limousin, on appelle précisément *trencho* cette espèce d'outil. — *orquer* (lig. 17), que M. M. regarde comme un nom propre, est peut-être plutôt un nom commun. — *Caneus* (lig. 14 et 22) ne signifierait-il pas *petits canards* (en limousin, comme en vieux français *canets*), ou simplement *canards*. Le dialecte béarnais affectionne le suffixe *ine* qui, au masculin, peut facilement devenir *en*. Ex.: *Sourine* = *sœur*, *mountine* = *montagne*. — *A* et *ag* (ailleurs *ac*, *al*, *ad*) sont à mon avis tout simplement le pronom *o* (*hoc*). On trouvera mes preuves dans une dissertation spéciale que j'ai écrite sur ce pronom, et qui ne tardera pas à paraître. — A propos de *frai* (lig. 52, 53), M. M. dit que cette forme et les autres semblables, *pai*, *mai*, apparaissent aussi ailleurs qu'en Gascogne, mais à une époque bien plus récente. *Mai* se trouve déjà pourtant dans une pièce de B. de Ventadour où elle est assurée par la rime (*Bel m'es qu'ieu chant en aquel mes*). *Pair* et *frair* sont dans Bertran de Born. Les mêmes formes se rencontrent dans les instructions religieuses du ms. 3548, B, dont M. Meyer a lui-même publié quelques-unes et qui sont du XIIe siècle. La présence de semblables formes dans un texte provençal ne saurait donc rien prouver, pour le dire en passant, contre l'ancienneté de ce texte. (*V. Romania*, I, 409. C. C.] — P. 443, A. Darmesteter, *Deux Élégies du Vatican*. Le 24 avril 1288, treize juifs de Troyes furent brûlés vifs. Le souvenir de cette horrible exécution a fourni le sujet de ce que M. A. D. appelle les *Deux Élégies du Vatican*. L'une est en hébreu, la seconde en langue vulgaire. C'est ce que nous appelons une *complainte*. Elle a été composée par un coreligionnaire des victimes et transcrite en caractères hébraïques. Le déchiffrement et la restitution de ce texte si curieux font grand honneur à la sagacité de M. A. D., d'autant plus qu'elle s'exerçait, non sur le manuscrit même, mais sur une copie faite par un tiers. Les documents ainsi mis à notre portée sont intéressants au point de vue historique, littéraire et philologique. P. 463 (note), II, 4, « *Vraie*, faute pour *vrai* ». Il est plus probable que l'*e* de *vraie* est ici comme ailleurs, v. note I, 1, l'équivalent d'une *s* étymologique qui ne se prononçait pas, mais qui en disparaissant imposait, comme l'a observé M. A. D., à la voyelle

Digitized by Google

précédente un allongement que le copiste a représenté tour à tour par le signe de l'*e* ou par celui de l'*h*. Il faudrait donc restituer *vrais* = *veracem*, plutôt que *vrai*. P. 463, V. 3, ne pourrait-on pas lire « je *veh* = (veus) morir ! » P. 468, XIII, 3, *swñę* ne doit-il pas se lire *sa vois*, comme plus haut, p. 164, VIII, 1 ? Le vers se trouverait alors aux trois quarts restitué : *Por rendre à Dé loanges sa vois ase... za*. L'étude philologique (p. 471) dont M. A. D. a fait suivre ce texte est surtout intéressante pour la phonétique. On y remarque que *en* sonnait *an*, que *l* tombait devant une consonne ainsi que *s*, que *n* ne sonnait pas plus qu'aujourd'hui à la 3e p. pl. en *e* muet des verbes. Mais il a oublié ou négligé de signaler la chute intermittente du *t* final de la 3e per. sing. du parfait, même devant un mot commençant par une voyelle : *fu* ebahi (p. 462, VI, 2; p. 464 IX, 1), *fu* amenez (p. 670, XVI, 1).— P. 487. Natalis de Wailly, *Lettre à M. G. Paris sur le texte de Joinville*. M. N. de W. accepte en grande partie les observations de M. G. P., et utilise les autres pour améliorer les résultats déjà obtenus. Cette lettre est, comme l'article auquel elle répond, un complément indispensable de l'édition de Joinville. — P. 494. *Comptes rendus :* 1° F. Lindner, *ueber die Beziehungen der Ortnit zu Huon de Bordeaux* (G. P.). M. G. P. reconnaît que ce travail a été fait avec soin, mais il ne pense pas que la critique en accepte les conclusions. 2° Alessandro d'Ancona, *il Contrasto di Ciullo d'Alcamo* (G. P.). Article très-favorable. 3° A. Rochat, *Ein altladinisches Gedicht in Oberengadiner Mundart*. Réédition d'un texte ladin écrit en 1618. 4° E. Sabatier, *Chansons hébraïco-provençales des Juifs comtadins* (G. P.). — P. 499, *Périodiques*.

Romania, 13. — P. 1. L. Delisle, *le Mystère des rois mages dans la cathédrale de Nevers*. Dans cette notice, courte et substantielle, M. L. D. fait ressortir l'importance que peut offrir, pour le déchiffrement des neumes, ce fait que les mêmes textes liturgiques se trouvent, à un siècle de distance, reproduits; 1° dans le ms. 9449 (XIe siècle), avec la notation neumatique ; 2° dans le ms. 1235 (XIIe siècle. Nouvelles Acquisitions), avec la notation de Gui d'Arezzo. Comme ces deux mss. proviennent de la cathédrale de Nevers, qu'il est fort probable que, dans l'intervalle d'un siècle. « les usage musicaux de l'église de Nevers n'ont pas subi de grandes modifications », on voit tout de suite quel parti l'on peut tirer du second manuscrit, dont l'interprétation est certaine, en le rapprochant du premier, dont les neumes sont si difficiles à comprendre. M. L. D. observe encore que le rapprochement des deux graduels est également fort instructif pour l'histoire de la liturgie et de la littérature

Digitized by Google

liturgique. Il cite comme exemple le mystère des rois mages, qui a eu tant de vogue au moyen âge et qui, en germe dans le premier des deux mss., se retrouve dans le second déjà plus développé, en partie versifié et presque accommodé aux exigences de la scène. — P. 7. A. Morel-Fatio, *Recherches sur le texte et les sources du Libro de Alexandre*. Etude très-étendue et qui paraît très-complète. Cet ancien poëme castillan est une imitation de l'*Alexandreis* de Gautier de Châtillon et d'autres poëmes écrits en français. M. M. F. a divisé son travail en deux parties. Dans la première, il expose ce qu'on sait, ou plutôt ce qu'on ne sait pas de l'auteur, prouve que le poëme a dû être composé au plus tard à la fin du XIIIe siècle, que le ms. unique, ou ms. d'Osuna, n'appartenait pas à la même famille que ceux dont se sont servis Gamez et Bivar, que les dialectalismes léonais qu'on y remarque sont imputables au copiste plutôt qu'à l'auteur, étudie le vocalisme, les flexions, le vocabulaire et la versification de ce poëme. La seconde partie est consacrée à une étude approfondie des sources. — P. 91. Ad. Mussafia, *Berta de li grand pié* (suite et fin.) M. A. M. complète cette publication par une série d'explications relatives aux passages qui lui ont paru le plus difficiles. — P. 108. V. Smith, *Chants du Velay et du Forez*. Cet article contient trois variantes d'un *Miracle de Jésus*, neuf chansons traitant des sujets plus ou moins différents, mais se ressemblant en ce qu'elles célèbrent toutes des miracles accomplis par la Vierge Marie. P. 117. M. V. S., à propos du dernier vers d'une chanson où il est question d'une jeune fille mariée au diable « pour avoir juré trois fois sur le livre de saint François », reproduit l'explication du chanteur. D'après celui-ci, « la fille du seigneur d'Orient avait juré sur le livre de saint François de rester vierge ; le diable avait tenté son père, qui la lui avait livrée en mariage, et celle-ci avait eu la faiblesse d'accéder à la volonté paternelle. » Il est à remarquer qu'on trouve la même interprétation railleuse du vœu de virginité, fait au nom de saint François, dans le Limousin, où la chose est même passée en proverbe : « Relejûso de sen Francei,—*Douâ têtâ sur un chabei* = Religieuse de saint François,— Deux têtes sur un chevet » ; réflexion qu'on applique aux jeunes filles qui parlent de se faire religieuses et à qui l'on suppose peu de vocation pour cet état. V. Chabaneau, *Gram. limousine* (*Revue des lang. rom.*, V, p. 441). Ce rapprochement prouve que l'explication de Pierre Padel doit être juste. Mais quelle est l'origine de cette bizarre croyance ? — P. 119, *Mélanges* : 1° *sur oi et ui* ; 2° *Parfaits français en ié*, par H. Schuchardt. P. 120, l, 13, *duol, duel*, ne vient pas de *dolor*, mais est le nom verbal formé par apocope de *dolere*

Digitized by Google

comme *veuil* de *volere*. 3° *Ancien fr. ié* = *fr. mod. é*. G. P. 4° *Le récit Roma dans les Sept Sages*, G. P. Fort intéressant morceau d'exégèse.—P. 130. *Comptes rendus:* 1° K. Bartsch, *Chrestomathie provençale* M. P. M. reproche à M. K. B. de n'avoir pas toujours choisi le meilleur manuscrit, notamment en ce qui concerne les deux fragments de Girart de Roussillon, col. 31-46, et de n'avoir pas rédigé avec tout le soin et toute la clarté désirables le glossaire qui accompagne sa chrestomathie ; 2° Pio Rajna, *i Cantarini di Carduino* (P. Paris). Compte rendu favorable.— P. 144. *Périodiques*. Rendant compte du n° 11 de la *Romania*, j'avais dit que M. P. Meyer acceptait les conclusions de M. Alart sur le poëme de Blandin de Cornouailles. M. P. M. dit que je suis allé trop loin ; il fait ses réserves et ajoute « qu'il ne veut plus s'occuper de cette question, et que c'est pour cela qu'il n'a pas cru devoir entrer dans la discussion des arguments de M. Alart. » A la p. 156, M. A. Tobler répond à la plupart des objections que j'avais faites à quelques-unes de ses corrections. Comme il ne me semble pas avoir raison sur tous les points restés en litige, nos lecteurs voudront bien ne pas trop s'étonner si je ne renonce pas encore à la discussion.— Dans cette phrase : « Cuidez qu'om seit perduz prester à usure ? » p. 50, l. 12, M. A. T. persiste à rétablir *por* avant l'infinitif, quoiqu'on trouve cinq autres passages analogues dans ces mêmes sermons; voir *Revue des langues rom.*, VI, 610, et *Dialecte poitevin au XIIIe siècle*, p. 297. Il est vrai qu'il n'en accepte guère qu'un :« Nostre sire s'esteit cochez dormir en la né. » Quant aux autres, il les rejette parce qu'il les regarde comme corrompus; argumentation qui laisserait trop à désirer, s'il n'ajoutait que dans cette locution, «s'esteit cochez dormir», l'infinitif pur (sans préposition) est accompagné de conditions toutes différentes de celles dont il s'agit dans « qu'om soit perduz prester à usure ». Je sais que M. A. T. entend par là que l'idée de mouvement contenue dans *coucher* peut bien suppléer la préposition absente, tandis que, *être perdu*, n'indiquant par lui-même ni mouvement ni intention, n'apporte pas une compensation suffisante à la chute de cette même préposition. Cette observation est ingénieuse, je le reconnais volontiers, et de plus juste en ce qui concerne les habitudes actuelles, même celles du peuple; mais elle a contre elle, outre les exemples ci-dessus, ce vers, écrit en France au VIIe-VIIIe siècle, et dont l'incorrection même ne peut s'expliquer que par l'influence de la syntaxe populaire :—Adsumpsi formam servi dispersos *colligere:* (V. plus haut, p. 7, v. 19.) = ut dispersos colligerem. On doit remarquer qu'ici le doute n'est pas permis, et qu'on ne peut rejeter le méfait sur le dos du copiste, ce bouc émissaire de la philologie.

Digitized by Google

parce que la numération des syllabes, en même temps que la rime, s'accordent à justifier l'emploi de l'infinitif dans ce vers. On ne peut pas non plus supposer que *ut* a été omis, puisque l'auteur de cette poésie ne pratiquait nulle part l'élision, et à la césure moins qu'ailleurs. Quant à la locution *adsumere formam*, considérée en elle-même, elle n'indique pas plus le mouvement ou l'intention que *être perdu*. — M. A. T. attribue toujours à *honiement* le sens de *uniement* = *d'une manière captieuse*. En définitive, toute son argumentation se réduit à dire que la prosthèse de *h* au commencement d'un mot qui ne l'avait pas en latin, n'est pas sans exemple. Ce qui est vrai; mais cela ne suffit pas, car il s'agit de prouver que *unus*, soit seul, soit en composition, a — non pas pu produire — mais réellement produit des formes avec *h* prosthétique, que *uniement* a été employé quelque part avec ce sens qu'il lui attribue, et surtout que « parler honiement » ne peut pas signifier *inverecunde loqui*. Il n'est pas superflu d'observer que le dictionnaire de Gachet, auquel M. A. T. me renvoie pour la constatation de la forme *onniement* = *uniement*, n'indique nullement le sens qu'il continue de préférer. — M. A. T. a raison en ce qui concerne la leçon *on cuers* ou *ons cuers*. C'est par suite d'une méprise que je n'avais pas accepté cette heureuse correction, méprise occasionnée surtout par mon ignorance de l'allemand. Je m'étais bien fait traduire les passages un peu longs de l'article de M. A. T., mais j'avais cru pouvoir, aidé de mon dictionnaire, comprendre à moi seul les critiques de détail, ce qui m'était facile en effet la plupart du temps, grâce au simple rapprochement des *corrigenda* et des *correcta*. En voyant la leçon *ons cuers* de M. A. T., j'avais d'abord remarqué la substitution de *ons* à *on*, et l'objection que je pouvais faire, se présentant immédiatement à mon esprit, absorba mon attention aux dépens du mot suivant. Parfaitement tranquille sur la valeur de ma réponse, je ne pris même pas la peine de regarder le passage auquel on me renvoyait, et il en est résulté, qu'en repoussant une erreur supposée, j'ai persisté — bien à son insu — dans une erreur très-réelle. Je le regrette, et je reconnais que les critiques que j'adressais sur ce point à M. A T. se retournent contre moi. — M. A. T. persiste à rejeter *semble* et *signifie* « qui, quoi qu'on en dise, ne se trouvent ni dans l'article de M. Egger, ni ailleurs. » M. A. T. s'est, jusqu'à un certain point, mépris sur le sens de ma réponse. Je n'ai cité le mémoire de M. Egger que pour prouver, par le très-grand nombre d'exemples analogues qu'il contient, que des noms verbaux tels que *semble* et *signifie* n'ont, au point de vue de la théorie, rien d'invraisemblable? Je me suis bien gardé de laisser croire que ces deux mots

Digitized by Google

se trouvaient, soit dans l'article de M. Egger, soit ailleurs. Il est évident que, si j'en avais trouvé d'autres exemples, je les aurais cités. Les formes *semble* et *signifie* sont théoriquement inattaquables. Tout ce que je puis concéder à M. A. T., c'est qu'on aura le droit de les considérer comme des raretés lexicographiques, tant qu'on n'en aura pas trouvé d'autres exemples. — Le ms. de Poitiers donne « toz ceaus *qui* vos troverez. » J'ai lu et orthographié *qu'i*. M. A. T., a préféré *qui* = *que*, puis il a ajouté que la leçon que j'avais adoptée était inadmissible, parce que, selon lui, l'abverbe ou pronom enclitique ne peut pas être séparé du verbe par le sujet. A cette dernière observation, j'ai opposé un exemple qui prouve tout au moins que cette règle n'était pas toujours observée. Comme M. T. n'en a pas tenu compte, je ne crois pas inutile d'en citer deux du même genre : 1° Plorez assaz qu'*i* obs vos es (*Passion*, str. 66), 2° E, si ele se muet, signefiez grevance entur les reins, pur la père k'*i* il a (= k'il i a) es reins (*Revue des lang. rom.*, t. VI, p.). — Relativement à la élision de *li* devant *en*, je ferai observer que je n'ai pas réclamé de M. A. T. « une remarque spéciale. » J'ai voulu dire seulement qu'il aurait dû profiter de l'observation que j'avais faite sur cette élision, pour réparer l'erreur qu'il avait commise dans son compte rendu de l'*Alexis* de M. G. Paris. M. A. T. me dit qu'il ne sait pas en quoi elle consiste puisque nous sommes tout à fait d'accord en ce qui concerne l'élision de l'*i* de *li* devant *en*. Tant mieux, mais je ne pouvais guère le deviner, après avoir lu cette note de M. G. Paris : « Le pronom *il*, datif de *il, ele*, peut-il élider son *i devant une voyelle* (p. ex.: *il l'aporta une lance*). Je l'ai dit dans l'*Alexis* par une distraction que relève M. Tobler ; je crois qu'il a raison de repousser cette élision. » Ne voyant pas signaler d'exception, j'ai cru que M. T. n'en avait pas fait; de là mon observation. Je vois maintenant qu'elle n'était pas fondée, et je remercie M. A. T. de m'en avoir averti. Relativement à la règle de l'*h*, acceptée maintenant par M. A. T., je ferai remarquer que l'une des exceptions qu'il indique, « *Une heure* est de gaaigner, etc. » (*Du Guescl.*, 4457), ne doit pas compter. En effet, du moment qu'on n'indiquait pas l'élision par la suppression de la voyelle finale, l'*h* initiale du mot suivant pouvait subsister, ce qui n'empêchait pas que l'élision se pratiquât dans le débit. A ce propos, j'observerai que cette habitude de supprimer l'*h*, après que l'élision avait été marquée dans l'écriture, provient peut-être de ce que certaines consonnes qui se seraient alors placées immédiatement à côté de *h*, telles que *l*, *n*, *m*, auraient risqué de prendre le son mouillé, représenté en pareil cas dans plusieurs dialectes, et

Digitized by Google

notamment dans ceux du Midi, par la combinaison *th*, *nh*, *mh*. J'ajouterai encore que les autres exceptions citées par M. A. T. ne doivent être prises en considération qu'autant qu'elles ont été vérifiées sur le ms.; car les éditeurs de nos jours, je le sais par expérience, ont parfois leurs distractions comme les copistes du moyen âge. — P. 158, *Chronique*.

A. B.

Le Son catalan « ny »

On lit dans la **Romania** (1874, pag. 417), à propos d'une note d'un texte catalan publié dans la *Revue des langues romanes* (1874, page 311) :

« M. Alart suppose que dans *teyer* (lat. *tenere*)[1], l'omission de l'*n* « ne provient que de l'omission du trait qui doit marquer les *n* « et *m* », et il ajoute que ces « négligences » existent dans la majeure partie des anciens mss. catalans : explication bien peu vraisemblable, lorsqu'on voit le cas auquel elle s'applique se reproduire régulièrement en des circonstances et en des lieux déterminés. Il s'agit ici d'un fait de prononciation qui consiste en ceci que, dans la région des Pyrénées le son *ñ* (ordinairement *nh* en prov., lat. *ni* en hiatus et *gn*) se réduit à la semi-voyelle *i* ou *y*. Ainsi, dans les textes même publiés par M. A., on lit *seyor*, p. 314 (prov. *senhor*), *royonal*, p. 324 (prov. *ronhonal*), *seyal*, p. 325 (prov. *senhal*), *peyorat*, p. 326 (prov. *penhorat*). Cette particularité dialectale s'étend assez loin vers l'ouest, puisqu'on lit dans le cartulaire de Saint-Pierre de Lézat (au sud du département de la Haute-Garonne), *sehor* pour *senhor*. » Paul Meyer.

J'avais jugé inutile de justifier par des preuves l'explication que j'avais donnée d'une « négligence » paléographique extrêmement commune dans les anciens mss. catalans, puisqu'on pourrait en recueillir des exemples à chaque page, et c'est sans doute pour cela que M. Paul Meyer a trouvé mon explication « bien peu vraisemblable. » Je vais donc tâcher de donner à mon assertion, insuffisamment expliquée, je le reconnais, tous les caractères de la certitude.

M. P. M. se trompe en attribuant à tous les dialectes de la région des Pyrénées, et surtout au catalan, le fait de prononciation qui

(1) Le catalan *tenyer*, « teindre » (aujourd'hui *tenyir*), en latin *tingere*, est distinct de *tener* ou *tenir* « tenir » (lat. *tenere*).

Digitized by Google

consiste à réduire le son *nh* provençal ou *ny* catalan à la semi-voyelle *i* ou *y*. Ce cas se reproduit, en effet, « régulièrement » si l'on veut, « en des circonstances et en des lieux déterminés », dans les dialectes pyrénéens de l'Ouest, et l'observation est, je crois, fondée en partie pour ce qui concerne le dialecte du pays de Foix, le béarnais et le gascon. Mais ce qui est pour ainsi dire la règle pour ces dialectes, n'est qu'une « irrégularité » dans le catalan ; car l'on peut affirmer et prouver que tous les exemples de mots catalans que l'on pourrait citer avec l'orthographe *y*, au lieu de *ny*, doivent être uniquement attribués, ainsi que je l'avais dit, à « l'omission », par la seule « négligence » du copiste, du trait qui doit marquer les *n* dans les mots.

Je ne pense pas que l'on puisse trouver dans la langue actuelle de la Catalogne ou du Roussillon un seul mot où la prononciation ait réduit le son *ny* à la semi-voyelle *y*, et, pour ne prendre que ceux cités par M. P. M., le catalan écrit et prononce partout, aujourd'hui comme de tout temps, *tenyer* ou *tenyir*, *senyor*, *ronyonal*, *senyal* et *penyorat*. Cette prononciation remonte aux origines de la langue catalane ; elle est constatée dès le IXe siècle, par l'orthographe des noms de personnes et de lieux, dans les documents latins de la Marche d'Espagne, de même que par les plus anciens textes de la langue vulgaire de la Catalogne. Il y a surabondance de preuves à cet égard, pour toutes les époques ; sans aller au-delà du XIIIe siècle, je citerai un certain nombre de mots pris au hasard dans des documents originaux destinés au public, tels que des *expéditions* de chartes et d'actes notariés, où le scribe a constaté de diverses façons, quelquefois assez naïvement, la prononciation du *ny* catalan, telle qu'elle était et qu'elle est encore de nos jours, pour les mêmes mots :

Granyena ; — écrit : P. de Graynena, en 1243.

Picany. — A. Picain, 1251-1262 ; A. Picayn, 1278.

Lavanyach. — P. de Lauajnac, 1252.

Tanyà. — Taygnan, 1254.

Marinyans. — Marinnyans, 1265.

Sunyer. — G. Sugner, 1261 ; B. Sunnyer, 1265 ; P. Suyner, 1266 ; *Suynnarius comes*, 1267.

Vallmanya. — Val mayña, 1266 ; Val maina, 1276 ; Val mayna, 1278.

Vinyogol. — P. Vinyogol, 1265.

Banyuls. — Bainuls, 1261 ; Baynuls, 1278 ; Banyuls, 1282 ; Bayñuls, 1283.

Banyoles. — P. de Bagnoles, 1269 ; P. de Baynoles. 1273.

Digitized by Google

Caramany. — Caramain, 1261; Caramayn, 1276.

Alenyà. — Pons de Alania, 1261 ; Alajna, 1265 ; Alanya, 1271 ; Alayna, 1281.

Cabestany. — Cabestain, 1261 ; Na Cabestanya, 1273.

Canyot. — G. Cainot, 1261 ; G. Caynot, 1282 ; G. Canyot, 1284 [1].

Espanyol. — Jorda Espainol, 1261.

Tremonye. — P. de Tremoine, 1261 ; P. de Tremoyne, 1278.

Armany. — J. Armain, 1265 ; Armayn, 1272.

Bianya. — R. Biajna, 1265 ; Biaina, 1267 ; Biania, 1268 ; Bianya, 1278.

Minyana. — G. Sa Miñana, 1278.

Montanyola. — R. Montaynola, 1273.

Estanyol. — P. Stainol, 1274.

Rossinyol. — R. Rossiynol, 1276 ; Montaner Rossinyol de Peralada, 1279.

Cassanyes. — Cassaynes, 1276 ; Cassanyes, 1307.

Gasany. — B. Gasayn, 1281.

Punyera. — VIII. punyeres de blat, 1282.

Manyeriu. — Mayneriu, 1263.

Senyor. — En Bonscyñor, 1265.

Vedrinyans. — Vedrinnans, 1265 ; Vedrinyans, 1320.

Malany. — Malaynn, 1267.

Centenys. — Centeyns, 1272, etc, etc.

Tous ces exemples, et il serait facile de les multiplier à l'infini, sont pris dans des chartes originales des rois d'Aragon ou de Majorque et dans un manuscrit de l'an 1265, écrit avec un soin exceptionnel. Dans tous ces mots, qui possédaient et ont toujours conservé le son *ny*, le scribe l'a constaté, quelquefois avec surabondance d'indications, comme pour les mots Baynuls, Bonseynor et autres, où la lettre *n*, déjà écrite, n'avait nullement besoin du trait qui aurait dû la marquer dans le cas où elle aurait été omise. Cet excès de précaution prouve au moins l'embarras du scribe pour noter une prononciation dont l'existence et la persistance ne sauraient être contestées dans la langue catalane, depuis son origine jusqu'à l'époque actuelle. Il se peut toutefois que, dans ces mêmes

[1] On lit dans le dernier codicille de Jacques, roi d'Aragon (1276) : *Mandamus quod Astrugo d'En Bonseynnor alfaquimi nostro.., et Arnaldo Cannyoti capellano nostro* (*Archiv. de la couronne* d'Aragon, parch. de Jac. Ier, n° 2289 ; publié par C. de Tourtoulon, *Hist. de Jacme*, tom. II, p. 609-612.)

Digitized by Google

mss., on relève quelque exemple de ces mêmes mots où ne figureraient ni la lettre *n* ni le signe qui doit la représenter; mais ces cas rares et fautifs ne prouveraient absolument rien contre une règle établie par un usage universel et constant.

Il est, d'ailleurs, bien facile d'expliquer l'orthographe fautive des mots catalans signalés par M. P. M. Les documents catalans publiés dans la *Revue des langues romanes*, où M. P. M. a pris ses exemples, proviennent de manuscrits qui n'étaient destinés ni aux grammairiens ni au public lettré. Tels sont les « minutes » des notaires, ou le Ier registre des *Ordinacions* de la commune de Perpignan, où le scribe se bornait à transcrire le texte des documents en abrégeant le plus possible son travail, surtout en supprimant les *m* et les *n*, qu'il marquait quelquefois par un trait en relisant sa copie, mais qu'il omettait le plus souvent, parce que ceux qui avaient à faire usage de son manuscrit n'avaient nul besoin de ces indications. Parfois même ces traits étaient marqués au hasard, sur des *n* déjà écrites et qui ne devaient pas être doublées, tandis que le mot voisin n'avait ni l'*n* écrite, ni le signe qui aurait dû la représenter. C'est ce qu'on peut constater dans tous les manuscrits des *minutes* d'actes des notaires et dans tous les registres d'actes administratifs ou judiciaires ; on y trouve des pages entières où le scribe n'a par marqué un seul trait pour indiquer les *n* et quelquefois les voyelles omises, tandis qu'ailleurs il en a mis au hasard et souvent mal à propos C'est ainsi qu'on peut lire à chaque page, souvent à la même ligne, le même mot écrit *senyor*, *seyor*, *seyñor* et *seynor*: cet ensemble de variantes, ou plutôt de négligences, ne peut fournir qu'une seule conclusion : c'est que ce mot devait s'écrire *senyor* et se prononcer en conséquence.

Il en est tout autrement lorsque le manuscrit est destiné au public lettré : tels sont les livres d'église ou les œuvres littéraires, ou même au simple public, comme les expéditions d'actes notariés. Dans son propre intérêt, et conformément d'ailleurs aux prescriptions légales, le copiste tenait alors à donner une leçon régulière pour ses textes ; il donnait à son œuvre tous les soins dont il était capable, et il est extrêmement rare d'y trouver des négligences ou omissions pareilles à celles signalées ci-dessus. C'est surtout dans ces mss. qu'il faut chercher l'orthographe régulière et la véritable prononciation. Ces documents sont assez communs pour toutes les époques, et je citerai, entre autres, la première partie du *Livre vert mineur* (Arch. comm. de Perpignan), et surtout le *Livre vert* ou cartulaire municipal de la ville de Thuir en Roussillon, qui fut écrit en 1315, cinq ans après la 1re partie du *Livre I* des *Ordinacions* de Perpignan. On peut

Digitized by Google

citer dans le même genre les cartulaires municipaux de Collioure (1311) et de Villefranche-de-Conflent (1324). Le cartulaire de Thuir est écrit avec un soin extrême, et on y trouve précisément divers documents catalans qui figurent aussi dans le livre des *Ordinacions* de Perpignan, et qui ont été publiés dans la *Revue des langues romanes* d'après les textes, négligés en ce qui concerne les *n*, de ce dernier recueil. Or, dans un document de 1292, on lit (cartul. de Thuir, f° 15, r°) les mots *Tayneres*, *destrenyer*, au lieu de *Tayeres* et *destreyer* du ms. de Perpignan ; de même dans un document de 1303, celui précisément où M. P. M. a pris ses exemples, on lit (cartul. de Thuir, f° 16) *senyor*, *Perpenya*, *ayn*, *anyel*, *ronyonal*, *seynat de senyal rial*, *meyns*, *extrayn*, *estranya* et autres, qui, dans le ms. de Perp., sont écrits quelquefois *seyor*, *Perpeya*, *ayel*, *royonal*, *seyat*, *seyal*, *estraya*, etc.

Il n'y a donc là que de simples « négligences » du scribe. Il faut ajouter que, dès le XIIIe siècle, beaucoup de scribes catalans avaient pris l'habitude de marquer le son *ny* par un simple *y* sur lequel ils mettaient un point. J'ai déjà signalé ce fait à propos du *capbreu de Ribes* (1282), manuscrit fait avec beaucoup de soin, où le mot *any*, par exemple, est constamment écrit, et plusieurs fois à chaque page, *ay* avec l'*y* surmonté du point, une seule fois *ayn* et une autre *ans* (au pluriel). Cette particularité se reproduit dans la plupart des autres manuscrits où j'ai pris les textes publiés dans la *Revue*, mais je n'avais pas pu la marquer dans la reproduction typographique et je m'étais contenté de la signaler.

En résumé, on peut affirmer qu'il n'y a pas dans la langue catalane un seul mot écrit dans les mss. avec un simple *y* lorsqu'il faudrait *ny*, pour lequel on ne puisse citer dans le même mss., souvent à la même page, le même mot écrit régulièrement avec *ny*. Il serait fastidieux d'en donner d'autres preuves, et je me bornerai à prendre un texte catalan publié par M. Paul Meyer (*Recueil d'anciens textes*, etc.). On y lit (page 125, lig. 17) *goyaran* (ils gagneront), et M. P. M. cite en note un autre mss. avec la leçon *gonyeran*; de même (p. 126. ligne 44) on lit *seyoria*, et *senyor* à la ligne suivante. Il est vrai que la ligne 50 porte *lurs viyes* (pour *vinyes*), mais il n'y a encore là que l'omission d'un trait par le fait du scribe, comme il serait facile de le prouver, pour ce mot, par des textes catalans de toutes les époques. Il y a même pour ce mot, en dehors du catalan, un fait assez singulier : c'est que l'*n* y figure dans un extrait du cartulaire de Lézat (au pays de Foix) écrit vers 1249, publié dans le *Recueil* de M. P. M. (page 170, ligne 12); on y lit *e vinas e arbres*, lorsqu'il faudrait *vihas* au lieu de *vinas*, de même que *sehor* pour *senhor*, si les

Digitized by Google

observations de M. P. M. étaient pleinement et toujours justifiées, même pour le dialecte pyrénéen du pays de Foix.

M Paul Meyer voudra donc bien reconnaître, j'en ai la conviction, que « le cas auquel s'appliquait mon explication ne se reproduit » pas *régulièrement* en des circonstances et en des lieux déterminés », du moins dans le dialecte du Roussillon et de la Catalogne, où il ne se produit jamais que par le fait d'une omission ou d'une négligence du copiste. Dans tous les cas, la particularité dialectale de la réduction du son *ny* à *i* ou *y*, dans la prononciation, peut s'étendre assez loin vers l'ouest des Pyrénées, mais elle s'arrête à l'est après le pays de Foix, et elle est complétement étrangère au catalan ancien ou moderne.

ALART.

Mémoires de la Société de linguistique de Paris, T. I, 1er fasc. — P. 1, E. Egger, *de l'État actuel de la langue grecque et des réformes qu'elle subit.* — P. 14, F. Meunier, *de Quelques Anomalies que présente la déclinaison de certains pronoms latins.* — P. 63, d'Arbois de Jubainville, *Étude sur le verbe breton* kaout, « avoir ». — P. 72, Michel Brèal, *les Progrès de la grammaire comparée.* — P. 90, G.Paris, *Vapidus*, « fade ». — P. 94, Robert Mowat, *les Noms propres latins en* atius.

2e fasc.— P. 97, Ernest Renan, *sur les Formes du verbe sémitique.* — P.111, Charles Thurot, *Observation sur la signification des radicaux temporels en grec.* — P. 126, L. Gaussin, *Un mot sur le rhotacisme dans la langue latine.* — P. 134, d'Arbois de Jubainville, *Étude sur le futur auxiliaire en breton armoricain.*—P. 145, Paul Meyer, *Phonétique provençale, O.*—P. 162, Michel Bréal, *les Doublets latins.*—P. 171, Robert Mowat, *de la Déformation dans les noms propres.* L'auteur a plusieurs fois pris des formes simples pour des formes apocopées. Ainsi *Belin, Blet, Blot*, etc., se dérivent du simple *bel ; Casse, Cassard*, etc., du primitif *cass*, bien antérieur à *Lucas*, puisqu'on le retrouve dans *Cassinomagus, Cassinogilum*, mots qui datent de l'époque gauloise ou gallo-romaine. *Anguerrand* est plutôt un composé de *en* = *dominus* et de *Guerrand*. Cf. *Endurand* = *En-Durand. Maury* est un doublet dialectal de *Maurin*. Cf. *Recolin, Martin* = *Recouly, Marty. Naud* vient de *Natalis*, et non d'*Arnaud*. On dit encore *Naud* pour *Noël* dans la Saintonge. — P. 189, Gaston Paris, *Gens, giens.*

3e fasc.—P. 193, Michel Bréal, *le Thème pronominal* DA. M. M. B. dit, p. 201, que le thème *da* est suffixe primaire dans *surd*

Digitized by Google

surdus étant pour *se-uri-dus* = *sine aure*[1], n'est-il pas plus exact d'y voir un suffixe secondaire comme dans *turbidus*? — P. 213, Charles Ploix, étude de mythologie latine : *les Dieux qui proviennent de la racine* DIV. — P. 223, Charles Thurot, *Observations sur la place de la négation* NON *en latin*. — P. 244, P. Meyer, Phonétique française : AN *et* EN *toniques*. — P. 277, Félix Robiou, *Recherches sur l'étymologie du mot* THALASSIO. — P. 280, Michel Bréal, *necessum* = *ἀνάγκη*. — P. 283, Gaston Paris, Etymologies françaises : *Bouvreuil ; Cahier; Caserne ; A l'envi ; Lormier; Moise*.

4e fasc. — P. 293, Robert Mowat, *les Noms familiers chez les Romains*. — P. 336, Frédéric Baudry, *sur le Mot* Προμηθεύς. — P. 345, Anatole Bailly, *de la Diphthongue* ει substituée au redoublement dans les cinq parfaits grecs εἴληφα, εἴλοχα, εἴληχα, εἴρηκα et εἵμαρμαι. — P. 352, H. d'Arbois de Jubainville, *Étude sur le thème* VÉCHA *dans la langue franque de l'époque mérovingienne*. — P. 358, Auguste Brachet, *Dictionnaire des doublets de la langue francaise, supplément*.— P. 359, Quel est ce *panser* indiqué comme triplet dérivé de *pensare*? — P. 361, Si *miche* vient du flamand *micke*, le flamand *micke* vient du latin *mica*. — P. 362, *Pointer* vint de *puncta*[*re*], et *ponctuer* de *punctus, us*, comme *accentuer* de *accentus, us*. La persistance de l'*u* dans ces mots de formation savante, ou plutôt pédante, indique que le primitif latin est de la 4e et non de la 2e déclinaison. En latin, l'*u* persistait aussi quand on dérivait un verbe en *are* d'un nom en *us, us;* tandis qu'il tombait quand se nom était en *us, i*, c'est-à-dire de la 2e déclinaison. Cf. *fluctuare* de *fluctus, us*, mais *dominari* de *dominus, i*.— P. 372, Gaston Paris, *le Petit Poucet*.— P. 405, variétés. Michel Bréal, *l'Adverbe* ANI *en sanscrit. Claudo*.— Francis Meunier, *Καβάλλης et ses descendants. Paras. Πέρπερος. Perperus. Pejor. Pessimus. Reciprocus. Recuperare. Proximus*. — F. Baudry, *Singultus*.— Siegfr. Goldschmidt, *Chromu, srâma, yuvâcku*.— H. d'Arbois de Jubainville, AU = A *en latin. L'*I *consonne et le* J *français*. — Auguste Brachet. *Dans quelles conditions les voyelles latines* E, I, *deviennent-elles* A *dans les langues romanes?*— Eugène Fournier, *sur l'Étymologie du mot* ORANGE.

T. II, 1er fasc. — P. 1, G. Maspero, *des Pronoms personnels en*

[1] L'étymologie proposée par Curtius, p. 331, qui rattache *sur* à *συρ* de *σῦριγξ*, peut à la rigueur convenir pour *absurdus*, mais non pour *surdus*. Celle que je propose a, au contraire, l'avantage de convenir à ces deux mots. Le changement de *au* en *u* ne fait pas difficulté; cf. *cludo* de *claudo*.

Digitized by Google

égyptien et dans les langues sémitiques. — P. 9, *le Renforcement dans la déclinaison en* A.— P. 31, A. Bergaigne, *de la Valeur phonétique de l'*ANUSVARA *sanscrit. Du Prétendu Changement de* A *final en* O *en sanscrit.* — P. 40, d'Arbois de Jubainville, *du Mot franc* CHRAMNAE *ou* HRAMNE. — P. 44, Michel Bréal, *Etymologies latines.* — P. 51, G. Maspero, *sur Quelques Singularités phonétiques de l'espagnol parlé dans la campagne de Buenos-Ayres et de Montevideo.* — P. 66, d'Arbois de Jubainville, *J. Grimm et Marcellus de Bordeaux. Fagne, faigne, fange.* — P. 73, A. Bergaigne, Exp, *ushas.* — P. 75, L. Havet, *sur la Nature physiologique des nasales et des* L.

2e fasc. — P. 81, J. Storm, *Remarques sur les voyelles atones du latin, des dialectes italiques et de l'italien.* P. 106, « *Lindo,* limpidum (de l'espagnol?). » Il n'est peut-être pas superflu d'ajouter que le provençal actuel a conservé, lui aussi, cette forme *linde.* En admettant l'hypothèse d'un emprunt, ce serait donc au provençal plutôt qu'à l'espagnol qu'on devrait s'attacher. — P. 145, Charles Ploix, *Etude de mythologie grecque. Hermès.* — P. 167, L. Havet, *Mots locriens contenant un* α *pour un* ε. — P. 169, M. Bréal, *Une tendance phonétique de la langue grecque.* — P. 171, H. Gaidoz, *Fagne, fange, hohe Venn, finnois.*

3e fasc. — P. 177, L. Havet, *Hiatus indo-européen.* — P. 188, M. Bréal, *Origine du suffixe participial* ANT. — P. 194, D. Whitney et A. Bergaigne, *la Question de l'*ANUSVARA *sanscrit.* — P. 206, Robiou, *Nom et caractères du Mars des anciens Latins.*—P. 213, A. Bergaigne, *du Prétendu Changement de* BH *en* M, *en paléo-slave, en lithuanien et en gothique.*— P. 218, L. Havet, *Observations phonétiques d'un professeur aveugle, sur la double valeur de quelques consonnes françaises* — P. 222, Marcel Thévenin, CHRAMNÆ, *note à propos du travail de M. d'Arbois de Jubainville.* — P. 224, R. Mowat, *Étymologie du nom propre* LITTRÉ. — P. 228, Kern, *Feodum, fief.* — Variétés.

4e fasc. — P. 241, J. Halévy, *la Seconde Inscription d'Oumm-el-Awâmid.*—P. 246, F. Meunier, *sur le Passage du sens interrogatif au sens affirmatif.* — P. 261, L. Havet, *l'Unité linguistique européenne.* — *La Question des deux* K *ario-européens.* — P. 278, d'Arbois de Jubainville, *l'Accent breton.* — P. 287, Michel Bréal, *la Première Personne du singulier en ombrien.* — P. 300, James Darmesteter, *Notes sur quelques expressions zendes.*— Variétés. A. B.

Revue de linguistique, t. VII, 1er fasc.— P. 3, W. van Eys, *la Langue ibérienne et la langue basque.* — P. 16, Docteur Eugène Martin, *Examen critique des jugements portés sur la valeur des monuments philosophiques, littéraires, scientifiques, des Chinois. Structure de*

Digitized by Google

la langue envisagée sous le rapport de sa capacité scientifique.— J. Vinson, *le Mot* Tamoul. — P. 53, Bibliographie. — P. 82, A. Dureau, Bulletin bibliographique.

2e fasc — P. 99. Julien Vinson, *Encore le verbe basque.*— P. 110, Friedrich Mueller, Πολλὸ. — P. 111, Abel Hovelacque, *Indra.* — P. 112, J. Baissac, *Vienna civitas sancta.*— P. 169, Bibliographie. — P. 185, A. Dureau, Bulletin bibliographique.

Archivio glottologico italiano, III, 1 — P. 1. C. Nigra, *Fonetica del dialetto di Val-Soana (Cavanese).* Il a été déjà rendu compte de cet important travail (Voir plus haut, p. 409.) — P. 61, G.-J. Ascoli, *Schizzi franco-provenzali.* M, A. ne donne dans ce numéro que son introduction, l'indication de ses sources et une étude sur l'*a* des dialectes qu'il appelle *franco-provençaux.* C'est la première des vingt-quatre sections dont se composera l'ouvrage complet. La *Société des langues romanes* a décerné à l'auteur le premier prix de philologie. (Voir le rapport dont cette première section a été l'objet, et qui va paraître dans le Compte-rendu du Concours que publie la *Société des langues romanes.*

Archivio glottologico italiano, IV. 1.— P. 1. G. Morosi. *Dialetti romaici del mandamento di Bova in Calabria.* Cet ouvrage remplit tout le numéro. Il comprend : 1° une étude phonétique ; 2° une étude grammaticale ; 3° une étude lexicologique ; 4° l'historique des différentes émigrations qui ont constitué ce noyau encore subsistant de population hellénique ; 5° des échantillons littéraires (chants, proverbes, plaisanteries et bons mots, comparaisons). Il se termine par un appendice intitulé *Dialetto romaïco di Cardetto Calabro.* C'est un travail fait avec beaucoup de soin et d'intelligence, comme tous ceux, du reste, qu'a publiés l'*Archivio glottologico.* L'auteur a laissé de côté la syntaxe, par ce qu'elle est italienne quoique le vocabulaire soit grec, p. 64. Il remarque que, dans ce dialecte, la conjugaison se rapproche plus du type classique que la conjugaison du romaïque, et qu'on y rencontre, ainsi que dans le grec d'Otrante, bon nombre de formes anciennes qui ne sont plus usitées dans la mère-patrie. Il démontre que les Grecs de la Calabre occupent ce pays au moins depuis le XIe siècle. Il croirait volontiers que cette population se compose de trois couches d'émigrants : les premiers, partis de Morée au XIe siècle ; les seconds, de la Béotie, des environs de Corinthe au milieu du XIIe et les autres venus, avant la fin du même siècle, des îles et surtout de Chypre. p. 75-78. Quant aux Grecs de Cardelo, dont le langage originel

Digitized by Google

achève de s'éteindre, ce seraient des émigrants tzaconiens qui, soit pour échapper aux persécutions de leurs gouverneurs byzantins, soit pour se soustraire à la domination franque, soit pour fuir l'invasion slave, se seraient transportés en Italie au milieu du XIIIe siècle.

A. B.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. I, 4. — P. 260. Ph. de Bosredon, *Liste des abbés qui ont gouverné les anciennes abbayes de la province du Périgord.* Liste relevée à la B. N. dans la collection de Lespine. — P. 289. L'abbé Riboulet, *Étude historique sur Guillaume Le Boux, évêque de Périgueux* (fin). — P. 334. M. F. Villepelet, *Une lettre inédite de Christophe de Beaumont.* — P. 336. Dujarric-Descombes, *Une page d'administration paroissiale en* 1747. Délibération des habitants de Coutures (canton de Verteillac), pour la réparation de leur église. — P. 339. *Une sentence ecclésiastique au XIIIe siècle.* — P. 341. René Bernaret, *Organisation des deux diocèses du Périgord* (*Périgueux et Sarlat*). Travail des plus intéressants et des plus utiles, qui se fonde principalement sur « l'ancienne pancarte qui fixait les juridictions, les redevances et l'état des deux diocèses du Périgord, et qui fut dressée, suivant arrêt du Parlement de Bordeaux, le 15 février 1554, par Jacques du Repaire, conseiller du roi au sénéchal de Périgueux. » — Le même fascicule contient, en outre, diverses notices archéologiques.

Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord. II, 1. — P. 27. Labat, *la Collégiale de Monpazier.* — P. 31. Dujarric-Descombes, *Un dernier mot sur Cyrano de Bergerac.* Dans un précédent article (I, 3), M. D.-D. avait établi, d'après M. Jal, que Cyrano de Bergerac était né à Paris, et émis l'opinion que le nom de Bergerac lui venait d'un fief situé en Bretagne, dans le voisinage de la seigneurie de Mauvières, que possédait son père. Aujourd'hui, d'après une note communiquée par M. de Gourgues, il est d'avis que c'est d'un autre fief de Bergerac, dépendant, celui-là, de la seigneurie de Chevreuse, près de Paris, et qui se nommait *Sous-Forest* avant que le père de notre poëte en fût devenu possesseur, que l'auteur du *Pédant joué* a tiré son nom. — Suivent plusieurs notices archéologiques, entre lesquelles il faut signaler, pour son importance, celle de M. le docteur Galy, qui a pour titre (p. 45): *Construction et décoration du temple de Vesunna, déesse tutélaire des Pétrocores.* — P. 19. *Procès-verbal de la séance du* 3 *décembre* 1874.

Digitized by Google

A l'occasion de l'offre que j'avais faite à feu M. Massoubre de quelques pièces inédites d'Arnaut de Mareuil et de Bertran de Born, M. Clédat, élève de l'École des chartes, écrit pour rappeler — ce que plusieurs journaux avaient annoncé dès le mois de juillet 1873 — qu'il prépare une thèse sur ce dernier troubadour (il l'a soutenue depuis avec succès), et qu'il a l'intention de donner une édition complète de ses poésies. J'ai le même dessein depuis bien longtemps [1]; mais je n'éprouverai aucun regret, le cas échéant, de voir mon jeune concurrent arriver premier. Formé à l'école de maîtres tels que ceux dont il a eu la bonne fortune de recevoir les leçons, il ne sera certainement pas inférieur à la tâche qu'il a patriotiquement entreprise, et, pourvu que quelque docteur allemand ne vienne pas nous couper, à l'un et à l'autre, l'herbe sous le pied, ce sera toujours ainsi à un enfant du Périgord que reviendra le mérite d'avoir donné la première édition du grand poëte qui est une de ses gloires.

C. C.

[1] M. de Tourtoulon, l'annonçait déjà, le 3 novembre 1869, à la Société des langues romanes, qu'il présidait, dans un rapport publié à la même époque. Si l'un de nous, par conséquent, pouvait avoir ici quelque droit de priorité à revendiquer, M. Clédat reconnaîtra sans peine que ce n'était pas lui. Je n'en réclame point pour moi-même : je désire seulement qu'il sache qu'en m'occupant de Bertran de Born, je ne vais pas sur ses brisées

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

MAXIMIN D'HOMBRES

On a dit souvent que les membres de certaines familles semblaient prédestinés au goût des recherches studieuses, et cette observation doit être rappelée de nouveau à l'égard de François-Louis-Maximin d'Hombres, avocat, président du tribunal d'Alais, membre de la *Société des langues romanes*, de *l'Académie du Gard* et de la *Société scientifique et littéraire* d'Alais ; fils de François-Régis d'Hombres, dont la renommée de charité est devenue légendaire ; petit neveu des deux célèbres Boissiers de Sauvages et neveu du baron d'Hombres-Firmas.

Né le 14 août 1810, à Alais, le jeune Maximin voulut être digne de ses proches, et, après avoir fait avec succès des études classiques au collége de sa ville natale, il alla les compléter à Paris par celles de droit. Ses débuts comme avocat lui valurent les éloges les plus mérités ; il prit pendant trente-cinq ans une part active à tous les grands débats judiciaires de l'arrondissement d'Alais, et, depuis 1840, ne cessa de faire partie du Conseil de l'ordre, qui, à neuf reprises différentes, le nomma son bâtonnier[1]. « Cœur noble, âme généreuse, es-» prit cultivé (a dit sur sa tombe un de ses anciens confrères[2]), » Maximin d'Hombres était un de ces hommes dont le talent » et la probité honorent les corps auxquels ils appartiennent. » Un autre de ses amis définissait justement le trait essentiel de son caractère en signalant chez lui cette ténacité du cœur, *tenax cordis*, qui rendait ses affections indissolubles.

Doué d'une aptitude exceptionnelle pour toutes sortes de travaux, mais principalement porté vers les études historiques

[1] Maximin d'Hombres a, pendant de longues années, fait partie du Conseil municipal, et remplit, un certain temps, les fonctions d'adjoint à la Mairie.

[2] M. Emile Pin, bâtonnier de l'ordre des avocats d'Alais.

Digitized by Google

et archéologiques, Maximin d'Hombres savait faire marcher ces dernières avec celles que lui imposaient les devoirs de sa profession ; elles avaient d'autant plus de charme et d'attrait pour lui, qu'elles apportaient à son esprit une diversion aux fatigues du barreau et lui servaient en quelque sorte de délassement.

Le but constant des travaux de sa vie fut de chercher à mettre en lumière le passé historique de sa ville natale, pour laquelle il éprouvait, comme tous ses devanciers, un attachement et une prédilection passionnés.

On trouve de lui trois remarquables études dans les *Recherches historiques sur Alais,* ouvrage publié en 1860, en collaboration avec MM. Marette, Duclaux-Monteil et César Fabre.

La première, qui consiste en un précis historique sur la *seigneurie d'Alais,* est le travail le plus complet qui ait été publié sur cette matière ; dans la seconde, il étudie, au point de vue historique et archéologique, l'ancienne église de Saint-Jean-Baptiste d'Alais, convertie plus tard en cathédrale ; dans la troisième, les anciens noms des rues et des places de la ville, avec leurs étymologies [1].

On trouve encore de lui une notice biographique publiée en tête de la deuxième édition des *Castagnados*, recueil de poésies languedociennes du marquis de la Fare-Alais, à qui l'unissait une étroite et vieille amitié, ainsi que trois ou quatre plaquettes, sans nom d'auteur, tirées à nombre très-restreint, et qui n'ont même jamais été mises en vente [2].

Mais ses travaux les plus considérables sont : 1° une étude de longue haleine, sous forme de discours, intitulée : ALAIS, *ses origines, sa langue, ses chartes et son consulat,* publiée dans le tome II des *Mémoires de la Société scientifique et littéraire* d'Alais (année 1870) ; — 2° Le *Dictionnaire languedocien*, resté inachevé.

[1] Maximin d'Hombres a, en outre, publié de nombreux articles dans l'*Écho d'Alais*, journal dont l'existence a duré onze années, de 1841 à 1852, et dont il fut l'un des principaux fondateurs.

[2] 1° *Les Chartes d'Alais du XIIIe siècle*, traduites du roman et du latin, etc., 40 pages in-8°. — 2° *Rapport au Conseil municipal d'Alais sur la dénomination des rues et places de la ville*, 80 pages in-8°. — 3° *Coup d'œil sur l'alignement et les syndicats du Gardon*, 80 pages in-8°.

Digitized by Google

Dans son étude sur Alais, l'auteur expose d'abord l'ensemble de son travail :

Il a pris à tâche de faire ressortir le synchronisme qui existe entre les origines de l'organisation municipale d'Alais et celles de la formation de son langage. Il montre la contrée successivement occupée par les Ibères, les Ligures, les Celtes, les Romains, les Franks, les Visigoths, les Sarrasins, assimilant à son idiome des éléments divers empruntés au langage de ses envahisseurs; il signale l'introduction de la forme latine dans la forme indigène comme la conséquence évidente de l'occupation romaine et de l'établissement du christianisme dans la Gaule méridionale. Et, après l'apaisement des grandes secousses produites par les invasions, il montre le langage du Midi, ainsi modifié, s'assujétissant à des règles, se fixant progressivement, et, sous le nom de *langue romane,* s'imposant à l'Europe occidentale.

Abordant ensuite la période féodale, l'auteur montre le premier seigneur d'Alais, Raymond Pelet, prenant part à la première croisade sous les ordres de Raymond IV (de Saint-Gilles), de concert avec Raymond Décan (d'Uzès), et Guillaume de Sabran. Il montre aussi les papes Gélase II, en 1118, et Alexandre III, en 1162, recevant à Alais l'hospitalité des Pelets; il décrit la vie seigneuriale, les aventures des troubadours de la contrée; il fait apparaître enfin, au XIIIe siècle, la ville d'Alais entrant « en possession d'elle-même et de la vie » publique », et ses bourgeois établissant leurs droits, leur existence civile et leur organisation communale.

Parvenu à cette partie de son étude, l'auteur passe en revue les principaux articles de la charte de 1200, octroyée par les seigneurs d'Alais, et si étrangement défigurée dans son texte et dans sa date par MM. Beugnot[1] et Laferrière[2]. Rétablissant les textes d'après les documents originaux, déposés aux archives municipales, il présente une vue d'ensem-

[1] *Documents inédits sur l'histoire de France*, les OLIM, ou registre des arrêts rendus par la Cour du roi, publiés par M. Beugnot, membre de l'Institut.—T. III, 2e partie, 1312, 1318. Appendice; *Anciennes Coutumes d'Alais*, pp. 1458-1501.

[2] Laferrière, *Hist. du droit français*, T. V.

Digitized by Google

et archéologiques, Maximin d'Hon ... ssant ressortir
ces dernières avec celles que lui i ... ses institu-
profession ; elles avaient d'autant
pour lui, qu'elles apportaient à so ... u Consulat d'Alais,
fatigues du barreau et lui servaie ... ses luttes, ses
sement.

Le but constant des travaux de ... *cien*, qui fut le but
mettre en lumière le passé histori ... les études de Maxi-
laquelle il éprouvait, comme tous ... l'existence de notre
ment et une prédilection passionn ... à cette œuvre capi-

On trouve de lui trois remarqua ... pas permis d'achever.
ches historiques sur Alais, ouvrage ... *cien,* l'abbé de Sau-
ration avec MM. Marette, Duclau ... donné pour mission

La première, qui consiste en ... rectement le français à
seigneurie d'Alais, est le travail le ... umés dès l'enfance à for-
blié sur cette matière ; dans la se ... n'en donnent, en se ser-
vue historique et archéologique ... vicieuse, hérissée de gas-
Jean-Baptiste d'Alais, convertie ... d'expliquer les mots du
la troisième, les anciens noms d ... anciens documents écrits
ville, avec leurs étymologies [1].

On trouve encore de lui une ... empêché l'abbé de Sauva-
tête de la deuxième édition des ... tait en droit d'attendre de
sies languedociennes du marqui ... r ou omettre les mots les
sait une étroite et vieille amitié ... pour s'attacher de préfé-
quettes, sans nom d'auteur, ti ... ques. Ainsi restreint dans
et qui n'ont même jamais été m ... nque d'unité et demeure

Mais ses travaux les plus co ... s-dialecte d'Alais.
de longue haleine, sous forme ... r l'abbé de Sauvages
ses origines, sa langue, ses char ... s jours. Ce n'est pas, en
le tome II des *Mémoires de la* ... ise par le languedocien
d'Alais (année 1870); — 2° Le ... c'est le contraire qui
inachevé. ... que jour à l'envahisse-
... langue d'Oc, qui tend
... rancisant.

[1] Maximin d'Hombres a, en ou ... uses lacunes du Dic-
l'*Écho d'Alais*, journal dont l'existe ... *ados* eut, le
et dont il fut l'un des principaux ... e rendre
[2] 1° *Les Charles d'Alais du XIII* ... mi d'en-
etc., 40 pages in-8°. — 2° *Rappor*
dénomination des rues et places
d'œil sur l'alignement et les sync

Digitized by Google

ien manier. Il associa à cette œuvre con-
s amis intimes, MM. Marette et Maximin
leur collaboration, il commença à re-
ture du nouveau *Dictionnaire languedocien*,
rite de la main du marquis de la Fare-
servir de guide aux trois collaborateurs.
accompagnée de quelques notes trop rares,
illies, forme un tout complet, qui doit être
un arrêt définitif, auquel il n'est pas permis

int successivement enrayer l'accomplissement
mmencée. Le marquis de la Fare-Alais suc-
ier, en 1846 ; M. Marette le suivit en 1868.
fardeau de l'entreprise devinrent alors l'héri-
u dernier des survivants, qui, à son tour, devait
ant d'avoir pu mettre la dernière main au *Dic-*
edocien : lacune des plus regrettables et que la
ximin d'Hombres a bien voulu nous charger de
nous confiant le soin de mettre en ordre les notes
nées à l'achèvement de l'œuvre dont notre savant
ntrepris l'édification. C'est là un honneur pé-
us revenait moins qu'à tout autre, mais que nous
rons de mériter, sans toutefois espérer de pouvoir
au gré de nos désirs.

n d'Hombres a succombé, le 27 décembre 1877, à la
adie dont il était atteint depuis plusieurs mois. On
que sa mort fut un deuil public pour la population
n perte irréparable pour sa famille et ses nombreux
s, s'éteint la descendance de la branche cadette
Hombres[1].

G. CHABANEAU.

[1] [illegible] avait eu quatre frères et une sœur : 1° Hippo-
l'École polytechnique, mort en Afrique, capitaine de
piste ; 3° Ernest, mort garde général
de vaisseau devant St. Jean d'Ulloa,
ule survivante. Il avait épousé, le
de Montpellier, dont l'amabilité
entouré des soins les plus délicats

ble de l'organisation communale d'Alais, en faisant ressortir le profond sentiment religieux qui domine toutes ses institutions.

L'auteur termine son étude par l'histoire du Consulat d'Alais, et il décrit successivement ses attributions, ses luttes, ses chutes et ses triomphes.

Quant au nouveau *Dictionnaire languedocien*, qui fut le but constant vers lequel convergèrent toutes les études de Maximin d'Hombres, la meilleure partie de l'existence de notre cher et regretté confrère a été consacrée à cette œuvre capitale qu'une mort prématurée ne lui a pas permis d'achever.

En publiant son *Dictionnaire languedocien*, l'abbé de Sauvages déclare, dans sa préface, s'être donné pour mission principale d'enseigner à parler correctement le français à ceux de ses compatriotes qui, accoutumés dès l'enfance à formuler leur pensée en languedocien, n'en donnent, en se servant du français, qu'une traduction vicieuse, hérissée de gasconismes. Il se propose, en outre, d'expliquer les mots du vieux langage dont fourmillent les anciens documents écrits de l'époque féodale.

Cette préoccupation constante a empêché l'abbé de Sauvages de parvenir au résultat qu'on était en droit d'attendre de lui. Elle lui a souvent fait négliger ou omettre les mots les plus usuels ou les mieux employés, pour s'attacher de préférence aux termes purement techniques. Ainsi restreint dans sa spécialité, le plan de l'ouvrage manque d'unité et demeure incomplet, au grand préjudice du sous-dialecte d'Alais.

Le danger qu'avait voulu conjurer l'abbé de Sauvages n'existe malheureusement plus de nos jours. Ce n'est pas, en effet, l'altération de la langue française par le languedocien qui est à craindre à l'heure présente : c'est le contraire qui est à redouter, et nous assistons chaque jour à l'envahissement progressif de notre belle et vieille langue d'Oc, qui tend à se pervertir et à se corrompre en se francisant.

C'est donc pour combler les nombreuses lacunes du Dictionnaire de Sauvages que l'auteur des *Castagnados* eut, le premier, la pensée, il y a déjà plus de trente ans, de rendre sa physionomie vraie au dialecte languedocien, cet ami d'en-

Digitized by Google

fance qu'il savait si bien manier. Il associa à cette œuvre considérable deux de ses amis intimes, MM. Marette et Maximin d'Hombres, et, avec leur collaboration, il commença à recueillir la nomenclature du nouveau *Dictionnaire languedocien*, — nomenclature écrite de la main du marquis de la Fare-Alais, et destinée à servir de guide aux trois collaborateurs. Cette classification, accompagnée de quelques notes trop rares, pieusement recueillies, forme un tout complet, qui doit être considéré comme un arrêt définitif, auquel il n'est pas permis de toucher.

Mais la mort vint successivement enrayer l'accomplissement de l'œuvre commencée. Le marquis de la Fare-Alais succomba le premier, en 1846 ; M. Marette le suivit en 1868. L'honneur et le fardeau de l'entreprise devinrent alors l'héritage exclusif du dernier des survivants, qui, à son tour, devait disparaître avant d'avoir pu mettre la dernière main au *Dictionnaire languedocien :* lacune des plus regrettables et que la veuve de Maximin d'Hombres a bien voulu nous charger de combler, en nous confiant le soin de mettre en ordre les notes éparses destinées à l'achèvement de l'œuvre dont notre savant ami avait entrepris l'édification. C'est là un honneur périlleux, qui nous revenait moins qu'à tout autre, mais que nous nous efforcerons de mériter, sans toutefois espérer de pouvoir y atteindre au gré de nos désirs.

Maximin d'Hombres a succombé, le 27 décembre 1873, à la cruelle maladie dont il était atteint depuis plusieurs mois. On peut dire que sa mort fut un deuil public pour la population d'Alais, une perte irréparable pour sa famille et ses nombreux amis. Avec lui s'éteint la descendance de la branche cadette de la famille d'Hombres[1].

G. CHARVET.

[1] Maximin d'Hombres avait eu quatre frères et une sœur : 1° Hippolyte, ancien élève de l'École polytechnique, mort en Afrique, capitaine de génie; 2° Léonce, mort religieux trappiste; 3° Ernest, mort garde général des forêts; 4° Paulin, mort enseigne de vaisseau devant St-Jean d'Ulloa; 5° Pauline, religieuse de la Visitation, seule survivante. Il avait épousé, le 26 novembre 1844, Mlle Victorine Farjon, de Montpellier, dont l'inaltérable affection l'a, jusqu'au dernier moment, entouré des soins les plus délicats et les plus dévoués.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le bureau de la *Société des langues romanes*, pour l'année 1875, a été ainsi composé : M. Revillout, professeur à la Faculté des lettres, *président;* M. B. Cantagrel, *vice-président ;* M. Alph. Roque-Ferrier, *secrétaire;* M. L. Lambert, *trésorier;* M. Léotard, *bibliothécaire* et *archiviste ;* M. Ernest Hamelin, *directeur des publications*.

Tous les envois, imprimés ou manuscrits, doivent être adressés à M. Roque-Ferrier, secrétaire de la Société, rue Raffinerie, à Montpellier.

*
* *

Le Compte rendu du Concours du 31 mars, contenant les discours, et les rapports qui ont été lus à la fête, ainsi que des extraits des pièces couronnées, paraîtra prochainement en un volume in-8. Il sera envoyé à tous les membres de la Société.

On trouvera, à la suite de ce Compte rendu, le programme du prochain Concours.

*
* *

M. de Quintana y Combis a bien voulu mettre à la disposition de la *Société des langues romanes* deux grands prix : une coupe symbolique en argent et une cigale en or, qui seront distribués au second Concours de la Société.

Selon le vœu du donateur, le premier de ces prix sera attribué au *Chant du Latin*, ou autrement dit *de la race latine*; le second, à un poëme en langue d'oc, sur un sujet tiré de l'histoire des peuples d'origine romane.

Tous ceux qui ne séparent point le culte de la langue du midi de la France et de la Catalogne de celui de la grande patrie romane remercieront notre généreux ami de la double pensée qui l'a inspiré.

*
* *

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que M. Revillout, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier et président de la *Société des langues romanes*, vient d'être nommé chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur.

*
* *

La *Société des langues romanes* publiera prochainement les travaux suivants :

Poëtes catalans,—*Noves rimades, la Codolada*, par M. Milà y Fontanals, professeur à l'université de Barcelone.

Las Ordenansas del libre blanc, nouvelle édition accompagnée d'une introduction, de notes et d'un glossaire, par M. le Dr Noulet, de Toulouse.

Les Patois de la basse Auvergne et leur littérature par M. Henry Doniol, correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

*
* *

La Bibliothèque de Nimes possède un certain nombre de manuscrits et de documents, provenant des collections du marquis d'Aubais, qui avait gardé quelque temps l'abbé Favre en qualité de bibliothécaire. Un membre de la Société, M. le Dr Mazel, y a recueilli des poésies inédites de l'auteur du *Siége de Caderousse*. Ces pièces n'étaient pas signées, mais de nouvelles recherches, faites au mois de décembre dernier par M. Léon Gaudin et un autre membre de la Société, ont permis de retrouver dans le même recueil la traduction de la huitième satire d'Horace: *Olim truncus eram, Ieou souy estat un souc de figueira cabraou*, et celle de quelques épigrammes de Martial, imprimées dans les anciennes éditions de Favre ce qui lève tout doute à l'endroit de la découverte de M. Mazel.

Ces pièces, dont la *Revue* s'occupera prochainement, seront comprises dans une édition des *Œuvres complètes de Favre*, publiée sous les auspices de la Société. Le premier volume de cette édition paraîtra au mois de février prochain.

*
* *

Dans le discours qu'il prononçait le 31 mars à Montpellier, M. Egger faisait ressortir les analogies que présente l'institution moderne de nos concours avec certaines institutions de l'ancienne Grèce, avec celles des *panégyries*, par exemple, dont le caractère était à la fois national et religieux, et qui s'accomplissaient sous la protection d'une trêve sacrée.

Pourquoi ne remarquerions-nous pas, avec le savant professeur à la Sorbonne, que ce caractère est de plus en plus celui de tous les concours de la Provence et de la Catalogne depuis trois ou quatre ans?

L'érection d'une croix monumentale aux environs d'Aix, sur le sommet du mont que Marius, en mémoire du triomphe de la civilisation latine sur les Teutons, qu'il avait exterminés tout proche de là, nomma *mons Victoriæ*, en a été un des premiers exemples. C'est en reconnaissance d'avoir vu le midi de la France, préservé du fléau de l'invasion qu'a été élevée cette croix, sur le piédestal de laquelle quatre inscriptions, la première grecque, la deuxième latine, la troisième française, la quatrième provençale, rappellent les quatre idiomes de l'ancienne et de la moderne Provence.

Après le centenaire de Pétrarque, célébré à Avignon et à Vaucluse au mois de juillet dernier, la *Société littéraire et scientifique d'Apt* fêtera, le 25 juillet prochain, le deuxième jour séculaire de la mort de Nicolas Saboly, le populaire noéliste de la Provence et du Comtat. A l'occasion de cet anniversaire, qui coïncide avec la fête de Ste-Anne, d'Apt, la *Société littéraire* et *scientifique d'Apt* décernera deux médailles d'or, plusieurs médailles de vermeil et d'argent, un bouquet de violettes en argent (prix Fortuné Pin), à la meilleure étude en français ou en provençal sur Saboly, au meilleur travail sur les noëls dans les diverses littératures, au meilleur noël dans l'un des dialectes néo-romans (provençal, languedocien, gascon, limousin, catalan), au meilleur travail imprimé depuis moins de quinze ans, sur Saboly ou sur la littérature des noëls, etc., etc.

Voici venir maintenant le concours de la ville de Forcalquier.

Digitized by Google

L'ancienne capitale de la Haute-Provence a voulu solenniser l'inauguration de l'église et de la statue qu'elle a élevées à la Vierge, sur le sommet où étaient situés autrefois la citadelle et le donjon de ses comtes, par des fêtes religieuses et poétiques qui auront lieu les 11, 12, 13 et 14 septembre prochain. Le programme du concours demandait une inscription, un cantique en l'honneur de N.-D., une étude en prose sur son culte en Provence, à traiter en provençal ; un travail historique en prose sur le comté de Forcalquier, et diverses pièces de vers à traiter en français.

Les fêtes de l'inauguration du monument de Notre-Dame-de-Provence — tel est le vocable de l'église — auront enfin, à part leur caractère religieux, une physionomie qui ne peut manquer de frapper vivement. C'est ainsi que les cantiques, les poésies en l'honneur de la Vierge, seront chantés en provençal; le sermon sera également prêché en provençal Enfin un mystère, avec chœurs en musique, sera représenté le soir du 13 septembre. Le sujet en est encore méridional aussi bien que l'idiome, puisqu'il s'agit des Sarrazins chassés de la Provence et de la naissance des nations latines à la vie politique. L'auteur de ce drame, le premier que puisse enregistrer la poésie du *felibrige,* puisque *lou Pan dóu pecat,* d'Aubanel, et la *Jano de Naplo,* de Mistral, n'ont pas vu le jour, est un *felibre* que tout le monde connaît, M. Gaut, d'Aix. On s'accorde à dire le plus grand bien de son œuvre.

L'archevêque d Aix, ainsi que les évêques de Digne, de Riez et les abbés mitrés de la Provence, présideront les fêtes religieuses et littéraires.

La *Société des langues romanes* s'est associée aux concours d'Apt et de Forcalquier par le don de quatre médailles d'argent et de six médailles de bronze. De son côté, le comité de Forcalquier a fait frapper des médailles, avec légende en langue provençale, pour récompenser les lauréats.

*
* *

A la suite du Concours de Montpellier, la pétition suivante a été adressée à l'Assemblée nationale:

« Les soussignés,

» Considérant l'importance chaque jour croissante de la philo-» logie romane;

» Considérant l'avance déjà prise par les savants étrangers sur » les savants français dans ces études, que nous pouvons appeler » nationales, puisqu'elles ont presque exclusivement pour objet l'an-» cienne langue et l'ancienne littérature de notre pays ;

» Considérant que l'Allemagne a depuis bien des années mul-» tiplié chez elle des chaires de philologie romane, tandis que la » France n'en compte que deux, dont une seule ouverte au public, » — celle du Collége de France ;

» Considérant que, si dans certaines Facultés des lettres, on fait, » plus ou moins régulièrement, quelque place à l'étude historique » de notre langue et de ses dialectes, ces heureuses exceptions lais-» sent à désirer un développement plus complet de la philologie » romane en province,

» Demandent qu'il soit créé une *chaire de philologie romane* (langue » d'oc et langue d'oil) dans chaque Faculté des lettres, ou tout au » moins, pour ne parler que du Midi, dans les trois Facultés de

Digitized by Google

» Toulouse, d'Aix et de Montpellier. S'ils désignent plus particu-
» lièrement ces trois villes, c'est qu'elles semblent destinées à con-
» tribuer, plus que les autres, à la restauration des études romanes.
» En effet, Toulouse a conservé la principale des traditions litté-
» raires du moyen âge ; Aix se trouve au centre du mouvement
» poétique de la Provence, et c'est dans Montpellier que s'est pro-
» duit le mouvement philologique dont le résultat a été la création
» de la première Revue qui ait été consacrée, en France, à l'étude
» des langues romanes. »

La demande que contient cette pétition est trop légitime et trop naturelle à la fois pour que son adoption soit douteuse, dans un délai plus ou moins éloigné.

*
* *

La *Société archéologique, scientifique et littéraire*, de Béziers, a procédé le 6 mai dernier, jour de l'Ascension, à la distribution solennelle des prix du concours de 1875. Après avoir rendu compte des envois de poésie en langue d'oc. qui ont été très-abondants cette année, et rappelé les résultats obtenus par la *Société des langues romanes*, le 31 mars, M. Gabriel Azaïs a terminé son rapport par ces paroles aussi justes qu'éloquentes :

« Ce n'est pas quand elle voit son exemple suivi par d'autres Académies; quand elle voit la poésie néo-romane prendre une plus grande extension et produire tous les ans des œuvres remarquables, que notre Société renoncerait à l'encourager dans l'avenir, comme elle l'a fait depuis plus de trente ans. Elle a cru, dès le principe, et croit aujourd'hui de plus fort, à la durée de cette poésie comme à la vitalité de la langue dont elle tire sa force, sa grâce et son coloris. Fille du latin, qui lui a communiqué sa séve la plus généreuse, cette langue a résisté à un changement de nationalité; près de six siècles après, elle est encore debout sur son ancien domaine, à côté d'une langue plus favorisée, qui ne peut parvenir à la faire oublier...

» Si, par suite d'un de ces grands bouleversements qui déjouent toutes les prévisions, elle venait à s'éteindre sur les lèvres des hommes, elle ne mourrait point pour cela. Elle n'aurait pas, il est vrai, la glorieuse destinée du latin, qui a conquis l'éternité des siècles en devenant la langue de la religion ; mais elle resterait, sous notre beau ciel, l'harmonieux instrument de cette musique des âmes qui sappelle la poésie, et lui assurerait l'immortalité, qu'elle en recevrait à son tour. »

Voici quels ont été les résultats du Concours de 1875 :

Mémoires historiques. — Une médaille de vermeil à M. Fabre, de Roujan, pour une *Histoire des communes du canton de Roujan*.

Poésie française. — Rameau de chêne: A. Millien de Beaumont-Laferrière, pour sa pièce *les Voisins*. — Médailles d'argent: Paul Pajet, de Béziers, *la Mort de l'Emigré;* Louis Guibert, de Limoges. *la Plaine de Beauce;* L. Oppepin, de Nevers, *Rêve d'une jeune fille.* — Médailles de bronze: S. Arescy, à Orange, *Aux bords du Rhin;* Mme Mathilde Soubeyran, à St-Geniès-de-Malgloire, *Viola, le Départ des Hirondelles;* de Bas-Redon, à Verveley, *Noel.* — Mentions honorables: Mlle L. Collière, à Montpellier, *A un caillou:* Mieusset, à Besançon, *Hymne à Dieu.*

Poésie romane. — Rameau d'olivier: l'abbé Aberlenc, à Uzès, *las Arenos de Nimes*. — Médailles d'argent: Benjamin Fabre, à

Digitized by Google

Béziers, *la Partido de casso à la mar ;* Marius Bourrelly, à Marseille, *la Damo de Rocofuei ;* S. Arescy, à Orange, *li Novi.* — Médailles de bronze: le frère Théobald, à Avignon, *Ascensioun ;* Victor Bourrelly, à Rousset, *Sabatié, fai toun mestié ;* l'abbé Joseph Roux, à St-Sylvain, *la Mascarado, A ma Sulmino, Ad un efant puraire, Laissas-me fa ;* Louis Mounet, à Salon, *Pastouralo en cinq ate.* — Mentions honorables: Chalamel, à Dieulefit, *lou Nouè ;* L. Gleizes, à Alais, *lou Cant d'un Grihet ;* Camille Cavalié, à Besseges, *lou Printems ;* Gleizes, à Azillanet, *la Recolto ;* Mazières, à Marseille, *Magali ;* Carles de Carbonnières, de Lavaur, *Tems passat e Tems présent, le Gros Poutou ;* un anonyme, cinq sonnets sur l'Immaculée Conception ; Paul des Hebrides, à Carpentras, *Vai veni.*

*
* *

Dans la séance solennelle qu'elle tiendra le jeudi de l'Ascension, 25 mai 1876, la *Société archéologique, scientifique et littéraire,* de Béziers, décernera :

1° Une couronne de laurier en argent, à l'auteur d'un mémoire historique sur le Languedoc ou sur quelque autre province du midi de la France, ou à l'auteur d'une monographie d'une localité du département de l'Hérault ;

2° Un rameau d'olivier en argent, à la meilleure poésie en langue néo-romane. Tous les idiomes du Midi sont admis à concourir. Les auteurs devront suivre l'orthographe des troubadours et joindre un glossaire à leurs poésies ;

3° Un rameau de chêne, aussi en argent, à la meilleure pièce de vers français.

La Société décernera, en outre, des médailles aux ouvrages qu'elle jugera dignes de cette récompense.

Les sujets politiques sont exclus du Concours.

Les auteurs qui, dans les Concours de poésie néo-romane ou de poésie française, auront obtenu deux fois le rameau d'argent ou trois fois la médaille d'argent, ne seront plus admis à concourir dans le même genre de composition.

Les pièces destinées au Concours ne seront pas signées. *Elles devront être lisiblement écrites* et être adressées, en double copie et franches de port, avant le 1er avril prochain, terme de rigueur, à M. le Secrétaire de la Société.

Chacune portera une épigraphe qui sera répétée sur un billet cacheté, renfermant, avec le nom, la profession et le domicile de l'auteur, la déclaration qu'elle est inédite et qu'elle n'a pas été présentée à d'autres Sociétés.

*
* *

L'*Académie royale des belles-lettres de Barcelone,* dont notre correspondant, M. Milà y Fontanals, est le président, a mis au concours une *étude sur les usages, les coutumes et les lois de la Catalogne, considérés au point de vue historique et légal et dans leurs relations avec une ou plusieurs institutions du droit foral de la Catalogne.*

Seront admis à concourir les manuscrits et les imprimés (en espagnol) qui auront été adressés, avant le 1er novembre 1875, au secrétaire de l'Académie.

Digitized by Google

*
* *

La *Romania*, dans sa Chronique (n° 11, p. 506, 507), donne le tableau des cours faits en France (c'est-à-dire à Paris) et à l'étranger, et qui intéressent la philologie romane. A cette liste il convient de joindre le programme du titulaire de la chaire de langue et de littérature romanes à Prague (Autriche), M. W. Fœrster.

Premier semestre (1875) : Grammaire historique française (phonétique). Chanson de Roland.

Deuxième semestre : Grammaire historique française (flexion, dérivation). Molière (sa vie, ses œuvres). Exercices de lecture (textes en ancien français).

*
* *

Presque au moment où paraissait son intéressante *Visite rétrospective à Saint-Guilhem-du-Désert—Monographie de Gellone* (Montpellier, Seguin, in-12, xx-223 pages), M. l'abbé Vinas était emporté par une mort subite. Une distinction flatteuse et méritée était venue, vingt jours auparavant, récompenser ses persévérantes recherches d'histoire religieuse : Mgr l'Évêque de Montpellier l'avait nommé chanoine honoraire de sa basilique cathédrale.

Quelques mois avant le livre de M. l'abbé Vinas, un autre membre de la Société, M. Cauvet, de Narbonne, avait publié une *Étude historique sur Fontfroide, abbaye de l'ordre de Cîteaux, de* 1093 *à* 1790 (Paris, Durand ; in-8°, xvi-624 pages), pleine de recherches, d'indications et de faits empruntés à des documents inédits ou peu connus.

Cette histoire de la célèbre abbaye n'est que la première partie d'une série de monographies que M. Cauvet se propose de faire paraître sur les vicomtes, les archevêques et la ville de Narbonne ; les institutions politiques et civiles, le commerce, l'industrie et l'état des personnes et des propriétés au moyen âge, dans le Narbonnais.

*
* *

Il s'est formé à Paris, il y a environ un an, une *Société pour la publication de textes relatifs à l'Orient latin* (royaumes de Jérusalem, de Chypre et d'Arménie ; principautés d'Antioche et d'Achaïe, empire latin de Constantinople, etc.)

La collection qu'elle éditera sera divisée en trois parties. La première formera une série historique, comprenant des chartes, lettres, petites chroniques, projets de croisade inédits, de 1095 à 1600. La deuxième partie (série géographique) comprendra une collection chronologique des pèlerinages en Terre Sainte et des descriptions de la Terre Sainte et des contrées voisines, imprimées ou inédites, de 300 à 1600. Les textes grecs, hébraïques, slaves et scandinaves, seront accompagnés d'une version latine. La série poétique comprendra des poésies et poëmes latins, français et étrangers, de 1100 à 1500.

C'est à l'initiative de MM. Egger, Léopold Delisle, Anatole de Barthelemy, de Rozière, Tobler, etc., qu'est due la formation de cette Société.

Les adhésions sont reçues au bureau de la *Société bibliographique*, rue du Bac, 75, à Paris.

Digitized by Google

*
* *

Pendant que M. Ed. Privat continue, à Toulouse, avec une persévérance très-méritoire, la réédition de l'*Histoire de Languedoc* de D. Claude de Vic et D. Vaissète, accompagnée de notes, d'éclaircissements et de justifications diverses, par MM. Dulaurier, Mabille, etc., un autre libraire-éditeur, M. Coulet, de Montpellier, entreprend, de son côté, de rééditer l'*Histoire de Montpellier* de Degrefeuille. C'est M. Louis Lacour de la Pijardière, archiviste de l'Hérault, qui est chargé de la revoir et de la compléter.

On annonce enfin simultanément deux éditions différentes des curieux *Mémoires de Delort, sur la ville de Montpellier au XVIIe siècle* (1621-1693).

*
* *

L'*Académie du Gard* avait mis au concours, pour l'année 1875, la question suivante : monographie d'une ville, abbaye, village, ou château fort du département. Elle avait exprimé le désir que, pour ce travail historique, on interrogeât les archives, les traditions locales, et qu'on fît connaître l'origine, les principaux événements et les diverses institutions de la ville, monastère ou village, objet de cette étude.

Six mémoires ont été envoyés au Concours.

C'est un membre de la *Société des langues romanes*, M. Germer-Durand fils, qui a obtenu le premier prix, consistant en une médaille d'or de la valeur de trois cents francs, pour un travail sur la porte d'Auguste et l'ancien château royal de Nîmes.

*
* *

Le premier fascicule du 3e volume de la *Grammaire des langues romanes*, par Diez (traduction G. Paris et Morel-Fatio) vient de paraître à la librairie Franck (Vieweg), 67, rue Richelieu.

*
* *

Sous le titre de *Communicazioni dalle Biblioteche di Roma e da altre biblioteche per lo studio delle lingue e delle letterature romanze*, M. Monaci, le savant directeur de la *Rivista di filologia romanza*, va publier à Halle, librairie Lippert (Max Niemeyer), une collection philologique de textes concernant la langue et la littérature des peuples latins. Voici les titres des cinq premiers ouvrages de cette collection: I. *Il Canzoniere portoghese della biblioteca Vaticana.* II. *Testi provenzali inediti.* III. *Canti e misteri dei flagellanti.* IV. *Statistica degli antichi canzonieri italiani esistenti in Roma.* V. *I Documenti d'amore di Messer Francesco da Barberino, riveduto sull' autografo, con estratti del suo commentario inedito.*

Le *Canzoniere portoghese* que M. Monaci édite, avec le concours de M. Coelho, paraîtra vers le milieu de l'automne.

*
* *

Il y a longtemps qu'on a remarqué que notre Midi avait donné bien peu de poëtes à la langue française. En voici cependant un,

Digitized by Google

M. Baluffe, de Béziers, dont les œuvres : *les Cigarettes, les Vibrations poétiques*, etc., ont révélé un talent plein de vigueur et d'élévation. La destination toute spéciale de la *Revue* nous empêche d'insister sur les beautés contenues dans le dernier de ces volumes, mais nous ne pouvons nous dispenser d'applaudir aux nobles et fortes pensées qui y sont exprimées sous une forme irréprochable.

Citons également, avec M. Baluffe, M. F. Fournier, de Montpellier, qui a fait paraitre depuis deux ou trois ans quelques œuvres, *les Olives*, petit poëme en trois chants ; *Fables choisies de Babrius*: *Essais de traductions de Virgile et d'Ovide*, contenant, les *Olives* sur tout, des pages d'une poésie aussi originale que vraie.

*
* *

Les sept à huit mois qui se sont écoulés depuis le dernier numéro de la *Revue des langues romanes* nous ont apporté une abondante moisson d'œuvres poétiques et de travaux sur la langue d'oc, le catalan et les dialectes du nord de la France.

Indiquons en passant: Feraud, *la Vida de St-Honorat, légende en vers provençaux, par Raymond Feraud, troubadour niçois du XIIIe siècle, publiée pour la première fois, avec des notes explicatives*, par M. L. Sardou. Nice, Caisson et Mignon. In-8, xx-214 pages. — Lieutaud, *Un troubadour aptésien de l'ordre de St-François, XIVe siècle*. Marseille, Boy. In-8, 16 pages. — *Tres Cansos en plana lengua romana, com dizia Jaufre Rudel*. Montpellier, Imprimerie centrale du Midi. In-8. — *Cinquième Centenaire de la mort de Pétrarque, célébré à Vaucluse et à Avignon* (avec les discours, rapports et poésies des concours français et provençaux). Avignon, Roumanille. In-8, 294 pages. — Lespy, *Dictons du pays de Béarn*. Pau. In-8, xii-297 pages. — Lieutaud (l'abbé). *Proverbes topographiques provençaux*. Marseille, Boy. In-8. — *Vint Sounet prouvençau, tira de l'*Almanach du Sonnet. Aix. In-8, 37 pages. — B. Fabre, *la Partido de casso à la mar*, poëme languedocien. Béziers, Malinas. In-8, 32 pages. — Pelay-Briz, *Calendari catala de l'any* 1875. Barcelona. In-12. — *A Petrarco, quauquei rimo inedicho mandado au Centenari*, etc. Aix, Remondet-Aubin. In-8, 14 pages. — A. Arnavieille, *Per Toulouso au noum de Diéu, poésie languedocienne (traduction française en regard)*. Alais, Martin. In-8, 16 pages. — Charles Gros, *l'Inoundatioun de Toulouza en* 1875, poëme (*aou proufil das inoundas daou Miejour*). Montpellier, Firmin et Cabirou. In-8, 8 p. — Barbe, *Picambril, poëme toulousain*, traduction française en regard. Toulouse, Bompard. In-8, xvii-154 pages. — Hermitte, *lou Fanaou de Jean dei Goudcé*, etc. Marseille. 4 p. in-4° à 2 col. — Puymaigre, *Chants populaires de la vallée d'Ossau*, Paris, Nogent-le-Rotrou, Gouverneur. In-8, 16 pages (Extrait de la *Romania*). — Milà y Fontanals, *Estudios de lengua catalana*. Barcelona. In-8. — Maspons y Labros, *Jochs de la infancia*. In 12. — Riera y Bertran, *Cansons del temps*. In-12. — Pirozzini y Marti, *Peró Ahones, romanç historich premiat en lo certamen de Montpeller*. Barcelone, 1875. In 8, 8 pages. — Smith, *Chants des pauvres en Forez et en Velay*. Paris, Franck. In-8, 22 pag. (Extrait de la *Romania*). — Talbert, *du Dialecte blaisois et de sa conformité avec l'ancienne prononciation française*. Gr. in-8. — Rolland, *Vocabulaire du patois du pays messin, tel qu'il est actuellement parlé à Rémilly*. Paris, Franck In-8, 18 pages (Ex-

Digitized by Google

trait de la *Romania*).—Les *Noëls de Samson Bedouin, précédés d'une étude sur les recueils de noëls manceaux du XVIe siècle*, par H. Chardon. Le Mans, Monnoyer. In-8, 72 pages. — Ayer, *Phonologie de la langue française*. Neuchâtel, Sandoz. In-8, 136 pages. — Pélissier, *Précis d'histoire de la langue française, depuis son origine jusqu'à nos jours*, 2e édition. In-12. — Moisant de Brieux, *Origines de quelques coutumes anciennes et de plusieurs façons de parler triviales*, ouvrage publié et annoté par MM. de Beaurepaire et Garnier. Caen, Legost-Clerisse. 2 v. in-8.—Turiault, *Étude sur le langage créole de la Martinique*. Brest, Lefournier. In-8, 120 p.

Nous aurons certainement l'occasion de revenir sur quelques unes de ces publications.

Les amis des dialectes de la langue d'oc auront de plus cet hiver un contingent de livres qu'il est inutile de leur recommander.

Mistral, tout le premier, s'est décidé à faire paraître, sous le titre *lis Isclo d'or*, et les poésies qu'il avait répandues un peu partout, dans *li Prouvençalo*, dans l'*Armana*, etc., et celles, inédites, qu'il avait gardées jusqu'ici en portefeuille. Deux éditions en seront faites et paraîtront simultanément: l'une in-12, à 3 fr. 50; l'autre in-8°, à 6 fr. 00. Celle-ci sera limitée aux souscripteurs qui se seront fait connaître à l'éditeur: M. Roumanille, rue St-Agricol, à Avignon. Dix exemplaires seront tirés sur papier de Hollande, in-8°, au prix de 15 fr.

Les *Iles d'or* seront précédées d'une préface autobiographique et accompagnées de la traduction française.

Le beau recueil de poésies: *Amour e Plour*, par Alphonse Tavan, qui obtint au Concours du 31 mars le prix du Conseil général de l'Hérault, paraîtra également à Avignon, en un volume in-12, d'environ 350 pages, au prix de 3 fr. 50. Une cinquantaine d'exemplaires seront tirés sur papier de Hollande, à 10 fr. Les souscriptions sont reçues chez M. Lambert, trésorier de la Société, rue Montcalm, n° 3, à Montpellier.

Enfin *la Cansou de la Lauseto* et *l'Estanc de Lort*, d'Achille Mir et de Langlade, sont en cours d'impression à l'Imprimerie centrale du Midi.

Il nous sera permis de souhaiter qu'après la publication de ses poésies diverses, Mistral réunisse en un volume les préfaces mises par lui en tête des œuvres des *félibres*, des rééditions de Saboly, de Morel, etc., ainsi que les nombreux articles de critique, de détails de langue ou de dialecte, disséminés dans la collection, presque entièrement épuisée aujourd'hui, de l'*Armana*. En outre de leur mérite littéraire, qui est très-réel, ces fragments sont du plus grand intérêt pour l'histoire de la littérature provençale depuis vingt ans.

Publications concernant l'histoire, la littérature et l'archéologie des provinces du Midi de la France

Lartet et Chaplain-Duparc, *Une sépulture des anciens troglodytes des Pyrénées*. Paris, Masson. In-8, 67 pages, avec planches.

Noulet, *Étude sur la caverne de l'Herm, particulièrement au point de vue de l'âge des restes humains qui en ont été retirés*. Toulouse, Douladoure. In-8, 24 pages, planches.

Digitized by Google

Mathieu, *l'Auvergne antéhistorique*. Clermont, Thibaud. In-8, 95 pages et planches.

Bonafoux, *Fontaines celtiques consacrées par la religion chrétienne, sources merveilleuses, coutumes, légendes, etc., recueillies dans le département de la Creuse*. Guéret, Dugenest. In-4, 43 pages.

Pont (l'abbé G.), *Passage d'Annibal par les Alpes Grecques (petit Saint-Bernard), mémoire lu au Congrès scientifique de France, etc.* Alençon, Thomas. In-32, XXXVIII-57 pages.

Maissiat, *Annibal en Gaule*. Paris, Didot. In-8, 420 pages, avec cartes.

Gilles, *Encore les Fosses Mariennes, réponse aux nouvelles recherches de M. Aurès*. Paris, Thorin. In-8, 14 pages.

Monnier, *Vercingétorix et l'indépendance gauloise. Religions et institutions celtiques* Paris. Didier. In-12, 192 pages.

Dulac, *Autel épigraphique désenfoui à l'arsenal de Tarbes, le 1er septembre* 1873. Paris, Aubry. In-8, 62 p., planches.

Pierrugues (L'abbé). *Vie de saint Honorat, fondateur de Lérins et évêque d'Arles. Origines chrétiennes de la Provence*. Grasse, Dubout. In-8, 346 p.

Terris (L'abbé), *Saint Siffren, évêque et patron de Carpentras*. Paris, Vivès. In-8, 39 p.

Jory (L'abbé), *Histoire de sainte Énimie, vierge mérovingienne, fondatrice d'un monastère royal en Gevaudan*. Privas, Masseguin. In-18, XXIV-146 p.

Lugot, *Quelques mots sur Godefroy de Bouillon et le concile de Clermont*. Châlons, Martin. In-8, 11 p.

Kothen. *Quelques mots sur l'obituaire du* XIIe *au* XIIIe *siècle, conservé au monastère de Saint-Victor de Marseille*. Marseille, Cayer. In-8, 16 p.

Lieutaud (L'abbé), *les Péages du comté de Forcalquier, au* XIIIe *siècle*. Marseille, Boy. In-8, 24 pages.

Lieutaud (L'abbé), *les Criées municipales à Marseille. — Décembre* 1319, avec *fac-simile*. Marseille, Boy. In-8.

Léo Drouyn, *Bordeaux vers* 1450. *Description topographique*. Bordeaux, Gounouilhou. In-4°, VIII-624 p., avec cartes et figures.

Fierville, *le Cardinal Jean Jouffroy et son temps* (1412-1473), *étude historique*. Paris, Hachette. In-8, 296 pages.

Arnaud, *Organisation administrative et judiciaire de la ville de Draguignan, jusqu'à la réunion de la Provence à la France*. Toulon, Laurent. In-8, 62 pages.

Tamizey de Laroque, *Lettres inédites du cardinal d'Armagnac, avec une introduction et des notes*. Paris, Claudin. In-8, 138 pages.

Benezet, *Étude sur la renaissance des lettres, des sciences et des arts à Toulouse*. Toulouse, Douladoure. In-8, 62 pages.

Lieutaud (L'abbé) *le Pape Léon X, archevêque d'Aix*, 8-20 juin 1483. Marseille, Boy. In-8.

Gaullieur, *les Gascons et l'artillerie bordelaise au siége de Fontarabie* (1521-1524). Bordeaux, Gounouilhou, gr. in-8, 66 pages.

Malvezin, *Michel de Montaigne, son origine, sa famille*. Bordeaux, Lefebvre, In-8, 348 pages, tabl., cart. et fac-similes.

Chevalier (L'abbé), *Choix de documents historiques inédits sur le Dauphiné, d'après les originaux conservés à la bibliothèque de Grenoble et aux archives de l'Isère*. Lyon, Brun. In-8.

Soulice, *Documents pour l'histoire du protestantisme en Béarn. Ber-*

Digitized by Google

nard, baron d'Arros, et le comte de Grammont. 1573, Pau. gr. in-8, 31 p.

Brives-Cazes. *la Chambre de justice de Guyenne en* 1503-1584. Bordeaux, Gounouilhou. In-8, 126 pages.

Lieutaud (l'abbé), *Reddition du chasteau de Gavy (Var), XVIe siècle.* Marseille, Boy. In-8

De la Rochère, *les Châtelaines de Roussillon, ou le Quercy au XVIe siècle.* Tours, Mame. In-8, 248 pages, fig.

Tholin, *Etudes sur l'architecture religieuse de l'Agenais, du Xe au XVIe siècle, suivies d'une notice sur les sépultures du moyen âge.* Paris, Didron. In-8, XVI-364 pages, planches.

Devals, *les Écoles publiques à Montauban, du Xe au XVIe siècle.* Montauban, Forestié. In-8, 39 pages.

Chassaing, *Notes sur l'orfévrerie du Puy, au moyen âge et à la Renaissance.* Le Puy, Marchessou. In-8, 20 pages.

Lieutaud (L'abbé), *le Bienheureux Laurent de Brindes, à Marseille, 3 février* 1608. Marseille, Boy. In-8.

Lieutaud (L'abbé), *Discovrs prodigievx de ce qvi est arrivé en la Comté d'Auignon*, avec planches. Marseillle, Boy. In-8, 20 pages.

Raynaud, *Guillaume du Vair, premier président du parlement de Provence.* Discours prononcé à l'audience de rentrée de la Cour d'Aix. Aix, Remondet-Aubin. In-8, 64 pages.

L'Entrée à Montpellier, le 8 juin 1617, *de la duchesse de Montmorency* Reproduction de la première édition, avec une introduction par le comte de Saint-Maur. Montpellier, Coulet. In-8, XXXI-76 pages.

Germain, *Relation du siége de Saint-Affrique fait en* 1628 *par le prince de Condé et le duc d'Epernon*, publiée d'après le manuscrit d'Aubais, avec introduction, notes et variantes. Montpellier, Boehm. In-4, 44 pages.

Pégat, *des Consuls de Montpellier, sous l'autorité des fonctionnaires royaux, notamment pendant les années* 1640 *à* 1657, *d'après un manuscrit des archives de la ville.* Montpellier, Boehm. In-8, 46 pages.

Gariel (P), *les Gouverneurs du Languedoc*, reproduction de l'édition de 1669, précédée d'une préface, par P. Sainctyon. Montpellier, Coulet. In-8, XVIII-69 pages.

La Campagne de 1692 *dans le haut Dauphiné. Lettres de Catinat, de Vauban, etc. Relation des siéges d'Embrun et de Guillestre, etc.* Paris, Réunion des officiers. In-8, 185 pages et planches.

Desbarreaux-Bernard, *l'Inquisition des livres à Toulouse au XVIIe siècle.* Toulouse, Douladoure. In-8, 54 pages.

Moulenq, *la Justice au XVIIe siècle, épisode de l'histoire d'Auvillars.* Agen, Noubel. In-8, 92 pages.

Azaïs (l'abbé), *de la Correspondance de Fléchier avec Mme Deshoulières et sa fille.* Nimes, Clavel-Ballivet. In-8, 27 pages.

Lieutaud (l'abbé), *A. de Ruffi et P.-J. de Haitze. Correspondance inédite.* Marseille, Boy. In-8.

Blanchard, *les Juridictions d'autrefois. Le Juge du point d'honneur à Nîmes* (1772-1786). Nîmes, Clavel-Ballivet. In-8, 44 pages.

Dupré de Loire, *l'Enseignement primaire dans la Drôme avant* 1789, Valence. In-8.

Serrurier, *l'Instruction primaire dans la région des Pyrénées, spécialement en Béarn* (1385-1789). Pau, Ribaut. In-8.

La Bonnardière. *Documents inédits sur l'origine de l'université de Grenoble et tableau historique des anciennes universités de France.* Grenoble, Baratier In-8, 32 pages.

Digitized by Google

Beaumefort (de), *Episodes de la Terreur. Le Tribunal révolutionnaire d'Orange.* Avignon, Seguin. In-8°, 411 pages

Coutumes de Luzech, publiées et annotées par J. Bessières. Cahors. Gr. in-8°, 96 pages.

Germer-Durand, *Cartulaire du chapitre de l'église cathédrale de Notre-Dame de Nimes*, publié et annoté. Nimes, Catelan. In-8°, CLXII-402 pages.

Terris (l'abbé), *Recherches historiques et littéraires sur l'ancienne liturgie de l'église d'Apt.* Avignon, Seguin. In-8°, 78 pages.

Delalain, *les Pénitents blancs et les Pénitents bleus de la ville de Montpellier, leurs origines, leur histoire, leurs règles.* Montpellier, Martel. In-12, IV-175 pages, figures.

Pouderoux. *Mémoire, sur le jubilé de Notre-Dame du Puy*, publié et annoté par l'abbé Payrard. Le Puy, Bérard. In-8°, 127 pages.

Goiffon (l'abbé), *Notice historique sur les Carmes et la paroisse de St-Baudile de Nimes, d'après Ménard et les documents originaux.* Nimes, Grimaud. In-8°, 56 pages.

Cremont-Brieu, *Notice sur la ville d'Aurillac.* Aurillac, Bonnet-Picut. In-8°, IV-99 pages.

Affre, *Lettres sur l'histoire de Rodez.* Rodez, de Broca. In-8°, VIII-576 pages.

Lagrèze-Fossat, *Etudes historiques sur Moissac*, t. III. Paris, Dumoulin. In-8°, 572 pages.

Vaschalde, *Mes notes sur le Vivarais* (documents inédits). Privas. Roure. In-12, 238 pages.

Minjollat de la Porte, *Histoire de l'Aubespin-en-Jarez (Forez)*, etc. Grenoble, Prudhomme. In-8°, 184 pages.

Poulbrière (l'abbé), *Notice historique et archéologique sur Castelnau-de-Bretenoux* (Lot). Tulle, Crauffon. In-8°, 58 pages.

Le Cœur, *Promenades archéologiques aux environs de Pau et dans la vallée d'Ossau.* Pau, Ribaut. In-8°, 67 pages.

Cazauran (l'abbé), *Notice historique sur Monguillem et, à ce sujet, petite excursion dans le domaine de l'histoire d'Armagnac, de Béarn et de France.* Tarbes, Telmon. In-8°, 138 pages.

Mireur, *l'Hôtel de Raimondis-Canaux, à Draguignan. Pages détachées d'histoire locale.* Draguignan, Latil. In-8°, 128 pages.

Chevalier (Ulysse). *Notice historique sur l'abbaye de St-Just en Romans et sur le monastère de Ste-Ursule.* Valence. Gr. in-8°, 91 pages.

Cohendy, *Céramique arverne et faïence de Clermont.* Clermont, Thibaud. In 8°, 48 pages (avec atlas de planches par M. Tamizier).

Barthety, *Pratiques de sorcellerie, ou Superstitions populaires du Béarn.* Pau, Ribaut. In-8°, 23 pages.

Lapierre, *le Fonds judiciaire des archives de la Haute-Garonne.* Toulouse. Chauvin. In-4°. 120 pages.

Guide du baigneur à Paluvas. Notes sur Maguelone. Montpellier, Impr. centr. du Midi. In-18. 120 pag., fig.

(*Polybiblion, Revue des questions historiques*).

A.R.-F.

Digitized by Google

Errata de la livraison d'octobre 1874

Duels et Dèfis — P. 365. lig. 30, vultats, *lisez*: vullats.
Commentaire sur Virgile. — P. 419, lig. 24, terum, *lisez*: iterum.
P. 419, note 3, mns 253, *lisez*: ms 253.
P. 422, note 7, lig. 3, Darèi, *lisez*: Darès.
— — lig. 4, qu'ics, *lisez*: qu'ici.
Histoire des patois du midi.— P. 570, lig. 19, élégante, *lisez*: si élégante.
P. 572, lig. 30, d'en citer, *lisez*: de citer.
Li fueio nouvello. — P. 594, lig. 17, nieu, *lisez* : niue.
Le Dialecte poitevin. — P. 610, lig. 8, avec le m. *lisez:* avec le ms.
— lig. 19, *lisez*: lé = les, dau = daus..
— lig. 26, offerit, *lisez:* offerreit.
P. 611, lig. 42, puet, *lisez*: puct.
Uber die provenzalischen, etc. — P. 615, lig. 1, der, *lisez*: des,
Création d'une chaire de langue, etc. — P. 631, lig. 37, propriété, *lisez:* prospérité.
Chronique. — P. 637, lig. 30, *après:* Louis XIV, *ajoutez:* de La Curne de Sainte-Palage.

Errata du tome septième

Petit Traité de médecine en langue vulgaire. — P. 65, lig. 22, en trait *lisez:* entrait.
P. 68, lig. 18, garmmaire, *lisez:* grammaire.
— lig. 35 et 36, *lisez:* entrait = remède.
Notes sur quelques textes provençaux. — P. 73, lig. 20, pauce, *lisez:* pauc e.
P. 74, lig. 3, (pour) sezial, *lisez:* (pour sezial).
P. 75, lig. 27, dev[em] ne doit former qu'un seul mot.
P. 76, lig 14, fonnom, *lisez*: fon non.
P. 80, lig. 34, modifier ainsi la phrase: Je crois qu'il faut simplement l'écrire *m'o sent*.
P. 81, lig. 14 et 15, m'est t. p. c. *lisez:* m'es t. p. e.
P. 81, lig. 19, athous, *lisez:* alhous.

Le gérant : Ernest HAMELIN.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU SEPTIÈME VOLUME

DIALECTES ANCIENS

Pages

Mélanges latins et bas-latins. (BOUCHERIE.)..... 5
Documents sur la langue catalane des anciens comtés de Roussillon et de Cerdagne. (ALART.)..... 42
Petit Traité de médecine en langue vulgaire. (BOUCHERIE.)....62-474
Notes critiques sur quelques textes provençaux. I. Les Derniers Troubadours de la Provence. (CHABANEAU.).....72 474

DIALECTES MODERNES

Poésies populaires religieuses de la Catalogne. (PIN Y SOLER.). 227
Chants populaires du Languedoc (suite). (MONTEL ET LAMBERT.) 236
Énigmes populaires du Languedoc. (Alph. ROQUE-FERRIER.)... 313
Poésies de dom Guérin de Nant (suite). (MAZEL ET VIGOUROUX.) 82
Le Sémen-Contra de Mounreal, par l'abbé Samary. (Le Dr NOULET.)..... 216
Lettres à Grégoire sur les patois de France (suite). (GAZIER.).. 107
Notice sur le patois saintongeais. (Pierre LAGARENNE.)..... 134
Grammaire limousine (suite). (C. CHABANEAU.)..... 145
Histoire littéraire des patois du midi de la France au XVIIIe siècle (suite). (Le Dr NOULET.)..... 179
La Cigala e la Fourniga. (A. LANGLADE.)..... 341
Uno flou maienco. (Junior SANS.)..... 345
Brouiamèn. (Alphonse TAVAN.)..... 346
Lagremo. (Alphonse TAVAN.)..... 352
La Canço de Catalunya. (Albert de QUINTANA.)..... 353
Lou Partage de la Terro. (FESQUET.)..... 356
Lous Destorbis del mariage de Bibal (Gabriel AZAÏS.)..... 358
Ouraçi assoulant Vergil. (FESQUET.)..... 366
La Mort. (Louis ROUMIEUX)..... 368
La Partènço de Reginèu. (Félix GRAS.)..... 372
Lou Retra. (Jean MONNÉ)..... 382
Poésies couronnées au Centenaire de Pétrarque. (A. ARNAVIELLE, J. MONNÉ, M. FRIZET, A. LANGLADE, A. VERDOT, l'abbé ROUX, Mme ROUMANILLE, l'abbé LIEUTAUD, A. TAVAN, A. MIR, V. BOURRELLY.).. 383

Digitized by Google

MÉLANGES ET BIBLIOGRAPHIE

Irabis = Tu iras. B[illegible] 403
Du C[illegible] par M. [illegible] (C. CHABANEAU.). 403
Fon[illegible] par M. N[illegible] (E. DÉANDREIS.) 408
Lou R[illegible] par M. [illegible] (C. CHABANEAU.) 412
Fr[illegible] [illegible] à Périgueux. C. CHABANEAU 414
Re[illegible] par M. [illegible] (BOUCHERIE.). 419
Poes[illegible] par [illegible] J. T. 419
Pi[illegible] par M. [illegible] (LAMBERT.) 427
Bulletin [illegible] années 1872, 1873, 1874. [illegible] 428

PÉRIODIQUES

Romania. A. [illegible] 439
— [illegible] 446
[illegible] 451
[illegible] 453
Arc[illegible] 454
[illegible] du Périgord (C. CHABANEAU.) 455

NÉCROLOGIE

Maximin d'Hombres. [illegible] 457

Chronique. A. R.-F. 462
Errata 474
Table des matières 475

[illegible] Mid. — Ricateau, Han

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.
OCT 12 1907

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google